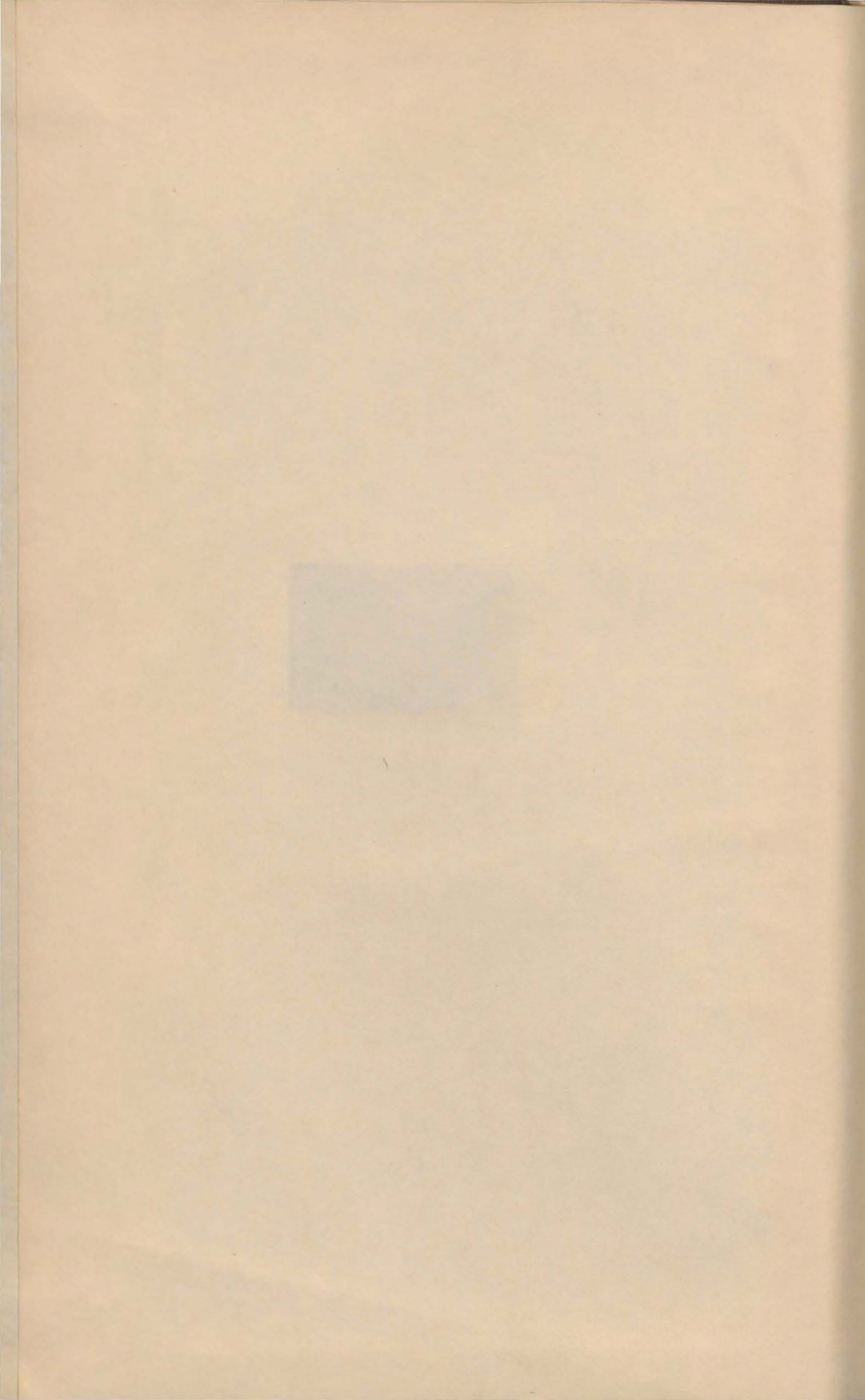


THE
UNIVERSITY
OF CHICAGO
LIBRARY



SUPPLEMENT

ENCYCLOPÉDIE.

DE LA

SCIENCE

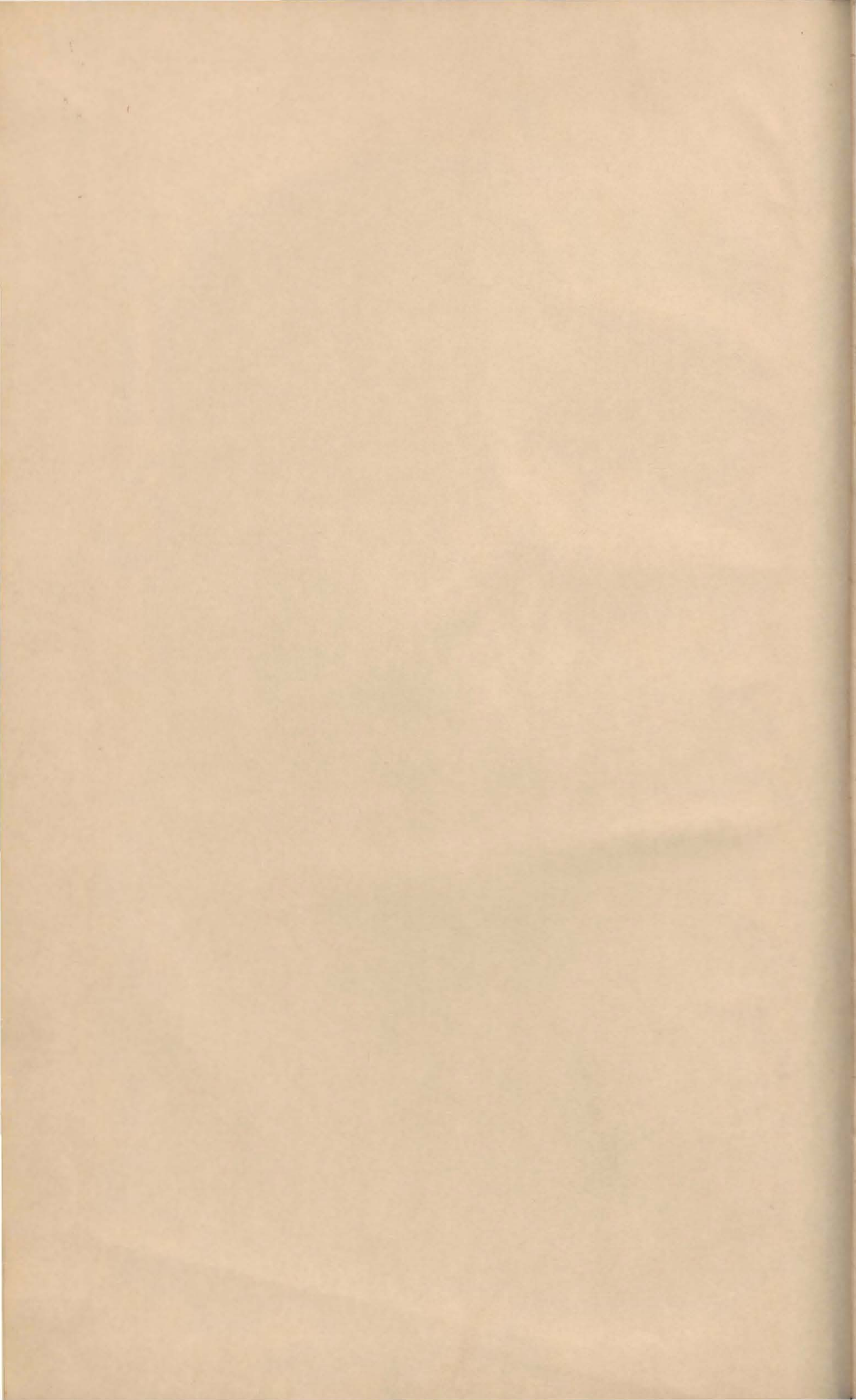
DES ARTS

ET DES MÉTIERS

MANUFACTURIERS

PAR

M. DE LAMARTINE



SUPPLÉMENT
À
L'ENCYCLOPÉDIE.

TOME PREMIER.

—
A = B L
—

SUPPLÉMENT

A

LENCYCLOPÉDIE

TOME PREMIER

—
A B C
—

SUPPLÉMENT

À

L'ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

MIS EN ORDRE ET PUBLIÉ PAR M***.

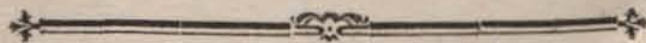
*Tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris!* HORAT.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,

Chez M. M. REY, Libraire.



M. DCC. LXXVI.

SUPPLEMENT

fAE

25

E54

Rare bk

v.1
c.1

LENOX TERRY

DICIONNAIRE RAISONNE

DES SCIENCES

DES ARTS ET DES METIERS

PAR UNE SOCIETE DE GENS DE LETTRES

LE MOINE DE BRAY

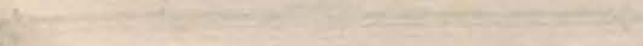
TOUS LES JOURS

chez la Citoyenne Lesclapart

TOME PREMIER

A PARIS

chez M. Lesclapart



M DCC LXXVII



AVERTISSEMENT.



E propre de la Science, quoi qu'en disent ses détracteurs, est de conduire les hommes à la vertu, au bonheur. Accroître la somme de leurs connoissances, c'est contribuer à les rendre meilleurs, c'est leur découvrir de nouvelles sources de félicité. Tel est le point de vue sous lequel on doit envisager les travaux littéraires; & dans un siècle où les Gens de lettres s'attachent d'une manière si spéciale à diriger leurs recherches vers les grandes fins de la société politique, ils méritent le titre précieux de bienfaiteurs de la patrie & de l'humanité. Tel est en particulier notre but en publiant cet Ouvrage qui est le fruit du zèle & des lumières d'un grand nombre de Savans nationaux & étrangers, des plus distingués chacun dans la partie qu'il a traitée. Ils y ont rassemblé les nouvelles découvertes faites dans les Sciences & les Arts depuis la publication du *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*, & celles qui avoient échappé aux Auteurs de ce dépôt immense de connoissances utiles.

M. D'ALEMBERT, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, à qui nous devons des articles de *Physique* & de *Géométrie*, dignes du génie vaste & profond qui a tant contribué aux progrès de presque toutes les Sciences, ne s'est pas contenté de nous enrichir de ses propres trésors; il nous a remis d'excellens morceaux tirés des papiers de MM. DE MAIRAN, DE LA CONDAMINE, & d'autres hommes célèbres.

Il n'y a presque rien dans l'*Encyclopédie* sur les découvertes *Analytiques*, faites depuis 1754, auxquelles M. d'Alembert a eu tant de part. M. le Marquis DE CONDORCET, Membre & Secrétaire-Adjoint de l'Académie Royale des Sciences, y a suppléé avec une précision, une clarté, un savoir qui annoncent un grand maître. Lorsque M. de Condorcet a exposé des méthodes, ou des solutions de problèmes, trouvées par d'autres Géomètres (MM. D'ALEMBERT, EULER, DE LA GRANGE, &c.), en leur rapportant la gloire de l'invention, il s'est cru dispensé de les copier. « Une manière de présenter les objets » uniforme dans tout l'ouvrage, nous écrivoit-il lui-même en nous envoyant son travail, » m'a paru préférable à d'autres manières, meilleures sans doute, mais qui, changeant d'un » article à l'autre, auroient pu être difficiles à saisir. Lorsque j'ai eu des théorèmes à » démontrer, ou quelque opération analytique à développer, ajoutoit ce savant Géomètre, » j'ai presque toujours indiqué le fil souvent très-délié qui a pu conduire les inventeurs. » Tout théorème tend à prouver une équation; & c'est en devinant la forme dont » cette équation est susceptible, qu'on est parvenu à en découvrir l'énoncé. Toute opération » analytique tend à changer la forme d'une équation donnée, pour la rappeler à une forme » cherchée; & il faut deviner quelles opérations peuvent plus aisément faire ce changement. » Mais cette espèce de divination qui n'est donnée qu'au génie, a sa marche, ses motifs, dans » chaque cas particulier; & en les exposant d'après les inventeurs, on peut, non pas » donner du génie, mais en hâter le développement dans ceux qui sont nés pour en avoir ».

Le supplément à l'article ANALYSE est de M. J. DE CASTILLON, ainsi que ceux qui concernent

la *Gnomonique*.
La *Musique* est de M. F. DE CASTILLON, fils du précédent. Nous devons beaucoup à ces deux Académiciens de Berlin. Le dernier, aussi versé dans la pratique que dans la théorie de la Musique, a extrait du *Dictionnaire de Musique* de M. J. J. ROUSSEAU, les articles qui ne se trouvent point dans l'*Encyclopédie*, & y en a ajouté un grand nombre d'autres très-considérables, tant par leur étendue que par la manière profonde & lumineuse dont ils sont traités.

L'*Astronomie* a été revue & complétée par M. DE LA LANDE, de l'Académie Royale

des Sciences de Paris, Auteur de l'Ouvrage le plus instructif & le plus complet que nous ayons sur l'Astronomie, & de plusieurs autres Livres généralement estimés.

Les articles COULEURS ACCIDENTELLES, INSTRUMENT BALLISTIQUE, TABLES, TABLES ASTRONOMIQUES, appartiennent à M. J. BERNOULLI, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin. Ce Savant, mis par ses contemporains au nombre des premiers Astronomes de l'Europe, jouira dans la postérité d'un titre acquis par tant d'ouvrages & de découvertes astronomiques.

Nous devons à M. le Chevalier DE LA COUDRAYE, de l'Académie Royale de la Marine de Brest, Capitaine des Vaisseaux du Roi, des articles de *Marine*, composés avec tant de savoir & d'exactitude, que nous regrettons que le tems qu'il doit au service ne lui ait pas permis de nous en donner davantage.

L'*Histoire Naturelle* est de M. ADANSON, de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Cet habile Naturaliste prépare depuis long-tems un corps complet d'*Histoire Naturelle*; une lecture immense, des observations sans nombre, une assiduité infatigable ont fort avancé cette vaste Collection dont M. Adanson a bien voulu tirer les articles qu'il nous a remis.

Nous devons aussi un travail considérable sur les arbres & les arbrustes indigènes & exotiques, à M. le Baron DE TSCHOUDI, ancien Bailli de Robe-courte de Metz. Nous n'en exposerons point ici le plan, parce que cet illustre Botaniste l'a tracé lui-même à l'article BOTANIQUE. Nous nous contenterons de dire que M. le Baron de Tschoudi y a réuni tout ce que comprend la Science des arbres, la Nomenclature, l'*Histoire Naturelle*, la culture & les usages des Plantes. Cultivateur lui-même, c'est presque toujours d'après ses propres expériences qu'il parle. Voyez les articles ALATERNE, ARBRE, BOSQUET, BOUTON, BOUTURE, ÉLAGUER, FORÊT, FRUIT, GREFFE, MARCOTTE, PEPINIÈRE, PLANTATION, SEMIS, TRANSPLANTATION, & un très-grand nombre d'articles particuliers, auxquels il applique les préceptes établis dans les articles didactiques. Ses méthodes ont beaucoup perfectionné la culture des arbres fruitiers dans le Pays Messin; & c'est dans ses jardins de Colombé, près de Metz, que sa main savante, dirigeant adroitement la force productrice de la nature, a augmenté les richesses du Règne végétal, & puisé les connoissances qu'il a déposées dans cet Ouvrage. M. le Baron de Tschoudi joint à son goût pour la Botanique, celui de la belle Littérature, & sur-tout de la Poésie qu'il cultive avec succès.

M. BEGUILLET, Avocat & Notaire des États de Bourgogne, connu par son grand *Traité de la Mouture économique*, dont le premier volume in-4^o. imprimé sous les auspices du Gouvernement, fait désirer la publication du second, a suppléé les articles d'*Économie rustique*, & quelques autres concernant la *Jurisprudence* & l'*Histoire*.

L'estimable Auteur des articles de la *Jurisprudence Criminelle* auroit bien dû les multiplier davantage, pour le bien de l'humanité & la perfection du *Code Criminel*.

L'*Anatomie* & la *Physiologie* sont de M. le Baron DE HALLER, Membre de presque toutes les Académies de l'Europe, & Président perpétuel de celle de Gottingue. M. de Haller, dont les nombreux écrits suffiroient pour faire la réputation de plusieurs hommes, n'a pas seulement mis au jour des vérités anatomiques & physiologiques, inconnues avant lui; mais, ce qui n'est pas d'une moindre importance, il a reconnu, démontré & décrédité des erreurs que des préjugés scientifiques, aussi dangereux que l'ignorance, avoient consacrées.

M. MARET, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, & très-versé dans la connoissance de son Art, a composé les articles ATONIE DE LA MATRICE, BAINS, DÉPÔT LAITEUX, MÉRIDienne, VITALITÉ, & quelques autres concernant la *Médecine*.

La *Médecine légale*, presque entièrement oubliée dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*, & dont on trouve bien peu de chose dans les autres Dictionnaires, a été faite par M. LA FOSSE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. M. VENEL, à qui nous devons quelques additions & corrections à ses anciens articles, nous a procuré le travail de M. La Fosse. La mort vient de nous enlever M. Venel, mais sa cendre ne sera point insensible à notre reconnoissance qui ne le cède qu'à la grandeur du bienfait.

La *Chymie* est de M. DE MORVEAU, Avocat-Général au Parlement de Dijon, pour qui les Sciences sont un délassement des fonctions de la Magistrature, & dont l'esprit juste & pénétrant se montre avec le même avantage au Sénat & à l'Académie.

On reconnoitra un Militaire également distingué par ses services & ses connoissances, aux mots ABATTIS, BATTERIES SUR LES CÔTES, CAMP, CAMPAGNE, CAMPement, COMBAT, DÉTACHEMENTS, DISPOSITIONS DE GUERRE, LIGNES, &c. composés par M. DE LA ROZIERE, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Saint-Malo.

Nous désirerions qu'il nous fût permis de nommer l'Officier d'*Artillerie* qui a travaillé cette partie de l'Art Militaire. La manière dont elle est traitée aux mots AFFÛT, ARTILLERIE DE CAMPAGNE, CANON, CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE, &c. annonce, outre de

profondes connoissances en ce genre, un esprit libre qui domine tous les partis, & qui, entre les différens systêmes, obligé de préférer celui qu'adopte le Gouvernement, emploie les ressources de l'art à le perfectionner, & à en tirer tout l'avantage possible.

La *Géographie*, si maigre dans les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*, & peut-être trop étendue dans les suivans, a été soigneusement revue, corrigée, suppléée par MM. CARA & COURTEPÉE. Celui-ci, Professeur au Collège de Dijon, avoit déjà fait disparaître, dans la dernière édition du *Dictionnaire Géographique portatif*, connu sous le nom de *Vosgien*, près de six cens fautes considérables qui s'étoient glissées dans les éditions précédentes. M. Courtepée a rendu dans ce *Supplément* le même service au *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*; l'on verra avec satisfaction combien il a relevé d'erreurs essentielles, outre qu'il l'a enrichi d'articles nouveaux & importans, sur-tout pour la *Géographie* du moyen âge.

M. ENGEL, Membre du Conseil Souverain de Berne, Auteur des savantes *Recherches Géographiques*, où il se propose de faire voir la possibilité du Passage au Sud par le Nord-Est, & l'impossibilité du même Passage par le Nord-Ouest, nous a donné de bonnes observations sur cet objet intéressant, appuyées de faits, de raisons & de Cartes dignes de l'attention des Géographes & des Navigateurs. Nous devons encore à M. Engel un grand article POMME DE TERRE, où après avoir discuté les différentes manières de cultiver ce légume & fixé la meilleure, il propose un moyen & une machine pour le convertir en farine & en faire un pain également salubre & peu dispendieux.

Le savant Auteur des *Recherches sur les Américains, les Égyptiens, & les Chinois*, M. de PAUW, nous a donné des articles d'*Antiquités, d'Histoire & de Critique* dignes de la réputation qu'il s'est acquise.

La *Littérature* est de M. MARMONTEL, de l'Académie Française, & Historiographe de France. Cette partie, si foible dans l'*Encyclopédie* (quelques articles exceptés, du nombre desquels sont tous ceux que le même Auteur a donnés depuis la lettre C jusqu'à la lettre G), reparoit ici sous la forme la plus intéressante. Un goût sûr, une critique sôbre & judicieuse, des observations neuves, des traits piquans, des vues fines ou profondes, une diction pure & élégante, voilà ce que le public attend. Le nom de M. Marmontel annonce tout cela & davantage. L'attente du Public ne sera point trompée.

L'*Histoire* n'entroit point dans le plan du *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Mœurs*. Nous avons cru devoir la faire entrer dans ce *Supplément*, & en étendant ainsi la base du premier plan, donner un intérêt de plus à cet Ouvrage. Il nous a semblé que c'étoit le vœu de cette partie du Public, dont les autres reçoivent volontiers la loi. Mais nous nous sommes bornés aux traits généraux qui font époque dans les annales du monde. L'*Histoire ancienne* appartient à M. TURPIN, dont le mérite en ce genre est suffisamment établi. MM. MONTIGNY, DE SACY & L. CASTILHON, avantageusement connus dans la république des Lettres, ont rédigé les différentes parties de l'*Histoire moderne*. En leur donnant la juste étendue prescrite par la nature de ce *Supplément*, ils ont tracé en grand les principales révolutions des Empires, & les portraits des hommes célèbres qui y ont joué les principaux rôles.

M. GASTELIER DE LA TOUR, qui a fourni tout ce qui concerne l'*Art Héraldique*, aura la gloire d'avoir assujetti le premier à des proportions géométriques invariables, les partitions de l'écu, & la place qu'y doivent occuper les principales pièces. On sera agréablement surpris de voir la méthode & la symmétrie également simple & savante, que M. Gastelier a mise dans une Science livrée jusqu'ici aux caprices des Blasonneurs, parce qu'on ne s'étoit pas douté qu'elle fût susceptible d'un ordre géométrique, ni qu'elle méritât quelque attention. Le génie fait donner son empreinte aux plus petits objets.

Outre les Savans, que nous venons de nommer, qui ont bien voulu nous consacrer leurs veilles pendant plusieurs années, d'autres nous ont envoyé des Mémoires particuliers, pour lesquels nous leur devons des remerciemens.

M. DE SULZER, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, a publié en Allemand les premiers volumes d'une *Théorie générale des Beaux-Arts*. Un de ses confreres en a extrait & traduit d'excellens morceaux qu'il nous a envoyés. Sa modestie nous fait une loi de ne le point nommer; mais elle ne nous dispense pas de dire que cet essai de traduction donne une idée très-avantageuse de l'original.

D. CASBOIS, savant Bénédictin, Principal du Collège de Metz, Membre de la Société des Sciences & Arts de la même ville, a fait les articles BAROMETRE, THERMOMETRE, TUYAUX CAPILLAIRES.

Nous ignorons le nom de la personne qui nous a fait parvenir les articles INDIGO, LÉOGANE, & quelques autres moins considérables, mais aussi précieux par les observations utiles qu'ils contiennent.

Nous devons à M. CADET, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des additions importantes aux mots BILE & BORAX.

L'article BAGNE est de M. CHOQUET, Ingénieur de la Marine à Brest, ainsi que les belles planches qui l'accompagnent. Le Bagne de Brest est son ouvrage, & célèbre mieux la gloire de son Auteur, que nous ne le pourrions faire.

M. CHABROL, Chirurgien de l'École du Génie à Méziers, nous a envoyé de bonnes observations concernant son Art qu'il exerce avec distinction.

L'article ALLAITEMENT est de M. GRUNWALD, Médecin, qui continue avec succès la *Gazette Salulaire*.

M. LA FOSSE a fait l'article HYPPIATRIQUE, où il a rassemblé la substance des connoissances répandues dans son grand *Traité d'Hyppiatrique*, & dans son excellent *Diétionnaire* de la même Science, qui vient de paroître.

La partie des *Arts* & des *Métiers* a été soigneusement revue & supplée. On trouvera ici plusieurs Arts & Métiers omis dans l'*Encyclopédie*, & des additions considérables à d'autres qui y sont traités beaucoup trop superficiellement. Voyez BRIQUETIER, CIRE, CHAUFOURNIER, COLLE FORTE, CORDONNIER, COUTURIERE, COUVREUR, DOREUR SUR CUIR, LINGERE, MARCHANDE DE MODES, PIPE, PORCELAIN, VERMICELIER, &c. & beaucoup d'autres articles dépendans de ceux-là.

Enfin ce *Supplément* contient plus de six mille corrections pour le *Diétionnaire Encyclopédique*. Nous en avons tiré plusieurs des *Lettres sur l'Encyclopédie*, & nous en faisons honneur à l'Auteur en citant son Ouvrage. En adoptant ses observations, lorsqu'elles nous paroissent justes, nous n'avons garde d'adopter la critique qui les dépare & qui porte quelquefois à faux.

CE simple énoncé des noms & du travail des Savans qui ont concouru, avec autant de zele que d'habileté, à cette entreprise littéraire, nous dispense d'entrer dans de plus grands détails. Puisse cet Ouvrage, en répandant la lumière des Sciences dans les esprits; étendre sur les cœurs l'empire de la Vertu!

EXPLICATION des lettres & autres marques qui sont à la tête ou à la fin de chaque Article.

CHACQUE Auteur devant répondre de ses Articles, il est nécessaire qu'il y soit ou nommé ou désigné. Ceux qui ne sont point nommés, sont désignés par les lettres suivantes.

M. COURTEPÉE,	(C.)	M. DE LA ROZIERE,	(M. D. L. R.)
M. DE PAUW,	(D. P.)	M. MARET,	(M. M.)
M. ENGEL,	(E.)	M. MONTIGNY,	(M-Y.)
M. DE CASTILLON, fils,	(F. D. C.)	M. D'ALEMBERT,	(O)
M. GRUNWALD,	(G.)	M. le Marquis DE CONDORCET,	(o)
M. GASTELIER DE LA TOUR,	(G. D. L. T.)	Articles extraits du <i>Diétionnaire de Musique</i> de	
M. le Baron DE HALLER,	(H. D. G.)	M. J. J. ROUSSEAU,	(S.)
M. J. BERNOULLI,	(J. B.)	M. TURPIN,	(T-N.)
M. DE CASTILLON, pere,	(J. D. C.)	Auteurs qui ont désiré de garder l'anonyme,	(A.A.)
M. L. CASTILHON,	(L. C.)		

LES Articles à la fin desquels on trouve la marque ou les lettres suivantes :

(+) (B. C.) (C. C.) (D.) (D' A.) (D. F.) (D. G.) (G. M.) (H.) (H. D. P.) (J.) (P.) (P. B.) (T.) (T. D. G.) (V. A. L.)

sont tirés des éditions étrangères de l'*Encyclopédie*; mais on y a fait quelques changemens, retranchemens & additions. Comme les Savans qu'elles désignent ne se sont point fait connoître, nous sommes dans l'impossibilité de les nommer. Nous nous contenterons de dire que ces Articles nous ayant paru bien faits, intéressans, propres à contribuer au progrès des Sciences & des Arts, nous avons jugé à propos de les faire passer dans ce *Supplément*.

Les Articles qui n'ont point de lettres à la fin, & ceux qui ont une étoile au commencement, sont de l'Éditeur. Il a fait les premiers comme étant un des Auteurs de cet Ouvrage; il a suppléé les autres comme Éditeur.

La marque § en tête d'un Article, annonce que c'est une simple addition ou correction à l'Article qui se trouve sous le même mot dans le *Diétionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers*.

CE *Supplément* est composé de quatre volumes de Discours & d'un volume de Planches. Le prix de chaque volume de Discours est de 24 liv. & celui du volume de Planches de 48 liv. On paie, en recevant le premier & le second, qui paroissent actuellement, 60 liv. dont 12 liv. à valoir sur le volume de Planches. On recevra le troisieme en Décembre 1776, en payant 24 livres; & le quatrieme avec le volume de Planches en Juillet 1777, en payant 60 liv.



A



, f. m. (*Gramm.*) est la première lettre de l'alphabet dans toutes les langues connues, si l'on en excepte l'éthiopique, où il n'est que la treizième.

A & Ω, voyez ALPHA & OMÉGA dans ce Supplément.

A, (*Antiq.*) Cette lettre est une abréviation qui se trouve fréquemment dans l'histoire & sur les monumens anciens, soit seule avec un point ou sans point, soit double ou triple, soit accompagnée de quelques autres lettres. En voici quelques significations omises dans les articles A (*Numismatique ou Monétaire*) & A (*Lapidaire*) du *Dictionnaire des Sciences*, &c.

A seul signifie *Aulus*, *Aula*, noms propres; ou *Augustalis*, Impérial; *annus*, année; *argentum*, argent; *aurum*, or; *ager*, champ; *amicus*, *amica*, ami, amie; *anima*, ame; *album*, registre; *as*, monnaie, argent; *ararium*, trésor public; *ades*, maison, temple; *œdilis*, *œdilitas*, édile, édilité.

AA double, pour *Augustales*, de la maison de l'empereur; ou *aurum & argentum*, or & argent; *apud agrum*, dans le champ.

Miles A ou *Al*, pour *miles alæ*, soldat d'une des ailes de l'armée, quoique *Isidore* prétende que *miles A* signifie un jeune soldat.

A. B. V. *à bono viro*, par un homme de bien.

A. G. *animo grato*, par reconnaissance; ou *Aulus Gellius*, nom propre.

A. K. *ante kalendas*, avant les calendes.

A. P. M. *amico posuit monumentum*, a élevé ce tombeau à son ami. *Dict. abrégé d'Antiq.* par E. J. Monchablon.

AB. ABN. &c. Voyez l'article ABRÉVIATION, *Dict. des Sciences*, &c. *Suppl.*

A, (*Musique.*) cette lettre majuscule écrite sur l'enveloppe d'une partie de musique, ou sur la partie même, indique la haute-contre (*alto*). Lorsque dans le courant de la basse-continue (B. C.) d'une pièce de chant à plusieurs parties, on trouve la lettre A, elle indique que la haute-contre chante seule. (*F. D. C.*)

AA

* AA, (*Géogr.*) ce nom qui, selon *Hésyche*, signifioit anciennement un amas d'eaux, est commun à plusieurs rivières peu considérables. Il est parlé dans le *Dictionnaire des Sciences*, d'une rivière de France de ce nom, en latin *Agnio*. Il faut y ajouter les suivantes qui sont dans les Pays-bas, en Suisse & en Allemagne.

AA ou AADE, petite rivière du Brabant Hollandois, qui a sa source aux confins du pays de Liege & de la Gueldre, arrose la ville d'Helmont, se grossit des

Tome I.

AA

eaux de plusieurs ruisseaux, & va se jeter dans le Dommel au-dessous de Bois-le-Duc.

AA, deux petites rivières des Provinces-unies, qui sortent du marais Bourtang, au pays de Drente. Après avoir coulé séparément vers le nord, elles se joignent dans le Westerwold, où elles prennent le nom de *Wester-wold-Aa*, & vont se décharger dans le golfe de Dollaert, vers les confins du comté d'Emden. Avant leur jonction, la plus occidentale se nomme *Mussel-Aa*, & la plus orientale *Ruten-Aa*.

AA & HAVELTER-AA, petite rivière de l'Overysfel, coule dans le comté de Drente où elle prend sa source, baigne la petite ville de Meppen, & se joint au Wecht à Swarte-Sluis, un peu au-dessus de son embouchure dans le Zuyder-zée.

AA, autre petite rivière de l'Overysfel qui baigne la ville de Zivol & se décharge dans le Wecht, un peu au-dessous de la même ville.

AA & NIEUWE-AA, petite rivière des Provinces-unies, qui coule dans l'Overysfel, baigne Steenwick où elle change de nom, pour prendre celui de *Steenwicker-Aa*, se partage ensuite en deux branches dont la plus méridionale est appelée *Old-Aa*: elles se jettent l'une & l'autre dans le lac de Gieter, pour aller se décharger avec lui dans le Zuyder-zée près de Blockzyl.

AA, ALPHA ou ALPH, rivière de Suisse, qui a sa source au mont Brenner dans le comté d'Underwald, qu'elle traverse du sud au nord, & va jeter ses eaux dans le lac de Lucerne où elle forme un petit golfe nommé *Alph-zée* ou la mer d'Alph.

AA, autre rivière de Suisse, qui sort d'une montagne au nord-ouest de la ville de Lucerne, coule vers le septentrion, forme deux petits lacs dans son cours, arrose la ville de Lentzbourg, & va se perdre peu après dans la rivière d'Aar entre Aarbourg & Bruck, à deux lieues au-dessus de cette dernière ville.

AA, troisième rivière de ce nom dans la Suisse, au canton de Zurich, où elle arrose la ville de Gruningen, au midi de laquelle elle a sa source, & va se jeter dans le lac appelé *Greiffen-zée*.

AA ou VELICER-AA, rivière d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, qui a sa source auprès de Velen dans l'évêché de Munster, baigne les petites villes de Gemen, Borcken & Bockholt, & va se rendre dans l'Yssel, entre Anholt & Ulst au comté de Zutphen.

AA ou ALTE-AA, autre rivière de Westphalie, dans l'évêché de Munster, prend sa source un peu au-dessus d'Aahus, baigne cette ville, puis celle de Goer au pays de Twente, & va se joindre au Wecht un peu au-dessous de la ville d'Ommen dans le pays de Sallant.

AA, autre rivière de la Westphalie, prend sa source dans le comté de Steinfort, traverse ce comté dans

A

sa longueur, en baigne la capitale & se réunit au Wecht, vers les confins du comté de Bentheim.

AA, autre rivière de Westphalie, qui a sa source à l'ouest de Munster, arrose cette ville & va se perdre dans l'Ems, vis-à-vis de Greven.

AA, cinquième rivière de ce nom, dans le cercle de Westphalie, a sa source dans le comté de la Lippe, passe à Dethmold, puis à Hervorden, joint ses eaux à celles de la Bege pour se jeter avec elle dans le Weser, à trois lieues au-dessus de Minden. Il est bon de remarquer ici que Sanfon, dans ses grandes cartes, lui donne le nom de *Wehra*.

* AAGGI-DOGII, (*Géogr.*) montagne de l'Amasie en Turquie, sur les frontières de Perse. Elle est fort haute & fort rude à monter; les passages en sont étroits: c'est pourtant par-là que passent les caravanes qui vont de Constantinople à Hispahan.

* AAGGI-SOU, (*Géogr.*) rivière de Perse, qui descend des montagnes voisines de la mer Caspienne, & va se perdre dans le lac Roumi à environ treize lieues de Tauris. Ses eaux sont d'une très-mauvaise qualité; c'est peut-être pourquoi il ne s'y trouve aucune sorte de poisson.

* AAG-HOLM, (*Géogr.*) autrement l'ISLE D'AAG, petite île de la côte de Norwege, à l'opposite d'une autre petite île nommée Aan-Sire. *Lat. 58. 6.*

* AAHUS, (*Géogr.*) comté dans le cercle de Westphalie, borné au nord par le pays de Twente; au levant par ceux de Horstmar & de Dulmen; au midi par le comté de la Lippe, & au couchant par le district de Bockholt, le comté de Zulphen & le pays de Borckelo. La capitale de ce comté en porte le nom.

* AAIN-CHARIN, (*Géogr.*) village de la Judée, à deux lieues de Jérusalem. Il tire son nom de la fontaine de Nephtoa qui en est proche. Ce lieu est remarquable par les ruines d'une ville de la Tribu de Juda, dont on ne fait pas le nom; par les débris d'une église & d'un monastère qui, selon la tradition populaire, étoient bâtis au même endroit où étoit la maison de Zacharie & d'Elisabeth, & où l'on montre encore une grotte fort fréquentée par les Pèlerins, parce qu'ils croient que la Sainte Vierge y prononça le *Magnificat*; enfin par le couvent de Saint-Jean qui a une belle église dont l'autel magnifique est, dit-on, bâti sur l'endroit même où naquit S. Jean-Baptiste.

* AAIN-EL-GINUM, (*Géogr. anc. Hist. de l'Idol.*) c'est-à-dire la fontaine des Idoles, ville ancienne d'Afrique, dans la province de Chaus, au royaume de Fez. Elle étoit située dans une plaine entre plusieurs montagnes, sur le passage par lequel on va de Soffroi en Numidie. La tradition rapporte que les Africains encore idolâtres avoient aux environs de cette ville, auprès d'une fontaine, un temple où les personnes des deux sexes célébroient en certains temps des fêtes nocturnes, où les femmes s'abandonnoient dans l'obscurité aux hommes que le hazard leur donnoit, & que les enfans nés de ce commerce, réputé sacré, étoient élevés par les prêtres de ce temple. C'est pourquoi celles qui y avoient passé la nuit n'approchoient point de leurs maris de toute l'année. Les Mahométans ont détruit ce temple. *Long. 14. 10. lat. sept. 32. 50.* suivant Ortelius qui, dans l'Atlas de Blaeu, nomme cette ville *Manlisnana*.

* AAIN-MARIAM, (*Géogr.*) ou la fontaine de Marie, ainsi nommée parce que l'on dit que la Vierge-Marie y alloit puiser de l'eau lorsqu'elle demouroit à Jérusalem. Elle est à deux cens pas du réservoir de Siloé, sous une voûte du mont Moria, d'où elle coule par un conduit souterrain. Les Mahométans vont s'y laver par dévotion.

* AAIN-TOGIAR, (*Géogr.*) ou la fontaine des Marchands, nom que les Arabes donnent aujourd'hui aux ruines d'une grande ville dans la Tribu de Zabulon,

à une lieue du Tabor vers l'orient, sur lesquelles s'élevent une trentaine de maisons servant de retraite à des marchands qui s'y rendent pour y vendre diverses denrées & sur-tout des bestiaux. Au milieu de ces maisons il y a une belle fontaine. Ce lieu est le passage des caravanes qui vont & viennent d'Égypte & de Jérusalem à Damas; & tous les passans, Juifs, Chrétiens & Turcs, y paient un tribut qui revient à vingt sols de France.

AAL, f. m. (*Histoire Nat. Botaniq.*) genre de plante peu connu, & dont il n'est fait mention dans aucun autre ouvrage que dans l'herbier de Rumphe. Cet auteur en distingue deux espèces, dont il donne la description sans figures, au chapitre 51^e. de son troisième volume des plantes d'Amboine, page 207.

Première espèce, AAL.

La première espèce, que Rumphe appelle *aalius angustifolia*, aal à feuilles étroites, est un arbre de moyenne grandeur, dont le tronc, qui a depuis neuf pouces jusqu'à un pied de diamètre, est partagé en nombre de branches courtes qui lui forment une cime épaisse & arrondie. Son écorce est brune, lisse, comme hérissée, non pas d'épines, mais de tubercules obtus assez fréquens vers l'origine des branches. Ces branches sont couvertes de feuilles alternes rapprochées comme par faisceaux, & comparables à celles du bilimbi ou du pistachier, c'est-à-dire, pinnées ou rangées en ailerons avec une impaire, de figure elliptique, longues d'un pouce & demi à deux pouces, lisses, molles au toucher, verd foncé dessus, avec quelques nervures blanches, & glauques ou verd de mer en dessous.

De l'aisselle de chaque feuille sortent plusieurs boutons verts de fleurs qui toutes avortent, excepté une seule, laquelle par-là semble être femelle pendant que les autres sont mâles. Cette fleur est composée d'un petit calice entier, sans découpures, en forme de soucoupe, d'abord verd de pomme, ensuite rougeâtre, au centre duquel s'élève un grain, c'est-à-dire, un disque en forme de pois, d'un beau rouge, un peu applati ou déprimé, & creusé d'une petite cavité en forme d'ombilic. C'est autour de ce disque que sont placées circulairement huit à dix graines noires, triangulaires, nues, assez semblables à celles de l'oseille, ou mieux encore à des portions de sphère.

Cet arbre, vu de loin, présente un coup-d'œil assez agréable, & par sa forme élégante & par la couleur rouge du disque de ses fleurs qui, persistant jusqu'à la maturité des fruits, se fait remarquer à travers la verdure de ses feuilles. Celles-ci noircissent en se séchant: elles sont sujettes à être rongées par des fourmis noires qui se rendent fréquemment sur cet arbre.

Qualités. L'écorce de l'aal est assez épaisse, succulente, & d'un beau rouge au-dedans; elle a une faveur peu agréable ainsi que ses feuilles.

Usages. L'aubier de son bois est blanc, le cœur en est purpurin, assez solide, mais de peu de durée; on s'en sert néanmoins pour faire des montans aux portes des maisons à Amboine.

Deuxième espèce, MAHUMAHA.

L'aal à larges feuilles, nommé par Rumphe *aalius latifolia*, diffère du premier en ce que ses feuilles sont deux à trois fois plus longues; ses fleurs n'ont pas le calice en soucoupe, & ses graines sont communément arrondies & non triangulaires. Son écorce est plus épaisse, plus succulente, & d'un rouge plus pâle, ainsi que son bois.

La première espèce se plaît au milieu des arbrisseaux sur le rivage de la mer, au lieu que celle-ci ne se trouve que dans les forêts avancées dans le continent.

Le nom sous lequel ces deux arbres sont connus à Amboine est celui de *aal*. L'espece à larges feuilles s'appelle *zomboan - autan* en Malais; *eyhetu-er* à Amboine, & plus communément *mahumaha*, c'est-à-dire, épice du sagou, à cause de son usage.

Usages. On ne fait pas grand cas du *mahumaha* à Amboine, néanmoins on emploie son écorce pour donner au vin de sagou un goût aromatique avec un peu de couleur, en la faisant infuser dedans, au défaut des autres écorces qui sont ordinairement préférées pour cet effet.

Remarques. Par les caracteres indiqués dans la description de ces deux arbres, il est facile de voir qu'ils sont différens de tous ceux qui sont parvenus jusqu'ici à la connoissance des Botanistes, & qu'ils doivent former un genre voisin du *sagara* dans la famille des anones dont on sçait que la plupart des arbres ont l'écorce aromatique. (*M. ADANSON.*)

AALHEIDE, (*Géogr.*) grande étendue de terrain stérile en Dannemarck, dans la province de Jutland, entre Skine & Kolding. Si cet endroit est remarquable, c'est pour n'avoir encore pu être fertilisé comme les autres parties du Jutland, qui, toutes à-peu-près couvertes de bruyeres ou de marais, n'en récompensent pas moins par leur produit, l'industrie & le travail des habitans qui les cultivent. (*D. G.*)

***AAMA**, (*Géogr.*) province de Barbarie, à quinze journées de Tunis. L'entrée de cette province est une longue digue fort étroite, construite entre deux rivières nommées les mers de Pharaon, dont le sable mouvant couvre quelquefois la digue; ce qui la rend difficile à distinguer, & augmente le danger pour le voyageur.

***AANSIRE**, (*Géogr.*) petite île de la côte de Norwege, vis-à-vis de l'île d'Aagholm, au nord-ouest de l'embouchure du Lande - Wan, vers les 58^{d.} 7' de latitude septentrionale.

***AAR**, (*Géogr.*) île de la mer Baltique, appartenant au Dannemarck. Elle est peu considérable & n'a point de ville, mais seulement quelques villages. Elle se trouve entre les îles de Fune, de Langerland & d'Alfen.

***AARACK**, (*Géogr.*) ville de Perse, placée dans l'Irannie par Duval.

***AARASSO**, (*Géogr.*) ancienne ville d'Asie, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie sur la Méditerranée.

***AARDALFFIOERD**, en latin *Sinus Aardalius*, (*Géogr.*) golfe de l'océan septentrional, sur les côtes du gouvernement de Berghen, en Norwege.

AARON, (*Hist. sacr.*) premier grand-prêtre des Juifs, fils d'Amram & de Jocabed, de la tribu de Lévi, naquit en Egypte trois ans avant Moïse son frere, l'an du monde 2430, & avant Jésus-Christ 1574, suivant l'ère vulgaire. Ceux qui veulent donner quelque signification particulière au nom d'Aaron, le tirent d'un mot chaldaique qui signifie *élever*, & le traduisent par *montagne* ou *montagnard* (*mons sive montanus*) ou même par *montagne forte*. Quoi qu'il en soit, Moïse ayant été choisi de Dieu pour délivrer les Israélites de la servitude d'Egypte, Aaron le seconda dans l'exécution de ce grand dessein, l'accompagna par-tout, & eut beaucoup de part à tout ce qu'il fit pour cette délivrance. Comme Moïse étoit bègue, Aaron portoit pour lui la parole, soit au peuple, soit au roi Pharaon: aussi l'écriture l'appelle-t-elle le prophete de Moïse & son interprete. Sa verge miraculeuse opéra quantité de merveilles en Egypte. Après le passage de la mer Rouge, Aaron fut désigné de Dieu pour être souverain sacrificateur des Juifs, lui & ses fils à perpétuité. Lorsque les Israélites furent nourris de manne dans le désert, il en recueillit dans un vase qu'il mit depuis dans le tabernacle. Les Ama-

licites attaquèrent les Hébreux: pendant que Josué les combattoit, Aaron foutint avec Hur les mains de Moïse élevées en haut pour le succès de la bataille. Moïse étoit sur le sommet du mont Sinai pour recevoir la loi du Seigneur, le peuple ennuyé de sa longue absence s'adressa tumultuairement à Aaron, & lui dit: Fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour ce Moïse qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qu'il est devenu. Aaron troublé sans doute & intimidé par la résolution de ce peuple mutiné, eut la criminelle complaisance de se rendre à ses cris. Il dit aux Israélites de lui apporter leurs boucles d'oreilles, celles de leurs femmes & de leurs enfans, ce qu'ils firent; il les jeta en fonte & en forma un veau d'or, à l'imitation du bœuf Apis que les Egyptiens adoroient, & que la plupart des Hébreux avoient aussi adoré en Egypte. Moïse descendit de la montagne, & transporté d'une sainte indignation, il reprocha au peuple son idolâtrie, & à Aaron sa coupable foiblesse. Celui-ci s'excusa en rejetant la faute sur les importunités du peuple, s'humilia devant le Seigneur, & Dieu lui conserva le sacerdoce. Après l'érection du tabernacle, Moïse le consacra avec l'onction sainte, & le revêtit de l'éphod & des autres ornemens de sa dignité. Ses quatre fils, Nadab, Abiu, Eléazar & Ithamar furent faits prêtres en même temps; mais bientôt les deux aînés, ayant voulu offrir l'encens avec un feu étranger, périrent par celui du ciel.

Cependant Aaron & Marie sa sœur, transportés d'une basse jalousie, murmurèrent contre Moïse. Marie fut frappée de lepre. Aaron reconnut son injustice, en demanda pardon & l'obtint avec la guérison de sa sœur. Coré voulut lui disputer la souveraine sacrificateure, sous prétexte qu'il étoit de la tribu de Lévi comme lui. Dieu confondit les prétentions de cet audacieux. Deux cens cinquante lévites, complices de Coré, eurent la hardiesse de vouloir offrir de leur chef l'encens au Seigneur; un feu subit sortit du tabernacle & consuma ces téméraires. Ce prodige terrible fait murmurer le peuple contre Moïse & Aaron; de nouvelles flammes s'élançant du sein de la terre & dévorèrent une partie des murmureurs, & le reste n'échappa à la vengeance du ciel, que par l'intercession d'Aaron. Enfin pour que le grand-prêtre ne rencontrât plus d'opposition dans l'exercice du sacerdoce, Dieu jugea à propos de lui en confirmer la possession par un nouveau miracle. Aaron & les chefs de chaque tribu reçurent ordre d'apporter chacun une verge d'amandier, avec leur nom écrit dessus. Ces verges devoient être mises dans le tabernacle, & y rester jusqu'au lendemain, la souveraine sacrificateure devant être déferée à celui dont la verge auroit éprouvé quelque changement miraculeux. La chose ayant été exécutée, la verge d'Aaron se trouva, le matin du jour suivant, couverte de feuilles, de boutons & d'amandes. Depuis ce moment, Aaron exerça paisiblement sa charge. Il n'entra point dans la terre promise, parce qu'il avoit participé à la méfiance que Moïse témoigna lorsque le Seigneur lui dit de frapper le rocher à Cadès pour en faire jaillir une source d'eau. Aaron avoit épousé Elisabeth, fille d'Aminadab, de la tribu de Juda, dont il eut les quatre fils dont j'ai parlé ci-dessus. Les deux derniers continuerent la race des grands-prêtres en Israël. Aaron reçut ordre de Dieu de se dépouiller de son vivant de sa dignité & des habits sacerdotaux, pour en revêtir Eléazar son fils, désigné son successeur; ce qu'il fit en présence de tout le peuple, avec beaucoup de solennité, sur la montagne de Hor, au pied de laquelle les Hébreux étoient campés à Mosera; puis il mourut, âgé de cent-vingt-trois ans, au premier jour du cinquième mois de la quarantième année après la sortie d'Egypte. *Exod. chap. v. vij. & suiv.*

Levit. chap. ix. &c. Nomb. chap. xvj. &c. Deuteron. chap. x. Flav. Jos. Ant. Jud. liv. II. III. & IV.

L'auteur de l'Ecclésiastique fait l'éloge d'Aaron à peu-près en ces termes: «Le Seigneur a élevé Aaron » frere de Moÿse, & a fait avec lui une alliance » éternelle. Il lui a donné le sacerdoce de son » peuple, & l'a comblé de bonheur & de gloire. Il » l'a ceint d'une ceinture d'honneur, l'a revêtu d'une » robe de gloire, & l'a couronné de vertu & de » majesté. Il lui a donné la robe traînante & l'éphod: » il a mis autour de cette robe un grand nombre de » sonnettes d'or, pour annoncer la marche aux en- » fans de son peuple. Il lui a donné un vêtement saint, » tissu d'or & de pourpre, garni de douze pierres » gravées par un excellent lapidaire, pour lui rap- » peller le souvenir des douze tribus d'Israël. Une » couronne d'or étoit sur sa tiare, & sur cette cou- » ronne la sainteté du Seigneur, sa gloire & sa gran- » deur. Jamais il n'y eut de vêtement si magnifique » que celui du grand-prêtre Aaron; nul étranger ne » s'en est revêtu. Cet honneur a été réservé à ses fils » & aux enfans de ses fils, dans la suite des âges. Ses » sacrifices étoient consumés par le feu deux fois par » jour. Moÿse le consacra, & lui donna l'onction » sainte qui fut comme le gage de l'alliance que Dieu » fit avec lui & avec sa postérité, pour exercer le » sacerdoce. Il le choisit entre tous les vivans pour » lui offrir les sacrifices, l'encens & la bonne odeur, » le rendre propice à son peuple, faire observer ses » préceptes, ses volontés & son alliance; enseigner » à Jacob ses ordonnances, & donner à Israël l'intel- » ligence de la loi. Les envieux se sont élevés contre » lui dans le désert; les complices de Dathan & d'A- » biron, & la faction furieuse de Coré ont été jaloux » de son élévation. Le Seigneur les vit, & le feu de » sa colere les dévora. Dieu augmenta encore la » gloire d'Aaron, en lui donnant pour héritage les » prémices des fruits de la terre, & les sacrifices » offerts au Seigneur. Mais il ne doit point hériter de » la terre des nations, parce que le Seigneur est lui- » même son héritage ». *Ecclés. chap. xlv. v. 7 & suiv.*

L'Apôtre S. Paul fait la comparaison du sacer- doce d'Aaron avec celui de Jésus-Christ & de la loi nouvelle, pour faire voir la supériorité du sacerdoce nouveau sur l'ancien. *Epître aux Hébreux, chap. v. -x.*

«Ceux qui ont recherché avec plus de soïn les » rapports de ressemblance que l'histoire sacrée » fournit, comparée avec la fable, remarquent plu- » sieurs traits de conformité entre Aaron & Mercure. » Ce faux dieu étoit, dit-on, Egyptien, enfant du » Nil, pasteur, dieu des pasteurs, des voyageurs & » des marchands, messager & interprete des dieux: » on le dépeint avec une verge miraculeuse, entor- » tillée de serpens; on lui attribue une science ex- » traordinaire, le don de prédire l'avenir & d'inter- » prêter les songes; on l'adore comme le dieu des che- » mins, des maisons, des voleurs, des joueurs d'instru- » mens; on lui attribue l'invention de la lyre.

» Aaron étoit né en Egypte, avoit fait, comme ses » peres, le métier de pasteur; étoit avec Moÿse son » frere à la tête du peuple d'Israël, qui étoit une » nation de voyageurs dans le désert. Il fut établi par » Dieu même pour être la langue & l'interprete de » Moÿse, & le messager de Dieu envers Pharaon » & les Egyptiens. Le caducée de Mercure environné » de serpens, désigne la verge miraculeuse qu'Aaron » jeta devant Pharaon, & qui fut changée en fer- » pent. Ce caducée, miraculeux instrument de mille » merveilles, ne représente qu'imparfaitement le » nombre des miracles opérés dans l'Egypte & dans » le désert, par le moyen de la verge de Moÿse, » que ce législateur mit entre les mains de son frere.

» Les dons de science & de prophétie attribués à » Mercure sont le symbole des faveurs que Dieu » avoit faites à Aaron, & qu'il communiqua même » à ses successeurs dans le souverain pontificat, à qui » il accorda le privilege de porter l'urim & thum- » mim, qui étoit comme un oracle toujours présent » dans Israël. La lyre, la flûte, les instrumens de » musique, les trompettes sacrées étoient le partage » des prêtres & des lévites Israélites. Il étoit ré- » servé à eux seuls de s'en servir dans le temple & » dans les assemblées de religion. Le vol prétendu » que les Hébreux, prêts à se mettre en voyage, » firent aux Egyptiens de ce qu'ils avoient de plus pré- » cieux, a pu contribuer à confondre Aaron avec » Mercure, le dieu des chemins & des voleurs. Mer- » cure conduit les morts aux enfers, & les en tire » quand il plaît aux dieux. Aaron & Moÿse con- » duisirent les Hébreux dans le lit de la mer Rouge, » & les en tirerent miraculeusement comme du tom- » beau. Coré, Dathan & Abiron, engloutis dans la » terre avec toute leur faction, à l'occasion de leur » révolte contre Aaron, peuvent encore avoir occa- » sionné ce qu'on dit de Mercure. Enfin Mercure, » dieu de l'éloquence, est figuré par Aaron dont il » est dit: *Je fais qu'Aaron votre frere est homme élo- » quent, il viendra au-devant de vous, parlez-lui, & » mettez mes paroles dans sa bouche: je serai dans votre » bouche & dans la sienne, il parlera avec vous au » peuple, & il sera votre bouche, ou votre interprete.* » (*Exod. iv. 14, 15, 16*). Calmet, *Dict. de la Bible, au mot AARON.*

AARON, (*Iconol. Antiq.*) est représenté habillé en grand-prêtre, couvert d'une tiare, espece de bonnet rond & élevé, tenant en main un encensoir ou une baguette.

AARON-RASHID, (*Hist. des Arabes.*) vingt-cin- quieme Calife. Aaron, plus connu sous le nom de Raf- hid, étoit fils de Mahadi, calife Abbasside. Son pere, qui démêla la supériorité de ses talens, le déclara son successeur au préjudice de son fils aîné, l'an de l'hégire cent soixante-dix; mais Aaron respectant le droit de la nature, refusa une dignité qu'il regardoit comme une usurpation, & se trouvant auprès de son pere au moment de sa mort, il obligea tous les grands à prêter serment de fidélité à son frere Hahi-Musa. Le nouveau calife fut insensible à un si grand bienfait. Plus Aaron avoit été généreux, plus il parut redou- table. Les tyrans croient avoir tout à craindre de ceux dont la modération est une censure de leurs mœurs. Musa, pour éloigner du trône son frere, déclara son fils héritier du califat: c'étoit un attentat contre la loi qui déféroit le sceptre au plus âgé de la famille. Cette injustice scandalisa tous les zelés mu- sulmans. Musa crut devoir étouffer tous les murmu- res dans le sang de son frere & de ses partisans, & donna l'ordre de les étrangler. La mere de ces deux princes, irritée contre son aîné qui la laissoit languir sans pouvoir, résolut de s'en défaire, & son dessein fut exécuté le jour même qu'Aaron devoit être étranglé. Les habitans de Bagdat proclamerent aussitôt Aaron qui signala les premiers jours de son regne par une victoire sur les Grecs commandés par Dio- gene. La flotte des chrétiens fut aussi coulée à fond, avec les troupes de débarquement qu'elle portoit pour faire la conquête de l'isle de Chypre. Ce furent là les préludes de son regne triomphant. Les Alides ex- citerent de nouveaux troubles. Le chef de cette fa- mille se fit proclamer calife: tous les dévots se ran- gerent sous ses enseignes, & reconnurent pour maître le descendant de leur prophete; mais comme ils étoient plus propres à prier qu'à combattre, leur chef sentit le danger de son entreprise; & séduit par les promesses du général d'Aaron, il désarma, & se rendit à des conditions honorables. On dit qu'étant

arrivé à Bagdat, il fut décapité, au lieu d'y jouir de la considération qu'on lui avoit fait espérer. D'autres assurent qu'il y fut traité honorablement; & cette assertion est d'autant plus probable, qu'Aaron fut le prince le plus généreux de son siècle: & puisqu'il laissa vivre dix-huit enfans mâles qui survécurent à ce prince Alide, il est à présumer qu'il épargna le pere.

Nicephore, à son avènement à l'empire de Constantinople, lui écrivit une lettre insolente, pour le sommer de lui restituer les tributs qu'il avoit exigés de l'impératrice Irene. Le calife au lieu de lui répondre, se mit à la tête d'une nombreuse armée, dévasta tous les lieux de son passage; & après s'être emparé d'Héraclée, il s'avança jusqu'aux portes de Constantinople. Nicephore étonné de ses progrès rapides, détourna le fléau dont il alloit être frappé, en achetant la paix par un nouvel impôt beaucoup plus considérable que le premier. Cet empereur lui envoya de riches présens, & entr'autres plusieurs épées dont le calife fit l'essai en présence des ambassadeurs Grecs; il les coupa toutes avec son cimeterre; & alors se tournant vers les ambassadeurs, il leur dit: Rapportez à votre maître ce que vous venez de voir, pour le convaincre que ses armes ne résisteront jamais aux miennes. Je pourrois encore lui faire don de mon cimeterre; mais il lui faudroit mon bras pour s'en servir. Du tumulte de son camp il présidoit à la police des provinces. Despote sans être tyran, il déposoit sur le moindre soupçon les gouverneurs, qui recevoient leurs arrêts sans murmurer. Il n'accordoit rien à l'importunité de la sollicitation; & plein de discernement dans le choix de ses agens, il falloit être digne des places pour les occuper. Il confia le gouvernement de l'Afrique occidentale à Ibrahim, fils d'Aglab; & ce fut l'origine de la dynastie des Aglabetes qui, sous les regnes suivans, se rendit independante.

Aaron fit servir la religion à la politique; & persuadé qu'on réussit mieux à captiver les hommes en caressant leurs préjugés qu'en éclairant leur raison, il s'assujettit à toutes les pratiques qui semblent ne convenir qu'à des hommes crédules & bornés. Il consulta les docteurs pour savoir s'il pouvoit se dispenser de faire à pied le pèlerinage de la Meque; ils prononcèrent gravement que c'étoit une obligation qu'il s'étoit imposée par un vœu. Docile à leur décision, il fit de grands préparatifs pour annoblir cette cérémonie. Sa marche ressembloit à une pompe triomphale: les peuples s'empressoient en foule sur son passage, tous les chemins étoient couverts de riches tapis, & la terre sembloit par-tout produire des parfums & des fleurs. Il fit pendant sa vie ce pèlerinage neuf fois, & toujours avec la même magnificence. Cet exemple devenoit une obligation pour ses successeurs; mais ne voulant pas le faire avec moins d'éclat, ils aimèrent mieux se dispenser de ce pèlerinage, que d'épuiser leurs trésors par un faste inutile. Les califes étoient toujours en guerre avec les empereurs de Constantinople, & les traités étoient enfreints aussitôt que jurés. Aaron, pour se ménager l'alliance de Charlemagne, lui envoya de magnifiques présens, & un ambassadeur qui fut reçu avec de grandes distinctions entre Verceil & Yvrée. Tandis qu'il s'occupoit des prospérités de son peuple, un fameux rébelle fit soulever le Khorasan. Le calife s'y transporta avec une puissante armée. La mort l'enleva sur sa route à l'âge de quarante-six ans, dont il avoit régné vingt-trois. Il mourut l'an de l'hégire 193, emportant dans le tombeau l'amour & les regrets de son peuple. Ce calife étoit d'une taille haute & régulière, sa démarche étoit majestueuse, sa physionomie intéressante étoit l'image de son ame tendre & compatissante: doux & affable avec dignité,

il inspiroit également le respect & la confiance. Quoiqu'il s'élevât au-dessus des préjugés populaires, il se livroit par politique à des faillies de dévotion qui sembloient le rapprocher des hommes vulgaires. Il consacroit plusieurs heures de la journée à la priere, qu'il faisoit avec des inclinations bizarres qui plaisent toujours à la multitude. Libéral envers les pauvres, il leur faisoit distribuer chaque jour mille drachmes. Quoiqu'il se plût à toutes les pratiques minutieuses de la religion, son esprit s'élevoit aux plus grandes choses. Ami de tous les arts, il les cultivoit avec succès, sa cour rassembloit les savans de toutes les nations: il avoit un amour de prédilection pour les poètes, & il excelloit lui-même à faire des vers. Toutes les fois qu'il marchoit à quelque expédition, il se faisoit accompagner de cent hommes de lettres, avec lesquels il se délassoit de la fatigue des affaires. Ennemi de la flatterie, il souffroit qu'on lui parlât avec liberté. Un jour qu'il se faisoit expliquer un passage de Malec sur les devoirs de l'homme, il ordonna de fermer la porte de la chambre, pour n'être point interrompu dans cette lecture. Le docteur chargé de faire l'explication, lui dit: Ordonnez plutôt d'ouvrir toutes les portes. La lecture est inutile aux princes, si leurs peuples n'en profitent avec eux; maxime bien opposée à la politique barbare de laisser croupir les peuples dans une ignorance brutale, sous prétexte de les tenir dans une humiliante dépendance. Un jour que ce calife marchoit à la tête de son armée, une femme lui porta ses plaintes contre des soldats qui avoient pillé ses possessions. Aaron lui répond: N'as-tu pas lu dans l'Alcoran que les princes désolent tous les lieux par où passent leurs armées. La femme lui répliqua: J'ai lu dans le même livre que les maisons des princes seront détruites à cause de leurs injustices. Le calife ne fut point scandalisé de cette réponse hardie, & il ordonna de réparer le dommage. Ce fut sous son regne que parut à Bagdat un fou qui s'imaginait être Dieu. Aaron voulant examiner par lui-même s'il étoit imposteur ou réellement fou, le fit venir à sa cour, & lui dit: On me présenta l'autre jour un imposteur qui contrefaisoit le fou, & qui vouloit passer pour l'envoyé de Dieu: je crus devoir le punir de son audace sacrilege, j'ordonnai de lui faire son procès, & il fut condamné à perdre la tête. Le fou lui répondit: Calife, vous vous êtes comporté comme le plus fidele de mes serviteurs; je n'avois point accordé le don de prophétie à ce misérable, & il n'avoit aucune mission de ma part. Cette réponse fit connoître qu'il étoit véritablement fou, & le calife lui témoigna beaucoup de vénération. Les Musulmans ont pour principe que celui dont la raison est égarée, ne dit jamais rien que de vrai, parce que c'est Dieu qui parle en lui; ainsi ils le réverent comme le sanctuaire de la divinité. C'est par cette persuasion que s'est établi le proverbe que les fols & les enfans prophétisent. (T-N.)

AATENARCHEDDE, f. m. (*Hist. Nat. Botan.*) nom Malabaré d'une espece d'arbrisseau du genre du mandarou, dans la famille des plantes légumineuses. Nous ne le connoissons que par Plukenet, qui le décrit très-brièvement sous le nom de *mandarou maderaspatense, foliis firmioribus, parvis, bisulcis, glabrisque splendens, ad surcutum densius stipatis*; c'est-à-dire, mandarou de Madras, à petites feuilles fendues, plus fermes que dans les autres especes, plus lisses, plus luisantes, & plus rapprochées. Cet auteur en a donné une figure passable, mais incomplète, sans fleurs & sans fruits, à la planche 44 de sa *Phytographie*, n°. 6. M. Linné a appelé, après Plumier, du nom du célèbre botaniste Bauhin, *bauhinia* ce genre de plante auquel nous pensons qu'il faut rendre son ancien nom *mandarou*. (M. ADANSON.)

* AATTER, (*Géograph.*) contrée de l'Arabie

Heureuse, au royaume d'Yemen, sur la mer Rouge. Elle a pour capitale la ville d'Alkin. Ce pays, qui peut avoir sept journées de long sur quatre de large, est situé vers le dix-huitième degré de latitude septentrionale.

* AAVORA, f. m. (Botanique.) fruit d'un palmier fort haut & épineux, commun en Afrique & en Amérique. Il renferme une amande blanche à laquelle on attribue la vertu d'arrêter le flux de ventre lorsqu'on en mange une certaine quantité.

* AAZIR, (Géogr.) ville de l'Arabie Heureuse, suivant quelques Géographes qui la placent dans le pays de Baharim, à deux lieues nord-ouest de la ville d'Hamz.

A B

* ABA, (Géogr.) haute montagne de la grande Arménie, à douze milles de Symira aujourd'hui Erzerum. L'Euphrate y a sa source, selon Strabon, aussi-bien que l'Araxe. Cette montagne porte différents noms chez les auteurs, tant anciens que modernes, qui en ont parlé. Ils la nomment *Abos*, *Abus*, *Achos*, *Paryades*, *Paryadris*, *Pyradria*, *Capotes*, *Leprus*, *Garamas*, *Chielder*. Les habitans la nomment aujourd'hui *Caicol*. Strabon la place entre 75 & 77 degrés de longitude, & 43, 21 & 42 degrés de latitude septentrionale.

* ABAB, f. m. (Hist. moderne.) c'est le nom des matelots que le Turc leve dans son empire, lorsque les esclaves lui manquent pour le service de la marine. Vingt familles fournissent un *abab* qui est soudoyé par les dix-neuf dont il n'est pas. Sa paie est d'environ cinq cens livres par an.

* ABABA, (Géogr.) rivière de Thessalie. On croit que c'est le Pénée des anciens.

* ABABIL & ABABILO, f. m. (Religion Mahométane.) oiseau vrai ou fabuleux dont il est parlé dans la théologie mahométane.

* ABABRUPTO, (Littérature.) expression latine qui a passé dans notre langue, & y a conservé sa signification originelle, brusquement. On disoit autrefois *ababrupte*, qui signifioit la même chose.

* ABACA, (Géogr.) île d'Asie, l'une des Philippines.

§ ABACA, f. m. (Hist. Nat. Botanique.) nom corrompu qui ne se lit que dans le Dictionnaire du Commerce. On fait aujourd'hui que cette plante est une espèce de bananier, *musa*, appelée *coffo* dans les Indes, & particulièrement à l'île Ternate où on l'emploie pour faire du fil & des étoffes, comme l'on fait avec le chanvre en Europe. Voyez *COFFO*, Suppl. (M. ADANSON.)

* ABACARES, f. m. pl. (Géogr.) peuples de l'Amérique méridionale, peu connus, qui habitent les deux bords de la rivière de Madere. Leur pays est à 320 degrés de longitude, & 10 degrés de latitude septentrionale.

ABACATUAIA, f. m. (Hist. Nat. Ichthyologie.) poisson d'un nouveau genre, ainsi nommé au Brésil, au rapport de Marcgrave qui en fait une courte description dans son *Histoire du Brésil*, liv. IV. ch. 2. Jonston en donne, d'après cet auteur, une figure passable au n°. 2 de la Planche 37 de son *Histoire naturelle des poissons*. Les Portugais l'appellent *peix-gallo*, c'est-à-dire *poisson-coq*. Willoughby & Ray le décrivent sous le nom de *gallus marinus*, seu *faber indicus*; Artedi & M. Linné, sous celui de *zeus caudá bifurcá*. C'est par corruption que quelques auteurs écrivent *abucatuaja*.

Ce poisson a à-peu-près la grandeur & la forme aplatie de la limande & de la plie: la bouche petite, arrondie, sans dents: les yeux noirs, un de chaque côté, entourés d'un cercle argentin; cinq nageoires

dont une dorsale, une anale, c'est-à-dire, derrière l'anus, toutes deux prolongées jusqu'à la queue qui est fourchue, & deux pectorales de médiocre grandeur. Deux filets qui prennent leur origine sous le ventre, un peu au-devant des nageoires pectorales, & qui s'étendent jusqu'au bout de la queue, forment les deux nageoires ventrales, de sorte que ce poisson a sept nageoires en tout, comme les autres poissons de sa famille, quoique Marcgrave ne lui en attribue que cinq. Sa peau est lisse, unie, sans écailles, très-luisante, de couleur argentine, excepté les deux fils des nageoires pectorales & celui de la nageoire dorsale qui atteint, comme eux, jusqu'aux bouts de la queue; ces trois filets sont noirs. Cette dernière remarque de Marcgrave nous prouve que le premier rayon de la nageoire dorsale de ce poisson, qui est dessiné roide comme une épine dans la figure de Jonston, n'est qu'un filet très-souple. Ce poisson se mange au Brésil & a la chair d'un très-bon goût.

Remarque. On peut juger par cette description que l'*abacatuaja* fait un genre particulier de poisson qui doit être placé dans la famille des maquereaux près de la carangue, dont le nom est corrompu ou dérivé de celui d'*oarangal* que lui donnent les Nègres au Sénégal. Ce poisson a donc été rapporté contre nature, par Artedi & par M. Linné, son copiste, dans le genre du *zeus* ou *faber* de Plinie, qui a les nageoires épineuses, la queue ronde, le corps écailleux, &c. & qui vient plus naturellement dans la famille des goujons & des boulerots, lesquels portent les mêmes caractères.

Deuxième espèce. Jonston nous apprend que dans l'histoire de l'Amérique les Hollandois citent, sous le nom d'*awah-kattoe* ou de *iawke*, une seconde espèce de poisson de ce genre un peu différente de la première. Celle-ci est de Surinam.

Troisième espèce. *Lican-kapelle*, figuré par Ruysch au n°. 7 de la Planche IX. des *Poissons d'Amboine*, est une troisième espèce de ce genre, laquelle ne diffère de la première que par sa grandeur qui ne va guère au-delà de quatre à cinq pouces, & par trois bandes colorées qu'il porte sur chacun de ses côtés entre les yeux & les nageoires pectorales; du reste, suivant la remarque de Ray, page 99 de son *Synopsis*, ce poisson n'a aucun des piquans que Jonston lui attribue. (M. ADANSON.)

* ABACENE, f. f. *Abacana*, (Géogr.) ville d'Asie, dans la Médie, suivant Ptolomée. L'anonyme de Ravenne écrit *Abacagna*. Long. 93. 30. Lat. 36.

* ABACENE, f. f. *Abacana*, (Géogr.) ville d'Asie, que Plinie met dans la Carie.

* ABACENUM, (Géogr.) ancienne ville de Sicile, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg appelé *Tripio*.

* ABACOVRE, (Géogr.) montagne de l'Arabie Heureuse, appelée aussi *Atzira*. C'est le passage pour aller par terre à Aden; aussi est-il défendu par deux forteresses. Quand on est sur le sommet de la montagne, on découvre cette fameuse ville dans la plaine.

§ ABADA, f. m. (Hist. Nat. Zoologie.) on fait aujourd'hui que ce nom a été employé de tout temps dans le royaume de Bengale, à Patana, à Java, &c. pour désigner le rhinoceros; ainsi la description incertaine & chancelante que Vallisnieri a faite sous ce nom, sans pouvoir en faire l'application, doit être rapportée entièrement à cet animal. Voyez *RHINOCEROS*, *Diç. des Sciences*, &c. *Diç. des Animaux*, & *Diç. d'Hist. Nat.* par M. Valmont de Bomare. (M. ADANSON.)

* ABADAN & ABBADAN, (Géogr.) ville de l'Iraque Babylonienne, à l'embouchure du Tigre, sur le golfe Persique, à une journée & demie de Bassora. Long. 67.

* ABAGES. Voyez *ABCAS*, Suppl.

* ABAGI, f. m. (Science des Monn.) monnoie

d'argent chez les Perles, qui vaut à Tréflis & dans toute la Géorgie, environ trente-six sols de France. Elle porte la même marque que l'abassi, mais elle vaut le double. Voyez ABASSI, ou plutôt ABBAASI, dans le *Dict. des Sciences*, &c.

* ABAHANAR, (*Géogr.*) contrée de la Tartarie, habitée par les Mogols, qui y ont d'assez bons établissemens sur le lac de Taolnor. Elle est près de la grande muraille de la Chine.

ABAI, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) Kœmpfer, dans l'ouvrage intitulé *Amanitates*, donne, à la page 879, une figure assez incomplète de cette plante que les Japonais habitans de Nankin appellent encore des noms de *obai* & *robai*. Il la désigne sous le nom de *jasminus flore pleno ex suavi fatido, fructu turbinato, semine phaseoli*.

C'est, suivant ce voyageur, un arbrisseau à branches menues & longues, à bois mou rempli de beaucoup de moëlle. Ses feuilles sont disposées, tantôt alternativement, tantôt à l'opposé les unes des autres en croix, & à-peu-près de la figure de celles du chevreuille ou du syringa; elles tombent tous les ans. C'est un peu avant leur renouvellement que paroissent les fleurs: elles sont d'un jaune languissant, & sortent solitairement ou deux à deux de l'extrémité de chaque branche.

Chaque fleur consiste en huit pétales elliptiques, aigus, longs de six lignes, caducs, dont quatre extérieurs tiennent lieu de calice, & quatre intérieurs forment la corolle. Kœmpfer ne parle point des étamines: mais il paroît dans sa figure que cette fleur en contient beaucoup, serrées étroitement autour des ovaires qui sont au nombre de 12, rangés, comme les tuiles d'un toit en recouvrement, les uns sur les autres, autour d'un stipe commun en forme de colonne terminée par cinq stigmates jaunes-blancs. Ces ovaires, en mûrissant, forment une tête ovoïde, longue d'environ un pouce, composée de douze écailles de pareille grandeur, disposées en recouvrement sur quatre rangs, contenant cinq à six graines brun-noires, ovoïdes, avec un ombilic, comme le haricot, & d'un goût amer.

Remarques. Cette plante fait, comme l'on voit, dans la famille des anones, un genre nouveau qui diffère du tulipier par la disposition de ses feuilles, par le nombre des pétales de ses fleurs, & par ses graines qui ne sont pas ailées, mais distinctes des capsules écaillieuses qui les séparent les unes des autres, au nombre de deux pour chaque graine.

On peut rapporter à ce genre une autre espèce d'arbre des Indes, nommé *pokor* à Amboine, & figuré par Rumphé, Volume II. Planche LXIX de son *Herbier d'Amboine*, sous le nom de *sampaca montana*. (M. ADANSON.)

* ABAIBES, ou ABIBES, (*Géogr.*) montagnes de l'Amérique méridionale dans le gouvernement de Carthagene, célèbres par leur excessive hauteur. Elles sont près du golfe de Darien ou d'Uraba. De Laet les nomme *Abaiboes*.

§ ABAISSÉ, ÉE, adjectif; (*terme de Blason.*) se dit de l'aigle, lorsque ses ailes paroissent pliées, de sorte que les extrémités ou pointes tendent vers le bas de l'écu; car ordinairement elles sont étendues en haut: les ailes *abaissées* de cet oiseau s'expriment par ces mots, *au vol abaissé*; voyez AIGLE.

ABAISSÉ, ÉE; se dit aussi du chevron, du pal, de la bande, de la fasce, de quelques autres pièces de longueur & de quelques meubles de l'écu, posés dans une situation plus basse que de coutume.

Abaisé, se dit encore du chef, lorsqu'il se trouve sous un autre chef, accordé par concession.

Les chevaliers & commandeurs de Malte qui ont un chef dans leurs armoiries, l'*abaissent* sous celui de la Religion.

Antoine de Paulo, grand-maître de l'ordre de Malte, entra dans l'ordre en 1575: il fut grand-croix en 1611, ensuite grand-prieur de Saint-Gilles, enfin grand-maître de l'ordre le 10 Mars 1623. Il fit de beaux établissemens; la Religion n'avoit entretenu jusqu'en 1627 que cinq galeres, il en fit construire une sixième, & fonda une maison de religieuses Maltaises, au quartier saint-Cyprien de la ville de Touloufè. Le chapitre général tenu en 1635, accorda, en reconnaissance de son zèle pour les intérêts de l'ordre, deux privilèges à sa famille; le premier, l'exemption du droit de passage à tous ses descendans, lors de leur entrée dans l'ordre; le second, celui à tous les aînés mâles de porter dans leurs armes un chef de la Religion, qui est de gueules à la croix d'argent, avec les attributs de l'ordre pour ornemens extérieurs de leur écu.

Ce grand-maître mourut le 10 Juin 1636, après treize ans trois mois de regne dans le magistère. Depuis ce tems les aînés de la famille de Paulo, quoique mariés, ont toujours porté en chef les armoiries de la Religion & les attributs de l'ordre.

Paulo de Calmont à Touloufè: d'azur à une gerbe de bled d'or & un paon rouant de même sur la gerbe; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent: ce chef *abaissé* sous un chef des armoiries de la Religion, de gueules à la croix d'argent. L'écu sommé d'une couronne de marquis, & accolé d'un chapelet entrelacé dans une croix à huit pointes derrière les armes.

De Mellet de Fargues en Auvergne, dont plusieurs chevaliers de Malte actuellement vivans: d'azur à trois étoiles d'argent, au chef d'or. Les chevaliers & commandeurs de ce nom *abaissent* ce chef sous celui de la Religion, qui est de gueules à la croix d'argent. Voyez de plus la *Planche II. du Blason*, fig. 109, & la *Planche III. fig. 124* dans le *Dict. des Sciences*, &c. (G. D. L. T.)

ABAISSEMENT du cercle crépusculaire, (*Astronomie.*) c'est la quantité dont le soleil est abaissé au-dessous de l'horison, lorsque le crépuscule du soir est totalement fini, ou lorsque l'aurore commence; c'est le tems où l'on commence à voir les plus petites étoiles après le coucher du soleil. Suivant l'opinion commune, cet *abaissement* est de dix-huit degrés, ou de la vingtième partie du tour du ciel: mais ces dix-huit degrés doivent se mesurer perpendiculairement sous l'horison, le long d'un cercle vertical qui passe par le zénith & le nadir, & par le centre du soleil: il ne doit pas se mesurer le long du cours oblique du soleil. Le tems que le soleil emploie à descendre de dix-huit degrés, ou à parvenir à l'*abaissement* du cercle crépusculaire, est au moins d'une heure douze minutes; mais il est plus long pour un observateur qui n'est pas placé sous la ligne équinoxiale, & dans tous les cas où le soleil n'est pas précisément dans l'équateur. (M. DE LA LANDE.)

ABAISSEMENT des planetes par l'effet de la paralaxe, (*Astron.*) c'est la quantité dont nous les voyons nécessairement plus basses que si nous étions placés au centre de la terre où il faudroit être pour voir les mouvemens célestes plus uniformes. Cet *abaissement* est de plus d'un degré pour la lune dans certains cas; on ne peut faire usage d'aucune observation qu'on ne la corrige par l'effet de cet *abaissement*. (M. DE LA LANDE.)

ABAISSEMENT du niveau, (*Astron.*) c'est la quantité dont il faut dans tous les nivellemens se placer plus bas que n'indique le coup de niveau. Le vrai niveau suit la courbure de la terre, & baisse par conséquent avec elle; il est toujours à la même distance du centre de la terre; au contraire, le niveau apparent marque une ligne droite, tangente

à la surface de la terre, & qui s'éloigne de plus en plus de la surface : cet *abaiffement du niveau* vrai est le même que l'*abaiffement* de l'horison dont nous venons de parler : il est de trente-trois pieds pour six mille toises de distance ; pour une distance double il seroit quatre fois plus grand, parce que ces quantités croissent comme les quarrés des distances. (M. DE LA LANDE.)

ABAISSEMENT des signaux, (Astronomie.) lorsque pour mesurer la grandeur de la terre, les astronomes ont été obligés de former de grands triangles, & de placer des marques ou *signaux* à de très-grandes distances, pour y appuyer leurs triangles, l'*abaiffement de ces signaux* au-dessous de l'horison rationel, rendoit l'observation des angles plus difficile & le calcul beaucoup plus long : on doit même y faire attention dans l'arpentage & en levant des cartes topographiques. On trouvera cette matiere savamment discutée dans les ouvrages qu'ont donnés, sur la mesure de la terre, M. Bouguer, M. de la Condamine, & le P. Boscovich. (M. DE LA LANDE.)

ABAISSEMENT de la main, (Musique.) Voyez FRAPPÉ (Musique.) dans le Dict. des Sciences, &c. & dans ce Supplément. (F. D. C.)

ABAKAN ou ABAKEN, (Géogr.) riviere de la Sibérie Asiatique, qui passe près d'Abakanskoï à qui elle a donné son nom. Elle vient du pays des Samoyedes & elle se jette dans le Jeniska à quelque distance d'Abakanskoï. (C. A.)

ABAKANSKOI, (Géogr.) ville de la Sibérie Asiatique, sur la riviere de Jeniska, à l'orient de Tomskoï & au nord de Crasnoj. Ce fut Pierre le Grand qui en fit jetter les fondemens en 1707 ; mais elle n'a été achevée qu'en 1725. Elle est pourvue d'artillerie & d'une garnison qui sert à protéger la chasse des martres & renards qui sont en grande quantité dans le pays, & dont les fourures sont un objet de commerce important. Long. 111, 35, lat. 53, 30. (C. A.)

ABALACK, (Géogr.) petite ville de la grande Tartarie, dans la contrée d'Abalay, sur les frontieres de la Sibérie, à l'est de la riviere de Tobol, & au nord de Bercon ou Boerkoc, capitale de la contrée. Elle est près de la riviere d'Irtisch & peu éloignée de la ville de Tara. Long. 93, 30 ; lat. 53, 30. (C. A.)

* **ABALE, Abala, (Géogr.)** ancienne ville d'Ethiopie dont Plinè fait mention.

ABALE, Abalus, (Géogr.) isle de la mer Germanique, selon Plinè. C'étoit peut-être une des Glesfaries dispersées dans la mer Baltique.

ABALE, Abala, (Géogr.) ancien port d'Italie entre la Sicile & le promontoire *Cagnum*, aujourd'hui *Stilo*.

* **ABALLABA, (Géogr.)** Voyez APPLEBY dans ce Supplément. Au moins on croit qu'Appleby est l'ancienne *Aballaba*.

* **ABALLON, (Géogr.)** contrée de l'isle de Terre-Neuve dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont une colonie nommée *Ferryland*.

ABALON, f. m. (Hist. Nat. Botaniq.) genre de plante auquel il a plu à M. Linné de donner le nom d'*helonias* que les Grecs attribuoient, selon Théophraste, à la jacinte commune de nos bois, à laquelle nous avons cru devoir le rendre, avec tous les savans les plus distingués dans la bonne littérature, pour éviter la confusion des idées qui pourroient naître en lisant la description de cette plante dans les auteurs anciens. M. Linné en distingue deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece.

La premiere espece croît dans les marécages de l'Amérique septentrionale, Plukenet l'a dessinée à

la figure cinquieme de la planche 174 de sa *Phytographie*, sous le nom d'*epheperum phalangoides virginianum, flosculis arbutis, bullatis, aureis, in spicam dispositis*. Morison l'a décrite & figurée sous le même nom, section 15, planche II, n°. 1. Enfin M. Linné, page 257 de la dernière édition de son *Systema naturæ*, l'appelle *helonias bullata foliis lanceolatis*, n°. 1.

Cette plante a beaucoup de rapports avec l'*helbore blanc* ou veraire, *veratrum*. Ses racines fibreuses & ramifiées partent en faisceaux du dessous d'une espece de bulbe fort court, d'où sortent sept à huit feuilles qui s'épanouissent sur la terre comme autant de rayons en se courbant en demi-cercle. Chacune de ces feuilles est elliptique, deux à trois fois aussi longue que large, assez mince, & striée de cinq à sept grosses nervures : son extrémité supérieure ne s'épanouit qu'à demi, de sorte qu'elle forme une espece de petit capuchon terminé par une pointe, pendant que l'extrémité inférieure qui est très-large, forme une espece de gaine dont l'extérieur embrasse & enveloppe toutes les autres, de l'assemblage desquelles résulte une espece de bulbe hémisphérique.

C'est du centre de ce bulbe que sort une seule tige simple, sans rameaux cylindriques, semée çà & là de sept à huit folioles qui y sont appliquées étroitement & couchées comme autant d'écaillés. Vers la quatrième partie de sa hauteur sont disposées en épi assez lâche, douze à quinze fleurs, portées sur un pédicule assez court, élevées d'abord tant qu'elles ne sont encore qu'en bouton, puis horizontales pendant leur épanouissement, enfin pendant & après leur maturité. Chacune de ces fleurs forme un calice composé de six feuilles, velu extérieurement, d'un jaune doré, ouvert à demi en forme de cloche ; six étamines courtes & opposées à chacune de ces feuilles sont rangées autour d'un pistil simple à trois files & trois stigmates, dont l'ovaire devient en mûrissant une capsule ovoïde à trois loges qui contiennent chacune plusieurs semences menues.

Remarques. 1°. La plante que nous venons de décrire d'après Plukenet, & d'après celle que nous avons reçue du Mississipi, est fort différente de celle que M. Linné confond avec elle ; celle de M. Linné a la racine tubéreuse & non pas bulbeuse, comme traçante ; ses feuilles, au nombre de cinq, sont plus longues, plus étroites & droites ; ses fleurs sont lisses, purpurines, avec des étamines un peu plus longues que le calice, à antheres bleues, & portées sur un pédicule aussi long que lui ; ainsi elle fait au moins une autre espece.

2°. M. Linné confond encore avec cette premiere espece la plante que M. Miller a figurée à la planche 272 de son Dictionnaire, sous le nom de *veratrum racemo simplicissimo, corollis patentibus, staminibus longioribus* ; mais ce seul exposé prouve que cette dernière est d'une espece & même d'un genre fort différent.

Deuxieme espece.

M. Linné fait outre cela une seconde espece qu'il appelle *helonias asphodeloides, foliis caulinis setaceis*. *Syst. nat. edit. 12. pag. 257. n°. 2* ; c'est-à-dire, jacinte semblable à l'*asphodele*, à feuilles des tiges menues en forme de poils.

Remarque. Ce genre de plante, supposé bien décrit, doit être placé dans la premiere section de la famille des liliacées où nous l'avons rangée près de la *scheuzera* & du veraire, *veratrum* ; mais il nous paroît mériter un nouvel examen & avoir beaucoup de rapports avec la *burmanna* qui vient dans la même famille à la section des jacintes, si M. Burmann ne s'est pas trompé en disant que sa corolle, c'est-à-dire son calice, est d'une seule piece à six divisions. (M. ADANSON.)

ABAMA,

ABAMA, f. m. (*Hist. nat. botan.*) genre de plante qui vient naturellement auprès de l'acore, *acorus*, dans la première section de la famille des liliacées. M. Moehring, qui l'avoit reconnu pour un genre particulier, l'avoit décrit dès l'année 1742, dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, pag. 389, & en avoit donné une figure à la planche 5. n°. 1. sous le nom de *narthecium*, que nous rendons à la fêrule, à laquelle il appartient selon Théophraste; mais M. Linné l'a confondu avec l'antheric, sous le nom de *anthericum ossifragum foliis ensiformibus, filamentis lanatis*. *Syst. nat. editione 12.* pag. 244. n°. 8. On va voir combien il en diffère.

Cette plante croît naturellement dans les marécages des pays septentrionaux de l'Europe. Elle a un pied ou environ de hauteur. Ses racines sont traçantes, fibreuses & vivaces. Ses feuilles en glaive, disposées circulairement autour des racines & de la tige, ressemblent à bien des égards à celles de l'iris ou du glaieul, mais elles sont plus petites & ne forment point une gaine autour de la tige. Celle-ci porte à son extrémité nombre de fleurs disposées en épi.

Chaque fleur est hermaphrodite, & composée d'un calice à six feuilles, de six étamines qui leur sont opposées, d'un ovaire surmonté d'un style & de trois stigmates. L'ovaire en mûrissant devient une capsule sèche, ovoïde, à trois loges qui s'ouvrent en trois battans, & dont chacune contient quinze à vingt graines ovoïdes, menues, longues.

Remarque. Il est évident, par ces divers caractères, que cette plante diffère génériquement de l'antheric qui n'a pas les feuilles en glaive, qui les a engainées autour de la tige, qui a des graines plates, & plusieurs autres caractères qui le rangent dans la troisième section des liliacées, dans celle des scilles où nous l'avons placée. Voyez *Familles des Plantes*, vol. II. pag. 49. (M. ADANSON.)

* ABANBO ou ABANHI, (*Géogr.*) rivière de la haute Ethiopie, que quelques-uns ont confondue mal-à-propos avec le Nil, d'après le témoignage de Pline qui la nomme *Astapus*, ainsi que Strabon & Ptolomée, & dit que c'est le Nil. Elle ne se jette pourtant dans le Nil qu'après avoir formé, conjointement avec l'*Astaboras*, la presqu'île de Meroé. D'autres géographes latins appellent encore cette rivière *Abanhus* & *Abana*.

* ABANCAY ou ABANCAYO, (*Géogr.*) bourgade d'Amérique, dans le Pérou, sur la rivière du même nom, au pied d'une montagne que l'on croit riche en mines d'argent, & sur la route de Cusco à Guamaga.

* ABANCAY, (*Géogr.*) rivière de l'Amérique, dans le Pérou; elle coule dans la province de Lima, arrose le bourg d'Abancay, & va se jeter dans le Maragnon.

ABANDION, f. m. (*Hist. nat. botan.*) genre de plante de la famille des liliacées, dans la section des jacintes. Voyez *Famille des plantes*, vol. II. p. 54. M. Linné en distingue deux espèces, sous le nom de *bulbocodium*, que nous rendons au narcisse ayault, auquel l'appliquent les Grecs depuis Théophraste.

Première espèce.

La première espèce croît en Espagne. M. Linné lui donne le nom de *colchicum vernum, foliis lanceolatis*. *Syst. nat. edit. 12.* pag. 237. n°. 1. Elle n'a pas plus de deux pouces de hauteur, & ressemble parfaitement au colchique au premier abord. Sa racine est, comme celle du colchique, un tubercule charnu, couronné de quelques feuilles disposées de même en rayons, mais plus petites, longues d'un à deux pouces au plus.

Du centre de ces feuilles, il sort au printemps, c'est-à-dire en Mars en Espagne, & aux premiers

jours d'Avril dans ce pays-ci, une fleur solitaire qui ne s'éleve pas au-dessus du niveau de la terre. Cette fleur est d'une seule pièce, divisée au sommet en six feuilles elliptiques égales, qui semblent posées sur la terre, mais qui portent réellement sur un tube très-long qui va sous terre gagner la racine à laquelle il est implanté sans aucune sorte de tige. Six étamines courtes sont opposées à chacune de ses divisions. Au fond de ce tube en-dessus est placé l'ovaire qui est surmonté d'un style & de trois stigmates. Cet ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, sèche, à trois loges, qui s'ouvrent en autant de battans, & qui contiennent chacune plusieurs graines sphéroïdes.

Deuxième espèce.

La seconde espèce est pareillement vivace. Elle croît communément dans les montagnes de l'Europe tempérée, comme la Suisse & l'Angleterre. C'est le *leuconarcissus* de Caspar Bauhin, & le *bulbocodium alpinum juncifolium, flore unico, intus albo, extus squallidè rubente*, de Ray, qui en donne la figure au n°. 1. de la planche 17 du troisième volume de son *Histoire des plantes de l'Angleterre*. M. Linné l'appelle *bulbocodium serotinum, foliis tubulato-linearibus*, dans son livre intitulé *Species plantarum*, pag. 294.

Cette espèce ne diffère de la première qu'en ce que ses feuilles sont, comme celles du safran, *crocus*, menues, comparables à celles du junc, & en ce qu'elle fleurit plus tard.

Remarque. En comparant ce genre de plante avec celui du colchique, on voit qu'il n'en diffère qu'en ce que son style est simple, au lieu que le colchique en a trois qui sont distincts dès leur sortie de l'ovaire. (M. ADANSON.)

* ABAN-LA-VILLE, (*Géogr.*) bourg de France dans la Franche-Comté, entre les rivières du Doux & de la Louve.

ABANO, (*Géogr.*) petite ville du Padouan dans l'Etat de Venise, fameuse chez les anciens & chez les modernes, par ses bains chauds. Les eaux y sont de trois qualités différentes, les unes souffrées, les autres ferrugineuses, & les troisièmes bourbeuses. On prétend que ces dernières ont la propriété de guérir les paralysies & les rhumatismes. C'est la patrie de Tite-Live & de Pierre d'Abano. Elle est à cinq milles de Padoue. (C. A.)

ABAPUS, f. m. (*Hist. nat. botan.*) genre de plante de la famille des liliacées dans la section des narcisses. Voyez *Familles des plantes*, vol. II. pag. 57. MM. Linné & Burmann ont jugé à propos de lui donner le nom de *gethyllis*, par lequel Théophraste & les Grecs ont toujours désigné le poireau, auquel nous croyons devoir le restituer. M. Linné en distingue deux espèces.

Première espèce.

La première est commune dans les Antilles de l'Amérique: elle a été décrite & figurée dans la plupart de ses détails par le P. Plumier, qui l'appelle *crocus foliis & radice scorzonera*, c'est-à-dire, safran à feuilles & racine de scorzonere, planche 108. n°. 2. M. Burmann, dans l'édition qu'il a publiée en 1755 des *Plantes de Plumier*, la désigne, page 99, sous le nom de *gethyllis foliis ancipitibus nervosis*.

Cette plante a l'apparence d'une bermudiane ou d'un iris, d'un pied & plus de hauteur. Sa racine est traçante, perpendiculaire, en forme de fuseau noirâtre, marquée de plusieurs anneaux qui sont restés après la chute des feuilles, & semés çà & là de petites fibres simples. Son sommet est couronné de six à dix feuilles plates de l'iris, en glaive pointu, nerveuses, longues, étroites, comme opposées ou épanouies en éventail, dont les deux

extérieures sont quatre fois plus courtes, & semblent former une gaine qui embrasse tout le contour du collet de la racine. *L'abapus* n'a pas d'autre tige.

De l'aisselle de chaque feuille sort un pédicule long de deux pouces ou environ, terminé par une spathe ou gaine en languette, ciliée sur ses bords, couchée sur le côté, & fendue jusqu'à son origine, d'où sort une fleur à très-long tube, divisé vers les deux tiers de sa hauteur en six feuilles égales, ouvertes en étoile, portant chacune une écaille & une étamine beaucoup plus courte qu'elle. L'ovaire est sous la fleur, & devient en mûrissant une capsule ovoïde enflée, à trois angles obtus, & trois loges qui contiennent chacune plusieurs graines sphéroïdes creusées en forme de rein.

Remarque. *L'abapus* exige un nouvel examen: Plumier n'a pas distingué assez clairement les étamines d'avec les écailles de la fleur; il n'a pas dit assez précisément que l'ovaire fût sous la fleur, & il a négligé de parler de son stîle & de son stigmate.

Deuxième espèce.

La seconde espèce est originaire d'Afrique: elle a toute l'apparence d'un safran. M. Linné l'appelle *gethyllis Afr.* *Syst. nat. edit. 12, pag. 325. Horti. Cliffort. pag. 489. (M. ADANSON.)*

* *ABAKA*, (*Géogr.*) ancienne ville épiscopale de la province proconsulaire en Afrique, assez près de Carthage. Son évêque fut exilé avec d'autres prélats, la sixième année du règne de Hunneric. *Dict. de la Géogr. sacrée.*

* *ABARA* ou *AVARA*, (*Géogr.*) ville d'Arménie, suivant Ortelius. *Thesaur. Geogr.*

* *ABARADIRA*, (*Géogr.*) ancienne ville épiscopale de la Byzacène en Afrique.

§ *ABARANER* ou *ABRENER*, (*Géogr.*) petite ville d'Asie dans la grande Arménie, sur le fleuve Aline, entre Frivan & Tauris, à cinq lieues de Nalivan. L'archevêque de Nalivan y fait ordinairement sa résidence. On dit qu'il y a grand nombre de familles catholiques. Cedrene la nomme *Abara*. Elle étoit sous la domination des Perses; elle est maintenant sous celle des Turcs. (*C. A.*)

§ *ABAREMO-TEMO*, f. m. (*Hist. nat. botan.*) L'existence de cet arbre n'est nullement douteuse, comme on l'avoit soupçonnée, indépendamment du témoignage de Pison qui l'a vu au Brésil, & qui en a donné une description à la page 77 de son *Histoire naturelle*; il a été observé aux Antilles de l'Amérique.

C'est une espèce d'*acacia* qui forme un arbre de médiocre grandeur, assez commun sur les montagnes qui bordent la côte maritime orientale de l'Amérique entre les tropiques. Ses feuilles sont larges, d'un verd triste & terne, ailées deux fois, chaque aile composée de deux folioles sans impaire; ses gousses sont roulées en spirale.

Vertus. Ses racines, qui sont d'un rouge foncé, ainsi que son écorce qui est cendrée, ont une saveur amère & très-astringente. Leur vertu est vulnérable, astringente & dessicative.

Usages. On les emploie en poudre pour secher les ulcères invétérés; & en décoction en forme de bain, pour affermir les chairs & rendre le ton aux parties relâchées.

Remarques. *L'Abaremo-temo* approche un peu de la plante figurée sous le nom de *karou-conna* dans l'*Hortus malabaricus*, volume VI, planche 12, que M. Linné appelle *mimosa bigemina*, *inermis*, *foliis bigeminis acuminatis*. *Syst. nat. edit. 12, pag. 676. (M. ADANSON.)*

* § *ABARES* ou *AVARES*. Voyez ce dernier mot dans ce *Supplément*.

§ *ABARI*, *Abaro*, *Abarum*, f. m. (*Hist. nat. bot.*)

C'est par erreur que ce mot a été ainsi écrit, au lieu d'*abavi*, *abavo*, *abavum*, qui sont les noms égyptiens du *baobab* auquel quelques botanistes modernes ont donné le nom d'*adansona* ou *adansonia*, & auquel nous avons cru devoir restituer son nom de pays *baobab*. Voyez *Familles des plantes*, vol. II. pag. 398. (*M. ADANSON.*)

ABARIS, (*Géogr.*) ville d'Égypte, connue chez les Grecs sous le nom de *Pelusium*. Elle fut bâtie par un Pharaon, roi d'Égypte, & ensuite fortifiée & agrandie, à cause de la beauté de sa situation, par Saltis, roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Égypte. Elle étoit dans le nome Sethroïte, sur le côté oriental du fleuve Bubastique. Cette ville fut successivement habitée par des Juifs, par des Égyptiens & par des Syriens; elle eut successivement divers noms, *Abaris*, *Typhon*, *Sethron*, *Pithom* mentionné dans l'exode, & *Peluse* ou *Pelusium*. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un petit village nommé *Belbais*, à quelque distance de Damiette. (*C. A.*)

* *ABARRAGA*, (*Géogr.*) ancienne ville de la Syrie, entre Cirrha & Edeffe.

ABAS, f. m. (*Physique, qualités actives.*) nom populaire du vent d'occident: on dit aussi *vent d'abas*, *aval* ou *vent d'aval*, sans doute parce qu'il vient du côté de la mer où les rivières viennent se décharger en s'abaissant; ou plus exactement parce que ce vent est presque toujours inférieur, c'est-à-dire, au-dessous des autres quand ils soufflent. (*M. ADANSON.*)

* *ABAS*, (*Géogr.*) rivière d'Albanie qui prend sa source dans les montagnes de cette contrée, & va se jeter dans la mer Caspienne. Ptolomée la nomme *Albanus*.

* *ABAS*, (*Hist. mytholog.*) capitaine des Latins, qui conduisit à Enée des troupes de Populonie, ancienne ville de l'Etrurie.

* *ABAS*, (*Mytholog.*) fils d'Hypothoon & de Melanire. La déesse Cérés le changea en lézard, parce qu'il s'étoit moqué d'elle & de ses sacrifices.

ABAS, (*Mytholog.*) un des Centaures qui combattirent contre les Lapithes: Hésiode le met à la tête de ceux qu'il nomme, au nombre de quatre-vingts. (†)

ABAS, (*Mytholog.*) fils de Lyncée & d'Hypermnestre, & père d'Acrisius & de Proetus, fut le douzième roi des Argiens. (†)

ABAS, (*Mytholog.*) célèbre devin, à qui les Lacédémoniens élevèrent une statue dans le temple de Delphes, selon Pausanias, pour avoir rendu des services signalés au célèbre capitaine Lyfandre. (†)

§ *ABASCIE*, (*Géogr.*) contrée d'Asie, que l'on peut considérer en général, comme faisant partie de la Géorgie. Elle a la Mingrelie à l'orient, la Circassie Noire ou Tartare au septentrion & au couchant, & la mer Noire au midi. Il y a peu de villes en ce pays-là, & même peu d'habitations fixes. La violente loi du plus fort y fait trop constamment fuir les pauvres devant les riches; & ces deux classes sont les seules dans lesquelles se rangent les habitans de cette contrée. On les nomme indifféremment *Abasses*, ou *Abcasses* ou *Abcas*. (*Voyez* ce dernier mot dans ce *Supplément*.) Ils sont très-beaux & bien faits pour la plupart; & par-là ils sont, pour les Turcs qui les achètent, un objet de commerce lucratif. Les *Abasses* sont lâches & paresseux: placés sous un beau ciel & sur un terrain fertile, ils n'ont rien chez eux qui ne soit inculte. Leurs champs sont comme leurs mœurs. (*D. G.*)

* *ABASCIE*, f. f. (*Géogr.*) rivière d'Asie que les anciens nommoient *Glaucus*. Elle prend sa source entre deux rivières de Mingrelie, le Kelmhel & le Scheni-Shari, & va se perdre dans le Faze.

* ABASCUS, (*Géogr.*) fleuve de la Sarmatie Asiatique, qui, selon Ptolomée, sort du mont Caucasus & va se jeter dans le Pont-Euxin.

* ABASQUES, ABASAES & ABASSAS. Voyez ABCAS dans ce Supplément.

ABASSAM, (*Géogr.*) petit Royaume d'Afrique en Guinée, voisin de celui d'Iffini, & à dix lieues, dans les terres, de Tagueschua qui est un petit port de mer. Ce royaume ne consiste que dans quelques hameaux où le plus riche est en possession de l'autorité & du gouvernement. Ces chefs, qui ne prenoient autrefois que le nom de capitaines, ont tous pris celui de rois depuis qu'ils ont lié commerce avec les Européens. Le roi d'Abassam est un de ceux-là, & il a à peine quatre mille sujets. *Long.* 17, *lat.* 4, 30. (*C. A.*)

§ ABATOS, (*Géogr.*) île d'Egypte dans le Palus de Memphis ou lac Mœris. Elle étoit renommée par son lin, par ses feuilles de palmier dont les anciens faisoient des tablettes à écrire, & principalement par le tombeau du Roi Osiris qui, dans la suite, fut transporté à Abyde ou Abydos. Le Poète Lucain en fait mention, *liv.* 10.

*Hinc Abaton, quam nostra vocat veneranda vetustas,
Terra potens.* (*C. A.*)

* Il ne faut pas confondre cette île avec un rocher qui porte le nom d'Abatos, & qui est fort éloigné du Palus de Memphis.

ABATTÉE, *f. f.* (*terme de Marine.*) c'est le mouvement de rotation que fait un vaisseau, lorsque l'avant cède ou obéit à la direction du vent. Cette définition convient également à l'arrivée qui, dans le fond, ne diffère point en effet de l'abattée (*V. ARRIVÉE, Suppl.*): mais l'un ou l'autre mot doit s'appliquer selon les circonstances & la situation relative du vaisseau. *Abattée* se dit de ce mouvement seulement lorsqu'il est involontaire ou forcé, tel que celui d'un vaisseau qui est en panne ou à la cape, ou d'un vaisseau dont les ancres quittent le fond, qui vire de bord vent devant, ou qui est coëffé. Quoique l'abattée ne soit pas volontaire, on la prévoit cependant, on la dirige, on la facilite, & c'est à l'art à la régler (l'abattée étant un mouvement le même que celui de l'arrivée, c'est à ce dernier mot que l'on trouvera les moyens que l'on peut employer pour faire céder le vaisseau à la direction du vent). Une abattée ne peut pas aller jusqu'à mettre le vaisseau vent-arrière; car ce ne pourroit être que par un acte libre qu'un vaisseau en viendroit là, & le mouvement cesse d'être abattée lorsqu'il cesse d'être forcé. Cette distinction entre l'abattée & l'arrivée pourra peut-être surprendre au premier abord: mais que l'on y réfléchisse cependant, & on la trouvera juste. Lorsque j'appareille, par exemple, je suis bien maître d'abattre à tribord ou à babord, mais il faut de nécessité que j'abatte; le mouvement est donc forcé: & c'est dans la contrainte que j'établis, que doit exister la différence de l'abattée à l'arrivée.

On peut mesurer la grandeur d'une abattée par le nombre des degrés de l'horison compris entre le point d'où le vaisseau a commencé son mouvement, & celui où il le cesse: cependant l'horizon étant divisé par les marins en trente-deux airs de vent, & une mesure exacte n'important jamais beaucoup dans la pratique, on se contente de dire une abattée de deux airs de vent, de deux airs & demi de vent, &c.

Les abattées d'un vaisseau qui est en panne ou à la cape ont quelque chose qui leur est particulier, & qui mérite que l'on en développe la cause. Les abattées du vaisseau en panne ne dépendroient que de l'agitation de la mer, & seroient conséquemment beaucoup moins fréquentes, s'il étoit possible dans

la pratique d'orienter les voiles de ce vaisseau suivant les règles prescrites au mot *panne* (voyez PANNE). Il en seroit de même pour le vaisseau à la cape, si l'on pouvoit aussi balancer, avec une égalité parfaite, les forces du vent sur l'avant & sur l'arrière de son centre de gravité (voyez CAPE); mais l'espece d'impossibilité qu'il y a à le faire, fait dépendre encore les abattées de la voilure de ces vaisseaux. Ces deux causes, l'inégalité de la force du vent & l'inégalité de la force des lames de la mer sur l'avant & sur l'arrière du centre de gravité, communiquent donc un mouvement de rotation aux vaisseaux qui sont dans l'un ou l'autre cas; & ce mouvement lui-même rend plus sensible & augmente encore la différence de l'effet du vent sur les voiles, sur les mâts, & sur le corps même du vaisseau relativement à ce centre. Dans le mouvement de rotation qui le fait abattre, le vaisseau acquiert de l'air; & le gouvernail conséquemment acquiert de la force. L'effet du gouvernail ne tarde point à rappeler le vaisseau au point du plus près où il doit présenter; mais, en le rappelant ainsi, la force qu'il lui communique n'est point proportionnée sur l'arc que doit décrire le vaisseau pour présenter exactement à ce point du plus près: presque toujours au contraire le vaisseau acquiert trop de vitesse & est porté au-delà; alors la mer a considérablement plus de prise sur l'avant du vaisseau; les voiles faillent, & la suite nécessaire de cette position forcée est de faire une seconde abattée. C'est ainsi que le gouvernail contribue lui-même en quelque sorte à ce mouvement de rotation continuel, dans lequel successivement le vaisseau abat, ou fait une abattée, puis revient au vent: mouvement plus ou moins considérable, suivant la grosseur des lames, le balancement du vaisseau, sa voilure, & ses qualités particulières. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ABATTIS, *f. m.* (*Art Militaire.*) c'est une sorte de retranchement dont l'idée se présente si naturellement à l'esprit, qu'on peut assurer que l'usage en a été généralement connu & pratiqué par tous les peuples du monde. Une infinité d'auteurs anciens & modernes font mention de ces sortes de fortifications, & rapportent des exemples remarquables du parti avantageux qu'on a sçu en tirer dans tous les tems.

Lorsqu'on fait la guerre dans un pays de bois, & qu'il s'agit de barrer un passage quelconque à la hâte, on se contente d'abattre les arbres & de les entasser les uns sur les autres. Mais toutes les fois qu'on a le tems de bien faire un abattis, alors il faut ranger les arbres très près l'un de l'autre le tronc en dedans, & les assujettir avec de fortes lambourdes; observant que les branches soient bien entrelacées, bien époinçonnées & débarrassées des plus petites, afin de voir l'ennemi au-travers sans être vu; & de pratiquer, derrière, une tranchée pour mettre la troupe qui doit le défendre.

Dans cet état un abattis a non-seulement toute la force d'un rang de palissades inclinées, qu'on ne peut ni couper ni aborder, mais c'est un obstacle bien plus admirable & infiniment plus redoutable que les meilleurs retranchemens. Le chevalier de Folard, qui recommande fortement l'usage des abattis, remarque que de tous les arbres les saules sont les plus propres à ces sortes d'ouvrages, & ceux qui donnent moins de prise à la hache & à la serpe, parce que les branches de cet arbre ne cedent pas aux coups, & qu'il est impossible de se couler entre elles ou de les écarter, se trouvant trop près les unes des autres.

Il y a, à la guerre, bien des cas où l'on peut se servir très-utilement des abattis. Rien n'est plus propre dans la défense d'une rivière pour en rompre les gués; rien de plus solide pour assurer un poste d'infanterie, pour retrancher un village, un défilé, une

vallée, & tout autre lieu resserré où l'on est à portée d'avoir des arbres.

Ce fut à l'aide des *abattis*, que Mercy se rendit si formidable dans les combats de Fribourg en 1644, à Ensheim en 1674. Un petit bois qui couvrait la gauche des alliés, & dans lequel ils avoient pratiqué quelques *abattis*, exigea différentes attaques de la part des François commandés par Turenne; & ce ne fut qu'après des efforts répétés & un combat des plus furieux, qu'ils parvinrent à la fin à s'en rendre maîtres. Le maréchal de Villars à Malplaquet fortifia la droite & la gauche de son champ de bataille, par des *abattis*: il fut battu; mais ce ne fut pas par la foiblesse de ces retranchemens. Il n'y a point de guerre qui ne fournisse quelques exemples de l'usage admirable qu'on peut faire des *abattis* pour fortifier un camp, & toutes especes de lignes.

Outre les différentes occasions qu'on vient de dire, où les *abattis* font un effet merveilleux, il en est encore d'autres où ils peuvent être de la plus grande ressource: telles sont particulièrement celles-ci. Qu'il s'agisse de passer une riviere: la meilleure façon de se couvrir & de se mettre en état de soutenir une attaque lorsqu'on auroit passé, même de le faire avec peu de monde, seroit incontestablement de se servir d'*abattis*; s'il ne se trouvoit pas d'arbres à couper au delà de la riviere, on commenceroit par en faire une provision suffisante pour les y trainer, & l'on s'en couvreroit, à mesure qu'on arriveroit, sur une ligne courbe que l'on garniroit d'un feu d'infanterie & de canon. Qu'on se trouve enfermé entre deux armées, comme il est arrivé plus d'une fois, & qu'on soit dans l'attente de quelque secours: un général qui se trouveroit en pareil cas, & qui n'auroit pu tomber sur une des deux armées avant l'arrivée de l'autre, pourroit-il prendre un meilleur & plus prudent parti pour se tirer d'embarras, que de se camper dans le poste le plus avantageux qu'il trouveroit sur sa marche, de choisir un terrain où il y eût, ainsi qu'aux environs, des arbres en quantité, de les faire couper avec autant de soin que de diligence, & d'en former un *abattis* autour de son camp, en les faisant trainer à force de bras & avec des cordes par des soldats, & par les chevaux de l'artillerie, des vivres, & des chariots d'équipages? Il est certain que ces deux moyens de défense indiqués par le commentateur de Polybe (*Tome V. page 145 & Tome III. p. 193.*) sont infiniment supérieurs à tous les autres; d'autant qu'il n'en est pas des *abattis* comme des retranchemens ordinaires, qui sont peu capables de résister à un grand effort, & sur-tout dans les occasions où l'on n'a guere le tems de les perfectionner, & quand on a affaire à un ennemi vigoureux qui fait prendre son parti. On a vu assez souvent des corps postés dans des bois en avant de l'armée obligés de se retirer inopinément, quelquefois être enveloppés & mis en déroute, ou obligés de mettre bas les armes, qui se seroient épargné de si fâcheux événemens, s'ils s'étoient retranchés par des *abattis*, qui eussent donné le tems d'aller à leur secours & de les soutenir, ou de les dégager & de les sauver. Il ne faut donc jamais négliger de si sages précautions quand on est à même d'en user, & qu'on en a le tems.

Les *abattis* ne différant des retranchemens que par leur forme & leur construction, on trouvera à l'article de ces derniers (*voyez RETRANCHEMENT dans ce Suppl.*) les différentes dispositions qu'on peut faire tant pour l'attaque que pour la défense de ces sortes de fortifications. On se contentera d'observer ici que lorsqu'on doit attaquer des *abattis*, le plutôt c'est le mieux, parce que très-souvent de tels ouvrages peuvent bien plus qu'aucuns autres, être mis promptement, par leur situation & leur peu d'étendue, en état de faire une vigoureuse résistance. Il

faudroit en pareil cas donner aux grenadiers des haches bien acérées, des cordes avec des griffes de fer attachées au bout pour les jeter sur les arbres, & tâcher de les tirer à soi pour s'ouvrir un passage. Outre le canon chargé à cartouche qui doit accompagner l'infanterie, des boulets ramés tirés contre l'*abattis* feroient à coup sûr un très-grand effet. Les grenadiers & les premiers rangs des colonnes devroient être pourvus de grenades pour en accabler l'ennemi. Mais dans l'attaque comme dans la défense des *abattis*, ainsi que dans beaucoup d'autres occasions, il n'y auroit point d'arme plus nécessaire, ni plus avantageuse que la pique (*voyez PIQUE dans ce Suppl.*). Malheureusement nous en avons quitté l'usage; mais en attendant que nous y revenions (cette prédiction est déjà commune à bien des gens), on pourroit la suppléer, comme le conseille le chevalier de Folard, par la baïonnette mise au bout d'un long bâton, qui est une arme non moins redoutable. (*M. D. L. R.*)

ABATTRE, v. a. (*terme de Marine.*) Faire une abattée (*voyez ci-devant ABATTÉE*) en appareillant. (*Voyez APPAREILLER dans ce Supplément.*)

Abattre un vaisseau, c'est le coucher sur un côté afin de mettre hors de l'eau & de découvrir l'autre côté. Différens besoins font recourir à cette manœuvre, mais on l'emploie le plus communément pour carener les vaisseaux. C'est une des plus délicates de celles qui se pratiquent, tant à cause des forces qu'il faut y employer, que de la précision & de l'exacritude que l'on doit y apporter pour prévenir les inconvéniens qui résulteroient du manquement ou de l'oubli de quelque partie. Lorsqu'on abat le vaisseau jusqu'au point de découvrir sa quille, on appelle cela aussi le virer en quille: voici la façon d'exécuter cette manœuvre.

On décharge entièrement le vaisseau, à une certaine quantité de lest près, que l'on y laisse & que l'on place de l'avant. Cette précaution est nécessaire, parce que le vaisseau tirant plus d'eau de l'arrière que de l'avant, si on ne chargeoit pas la partie de l'avant pour la faire plonger, il arriveroit que lorsque le vaisseau seroit couché, la quille ne paroîtroit pas sur l'eau dans toute sa longueur en même tems, ce qui obligeroit de le coucher beaucoup davantage. On doit se régler pour la quantité de lest qu'il faut mettre de l'avant, sur la différence des capacités de l'avant avec celles de l'arrière: différence prise, non pas lorsque le vaisseau est droit, mais lorsqu'il est couché. On a vu des vaisseaux dans lesquels il a fallu pour cet effet jusqu'à cinquante tonneaux de lest. On place ce lest sous la fosse aux cables & sous la fosse aux lions; & pour qu'il ne puisse tomber du côté sur lequel le vaisseau est couché, on l'assujettit en plaçant dessus un premier rang de planches qui le couvre entièrement & exactement; puis un second rang de planches placé sur le premier en sens contraire, c'est-à-dire de telle sorte que la longueur des planches du second rang, soit perpendiculaire à la longueur des planches du premier, & enfin en appuyant le tout avec des étançons qui portent sur ce second rang de planches & sur les baux du vaisseau.

Si les mâts d'hune sont guindés, on les amène à mi-mât, & on saisit bien leurs vergues, si elles sont en place, sur le chouquet & dans la hune. Le vaisseau ne doit point avoir ses basses vergues, parce qu'elles iroient dans l'eau & gêneroient les pontons & radeaux qui l'entourent. On a attention de bien saisir tout ce qui peut rester dans le vaisseau, fours, cuisines, &c. Il est très-important que tout soit bien tenu, car si malheureusement quelque chose de poids venoit à tomber & à enfoncer un mantelet de sabord, le vaisseau courroit risque de couler bas avant qu'il pût être redressé; & le risque seroit tout-à-fait

Evident, si l'on avoit déjà délivré quelque bordage du côté découvert.

On appelle *côté du vent* le côté du vaisseau que l'on met hors de l'eau; & *côté de sous le vent* le côté sur lequel le vaisseau est couché.

Pendant que l'on travaille à décharger le bâtiment, on doit travailler aussi à préparer ses hauts, & à soutenir sa mâture. C'est pour ce dernier objet que l'on fait usage des aiguilles (*V. AIGUILLES DE CARENE*, la façon de les placer, de les assujettir, &c. *Suppl.*). On place ordinairement deux aiguilles au grand mât, & deux au mât de misaine: dans les vaisseaux de 80 canons, on en place quelquefois une aussi au mât d'artimon; & dans les vaisseaux à trois ponts, on en a quelquefois placé jusqu'à trois à chacun des deux grands mâts, & une aussi au mât d'artimon.

C'est autour du grand mât sur la rostre de la première aiguille que l'on aiguillette la première poulie de franc-funin, & on en aiguillette une seconde à la tête de la seconde aiguille par-dessus la lieure d'haubans: lorsque le vaisseau est extrêmement dur à abattre, on met quelquefois une troisième poulie par-dessus la seconde. On place également deux ou bien trois poulies au mât de misaine.

On passe des saïfines du côté du vent qui doivent répondre au grand mât & au mât de misaine, pour tenir lieu de chaînes d'haubans. Ces saïfines sont de forts cordages auxquels on fait faire plusieurs tours de dehors en dedans d'un sabord à l'autre sabord voisin. Les saïfines du grand mât passent par les deux sabords de la première batterie, en avant du grand mât; & celles du mât de misaine passent par le sabord de la première batterie, le plus en avant, & par les écubiers. C'est sur ces saïfines que l'on frappe les caliornes dont on s'est servi pour embrasser les aiguilles: on y croche aussi les caliornes & les palans du grand mât & du mât de misaine, tant ceux du vent que ceux de sous le vent; & on les roidit fortement, afin de bien tenir les mâts & leur ôter tout moyen de plier. L'instant de roidir ainsi ces caliornes & palans, ainsi que les haubans & pataras, est marqué; & on trouvera au *mot AIGUILLE DE CARENE*, quand & comment on doit le faire.

Lorsque tout est bien vidé & bien tenu, on passe les francs-funins. Il y a deux pontons du côté de sous le vent du vaisseau, l'un vis-à-vis le grand mât, & l'autre vis-à-vis le mât de misaine. Sur chacun de ces pontons il y a deux *chomars* à trois rouets qui répondent aux poulies aiguilletées sur les rostres de chaque aiguille. Chaque franc-funin passe dans le rouet du milieu du chomar, & de-là il monte dans la poulie de la tête des aiguilles, & passant alternativement dans les rouets de ces poulies & ceux du chomar, il vient faire dormant au pied du chomar: le garant de ce franc-funin est mis au cabestan, & il y a autant de cabestans sur le ponton que de francs-funins.

On aiguillette la poulie de caliorne du mât de chaque ponton, l'une aux chaînes d'haubans du grand mât, & l'autre à celles du mât de misaine, par le moyen d'un cordage qui passe quinze ou vingt fois dans l'œillet de l'estrop de la poulie de caliorne qui est fort grand, & qui embrasse autant de fois les chaînes d'haubans. On appelle les caliornes des mâts des pontons ainsi disposées, des *retenues*, parce qu'elles serviroient à retenir le vaisseau s'il étoit trop facile à se coucher: c'est par leur moyen aussi qu'on peut aider à le relever.

Avant de virer, on doit avoir eu soin de faire un bardis (*voyez BARDIS dans ce Supplément*), & de bien calfater le côté du vaisseau qui doit entrer dans l'eau, ainsi que les bords des deux batteries. Comme la seconde batterie n'a point de mantelets,

on les remplace par des planches de sapin placées dans le sens de la longueur du vaisseau, & attachées sur deux listeaux que l'on cloue de chaque côté du sabord, & un peu en-dedans pour que ces planches ne débordent pas. Pour fortifier le tout, & le rendre capable de soutenir l'effort de l'eau sur ces planches, on ajoute deux traversins un peu forts, posés, ainsi que les listeaux, dans un sens vertical & tenus eux-mêmes en place par des taquets cloués en haut & en bas sur les œuillets des sabords. On bouche bien enfin tous les dalots, & généralement toutes les ouvertures qu'il peut y avoir. Quelquefois on fait un bâtardeau sur le gaillard d'arrière, pour empêcher l'eau d'aller dans les chambres des officiers. Comme, malgré toutes les précautions qu'on prend, il peut encore entrer de l'eau dans le vaisseau, on garnit trois pompes dont l'une passe par le grand panneau, à son bout inférieur sur le bout des varangues, & vient sur le second pont d'où l'on pompe; les deux autres ont leur bout sur le côté du vaisseau, aussi haut que l'ouverture de la grande écoulille peut le permettre, & on pompe de l'entre-pont. On fait auprès de toutes ces pompes des échaffauds, tels que lorsque le vaisseau est couché ils soient horizontaux, & que les matelots puissent se placer dessus, & y pomper avec facilité. Les bouts inférieurs des pompes doivent être dans des mannes, pour que les ordures ne puissent entrer dans ces pompes & les engager.

On doit encore avoir eu soin de mettre des seilleaux pleins d'eau au côté du vent, & dans les porte-haubans, pour éteindre le feu en cas d'accident. Tout autour du vaisseau en dehors, & un peu au-dessous de la première batterie, on fait un cordon de planches de chêne de sept ou huit pouces de large. Ces planches sont mises horizontalement, & clouées sur des taquets attachés contre le bord. L'usage de ces planches est de détourner la direction de la flamme, & l'empêcher, en suivant les contours du côté du vaisseau, d'aller endommager les saïfines, pataras & autres manœuvres. Les planches sont de chêne, parce qu'elles sont moins susceptibles de prendre feu, & on a soin de les garnir de vase par-dessus pour entretenir une humidité très-propre à les garantir de cet inconvénient. Par la même raison, c'est avec des chaînes que l'on amarre les radeaux qui doivent être de l'avant à l'arrière du vaisseau, du côté du vent. C'est sur ces radeaux que l'on met le bois pour chauffer le vaisseau, que se tiennent les calfats pour travailler, & les officiers pour inspecter le travail. On y met encore des pompes aspirantes & refoulantes, connues sous le nom de pompes à incendie, pour ralentir le feu s'il étoit trop vif, & l'éteindre en cas d'accident.

Tout étant ainsi disposé, on vire aux cabestans des pontons sur les francs-funins, & on file à mesure les retenues. Si c'est un gros vaisseau, on le fait coucher jusqu'à ce que le tiers de sa partie submergée paroisse hors de l'eau. Alors on met les linquels aux cabestans, & on amarre à des palins des pontons les franc-funins qui restent garnis aux cabestans: pour plus grande sûreté on amarre encore quelques barres des cabestans à d'autres palins, & on met des bosses sur les franc-funins. On embraque aussi les retenues, & on les amarre solidement. Lorsque tout est bien saisi, on met le feu. Dès que ce premier feu est fini, on vire de nouveau aux cabestans, en filant les retenues tout doucement, & on fait coucher encore le vaisseau d'un autre tiers de sa carene. Alors on amarre tout avec les mêmes précautions que devant, & on met le second feu, après lequel on vire pour la troisième & dernière fois, jusqu'à ce que la quille paroisse sur l'eau. Lorsque le

dernier feu est fini, on travaille à carener le vaisseau ou à le radouber. Si c'est une frégate que l'on vire en quille, on l'abat pour l'ordinaire en deux fois. Lorsque le vaisseau oppose trop de résistance pour être abattu, on peut y remédier en guindant les mâts d'hune plus ou moins, en hissant les vergues d'hune, en mettant des poids dans les hunes, en suspendant des barriques aux bouts des vergues d'hune, &c. : au contraire, s'il se couchoit trop facilement, on peut dépasser les mâts d'hune, &c. ; mais sur-tout on doit avoir attention de ne filer les retenues qu'avec beaucoup de précaution.

Lorsqu'on veut redresser le vaisseau, on file les franc-funins en douceur, & on vire sur les retenues que l'on a garnies avec cabestans, après en avoir ôté les franc-funins qui sont retenus par de bonnes bossies. Si le vaisseau est trop difficile à redresser, on passe un ponton du côté du vent ; & frappant un fort cordage à la tête du grand mât du vaisseau, on le fait passer dans une poulie qui est à la tête du mât du ponton, d'où descendant dans une poulie de retour sur le même ponton, il vient à un cabestan sur lequel on vire. Je voudrais que cette dernière précaution fût prise par tous ceux des vaisseaux que l'on abat, desquels on n'est pas parfaitement sûr ; & que l'on n'attendît point pour passer le ponton, ou pour préparer une manœuvre équivalente, à courir risque de ne pouvoir plus le faire, si, après avoir été couché jusqu'à certain point, le vaisseau se couchoit alors de lui-même tout-à-fait, comme cela est arrivé quelquefois, soit par la forme du bâtiment, soit par le dérangement du lest ou autre accident. J'ai été témoin moi-même d'un événement pareil, & j'ai vu couler bas un bâtiment du roi que l'on auroit préservé par-là de cet accident. On eut beau virer sur les retenues, ce fut inutilement ; & elles ont en effet une force assez limitée.

Lorsqu'on abat un vaisseau, comme lorsqu'il se relève, il faut avoir attention de faire travailler en même-tems tous les franc-funins du grand mât & du mât de mizaine. Si un seul faisoit force, il seroit à craindre qu'il ne rompît, d'où il pourroit s'ensuivre que l'autre romproit aussi.

C'est-là la façon dont on abat un vaisseau lorsqu'on peut se fournir toutes les commodités & toutes les choses que l'on vient de détailler : si l'on en étoit privé, c'est à l'esprit & à l'invention à y suppléer. On peut employer & l'on emploie souvent des mâts d'hune pour tenir lieu d'aiguilles de carene, & on croise leurs petits bouts sur les mâts, pour y remédier à l'inconvénient de n'être point taillées comme elles en sifflet. On se sert, au lieu de pontons, d'autres bâtimens, s'il y en a dans le port, ou d'un appareil que l'on établit à terre, si l'on peut en approcher assez pour cela, & si le flux & le reflux n'y est point trop considérable. Les canons d'un vaisseau partagés en deux piles, ou des ancrs enterrés & bien assujettis, peuvent remplacer les deux pontons ; des cabres faites avec des vergues, & au haut desquelles on place des caliornes, peuvent servir à établir des retenues, &c. &c. L'expérience & un peu de capacité fournissent plusieurs moyens dont on peut tirer parti au besoin, mais qui ne peuvent être détaillés au plus que dans un dictionnaire particulier de Marine. Je ne puis m'empêcher cependant de parler d'une autre façon d'abattre qui peut être usitée en tout lieu, & qui a cela de commode, qu'on se passe de tout l'appareil nécessaire pour le soutien de la mâture. Elle consiste à couler le vaisseau par le moyen de son seul lest que l'on jette peu-à-peu dans la cale, sur le côté de sous le vent du vaisseau. S'il se couchoit trop difficilement, on peut faire des retranchemens avec des

planches dans la cale & même dans l'entre-pont, & y placer des boulets. Cette façon d'opérer est sans doute très-simple, & il me paroît constant qu'elle seroit préférable à celle dont on se sert ordinairement, si l'on a la puissance d'établir des retenues sûres & qui ne puissent manquer. (Il est bon de remarquer que la forme des vaisseaux est telle, qu'un vaisseau abattu tend encore ordinairement à se relever ; comme cependant cela n'est point une règle constante, les retenues sont essentielles, sur tout dans cette façon d'abattre, où il est plus à craindre que le lest ne se dérrange.) Dans la manière usitée de virer un vaisseau en quille, une mâture, quelque bien soutenue qu'elle soit, court toujours risque de souffrir ; & les pataras que l'on vuide avec une force extraordinaire, tirent fortement sur le côté du vaisseau, & font ouvrir les coutures ; cette dernière méthode n'est point sujette à ces inconvéniens : on pourroit s'en servir pour abattre un vaisseau qui n'auroit point de mâts. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ABATTUTA. Voyez MESURÉ (*Musique*) dans ce Supplément. (*S.*)

§ ABAWIWAR, (*Géogr.*) contrée de la Haute-Hongrie, sur les frontières de Pologne, au sud-est des monts Carpates ou Krapak, dont Cassovie ou Caschaw, ville capitale de cette contrée, n'est éloignée que de quelques lieues. Ce pays est borné au nord par la Pologne & à l'est par la Transilvanie. Il renferme outre Cassovie, la petite ville d'Ungwar, celle de Wiwar, quelques autres, & le gros bourg de Tokai, si fameux par ses vins. La province d'Abawiwâr tire son nom d'un château fort, situé à quatre milles d'Abawiwâr, qu'on nomme indifféremment Abawiwâr & Abanwiar. (*C. A.*)

ABAZHAJA, (*Géogr.*) ville de Sibérie, en Asie, sur la rivière d'Ischim. Elle a un temple environné d'un mur, dans l'enceinte duquel loge ordinairement une garde composée de quarante dragons. *Long. 86, 35; lat. 50, 10. (D. G.)*

ABBAS, (*Hist. des Arabes.*) premier calife Abbasside, transmi son nom à tous ceux de sa famille qui furent revêtus de cette dignité. Ce n'est pas qu'il fût supérieur en talens à son père & à ses frères, dont il fut l'héritier au califat, mais c'est qu'il fut le premier qui jouit de sa fortune sans la partager avec un compétiteur. La tête de Mervan, dernier calife Ommiade, exposée dans la capitale, sembloit devoir contenir les mécontents, & faire régner la tranquillité dans les provinces ; mais les Arabes inquiets & turbulens aimoient à détruire leur propre ouvrage. Les premiers jours du règne d'Abbas furent souillés d'un sang révéré de tous les Musulmans. Les Alides, tirés de leur obscurité par des factieux, servirent de prétexte à une guerre civile ; mais au lieu de recueillir l'héritage du prophète, trois payèrent de leur tête la témérité de leurs partisans. Quoique le calife fût naturellement humain, il versa autant de sang que les Ommiades abhorrés, parce qu'il eut toujours des rebelles à punir. Il fut forcé de plier ses penchans à sa politique, & ses généraux firent passer au fil de l'épée plus d'Arabes que d'ennemis. A peine une rébellion étoit-elle étouffée, que le feu de la guerre embrâsoit une province. Les cruautés étoient d'autant plus atroces, que le calife tranquille dans sa capitale, se reposoit sur des généraux qui avoient des injures particulières à venger : aux ravages des guerres se joignit le fléau de la stérilité, qui frappa l'Ibérie, l'Arménie & la Mésopotamie, où des essaims de sauterelles dévorèrent les semences, & répandirent la contagion. Tandis que l'empire Musulman étoit agité de tant de tempêtes, Constantin Copronime dévastoit l'Arménie, d'où il transportoit les habitans pour en repeupler la Thrace déserte.

L'empereur grec n'exerça pas impunément ses ravages ; Moslem, qui étoit le plus grand général de son tems, remporta sur lui plusieurs victoires qui l'obligèrent à se retirer chargé de honte dans les états qui devinrent à leur tour le théâtre de la guerre & des brigandages. Le regne d'Abbas n'offre que des atrocités dont son cœur ne fut point le complice ; il ne se maintint dans le califat que par la supériorité des talens de Moslem son lieutenant : il mourut l'an 136 de l'hégire, qui étoit la cinquième année de son regne. Les Musulmans exaltent sa douceur & sa générosité ; ils imputent à la nécessité tout le sang qu'il fit couler. Ce fut pour se maintenir sur le trône, qu'il fit mourir par le glaive tous les partisans des Ommiades. Il fut pénétré d'une grande vénération pour toute la famille de Mahomet ; sa piété le rendit cher à la multitude qui aime à voir ses maîtres courbés sous un joug qui les rapproche d'elle : il étoit si magnifique dans ses dons, qu'il fit un présent de deux millions de drachmes à un descendant d'Ali, libéralité dont ses prédécesseurs ne lui avoient point donné l'exemple. (T-N.)

ABBASSIDES, (*Hist. des Califes.*) les *Abbasides* avoient une origine commune avec Mahomet & Ali, puisqu'ils avoient tous le même aïeul paternel. Le cousin du prophète, nommé Abbas, donna son nom à cette race généreuse & magnifique, qui succéda aux sanguinaires Ommiades dans le califat. Tandis que les Alides & les Ommiades se disputoient le fer à la main l'héritage du prophète, les *Abbasides* tranquilles & sans ambition, prenoient des accroissemens obscurs sans être craints & enviés ; ils traitoient d'usurpateurs tous les califes qui n'étoient pas de leur maison : mais au lieu de se précipiter dans le feu des guerres civiles, ils se rendoient riches & puissans par leur industrie commerçante, en faisant germer dans l'Arabie les richesses des autres nations. Les Ommiades affoiblis par les guerres & détestés par leurs cruautés, ne s'étoient servi de leur sceptre que pour accabler leurs sujets ; ils avoient cimenté leur puissance par le sang d'un million d'Arabes ; & leur politique barbare avoit fait beaucoup de mécontents. Mahomet, cousin du législateur, avoit trois fils aussi généreux que lui ; ce vieillard, chargé d'années & de richesses, les montrait aux Musulmans comme l'espoir & le soutien de l'Islamisme. Le peuple se laisse aisément éblouir par les promesses de celui qui fait récompenser les mécontents respectant en lui le sang de leur prophète, se rendent en foule à Moloïma où il faisoit sa résidence, tous lui prêtent serment de fidélité ; mais comme il étoit dans un âge avancé, il ne jouit pas long-tems de sa fortune : Ibrahim son fils, acheva la révolution. Ce fut dans le Korasan qu'il jeta les fondemens de la grandeur future de sa maison ; ses armées, sous la conduite de ses généraux, lui soumirent toute l'Arabie, l'Égypte, la Syrie & la Mésopotamie, mais la mort l'arrêta dans le cours de ses prospérités. Il voulut faire le pèlerinage de la Mèque avec plus de pompe que de sûreté. Les Ommiades instruits qu'il n'avoit qu'une faible escorte, lui tendirent des embûches qu'il ne put éviter ; on le chargea de chaînes, & il mourut empoisonné. Abbas, tige des *Abbasides*, ardent à venger la mort de son frère, mit à la tête de ses armées Moslem, guerrier illustre qu'on regarde comme le héros de l'Arabie. Ce grand capitaine, par-tout vainqueur, força le calife Ommiade de se retirer en Syrie, où il fut assassiné dans une mosquée l'an de l'hégire 132.

Abbas, possesseur paisible du califat, le transmit à sa postérité. L'Arabie fut purgée de rebelles, par la valeur de Moslem son général, qui fit passer au fil de l'épée six cents mille hommes en plusieurs combats livrés pour la cause des *Abbasides*. Ces nouveaux

califes, sans être guerriers, furent de grands conquérans ; éclairés dans le choix de leurs généraux, ils portèrent dans toutes les régions la gloire des armes musulmanes ; quoique généreux & bienfaisans, ils ne versèrent pas moins de sang que leurs prédécesseurs : ce n'est pas que la cruauté fût un vice de leur cœur, mais les Arabes étant naturellement indociles & brigands, ils eurent toujours des rebelles & des méchans à punir. Les sciences & les lettres protégées & même cultivées par ces califes, causèrent une révolution dans les mœurs ; les Musulmans guerriers, barbares & indisciplinés, n'avoient su jusqu'alors se servir que de leur cimeterre ; ils se dépouillèrent de leurs mœurs agrestes & sauvages : on vit paroître des poètes & des orateurs, qui étalèrent des richesses inconnues jusqu'alors dans l'Arabie. Leurs productions faciles annoncent une imagination gracieuse & féconde, qui les précipite quelquefois dans des écarts. Tandis que le reste de la terre étoit replongé dans la barbarie, la cour des *Abbasides* rassembloit des littérateurs & des philosophes qui rendoient l'Arabie émule de l'ancienne Rome & d'Athènes savante & polie ; il s'éleva des mathématiciens & des médecins qui devinrent les précepteurs des nations.

L'empire Musulman, gouverné par ces princes généreux & magnifiques, auroit englouti la domination de toute la terre, s'ils eussent trouvé plus de docilité dans leurs sujets, qui furent toujours leurs plus redoutables ennemis. Motomasem, huitième calife *Abbaside*, crut devoir se précautionner contre les rébellions ; mais le moyen qu'il employa ne fit qu'aggraver le mal, en donnant naissance à de nouveaux désordres. Il confia la garde de sa personne à des étrangers féroces & belliqueux qui étoient sortis des marais de la Scythie, & qui se rendirent malheureusement célèbres sous le nom de Turcs ou de Turcomans. Cette horde barbare magnifiquement payée pour défendre ses maîtres, les tint bientôt dans une honteuse dépendance. Les califes abrutis par l'excès des voluptés, leur abandonnerent les rênes du gouvernement, pour ne s'occuper que de leurs plaisirs. Ces barbares devenus dispensateurs de toutes les grâces, n'élevèrent aux dignités que leurs parens & leurs amis ; les gouverneurs qu'ils appuyoient se rendirent indépendans dans leurs provinces. Le Khorasan, la Mésopotamie, le Kervan & la Syrie eurent des Turcs pour maîtres. Rhadi Bellat, vingtième calife *Abbaside*, acheva de perdre l'autorité affoiblie par la mollesse de ses successeurs ; les gouverneurs devenus héréditaires conspirèrent pour lui refuser les tributs auxquels ils s'étoient soumis pour acheter leur indépendance. Quatorze califes prirent en même tems le titre de successeurs de Mahomet. Le califat Arabe fut borné au territoire de la capitale, & même le calife n'exerça sa puissance que dans ce qui concernoit la religion, & depuis cette époque l'épée & l'encensoir ne furent plus réunis dans la même main. Rhadi en voulant guérir le mal, en favorisa les progrès ; il eut l'imprudence de créer un officier supérieur sous le titre d'émir al-omra, qui veut dire *prince des princes* : il conféra à cet émir le privilège de faire la prière publique dans la grande mosquée & dans la chaire de Mahomet, fonction qui, en ennoblissant sa dignité, donnoit atteinte aux droits du califat. Les usurpateurs des provinces, par un reste d'attachement pour les anciennes institutions, prenoient encore leur investiture du successeur de Mahomet, qui n'avoit plus que l'ombre du pouvoir. Cette soumission apparente des émirs leur étoit inspirée par la politique ; c'étoit pour rendre leur autorité plus respectable, & les peuples étoient beaucoup plus disposés à l'obéissance, quand leur maître avoit le sceau du chef de la religion.

L'an 450 de l'hégire, les *Abbasides* eurent pendant

quelque tems l'espérance de se relever de leur chute. Trogrudbek, petit-fils du fondateur de la dynastie de Selgucides, se déclara leur protecteur. Ce Prince, qui avoit rangé sous son obéissance l'Iraq, la Syrie, la Mésopotamie, la Natolie & plusieurs riches provinces, ambitionna le titre d'émir al-omra, afin de jouir de la prérogative d'être nommé dans les prières publiques, & d'être associé aux fonctions du sacerdoce; il étoit trop puissant pour essuyer un refus. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il se déclara le protecteur des Abbassides. Le calife Kaïem, qui avoit été déposé, fut rappelé à Bagdad, où il fit une entrée qui avoit la pompe d'un triomphe. L'émir modeste par politique, tint les rênes de sa mule pendant toute sa marche, & par cet abaïssement extérieur, il rendoit sa puissance plus sacrée: quoiqu'il lui déférât tous les honneurs de la cérémonie, il se réservoir la réalité du pouvoir; & quand il retourna dans l'Iraq, il s'établit à Bagdad, qui ne reçut des ordres que de lui. Depuis le rétablissement du calife Kaïem, onze califes Abbassides languirent sans pouvoir à Bagdad, où ils ne se mêlèrent que des affaires de la religion. Cette ville fut prise & saccagée par le petit-fils de Gengis, l'an de l'hégire 656. Les Abbassides furent enveloppés dans sa ruine, & depuis ce désastre il n'y eut plus de calife à Bagdad; mais lorsque Saladin eut détruit les califes Fatimites en Egypte, le Sultan Bibar, un de ses successeurs, y appella une branche des Abbassides, qui exerça le califat en Egypte jusqu'en l'an 923, que Selim en fit la conquête. (T-N.)

§ ABBEVILLE, (Géogr.) ville capitale du comté de Ponthieu en Picardie, fut d'abord une maison de campagne de l'abbé de Saint-Riquier, ou de Centule, *Abbat's villa*, comme nous l'apprend Ariulfe, moine de cette abbaye, dans sa chronique, composée en 1088, & c'est de là qu'elle tire son nom. Son heureuse situation en fit ensuite un bourg qui se peupla insensiblement, & devint enfin une ville, lorsque Hugues Capet y bâtit un château en 992 ou 993, & en fit une place forte pour arrêter les courtes des Normands, que l'embouchure de la rivière de Somme, qui coule au milieu de cette ville & la coupe en deux, sembloit inviter aux irruptions. Hugues, gendre de Capet, & ses descendans, qui prirent le titre de Comtes de Ponthieu, la posséderent ensuite. C'est une grande ville, riche, marchande, bien peuplée, où il y a une collégiale de S. Vulfran, fondée en 111, dont les douze prébendes sont à la nomination du Roi: on y trouve un Prieuré de Clunistes, une Chartreuse, douze Paroisses, deux Abbayes, deux Hôpitaux, un Collège, un Présidial, une Amirauté, & cinq grosses manufactures, dont la plus renommée est celle que, sous les auspices du grand Colbert, le Hollandois Van-Robais y établit en 1665, & qui ne cesse depuis ce tems de fournir à la France & aux étrangers des draps fins de la meilleure qualité; on les nomme ordinairement *draps d'Abbeville*.

Cette ville située à cinq lieues de la mer, dans une vallée fertile & agréable, au diocèse d'Amiens, est à 2 lieues de l'abbaye de S. Riquier, 4 de S. Valery, & 35 nord de Paris. C'est la patrie de quatre fameux géographes, les deux Samson, Nicolas & Guillaume, Pierre Duval & Phil. Briet, jésuite: elle a aussi donné naissance au cardinal Jean Alegrin; le médecin Hequet, connu par plusieurs ouvrages, étoit originaire d'Abbeville. Cette ville n'a jamais été prise, elle se dit en sa devise *semper fidelis*, toujours fidèle. M. l'abbé d'Expilly lui donne 36000 âmes, d'autres 40000; c'est beaucoup trop, puisque ces mêmes géographes conviennent qu'elle n'a pas 4000 feux, & qu'on ne doit guère compter que cinq âmes par feu. M. Linguet prouve que le même auteur s'est encore trompé par rapport au canal, qui ne doit s'étendre que jusqu'à Amiens. *Canaux navig.* p. 44. Voyez *Notit.*

Gal. Adr. Valois; Piganiol, Descript. de la France; la Martinière, Diâ. Géogr. (C.)

* ABBEY-BOYLE, (Géogr.) Voyez BOYLE, dans ce Supplément.

* ABCAS & ABCASSES, f. m. pl. (Géogr.) peuples d'Asie, entre la Circassie, la mer Noire & la Mingrélie. On les appelle aussi *Abassas*, *Abages* & *Abasques*, ou même *Abssaes*. Ils habitent l'Abascie, pays situé vers le 45°. degré de latitude; & quoique un peu moins sauvages que les Circassiens leurs voisins, ils sont comme eux adonnés au brigandage & au vol: en conséquence, les négocians qui viennent commercer avec eux, sont toujours sur leurs gardes. Les Abcas donnent en échange des marchandises qu'on leur porte, des hommes (car ils vendroient leur voisin s'ils pouvoient s'en rendre maîtres), des fourures, du lin filé, du buis, de la cire & du miel. Ils habitent des cabanes de bois, & vont presque nus. Quoiqu'on leur ait prêché autrefois le christianisme, & que quelques-uns d'eux l'aient embrassé, ils sont revenus à leur premier état qui n'est qu'une ébauche grossière d'idolâtrie.

ABDALLA, (*Hist. des califes.*) oncle des deux premiers califes Abbassides, fut un des principaux instrumens de la grandeur de sa famille, que sa capacité & ses victoires éleverent au califat. Huit princes de la race des Ommiades avoient occupé le trône Musulman pendant environ trente années; leur regne agité de dissensions civiles, n'offrit que des scènes de carnage, qui les rendirent l'objet de l'exécration publique. La nation opprimée appella au califat les Abbassides issus d'Abbas, cousin germain du prophète législateur. L'étendard de la rébellion fut déployé dans presque toutes les provinces. Un Mahomet descendant d'Abbas, fut proclamé calife, & ses deux fils firent valoir ses droits les armes à la main; mais le calife Ommiade régnoit toujours dans la Syrie, & les Musulmans partagés avoient deux chefs. Abdalla hâta la révolution par une victoire remportée près de Tabar, sur Mervan, dernier calife de la race des Ommiades; ce prince vaincu se retira à Damas, capitale de son empire. Les habitans, qui depuis long-tems gémissaient sous sa domination tyrannique, l'accablèrent de leur mépris; & comme ils paroïssent disposés à le livrer à son vainqueur, il se réfugia dans l'Egypte, où il croyoit trouver des sujets fideles. Il y fut poursuivi par Abdalla qui, dans tous les lieux de son passage, immola à ses vengeances tous ceux dont la fidélité lui étoit suspecte. Le calife fugitif ne trouva pas les Egyptiens disposés à défendre sa cause; dès qu'il fut malheureux, il se vit abandonné: il crut trouver un asyle dans la mosquée de Busiv, & il y fut tué d'un coup de lance par un Arabe qui avoit ses parens à venger; sa mort assura le califat aux Abbassides. Abdalla, devenu l'arbitre des destinées de l'empire Musulman, se rendit à Damas, qu'il fit démanteler pour contenir dans l'obéissance les habitans indociles. Ce prince féroce dans ses vengeances, fit déterrer les os des califes Ommiades pour les réduire en cendres, ne voulant pas laisser subsister les restes insensibles de cette famille sanguinaire; il poussa la férocité à son dernier excès. Un fils du calife Abdamalec fut condamné à recevoir cent coups de bâton nud; sa chair fut enlevée de dessus ses os, & on la brûla sous les yeux de cette victime expirante. Le barbare Abdalla, témoin complaisant de ses souffrances, crut les justifier en disant: Le devoir m'oblige de lui faire subir tant de tourmens; ce fut par son ordre que mon pere, sans être coupable, reçut soixante coups de bâton; ainsi, je satisfais à ce que me prescrit la piété filiale. Ces exemples nous donnent une affreuse idée de ces premiers Musulmans dévots & barbares. Abbas, chef des Abbassides, fut proclamé calife par

le suffrage unanime des Musulmans. Son oncle *Abdalla*, pour prix de ses services, eut le gouvernement de la Syrie, qui étoit le plus considérable de l'empire. Il en fut prendre possession avec tout l'appareil de la vengeance; tous les princes de la race des Omniades furent traités en criminels, & quoiqu'ils n'eussent point été les complices des fureurs des califes de leur maison, tous devinrent les victimes du sanguinaire Abbasside. Les uns expirèrent dans les tortures, & les autres au milieu des flammes; & l'impitoyable gouverneur voulut repaître ses yeux de leur supplice.

Après la mort d'Abbas, *Abdalla*, qui avoit fait les califes, eut l'ambition de l'être, & de monter à son tour sur un trône affermi par ses victoires; il refusa de reconnoître son neveu Almanfor, & il se fit proclamer calife à Damas: ses prétentions n'étoient pas sans titres. Le calife Abbas, dont la fortune avoit été son ouvrage, s'étoit engagé par serment à le désigner son successeur, s'il pouvoit le délivrer de la concurrence de Mervan. Cette condition ayant été remplie, il étoit en droit d'exiger l'exécution de cette promesse; & ce fut pour faire valoir ses droits qu'il leva une puissante armée dans l'Arabie, la Syrie & la Mésopotamie, à la tête de laquelle il s'avança jusqu'aux bords du Mascus, près de Nisibe en Mésopotamie, où il fut vaincu par le célèbre Moslem, qui se rendit maître de son camp & de tout son bagage. *Abdalla*, sans espoir de rétablir sa fortune, fut chercher un asyle à Bafra, où, dégagé de toute ambition, il mena une vie privée avec son frere Soliman. Almanfor craignit que ce lion qui sommeilloit, ne fût terrible au moment de son réveil; & au lieu de le combattre, il ne songea qu'à le séduire. *Abdalla* ébloui par l'éclat de ses promesses, se rendit à la cour de Bagdad, où il fut accueilli avec les distinctions dues à sa naissance. Le calife lui fit construire un palais dont les fondemens étoient de sel, & dès qu'il y fut logé, on fit couler par des canaux secrets une grande quantité d'eau qui mina l'édifice. *Abdalla* fut enseveli sous les débris avec ses femmes, ses eunuques & ses esclaves, l'an de l'hégire 145. (T-N.)

ABDALLA, fils de Motateb & pere de Mahomet, étoit d'une beauté si touchante, que les femmes les plus insensibles ne pouvoient résister à la tentation d'en jouir; il étoit âgé de quatre-vingt-cinq ans, & selon d'autres, de soixante-quinze, lorsqu'il épousa Amena, qui étoit la plus belle & la plus vertueuse de toutes les femmes de sa tribu. On débite que la premiere nuit de ses nœces, cent filles moururent de désespoir en voyant une femme plus fortunée qu'elles passer dans une couche qu'envioit leur amour. Quelques années s'écoulerent dans la stérilité; mais enfin leur tendresse conjugale fut récompensée par la naissance d'un fils qui changea les destinées du monde. Les écrivains Musulmans se sont fort étendus sur les circonstances de la conception de cet enfant extraordinaire: ce fut, disent-ils, dans une maison de campagne & la nuit du vendredi où les Méquois assemblés sacrifioient dans la vallée de Muna; l'enfant, ajoutent-ils, fut précisément conçu dans le tems où le peuple jettoit des pierres à Sathan. *Abdalla* ne jouit pas de la gloire promise à son fils; il mourut deux ans après sa naissance, avec la réputation d'avoir été un homme aimable, un bon guerrier & un zélé citoyen: il avoit donné de grands témoignages de valeur dans la guerre de l'éléphant, où il avoit combattu sous les ordres de son pere qui avoit le commandement général de l'armée; ce fut lui qui fut chargé d'aller reconnoître l'ennemi, & il s'en acquitta avec une confiance audacieuse qui lui attira l'estime de sa nation: il laissa à son fils peu de fortune, mais il lui transmit un riche héritage de gloire. (T-N.)

ABDALLA SABA, (*Hist. des Sectes relig.*) né dans

Tome I.

le sein du judaïsme, abjura le culte de ses peres pour embrasser l'Islamisme. Sa vénération superstitieuse pour Ali, cousin & gendre du prophete Mahomet, donna naissance à la secte des Gholaites, dont le zèle impie ennobliroit les imans des attributs de la divinité. *Abdalla Saba* en saluant Ali, lui dit: *tu es toi, c'est-à-dire, tu es Dieu*. Il avoit la même idée de Josué, fils de Nun. Cette secte extravagante, qui faisoit de Dieu un être corporel, prit de grands accroissemens, & se partagea en plusieurs branches dont toutes se réunirent pour défier leur iman. Ces insensés soutenoient que, quoiqu'il eût quitté la terre, il n'avoit point été soumis à la mort, & qu'il reparoitroit un jour porté sur un nuage resplendissant, pour faire régner la justice & pour réformer les abus: ils établissoient comme une vérité de fait, que Dieu avoit souvent apparu sous la forme humaine, & que c'étoit sous ce voile qu'il venoit dicter ses loix & manifester sa volonté; & comme depuis le prophete aucun être n'a paru sur la terre aussi parfait qu'Ali, on ne peut, disent-ils, révoquer en doute que Dieu ne se soit déguisé sous sa forme; & c'est en ce sens qu'ils attribuoient à cet iman & à ses descendans les propriétés divines. Plusieurs de ces hérétiques se glorifioient, pour prix de leur foi, de participer à la dignité divine de leurs imans. Un certain Bastami ne parloit jamais de lui sans dire, *louange soit à moi*. Un de ces fanatiques fut condamné à la mort pour avoir dit, *je suis la vérité*. Cette extravagance fit de si grands progrès, que des hommes grossiers aspirèrent à la gloire des dieux; plusieurs renoncèrent au travail, pour se livrer à des exercices bizarres, à des jeûnes & à des austérités meurtrieres, pour purifier leur ame & la rendre le sanctuaire de la divinité. Quelques imans ont favorisé ce délire, & leur politique a non seulement toléré qu'on les prit pour Dieu même, ils ont encore eu l'impudence de soutenir qu'ils avoient cette prérogative. (T-N.)

ABDALLA, surnommé *Al-Shafei*, (*Hist. des Sectes relig.*) chef de la troisième secte orthodoxe de Sunnites, naquit à Gaza, ou Ascalon, dans la Palestine, l'an 150 de l'hégire. La sainteté de ses mœurs & l'étendue de ses lumieres, lui concilierent l'amour & la vénération du peuple & des grands; & l'on disoit qu'il étoit pour les hommes ce qu'est le soleil pour la terre, & ce que la santé est au corps. Tous les docteurs avoient une si haute idée de sa capacité, qu'ils se dépouilloient de leurs sentimens pour adopter ses décisions, & lorsqu'il se montroit dans les rues monté sur sa mule, ils se faisoient une gloire de le suivre à pied, le reconnoissant pour leur maître. Ce fut dans la jurisprudence, dont il développa les principes, qu'il s'exerça avec le plus de succès. Ses décisions parurent si satisfaisantes, que pour lui faire honneur on s'accordoit à dire que ceux qui rapportoient les traditions de Mahomet avoient dormi jusqu'à ce que *Abdalla* fût venu les éveiller; en effet, les Arabes, alors plus occupés des cérémonies que de la morale, avoient négligé la science des mœurs, & leurs savans s'étoient bornés à cultiver leur langue. *Shafei* partageoit la nuit en trois parties, destinées, l'une à l'étude, l'autre à la priere, & la troisième au sommeil. Le jour étoit consacré tout entier à l'instruction de ceux qui venoient le consulter. Une vie si laborieuse n'a rien de pénible pour celui qui a la vanité de dominer sur les esprits & sur les cœurs. Adorateur tremblant de l'être suprême, il ne jura jamais par le nom de Dieu pour attester une vérité, ou pour confondre le mensonge. Toutes les fois qu'il étoit interrogé, il gardoit quelque tems le silence, pour méditer s'il étoit plus à propos de se taire que de répondre. Jamais il ne se levoit de table sans appétit, parce qu'il étoit persuadé que le corps rassasié opposoit des obstacles à l'ame pour se livrer à l'étude

C

& à la prière; plus jaloux d'être respecté que de plaire, il avoit cette austérité de mœurs, ces caprices de dévotion qui en imposent toujours au vulgaire qui croit que celui qui est sans attachement sur la terre, a ses affections dans le ciel; aussi avoit-il coutume de dire que celui qui prétendoit aimer le monde & son auteur, prononçoit un mensonge. Il étoit ennemi déclaré de cette théologie contentieuse qui fait tout obscurcir sous prétexte de tout discuter. Le vertige de la dispute avoit alors saisi tous les Musulmans; & après avoir défendu leur religion par le fer, ces hommes grossiers employèrent la scholastique pour défendre l'Islamisme. Ce fut de son tems qu'on agita si l'alcoran étoit créé ou incréé; ces disputes firent des victimes & des persécuteurs. *Shaféi* méprisa ces questions futiles; & plaignant les fureurs religieuses des deux partis, il composa un ouvrage sur les fondemens de l'Islamisme, où tout le droit civil & canonique des Musulmans est expliqué. Sa doctrine parut si pure & si lumineuse, que Saladin fonda un college pour l'enseigner publiquement. Gayathoddin, troisième sultan de la dynastie des Gaurides, fit bâtir à Hera dans le Khorasan, une magnifique mosquée, dont une partie des revenus fut affectée à l'entretien des professeurs d'un college où l'on enseignoit la jurisprudence de ce docteur Sunnite; ses sectateurs nommés *Shaféites*, étoient autrefois répandus dans tout l'orient, mais ils sont aujourd'hui bornés à l'Arabie. Leur histoire est écrite dans un livre intitulé *Thabakath*. (T-N.)

ABDALLA ALMAMON, 27^e calife de Bagdad, (*Hist. des califes*.) fut proclamé le même jour que son frère fut assassiné. Son premier soin fut de confier l'administration à des hommes intègres & éclairés, qui conspirassent avec lui à faire le bonheur de son peuple. L'empire étoit alors agité de guerres civiles, deux descendans d'Ali s'étoient fait successivement proclamer califes dans Cufa; mais cette rébellion fut bientôt réprimée. Les théologiens Musulmans suscitèrent des troubles plus difficiles à apaiser: il s'agissoit de décider si l'alcoran étoit créé ou incréé. Un de ces docteurs débita devant lui des argumens subtils, pour lui prouver que chaque article venant de Dieu devoit être éternel comme lui; le calife qui favoit mieux faire usage de son cimeterre que des armes de la scholastique, finit la dispute en coupant d'un seul coup la tête du scientifique docteur. *Abdalla Almamon* penchoit en secret pour la secte d'Ali, & ne pouvant plus contenir son zèle, il désigna pour son successeur un descendant du gendre du prophète. C'étoit sacrifier à sa religion les intérêts de sa famille, qui depuis long-tems possédoit le califat. Les Abbassides, pour prévenir leur dégradation, résolurent de le déposer & de mettre à sa place Ibrahim son oncle, qui aussi-tôt fut proclamé calife dans Bagdad. *Almamon* reconnut alors l'indiscrétion de son zèle; & pour regagner l'affection des peuples, il fit assassiner dans le bain son visir, qui lui avoit conseillé de se ranger parmi les disciples d'Ali; & marchant ensuite vers Bagdad, il apprit sur sa route qu'Ibrahim avoit été déposé: il y fit son entrée avec tout l'appareil de la vengeance, & après avoir inspiré la crainte, il eut la modération de pardonner. Mais les habitans furent scandalisés de voir ses troupes habillées de verd, qui étoit la livrée des Alides; & ce fut pour faire cesser les murmures, que huit jours après il les fit habiller de noir, qui étoit la couleur des Abbassides. Quand tous les troubles domestiques furent apaisés, il tourna ses armes contre les Grecs qui avoient fait périr seize cents habitans de Tarfe & de Masysia, en Cilicie; les terres de l'empire furent ravagées; il parcourut ensuite ses provinces agitées par l'ambition des gouverneurs qui s'érigeoient en souverains. Aydus, qui étoit le plus redoutable, fut

vaincu & puni. Les Bimaidés, tribu puissante d'Egypte, qui ne vouloit point reconnoître de maîtres, furent taillés en pièces ou réduits en esclavage; & rentrant ensuite sur les terres de l'empereur Grec, il s'empara de quatorze villes. Il eût poussé plus loin ses conquêtes, si la mort ne l'eût arrêté dans le cours de ses triomphes. Ses traits nous ont été transmis par les historiens ses contemporains. Sa physionomie étoit agréable, & sa taille régulière & majestueuse annonçoit un maître du monde. Il mourut dans la quarante-neuvième année de son âge, après un regne de vingt ans cinq mois & treize jours. Ce prince fut l'ornement de la famille des Abbassides, si féconde en grands hommes; protecteur des talens, il appella dans sa cour les savans de toutes les contrées. C'étoit par le glaive que ses prédécesseurs avoient établi l'Islamisme; il prit une autre route: ennemi de la théologie scholastique, il dédaigna & punit ces docteurs turbulens qui obscurcissent les vérités les plus simples par des raisonnemens pointilleux. La tolérance de tous les cultes assura la tranquillité de l'empire; humain & indulgent, il avoit coutume de dire que si la trempe de son cœur étoit bien connue, les plus grands criminels l'aborderoient sans craindre d'être punis. Les docteurs rigides le blâmèrent d'avoir introduit la philosophie & les autres sciences spéculatives; ce fut sous son regne que l'astronomie commença à être cultivée chez les Musulmans, qui auparavant n'avoient que des astrologues imbéciles ou fripons. (T-N.)

ABDALLA, fils de Zobeir & d'Asma, fut un guerrier dévot & féroce, comme tous les premiers Musulmans: il étoit de la tribu des Ashémites, comme le premier calife Ali; & ce titre devoit l'intéresser à la cause de cette famille, dont deux enfans sauvés du carnage avoient des droits au califat, que leur enfance les empêchoit de faire valoir. L'Arabie & la Syrie se disputoient, les armes à la main, le privilège de nommer le calife. *Jesid* de la famille des Ommiades, occupoit alors cette dignité sans partage; les Alides, retirés dans Médine, avoient de nombreux partisans qui n'attendoient qu'un tems favorable pour éclater. *Abdalla* se mit à leur tête, & couvrant son ambition du voile de l'Islamisme, il inspire à sa troupe ce zèle fanatique qui prépare les grandes révolutions. Il se transporte dans la mosquée, où, se dépouillant de son turban, il dit au peuple assemblé, *je dépose Jesid du califat, comme j'ôte ce turban de dessus ma tête*. Les autres secouent leurs sandales & disent, *nous déposons Jesid du califat, comme nous ôtons ces sandales de nos pieds*. La terre fut dans l'instant couverte de turbans & de sandales, & tout le peuple est entraîné par l'exemple. *Abdalla* profite de ce premier mouvement, & faisant de cette multitude une armée, il la conduit à la Mecque, où il fut reçu comme le vengeur de la famille du prophète: dès qu'il fut assuré de ces deux villes, il parcourut l'Arabie pour la ranger sous sa domination; son éloignement de Médine qui avoit donné l'exemple de la révolution, exposa cette ville au ressentiment des Ommiades. Le siège fut long & meurtrier; les assiégeans & les assiégés, dans leurs attaques, faisoient éclater cette intrépidité qu'inspire le zèle religieux, & l'espoir d'obtenir la palme du martyr. Médine, sans espoir d'être secourue, s'abandonna à la discrétion du vainqueur barbare, qui porta par-tout le fer & la flamme. La famille d'Ali fut la seule respectée; *Jesid*, quoique usurpateur de ses droits, fut toujours assez généreux ou assez politique, pour ne pas fouiller les mains d'un sang précieux aux zelés Musulmans. Il craignoit qu'en les rendant trop malheureux, il ne les rendit trop respectables; & en effet, la persécution religieuse ne fait qu'enfanter de nouveaux rebelles.

L'armée Syrienne, après la conquête de Médine,

marcha vers la Mecque, pour lui faire subir la même destinée. Le général apprit dans sa marche que la mort avoit enlevé son maître Jéfîd; les Mufulmans les plus fuperftitieux crurent que le bras de l'éternel s'étoit appesanti fur lui, pour le punir du defsein impie de profaner la ville du prophete. Le général & ceux qui lui étoient fubordonnés, furent frappés de la même terreur, & ce fut la fuperftition qui fava la Mecque. Moavia II, recueillit avec remords l'héritage de fon pere, & à peine fut-il monté fur le trône, qu'il crut devoir en descendre. Voici le difcours qu'il adreffa au peuple le jour de fon abdication: *Mon aïeul Moavia I, ufurpa le fceptre de Syrie fur la poftérité du prophete, dont le gendre étoit beaucoup plus noble, plus parfait & plus vertueux que Moavia, qui ne fut qu'un ufurpateur. Mon pere Jéfîd trempa fes mains dans le fang d'Ofein, petit-fils du prophete, qu'il eût dû refpecter comme fon maître; je me croirois criminel, fi je regardois comme un légitime héritage une puiffance ufurpée, qui ne s'est affermie qu'en versant le fang le plus facré. Je me condamne à pleurer dans le fîlence la faute de mes peres, & je vais demander au prophete qu'il pardonne les crimes de ma maifon.*

Abdalla ne fut pas profiter de cette abdication pour abolir le califat de Syrie. Les Arabes & les Syriens, long-tems rivaux & ennemis, sentoient également l'importance de réunir fous un même chef toutes les forces de l'empire. Tous les yeux fe fixerent fur *Abdalla*, & il fut le feul qui oppofa des obstacles à fon élévation; au lieu de défarmer les haines, il les aigrit par des vengeance imprudentes: ébloui par une aurore de fortune, il s'abandonna à toute la férocité de fon caractère. Tous les Ommiades qui réfidoient à la Mecque furent égorgés avec leurs partifans. Les Syriens instruits de fes cruautés, refuferent d'obéir à un maître auffi barbare. Mervan, qui d'abord avoit voulu l'élever au trône, y fut placé lui-même par le fuffrage unanime de la nation. Le califat fut partagé, & les haines nationales produifirent de nouveaux ravages. *Abdalla* referré dans l'Arabie, laiffoit languir dans l'obfcurité les enfans d'Ali, quoique ce fût du titre d'être leur parent qu'il empruntât le droit de commander. Il étoit trop ambitieux pour descendre du trône, & l'habitude du commandement ne laiffe appercevoir que des amertumes & des humiliations dans la vie privée. Le droit des Alides au califat, lui caufoit de vives inquiétudes. Il exigea de Mahomet qui étoit l'aîné, un ferment de fidélité; mais ce jeune prince, fier de la noblesse de fon origine, lui répondit que le fang dont il sortoit ne connoiffoit point de maître: les menaces ni les promesses ne purent vaincre fa réfiftance. L'ufurpateur indigné de ce refus, comprit ce qu'il devoit en attendre; tous les Alides furent traînés en prifon par fes ordres, & il ne leur laiffa que l'alternative de mourir ou de foufcrire à leur dégradation. Il leur accorda un tems limité pour fe réfoudre; leurs partifans, alarmés fur leur fort, s'affemblerent tumultueufement & fe rangent fous les ordres de Moftar, qui force *Abdalla* à relâcher ces illuftres prifonniers, le jour même qu'on devoit prononcer l'arrêt de leur mort. Cette faction affez puiffante pour leur conferver la vie fut trop foible pour les placer fur le trône de leurs peres. L'Arabie étoit alors dévastée par les Syriens, qui s'en regardoient comme les dominateurs; on avoit befoin d'un chef qui pût la garantir du joug étranger: il eût été imprudent d'allumer une guerre civile, quand les Syriens menaçoient les villes. Les haines furent fufpendues, les factions fe réunirent fous les ordres d'*Abdalla* qui, étant déjà revêtu du pouvoir paroiffoit le feul capable de préfider aux destinées publiques. Il ne confirma pas l'idée qu'on s'étoit formée de fa capacité: cet ufurpateur ne favoit répandre que le fang de fes ennemis

défarmer; intrépide foldat & général fans talent, il ne put fauver ni la Mecque, ni Médine, ni l'Irak, qui furent la conquête des Syriens; & après avoir été le honteux témoin de leurs victoires, il perdit la vie dans une bataille, l'an 73 de l'hégire & la foixante & douzieme année de fon âge. (T-N.)

§ ABDELARI, lifez ABDELAVI, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) nom égyptien d'une efpece de melon, qui differe des autres efpeces en ce que la plante en eft beaucoup plus velue, plus tendre; les feuilles plus rondes, moins découpées ou moins finueufes; les fruits de moyenne grandeur, plus alongés, plus pointus, verts à l'extérieur, couverts d'un duvet affez épais, fans aucune broderie, à chair blanc-jauâtre intérieurement, ordinairement creufe au centre, & d'une faveur fucrée, mais fade, & inférieure à celle des melons ordinaires que l'on appelle *melons maraichés*, à Paris. Voyez MELON. (M. ADANSON.)

ABDELATIF, (*Hift. des Tartares.*) grand Kam des Tartares, mort en 1435, fut le dernier de la race de Gengis-kham.

ABDEMELECH, (*Hift. Sainte.*) Ethiopien de naiffance, eunuque ou ferviteur du roi Sédécias, fâchant que Jérémie languiffoit dans une prifon où les principaux de Jérufalem l'avoient fait mettre, obtint de fon maître la permission d'aller l'en tirer. Cette action généreufe ne refta pas fans récompense, comme le lui avoit prédit le prophete (*Jérém. xxxix. 15. 16.*) Nabuzardan, ayant pris & pillé la ville, Abdemelech & Jérémie furent épargnés. An du monde 3416, avant J. C. 584, & avant l'ère vulgaire 588.

ABDENAGO ou AZARIAS, (*Hift. Sainte.*) proche parent du roi Sédécias, fut un des trois jeunes Hébreux, compagnons de Daniel, qui furent jettés dans une fournaife ardente, pendant la captivité des Juifs à Babylone, pour n'avoir pas voulu fe prosterner devant la ftatue que Nabuchodonofor avoit fait ériger, & qu'il vouloit qu'on adorât. Dieu les délivra miraculeufement, en envoyant fon ange qui reprima l'ardeur des flammes, afin qu'ils n'en fuflent point endommagés.

ABDERAME I, (*Hift. des califes.*) furnommé *Abdel*, c'est-à-dire, le *Juste*, mérita fans doute ce glorieux furnom par des actions que l'hiftoire ne nous a pas transmises: car elle ne nous le peint que comme un conquérant qui dévaste tous les pays qu'il foumet à fa puiffance. Il étoit petit-fils du calife Hefcham de la race des Ommiades; après la ruine de fa famille en Afie, les Sarrafins révoltés contre leur roi Jofeph, l'appellerent d'Afrique en Espagne, vers l'an 754. Il défit plufieurs fois ce prince, & lui ayant ôté la vie dans le dernier combat qu'il lui livra, il prit le titre de roi de Cordoue, & celui de calife en 762. Il conquit ou plutôt il ravagea la Caftille, l'Aragon, la Navarre, le Portugal. Aurélius, l'un des rois d'Espagne, acheta de lui la paix, en lui payant un tribut annuel de cent jeunes filles. *Abderame* bâtit la grande mosquée de Cordoue; mais nous ne voyons rien dans tout cela qui mérite le furnom de *Juste*. Il mourut en 790, laiffant onze fils & neuf filles; Osman fon fils lui fuccéda. Il y a eu trois autres *Abderame*, rois de Cordoue, qui méritent à peine d'être nommés.

ABDERAME ou ABDALRAHMAN, (*Hift. des Sarrafins.*) général de Hefcham, calife des Sarrafins au huitieme fîecle, conquit l'Espagne, pénétra en France avec une puiffante armée, prit Bordeaux, dont il pilla & incendia les églifes, vainquit Eudes, duc d'Aquitaine, traversa le Poitou en conquérant dévastateur, & s'avança jufqu'à Tours. Charles Martel, fécondé d'Eudes, que fa défaite enflammoit d'une nouvelle ardeur contre *Abderame*, arrêta fes conquêtes, & lui ôta la vie dans une bataille fameufe, donnée près de Poitiers en 732.

ABDERAME, (*Hist. mod.*) souverain de Safie dans le royaume de Maroc, parvint à cette souveraineté en faisant poignarder son neveu Amedux qui la possédait. Il jouit long-tems en paix du fruit de son crime. Il fut enfin assassiné à son tour par un jeune seigneur de sa cour, nommé Ali-Ben-Guecimin, amant de sa fille, qu'il connut par l'entremise d'un esclave & même de sa mere. *Abderame* instruit de l'intrigue de ce jeune homme, résolut de s'en venger. La fille & la mere l'en avertirent, afin qu'il se tint sur ses gardes. Il fit plus, ayant fait entrer dans ses vues Johaja, un de ses amis, ils poignarderent le roi dans la mosquée, lorsqu'il faisoit sa priere, vers l'an 1505.

ABDERE, (*Mythol.*) favori d'Hercule, fut mis en pieces par les jumens de Diomedé. Pour en conserver la mémoire, le héros jeta les fondemens d'une ville près de son tombeau, & lui donna son nom. Cette ville fut la patrie de Démocrite: ce qui suffit pour réfuter ce que l'on raconte communément de l'air contagieux d'*Abdere*, qui, dit-on, menoit à la folie & à la stupidité. Le rire du philosophe n'étoit rien moins que celui d'un fou.

ABDERE, ABDERITES, ABDERITAINS, (*Hist. anc.*) *Abdere*, ville de Thrace, étoit si avilie chez le reste des nations, par la stupidité de ses habitans, que Juvenal l'appelle *vervecum patria*: il n'est point de fol assez ingrat qui ne donne quelquefois d'excellens fruits. Ce fut dans cette ville si stérile en génies, que Démocrite, Protagoras, Anaxarque, Hecatée, Nicenete & plusieurs autres philosophes célèbres prirent naissance. Les *Abderites*, quoique grossiers & stupides, furent affligés d'une maladie qui semble avoir sa source dans une imagination vive & bondissante, qui décele plus de légèreté que de pesanteur, & qui semble incompatible avec la stupidité. Lucien & plusieurs autres écrivains assurent que dans un certain tems de l'année, ils étoient attaqués d'une fièvre brûlante accompagnée de transports au cerveau. Quoique leurs visages fussent pâles & décharnés, leur folie n'étoit qu'une fureur poétique qui les rendoit plus vifs & plus aimables. Ils couroient les rues sans tenir de route certaine; ils récitoient avec enthousiasme les vers des plus fameux poètes tragiques, & ils répétoient sans cesse ce refrain: *ô amour, tyran des dieux & des hommes!* Cette exclamation fait présumer que cette extravagance qu'on attribue aux ardeurs brûlantes du soleil, n'étoit qu'une ivresse ou une fièvre d'amour. Cette folie n'avoit rien de déshonorant à leurs yeux, ils la regardoient comme un transport divin, comme une ivresse sainte qui élevoit leur esprit vers le ciel. Les *Abderites* appellerent Hyppocrate pour guérir Démocrite leur concitoyen, qu'ils traitoient d'insensé, parce qu'il rioit de leur folie. Ils prirent ces ris immodérés pour un accès de cette fièvre dont ils étoient brûlés, mais le savant médecin les crut plus malades que lui. Le tableau qu'on nous a laissé des *Abderites*, peut bien avoir été dessiné par les Grecs, ingénieux à tout exagérer; on doit se précautionner, en les lisant, contre la séduction. Il ne faut qu'un imbécile dans une contrée, pour lui attirer le mépris & le sarcasme de tous ses voisins. (T-N.)

ABDYRMACHIDES, (*Hist. anc.*) Les *Abdyrmachides*, peuples de l'ancienne Lybie, ne nous sont connus que par Silius, qui nous apprend qu'ils tiroient leur nom d'un vêtement qui leur étoit particulier, qu'ils appelloient *abdermih*. Ils habitoient près des embouchures du Nil; & quoiqu'ils fussent tous soldats, ils n'avoient d'autre arme qu'un cimeterre dont ils se servoient avec beaucoup de dextérité: ils vivoient pauvres, si l'on peut qualifier ainsi un peuple sans besoins. Ils ne connoissoient ni les riches ameublemens, ni les étoffes précieuses, ni la délicatesse de la table; & différens des Egyptiens

leurs voisins, ils se contentoient des productions de leur sol. Leurs femmes portoient à chaque bras une chaîne de cuivre, qui faisoit leur parure. Les filles, avant d'entrer dans la couche nuptiale, étoient présentées au roi, qui avoit le privilege de cueillir la fleur de leur virginité. Si la nation étoit nombreuse, on en doit conclure que l'exercice de la royauté étoit fort pénible. (T-N.)

ABDIAS de Babylone, (*Hist. Eccléf.*) est auteur d'une *Histoire du combat des Apôtres*. Il nous dit dans sa préface, qu'il avoit vu Jésus-Christ, qu'il étoit du nombre des soixante & douze disciples, qu'il suivit en Perse S. Simon & S. Jude, qui l'ordonnerent premier évêque de Babylone. Mais en même tems il cite Hégésippe, qui n'a vécu que cent trente ans après l'ascension de Jésus-Christ, & veut nous faire accroire qu'ayant écrit lui-même en Hébreu, son ouvrage a été traduit en Grec par un nommé Eutrope, son disciple; & du Grec en Latin, par Jules, Africain, qui vivoit en 221. Ces contradictions sont moins propres à constater l'authenticité de son histoire, qu'à le faire regarder comme un imposteur aussi mal-adroit qu'impudent. Cependant Wolfgang Lazius, qui détacha le manuscrit de cet ouvrage dans le monastere d'Osfiak en Carinthie, le fit imprimer à Basle en 1551, comme un monument précieux. Il y en a eu plusieurs autres éditions, sans que cette histoire en ait acquis plus d'autorité auprès des critiques sensés.

ABDIAS, (*Hist. Sainte.*) le quatrième des douze petits prophètes, vivoit sous le regne d'Ezéchias, vers l'an 726 avant Jésus-Christ. Il prédit la ruine des Iduméens & le retour de la captivité de Juda, la venue du Messie & la vocation des Gentils; mais ces dernières prédictions ne paroissent pas aussi claires que les premières. Il ne faut pas le confondre avec plusieurs autres *Abdias*, dont il est parlé dans l'Ecriture, savoir; 1. un certain *Abdias*, intendant de la maison d'Achab, qui cacha dans une caverne d'une montagne à laquelle il donna son nom, cent prophètes pour les soustraire à la fureur de Jézabel; 2. un intendant des finances de David; 3. un des généraux d'armée du même roi; 4. & un lévite qui rétablit le temple sous le regne de Josias.

ABDISSI, ABDISU ou ABDIESU, (*Hist. Eccléf.*) patriarche de Muzal, vint du fond de la Syrie orientale rendre ses hommages au pape Pie IV, qui lui donna le pallium, le 7 Mars 1562. Ce prélat savant dans les langues orientales & dans la théologie, envoya sa profession de foi au concile de Trente, qui l'approuva; & par un juste retour, il tâcha de faire observer, dans les pays de sa juridiction, les décisions de ce concile.

ABDOLONIME, (*Hist. de Sidon.*) ce phénicien nous fournit un exemple des caprices de la fortune qui fuit ceux qui la cherchent & qui cherche celui qui la fuit. Alexandre, conquérant de Tyr, avoit arraché le sceptre des mains de Straton, roi des Sidoniens, pour le punir d'avoir embrassé le parti de Darius. Il fallut lui donner un successeur, & ce fut Ephestion qui fut chargé de choisir celui qui lui paroîtroit le plus digne. Le trône fut offert à deux freres qui par leur naissance & leurs richesses étoient les plus considérables du pays; ils parurent en être dignes par le refus qu'ils firent d'y monter: ils alléguèrent que n'étant point du sang des rois, ils n'avoient aucun titre pour aspirer au rang suprême. Ephestion, étonné de cette modération, s'écria: *ô ames héroïques! qui comprenez qu'il y a plus de gloire à refuser le trône qu'à y monter, je ne puis vous donner un plus grand témoignage de mon estime & de ma confiance, que de vous déférer l'honneur de nommer vous-mêmes un roi.* Ces deux illustres citoyens ne jetterent point les yeux sur ces hommes rampans, qui à force de bassesses s'insinuent dans la faveur du maître & de ses premiers esclaves,

& ne consultant que l'intérêt & l'honneur de leur patrie, ils désignent un descendant fort éloigné des anciens rois de Sidon. C'étoit *Abdolonime*, qui, obligé de cultiver son champ pour subsister, vivoit ignoré & sans ambition; sa probité ennemie de l'intrigue & des bassesses, l'avoit laissé languir dans l'indigence, & occupé de détails champêtres, il avoit presque oublié la noblesse de son origine. Les deux freres qui avoient préparé son élévation, furent chargés de lui en porter la nouvelle; ils le trouverent puisant de l'eau pour arroser son jardin, l'un d'eux lui adressa ces paroles: *vertueux Abdolonime, dépouillez-vous de ces vêtements vils & grossiers, pour vous revêtir de la pourpre; c'est vous qu'on a choisi pour roi de Sidon, prenez un extérieur & des sentimens conformes à votre nouvelle dignité: songez que pour vous en rendre digne, il faut vous souvenir du néant dont vous venez d'être tiré; c'est à l'indigence vertueuse que le vainqueur des Sidoniens défere aujourd'hui l'honneur de les gouverner.*

Abdolonime étonné, croit être séduit par l'illusion d'un songe; il se persuade qu'abusant de sa misere, on veut le faire servir à la dérision publique; mais rassuré par les sermens des deux freres, il s'abandonne à leurs promesses. On le dépouille de ses haillons, on le purifie & on le revêt de la pourpre des rois. Alexandre l'appelle à sa cour pour jouir de sa surprise: il y paroît avec une robe parsemée d'or; les courtisans scandalisés de sa pauvreté, murmuroient en secret de se voir réduits à se prosterner devant un maître vieilli dans les travaux rustiques. Le héros Macédonien en conçut une plus haute idée; frappé de l'assurance de son maintien & de la noblesse de ses traits, il lui dit: *je voudrois bien savoir avec quelle patience vous avez supporté la pauvreté? Plût aux Dieux, lui répondit Abdolonime, que je puisse porter la couronne avec autant de force que j'ai supporté la misere; mon industrie laborieuse a fourni à tous mes besoins, & tant que je n'ai rien possédé, j'ai trouvé l'abondance dans la modération de mes desirs.* Le monarque dispensateur des trônes, fut charmé de sa réponse: il lui fit donner tous les trésors de Straton, auxquels il ajouta une portion des dépouilles des Perses. L'histoire garde un profond silence sur la maniere dont il gouverna son peuple. (T-N.)

ABDON, (*Hist. Sainte.*) fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, le dixieme juge d'Israël, succéda à Ahiaïon, l'an du monde 2840, & jugea Israël pendant huit ans. Il eut une belle & nombreuse postérité composée de quarante fils & de trente petits-fils, qu'il eut la satisfaction de voir presque tous établis. Il mourut l'an du monde 2856, & fut enterré à Pharaïon, dans le lot d'Ephraïm, qui étoit le lieu de sa naissance.

L'Écriture fait mention de plusieurs autres *Abdon*:
1. *Abdon*, de la tribu de Benjamin, & fils de Jehiel;
2. *Abdon*, fils d'Abigabaon & de Maacha;
3. *Abdon*, fils de Micha, qui fut envoyé par le roi Josias à la prophetesse Holda, pour lui demander son avis sur le livre de la loi qui avoit été trouvé dans le temple.

* **ABDON**, (*Géogr. Sacr.*) en Hébreu אבדון; c'étoit une ville de la tribu d'Asser, assignée aux lévites. Eusebe a mal écrit ce mot, lorsqu'il a mis dans son dictionnaire ΑΒΔΩΝ; c'est ce qui paroît par la maniere dont les lettres sont placées, & par la version de S. Jérôme. Il paroît pourtant que Eusebe a écrit ΑΒΔΩΝ ou ΑΒΔΩΝ; mais le trait de dessous ayant été ôté de la lettre Β, il n'en est resté que le Δ, & delà on écrit ΑΒΔΩΝ pour ΑΒΔΩΝ. Il est suprenant qu'on ne trouve pas cette ville parmi celles qui furent assignées à la tribu d'Asser. Acco étoit aussi une ville de la tribu d'Asser, comme cela paroît par *Juges*, v. 31. Achlah & Chalba l'étoient aussi; cependant elles ne se trouvent point parmi les villes d'Asser, dont il est

fait mention dans *Josué*. La version grecque rend ce nom par celui de Αβδών & Αβδών & Δαβδων, au chapitre xxj. de *Josué*, v. 30; & par celui de Αβδων, 1 *chron.* vj, 74, dans quelques manuscrits. Les interpretes Grecs mêmes ne paroissent point avoir parlé d'une ville de ce nom, parmi celles qui furent assignées à la tribu d'Asser. Ils parlent bien d'une ville appelée Αβδων, qui est nommée en Hébreu *Harabbith*, ארבת; mais celle-ci étoit dans la portion qui fut assignée à la tribu d'Issachar. Il paroît que cette ville de אבדון, pourroit être la même que celle de אבדון, qui est marquée parmi les villes d'Asser. On ne sauroit dire beaucoup de choses sur cette ville, puisqu'on ne peut tirer ni des livres sacrés, ni des autres monumens de l'antiquité, rien qui puisse fournir de quoi faire une description étendue de cet endroit. On a donc lieu d'être surpris de ce qu'on a placé cette ville dans les cartes géographiques, près d'un fleuve, à peu de distance de Tyr & à l'orient de Sarepta. D'où cela paroît-il? quel auteur en a parlé? quel témoignage produit-on pour affirmer que cette ville étoit dans cet endroit? On ne fait rien là-dessus, si ce n'est que cette ville étoit dans la tribu d'Asser, & qu'elle fut donnée aux lévites. Il seroit à souhaiter, dit M. Reland, que nous n'eussions lieu de nous plaindre qu'au sujet de cet endroit. Nous voyons que la même chose s'est pratiquée à l'égard d'autres lieux dont la situation n'est pas plus certaine. Nous préfererons toujours peu de témoignages, pourvu qu'ils soient certains, à un nombre innombrable qui seroient incertains.

ABÉCÉDAIRE, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) Nous traduisons ainsi le nom latin *Abcalaria*, que Rumphé a donné à une plante de l'isle Ternate, & dont il a publié une bonne figure, quoique incomplète, à la planche 65 du sixieme volume de son *Herbier*, pag. 145. Les habitans de Ternate l'appellent *suba-goratsji*, c'est-à-dire, *tête-jaune*, à cause de la couleur de ses fleurs. Les Malais lui donnent le nom de *daun-lada*, c'est-à-dire, *herbe poivrée ou piquante*.

Cette plante, qui n'a point encore été déterminée par les botanistes modernes, nous paroît être du même genre que l'*eupatoriophalacron*, & différente de l'*acmella* dont elle est une espèce. Elle est annuelle à racines fibreuses, ne durant guères plus de quatre mois, haute de trois pieds environ, foible, couchée, fineuse, & croissant le long des chemins, dans les lieux incultes, arides, entre les rochers qui bordent les rivieres des isles Moluques; on la cultive aussi quelquefois, alors elle prend un peu plus de force & de grandeur: ses branches sont menues, foibles, cylindriques, opposées ainsi que ses feuilles qu'on peut comparer en quelque sorte à celles de l'ortie-blanche ou de l'archangélique, mais elles ont jusqu'à cinq pouces de longueur sur deux de largeur; elles sont portées sur un long pédicule, & toutes pointillées, c'est-à-dire, percées de petits trous, ou plutôt semées de petites vésicules huileuses, qui, regardées à l'opposé de la lumière, laissent passer, comme font les feuilles de l'*eupatoriophalacron*, de l'oeillet-d'inde, *tagetes*, de l'oranger, du millepertuis & de beaucoup d'autres plantes.

De l'aisselle des branches & des feuilles, & du bout même de chaque branche, il sort un long pédicule surmonté d'une tête conique, formée de l'assemblage d'environ vingt-cinq fleurs jaunes, enveloppées dans un calice commun assez petit & composé de cinq à six feuilles. Chaque fleur ou fleuron surmonte un ovaire qui est séparé de ses voisins par une écaille menue, & qui devient en mûrissant une graine menue, grise, qui, tombant à terre, germe aussi-tôt & reproduit une nouvelle plante qui remplace la premiere.

Qualités. Toute cette plante a une saveur âcre &

piquante, beaucoup plus pénétrante dans ses têtes de fleurs, & comparable à celle de la pyrethre ou de l'écorce de bigarrade, mais sans odeur. Lorsqu'on mâche ses têtes ou sa racine, la langue éprouve une sensation stimulante, qui fait l'effet d'un corrosif, & qui lui procure une volubilité singulière.

Usages. Les maîtres de langues Éthiopiens mettent à profit cette propriété, pour délier la langue des enfans qui ont de la peine à prononcer certaines lettres Arabes difficiles, comme le *tscha* & le *za*; à cet effet, ils leur font mâcher des têtes ou des racines de cette plante, seule ou mêlée avec l'parec; c'est de cet usage que Rumphe lui a donné le nom d'*Abécédair*, au lieu de celui de *daun-murit*, c'est-à-dire, *herbe des enfans*, que les Malays lui donnent ainsi qu'à l'espèce de bidens, dont Rumphe donne la figure à la planche 15 de ce même volume, sous le nom d'*agrimmia molucca*.

Remarque. L'*Abécédair* est bien évidemment de la famille des plantes à fleurs composées, & de la section des bidens; mais, quoiqu'elle ait plus de rapport avec l'*acmella* ou l'*eupatoriophalacron* qu'avec aucune autre plante de cette section, on ne peut cependant pas assurer positivement qu'elle soit de ce genre ou de tout autre, que l'on n'ait vérifié 1°. si elle a des demi-fleurons dans ses têtes de fleurs; 2°. si elle a un calice particulier sur chaque ovaire; 3°. si chaque graine est nue ou couronnée de piquans, toutes particularités essentielles, & que Rumphe a laissées à l'écart. (M. ADANSON.)

* ABÉE, (Géogr.) ville de Grece dans la Phocide; c'est ABA dont il est parlé dans le *Dict. des Sciences*, &c. Nous ajouterons seulement qu'Apollon y avoit un temple très-renommé par ses oracles.

ABÉE, (Géogr.) ancienne ville du Péloponnèse, sur le golfe Messéniaque; c'étoit la dernière ville des Messéniens du côté de la Laconie. Quelques géographes l'ont confondue mal-à-propos avec une autre ville nommée indifféremment *Thuria* & *Æpea*, située aussi dans le golfe Messéniaque. Mais *Abée* (*Abea*) & *Æpea* étoient deux villes si distinctes l'une de l'autre, qu'il y en avoit entre elles une autre qu'on nommoit *Phææ* ou *Phææ*. Long. 49.50. lat. sept. 35. 10. selon Ptolomée.

Pausanias met une autre ABÉE dans la Locride Epicnemidienne; & Etienne le géographe en met encore une dans la Carie: c'est une erreur chez ce dernier.

ABEILLE, (Astronomie.) constellation méridionale: on l'appelle aussi *mouche*, en latin *musca* ou *apis*; on ne la voit point en Europe. Elle ne renferme que quatre étoiles remarquables, dont une est de la troisième ou quatrième grandeur; les autres sont plus petites. La principale étoile est marquée dans le *Catalogue d'étoiles* de M. l'abbé de la Caille, pour 1750, à 185° 38' 44" d'ascension droite, & à 67° 45' 15" de déclinaison australe. (M. DE LA LANDE.)

ABEILLE, s. f. *apis*, *is*; (terme de Blason.) mouche à miel: sa situation est d'être montante & volante.

L'*abeille* étant laborieuse & soumise à son roi, est l'hieroglyphe du travail & de l'obéissance. Barberin de Reignac en Saintonge, originaire de Florence; d'azur à trois abeilles d'or. Voyez dans le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, la planche vj du Blason, figure 326. (G. D. L. T.)

ABEL, (Hist. Sainte.) second fils d'Adam, naquit l'an du monde 2, & fut tué par son frere Caïn, environ l'an du monde 130. Voici ce que nous apprend la Genèse à ce sujet: « Caïn & Abel, instruits par Adam leur pere, de leur devoir envers le Créateur, lui offrirent chacun les prémices de leurs travaux. Caïn étoit laboureur, & Abel pasteur de troupeaux; le premier lui offrit les prémices de ses

» fruits, & l'autre, la graisse ou le lait de ses troupeaux. Dieu témoigna qu'il avoit pour agréable l'offrande d'Abel, sans témoigner agréer de même celle de Caïn. Celui-ci en conçut une jalousie & une haine violentes contre son frere, qui le portèrent à le tuer. M. Gesner, excellent poète Allemand, a fait dans sa langue un poème fort estimé, intitulé *la Mort d'Abel*, dont nous avons une bonne traduction Française.

ABEL, (Hist. de Danemarck.) roi de Danemarck, étoit fils de Waldemar II. Celui-ci, avant de mourir, désigna Eric pour son successeur, & donna au jeune Abel le Juthland en appanage; ses deux autres enfans Canut & Christophe eurent, l'un le duché de Bleking, l'autre l'isle de Langeland. Après la mort de Waldemar, Eric fut couronné en 1241. Abel avoit épousé Mechtilde, fille d'Adolphe, comte de Holstein: ce prince avoit toujours conservé une haine implacable contre le Danemarck, ses enfans, dont Abel étoit tuteur, en avoient hérité; quelques seigneurs Allemands s'étoient liés d'intérêt avec ces dangereux orphelins. La ville de Lubek, dont l'inimitié n'étoit que trop justifiée par tous les efforts que les rois de Danemarck avoient faits pour détruire cette république, entra dans cette ligue, & Abel qui devoit au moins être médiateur entre ses pupilles & son frere, donna contre lui le signal de la guerre; Eric la soutint avec beaucoup de fermeté, une bataille décisive alloit la terminer: les deux armées étoient en présence, l'Europe avoit les yeux fixés sur elles. Dans cet instant critique, les alliés d'Abel prévirent qu'ils perdroient leurs états en perdant la bataille, qu'ils ne gagneroient rien en remportant la victoire, & qu'Abel, maître alors du Danemarck, ne partageroit pas avec eux le fruit de leurs travaux: ils engagèrent une négociation; les deux freres jurèrent de vivre dans l'union la plus intime. Eric fut fidèle à son serment: on va voir comment Abel observa le sien.

Il possédoit aussi le duché de Slewigh: ces ducs avoient toujours été vassaux de la couronne de Danemarck. Dans l'origine, ce domaine n'étoit qu'un simple appanage que l'on donnoit au premier prince du sang, dont les enfans n'héritoient pas, & qu'on pouvoit lui ôter à lui-même. Cette politique étoit sage: car si tous les princes de la maison royale avoient été indépendans & rois dans leurs domaines, après quelques siècles, le Danemarck auroit eu autant de souverains que de châteaux, & seroit devenu un théâtre de discordes perpétuelles. Cependant Abel refusa de rendre hommage à son frere; la guerre fut déclarée. Eric ravagea les états de son ennemi, Abel mit tout à feu & à sang dans ceux de son frere, & les sujets des deux princes furent les victimes de leurs méfintelligences. Les domaines de l'église ne furent pas respectés par les deux partis; le clergé, sans décider lequel des deux princes avoit eu raison de prendre les armes, les excommunia tous deux indirectement & sans les nommer. Le décret foudroyoit en général quiconque oseroit porter une main avide sur les biens de l'église. Cet acte lu toutes les semaines au peuple assemblé dans les temples, lui apprit à mépriser des princes marqués du sceau de la réprobation; & comme il n'y a qu'un pas du mépris à la révolte, Eric & Abel occupés à la calmer chacun dans leurs états, passerent quelque tems sans commettre aucune hostilité l'un contre l'autre.

Le Juthland fut plutôt pacifié que le reste du Danemarck, & tandis qu'Eric étoit encore aux prises avec ses sujets, Abel fortifia son parti, anima contre Eric ses freres Canut & Christophe, & forma avec eux une ligue offensive & défensive, qui fut signée en 1247. Dans le choc des premières hostilités, Canut fut fait prisonnier; les habitans de Lubek, moins par

amitié pour lui que par haine pour Eric, briserent ses fers; la guerre s'échauffa de plus en plus: toutes les villes prises d'assaut furent livrées aux flammes & au pillage, la plupart des prisonniers furent impitoyablement massacrés; deux filles d'Eric, Ingeburge & Sophie, furent traitées cruellement par Abel qui ne respecta ni la foiblesse de leur sexe, ni les liens du sang qui l'attachoient à elles. Les Lubékois augmentèrent le désordre par leurs irruptions fréquentes, & s'enrichirent des dépouilles des Danois.

Cependant Eric soumit tout le duché de Slewigh, & entra dans la capitale. Abel l'en chassa bientôt, reconquit tout ce qu'il avoit perdu; mais abandonné par ses alliés, il fut contraint de faire la paix, le roi la signa avec joie. Abel rendit hommage avec dépit; Eric l'embrassa, le traita non comme son vassal, mais comme son ami. Le spectacle de leur réconciliation attendrit tous les assistants, & le Danemarck crut voir enfin renaître ce calme qu'il avoit perdu depuis tant d'années.

C'étoit en 1248 que cette paix avoit été conclue. Abel, ainsi qu'Eric, ne paroïsoit occupé qu'à effacer les traces des maux qu'il avoit causés lui-même à ses états; mais sa haine étoit d'autant plus dangereuse, qu'il la couvoit dans le silence & la cachoit sous les dehors de l'amitié. Eric s'avançoit à la tête d'une armée, pour soumettre quelques provinces soulevées par les évêques, il passoit près de Slewigh; Abel l'invite à prendre quelque repos dans son palais, & à resserrer par de nouveaux sermens les nœuds de l'amitié qu'ils s'étoient jurée. Eric s'y rend avec confiance; un festin pompeux est préparé, & une gaieté véritable semble l'animer. Au repas succèdent des jeux innocens, enfin les deux freres restent seuls avec quelques officiers dévoués à la vengeance d'Abel. Tout-à-coup la scène change, la fureur d'Abel long-tems étouffée, s'exhale dans un torrent d'injures. Eric est chargé de fers, jetté dans un bateau qu'on abandonne à la fureur des flots. *Que faut-il faire du roi, dit Lagon-Guthmund, ministre de la vengeance du duc? Fais-en ce que tu voudras, je te l'abandonne,* répond froidement Abel. Lagon saute dans une barque, joint celle d'Eric, lui fait trancher la tête, & jette son corps à la mer. Abel joua la douleur avec tant d'art, qu'il est aisé de croire que ce rôle n'étoit pas nouveau pour lui; en public, il s'arrachoit les cheveux, remplissoit son palais de cris toujours répétés par ses courtisans, appelloit son frere comme si son amitié l'eût rendu encore présent à ses yeux; faisoit chercher son cadavre, lui promettoit un superbe mausolée, & juroit d'en cimenter les pierres du sang des assassins, s'il pouvoit les découvrir: cet artifice réussit. Tout le Danemarck le crut innocent du meurtre de son frere, & la nation, d'une voix unanime, mit la couronne sur la tête d'un fratricide, en 1250.

Au reste, un des plus puissants motifs qui firent pencher la balance en sa faveur, fut la crainte de le voir assouvir sa vengeance dans le sang de ceux qui lui auroient refusé leurs suffrages; entrer à main armée dans le royaume, y introduire l'étranger, replonger l'état dans tous les malheurs dont il étoit à peine sorti, & se rendre lui-même indépendant de la couronne dans son duché de Slewigh.

Le premier soin d'Abel fut de s'emparer des trésors que son frere avoit laissés; avant de le faire périr, il l'avoit forcé à révéler le lieu où il les avoit cachés: il le fit ouvrir; mais au lieu des richesses que son avarice lui promettoit, il n'y trouva qu'un codicile par lequel Eric déclaroit que son projet étoit de quitter la pourpre royale, pour se revêtir du froc de S. François, & de laisser son trône à son frere Abel. On prétend que celui-ci laissa échapper quelques larmes à la lecture de cet écrit; mais elles

prouvent moins sa sensibilité que sa ruse: il la poussa jusqu'à captiver par une équité apparente tous les ordres de l'état. Le rétablissement des assemblées générales suspendues par la guerre, l'affermissement des princes dans leurs appanages, un partage égal dans la distribution des faveurs, la cession de la Gervie faite à l'ordre Teutonique, par Waldemar, confirmée de nouveau par Abel, lui donnerent en Allemagne des alliés puissans, des amis fideles dans sa famille, & dans ses états une foule d'adorateurs; mais cet enthousiasme s'éteignit plus vite encore qu'il ne s'étoit allumé.

Un impôt considérable établi sous prétexte de payer les dettes de l'état, occasionnées par la guerre, excita des murmures parmi les habitans de Slewigh, les Dythmases & les Frisons: des murmures on passa à une révolte décidée. Abel s'avança, à la tête d'une armée, vers le pays des Frisons, défendu par des marais que la glace rendoit accessibles: un dégel força le roi de revenir sur ses pas. Il signala son retour par des ravages qui firent assez voir la férocité naturelle de son caractère, long-tems déguisée sous le voile d'une bonté politique. Il reparut l'année suivante 1252, attaqua les Frisons, fut vaincu, tomba entre les mains des rebelles, & fut assassiné: mort digne d'un assassin. (M. DE SACY.)

ABELLA, (Géogr.) ville de la Campanie, selon Ptolomée & Strabon. Virgile l'appelle *Bella*. *Enéide*, liv. vij.

Et quos maliferæ despectant mania Bella.

& Silius Italicus,

Surrentum & pauper sulci cerealis Abella.

Justin, liv. xx, dit que ceux d'Abelle & de Nole font une colonie des Chalcidiens. Ambroise Léon qui a fait trois livres sur cette ville, sa patrie, dit que les Grecs l'appelloient *Αβελλα*, parce qu'elle étoit exposée aux coups de vent; c'est aujourd'hui *Avella*. Voyez ce mot dans le *Dict. des Sciences, Arts & Métiers*. Long. 320. lat. 40. 52. (C. A.)

ABELLINATES, (Géogr.) nom de deux peuples d'Italie, dont les uns furent surnommés *Marsis*, & les autres *Protorpes*, aux environs de la Pouille. L'origine étymologique du nom d'Abellinates, venoit auparavant d'Abella, d'où ils étoient sans doute sortis. Voyez ci-dessus ABELLA. (C. A.)

ABELMAACHA ou ABELE, (Géogr.) ville de la tribu de Nephtali, à l'occident de la terre de Hus, & au sud du mont Liban, dont elle n'étoit éloignée que de huit ou dix lieues. Cette ville ne fut pas tant illustre par ses fortifications qui la rendoient imprenable, que pour avoir produit une femme qui eut le courage d'engager ses concitoyens à faire couper la tête au traître Seba, lorsque ce malheureux perturbateur étoit venu s'enfermer dans *Abelmaacha*, donna occasion à Joad, général de David, de mettre le siege devant cette ville, & de la réduire à l'extrémité. Cette tête fut jettée dans le camp de David, & la ville fut délivrée. Long. 69. 10. lat. 30. 20. (C. A.)

§ ABELMOSC, f. m. (Hist. Nat. Botaniq.) Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques auteurs, cette plante avec l'ambrette, qui est une espece de *rhapontic*. Celle-ci est une espece de *hamia* dans la famille des mauves, & differe beaucoup du *ketmia*, auquel on le rapporte communément; & de l'*hibiscus* de Théophraste, qui est l'*abutylon* ou *unutylon* d'Avicenne. M. Linné a donc eu tort de lui donner le nom d'*hibiscus*, *abelmorchus*, *foliis subpeltato cordatis, septem angularibus, serratis, caule hispido*. *Syst. Nat. pag. 464. n° 18*. Plinè l'a désignée, liv. xxj, chap. 4. de son *Histoire Naturelle*, sous les noms de *moscheutos* & *moscheutos*; Belli, sous celui de *belmuscus*; & les Egyptiens, ainsi que les Arabes, lui donnent

le nom d'*abelmosc*, que nous adoptons; on la nomme en François *graine de musc & herbe à la poudre de Chypre*; enfin elle est appelée *bonda-calo*, par les Brames; & *cattu-gasturi* au Malabar: c'est sous ce dernier nom qu'elle est décrite & figurée dans le second volume de l'*Hortus Malabaricus*, pag. 7, planche 38. Rumphe en a donné aussi une bonne figure, sous le nom de *gramen moschatum*, vol. IV, pag. 38, planche 15.

Cette plante est annuelle, & croît dans les lieux sablonneux sous la forme d'un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur. De sa racine, qui est ligneuse, blanche, fibreuse, remplie d'un mucilage blanchâtre, sans saveur, sans odeur, s'éleve une tige cylindrique très-droite, rouge-brune du côté opposé au soleil, verte de l'autre côté, & hérissée par-tout de poils longs & épais; ses feuilles sont alternes, comparables à celles de la vigne, c'est-à-dire, marquées de trois à sept angles dans leur contour, dentelées irrégulièrement, longues de cinq à dix pouces, portées sur un pédicule cylindrique un peu plus long qu'elles, & accompagné à son origine de deux stipules en écailles, qui tombent de bonne heure.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille: leur calice est double; l'extérieur composé de huit à dix feuilles, & l'intérieur d'une seule pièce, en forme de bourse conique, qui se fend ordinairement d'un côté dans toute sa longueur, dont l'extrémité est partagée en cinq dentelures, & qui tombe de bonne heure. La corolle, ou la fleur proprement dite, est, comme celle de la mauve, composée de cinq pétales grands, elliptiques, sinueux, dentelés grossièrement & inégalement, ouverts en forme de cloche très-évasée, blanc jaunâtre, excepté à son fond qui est purpurin; ils sont réunis par leurs onglets à la base de la colonne qui porte les étamines & qui enveloppe le pistil. Les étamines au nombre de quatre-vingts ou environ, sont composées de filets courts semés çà & là autour de cette colonne, & surmontés chacun d'une anthère blanchâtre. L'ovaire est conique, & porte un long style terminé par cinq stigmates sphériques veloutés, & semblables à de petites houppes d'un beau rouge de pourpre; après la chute des fleurs, l'ovaire devient une capsule pyramidale à cinq angles, longue de trois à quatre pouces, une à deux fois moins large, hérissée de poils, accompagnée des huit feuilles du calice extérieur qui persiste jusqu'à sa maturité: elle s'ouvre à cinq battans, qui sont partagés chacun par une cloison dans le milieu sur toute leur longueur, & réunis autour d'un axe ou d'une colonne centrale, qui est le prolongement du pédicule de la fleur; chaque loge contient environ quarante graines attachées sur deux rangs à son angle intérieur, sphéroïdes, un peu applaties, brun-noirâtres, marquées de plusieurs sillons parallèles.

Qualités. Toutes les parties de l'*abelmosc* sont insipides & inodores; ainsi les noms qu'on lui a donnés de *plante musquée*, *fleur musquée*, sont peu exacts; ses graines seules ont une odeur de musc, qui même se dissipe en peu de tems.

Usages. Néanmoins on en fait un grand usage dans le levant, où on la cultive pour en faire une poudre ambrée que l'on connoît ici sous le nom de *poudre de Chypre*; cette plante est originaire du centre de l'Afrique, du Sénégal & des Indes. (M. ADANSON.)

* ABER, (Géogr.) lac d'Ecosse dans la partie occidentale de la province de *Loch-Aber*. Quelques-uns le nomment aussi *Loch* ou *Coch*, mais son vrai nom est *Aber*. Il a quinze à seize milles de long, & communique à la mer d'Irlande par un canal assez long, qui dans son embouchure prend le nom de *Loch-i-oll*.

ABER, f. m. (Hist. Nat. Conchyliologie.) nom que

les négres du Sénégal donnent à un petit coquillage du genre du jambonneau dans la famille des bivalves. On en voit une figure exacte à la planche 15 de l'*Histoire Naturelle des Coquillages du Sénégal*, pag. 210.

Ce coquillage est commun autour des rochers de l'isle de Gorée. Sa coquille, qui est si renflée que sa profondeur surpasse de beaucoup sa largeur, n'a gueres plus de 14 lignes de longueur; chacun de ses battans porte environ 50 cannelures longitudinales, qui forment autant de dentelures sur ses bords. La charniere qui les unit paroît formée elle-même de quatre denticules presque insensibles; au-dessous de l'épiderme, qui est fauve, la coquille paroît au-dehors d'un violet ou d'un ponceau éclatant; quelquefois ces deux couleurs sont mêlées agréablement de brun & de verd: le blanc est la couleur ordinaire de l'intérieur, qui quelquefois montre une teinte de violet obscur. (M. ADANSON.)

* ABERBROTHOCK, (Géogr.) village d'Ecosse sur le Tay, célèbre par ses eaux minérales, qui ont beaucoup de conformité avec celles de Spa & de Pyrmont. M. Tompson, médecin Anglois, les analysa en 1734, & trouva que l'alkali y dominoit, quoiqu'on les nomme ordinairement *acidules*; aussi les prend-on efficacement dans les maladies qui proviennent de l'acide dominant dans les premières voies, au lieu qu'elles sont dangereuses dans les cas opposés. *Medical essays and observations, revised and published by a Society in Edimburg*, vol. II. Ce village considérable, situé dans une des plus riantes parties du comté d'Angus, a un port très-commode pour le commerce. La réformation a fait disparaître de cet endroit un monastere qui contenoit, dit-on, plus de deux cens moines. Long. 15. 16. lat. 36. 30.

§ ABERDEEN ou ABERDON, (Géogr.) ville maritime de l'Ecosse septentrionale, & capitale d'un comté enclavé dans celui de Marr. Elle est divisée en deux; *Aberdeen* à l'embouchure de la Done, & *Aberdeen* à l'embouchure de la Dée: la première se nomme la *vieille Aberdeen*, *old Aberdeen*, & l'autre la *nouvelle Aberdeen*, *new Aberdeen*; elles ne sont éloignées l'une de l'autre que de 1000 pas. La vieille ville appelée *Devana* par les anciens, avoit autrefois un évêché; la nouvelle, qui est la plus considérable, surpasse toutes les autres villes de l'Ecosse septentrionale par sa beauté & son commerce, qui consiste en toiles, en bonneteries & dans la pêche du saumon. Il y a une fontaine d'eau minérale, trois hôpitaux, une maison de force, deux universités, dont la plus moderne est dans la nouvelle ville, & un très-beau pont sur la Dée. *Aberdeen* est la patrie de plusieurs savans, entr'autres de Guillaume Barclay & Robert Morison: elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 30 lieues nord-est d'Edimbourg. Long. 16. lat. 57. 23. (C. A.)

ABERFRAW ou ABERFAW, (Géogr.) petite ville de l'isle d'Anglesey, sur la côte de la mer, du côté du canal de Saint-George. Elle étoit autrefois décorée d'un palais où résidoient les rois de la province de Galles en Angleterre, du tems que ce pays avoit ses rois particuliers: on y voit encore les restes de ce palais. Long. 13. 57. lat. 53. (C. A.)

ABERGAVENNY, (Géogr.) ville d'Angleterre dans la province de Monmouth, pays de Galles. Elle est remarquable par son grand commerce de flanelle & autres laines travaillées, par ses grosses foires de bétail, & par la propreté de ses rues. Long. 14. 30. lat. 52. (C. A.)

§ ABERNETHY, (Géogr.) ville de l'Ecosse septentrionale, au district de Perth, nommé *Strathern*, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Ern, proche le Tay. C'étoit autrefois la capitale des Piétes; elle eut ensuite un évêché que le roi Canut ou Kennet fit transférer à S. André: cette ville est peu considérable aujourd'hui

aujourd'hui. Long. 14. 40. lat. 56. 37. (C. A.)

ABERGEMENT, (Géogr.) il y a plusieurs endroits de ce nom, sur-tout en Bourgogne. Ce mot vient du Latin *albergamentum*, qui signifie gîte, hôtellerie, d'où notre mot, *héberger*, *auberge*.

L'ABERGEMENT-LE-DUC sur Saone, est le plus considérable de ces villages : il fut ainsi nommé parce que c'étoit d'abord un repos de chasse pour les ducs, il devint ensuite un gros village. Il est du diocèse de Châlons, dans le bailliage de Nuits : il y a une Prévôté royale.

LE GRAND ABERGEMENT, bourgade du Valromey, dans le diocèse de Genève, & la généralité de Dijon.

LE PETIT ABERGEMENT, village du Valromey, même diocèse, même généralité.

L'ABERGEMENT, village de Franche-Comté, au diocèse de Besançon, bailliage de Pontarlier.

L'ABERGEMENT, paroisse de Franche-Comté, dans le bailliage d'Ornans, au diocèse de Besançon.

LE PETIT ABERGEMENT, autre paroisse de Franche-Comté, dans le bailliage d'Arbois.

LE GRAND ABERGEMENT, autre lieu du même bailliage.

L'ABERGEMENT DE FOIGNY, lieu de Bourgogne, dans le diocèse & le bailliage de Dijon.

L'ABERGEMENT DE GUISEY, bourgade de Bourgogne, au diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE LA RONCE, petit village de Franche-Comté, dans le diocèse de Besançon, & le bailliage de Dôle.

L'ABERGEMENT DE MESSEY, hameau de Bourgogne, dans le Mâconnais, & le diocèse de Châlons.

L'ABERGEMENT DE SAINTE-COLOMERE, village de Bourgogne, au diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE S. JEAN, lieu de la Franche-Comté, diocèse de Besançon, bailliage de Châlons.

L'ABERGEMENT DE VAREY, village de Bourgogne, dans la généralité de Dijon, & le bailliage de Dôle.

L'ABERGEMENT DE VERDUN, petit village de Bourgogne, dans le diocèse de Châlons, & le bailliage d'Auxonne.

L'ABERGEMENT - LÈS - AUXONNE, paroisse de Bourgogne, située dans une plaine marécageuse, au diocèse de Besançon, bailliage d'Auxonne. (C.)

§ **ABERRATION**, (Astronomie.) la découverte de l'*aberration* étant une des plus singulières que l'on ait faites en astronomie, & la plus intéressante de ce siècle-ci, il importe à l'histoire des progrès de l'esprit humain de faire voir comment M. Bradley a dû y parvenir. On étoit persuadé, avant les observations de M. Picard, faites en 1672, que les étoiles ne changeoient point de position pendant le cours d'une année. Tycho-Brahé & Riccioli croyoient s'en être assurés par leurs observations; ils en concluoient que la terre ne tournoit point autour du soleil, & qu'il n'y avoit point de *parallaxe annuelle* dans les étoiles. M. Picard, dans la relation de son voyage d'Uranibourg, fait en 1672, dit que l'étoile polaire, en divers tems de l'année, a des variations qu'il observoit depuis environ dix ans. Les savans qui étoient déjà convaincus du mouvement de la terre, étoient portés à en conclure que ces variations étoient l'effet de la parallaxe du grand orbe. Le docteur Hook alla plus loin, il publia en 1674 des observations qu'il prétendoit avoir faites en 1669, par lesquelles il avoit trouvé l'étoile γ du dragon plus septentrionale de 23" le 6 Juillet, que le 21 Octobre; cela s'accordoit très-bien avec l'effet que devoit avoir la parallaxe annuelle : mais comme il est bien reconnu aujourd'hui qu'elle n'existe point, on a lieu de croire que ses observations étoient absolument supposées, & qu'il les avoit ajustées sur l'hypothèse de la parallaxe annuelle.

Tome I.

Flamsteed ayant observé l'étoile polaire avec son mural, en 1689 & dans les années suivantes, trouva que sa déclinaison étoit plus petite de 40" au mois de Juillet, qu'au mois de Décembre; ces observations étoient justes, mais elles ne prouvoient point la parallaxe annuelle, comme le fit voir M. Cassini. Au reste, quoique Flamsteed crût reconnoître l'effet de la parallaxe annuelle dans les différences qu'il avoit observées, il avoit quelques doutes sur ses observations; & il souhaitoit que quelqu'un fit faire un instrument de quinze à vingt pieds de rayon sur un fondement inébranlable, pour éclaircir une question qui sans cela, disoit-il, pourroit être bien longtemps indécise. M. Cassini crut trouver ensuite dans Sirius une parallaxe de 6". (Mém. Acad. 1717.) Mais M. Manfredy, en 1729, publia des observations qui étoient absolument contraires à l'idée de cette parallaxe.

Il étoit donc impossible de démêler la nature & les causes de ces variations annuelles dans la position des étoiles, à moins qu'on n'en déterminât les circonstances par des observations très-exactes & très-multipliées. C'est ce qu'entreprit en 1725 un riche particulier d'Angleterre, nommé Samuel Molyneux, amateur des sciences; il fut heureusement secondé par Graham, cet horloger célèbre dans les arts & même dans les sciences, qui fit construire un secteur de vingt-quatre pieds de rayon, avec lequel une seule étoile étoit sensible. Cet instrument fut placé à Kew; on y observa l'étoile γ du dragon, & l'on ne tarda pas à reconnoître que les variations de cette étoile étoient tout-à-fait opposées à celles qu'exigeoit la parallaxe annuelle.

Suivant les loix de cette parallaxe, une étoile située au pôle de l'écliptique, paroîtroit décrire dans une année, un petit cercle parallèle à l'orbite de la terre, mais dont elle paroîtroit toujours occuper la partie opposée à celle où se trouve la terre; c'étoit tout le contraire dans les nouvelles observations. M. Bradley qui avoit observé avec Molyneux, se trouva fort embarrassé pour assigner une cause à ce nouveau phénomène. Sa première idée fut d'examiner si cela ne prouvoit point quelque nutation dans l'axe de la terre, produite par l'action du soleil ou de la lune, à cause de l'appâtissement de la terre, ainsi que cela devoit avoir lieu par l'attraction; mais d'autres étoiles observées en même tems ne permettoient pas d'adopter cette hypothèse. Une petite étoile qui étoit à même distance du pôle, & opposée en ascension-droite à γ du dragon, auroit dû avoir par l'effet de cette nutation, le même changement en déclinaison; cependant elle n'en avoit eu environ que la moitié, comme cela parut en comparant jour par jour les variations de l'une & de l'autre, observées en même tems; c'étoit la trente-cinquième étoile de la giraffe.

Il remarquoit que les changemens de déclinaison de cette étoile, par rapport à son lieu moyen, étoient comme les sinus des distances du soleil au solstice; cela sembloit indiquer un rapport avec le mouvement de la terre. Mais il falloit des observations sur un plus grand nombre d'étoiles, pour savoir si cette règle étoit constante. M. Bradley fit donc faire un nouveau secteur en 1727, il observa beaucoup d'étoiles, & il reconnut que la règle précédente n'avoit lieu que pour les étoiles qui répondoient au solstice; mais une règle générale qui ne pouvoit guère lui échapper, étoit que chaque étoile paroîtroit stationnaire, ou dans son plus grand éloignement vers le nord ou vers le sud, lorsqu'elle passoit au zénith vers six heures du soir ou du matin; que toutes les étoiles avançaient vers le sud lorsqu'elles passaient le matin, & vers le nord lorsqu'elles passaient le soir, & que le plus grand écart étoit

D

à-peu-près comme le sinus de la latitude de chacune. Enfin, lorsqu'au bout d'une année il eut vu toutes les étoiles reparoître, chacune au même lieu où elle avoit d'abord paru, M. Bradley, muni d'un assez bon nombre d'observations, s'occupa à trouver la cause de ces variations.

Il avoit reconnu que le plus grand effet du nord au sud étoit comme le sinus de la latitude de chaque étoile; que, lorsqu'une étoile passoit au méridien à six heures, elle paroïssoit ou le plus haut ou le plus bas; elle étoit donc alors à 90° de l'endroit où elle auroit dû être suivant la parallaxe annuelle. Delà il étoit naturel de conclure que l'étoile en opposition seroit la plus orientale, au lieu d'être la plus méridionale, comme l'auroit exigé la parallaxe.

Soit *S*, le soleil (*figure 1 d'Astronomie*); *E*, le lieu vrai de l'étoile; *GH*, l'orbite de la terre; *BE*, un rayon incliné de $20''$ vers l'orient, pour marquer le lieu apparent de l'étoile: car M. Bradley avoit déjà reconnu que la plus grande aberration étoit d'environ $20''$. On savoit par la découverte de M. Roëmer que la lumière employoit environ un demi-quart-d'heure à parcourir un espace *EG*, égal au rayon de l'orbite terrestre. Voyez PROPAGATION de la lumière. Or, un arc *BG* de $20''$, sur l'orbite terrestre, exige aussi environ un demi-quart-d'heure; ainsi il étoit clair que la vitesse *EG* de la lumière, & la vitesse *BG* de la terre formoient les deux côtés d'un parallélogramme, dont le rayon visuel *BE* étoit la diagonale & faisoit un angle de $20''$: d'où il s'enfuiroit naturellement que c'étoit la composition de ces deux mouvemens qui produisoit l'apparence de cette aberration, comme M. d'Alembert l'a expliqué dans le Dictionnaire des Sciences, &c. au mot ABERRATION.

Telle fut la filiation des idées qui durent conduire l'inventeur à cette ingénieuse explication; le calcul fait d'après cette hypothèse, s'accorda si bien avec le nombre prodigieux d'observations qu'avoit faites M. Bradley dans tous les tems de l'année, & sur toutes sortes d'étoiles, que ce phénomène est devenu une démonstration nouvelle, soit du mouvement de la terre, soit de la propagation successive de la lumière.

J'ai donné fort au long, dans le dix-septième livre de mon *Astronomie*, le calcul de l'aberration & de ses effets dans toutes les circonstances; on ne peut en placer ici que le résultat. Chaque étoile paroît décrire dans le cours d'une année, par l'effet de l'aberration, une ellipse dont le grand axe est de $40''$, & dont le petit axe perpendiculaire à l'écliptique est de $40''$ multipliées par le sinus de la latitude de l'étoile. L'extrémité orientale du grand axe marque le lieu apparent de l'étoile, le jour de l'opposition; & l'extrémité du petit axe qui est la plus éloignée de l'écliptique, marque sa situation trois mois après, comme on le voit pour Sirius, dans la *fig. 2*, où j'ai tracé l'ellipse d'aberration, & marqué la place de l'étoile pour le premier jour de chaque mois.

La plus grande aberration en longitude est égale à $\frac{20 \text{ sec.}}{\cos. \text{ lat.}}$ & l'aberration pour un tems donné $\frac{20 \text{ f. cos. élong.}}{\cos. \text{ lat.}}$ c'est-à-dire, $20''$ divisées par le cosinus de la latitude, & multipliées par le cosinus de l'élongation de l'étoile trouvée pour ce même tems. Cette aberration est soustractive dans les trois premiers signes de l'argument & dans les trois derniers; cet argument est la longitude de l'étoile dont on a ôté la longitude du soleil pour le jour donné.

Pour avoir l'aberration en latitude à un jour donné, il faut multiplier la plus grande aberration, qui est $20'' \sin. \text{ lat.}$ par le sinus de l'élongation de l'étoile: la latitude en sera diminuée avant l'opposition, ou vers la première quadrature, & augmentée après l'opposition, soit dans les étoiles boréales, soit dans celles dont la latitude est australe.

Pour trouver l'aberration en déclinaison, il faut commencer par calculer l'angle de position, ou l'angle du cercle de latitude & du cercle de déclinaison, qui passent par l'étoile; alors le sinus de la latitude de l'étoile est au rayon, comme la tangente de l'angle de position est à la tangente d'un arc, qui est la distance entre le lieu du soleil au tems de la conjonction, c'est-à-dire, le lieu même de l'étoile & le lieu du soleil, quand l'aberration en déclinaison est nulle. Ce lieu du soleil augmenté de trois signes, est celui qui a lieu quand l'aberration en déclinaison est la plus grande. Pour avoir la quantité de cette plus grande aberration, on dira: le cosinus de l'élongation de l'étoile au tems de la plus grande aberration en déclinaison, est au sinus de l'angle de position, comme $20''$ sont à la plus grande aberration en déclinaison; enfin, pour avoir l'aberration en déclinaison à un jour donné, ou pour un lieu donné du soleil, on multipliera la plus grande aberration en déclinaison, par le cosinus de la différence entre le lieu du soleil au tems où elle est la plus grande, & le lieu actuel du soleil qu'on en aura retranché.

Pour l'aberration en ascension droite, on dira d'abord: le sinus de la latitude de l'étoile est au rayon comme la cotangente de l'angle de position est à la tangente de la différence entre la longitude de l'étoile & celle du soleil au tems où l'aberration en ascension droite est nulle. Quand le lieu du soleil est plus avancé de trois signes, l'aberration en ascension droite est la plus grande.

Le sinus de la différence trouvée est au cosinus de l'angle de position, comme $20''$ sont à la plus grande aberration en ascension droite. L'aberration actuelle pour un jour donné, est égale à la plus grande aberration multipliée par le cosinus de la longitude du soleil au tems où elle étoit la plus grande, moins la longitude actuelle du soleil.

On trouve des tables détaillées de toutes ces aberrations en ascension droite & en déclinaison, dont les astronomes font un usage continuel, dans la *Connoissance des Tems de 1774*, & dans celles des années précédentes. Voici un abrégé de ces tables pour les dix étoiles principales, vers 1750.

Noms des étoiles.	Lieu du ☉ au tems de la plus gr. aberration, en ascension droite.	La plus gr. aberration, en ascension droite.	Lieu du ☉ au tems de la plus grande aberr. en déclinaison.	La plus grande aberrat. en déclinaison.
Etoile polaire	$0^s \ 11^\circ \ 38'$	$8' \ 34'', \ 4$	$3^s \ 8^\circ \ 48'$	$19'', \ 9$
Aldebaran	$2 \ 7 \ 10$	$0 \ 20, \ 6$	$1 \ 6 \ 46$	$3, \ 8$
La chevre	$2 \ 15 \ 43$	$23, \ 5$	$5 \ 1 \ 36$	$8, \ 1$
Sirius	$3 \ 7 \ 48$	$20, \ 8$	$6 \ 3 \ 45$	$12, \ 8$
Regulus	$4 \ 26 \ 28$	$19, \ 3$	$10 \ 25 \ 3$	$6, \ 8$
L'épi de la Vierge	$6 \ 19 \ 30$	$18, \ 6$	$6 \ 25 \ 14$	$7, \ 6$
Arcturus	$7 \ 33 \ 15$	$20, \ 1$	$5 \ 0 \ 55$	$12, \ 4$
Antarès	$8 \ 5 \ 24$	$21, \ 8$	$8 \ 29 \ 40$	$3, \ 9$
La lyre	$9 \ 6 \ 33$	$25, \ 5$	$0 \ 5 \ 1$	$17, \ 6$
L'aigle	$9 \ 22 \ 48$	$19, \ 9$	$0 \ 6 \ 37$	$10, \ 3$

Quand nous avons supposé l'étoile au point *E*, nous n'avons pas prétendu dire que les étoiles n'étoient pas plus éloignées de nous que le soleil; il est évident qu'elles le sont infiniment plus: la lumière emploie peut-être plusieurs mois à venir des étoiles jusqu'à nous, mais nous ne pouvons nous appercevoir que du tems qu'elle emploie à parcourir *EG*, parce que l'effet de cette partie étant successivement en plus & en moins, il devient sensible par cela même; tout le reste ne peut s'appercevoir.

Nous n'avons eu égard, dans tout ce qui précède, qu'au mouvement annuel de la terre, & non point au mouvement diurne, parce qu'il est trop lent pour qu'il puisse avoir un effet sensible. En effet, la vitesse du mouvement diurne est à celle du mouvement annuel, en raison inverse des tems & en raison directe des distances; elle n'est donc que $\frac{1}{365}$ de la vitesse du mouvement annuel: ce qui feroit une aberration de deux tiers de seconde dans l'espace de douze heures, quantité absolument insensible.

L'aberration a lieu dans les planetes, aussi-bien que dans les étoiles fixes; mais elle est plus facile à calculer, quand on connoit leur mouvement & leur distance.

L'aberration d'une planete est toujours égale à son mouvement vu de la terre, pendant le tems que la lumière emploie à venir de la planete jusqu'à la terre. Par exemple, la lumière emploie 8' 8" à venir du soleil jusqu'à nous; le mouvement du soleil pendant ces 8' est de 20": d'où il suit que le soleil a 20" d'aberration en longitude en tout tems; & comme l'aberration fait paroître la planete du côté où va la terre, opposé à celui où la planete paroît aller, il s'ensuit que si la longitude est croissante, l'aberration la diminue, & il faudra l'ôter de la longitude calculée, pour avoir la longitude apparente. Il en sera de même de la latitude, de l'ascension droite, de la déclinaison, pourvu qu'on prenne le mouvement géocentrique en latitude, en ascension droite, en déclinaison, pendant le tems que la lumière emploie à venir de la planete jusqu'à nous. On peut voir des formules & des méthodes particulières de M. Clairaut, à ce sujet, dans les *Mém. de l'Acad.* 1746; & celles de M. Euler, dans les *Mém. de Berlin*, 1746, Tome II. (M. DE LA LANDE.)

ABERRATION, (Optique.) l'aberration dont il s'agit ici, est la dispersion des rayons qui par l'imperfection des lunettes, au lieu de se réunir précisément dans un point, se distribuent sur un petit espace, & y produisent la confusion des images.

Il y a deux causes d'aberration; la première cause est la sphéricité des verres ou des miroirs; la seconde est la diverse réfrangibilité des rayons. L'aberration de sphéricité vient de ce qu'un verre de figure exactement circulaire, tel qu'on les travaille dans les bassins pour faire les lunettes d'approche, ne peut pas rassembler en un seul point tous les rayons de lumière qui partant de l'objet, traversent les différens points du verre; cette aberration est d'autant plus grande que le verre a une plus grande ouverture: il faut voir à ce sujet le *Traité d'Optique* de Smith, imprimé à Cambridge en 1738, en deux volumes in-4°, traduit par le P. Pezenas, à Avignon, 1767; & par M. Duval le Roi, à Brest, 1767. Ces deux dernières éditions renferment beaucoup d'augmentations nouvelles, sur-tout par rapport aux lunettes achromatiques.

L'aberration de réfrangibilité vient de la décomposition d'un rayon de lumière qui, en traversant un milieu diaphane tel qu'un verre de lunette, se divise en différentes couleurs, dont les plus remarquables sont les sept couleurs suivantes, violet, indigo, bleu, verd, jaune, orange, rouge. Dans une lunette de 27 pieds, les rayons rouges se réu-

nissent dans un foyer qui differe de près d'un pied du foyer des rayons violets. Il faudroit cependant que tous ces rayons se rassemblent au même point, pour que l'image d'un objet fût tranchée nette & distincte; c'est pour remédier à cette aberration de réfrangibilité & de sphéricité, que M. Euler chercha le moyen de faire des verres de lunettes, composés de différentes substances; & c'est ce qui a donné naissance à la nouvelle invention des lunettes achromatiques, qui diminuent en effet considérablement les deux especes d'aberrations dont nous venons de parler. Voyez LUNETTE ACHROMATIQUE, dans ce Supplément. (M. DE LA LANDE.)

§ ABEX, (Géogr.) contrée maritime d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, au midi de l'Égypte, à l'orient de la Nubie & de l'Abissinie, & au septentrion de la côte d'Ajan. Le pays est aride & sablonneux, & ne produit presque rien que des aromates & de l'ébène, dont on fait un assez grand commerce sur cette côte. Les habitans suivent le mahométisme, & sont pour la plupart sujets ou tributaires du Grand-Seigneur; leur gouverneur demeure à Suaquem, capitale de la contrée. Long. 60. lat. 15. (C. A.)

ABIA ou ABIAS, (Hist. Sainte.) il est parlé de plusieurs personnages de ce nom dans l'Ancien Testament.

I. Abia, second fils de Samuël, qui, par sa mauvaise conduite dans l'administration de la justice qu'il partageoit avec Joël son frere, juge aussi corrompu que lui, fit soulever le peuple, & l'obligea à demander un roi. An du monde 2909.

II. Abia, premier fils de Jéroboam, qui mourut fort jeune.

III. Abia, fils de Roboam, roi de Juda, succéda à son pere l'an du monde 3046, & fut aussi pervers que lui, vainquit Jéroboam I, roi d'Israël, & mourut après trois ans de regne.

IV. Abia, un des descendans d'Eléazar, fils d'Aaron, chef de la huitieme des vingt-quatre classes des prêtres Juifs, suivant la division qu'en fit le roi David. Zacharie, pere de Saint-Jean Baptiste, étoit de la classe d'Abia.

V. Abia, femme d'Achas, & mere d'Ezéchias, roi de Juda.

ABIA, (Hist. anc.) roi des Parthes, excité par les principaux seigneurs de la cour d'Azate, roi des Adiabéniens, soulevés contre lui, parce qu'il avoit embrassé le Judaïsme, ou peut-être le Christianisme, comme le prétendent quelques auteurs, fit la guerre à ce monarque; cette expédition ne fut pas heureuse. Abia fut vaincu, & se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains de son ennemi. Digne punition d'un roi qui, sans une cause légitime, va porter le fer & le feu dans les états de ses voisins!

§ ABIAD, (Géogr.) ville d'Afrique sur la côte d'Abex, remarquable par son trafic en coton, en ébène & en plantes aromatiques. Elle est sur une haute montagne, à l'orient du pays de Ballous, dans la situation la plus délicieuse, & au milieu d'un air sans cesse parfumé des plus douces odeurs. C'est la ville la plus considérable du pays après Suaquem. Long. 57. 30. lat. 16. 10. (C. A.)

ABIAGRASSO, (Géogr.) petite ville fortifiée d'Italie, dans l'état de Milan; elle est au confluent du canal qui porte son nom, & du canal de Naviglio qui passe à Milan, environ à cinq lieues au sud-ouest de cette capitale, & à l'est de Novare. Long. 30. 55. lat. 44. 50. (C. A.)

ABIATHAR, (Hist. Sainte.) fils d'Achimelech, fut le dixieme grand-prêtre des Juifs. Échappé à la vengeance de Saül qui fit massacrer son pere, il se retira auprès de David, avec qui il demeura revêtu de cette dignité, tandis que Saül faisoit exercer la souveraine sacrificateure par Sadoc; de sorte qu'il y

avoit alors deux souverains pontifes, l'un dans le parti de David, l'autre dans celui de Saül: ce qui subsista jusqu'au regne de Salomon. Alors *Abiathar*, (nommé aussi quelquefois Achimelech ou Abimelech) s'étant attaché au parti d'Adonias, fut privé du sacerdoce, & relégué à Anathot, vers l'an du monde 2989.

ABIGAIL, (*Hist. Sainte.*) fut d'abord femme de Nabal, homme d'une avarice & d'une dureté extrêmes. Lorsque David fuyoit les poursuites de Saül, il demeura assez long-tems avec tout son monde dans les montagnes où Nabal avoit ses troupeaux. Un jour le prince fugitif lui envoya demander quelques rafraichissemens, que Nabal lui refusa en accompagnant ce refus de paroles outrageantes. David irrité, jura de s'en venger; & il l'eût fait si *Abigail* ne se fût hâtée de réparer la faute de son mari. Elle fit charger quelques ânes de provisions, & alla elle-même avec ses domestiques offrir ses présens au prince, pour tâcher de calmer sa colere. *Abigail* étoit belle; David fut charmé de sa libéralité & touché de sa beauté. Nabal ayant appris par sa femme le danger qu'il avoit couru, tomba malade & mourut dix jours après. Alors David se souvint d'*Abigail*, & la demanda pour femme; elle recut cet honneur avec reconnoissance, & après que les jours du deuil de son mari furent passés, elle se rendit au camp de David, & l'épousa.

§ **ABIME**, en *abime*, (*terme de Blason.*) se dit d'une piece ou meuble de l'écu, d'une très-petite proportion, par rapport aux autres. On se sert aussi du terme *péri* en la même signification.

Une piece en *abime*, est ordinairement au milieu de trois autres pieces ou meubles, & est nommée la dernière.

La piece *en abime* est quelquefois seule.

Bourbon Condé; d'azur à trois fleur de lis d'or, en *abime* un bâton de gueules en bande.

Bourbon d'Eu, Bourbon Penthièvre; d'azur à trois fleur de lis d'or, au bâton *péri* en barre de gueules.

Pelet de Narbonne en Languedoc. Plein de gueules qui est de Pelet-Narbonne; un écusson d'argent au chef de sable qui est de Melgueil; cet écusson en *abime*, (*G. D. L. T.*)

ABIMELECH, (*Hist. Sacrée.*) fut un nom commun à tous les rois de Gérare, ville de l'Arabie Pétrée, de même qu'on désigna les rois d'Egypte par celui de Pharaon. Celui dont il est ici question, conçut une passion violente pour Sara qui, quoique enceinte & âgée de quatre-vingt-dix ans, avoit encore la fleur & le coloris de son printemps. Les Rabbins qui jugent de la nature primitive d'après ce que leur offre la nature épuisée, assurent que sa beauté toujours nouvelle fut un don surnaturel; mais il est inutile de recourir au miracle, pour ne rien voir d'extraordinaire dans cette passion, puisque la nature alors plus vigoureuse, prolongeoit le cours de la vie humaine jusqu'à cent trente ans. Ainsi l'âge de quatre-vingt-dix ans étoit en proportion ce qu'est aujourd'hui l'âge de quarante-cinq ans, où l'on voit des femmes privilégiées qui ont assez de fraîcheur pour inspirer une véritable passion; d'ailleurs, l'expérience dépose que ce ne sont pas les plus belles qui font naître le plus tendre & le plus durable attachement. Il est des traits vainqueurs & indépendans de la beauté & des outrages du tems, qui fixent les penchans & qui n'ont rien à redouter de l'inconstance. Voyez **ABRAHAM**, dans ce Suppl. (T-N.)

ABIMELECH, (*Hist. Sacrée.*) roi de Gérare, fils du précédent, pensa aussi prendre pour femme Rebecca, déjà mariée à Isaac, parce que celui-ci disoit qu'elle étoit sa sœur, dans la crainte que si on eût soupçonné qu'elle fut son épouse, on ne le tuât pour la lui enlever. Mais le roi ayant vu Isaac qui se jouoit

avec Rebecca, suivant le langage de l'Écriture, se douta bien qu'elle étoit sa femme, le fit avouer à Isaac, & ordonna à ses sujets de la respecter comme telle.

ABIMELECH, (*Hist. Sacrée.*) fils de Gédéon & d'une concubine qu'il avoit dans la ville de Sichem, s'empara du gouvernement après la mort de son pere, & se fit reconnoître pour roi, d'abord par les Sichimites qui lui donnerent soixante & dix sicles d'argent, avec lesquels il leva des troupes. Il commença par signaler son usurpation par la mort de soixante & dix de ses freres: Jonathan le plus jeune, échappa seul à ce carnage. La suite de son regne fut conséquente à ce commencement. Au bout de trois ans, ses nouveaux sujets se révolterent contre lui, & le chasserent de leur ville. Il y rentra bientôt à main armée, après avoir vaincu les Sichimites qui lui livrerent bataille, la saccagea, & la ruina de telle sorte qu'il sema du sel où elle avoit été. Après cette expédition, *Abimelech* marcha vers la ville de Thebes qui étoit environ à trois lieues de Sichem, & qui s'étoit aussi soulevée contre lui. Il approcha d'une des portes où il voulut mettre le feu: dans cet instant il fut blessé à mort par un éclat d'une meule de moulin qu'une femme lui jeta du haut d'une tour. *Abimelech* dit alors à son écuyer: Tirez votre épée & achevez de me tuer, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme. L'écuyer obéit.

ABIRON, (*Hist. Sacrée.*) l'un des conjurés avec Coré & Dathan, contre Moïse & Aaron, étoit fils d'Eliah, & petit-fils de Phallu, de la tribu de Ruben. Voyez **CORÉ**, dans ce Supplément.

ABISAI, (*Hist. Sainte.*) fils de Zuri & de Sarvia, est célèbre dans l'Écriture pour sa force & sa bravoure. Il fut un des premiers généraux des armées de David: son plus bel exploit est d'avoir sauvé la vie à ce prince, en tuant Jesbibénob, géant de la race des Réphaims, qui portoit une lance dont le fer pesoit 300 sicles.

§ **ABISSINIE** ou **ÉTHIOPIE**, (*Géogr.*) grand royaume de la partie orientale de l'Afrique; il est borné au nord par la Nubie, à l'ouest par la Nigritie, au sud par la Cafreterie, & à l'est par la côte d'Abex & celle d'Ajan. On lui donnoit autrefois 400 lieues de longueur, sur 280 de largeur; mais on y comprenoit alors les côtes dont nous venons de parler, qui n'en font plus aujourd'hui partie, & plusieurs autres provinces, que les Turcs, les Arabes & principalement les Gales en ont démembrées. Il ne reste plus dans ce que nous nommons présentement l'*Abissinie*, que les provinces de Tigre, Dambea, Bagamedri, Goyame, Amahara, Narea, Magefa, Ogara, Salait, Holcait, Semen, Segueda, Salao, Ozeca, Doba & Gan. Le pays est entrecoupé, à chaque instant, de montagnes & de rochers, sur le sommet desquels on trouve quelquefois des sources d'eau vive, des terres labourables, des bois & des prairies. Le sol est assez fertile en différens endroits; il produit plusieurs sortes de grains, principalement du millet & des légumes. On prétend qu'il y a des cantons où l'on fait trois moissons pendant l'année: on dit aussi qu'il s'y trouve des endroits plantés de vignes dont le vin est fort bon; cependant la boisson ordinaire des Abissins est du cidre de pommes sauvages. Outre un grand nombre d'animaux inconnus en Europe, il y a des bœufs d'une grandeur prodigieuse, & des brebis dont la queue pèse jusqu'à 40 livres. La chaleur du climat est excessive, sur-tout dans les vallées, l'air n'est tempéré que sur les montagnes. Les Abissins en général sont bien faits, vigoureux, adroits, & ne manquent pas d'intelligence; mais ils sont paresseux d'habitude. Le seul commerce qu'ils fassent entr'eux, c'est celui du sel dont ils ont une grande quantité. Ils ont le teint ou noir ou fort basané. Leur

souverain se nomme le *Grand Negus*; il est maître absolu de la vie & des biens de ses sujets: il est entouré continuellement d'une garde nombreuse, & il campe, ainsi que ses peuples, sous des tentes, neuf mois de l'année; & les trois ou quatre autres mois, qui sont ceux des pluies périodiques dont le Nil se grossit, il les passe à Gondar, capitale de son royaume, qui n'est qu'un gros village. Il n'y a pour ainsi dire aucune ville dans ce grand empire; ce ne sont que des tas de chétives maisons, semés de province en province, & sans murailles. La religion de ces peuples est un mélange de Judaïsme, de Christianisme & de Mahométisme; leur langue est très-belle & facile à prononcer, & leur naturel est fort doux: ils vivent sobrement & long-tems. C'est dans le milieu de l'*Abissinie* que les missionnaires Portugais découvrirent les sources du Nil, si long-tems ignorées. Les Hollandois sont les seuls Européens qui aient des établissemens dans ces contrées; ils en tirent, ainsi que les Juifs & les Arabes, de l'or, de l'argent, des épiceries, des plantes médicinales, des aromates & des dents d'éléphants. C'est près du lac d'Ambea, au milieu du pays, que l'on trouve cette plante singulière nommée *assafoé* qui endort les aspics & les serpens. *Long. 48. 63. lat. 6. 20. (C. A.)*

ABISSINS, voyez ci-dessus ABISSINIE.

ABLU, (*Hist. Sacrée.*) fils du grand-prêtre Aaron & d'Elizabeth, fut consacré lui-même prêtre du dieu vivant; mais ayant mis du feu étranger dans son encensoir, au lieu d'en prendre sur l'autel des holocaustes, il en fut puni sur le champ par une flamme miraculeuse qui sortit de l'autel, & le consuma lui & son frere Nadab, coupable du même sacrilège.

§ ABLAB, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) nom corrompu dans les dictionnaires, au lieu du mot Egyptien *lablab*, qui est un genre de plante de la famille des haricots, & dont les feves se mangent en Egypte, comme au Sénégal où ce légume est très-commun. Voyez-en la description à son vrai nom *LABLAB*, dans ce Suppl. (M. ADANSON.)

§ ABLAY, (*Géogr.*) contrée de la grande Tartarie, au sud de la Sibérie, & au nord du pays des Calmoucks noirs. Ses peuples sont gouvernés par un prince Calmouck, sous la protection de l'empire Ruffien; ils n'ont d'autre métier que celui de la guerre. Le prince fait sa résidence à Bercon ou Boërkoë, petite ville, proche de la rivière d'Irtisch. *Long. 91. 93. lat. 51. 54. (C. A.)*

* ABLAQUEATION, f. f. (*Agric.*) en Latin *ablaqueatio*, de *ab* & *laqueus*. Ce mot mérite d'être adopté dans notre langue, comme il l'a été dans la langue Angloise. Il signifie l'ouverture que l'on fait à la terre autour des racines des arbres, pour les exposer à l'action immédiate de l'air, de la pluie & du soleil; opération qui se fait communément en Janvier, & qui sert beaucoup à vivifier & à fertiliser les arbres. *Botanical Dictionary by R. Bradley.*

* ABLUTION, (*Science Hermetique, Philosophie Spagyrique.*) les philosophes entendant par les eaux les rayons & la lueur de leur feu, appellent *ablution* une absterfion, un lavement de la noirceur, tache, souillure, puanteur, &c. de la matière, par la continuation du second degré du feu d'Egypte. *Anonymi Epist. ad Nortman. fillium dilectum.* L'*ablution*, en terme de philosophie spagyrique, ne signifie donc pas l'action de laver quelque chose avec de l'eau ou une autre liqueur, mais celle de purifier la matière qui est en putréfaction, au moyen d'un feu continué sans interruption, jusqu'à ce que la matière de noire devienne blanche. *Dictionnaire Mytho-Hermetique de D. Pernety.* Cet auteur ajoute que les anciens ont caché cette *ablution* sous l'énigme de la salamandre, qu'ils disaient se nourrir dans le feu; & du lin incom-

buftible qui s'y purifie & s'y blanchit sans s'y consumer.

ABNER, (*Hist. Sacrée.*) fils de Ner, général des armées de Saül, servit ce prince avec une fidélité inviolable, même au-delà du tombeau; car après la bataille de Gelboé, où Saül fut tué, il maintint Isboseth son fils, sur le trône pendant sept ans, contre les forces de David, & ne l'auroit probablement jamais abandonné, si ce roi qu'il avoit fait ne lui eût donné des sujets de mécontentement. *Abner* donc, outré de l'ingratitude vraie ou supposée (car il étoit question d'une concubine de Saül, dont le roi accusa son général d'avoir abusé) d'Isboseth, se rangea du parti de David, & lui rendit sa femme Michol, que Saül lui avoit enlevée. David lui témoigna beaucoup d'amitié; elle lui devint funeste. Joab, autre général des armées de David, jaloux de la faveur & de la gloire d'*Abner*, lui tendit des embûches & le tua en lâche, sous prétexte de venger la mort de son frere Afael, qu'*Abner* avoit tué dans un combat. David cruellement affligé de cette perte, fit faire des funérailles solennelles à *Abner*, composa en son honneur un cantique lugubre, & jeûna jusqu'au soir en signe de sa douleur profonde. La mort d'*Abner* est rapportée à l'an du monde 2956.

§ ABO, (*Géogr.*) ville de Suede, sur le fleuve Aurajocki, à la pointe de l'angle formé par les golfes de Finlande & de Bothnie; elle fut fondée en 1155: son port est sûr & commode. Il y a un évêché suffragant d'Upsal, & une université établie en 1640, par la reine Christine; cette université étoit auparavant un college fondé par le grand Gustave. Cette ville fut presque entièrement brûlée en 1678, & elle fut prise en 1713 par les Russes, qui la rendirent à la Suede au dernier traité de la paix du nord. Cette ville a le huitième rang à la diette du royaume. On y fait un grand commerce de grains, de toiles, de planches & de cordages. *Long. 43. 21. lat. 60. 27. (C. A.)*

ABOCHARANA, (*Géogr.*) ville de l'Arabie Heureuse, située sur une haute montagne au sud-est de la Mecque; on n'y peut aller que par un chemin étroit qui, durant sept mille pas, peut à peine contenir deux hommes de front. C'est le lieu où l'on garde le trésor du sultan, *Hist. de l'Arabie Heureuse*, par L. Barth. (C. A.)

ABODRITES, f. m. pl. (*Géogr.*) nom de certains peuples qui vinrent s'établir en Allemagne du tems de Charlemagne. On prétend que ce sont les mêmes qui sont présentement dans le duché de Meckelbourg, près de la mer Baltique. (C. A.)

ABOLA, f. m. (*Hist. Nat. Botaniq.*) genre de plante du Canada, auquel M. Linné a donné, sans fondement, le nom Grec *cinna* d'une espece de renoncule qui enflamme & brûle comme un caustique le palais des bestiaux qui en mangent, & qui ne se trouve point dans l'Amérique, dont les Grecs n'avoient d'ailleurs aucune connoissance.

Cette herbe est vivace: elle a l'apparence d'un roseau de trois à quatre pieds de hauteur; les feuilles lisses de l'avoine, avec une gaine membraneuse; les fleurs disposées en panicule épaisse, penchée & courbée sous son propre poids.

Le calice de chaque fleur ne renferme qu'une seule corolle hermaphrodite: il est composé de deux bâles ovoïdes, aplaties par les côtés, sans arêtes, mais dentelées en scie sur leur dos. La corolle est pareillement ovoïde comprimée, à deux bâles, dont l'extérieure porte une arête fort courte, placée au-dessous de son extrémité. Il n'y a qu'une seule étamine; l'ovaire porte deux styles & deux stigmates en pinceau, & devient une graine ovoïde.

Remarques. Il est évident, par ces caracteres, que l'*abola* se range naturellement dans la section des

avoines, dans la famille des gramens, & qu'elle forme un genre voisin de la floure, *anthoxanthon*, indépendamment de sa singularité de n'avoir qu'une seule étamine, seul caractère sur lequel M. Linné s'étoit fondé pour en faire un genre nouveau; caractère qui nous paroît d'autant plus douteux & inconstant, que les botanistes qui observent scrupuleusement, remarquent tous les jours que nombre de plantes étrangères, transportées & semées en Suede, & dans d'autres pays froids de l'Europe, perdent dans ces climats la plupart de leurs étamines, & deviennent par-là stériles. (M. ADANSON.)

§ ABOLITION, f. f. (*Jurispr. crimin.*) on confond mal à propos les termes d'*abolition*, de *remission*, de *pardon*, de *grace*. *Grace* est le terme générique. *Pardon* est cette clémence dont use le prince envers un homme qui a participé à un crime, sans en être ni l'auteur, ni le complice; par exemple, celui-là doit obtenir de lettres de *pardon*, qui s'est trouvé dans une querelle où un homme a été assassiné. La *remission* a lieu dans les cas de meurtres involontaires, ou qui ont été commis en défendant sa vie. Sur la forme de ces sortes de lettres, la nature des tribunaux à qui elles sont adressées, la manière de les leur présenter, les formalités de l'entérinement, on peut consulter le tit. 16 de l'Ordonnance du mois d'Août 1670, & les commentateurs qui en ont interprété les dispositions.

L'*abolition* est différente; elle suppose que le crime existe, & qu'il n'est pas de nature à être remis. Le prince use alors de son autorité souveraine, & fait grace au coupable: si celui-ci est déjà jugé, les lettres d'*abolition* n'écartent que la peine; l'infamie subsiste. Elle ne subsiste pas au contraire, si les lettres d'*abolition* sont obtenues avant le jugement.

Elles doivent être présentées dans les trois mois du jour de l'obtention. Celui qui en est porteur, est obligé de se constituer dans les prisons; il y demeure pendant toute l'instruction de la procédure en entierement: c'est lui-même qui, après avoir été conduit de la prison à l'audience, y présente ses lettres à genoux & tête nue; il en écoute la lecture dans cette posture; il prête serment que leur exposé est conforme au vrai; après quoi, on le reconduit en prison, d'où il ne sort qu'après l'entérinement de la grace.

Il est des crimes que les lettres d'*abolition* ne sauroient dérober au châtement: tels sont les assassinats prémédités, le rapt de violence, &c. L'article 4 de l'Ordonnance criminelle en contient la disposition précise: le législateur y déclare qu'il n'accordera point d'*abolition* dans ces cas-là; & il fait assez entendre qu'on doit regarder comme surprises à sa religion, les lettres qui auroient été obtenues pour ces sortes de crimes.

Il seroit à désirer qu'ils fussent tous dans la même classe. A dieu ne plaise qu'on veuille ôter au prince le droit de faire grace, ni aux malheureux l'espérance de l'obtenir! Mais la nature même des lettres d'*abolition*, a quelque chose qui outrage l'humanité. Différentes en ceci des lettres de pardon ou de remission, elles ne s'accordent qu'à de vrais criminels; & c'est moins les circonstances du fait que la qualité du coupable qui en détermine la concession. Elles seroient accordées à l'homme puissant, pour le même crime qui conduiroit l'homme du peuple au gibet; c'est un abus. S'il falloit mettre une différence entre deux criminels, ce devroit être pour aggraver la peine de celui qui tient dans la société un rang plus considérable, parce ses fautes sont d'un exemple plus dangereux; tel fut l'usage constant des anciens peuples, tel est encore celui des Chinois. Il paroît donc que les lettres d'*abolition* s'éloignent du but de toute bonne législation, qui veut que le crime soit puni,

fans faire acception du criminel. Ce qu'on pourroit faire dans quelques cas rares, ce seroit d'accorder de simples lettres de commutation de peine à un criminel qui, par ses services personnels, ou ceux de sa famille, auroit mérité de l'indulgence.

Peut-être n'est-il pas hors de propos d'observer en finissant, que la cour de Rome a la prétention singulière de pouvoir donner des lettres d'*abolition*, dans tout le monde chrétien; c'est étendre bien loin le pouvoir des clefs: heureusement il est balancé en France par le pouvoir de la raison, c'est-à-dire, des maximes & des libertés de l'église gallicane. (A.A.)

§ ABONDANCE, (*Politique Economique.*) ce mot est tiré par métaphore (comme celui d'*affluence*) de la similitude des fleuves qui regorgent d'eau après les pluies & les fontes de neige, de *ab* & *unda*.

L'*abondance* des richesses & des commodités de la vie, est le partage d'un petit nombre de particuliers privilégiés, que l'on regarde avec envie, mais dont on cesseroit souvent d'ambitionner le sort, si l'on pouvoit savoir à quel prix ou par quels moyens ils ont acquis cette *abondance* qui fait l'objet de nos desirs, & par combien de peines, de soins, de sollicitudes & souvent de remords, ils sont parvenus à cet heureux état, dont ils ne peuvent sentir eux-mêmes les avantages, s'ils n'en profitent pas pour exercer la BIENFAISANCE. Voyez dans ce Suppl. ce mot qui manque dans le Dict. des Sciences, &c.

L'*abondance* des particuliers n'est point l'objet de cet article, où il ne s'agit que de celle qui fait la richesse des états & le bonheur universel des citoyens.

Une paix durable dans un état policé, où la loi sacrée des propriétés est maintenue dans sa plus grande vigueur, pourroit être regardée comme la cause première de l'*abondance* & de la félicité publique, puisque une guerre intestine de quelques années suffit pour entraîner après elle les fléaux de la famine & de la peste, avec la désolation universelle & la destruction entière du corps politique. L'état actuel de la Pologne, l'un des pays le plus abondant & le plus fertile de l'Europe, suffit pour la confirmation de cette triste vérité. Mais si la paix procure l'*abondance*, ce n'est qu'autant qu'elle met les hommes en état de s'occuper sans relâche des travaux de la terre, dont les fruits renaissans fournissent à leurs besoins journaliers comme à leurs commodités & même à leurs plaisirs, tandis que l'éducation des bestiaux qui est une suite & une dépendance de cette occupation tranquille, procure au peuple agricole des richesses d'un autre genre, que l'industrie fait mettre en valeur pour satisfaire la multiplicité de nos goûts.

Ainsi les deux sources uniques de l'*abondance* générale roulent sur deux points fondamentaux, que les hommes ne doivent jamais perdre de vue: l'*agriculture* & toutes ses branches d'une part, & de l'autre, la *nourriture des bestiaux*. De là découlent les jouissances des citoyens consommateurs, l'augmentation de la population, la gloire & la puissance de l'état, & même le progrès des arts & des sciences. En effet, l'esprit humain tranquille & rassuré sur les moyens de se procurer le nécessaire, comme le superflu (suivant les conditions où les hommes se trouvent) dans un état où la terre le produit, cherche à multiplier ses jouissances par l'invention des arts, & à satisfaire par l'étude & la culture des hautes sciences la curiosité qui le dévore & le consume. La félicité publique s'augmente en raison des efforts que font tous les membres de la société pour concourir au même but, & participer à cette *abondance de l'état* qui fait le fruit du travail. C'est alors que le *luxe de consommation* devient véritablement utile, & contribue à entretenir la joie & la santé parmi les hommes, à la différence de ce luxe destructeur qui ne consiste que dans une somptuosité

d'apparence, dont le but est d'avilir l'agriculture en dévorant sa substance en pure perte.

Lisez l'admirable *Essai* de M. Melon, sur le Commerce: dans sa supposition de trois îles seules sur la terre, celle qui ne produiroit que des métaux & des richesses de convention, seroit bientôt abandonnée pour aller peupler l'île du bled, où l'abondance & le superflu deviennent la suite nécessaire des récoltes annuelles, sur-tout si l'on fait y mettre le superflu en réserve, comme à la Chine, pour prévenir les disettes.

On distingue dans l'*Esprit des Loix*, les peuples chasseurs, comme les sauvages de l'Amérique; les peuples pasteurs, comme les Tartares, les Arabes; & les peuples agricoles. Les premiers ne peuvent jamais être dans l'abondance, & la population y est nécessairement restreinte au plus petit nombre possible, eu égard à la vaste étendue de terrain qu'il faut parcourir pour se procurer la subsistance. En effet, les progressions de la population suivent nécessairement les moyens de subsister; & les peuples qui ne sont point agricoles, ne peuvent jamais former une grande nation. S'ils sont pasteurs, ils ont besoin d'un grand pays, pour qu'ils puissent subsister en certain nombre: ils peuvent se réunir pour quelque tems, comme les Tartares de l'Asie, parce que leurs troupeaux peuvent être rassemblés quelque tems; mais toutes ces hordes étant réunies, il faut qu'elles se séparent bientôt, ou qu'elles aillent faire de grandes conquêtes dans quelque empire du midi. Si ce sont au contraire des peuples chasseurs, comme les sauvages de l'Amérique, ils sont encore en plus petit nombre, & forment pour vivre une plus petite nation. La chasse & la pêche ne peuvent suffire à tous leurs besoins; ils ne peuvent acquérir l'objet de leur recherche qu'avec des peines & des soins immenses, & qu'en parcourant de vastes solitudes pour les dépeupler des animaux dont ils se nourrissent: aussi les peuples chasseurs sont nécessairement sauvages, nomades, errans, ignorans tous les arts, & réduits à la plus petite population. Leur pays est ordinairement plein de forêts; & comme les hommes n'y ont point donné de cours aux eaux, il est rempli de marécages où chaque troupe se cantonne & forme de loin à loin une petite nation sauvage.

Quand les nations ne cultivent pas les terres, dit l'auteur de l'*Esprit des Loix*, voici dans quelle proportion le nombre des hommes s'y trouve. Comme le produit d'un terrain inculte est au produit d'un terrain cultivé, de même le nombre des sauvages dans un pays est au nombre des laboureurs dans un autre; & quand le peuple qui cultive les terres, cultive aussi les arts, le nombre des sauvages est au nombre de ce peuple, en raison composée du nombre des sauvages à celui des laboureurs, & du nombre des laboureurs à celui des hommes qui cultivent les arts.

La population, cette force des empires, suit donc nécessairement les moyens de subsister; plus ces moyens sont faciles & sûrs, plus la population augmente: au contraire, plus ces moyens diminuent, plus la population se rétrécit. L'abondance influe donc nécessairement sur la population; mais il n'appartient qu'aux peuples agricoles d'être dans l'abondance de toutes choses, sur-tout si à la culture de la terre ils joignent le soin & la nourriture des bestiaux, dont les profits continuel & journaliers s'accroissent avec le produit annuel des récoltes.

La fertilité ayant des bornes, & les fruits de la terre étant périssables, l'abondance des choses nécessaires à la vie est nécessairement restreinte & peu durable, si l'industrie humaine ne prévient ces inconvéniens, & si la législation des peuples agricoles n'est pas sans cesse occupée des moyens de perpétuer

cette abondance qui fait la félicité de tous, & de l'assurer sur une base solide & inébranlable. Les terrains incultes, les friches, les landes & les marais sont donc des signes visibles de la négligence d'un gouvernement, n'y ayant aucun de ces terrains que l'art ne puisse féconder: l'agriculture livrée à la routine & à l'ignorance des gens qui l'exercent sans principes, la mauvaise distribution des solles dont on laisse ordinairement la moitié sans culture, sous prétexte de repos, le défaut des prairies artificielles, par lesquelles on pourroit suppléer si aisément aux prés naturels; la langueur du commerce, les loix fiscales qui l'enchaînent, les formes judiciaires qui rendent la justice si lente & si coûteuse, l'encouragement des arts futiles, la mendicité forcée par le défaut d'ateliers publics, où l'on occuperoit les mendiants valides, les troupes trop nombreuses, dont l'inaction en tems de paix pourroit être utilement employée aux travaux publics, &c. sont autant de reproches faits aux gouvernemens, & de moyens pour éloigner & rétrécir cette abondance qui rendroit les états florissans; mais ce n'est qu'en se précautionnant contre l'intempérie des saisons & l'incertitude des récoltes, par des approvisionnemens d'ordonnance, & par des greniers publics de conservation, où l'on met quelques années en réserve, que l'on peut rendre l'abondance fixe & durable. La Chine est le seul pays de l'univers où l'homme ait une prévoyance d'où dépendent sa vie & celle de sa postérité. Voyez CHINE, dans ce Supplément.

On a beaucoup écrit depuis quelques années en faveur de la liberté du commerce des grains & de l'exportation, avec une chaleur inconsidérée qui a obscurci le jugement des têtes les mieux organisées. On n'a pas senti qu'en se privant volontairement de son superflu sur l'espérance d'une récolte incertaine, avant d'avoir mis en réserve une suffisante quantité de bled, on rend précaire la vie du peuple, & on l'échange contre l'or des commerçans & des monopoleurs qui hâtent le moment de la disette pour se faire rentrer leurs fonds avec usure. On n'a pas même senti que l'enchérissement d'une denrée dont dépend la vie de l'homme, entraîne avec lui la chute des manufactures & des arts, & l'émigration de ceux dont les biens, l'industrie ou le travail ne peuvent atteindre le prix des grains; que ce n'est qu'en faisant consommer à bas prix sur les lieux le superflu des récoltes, qu'on peut faire fleurir les arts, augmenter les manufactures & encourager la population par la certitude de l'abondance; & qu'en tous cas, si l'exportation pouvoit avoir quelques avantages, ce ne seroit qu'en la restreignant au superflu: mais qu'il ne peut y avoir de superflu que lorsque le nécessaire est assuré, & sous la main, pour ainsi dire, dans des greniers d'abondance, toujours prêts à être ouverts dans les disettes; car plus la population est considérable, plus les disettes sont à craindre.

On a dit ingénieusement que le bled étoit un cinquième élément, aussi nécessaire à l'homme que l'air & l'eau. Il seroit donc à souhaiter qu'il fut aussi abondant, & que l'homme trouvât aussi aisément à appaiser sa faim qu'à étancher sa soif; mais ce n'est qu'à la sueur de son front, ou par un travail opiniâtre, que l'homme se procure cette denrée de première nécessité; la providence l'y a condamné, pour l'obliger à un exercice utile, d'où dépendent sa vie & sa santé.

Sed pater ipse colendi

*Haud facilem esse viam voluit, primisque per artem
Movit agros curis acuens mortalia corda,
Nec torpere gravi passus sua regna veterno.*

Georg. de Virg.

Mais si l'homme ne peut se procurer l'abondance de cette denrée qu'avec des peines & des soins infinis,

il pourroit du moins par son industrie trouver des moyens sûrs & peu dispendieux, de conserver ces mêmes denrées de première nécessité, de les tenir en réserve pour les tems malheureux qui surviennent inopinément, ou par l'intempérie des saisons, ou par des causes que toute la science humaine ne peut connoître, ni prévenir; pour ces années de stérilité, où la terre semble se refuser à la production des semences qui lui sont confiées: mais parvenir à rendre ces précautions générales, par la voie de la persuasion, & par la conviction que chaque famille, chaque individu doit avoir de son plus grand intérêt, faire répandre ces connoissances de manière qu'elles deviennent des notions communes, en démontrer les avantages dans des pratiques sûres & par des exemples mis sous les yeux du peuple, c'est là le point capital & le vœu d'une administration éclairée, qui fait aller au-devant du besoin, & qui veut fixer dans ses états l'abondance & le bonheur des peuples. Telles ont été les vues qui ont dicté les ordres que j'ai reçus d'écrire sur la nature, la conservation & le meilleur emploi des grains, dans le *Traité de la Mouture économique*, dont on trouvera la substance & la doctrine en plusieurs articles de ce Supplément. (M. BE-GUILLET.)

ABONDANCE, f. f. (*Belles-Lettres.*) il y a dans le style une *abondance* qui en fait la richesse & la beauté: c'est une affluence de mots & de tours heureux pour exprimer les nuances des idées, des sentimens & des images.

Il y a aussi une *abondance* vaine qui ne fait que déguiser la stérilité de l'esprit & la disette des pensées, par l'ostentation des paroles.

Soit qu'on veuille toucher ou plaire, ou même instruire simplement, l'abondance du style suppose l'abondance des sentimens & des idées, que produit un sujet fécond, digne d'être développé. C'est alors que la pensée & l'expression coulent ensemble à pleine source.

La peine qu'on se donne pour enrichir des sujets stériles, pour aggrandir de petits objets, est au moins inutile & souvent importune.

Chapelain, qu'on a voulu donner pour un homme de goût, en fait de poésie, & qui n'avoit pas même l'idée de la grace & de la beauté poétiques, emploie à décrire les charmes & la parure d'Agnes Sorel, quarante vers dans le goût de ceux-ci:

*On voit hors des deux bouts de ses deux courtes
manches,*

*Sortir à découvert deux mains longues & blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tous ronds & menus,
Imitent l'embonpoint des bras longs & charnus.*

L'art de peindre en poésie, est l'art de toucher avec esprit; & l'abondance consiste alors à faire beaucoup avec peu, c'est-à-dire, à donner à l'imagination, par quelques traits légèrement jetés, de quoi s'exercer elle-même.

Voyez dans trois vers de Virgile, comme Vénus est peinte en chasseresse.

*Namque humeris de more habilem suspenderat arcum
Venatrix, dederatque comam diffundere ventis,
Nuda genu, nudosque sinus collecta fluentes.*

L'abondance du style a lieu non seulement dans la poésie descriptive, mais dans l'expression des sentimens où l'ame se répand, dans les réflexions où elle se repose. Virgile, & Racine son rival, en ont mille exemples.

C'est une précieuse *abondance* que celle qui, réunie avec la précision, dont on la croiroit ennemie, rassemble dans le plus petit espace tous les traits d'un riche tableau, comme dans ces vers d'Horace, qu'on ne traduira jamais:

*Quo pinus ingens, albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis; & obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo.*

Un nouveau charme de l'abondance, c'est l'air de négligence & de simplicité dans celui qui prodigue les richesses du style, avec celles du génie. Cette rare félicité, si j'ose m'exprimer ainsi, regne dans le style de La Fontaine & dans celui d'Ovide; mais l'abondance d'Ovide va jusqu'au luxe. Des différentes faces sous lesquelles Ovide présente une pensée, ou des nuances variées qu'il démêle dans un sentiment, chacune plairoit, si elle étoit seule: mais la foule en est fatigante; & à côté de la richesse on apperçoit enfin l'épuisement.

La poésie Allemande surabonde en détails dans les peintures physiques; la poésie Italienne, dans l'analyse des sentimens, donne souvent dans le même excès.

La passion donne lieu à l'abondance du style dans les momens où l'ame se détend, & se soulage par des plaintes:

Les foibles déplaistrs s'amusent à parler.

Mais lorsque le cœur est saisi de douleur, enflé d'orgueil ou de colere, la précision & l'énergie en font l'expression naturelle. Il arrive cependant quelquefois que l'abondance contribue à l'énergie, comme dans ces vers de Didon:

*Sed mihi vel tellus optem prius ima dehiscat,
Vel pater omnipotens adigat me fulmine ad umbras,
Pallentes umbras Erebi, noctemque profundam,
Ante pudor quam te violo, aut tua jura resolvo.*

On voit là une femme qui sent sa foiblesse, & qui tâchant de s'affermir par un nouveau serment, le fait le plus inviolable & le plus effrayant qu'il lui est possible: ainsi cette redondance de style,

Pallentes umbras Erebi, noctemque profundam,

est l'expression très-naturelle de la crainte qu'elle a de manquer à sa foi.

Quand le caractère de celui qui parle est austère & grave, l'expression doit être pleine, forte & précisée. Fernand Cortès, à son retour du Mexique, rebuté par les ministres de Philippe II, & n'ayant pu approcher de lui, se présente sur son passage & lui dit: *Je m'appelle Fernand Cortès; j'ai conquis plus de terres à votre majesté, qu'elle n'en a hérité de l'empereur Charles-Quint son pere, & je meurs de faim.* Voilà de l'éloquence.

L'entretien de Caton & de Brutus dans la Pharsale, seroit sublime s'il n'étoit pas diffus. Lucain étoit jeune; & l'ambition d'un jeune homme est d'étonner en renchérissant sur lui-même. Le comble de l'art est de s'arrêter où s'arrêteroit la nature. Virgile & Racine sont des modèles de cette sobriété; Homère & Corneille n'ont pas ce mérite.

Par-tout où la philosophie est susceptible d'éloquence, elle permet au style une *abondance* ménagée. Voyez Plutarque exprimant le délire & les angoisses de l'homme superstitieux.

Voyez dans l'*Histoire Naturelle* toutes les richesses de la langue, employées à décrire la beauté du paon & la férocité du tigre.

Le genre oratoire est celui où les richesses du style peuvent se répandre le plus abondamment; & c'est là sur-tout que l'on voit des exemples d'une *abondance* vicieuse: il n'y a peut-être pas un orateur qui soit exempt de ce reproche.

Le barreau moderne, où, en dépit de la raison & de l'équité, l'éloquence passionnée veut dominer comme dans la tribune, retentit de déclamations; c'est

C'est un débordement de paroles, auquel il seroit bien à souhaiter qu'on pût mettre une digue. Comment démêler la vérité dans le cahos des plaidoires ? Combien de fois les juges ne pourroient-ils pas dire aux avocats, ce que les Lacédémoniens disoient à certain harangueur prolix : *Nous avons oublié le commencement de ta harangue, ce qui est cause que n'ayant pas compris le milieu, nous ne saurions répondre à la fin.*

C'est encore pis, s'il est possible, pour l'éloquence de la chaire. L'usage de parler une heure sur un sujet stérile ou simple; la méthode établie de diviser, de subdiviser, de prouver ce qui est évident, ou d'expliquer ce qui est ineffable; d'analyser, d'amplifier ce qui demanderoit, pour frapper les esprits, des touches fortes & de grands traits: voilà ce qui ne fait que trop souvent de l'éloquence de la chaire un babil dont la volubilité nous étourdit, & dont la monotonie nous endort.

Il est certain que les grandes vérités morales & religieuses, dont la chaire doit retentir, exigent quelquefois des développemens; & c'est-là que le style doit employer son *abondance*, mais avec l'économie que le goût & la raison prescrivent.

Le sage est ménager du tems & des paroles,

sur-tout lorsqu'il occupe tout un peuple assemblé.

Ecoutez Massillon, parlant de la tolérance religieuse: « L'église n'opposa jamais aux persécutions que la patience & la fermeté; la foi fut le seul glaive avec lequel elle vainquit les tyrans. Ce ne fut pas en répandant le sang de ses ennemis qu'elle multiplia ses disciples, le sang de ses martyrs tout seul fut la semence des fideles. Ses premiers docteurs ne furent pas envoyés dans l'univers comme des lions, pour porter par-tout le meurtre & le carnage, mais comme des agneaux, pour être eux-mêmes égorgés. Ils prouverent, non en combattant, mais en mourant pour la foi, la vérité de leur mission ».

Ecoutez le même, prêchant la bienfaisance à un jeune roi: « Toute cette vaine montre qui vous environne, lui dit-il, est pour les autres; ce plaisir (le plaisir de faire du bien) est pour vous seul: tout le reste a ses amertumes, ce plaisir seul les adoucit toutes. La joie de faire du bien est tout autrement douce & touchante que la joie de le recevoir: revenez-y encore; c'est un plaisir qui ne s'use point: plus on le goûte, plus on se rend digne de le goûter. On s'accoutume à sa prospérité propre, & on y devient insensible; mais on sent toujours la joie d'être l'auteur de la prospérité d'autrui ».

On voit là sans doute la même idée revenir, & se présenter sous des traits qui semblent les mêmes, mais dont chacun la rend plus vive & plus touchante, & qui, pour émouvoir le cœur, ont la force de l'eau qui tombe goutte à goutte sur le rocher qu'elle amollit enfin.

L'*abondance* du sentiment n'est pas fatigante, comme celle de l'esprit; aussi n'y a-t-il que les sujets pathétiques sur lesquels il soit possible de parler d'*abondance*, expression qui peint vivement cette sorte d'éloquence, où, sans préparation comme sans ordre & sans suite, une ame pleine d'un grand sujet, & profondément pénétrée, répand avec impétuosité les sentimens dont elle est remplie, & fait passer dans toutes les ames ses rapides émotions.

On a vu des prodiges du pouvoir de cette éloquence: le véhément Bridaine a déchiré plus de cœurs & fait couler plus de larmes, que le savant & profond Bourdaloue, & si j'ose le dire, que le véhément Bossuet.

Mais lorsque la force de l'éloquence doit résulter

Tome I.

de l'ordre & de l'enchaînement des idées, c'est une imprudence de se livrer à l'inspiration du moment, à moins qu'une longue habitude de l'élocution n'ait mis l'orateur en état de s'abandonner à sa véhémence; sans rien perdre de la méthode pressante du raisonnement. Ce sont des exceptions rares à ce que Plutarque avoit observé des *Oraisons faites à l'improvvisu*: « Elles sont pleines, dit-il, de grande nonchalance » & de beaucoup de légèreté; car ceux qui parlent ainsi à l'étourdi, ne savent là où il faut commencer, ni là où ils doivent achever; & ceux qui s'accoutument ainsi à parler à la volée, outre les autres fautes qu'ils commettent, ils ne savent garder mesure ni moyen en leurs propos, & tombent dans une merveilleuse superfluité de langage ».

On raconte à ce propos qu'en Italie, où les prédicateurs parlent assez communément d'*abondance*, l'un d'eux prêchant sur le pardon des ennemis, après s'être efforcé de persuader à ses auditeurs, qu'il falloit non seulement pardonner à ses ennemis, & ne pas leur vouloir du mal, mais encore les aimer & leur faire du bien, emporté par sa véhémence, reprit ainsi: *Mais, me direz-vous, je n'ai point d'ennemis: vous n'avez point d'ennemis, mes freres! & le monde, le péché, la chair ne sont-ils pas vos ennemis?*

C'est ainsi qu'un orateur dont la marche n'est point réglée, risque souvent de s'égarer.

Il faut avouer cependant qu'il n'y a que cette façon de produire les grands effets de l'éloquence, & de saisir tous les avantages du lieu, du moment, de son émotion propre & de celle des auditeurs; & voilà pourquoi Bourdaloue disoit d'un missionnaire de son tems: *On rend à ses sermons les bourses que l'on vole aux miens.* Les missionnaires ont en effet cet avantage inestimable sur les prédicateurs étudiés; elle est la même au barreau, pour les avocats qui parlent d'*abondance*, sur ceux qui froidement récitent le plaidoyer qu'ils ont écrit. Ce talent, que Fénelon vouloit que l'on acquit, demande un grand travail, & suppose les dons les plus précieux de la nature: il est cependant quelquefois porté si loin par l'habitude, qu'il y a des orateurs dont l'élocution même gagne à n'être point travaillée, & qui parlent mieux d'*abondance* qu'ils n'écrivent avec réflexion.

Le vice du style opposé à l'*abondance*, est la sécheresse & la stérilité: on s'en aperçoit aisément, lorsque sur un sujet qui demande à être approfondi & développé, l'écrivain demeure comme Tantale au milieu d'un fleuve, haletant, si j'ose le dire, après l'expression vive, énergique ou touchante, qui semble lui échapper des lèvres au moment qu'il croit la saisir. V. ÉLOQUENCE, *Suppl.* (M. MARMONTEL.)

A-BORD, (*Marine.*) terme de commandement pour obliger une chaloupe, un canot ou un petit bâtiment quelconque, d'approcher & de venir au vaisseau qui le lui commande. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ABORDABLE, adj. (*Marine.*) on dit, en terme de marine, qu'une rade est *abordable*, lorsqu'aucune cause ne rend point trop dangereuse l'entrée ou la sortie de cette rade, ou même le séjour que l'on voudroit y faire. On dit qu'une côte n'est pas *abordable*, lorsqu'il n'est pas possible d'y débarquer. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

§ ABORDAGE, s. m. (*Marine.*) ce mot pris dans toute l'étendue que les marins lui donnent, désigne le choc qu'éprouve une chose qui en touche une autre. Un vaisseau craint l'*abordage* d'un autre vaisseau. Un canot craint l'*abordage* des glaçons que charie une rivière. Un matelot s'est blessé dans l'*abordage* qu'il s'est donné contre un canon, &c.

Abordage, est l'action d'aborder (Voyez ABORDER). C'est en ce sens qu'on dit faire un *abordage de capitaine*, pour désigner le tour ou le circuit que

prend un canot qui veut accoster un vaisseau, ou une cale, de la maniere la plus avantageuse.

Abordage s'emploie particulièrement pour exprimer l'action d'un vaisseau qui joint un vaisseau ennemi à dessein de l'accrocher & de s'en emparer, en faisant passer son équipage à bord de cet ennemi (Voyez ACCROCHER). Quand on fait route pour exécuter cette manœuvre, on va à l'*abordage*; quand l'équipage passe sur le vaisseau ennemi, il saute à l'*abordage*. L'*abordage* demande de la précision & de la finesse dans la manœuvre: car il est bien important de faire un *abordage* avantageux. L'avantage consiste particulièrement à prendre une position telle que l'ennemi reste exposé à votre artillerie & que la sienne ne puisse avoir d'effet: telle seroit celle où l'on engageroit le beaupré ennemi dans ses grands haubans. Il faut aussi, tant qu'on peut, procurer de la facilité à passer d'un bord à l'autre.

Dans tous les vaisseaux de guerre il y a un rôle de combat, c'est-à-dire, que dès l'armement on nomme & l'on destine une certaine quantité de matelots pour occuper les différens postes du vaisseau pendant le combat; dans cette distribution il y en a de particulièrement destinés à sauter des premiers à l'*abordage*, & ce sont ceux qui, également destinés pour la manœuvre, occupent les gaillards & les hauts du vaisseau. On a soin de choisir les gens les plus alertes & sur la bravoure desquels on puisse compter. Les batteries doivent redoubler leur feu lorsqu'on va à l'*abordage*, & on ne doit cesser de les servir que le plus tard qu'il se peut. On doit fermer soigneusement tous les sabords, à mesure que les canons deviennent inutiles, dans la crainte que l'ennemi ne s'introduise par cette voie dans le vaisseau, ou n'y lance du feu. A mesure que les matelots quittent les batteries, ils doivent monter sur le gaillard & passer à la mousqueterie, jusqu'au moment marqué pour sauter à l'*abordage*. Ce moment doit être désigné par le capitaine, & c'est à lui à juger lorsqu'il est favorable. Le feu des gaillards & des hunes doit être bien servi, pour faciliter ce passage en tuant & en écartant l'ennemi: les grenades, sur-tout, lancées avant que les deux équipages se mêlent, sont très-propres à cet effet. On doit, en un mot, ne rien négliger pour semer la mort & la terreur parmi son ennemi & pour l'ébranler. Il est à propos que chacun ait une cocarde ou autre marque distinctive pour se reconnoître dans la mêlée les uns les autres, & n'être pas tué par la mousqueterie de son propre vaisseau.

L'*abordage* est certainement avantageux pour le vaisseau qui ne peut résister à l'artillerie de son ennemi: l'adresse & le courage peuvent alors suppléer à la force. Les vaisseaux François autrefois avoient proportionnellement plus de monde que les vaisseaux Anglois, & cela leur donnoit de la supériorité à l'*abordage*: aujourd'hui il y a une égalité entr'eux à cet égard, mais l'impétuosité françoise peut faire encore subsister l'avantage de leur côté. Il faut cependant être bien sûr de son équipage, avant de le mener à une action qui décide aussi promptement du sort du combat, & qui a réellement en soi quelque chose d'autant plus terrible qu'elle est moins pratiquée. On ne peut donc trop l'exercer dans les ports & se familiariser, pour ainsi dire, avec les dangers de l'*abordage*: l'espoir de la récompense est de plus, pour le matelot, un puissant motif d'émulation; le pillage cependant, si on le tolère, doit toujours être limité: périssent ces ames moins militaires que féroces qui croient tout permis dans une place emportée d'assaut!

On dispute si dans un *abordage*, toutes choses d'ailleurs égales, l'avantage est du côté de l'attaquant ou de l'attaqué? Il est certain que celui qui attaque

étonne l'ennemi; mais si l'attaqué conserve & son sang-froid & son courage, il acquiert bien de l'avantage de la difficulté qu'a l'attaquant pour venir à son bord.

Les armes en usage sur nos vaisseaux pour défendre l'*abordage*, sont le fusil, la pique, & la hallebarde. Celles dont on se sert pour passer à l'*abordage* sont le pistolet, le sabre, & la hache d'armes; on les pose sur le pont, & chacun, pour passer sur le vaisseau ennemi, se munit de celle qui lui convient le mieux. Je trouve ces armes très-défectueuses; & je vais montrer en gros ce en quoi elles pechent, & examiner si on ne pourroit pas en substituer d'autres plus convenables. Le pistolet très-grand, est difficilement porté dans un passage que l'on fait quelquefois d'une vergue sur une vergue, où les deux mains sont alors si souvent nécessaires pour s'y tenir; & le sabre, tel qu'on le fournit, est embarrassant par sa longueur & par son poids: la hache d'armes seule réunit quelques avantages, mais je lui trouve des inconvéniens encore plus grands, & on peut avancer, je crois, que toute arme qu'il faut lever pour frapper, ne vaut point en général une arme qui pointe. Lorsqu'on est passé à l'*abordage*, le combat n'est plus un combat sur mer, c'est un combat livré par des fantassins sur un terrain égal & de plein-pied. Il est impossible, sans doute, d'y établir un ordre égal à celui qu'observe l'infanterie dans ses batailles; aussi ne veux-je pas que nos armes ressemblent aux siennes: cependant jettons un coup d'œil dessus, & songeons que c'est l'expérience, ce principe sûr, qui a amené leurs armes à l'état où elles sont. Je voudrois donc que les armes pour l'*abordage* fussent courtes propres à pointer & à couper, & d'un poids qui ne fût point à charge. Telle seroit une lame de dix-huit pouces de long, un peu courbée & suffisamment épaisse pour recevoir un fil capable de couper, en cas de besoin, un cordage assez gros: je voudrois que cette arme, élongée le long de la cuisse gauche, fût portée par un large ceinturon, dont chaque matelot seroit ceint en cas de combat; que le ceinturon aût, de plus, de quoi soutenir un pistolet à deux coups un peu plus fort seulement que les pistolets connus sous le nom de *pistolets de poche*; & un petit coutelas fait en forme de poignard, tel que les Turcs en portent à leur côté. Ce même ceinturon pourroit facilement porter deux cartouches de recharge pour recharger le pistolet en cas de besoin; & même une grenade que les matelots & soldats lanceroient à leur arrivée sur le vaisseau ennemi, moyennant une petite mèche dont ils seroient pourvus. Il faudroit que ces armes, entretenues par l'armurier du vaisseau, eussent toutes les qualités & la trempe nécessaires pour en faire des armes bonnes & bien conditionnées. Avec le pistolet on peut se défaire d'un ennemi qui s'oppose à votre entrée dans le vaisseau; & le poignard que je conseille, est une arme qui peut être utile dans les combats corps-à-corps qui arrivent quelquefois dans la mêlée. Pour défendre l'*abordage*, je ne crois pas qu'il y ait d'armes meilleures que le fusil avec sa bayonnette.

La forme actuelle des vaisseaux dont les côtés rentrent beaucoup, & la perfection de la manœuvre, ont rendu l'*abordage* fort rare. Il seroit bien facile de remédier au premier empêchement; & je m'étonne qu'on ne l'ait pas déjà fait, puisqu'il y a des occasions où l'*abordage* est d'un avantage décidé. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE).

§ ABORDER, v. a. (*Marine.*) c'est joindre & toucher déjà un objet. On *aborde* un vaisseau; on *aborde* une piece de bois; on *aborde* une roche. Ce verbe a son passif, être *abordé*.

ABORDER, verbe neutre, a la même signification:

on l'emploie comme verbe neutre, lorsque la chose que l'on *aborde* est un point fixe & déterminé, & que l'on *aborde* avec volonté ce point fixe. C'est en ce sens que l'on dit: *aborder* au rivage: *j'aborderai* à tel endroit, avant de remonter plus haut dans la rivière, &c. En observant la différence du verbe *aborder* employé comme actif ou comme neutre, on reconnoît pourquoi les marins disent, selon l'occasion, *aborder* une cale, ou *aborder* à une cale. En effet, quoique dans l'un & l'autre cas la chose que l'on *aborde* soit un même point, & soit une chose fixe & déterminée, cependant dans le dernier exemple l'abordage est volontaire, & dans le premier il est accidentel.

Les vaisseaux *s'abordent* quelquefois involontairement, soit par mal-adresse, soit par la force du vent, ou celle de courans opposés, ou même le calme les porte l'un sur l'autre. Cet événement est presque toujours accompagné de dommages, & est souvent très-dangereux. Qu'on fasse attention à la masse d'un vaisseau, & on ne fera point étonné que la force du choc de deux vaisseaux qui *s'abordent*, lorsqu'ils ont acquis un certain degré de vitesse, puisse être telle qu'un des deux coule l'autre bas.

J'ai dit que le calme pouvoit être compté parmi les causes qui font *aborder* les vaisseaux; cela mérite une remarque pour laquelle je renvoie au mot CALME.

Lorsque des vaisseaux sont sur le point de *s'aborder*, on doit toujours, lorsque la chose est possible, chercher à amortir le choc, ou même à l'empêcher en s'écartant les uns les autres avec des espars & des bout-dehors: on ne doit même point attendre aussi tard pour chercher à éviter l'abordage; mais il est bon de se faire remorquer de bonne heure par ses canots & chaloupe, chacun d'un côté opposé. Dans les frégates on peut gréyer des avirons. Il faut surtout avoir cette attention, lorsqu'une lame fourde rendroit l'abordage plus à craindre par l'agitation qu'elle communique aux vaisseaux; agitation qui peut être alors comparée à une vitesse réelle. On voit bien que je ne parle ici que pour les vaisseaux qui sont en calme, ou qui ne sont point maîtres de diriger leurs mouvemens faute d'avoir de l'air & d'être en marche. Lorsqu'il y a du vent, que le vaisseau fait route, & que celui qui le conduit y voit clair, si l'on *s'aborde*, ce ne peut être que par enrêtement ou par ignorance. Dans le premier cas, il faut se corriger; dans le second, il faut s'instruire.

On dit qu'un vaisseau *aborde* de bout au corps, lorsque l'avant de ce vaisseau frappe le côté du vaisseau abordé. Deux vaisseaux *s'abordent* de long en long, lorsqu'ils se joignent côté-à-côté, soit qu'ils marchent du même sens, soit qu'ils marchent du sens opposé. Ils *s'abordent* tous les deux par l'avant, lorsque ce sont les deux avants qui se choquent; ils *s'abordent* par l'arrière, par la banche, &c.

Il est nécessaire à un marin de savoir *aborder* & éviter l'abordage: on a dû s'en convaincre en lisant cet article & celui ABORDAGE. Il n'est point possible, sur-tout dans un ouvrage comme celui-ci, de prescrire des règles à cet égard, parce que la manœuvre nécessaire dépend de la position respective des deux vaisseaux, c'est-à-dire qu'elle varie à l'infini. Quelques ouvrages citent un certain nombre de positions, & enseignent la manœuvre qu'il faut alors employer: sans les blâmer, je me crois dispensé de les imiter. De telles règles ne peuvent servir qu'au marin navigateur; & c'est par l'expérience seule, & par l'étude réfléchie qu'il doit y joindre, qu'il peut se flatter d'acquiescer le fond de science nécessaire pour être appliquée au besoin. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ABORTIF, adj. (Médecine légale.) Médicament

Tome I.

arborif, substances *abortives*, qui ont la propriété de faire avorter ou de hâter l'accouchement. Voyez ARISTOLOCHQUES & ÉCBOLIQUES, (Mat. Méd.) Dictionnaire des Sciences, &c. & Suppl. & AVORTEMENT, (Med. Lég.) Suppl.

ABOU HANIFA, (Hist. des Sectes Relig.) fondateur d'une des principales sectes des Sunnites, étoit né à Cuffa, l'an quatre-vingt de l'hégire. Les Arabes appellent ses disciples, les *sectateurs de la raison*, parce que leur dogme fondamental étoit de ne rien croire qui ne fût conforme aux lumières naturelles; au lieu que les trois autres sectes Musulmanes exigent de leurs disciples le sacrifice de leur raison, & une obéissance sans examen aux traditions & à l'autorité de leurs docteurs. *Hanifa*, détaché de la terre, croyoit n'y être descendu, que pour en rendre les habitans plus vertueux & plus éclairés. Ce fut pour remplir sa vocation, qu'il se consacra tout entier à l'étude & à la méditation de l'alcoran. Sa conscience délicate & la modération de ses desirs lui inspirèrent du dégoût pour l'administration publique; & quoiqu'il fût propre à tous les emplois, il ne se crut point assez de capacité pour en remplir aucun. Le calife Almanzor, instruit de la pureté de ses mœurs & de l'étendue de ses lumières, crut devoir rendre ses talens utiles à la société; il le nomma *cadi*. *Hanifa*, trompé par un faux système, ne put consentir à quitter sa retraite, où il jouissoit de la considération des hommes sans leur être utile. Sur le refus qu'il fit d'accepter cette dignité, il fut conduit dans les prisons de Bagdat, où les promesses & les menaces ne purent ébranler sa constance ni vaincre ses refus. *J'aime mieux*, disoit-il, *être puni des hommes que de Dieu*, réponse familière aux fanatiques & aux enthousiastes, pour se dispenser de l'obéissance. Lorsqu'on lui demanda les motifs de sa répugnance pour les fonctions publiques: *c'est*, répondit-il, *que personne ne voudra m'avoir pour juge, si je suis assez généreux pour n'écouter que la vérité; & si je suis assez lâche pour la pallier ou la trahir, je me rendrai indigne de présider à la fortune de mes concitoyens*. Sa détention le rendit plus cher à la multitude, incapable de distinguer l'héroïsme de l'opiniâtreté. Sa prison devint une espèce de sanctuaire, où l'on n'approchoit qu'avec un respect religieux. *Hanifa*, heureux dans les fers, s'occupoit à méditer l'alcoran, qu'il lut sept mille fois. Ce fut dans l'Yrak que sa doctrine prit les plus grands accroissemens, & elle est aujourd'hui adoptée par tous les Turcs & les Tartares. Ses décisions & ses maximes sont si pures & si judicieuses, que les sectes les plus amoureuses de leurs opinions ne les ont jamais frappées d'anathèmes. Ce célèbre docteur mourut l'an cent cinquante de l'hégire. (T-N.)

ABOUT, s. m. (Architecture navale.) désigne le bout que l'on ajoute à un bordage, ou à une pièce de charpente quelconque. On dit *mettre un about*. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ABOUTER ou ABUTER, v. n. (Architecture navale.) Les charpentiers-constructeurs se servent de ce terme pour dire, joindre exactement, & ne laisser aucune distance entre les bouts de deux pièces qui doivent se toucher. Les deux verbes s'emploient: le premier veut dire, faire joindre les bouts; & le second, faire joindre le but. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

§ ABOUTIGE, ABUTICH ou ABOUHIBE, (Géog.) petite ville d'Afrique, dans la haute Egypte, près du Nil. C'étoit autrefois Abyde ou Abydos, ville célèbre dans l'antiquité. Voyez ABYDE, ville d'Egypte, Supplément. C'est aux environs de cette ville que croît la plus grande quantité de ces pavots noirs, dont se fait le meilleur opium qu'on nous apporte du Levant. Ce lieu est peu fréquenté des étrangers,

E ij

à cause de la quantité de brigands qui s'y trouvent. *Long. 50. lat. 26, 50. (C. A.)*

ABOYEUR, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) espece de barge ou d'oiseau qui vient dans la famille des vanneaux ou des bécasses, c'est-à-dire des oiseaux qui ont la partie inférieure des cuisses, ou, pour mieux dire, des jambes, sans plumes, & quatre doigts, dont les trois antérieurs sont réunis ensemble par une membrane lâche, qui embrasse à peine leurs deux premiers articles ou phalanges.

Cet oiseau est appelé *totano* à Venise; *harker* en Angleterre; *meer-houn* ou *pol-schnep* ou *psulfschnepf* en Allemagne sur les côtes maritimes; *crex* par Belon; *totanus* par Gesner, qui en donne une figure peu exacte. *Avi. pag. 518.* Albin en a publié aussi une figure mal coloriée, sous le nom de *petit cortieu* ou *aboyeur des Anglois*; *vol. II. page 45, planche 71.* M. Brisson l'appelle barge grise, *limosa supernè griseo-fusca, maculis nigricantibus varia, infernè alba; capite & collo superioribus fusco-nigricantibus, marginibus pennarum albidis; collo inferiore & pectore lineis longitudinalibus fusco-nigricantibus variegatis; taniâ supra oculos & arthropugio candidis; rectricibus albis, fusco transversim striatis, lateralibus interiùs versùs exortum penitus candidis. . . limosa grisea. Ornitholog. vol. V. page 267, n^o. 2, planche 23, figure 1, exacte, mais sans détails.*

L'*aboyeur* habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, où il fait son nid, tant autour de la mer Méditerranée qu'autour de l'Océan: il est à-peu-près de la grandeur du pigeon ou du chevalier, car il a un pied de longueur du bout du bec au bout de la queue, quatorze pouces un quart jusqu'au bout des ongles, & trois pouces de diamètre au milieu de la poitrine. La longueur de son bec est de deux pouces un quart, celle de sa queue deux pouces trois quarts; ses ailes étendues ont un pied trois quarts de vol ou d'envergure, & lorsqu'elles sont pliées, elles atteignent jusqu'au bout de la queue; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, a un pouce & demi de longueur, & le plus long de ses doigts, l'ongle y compris, un pouce & un tiers.

Son bec diffère de celui de la bécassine, en ce qu'il est comme creusé en dessus au milieu de sa longueur, de sorte qu'il semble se recourber en haut vers son extrémité qui est unie, un peu pointue & sans renflement. Ses ailes sont composées de vingt-une plumes, dont les quatorze intérieures sont une fois plus courtes que les douze extérieures; les intérieures les plus voisines du corps sont recouvertes de cinq plumes, disposées en recouvrement les unes sur les autres, & qui, lorsque l'aile est pliée en deux, égalent la longueur des plus longues plumes de l'aile & de la queue: celle-ci n'a que douze plumes.

La couleur dominante de cet oiseau est le brun. Ce brun est semé de grandes taches noirâtres sur le dos. La tête, le cou, la poitrine & les épaules sont couverts de plumes brun-noir, bordées de blanchâtre des deux côtés. La gorge, une bande des deux côtés de la tête, le ventre, le dessus & le dessous de la queue sont blancs. Les plumes de la queue sont pareillement blanches, mais les deux du milieu sont rayées transversalement de brun des deux côtés; au lieu que leurs collatérales ne le sont que du côté extérieur, & un peu vers le bout du côté intérieur. Le bec est brun; les pieds sont gris, & les ongles couleur de poix ou brun-noir. Les sept premières plumes de l'aile sont gris-blanc en dessous & noirâtres en dessus, avec une partie de leur bord intérieur gris tacheté de brun; la tige de la première est blanche: les quatorze suivantes, depuis la huitième jusqu'à la vingt-unième, ont leur bord extérieur gris-brun dentelé de blanc, comme en scie, & le bord intérieur blanc, rayé en travers de zig-zags gris-bruns.

On mange cet oiseau comme la barge & la bécassine; il leur est inférieur, mais cependant de bon goût. Son nom d'*aboyeur* lui vient sans doute de son cri ordinaire, qui est comme une espece d'aboiement. (*M. ADANSON.*)

* § **ABRACADABRA.** Dans cet article du *Dict. raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, au lieu de *Simonius*, lisez *Samonicus*; & au lieu de *Delris*, lisez *Delrio*.

ABRAHAM, & d'abord **ABRAM** (*Hist. sacrée.*) fils de Tharé, descendoit en droite ligne de Sem, fils aîné de Noé, par Arphaxad, Salé, Heber, Phaleg, Rehu, Sarug, Nachor & Tharé. Il naquit à Ur en Chaldée, l'an du monde 2008. Son pere étoit idolâtre. *Abram* avoit reconnu la vanité des idoles, & n'adoroit que le vrai Dieu. Ils quitterent leur patrie, pour venir en Mésopotamie: ils s'arrêtèrent à Haran où Tharé mourut. *Abram* passa en Palestine, & se fixa à Sichem avec Sara sa femme, & Loth son neveu. La famine les obligea de se rendre en Egypte: ils revinrent ensuite dans la terre de Chanaan. Alors il se sépara de Loth son neveu, parce que l'endroit où ils étoient entre Bethel & Hai ne pouvoit suffire à leurs nombreux troupeaux. *Abram* s'établit dans la vallée de Mambré. Ce fut là que Dieu, qui avoit dirigé toutes ses courses, changea son nom d'*Abram* en celui d'*Abraham*, qui signifie *pere de la multitude*, lui promit un fils de sa femme Sara, quoique déjà fort avancée en âge, & lui prescrivit la circoncision comme le sceau de son alliance avec lui. Cependant *Abraham* avoit un fils nommé *Ismaël*, d'Agar, une de ses servantes, qu'il avoit prise pour femme, du vivant & du consentement de Sara. Celle-ci devint grosse & accoucha d'un fils qui fut circoncis. *Abraham* s'étoit lui-même soumis à cette opération à l'âge de près de cent ans. L'enfant fut appelé *Isaac*, & Dieu lui avoit promis qu'il seroit pere d'une postérité nombreuse. *Isaac* avoit à peine vingt-cinq ans, qu'*Abraham* reçut ordre du Seigneur de le lui offrir en sacrifice. Le Patriarche se disposoit à obéir; & lorsqu'il levoit le bras sur la victime pour la frapper, l'ange du Seigneur arrêta son bras, & substitua un bélier à la place de ce fils chéri. Sara étant morte, *Abraham* épousa Cethura dont il eut six enfans; & enfin il mourut à l'âge de cent soixante-quinze ans, & fut enterré auprès de Sara, dans le sépulchre qu'il avoit acheté à Hebron. Voyez la *Genèse & Joseph*. L'histoire d'*Abraham* est racontée par les rabbins avec beaucoup d'autres circonstances dont ces hommes crédules & superstitieux l'ont chargée, & parmi lesquelles il est difficile de reconnoître la vérité. Voyez **AGAR, SARA, ABIMELECH, ISAAC**, dans ce *Supplément*.

ABRAMSDORF, (*Géogr.*) petite ville de la Haute-Hongrie, dans la préfecture des dix Lanciers, à l'occident du lac Bataton & au nord de la riviere de Drave. Elle est très-peuplée & fait un grand commerce en grains. *Long. 37. 20. Lat. 46. 20. (C. A.)*

ABRANTES, (*Géogr.*) ville de Portugal, sur le Tage, dans la province d'Estremadure, au nord-est de Lisbonne & au nord-ouest de Portalegro. Sa situation élevée, ses jardins, ses oliviers & le cours du fleuve, lui donnent un aspect charmant. Elle fut fortifiée sous le regne de Pierre II. Elle a un hôpital, une maison de charité, quatre couvens, quatre paroisses & un district de quatorze autres. On y compte environ quatre mille habitans. C'est la maison des marquis du même nom qui la possèdent. *Long. 9. 11. Lat. 39. 13. (C. A.)*

* **ABRÉVIATION**, (*Litt.*) les *abréviations*, & sur-tout les *abréviations* numériques, se rencontrent si souvent dans les auteurs, sur les monumens, inscriptions & médailles, que nous avons jugé à propos

d'en donner ici l'explication, d'après le recueil alphabétique des abréviations numériques, qu'en a donné Sertorius Ursatus, copié par l'abbé Lenglet Dufresnoy; mais nous l'avons considérablement augmenté de plusieurs autres abréviations, dont l'intelligence est également utile & nécessaire.

A

- AB. *Abdicavit.*
- AB. AUG. M. P. XXXXI. *Ab Augustâ millia passuum quadraginta unum.*
- AB. AUGUSTOB. M. P. X. *Ab Augustobrigâ millia passuum decem.*
- ABN. *Abnepos.*
- AB. U. C. *Ab urbe conditâ.*
- A. CAMB. M. P. XI. *A Camboduno millia passuum undecim.*
- A. COMP. XIII. *A Compluto quatuordecim.*
- A. C. P. VI. *A capite ou ad caput pedes sex.*
- A. D. *Antè diem.*
- ADJECT. H-S. IX ∞. *Adjectis sestertius novem mille.*
- ADN. *Adnepos.*
- ADQ. *Adquiescit.*
- ÆD. II. II. VIR. II. *Ædilis iterum, duum-vir iterum.*
- ÆD. II: VIR. QUINQ. *Ædilis duum-vir quinquennalis.*
- ÆD. Q. II: VIR. *Ædilis quinquennalis duum-vir.*
- ÆL. *Ælius, Ælia.*
- ÆM. vel AIM. *Æmilius, Æmilia.*
- A. K. *Antè kalendas.*
- A. G. *Animo grato; Aulus Gellius.*
- AG. *Ager, vel Agrippa.*
- ALA. I. *Ala prima.*
- A. MILL. XXXV. *A milliari tringinta quinque, ou ad milliaria tringinta quinque.*
- A. M. XX. *Ad milliare vigesimum.*
- AM. vel AMS. *Amicus.*
- AN. A. V. C. *Anno ab urbe condita.*
- AN. C. H. S. *Annorum centum hic situs est.*
- AN. DCLX. *Anno sexcentesimo sexagesimo.*
- AN. II. S. *Annos duos semis.*
- AN. IVL. *Annos quadraginta sex.*
- AN. N. *Annos natus.*
- ANN. *Anni, annis ou annos.*
- ANN. LIII. H. S. E. *Annorum quinquagesimum trium hic situs est.*
- ANN. NAT. LXVI. *Annos natus sexaginta sex.*
- ANN. PL. M. X. *Annos ou annis plus minùs decem.*
- AN. O. XVI. *Anno defunctus decimo sexto.*
- A. V. XX. *Annos vixit viginti.*
- AN. P. M. *Annorum plus minùs.*
- A. XII. *Annis duodecim, &c.*
- AN. P. M. L. *Annorum plus minùs quinquaginta.*
- A. XX. H. EST. *Annorum viginti hic est.*
- AN. P. R. C. *Anno post Romam conditam.*
- AN. V. P. M. II. *Annis vixit plus minùs duobus.*
- AN. XXV. STIP. VIII. *Annorum viginti quinque, stipendii vel stipendiorum octo.*
- ANN. SEN. *Anneus Seneca.*
- A. P. M. *Amico posuit monumentum.*
- AP. *Appia, Appius.*
- AP. *Apud.*
- A. P. V. C. *Annorum post urbem conditam.*
- APVD. L. V. CONV. *Apud lapidem quinque convenerunt.*
- A. RET. P. III. S. *Antè retrò pedes tres semis.*
- AR. P. *Aram posuit.*
- ARG. P. X. *Argenti pondo decem.*
- ARR. *Arrius.*
- A. V. B. *A viro bono*

A. V. C. *Ab urbe conditâ.*

B

- B. *Balbus, Bulbius, Brutus, Belemus, Burrus.*
- B. *Beneficiario, beneficium, bonus, bona, bonæ, bonum, bonorum, benè, bonis, &c.*
- B. *Balnea, bustum, beatus.*
- B. *pro V. Berna pro verna; bixit pro vixit; bibra pro vivo; bictor pro victor; b. dua pro vidua.*
- B. A. *Bixit annis; bona aëione, bonam aëionem; bonus ager; bonus amabilis; bona aurea, bonum aureum; bonis auguriis, bonis auspiciis.*
- B. B. *Bona bona (de grands biens), benè, benè (très-bien.)*
- B. DD. *Bonis deabus.*
- B. F. *Bona fide; bona femina; bona fortuna; benè factum.*
- B & F renversés en cette maniere B. F. *Bona femina, bona filia.*
- B. H. *Bona hæreditaria, bonorum hæreditas.*
- B. I. I. *Boni judicis judicium.*
- B. L. *Bona lex.*
- B. M. P. *Benè merito posuit.*
- B. M. P. C. *Benè merito ponendum curavit.*
- B. M. S. C. *Benè merito sepulcrum condidit.*
- BN. EM. *Bonorum emptores.*
- BN. H. I. *Bona hic invenies.*
- B. RP. N. *Bono reipublicæ natus.*
- B. A. *Bixit, id est vixit annis, &c.*
- BIGINTI. *Viginti.*
- BIXIT. BIXSIT. BISSIT. *Vixit.*
- BIX. ANN. XXCI. M. IV. D. VII. *Vixit annis octoginta unum, mensibus quatuor, dies septem.*
- BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. *Vixit annos septem, menses sex, dies septemdecim.*

C

- C. *Cæsar, Cæia, Cæius; censor, civis, centuria, civitas, colonia, consul; condemno, conjux; clarissimus, curavit, &c.*
- C. C. *Carissimæ conjugis, calumniæ causa, consilium cepit.*
- C. C. F. *Caius Cæii filius.*
- C. B. *Commune bonum.*
- C. D. *Comitialibus diebus.*
- C. H. *Custos hortorum vel hæredum.*
- C. I. C. *Caius Julius Cæsar.*
- CC. VV. *Clarissimi viri.*
- CIO. *Mille.*
- CIO. IOC. *Mille sexcentum.*
- CIO. CIO. CIO. CVI. *Tria millia centum sex.*
- CIO. CIO. CIO. IOV. *Tria millia quingenti quinque.*
- CIO. CIO. CIO. DCCCLXXX. *Tria millia octo centum octoginta.*
- CCIOO. *Decem millia.*
- CCIOO. ∞ *Undecim millia.*
- CCIOO. ∞ IOC. *Undecim millia sexcentum.*
- CCIOO. ∞ ∞ ∞ CC. *Tredecim millia ducentum.*
- CCIOO. ∞ ∞ ∞ CCXXIII. *Tredecim millia ducentum viginti tres.*
- CCIOO. IOO. IOC. *Quindecim millia sex centum.*
- CCIOO. IOO. ∞ DCCCLXVII. *Quindecim millia octo centum sexaginta septem.*
- CCIOO. IOO. DCCCCL. *Quindecim millia novem centum quinquaginta.*
- CCIOO. IOO. ∞ CCC. *Sextdecim millia tercentum.*
- CCIOO. CCIOO. *Viginti millia.*
- CCIOO. CCIOO. ∞ ∞ ∞ DCC. *Viginti tria millia septem centum.*
- CCIOO. CCIOO. ∞ IOO. *Viginti quatuor millia.*

CCIOO. CCIOO. ∞ ∞ ∞ ∞ CDXXCIX. Viginti quatuor millia quatuor centum octoginta novem.
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. Triginta millia.
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. ICLX. Triginta millia quingenti sexaginta.
 CCIOO. IOOO. Quadraginta millia.
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. CCIOO. Quadraginta millia.
 CCIOO: IOOO. ∞ C ∞ XII. Quadraginta unum mille novem centum duodecim.
 CCIOO. CCCIOOO. Nonaginta millia.
 CCCIOOO. Centum millia.
 CCC. M. N. Tercentum millia nummum.
 CCCIOOO. Decies centena millia.
 CEN. Censor; centuria; centurio.
 CERTA. QUINQ. ROM. CO. Certamen quinquennale Romæ conditum.
 CL. Claudius.
 CL. V. Clarissimus vir.
 CH. COH. Cohors.
 C. M. vel CA. M. Causa mortis.
 CN. Cneus.
 C. O. Civitas omnis.
 COH. I. aut II. Cohors prima aut secunda; & sic de aliis.
 COR. Cornelius, Cornelia.
 COS. ITER. ET. TERT. DESIG. Consul iterum & tertium designatus.
 COS. TER. vel QUAR. Consul tertium vel quartum; & sic de aliis.
 COSS. Consules.
 COST. CUM. LOC. H-S ∞ D. Custodiam cum loco sestertii mille quingentis.
 C. R. Civis romanus.
 CS. IP. Cæsar imperator.
 C. V. Centum viri.
 C∞IX. Nongenti novem.

D

D. Quingenti.
 D. Decius; decimus; decuria; decurio; dedicavit, dedit, devotus, dies; divus, deus, dii; dominus, domus, donum, datum, decretum; de.
 D. A. Divus Augustus.
 D. B. I. Diis bene juvantibus.
 D. B. S. De bonis suis.
 DCT. Detractum.
 DDVIT. Dedicavit.
 D. D. Donum dedit; datis datio; deus dedit.
 D. DD. Dono dederunt, ou datum decreto decurionum.
 D. D. D. D. Dignum deo donum dedicavit.
 DDPP. Depositi.
 D. N. Dominus noster. D. D. N. N. Domini nostri.
 D. D. Q. O. H. L. S. E. V. Diis deabusque omnibus hunc locum sacrum esse voluit.
 DIG. M. Dignus memoria.
 D. M. S. Diis Manibus sacrum.
 D. O. M. Deo optimo maximo.
 D. O. Æ. Deo optimo æterno.
 D. PP. Deo perpetuo.
 DR. Drusus.
 DR. P. Dare promittit.
 D. RM. De Romanis.
 D. RP. De republica.
 D. S. P. F. C. De sua pecunia faciendum curavit.
 DT. Duntaxat.
 DVL. ou DOL. Dulcissimus.
 DEC. * XIII. AUG. XII. POP. XI. Decurionibus denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo undecim.

D. III. ID. Die quarta idus.
 DMIOOO. Quingenta & quinquaginta millia.
 D. VIII. Diebus novem.
 D. V. ID. Die quinta idus.

E

E. Ejus, ergo, esse, est, erexit, exactum, &c.
 E. C. F. Ejus causa fecit.
 E. D. Ejus domus.
 ED. Edictum.
 E. E. Ex edicto.
 EE. N. P. Esse non potest.
 EG. Egit, egregius.
 E. H. Ejus hæres.
 EID. Idus.
 EIM. Ejusmodi.
 E. L. E à lege.
 E. M. Elexit, ou erexit monumentum.
 EQ. M. Equitum magister.
 EQ. O. Equester ordo.
 EX. A. D. K. Ex antè diem kalendas.
 EX. A. D. V. K. DEC. AD. PRID. K. IAN. Ex antè diem quinto kalendas decembris ad pridie kalendas januaras.
 EX. H-S. X. P. F. I. Ex sestertis decem parvis fieri jussit.
 EX. H-S. CION. Ex sestertis mille nummum.
 EX. H-S. ∞ ∞ ∞ ∞. Ex sestertis quatuor millia.
 EX. H-S. N. CC. L. ∞. D. XL. Ex sestertis nummorum ducentis quinquaginta millibus quingentis quadraginta.
 EX. H-S. DC. ∞. D. XX. Ex sestertis sexcentis millibus quingentis viginti.
 EX. KAL. IAN. AD. KAL. IAN. Ex kalendis januarii ad kalendas januarii; & sic de aliis.

F

F. Fabius; fecit, factum, faciendum; familia, famula, fastus; februaris; feliciter, felix, fides, fieri, fit; femina, filia, filius, frater; finis, flamen, forum, fluvius, faustum, fuit, figura, frons, &c.
 F. A. Filio amantiſſimo ou filia amantiſſimæ.
 F. AN. X. F. C. Filio vel filia annorum decem faciendum curavit.
 F. C. Fieri ou faciendum curavit, fidei commissum.
 F. D. Flamen dialis, filius dedit, factum dedicavit.
 FD. Fidejussor, fundum.
 FEA. Femina.
 FE. C. Fere centum.
 F. F. Fabre factum, filius familias, fratris filius.
 F. F. F. Ferro, flamma, fame; fortior fortuna, fato.
 FF. Fecerunt.
 FL. F. Flavii filius.
 F. FQ. Filiis filiabusque.
 XIX. ANN. XXXIX. M. I. D. VI. HOR. SCIT. NEM. Vixit annos triginta novem, mensem unum, dies sex; horas scit nemo.
 FO. PR. Forum.
 F. R. Forum romanum.

G

G. Gellius; Gaius pro Caius; genius, gens, gaudium, gesta, gratia, gratis, &c.
 GAB. Gabinius.
 GAL. Gallus, Galerius.
 G. C. Genio civitatis.
 GEN. P. R. Genio populi romani.
 GL. Gloria.
 GL. S. Gallus Sempronius.
 GN. Gneus pro Cneus; gens, genius.
 GNT. Gentes.

GRA. Gracchus.
GRC. Græcus.

H

H. Habet, hic, hastatus, hæres, homo, hora, hostis, herus, &c.

H. A. Hoc anno.

HA. Hadrianus.

HC. Hunc, huic, hic.

HER. Hæres, hæreditas, Herennius.

HER. ou HERC. S. Herculi sacrum.

H. M. E. H-S. CCICD. CCICD. ICDD. M. N. Hoc monumentum erexit sestertiis viginti quinque mille nummum.

H. M. AD. H. N. T. Hoc monumentum ad hæredes non transit.

H. O. Hostis occisus.

HOSS. Hostes.

H. S. Hic situs ou sita, sepultus ou sepulta.

H-S. N. IIII. Sestertiis nummum quatuor.

H-S. CCCC. Sestertiis quatuor centum.

H-S. ∞. N. Sestertiis mille nummum.

H-S. ∞. CCICD. N. Sestertiis novem mille nummum.

H-S. XMX. N. Sestertiis viginti mille nummum.

H-S. CCICD. CCICD. Sestertiis viginti mille.

H. SS. Hic supra scriptis.

I

I. Junius, Julius, Jupiter, ibi; id est; immortalis; imperator; inferi, inter, invenit, invictus, ipse, iterum, iudex, iussit, jus, &c.

IA. Intra.

I. AG. In agro.

I. AGL. In angulo.

IAD. Jamdudum.

IAN. Janus.

IA. RI. Jam respondi.

I. C. Jurisconsultus, Julius Cæsar, iudex cognitionum.

IC. Hic.

I. D. Inferis diis, Jovi dedicatum, Ifidi deæ, iussit deï.

ID. Idus.

I. D. M. Jovi deo magno.

I. F. vel I. FO. In foro.

IF. Interfuit. IFT. Interfuerunt.

I. FNT. In fronte.

IG. Igitur.

I. H. Jacet hic.

I. I. In jure.

IM. Imago, immortalis, imperator.

I. M. CT. In medio civitatis.

IMM. Immolavit, immortalis, immunis.

IM. S. Impensis suis.

IN. Inimicus, inscripsit, interea.

IN. A. P. XX. In agro pedes viginti.

IN vel INL. V. I. S. Inlustris vir infra scriptus.

I. R. Jovi regi, Junoni reginæ, jure rogavit.

I. S. vel I. SN. In senatu.

I. V. Justus vir.

IVD. Judicium.

IVV. Juventus, Juvenalis.

ICD. Quinque millia.

ICD. ∞. Sex millia.

ICD. ∞. ∞. Septem millia.

ICDD. Quinquaginta millia.

ICDD. CCICD. Sexaginta millia.

ICDD. CCICD. CCICD. ∞. ICDD. Septuaginta quatuor millia.

ICDD. CCICD. CCICD. CCICD. Oðoginta millia.

ICDD. CCICD. CCICD. CCICD. ICDD. ∞. ∞. Oðoginta septem millia.

II. VIR. Duum-vir ou duum-viri.

III. V. ou III. VIR. Trium-vir ou Trium-viri.

IIII. VIR. Quatuor-vir, quatuor-viri, ou quatuor-viratus.

IIIII. V. vel VIR. Sextum-vir, se-vir, sex-vir.

II. Oðo.

IIXX. Duo de viginti.

IDNE. vel IND. aut. INDICT. Indictio vel indictione.

K

K. Cæso, Cæius, Cæia, Cælius, Carolus; calumnia, candidatus, caput, carissimus, clarissimus, castra, cohors, Carthago, &c.

K. KAL. KL. KLD. KLEND. Kalendæ aut kalendis; & sic de cæteris ubi mensium apponuntur nomina.

KARC. Carcer.

KK. Carissimi.

KM. Carissimus.

K. S. Carus suis.

KR. Chorus.

KR. AM. N. Carus amicus noster.

L

L. Lucius, Lucia, Lælius, Lollius; lares, latinus; latum, legavit, lex, legio, libens vel lubens; liber, libera; libertus vel liberta, libra, locavit, locus, lectior, longum, ludus, lustrum, sestertius, &c.

L. A. Lex alia.

LA. C. Latini coloni.

L. A. D. Locus alteri datus.

L. AG. Lex agraria.

L. AN. Lucius Annius, vel quinquaginta annis.

L. AP. Ludi Apollinares.

LAT. P. VIII. ES. Latum pedes oðo & semis.

LONG. P. VII. L. P. III. Longum pedes septem, latum pedes tres.

L. ADQ. Locus adquisitus.

LB. Libertus, liberi.

L. D. D. D. Locus datus decreto decurionum.

LECTIST. Lectisternium.

LEG. I. Legio prima.

L. E. D. Lege ejus damnatus.

LEG. PROV. Legatus provincia.

LIC. Licinius.

LICT. Licitor.

LL. Libentissimè, liberi, libertas.

L. L. Sestertius magnus.

LVD. SÆC. Ludi saculares.

LUPERC. Lupercalia.

LV. P. F. Ludos publicos fecit.

M

M. Marcus, Marca, Martius, Mutius; maceria, magister, magistratus, magnus, manes, mancipium, marmoreus; Marti; mater, maximus, memor, memoria, mensis, meus, miles, militavit, militia; mille; missus, monumentum, mortuus, mulier, municipium, municeps, merens, merenti, meritus, merita, &c.

MAG. EQ. Magister equitum.

MAR. VLT. Mars ultor.

MAX. POT. Maximus Pontifex.

MC. Mille centum.

MD. Mandatum.

MD. Mille quingenti.

MED. Medicus, medius.

MER. Mercurius, mercator.

MERK. Mercurialia, mercatus.

MES. VII. DIIB. XI. Mensibus septem diebus undecim.

M. I. Maximo Jovi, matri Idææ, vel Ifidi; militia jus, monumentum iussit.

MIL. COH. Miles cohortis.

MIN. vel MINER. Minerva.

M. MON. MNT. MONET. Moneta.

M. aut MS. Mensis aut menses.
 MM. Viginti millia.
 MNF. Manifestus.
 MNM. Manumissus.
 M. P. II. Millia passuum duo, & sic de aliis.
 MV. MN. MVN. MVNIC. Municipium vel municeps.

N

N. Neptunus, Numerius, Numeria, Nonius, Nero; nam, non; natus, natio, nefastus; nepos, neptis; niger, nomen, nonæ, noster, numerarius, numerator, numerus, nummus vel numisma; numerus.

NAV. Navis.
 N. B. Numeravit bivus pro vivus.
 NB. vel NBL. Nobilis.
 N. C. Nero Caesar, vel Nero Claudius.
 NEG. vel NEGOT. Negotiator.
 NEP. S. Neptuno sacrum.
 N. F. N. Nobili familia natus.
 N. L. Non liquet, non licet, non longè, nominis latini.
 N. M. Nonius Macrinus, non malum, non minus.
 NN. Nostri. NNR. vel NR. Nostrorum.
 NO. Nobis.
 NOBR. November.
 NON. AP. Nonis aprilis.
 NQ. Namque, nusquam, nunquam.
 N. V. N. D. N. P. O. Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.
 NUP. Nuptiæ.

O

O. Officium, optimus, olla, omnis, optio, ordo, ossa, ostendit, &c.

OB. Obiit.
 OB. C. S. Ob cives servatos.
 OCT. Octavianus, October.
 O. E. B. Q. C. Ossa ejus bene quiescant condita.
 O. H. F. Omnibus honoribus functus.
 ONA. Omnia.
 OO. Omnes, omnino. O. O. Optimus ordo.
 OP. Oppidum, Opiter, oportet, optimus, opus.
 OR. Ornamentum.
 OTIM. Optima.

P

P. Publius; passus, patria, pecunia, pedes, perpetuus, pius, plebs, populus, pontifex, posuit, potestas, praeses, prator, pridie, pro, post, provincia, puer, publicus, publice, primus, &c.

PA. Pater, patricius.
 PAE. ET. ARR. COS. Pæto & Arrio consulibus.
 P. A. F. A. Postulo an fias auctor.
 PAR. Parens, Parilia, Parthicus.
 PAT. PAT. Pater patriæ.
 PBLC. Publicus.
 PC. Procurator.
 P. C. Post consulatum, patres conscripti, patronus coloniam, ponendum curavit, praefectus corporis, pactum conventum.

PED. CXVS. Pedes centum quindecim semis.
 PEG. Peregrinus.
 P. II. S. L. Pondo duarum semis librarum.
 P. II. S. :: Pondo duo semis & triente.
 P. KAL. Pridie kalendas.
 POM. Pompeius.
 P. P. P. C. Propria pecunia ponendum curavit.
 P. R. C. A. DCCCXLIII. Post Romam conditam annis octoginta quadraginta quatuor.
 PROC. Proconsul. P. PR. Pro-prator. P. RR. Praetores.
 PR. N. Pro-nepos.
 P. R. V. X. Populi romani vota decennialia.

PS. Passus plebiscitum.
 PUD. Pudicus, pudica, pudor.
 PUR. Purpureus.

Q

Q. Quinquennialis, quattuor, quintus; quando, quantum, qui, quæ, quod; Quintus, Quintius, Quintilianus; quaestor; quadratum, quaestus.

Q. B. AN. XXX. Qui bixit id est vixit annos triginta.

QM. Quomodo, quem, quoniam.
 QQ. Quinquennialis. QQ. V. Quoquo versum.
 Q. R. Quaestor reipublicæ.
 Q. V. A. III. M. II. Qui vel quæ vixit annos tres, menses duo.

R

R. Roma, Romanus; rex, reges; Regulus; rationalis; Ravenna; recta, recto, requietorium, retro, rostra, rudera, &c.

RC. Rescriptum.
 R. C. Romana civitas.
 REF. C. Rescicendum curavit.
 REG. Regio.
 R. P. RESP. Respublica.
 RET. P. XX. Retro pedes viginti.
 REC. Requiescit.
 RMS. Romanus.
 ROB. Robigalia, robigo.
 RS. Responsum.
 RVF. Rufus.

S

S. Sacrum, sacellum, scriptus, semis, senatus; sepulcrum, sepultus; sanctus; servus, serva; Servius; sequitur, sibi, situs, solvit, sub, stipendum, &c.

SAC. Sacerdos, sacrificium.
 SÆ. vel SÆC. Saculum, secularis.
 SAL. Salus.
 S. C. Senatus consultum.
 SCI. Scipio.
 S. D. Sacrum diis.
 S. EQ. Q. OD. ET. P. R. Senatus, equesterque ordo & populus Romanus.
 SEMP. Sempronius.
 SL. SVL. SYL. Sylla.
 S. L. Sacer ludus, sine lingua.
 S. M. Sacrum manibus, sine manibus, sine malo.
 SN. Senatus, sententia, sine.
 S. P. Sine pecunia.
 S. P. Q. S. Senatus populusque Romanus.
 S. P. D. Salutem plurimam dicit.
 S. T. A. Sine vel sub Tutoris auctoritate.
 SLT. Scilicet.
 S. E. T. L. Sit ei terra levis.
 SIC. V. SIC. X. Sicuti quinquennialia, die tricennialia.
 SSTVP. XVIII. Stipendiis novem-decim.
 ST. XXXV. Stipendiis triginta-quinque.

T

T. Titus, Tullius; tantum, terra, tibi, ter, testamentum; titulus, terminus, triarius; tribunus; turma, tutor, tutela, &c.

TAB. TABVL. Tabula, Tabularius.
 TAR. Tarquinius.
 TB. D. F. Tibi dulcissimo filio.
 TB. PL. Tribunus Plebis.
 TB. TI. TIB. Tiberius.
 T. F. Titus Flavius, Titi filius.
 THR. Thrax.
 T. L. Titus-Livius, Titi libertus.
 TIT. Titulus.
 T. M. Terminus, Therma.
 TR. PO. Tribunitia potestas.

TRAI. Trajanus.
 TVL. Tullus vel Tullius.
 TR. V. Trium-vir.
 TT. QTS. Titus-Quintus.
 ☉ vel TH. AN. Mortuus anno.
 ☉XIII. Defunctus viginti-tribus.

V

V. Quinque, quintò & quintum.
 V. Vitellius, Volera, Volero, Volusus, Vopiscus;
 vale, valeo; Vesta, vestalis; vestis, vestis, veteranus,
 vir, virgo, vivus, vixit, votum, vovit, urbs, usus,
 uxor, victus, victor, &c.
 V. A. Veterano assignatum.
 V. A. I. D. XI. Vixit annum unum, dies un-
 decim.
 V. A. L. Vixit annos quingenta; & sic de aliis.
 V. B. A. Viri boni arbitrato.
 V. C. Valè conjux, vivens curavit, vir consularis,
 vir clarissimus, quintum consul.
 VDL. Videlicet.
 V. E. Vir egregius, visum est, verum etiam.
 VESP. Vespasianus.
 VI. V. Sextum-vir. VII. V. Septem-vir. VIII. VIR.
 Octum-vir.
 XIX. A. FF. C. Vixit annos ferme centum.
 X
 XIV. AN. X Vixit annos triginta.
 X
 ULPS. Ulpianus.
 V. M. Vir magnificus, vivens mandavit, volens
 meritò.
 V. N. Quinto nonas.
 V. MVN. Vias munivit.
 VOL. Volcania, Voltinia, Volusus.
 VONE. Bonæ.
 VOT. V. Votis quinquennialibus.
 VOT. V. MULT. X. Votis quinquennialibus,
 multis decennialibus.
 VOT. X. Vota decennialia.
 VOT. XX. vel XXX. vel XXXX. Vota vicen-
 nalia, aut tricennialia, aut quadragenalia.
 V. R. Urbs Roma, votum redidit.
 VV. CC. Viri clarissimi.
 UX. Uxor.

X

X. Mille.
 X. AN. Annalibus decennialibus.
 X. K. OCT. Decimo kalendas octobris.
 X. IOC. Mille sex centum.
 X. M. Decem millia. X. P. Decem pondo.
 X. V. Decem-vir. XV. VIR. Quindecim-vir.
 XX. Duo millia; & sic de aliis.
 XXIX. Duo de triginta.
 XXXIII. Triginta quatuor millia.

ABRÉVIATIONS en usage dans les bulles, &c. En
 chancellerie romaine, les abréviations sont d'un très-
 grand usage: on suspecteroit même de faux tout
 acte où les mots qui s'écrivent ordinairement en
 abrégé, seroient écrits différemment. Comme ces
 abréviations rendent les bulles très-difficiles à dé-
 chiffrer, nous en donnerons ici l'explication par
 ordre alphabétique, d'après le *Traité des Usages de
 la Cour de Rome*, copié par les auteurs du *Grand
 Vocabulaire François*.

A

AA. Anno.
 Aa. Anima.
 Au. de cā. Auri de Camera.
 Ab. Abbas.

Abs. Absolutio.
 Abñe. Absolutione.
 Abñs, abs. Absens.
 Absolvèn. Absolventes.
 Accu. Accusatio.
 Adhèren. Adherentiam.
 Admitt. admittèn. Admittentes.
 Ad no. præf. Ad nostram præsentiam.
 Adriør. Adversariorum.
 Adrios, Adversarios.
 Æst. Æstimatio.
 Affect. Affectus.
 Affin. Affinitas.
 Aiär. Animarum.
 Aiüm. Animarum.
 Al. Alias.
 Aliä. Aliam.
 Alienat^{no}. Alienatione.
 Aliquod^o. Alioquomodo.
 Al^{ms}. Altissimus.
 Alr. Alter.
 Als. pñs. grā. Alias præsens gratia.
 Alter. Alterius.
 Altüs. Alterius.
 Ann. Annuatim.
 Ann. Annum.
 Annex. Annexorum.
 Appel. rem. Appellatione remotâ.
 Ap. obst. rem. Appellationis obstaculo remoto.
 Aplicam, Apcam. Apostolicam.
 Apostol. Apostolicam.
 Ap. Sed. Leg. Apostolica sedis legatus.
 Appatis, aptis. Approbatis.
 Approbat. Approbationem.
 Approb^{em}. Approbationem.
 Approbō. Approbatio.
 Arbō. Arbitrio.
 Arch. Archidiaconus.
 Ap. Aripo. Ar- Archiepiscopo.
 chopo. Archiepiscopus.
 Archiepus. Archiepiscopus.
 Arg. Argumentum.
 Asseq. Assequata.
 Assequem. Assequationem.
 Assequatiō. Assequationem.
 Attata. Attentata.
 Attator. Attentatorum.
 Attent. Attento.
 Atto, att. Attento.
 Aū. Auri.
 Auclē. Autoritate.
 Audieñ. Audientium.
 Augen. Augendam.
 Augⁿⁱ. Augustini.
 Authen. Authentica.
 Aux. Auxiliares.
 Aux^o. Auxilio.

B

BB. Benedictus.
 Beatiff. Beatissime.
 Beat^{me}. Pr. Beatissime Pater.
 Bed^{di}. Bene^{di}. Benedicti.
 Ben. Benedictionem.
 Benealibus. Beneficialibus.
 Benëum. Beneficium.
 Benelos. Benevolos.
 Benevol. Benevolentia.
 Benig^{te}. Benignitate.
 Bo. mem. Bona memoria.

C

Cā. Cam. Camera.
 Caā, Cā. Causa.

Cāis. aūm.	<i>Causis animarum.</i>
Canice.	<i>Canonicè.</i>
Canōcor.	<i>Canonicorum.</i>
Canon.	<i>Canonicatum.</i>
Canon. Reg.	<i>Canonicus regularis.</i>
Canon. Sec.	<i>Canonicus secularis.</i>
Canōtus.	<i>Canonicatus.</i>
Canria.	<i>Cancellaria.</i>
Capel.	<i>Capella.</i>
Capels.	<i>Capellanus.</i>
Cap ^{na} .	<i>Capellania.</i>
Car.	<i>Causarum.</i>
Card.	<i>Cardinalis.</i>
Cardilis.	<i>Cardinalis.</i>
Caf.	<i>Causas.</i>
Cauf.	<i>Causa.</i>
Cen. Ecclef.	<i>Censura ecclesiastica.</i>
Cenf.	<i>Censuris.</i>
Cerd ^o .	<i>Certo modo.</i>
Ces ^o .	<i>Cessio.</i>
Ch.	<i>Christi.</i>
Ci.	<i>Civis.</i>
Circumpeōni.	<i>Circumspectioni.</i>
Cister.	<i>Cisterciensis.</i>
Clæ.	<i>Clara.</i>
Clā.	<i>Clausula.</i>
Clico.	<i>Clerico.</i>
Clis.	<i>Clausulis.</i>
Clunia. Clā	<i>Cluniacensis.</i>
Co. Com.	<i>Communem.</i>
Cog. le.	<i>Cognatio legalis.</i>
Cog. spir.	<i>Cognatio spiritalis.</i>
Cog ^a . Cog. Co- gnoia.	<i>Cognomina.</i>
Cogēn.	<i>Cognomen.</i>
Cohāo.	<i>Cohabitatio.</i>
Cog ^{us} .	<i>Cognomitus.</i>
Cog ^{is} . Cog ^{is} .	<i>Consanguinitatis.</i>
Conf.	
Coione.	<i>Communione.</i>
Coittatur.	<i>Committatur.</i>
Collat.	<i>Collatio.</i>
Colleata.	<i>Collegiata.</i>
Colleg.	<i>Collegiata.</i>
Collitigan.	<i>Collitigantibus.</i>
Collm.	<i>Collitigantium.</i>
Com.	<i>Communis.</i>
Com ^{dam} .	<i>Commendam.</i>
Comd ^{us} .	<i>Commendatus.</i>
Comm ^a . Epō.	<i>Committantur episcopo.</i>
Competem.	<i>Competentem.</i>
Cōn.	<i>Contra.</i>
Conc.	<i>Concilium.</i>
Confeone.	<i>Confessione.</i>
Confeori.	<i>Confessori.</i>
Concone.	<i>Communicatione.</i>
Coñlis.	<i>Conventualis.</i>
Coñriis.	<i>Contrariis.</i>
Conf.	<i>Consecratio.</i>
Conf. t. r.	<i>Consultationi taliter respondetur.</i>
Coñsciæ.	<i>Conscientiæ.</i>
Consequēn.	<i>Consequendum.</i>
Conservan.	<i>Conservando.</i>
Consne.	<i>Concessione.</i>
Coñsit.	<i>Concessit.</i>
Coñst ^{us} .	<i>Constitutionibus.</i>
Constitution.	<i>Constitutionum.</i>
Coñsu.	<i>Consensu.</i>
Cont.	<i>Contra.</i>
Coēndarent.	<i>Commendarent.</i>
Coeretur.	<i>Commendaretur.</i>
Cujuscumq.	<i>Cujuscumque.</i>
Cujusst.	<i>Cujuslibet.</i>
Cur.	<i>Curia.</i>

D. N.	<i>Domini nostri.</i>
D. N. PP.	<i>Domini nostri Papa.</i>
Dāt.	<i>Datum.</i>
Deāt.	<i>Debeat.</i>
Decrō.	<i>Decreto.</i>
Decrūm.	<i>Decretum.</i>
Dēfcti.	<i>Defuncti.</i>
Defivō.	<i>Definitivo.</i>
Denomin.	<i>Denominatio.</i>
Denomināt.	<i>Denominationem.</i>
Derogāt.	<i>Derogatione.</i>
Desup.	<i>Desuper.</i>
Devolut. Devol.	<i>Devolutum.</i>
Dic.	<i>Diacesis.</i>
Dic.	<i>Dictam.</i>
Dignī. Dign.	<i>Dignemini.</i>
Dil. fil.	<i>Dilectus filius.</i>
Dip ^a .	<i>Dispositione.</i>
Dif. ves.	<i>Discretionem vestra.</i>
Discreōni.	<i>Discretionem.</i>
Dispāo.	<i>Dissipatio.</i>
Dispēn.	<i>Dispensium.</i>
Dispens.	<i>Dispensatio.</i>
Dispensāō.	<i>Dispensatio.</i>
Disposit.	<i>Dispositivè.</i>
Diverfōr.	<i>Diverforum.</i>
Divor.	<i>Divorcium.</i>
Dñi.	<i>Domini.</i>
Dñicæ.	<i>Dominicæ.</i>
Dño.	<i>Domino.</i>
D. Dñs. Dō ^{ms} .	<i>Dominus.</i>
Dom.	<i>Domini.</i>
Dotat.	<i>Dotatio.</i>
Dotate. Dot.	<i>Dotatione.</i>
Dr.	<i>Dicitur.</i>
Dtē.	<i>Dicta.</i>
Dti.	<i>Dicti.</i>
Duc. au. de ca.	<i>Ducatorum auri de camera.</i>
Ducat.	<i>Ducatorum.</i>
Ducēn.	<i>Ducentum.</i>
Dùm. ret. dùm viv.	<i>Dùm viveret.</i>

Eā.	<i>Eam.</i>
Eccl. Rom.	<i>Ecclesia Romana.</i>
Eccleium.	<i>Ecclesiarum.</i>
Ecclesiast.	<i>Ecclesiastici.</i>
Ecclia. Eccl.	<i>Ecclesia.</i>
Ecclis. Ecclis.	<i>Ecclesiasticis.</i>
Ee.	<i>Esse.</i>
Effūm.	<i>Effectum.</i>
Ejusd.	<i>Ejusdem.</i>
Elec.	<i>Electio.</i>
Em.	<i>Enim.</i>
Emoltum.	<i>Emolumentum.</i>
Eod.	<i>Eodem.</i>
Epō.	<i>Episcopo.</i>
Epūs.	<i>Episcopus.</i>
Et.	<i>Etiā.</i>
Ex.	<i>Extra.</i>
Ex. Rom. cur.	<i>Extra Romanam ecclesiam.</i>
Ex. val.	<i>Existimationem valoris.</i>
Exāt. exist.	<i>Existat.</i>
Excōe.	<i>Excommunicatione.</i>
Excois.	<i>Excommunicationis.</i>
Excom.	<i>Excommunicatio.</i>
Excrab.	<i>Execrabilis.</i>
Exēns.	<i>Existens.</i>
Exist.	<i>Existenti.</i>
Exit.	<i>Existit.</i>
Exp.	<i>Exprimi.</i>

Exped^a. *Exprimenda.*
 Expis. Expressi. *Expressis.*
 Expmi. *Exprimi.*
 Exprimend. *Exprimenda.*
 Exped. *Expediri.*
 Exped^a. *Expedienda.*
 Expedni. *Expeditioni.*
 Expref. *Expressis.*
 Exp^o. express. *Expressio.*
 Extēn. *Extendendus.*
 Extēnd. *Extendenda.*
 Extraordin. *Extraordinario.*

F

Faciēn. *Facientes.*
 Facin. *Facientes.*
 Fact. *Factum.*
 Famāri. *Famulari.*
 Fel. *Felicis.*
 Fel. rec. pred. n. *Felicis recordationis prædecessoris nostri.*
 Festiūibus. *Festivitatibus.*
 Fn. fors. *Forsan.*
 Foā. *Forma.*
 Fol. *Folio.*
 Fr. *Frater.*
 Fraēm. *Fratrem.*
 Franūs. *Franciscus.*
 Frat. *Fraternitas.*
 Fruct. *Fructus.*
 Fructib. Fruct. *Fructibus.*
 Frūm. *Fratrum.*
 Fundat. *Fundatio. Fundatum. Fundat.*
 Fund^a. Fund^o. Fundaōne. *Fundatione.*

G

Gener. *Generalis.*
 General. *Generalem.*
 Gnālis. *Generalis.*
 Gnātio. *Generatio.*
 Gnli. *Generali.*
 Gnā. general. *Generaliter.*
 Gnrā. *Genera.*
 Grā. *Gratia.*
 Grad. Affin. *Gradus affinitas.*
 Grar. *Gratiarum.*
 Grat. *Gratia.*
 Grat. *Gratiosæ.*
 Gratific. *Gratificatione.*
 Grat^o. *Gratificatione.*
 Grē. *Gratia.*
 Gras^o. *Gratiosè.*

H

Hab. *Habere. Haberi.*
 Habeant. *Habeantur.*
 Habēn. *Habentia.*
 Haētūs. *Haētenus.*
 Hēantur. *Habeantur.*
 Hēt. *Habet.*
 Here. *Habere.*
 Hita. *Habita.*
 Hœ. *Homine.*
 Homici. *Homicidium.*
 Hujusm. *Hujusmodi.*
 Humil. Humlr. *Humiliter.*
 Huōi. humōi. *Hujusmodi.*

I

I. *Infra.*
 Januar. *Januarius.*
 Id. *Idus.*
 Igr. *Igitur.*

Illor. *Illorum.*
 Immun. *Immunitas.*
 Impetran. *Impetrantium.*
 Imporien. *Imponendis.*
 Import. *Importante.*
 Incipi. *Incipiente.*
 Infrap^{um}. *Infra scriptum.*
 Infrascript. Infrap^o. *Infra scriptæ.*
 Intrōpta. *Intro scripta.*
 Invocaōne. *Invocatione.*
 Invocat. Invocaōnum. *Invocationum.*

Joēs. *Joannes.*
 Irregulte. *Irregularitate.*
 Is. *Idibus.*
 Jud. Jud^m. *Judicium.*
 Jur. *Juravit.*
 Jurispatr. *Juris patronatus.*
 Jurtō. *Juramento.*
 Jux. *Juxta.*

K

Kal. Kl. *Kalendas.*

L

Laic. *Laicus.*
 Laicor. *Laicorum.*
 Latiff. latme. *Latissimè.*
 Legit. *Legitimè. Legitimus.*
 Legma. *Legitima.*
 Liā. *Licentia.*
 Lib. *Liber vel libro.*
 Lit. *Litis.*
 Litig. *Litigiosus.*
 Litigios. *Litigiosa.*
 Lima. *Legitima.*
 Litt. *Littera.*
 Lris. *Litteris.*
 Lte. *Licitè.*
 Ltimo. *Legitimo.*
 Lud^{cus}. *Ludovicus.*

M

M. *Monera.*
 Māa. *Materia.*
 Magist. *Magister.*
 Magro. *Magistro.*
 Mand. *Mandamus. Mandatum.*
 Mand. q. *Mandamus quatenus.*
 Manib. *Manibus.*
 Mediet. *Medietate.*
 Med^o. *Mediatè.*
 Mens. *Mensis.*
 Mir. *Misericorditer.*
 Miraōne. *Miseratione.*
 Mniri. *Ministrari.*
 Mō. *Modo.*
 Mon. Can. præm. *Monitione Canonica præmissa.*
 Moñrium. *Monasterium.*
 Movēn. *Moventibus.*
 Mrimonium. *Matrimonium.*
 Mtmon. *Matrimonium.*

N

Nri. *Nostri.*
 N. *Natura.*
 Nāa. *Nativitatem.*
 Nativit^m. *Necessariis.*
 Neceff. *Necessariis.*
 Neceffar. *Necessariis.*
 Neriā. *Necessaria.*
 Nerior. *Necessariorum.*
 Nō. *Non.*
 Nobil. *Nobilium.*
 Noēn. *Nomen.*

Noiā. Nōa. Nom.	<i>Nomina.</i>
Nonobit.	<i>Nonobstantibus.</i>
Nofit.	<i>Noſtra.</i>
Not.	<i>Notandum.</i>
Not. Notā.	<i>Notitia.</i>
Notar.	<i>Notario.</i>
Notō pūbco.	<i>Notario publico.</i>
Nrā.	<i>Noſtra.</i>
Nūltūs.	<i>Nullatenūs.</i>
Nuncūp.	<i>Nuncupatum.</i>
Nuncupat.	<i>Nuncupationum.</i>
Nuncupe.	<i>Nuncupata.</i>
Nūp.	<i>Nuper.</i>
Nūp.	<i>Nuptia.</i>

O

Obbat.	<i>Obtinebat.</i>
Obbit.	<i>Obitum.</i>
Obit.	<i>Obitus.</i>
Obñeri.	<i>Obtineri.</i>
Obnet.	<i>Obinet.</i>
Obſt.	<i>Obſtaculum.</i>
Obſtant.	<i>Obſtantibus.</i>
Obt.	<i>Obtinet.</i>
Obtint.	<i>Obtinebat.</i>
Occup.	<i>Occupatum.</i>
Octobr.	<i>Octobris.</i>
Oēs.	<i>Omnes.</i>
Oſſāli.	<i>Officiali.</i>
Oſſiūm.	<i>Officium.</i>
Oī.	<i>Omni.</i>
Oib.	<i>Omnibus.</i>
Oio. Oino.	<i>Omnino.</i>
Oiūm. Om.	<i>Omnium.</i>
Omn.	<i>Omnibus, Omnino.</i>
Oppis.	<i>Opportunis.</i>
Opp ^{na} . Opport.	<i>Opportuna.</i>
Or. Orat.	<i>Orator.</i>
Orat.	<i>Oratoria.</i>
Oracē. Oracē.	<i>Oratrice.</i>
Ord ^{na} .	<i>Ordinationibus.</i>
Ordin. Ordio.	<i>Ordinario.</i>
Ordin.	<i>Ordinis.</i>
Ordriſ.	<i>Ordinaris.</i>
Ori.	<i>Oratori.</i>
Oris.	<i>Oratoris.</i>
Orx.	<i>Oratrix.</i>

P

PP.	<i>Papa.</i>
Pa.	<i>Papa.</i>
Paſt.	<i>Paſtum.</i>
Pūdlis.	<i>Præjudicialis.</i>
Pam.	<i>Primam.</i>
Parrochial. Parolis.	<i>Parochialis.</i>
Pbr.	<i>Præbiter.</i>
Pbrēcida.	<i>Præbytericida.</i>
Pbri.	<i>Præbyteri.</i>
Pcēpit.	<i>Percepit.</i>
Penia.	<i>Pænitentia.</i>
Peniaria.	<i>Pænitentaria.</i>
Peniten.	<i>Pænitentibus.</i>
Penſ.	<i>Penſione.</i>
Penult.	<i>Penultimus.</i>
Perindē val.	<i>Perindē valere.</i>
Perpūam.	<i>Perpetuam.</i>
Perq ^o .	<i>Perquiſitio.</i>
Perſolven.	<i>Perſolvenda.</i>
Pet.	<i>Petit.</i>
Pfeſſus.	<i>Profeſſus.</i>
Pindē.	<i>Perindē.</i>
Pmiſſor.	<i>Præmiſſorum.</i>
Pñ. Pñs.	<i>Præſens.</i>
Pñdit.	<i>Prætendit.</i>
Pñt.	<i>Poſſunt.</i>

Pātia.	<i>Præſentia.</i>
Pātiūm.	<i>Præſentium.</i>
Pntōdum.	<i>Prætendo ſtandum.</i>
P ^o . feu 1 ^o .	<i>Primò.</i>
Podtus.	<i>Primo dictus.</i>
Pœn.	<i>Pænitentia.</i>
Pōint.	<i>Poſſint.</i>
Pōntus.	<i>Pontificatus.</i>
Poſſ.	<i>Poſſit, poſſeſſionem, poſſint.</i>
Poſſeſſ.	<i>Poſſeſſione, poſſeſſor.</i>
Poſſonē.	<i>Poſſeſſionem.</i>
Poſſor.	<i>Poſſeſſor.</i>
Poten.	<i>Potentia.</i>
Ppūm.	<i>Perpetuum.</i>
Pr.	<i>Pater.</i>
Præal.	<i>Præallegatus.</i>
Præd.	<i>Præbenda.</i>
Præfer.	<i>Præfertur.</i>
Præm.	<i>Præmiſſum.</i>
Præſen.	<i>Præſentia.</i>
Præt.	<i>Prætendit.</i>
Præd ^{na} .	<i>Prædictus.</i>
Præſbyr.	<i>Præbyter.</i>
Prim.	<i>Primam.</i>
Primod.	<i>Primodiſta.</i>
Priotūs.	<i>Prioratus.</i>
Procurat.	<i>Procurator.</i>
Prori.	<i>Procuratori.</i>
Prör.	<i>Procurator.</i>
Prov.	<i>Proviſionis.</i>
Proviōne.	<i>Proviſione.</i>
Proxōs.	<i>Proximos.</i>
Pred ^o .	<i>Prædicatur.</i>
Pt.	<i>Poteſt. Prout.</i>
Ptam.	<i>Prædictam.</i>
Ptr. Ptūr.	<i>Præfertur.</i>
Pttūr.	<i>Petit.</i>
Pub.	<i>Publico.</i>
Purg. Canon.	<i>Purgatio Canonica.</i>
Pūdere.	<i>Providerere.</i>

Q

Q.	<i>Que.</i>
Qd.	<i>Quod.</i>
Qm. Qōn.	<i>Quondam.</i>
Qmlt. Quomolt.	<i>Quomodolibet.</i>
Qnūs. Qntūs.	<i>Quatenūs.</i>
Qu.	<i>Quod.</i>
Qualit.	<i>Qualitatum.</i>
Quat. Quaten.	<i>Quatenūs.</i>
Quoad vix.	<i>Quoad vixerit.</i>
Quod ^o .	<i>Quovismodo.</i>
Quon.	<i>Quondam.</i>
Quor.	<i>Quorum.</i>

R

Rrtā.	<i>Regiſtrata.</i>
Rec.	<i>Reccordationis.</i>
Reg.	<i>Regula.</i>
Regul.	<i>Regularum.</i>
Reliōne.	<i>Religione.</i>
Reſcrip ^t .	<i>Reſcriptum.</i>
Reſid ^{na} .	<i>Reſidentiam.</i>
Reſervat.	<i>Reſervata. Reſervatio.</i>
Reſig.	<i>Reſignatio.</i>
Reſignation.	<i>Reſignationem.</i>
Reſig ^{na} .	<i>Reſignatione.</i>
Reſig ^o .	<i>Reſignatio.</i>
Reſig ^{na} .	<i>Reſignare.</i>
Reſ ^o .	<i>Reſervatio.</i>
Reſtōis.	<i>Reſtitutionis.</i>
Retro ſcript.	<i>Retro ſcriptus.</i>
Regñet.	<i>Reſignet.</i>
Rlāris.	<i>Regularis.</i>
Rlē.	<i>Regula.</i>

Rlium.	Regularum.
Rñtus.	Renatus.
Robor.	Roboratis.
Rom.	Romanus.
Romā.	Romana.
Rtūs.	Retro scriptus.
Rūglari.	Regulari.
S	
S.	Sanctus.
S. P.	Sanctum Petrum.
S.	Sanctitas.
S. R. E.	Sanctæ Romanæ ecclesiæ.
S. V.	Sanctitati vestræ.
S. V. Or.	Sanctitatis vestræ orator.
S.	Supra.
Sacr. Unc.	Sucra unctio.
Sacror.	Sacrorum.
Sæcul.	Sacularis.
Saluri, falri.	Salutari.
Sanctit.	Sanctitatis.
Sanct ^{me} . Pr.	Sanctissime Pater.
Særtum.	Sacramentum.
Se. co. ex. val.	Secundum communem existima-
an.	tionem valorem annum.
Sec.	Secundum.
Sed. Ap.	Sedis Apostolicæ.
Sen.	Sententis.
Sen. exco.	Sententia excommunicationis.
Sentent.	Sententiis.
Separat.	Separatim.
Sigra.	Signatura.
Silem.	Similem.
Silibus.	Similibus.
Simpl.	Simplicis.
Singul.	Singulorum.
Sit.	Sitam.
Slaris.	Secularis.
Slm.	Salutem.
Slorum.	Singulorum.
S. M. M.	Sanctam Mariam Majorem.
Snia.	Sententia.
Sntā. Stā.	Sancta.
Sñti. Sati.	Sanctitati.
Solic.	Sollicitatorem.
Solit.	Solitum.
Solut.	Solutionis.
Solut ^{is} . Solundis.	Solutionis.
Sortile.	Sortilegium.
Spealem.	Specialem.
Speatēr.	Specialiter.
Spēali.	Speciali.
Spec.	Specialis.
Spo. Specif.	Specificatio.
Spiualibus.	Spiritualibus.
Spi.	Spiritu.
Spūs.	Spiritus.
Stat.	Status.
Substānlis.	Substantialis.
Subvent.	Subventionis.
Subv ^{is} .	Subventionis.
Succ.	Successores.
Succores.	Successores.
Sumpt.	Sumptum.
Sup.	Supra.
Supp ^{er} .	Supplicat.
Supp ^{ant} .	Supplicatibus.
Supplic.	Supplicat.
Supplicāōnis.	Supplicationis.
Supp ^{ie} .	Supplicatione.
Sup ^{um} .	Supradictum.
Surrog.	Surrogandus.
Surrogan.	Surrogandis.
Surrogaōnis.	Surrogationis.

Surrogat.	Surrogationis.
Suspēn.	Suspensionis.
T	
Tangen.	Tangendum.
Tant.	Tantum.
Temp.	Tempus.
Tēn.	Tenore.
Tēnen.	Tenendum.
Terno.	Termino.
Test.	Testimonium.
Testib.	Testibus.
Thiā. Theolia.	Theologia.
Tit.	Tituli.
Tli.	Tituli.
Tñ.	Tamen.
Tpōre.	Tempore.
Tpūs.	Tempus.
Trecēn.	Trecentum.
V	
V.	Vestra.
Vr.	Vester.
V. Vrē.	Vestræ.
Vacan.	Vacantem. Vacantibus.
Vacaōnum.	Vacationum.
Vacat ^{is} . Vacaōnis.	Vacationis.
Val.	Valorem.
Venēbli.	Venerabili.
Verisilē.	Verisimile.
Verusq.	Verusque.
Vest.	Vester.
Videb. Videbr.	Videbitur.
Videl.	Videlicet.
Viginti. quat.	Viginti quatuor.
Ult.	Ultima.
Ult. pos.	Ultimus possessor.
Ulti.	Ultimi.
Ultūs.	Ultimus.
Urfis.	Universis.
Ufq.	Usque.
X	
Xpti.	Christi.
Xptianorum.	Christianorum.
Xpti.	Christiani.
XX.	Viginti.

ABRÉVIATION. (Musique.) Quoique l'on ait plusieurs abréviations en musique, je ne crois pourtant pas que l'on ait encore fait de ce mot un terme d'art.

Les copistes, ni ceux qui gravent ou impriment de la musique, ne doivent jamais, à mon avis, se servir d'abréviations dans les parties séparées : le musicien, chargé de les exécuter, n'a pas besoin qu'on en augmente la difficulté par la multiplicité des lignes. Mais il en est autrement pour les partitions, sur-tout pour celles qui sortent de la main du compositeur ; plus celui-ci pourra abrégier la partition, mieux il fera ; il perdra moins de tems, & son génie n'aura pas le tems de se refroidir : d'ailleurs personne, hors l'accompagnateur & le chanteur, n'exécute sur la partition ; la partie de chant, étant la principale, n'est guere susceptible d'abréviations, & ordinairement le compositeur lui-même accom-pagne.

Les abréviations les plus usitées sont : 1^o. les cro-chets. Voyez CROCHET, (Musique.) Suppl.

On se sert aussi des crochets, pour marquer en abrégé un passage composé de notes, dont la moitié sont d'un degré différent de l'autre. On écrit pour cela une blanche au degré inférieur & une au supé-rieur, & on lui donne autant de crochets qu'il est nécessaire. Voyez fig. 1 & 2, planche I. de Musique, Suppl.

Quelques musiciens, ayant égard à la valeur exacte des notes inférieures & des notes supérieures, marquent ce même trait de chant comme il l'est fig. 3, pl. I. de Musique, Suppl. Cette dernière abréviation me semble de beaucoup préférable à la première, en ce qu'elle ôte d'abord l'équivoque de celle-ci; car on ne peut pas y voir si la première abréviation n'indique pas qu'il faut exécuter ce trait de chant en double corde, qu'on abrège aussi de cette manière; alors, au lieu de l'effet fig. 1 & 2, on auroit l'effet fig. 4, planche I. de Musique, Suppl. qui est très-différent. En faisant un léger changement à la dernière abréviation, on peut la rendre d'un usage plus général, & lever encore un doute dans les abréviations, fig. 1 & 2. Il n'y a que l'usage qui décide si l'expression doit être telle qu'elle est dans ces deux figures, ou telle qu'on la trouve fig. 5; mais si l'on convenoit d'écrire la première celle des deux notes qu'on doit exécuter la première, il n'y auroit plus aucune difficulté. Voyez fig. 6, planche I. de Musique, Suppl.

Quelques musiciens, au lieu d'abrégé une suite de plusieurs notes au même degré par des crochets, ne marquent que la première note, & prolongent les crochets, comme on peut voir fig. 7, pl. I. de Musique, Suppl.; mais cet usage est très-mauvais.

2°. Le mot *crome*, voyez CROME, (Musique.) Suppl.

3°. Le mot *segue*, lorsque le même passage est répété souvent, soit avec les mêmes notes, soit avec d'autres. Voyez SEGUE, (Musique.) Suppl.

4°. Le mot *arpeggio*, voyez ARPEGGIO. (Musique.) Suppl. (F. D. C.)

ABREUVER, v. a. terme d'Agriculture. On dit : les prés ont besoin qu'on les abreuve : nos prés n'ont pas besoin d'être abreuvés, à cause des pluies fréquentes qui les arrosent.

On ne sauroit rendre un plus grand service à l'agriculture, qu'en indiquant les moyens d'augmenter le produit des prés. Non-seulement les bestiaux qui cultivent les terres, & les fumiers qui les fertilisent, sont en proportion du fourrage qu'on recueille; mais encore, au moyen des prairies, on fait des nourrissons; on engraisse des bœufs pour la consommation; on entretient des vaches qui fournissent des veaux & toute espèce de laitage; on élève des moutons qui donnent la matière première des manufactures de draps; on se procure des cuirs, des suifs, des salaisons, &c. pour l'usage domestique & pour la vente. Or, par l'irrigation des prés, on se propose de les abreuver avec discernement & avec principe; de rafraîchir les racines des plantes, & d'augmenter par-là, avec le moins de frais possible, la récolte des fourrages la plus abondante. Les prés, abreuvés avec prudence, donnent souvent trois & même quatre récoltes par année, lorsqu'on en éloigne les bestiaux en automne; & il n'est pas rare de tirer d'un arpent quatre ou même huit milliers de foin sec: en sorte que cette économie a, depuis une cinquantaine d'années, décuplé le produit de plusieurs domaines.

Le premier objet est de se procurer des eaux à portée du cultivateur: on a des eaux de sources, de réservoirs, de rivières, & d'égouts de grands chemins.

Vitruve est entré dans quelques détails sur les signes qui peuvent diriger dans la recherche des eaux souterraines. Donnons le précis de ses observations, en y ajoutant celles de Palladius, de Plin, de Casiodore, du Père Kircher, du Père Jean-François, & de Bélidor.

1°. Si en se couchant un peu avant le lever du soleil, le ventre contre terre, ayant le menton appuyé, & regardant la surface de la campagne, on aperçoit en quelque endroit des vapeurs s'élever en ondoyant, on doit hardiment y faire fouiller. La

façon la plus propre pour cette épreuve, est le mois d'août.

2°. Lorsqu'après le lever du soleil, on voit comme des nuées de petites mouches qui volent vers la terre, si sur-tout elles volent constamment sur le même endroit, on doit en conclure qu'il y a de l'eau au dessous.

3°. Lorsqu'on a lieu de soupçonner qu'il y a de l'eau en quelque endroit, on doit y creuser une fosse de cinq à six pieds de profondeur, sur trois pieds de largeur, & mettre au fond, sur la fin du jour, un chauderon renversé, dont l'intérieur soit frotté d'huile: fermez l'entrée de cette espèce de puits avec des planches couvertes de gazon. Si, le lendemain, vous trouvez des gouttes d'eau attachées au dedans du chauderon, c'est un signe certain qu'il y a au dessous une source. On peut aussi mettre sous le bassin, de la laine, qui, en la pressant, fera juger si la source est abondante.

4°. On peut encore, avec succès, poser en équilibre dans cette fosse, une aiguille de bois, ayant à une de ses extrémités une éponge attachée. S'il y a de l'eau, l'aiguille perdra bientôt son équilibre.

5°. Les endroits où l'on voit fréquemment des grenouilles se tapir & presser la terre, fourniront infailliblement des rameaux de sources; de même que ceux où l'on remarque des joncs, des roseaux, du baume sauvage, de l'argentine, du lierre terrestre, du persil de marais & autres herbes aquatiques.

6°. Un terrain de craie fournit peu d'eau & mauvaise. Dans le sable mouvant, on n'en trouve qu'en petite quantité. Dans la terre noire, solide, non spongieuse, elle est plus abondante. Les terres sablonneuses donnent de bonnes eaux & peu abondantes: elles le sont davantage dans le sablon mâle, dans le gravier vif; elles sont excellentes & abondantes dans la pierre rouge. Pour connoître la nature intérieure du terrain, on se sert de tarières. Si, sous des couches de terre, de sable, ou de gravier, on aperçoit un lit d'argille, de marne, de terre franche & compacte, on rencontre bientôt & infailliblement une source ou des filets d'eau.

7°. Au pied des montagnes, parmi les rochers & les cailloux, les sources sont plus abondantes, plus fraîches, plus saines & plus communes que par-tout ailleurs; principalement au pied des pentes tournées au septentrion, ou exposées aux vents humides: les montagnes dont la pente est douce, & qui sont couvertes d'herbes, renferment d'ordinaire quantité de rameaux: de même que les montagnes partagées en petites vallées, placées les unes sur les autres, l'aspect est, ou nord-est, ou même ouest, est communément le plus humide. Il n'y a au reste que des dupes qui puissent être trompés par la baguette divinatoire, & des fontaniers superstitieux ou charlatans qui osent l'employer.

On peut quelquefois ramasser des eaux pour l'irrigation, en construisant des bassins ou des étangs au pied de quelque gorge, ou dans quelque ravin, en aidant la direction des eaux par quelque bouillet, ou par de petits fossés.

On ne doit jamais laisser perdre les eaux des grands chemins: souvent, avec une simple rigole pavée qui traverse le chemin en biais, on les conduit sur le pré.

Les eaux grasses d'égouts sont si précieuses, qu'il ne faut épargner aucun soin pour les rassembler. Souvent aussi, avec quelque industrie, on pourroit profiter des rivières ou des ruisseaux, lors même qu'ils paroissent trop bas: il ne s'agit que de les prendre plus haut par un canal, ou d'élever le lit du ruisseau, ou d'élever les eaux par des roues & des machines dont quelques-unes coûtent très-peu, soit d'établissement, soit d'entretien.

Vitruve & Perrault ont indiqué plusieurs signes extérieurs des bonnes eaux: réunissons-les ici, en y ajoutant nos propres observations.

1°. Les bonnes eaux se connoissent au teint fleuri, à la vigueur & à la bonne constitution de ceux qui en usent. Toutes les eaux bonnes à boire, le sont aussi pour fertiliser les prés.

2°. Vitruve dit que les bonnes eaux ne font point de taches sur le bon cuivre.

3°. Elles sont propres à cuire promptement les légumes, pois, fèves, lentilles, &c.

4°. La légèreté de l'eau est un indice de bonté.

5°. Les eaux qui détrempent bien le savon, qui s'incorporent plus intimement avec lui, qui le font écumer davantage, & qui, par son mélange, deviennent blanches comme du lait, sont plus légères, & meilleures que celles dans lesquelles il ne se dissout qu'en grumeaux blancs, qui nagent sans se dissoudre entièrement.

6°. Toutes les eaux bonnes pour le blanchiment des toiles, le sont aussi pour l'irrigation.

7°. Les sources qui sortent du fond des vallées, après avoir coulé du fond des montagnes, sont légères & très-bonnes, pour l'ordinaire. Celles qui sortent du sable mâle, du gravier, de la terre rouge, sont encore meilleures.

8°. Les eaux qui viennent par les fissures de la pierre de grais, ou arénacée & sablonneuse, ne sont pas les meilleures, ni pour la boisson, ni pour l'irrigation.

9°. Les bonnes eaux n'ont ni goût ni odeur: si elles sont somaches, amères, fades, &c. elles doivent être rejetées.

10°. Les bonnes eaux prennent aisément le goût, la couleur & l'odeur qu'on veut leur donner.

11°. Si elles sont fraîches en été, & qu'elles paroissent chaudes & fumantes en hiver, elles sont bonnes. Il en est de même des eaux dont le cours ne gele que très-difficilement, & qui, dans les diverses saisons, n'éprouvent que peu de variation.

12°. Les bonnes eaux s'échauffent facilement au feu, & se refroidissent promptement à l'air.

13°. Elles sont bonnes, si l'on voit le long de leur cours un gazon frais & verd.

14°. Elles sont bonnes lorsqu'elles produisent le cresson, le becabunga & le fouci aquatique; si les pierres sur lesquelles elles coulent prennent un enduit brun, gras, doux au toucher.

15°. Elles sont mauvaises lorsqu'elles couvrent les cailloux d'une espèce de rouille jaune; & très-bonnes, lorsqu'elles les couvrent d'une mousse chevelue, longue, épaisse & d'un verd brun.

16°. Les eaux des ruisseaux poissonneux sont bonnes; & celles où les poissons & les écrevisses périssent ou ne prospèrent pas, sont mauvaises.

17°. Enfin les eaux sont excellentes pour l'arrosement, lorsque, dans leur cours & dans les bassins où elles passent, on voit de longs filamens verts, qui ne sont autre chose qu'une sorte de mousse aquatique, ou des parties végétales réunies. Mais on connoitra mieux encore les bonnes eaux, par les caractères que nous donnerons des eaux mauvaises ou médiocres.

Eaux mauvaises. 1°. Les eaux ferrugineuses ou vitrioliques sont, sans contredit, les plus mauvaises pour l'irrigation; ce sont celles qui, dans leur cours, ont rencontré des parties martiales assez dissoutes par l'acide vitriolique, pour se mêler & s'incorporer avec l'eau. Les eaux martiales font exception à la première règle générale indiquée ci-dessus, à moins qu'en même tems, elles ne soient chargées d'un limon gras, toujours très-propre à fertiliser les prairies.

2°. Les eaux vitrioliques sont toujours nuisibles.

On les reconnoît en y jetant des noix de galles pilées. Le mélange noircit sur le champ.

3°. Il n'est pas rare de voir un ruisseau très-bon en certains tems, & très-nuisible dans d'autres. Cette différence vient de ce qu'il s'y mêle, après de grandes pluies, des eaux étrangères, chargées de parties hétérogènes & nuisibles.

4°. Les eaux sulphureuses ne sont pas en elles-mêmes pernicieuses. Les circonstances en décident.

5°. Les eaux topheuses ou pétrifiantes sont funestes aux prés. Chargées de suc lapidifiques, d'un sable glutineux très-fin, ou de substances topheuses, elles les déposent sur les lieux qu'elles arrosent, & les rendent stériles ou mousses. Les eaux marécageuses sont mauvaises; & nous appellons de ce nom non-seulement les eaux croupissantes qui séjournent dans les marais & les terrains bas, mais encore les eaux de sources & de ruisseaux, qui, arrêtées dans leurs cours sur des terres visqueuses, perdent leur propriété végétative & se corrompent dans le repos. Les eaux de cette nature ne valent rien pour l'irrigation, à moins qu'elles ne soient corrigées par le mouvement.

6°. Les eaux chargées de parties visqueuses pechent par l'excès de ces parties gluantes: c'est un défaut très-ordinaire aux eaux de puits, à celles qui coulent sur les terres blanches, lourdes & argilleuses: ces terres gluantes & compactes sucent & retiennent l'eau comme une éponge, & ne la rendent qu'après leur avoir communiqué une viscosité très-nuisible aux prés, peut-être même après avoir absorbé & enveloppé ses parties végétatives.

Observation générale. Tant que les eaux coulent sur un lit de gravier, de sable ou de petits cailloux, elles sont de bonne qualité & ne contractent aucun vice, ou le perdent d'ordinaire, si elles en ont eu.

Pour découvrir la viscosité de l'eau, on prend une éponge bien lavée, sur laquelle on fait tomber, pendant quelque tems, l'eau qu'on se propose d'éprouver. Si elle dépose une matière lisse, huileuse & graisseuse, qui n'est autre chose que du limon fin & des végétaux dissous, elle est très-bonne. Les eaux vicieuses y laissent une viscosité gluante & épaisse qui, à la vue & au toucher ressemble assez à un blanc d'œuf, matière qui insensiblement durcit le terrain, en ferme les pores & en diminue la fertilité. Ces eaux sont très-pernicieuses aux terres fortes, mais les terres sablonneuses peuvent encore en profiter.

7°. Les eaux fatiguées & les eaux crayeuses sont en très-mauvaise réputation parmi les cultivateurs. Les eaux fatiguées sont celles qui, étant bonnes naturellement, ont perdu leur fertilité dans leur cours & sur les terres qu'elles ont arrosées; ou plutôt qui ont perdu leur fertilité, parce qu'elles ont acquis trop de chaleur, ou qu'elles se sont chargées de parties glutineuses, vitrioliques ou ferrugineuses.

Quant aux eaux crayeuses, elles sont très-bonnes pour l'irrigation, pourvu qu'elles soient imprégnées de véritable craie, qui convient très-bien sur les terres argilleuses, & sur toutes celles qui ont besoin d'absorbans.

8°. Les eaux crues ou froides à l'excès sont nuisibles: elles proviennent des neiges & des glaces fondues, & passent par des lieux couverts, profonds, où les rayons du soleil ne peuvent pénétrer: ces eaux gèlent les terres en hiver; elles arrêtent la sève au printemps & en été, & occasionnent les mousses.

9°. Les eaux qui gèlent profondément en hiver, sont nuisibles en certains tems; ce qui dépend autant de la nature du terrain & de son exposition, que

de la nature de l'eau. Les eaux glaiseuses sont particulièrement susceptibles de gelée.

1^o. Les eaux limoneuses sont quelquefois très-bonnes & d'autres fois très-mauvaises; ce qui dépend des substances qu'elles ont entraînées, ou de la nature des terres qu'elles doivent *abreuver*. Un limon visqueux ne nuit pas aux terres sablonneuses, mais il augmente la tenacité des terres argilleuses.

Je passe sous silence les eaux d'égoûts, de fumier, de grands chemins, de rue, de végétaux dissous & d'immondices; leur excellence pour l'arrosement ne sera jamais contestée.

Celles qui charient des matières homogènes aux terres qu'elles doivent arroser, réussissent rarement sur ces terres-là; mais celles qui charient des matières hétérogènes ou différentes, font un effet merveilleux: les eaux troublées par des parties argilleuses, donnent à un pré dont le sol est sablonneux, une consistance qui favorise sa fertilité; & celles qui portent des parties calcaires, ou du sable sur les terres argilleuses, les raniment & les rendent plus meubles.

Les eaux qui découlent immédiatement des montagnes, à la fonte des neiges, sont toujours limoneuses, mais très-froides, & constamment mauvaises sur les prés qui commencent à pousser. Ceux qui habitent au pied des montagnes ne manquent jamais de les détourner de leurs prairies. On a encore observé que les eaux des torrens qui découlent des montagnes, sont quelquefois merveilleuses pour les prés au commencement de la crue; mais elles deviennent peu à peu très-mauvaises, sur-tout en été.

Les eaux qu'on a dans son domaine, ou qu'on peut se procurer sans frais considérables, quoique d'une médiocre qualité, ne doivent pas être négligées. Elles peuvent servir à *abreuver* les prés en les employant avec précaution, ou après avoir été corrigées.

Les eaux visqueuses font un assez bon effet sur les terres légères: celles de tuf peuvent encore leur être utiles. Les eaux marécageuses, après qu'on leur a donné du cours, les eaux trop chaudes ou trop froides, en les employant dans les tems qu'elles ont une température proportionnée à celle du terrain, peuvent devenir utiles. Mais on comprend aisément que la distribution des eaux vicieuses ou médiocres, exige plus de soin & d'exactitude que l'économie des bonnes eaux.

On purge & on garantit l'eau des parties antivégétatives, par l'atténuation, la précipitation, l'évaporation, l'enveloppement, les influences de l'air ou la température convenable.

1^o. On empêche les eaux de contracter de mauvaises qualités, en changeant leur cours, en les détournant des terres visqueuses, topheuses, marécageuses, ferrugineuses & vitrioliques, & en formant au fond des tranchées ou des aqueducs, un lit de gravier.

2^o. Le mélange d'une eau bonne avec des eaux de qualité inférieure, est un moyen qu'on doit mettre en usage toutes les fois que la bonne n'est pas en quantité suffisante, & que la mauvaise n'est pas assez abondante pour noyer la bonne. Faites passer vos eaux visqueuses, ferrugineuses dans l'égoût de fumier, vous les rendrez excellentes. Réunissez vos sources de différentes qualités; leur réunion rend les eaux propres à servir par-tout où elles sont nécessaires. Cependant, si elles sont de différente qualité, il faut pouvoir les séparer dans le besoin. Il y a telle saison où les eaux médiocres doivent être détournées, lorsque celles de la première qualité manquent pour les corriger.

3^o. On corrige les eaux par le moyen des étangs. Si l'eau est trop froide, on laisse séjourner l'eau

dans un étang exposé au midi. On augmente encore plus efficacement sa chaleur par le moyen de la chaux, du fumier de cheval, nouvellement tiré de l'écurie, & que l'on jette dans l'étang. Si l'eau est chargée de tuf, on la fait passer dans des étangs, qu'on a soin de nettoyer du tuf qui s'attache au fond & sur les bords, & l'on jette du fumier dans le dernier.

4^o. Toutes les eaux mauvaises peuvent être corrigées par le moyen de quelque rouage, ou en les faisant jaillir en forme de jet d'eau. On atténue ainsi son tuf, on dissout ses glaires, on liquéfie ses glaces, on l'expose aux influences de l'air, & on lui donne de l'activité.

Plus l'eau est battue, plus elle acquiert les qualités requises.

Si l'eau qui peche par un excès de froid, coule dans un lit profond, couvert & ombragé, il faut, s'il est possible, donner du jour au canal & l'exposer au soleil.

Si l'eau étoit trop chaude, on pourroit quelquefois la faire passer dans un canal moins exposé à l'ardeur du soleil, ou planter sur l'un des bords de la conduite, une ligne de saules, d'aulnes, de peupliers, &c. suivant le terrain & le climat.

Pour corriger les eaux, on peut encore employer la filtration. Il n'est pas douteux que si, imitant la nature, on faisoit passer les eaux visqueuses, fatiguées, crues, froides, marécageuses, pétrifiantes, peut-être même les eaux ferrugineuses & vitrioliques, au travers d'un banc factice de sable, on ne leur enlevât en tout ou en partie leurs qualités nuisibles.

Il paroît que la dépense ne doit pas rebuter, si l'on a déjà ces eaux, si elles sont à portée, & que la prairie soit un peu considérable. Je regarde même ce moyen comme très-propre à donner de la salubrité aux eaux de boisson, qui ont naturellement quelque vice essentiel.

On indique une seconde espèce de filtration, qui est très-propre à corriger les eaux de tuf & les eaux visqueuses. Il faut les faire passer au travers de plusieurs branches vertes de sapin, munies de leurs feuilles ou piquans. On les emploie de deux manières: quelquefois on se contente d'en remplir un étang, en les ferrant fortement contre l'issue; d'autres fois on en forme deux haies treffées, dont l'une tapisse l'intérieur de l'étang du côté de l'issue, & l'autre est placée en dehors: les parties visqueuses, topheuses, &c. s'attachent à ces branches, que l'on change dès que les piquans sont tombés. L'expérience a appris que le poisson, qui ne peut vivre dans les eaux visqueuses, &c. s'y plaît assez après qu'elles ont passé au travers de ces claies ou fascines, qui retiennent une partie des corps hétérogènes qui les rendoient mauvaises.

Pour conduire des eaux sur une prairie, il faut commencer par niveller le terrain, pour voir s'il y a de la pente, & si elle est suffisante. On ne doit point s'en rapporter à ses yeux. J'ai vu très-souvent des sources amenées sur des lieux, où, à la vue simple, on jugeoit la chose absolument impossible.

Vitrave exigeoit six pouces par cent pieds; c'est beaucoup trop. Les modernes, qui ont fait sur ce sujet les expériences les plus exactes, se contentent de deux pouces par cent toises, lorsqu'ils n'en peuvent pas avoir davantage; mais ils recommandent d'adoucir les coudes & d'unir le fond des conduites; la pente doit croître en raison directe des frottemens. C'est à-peu-près la pente de l'aqueduc de Belidor-Roquancourt, qui amène l'eau à Versailles. Il n'y a que trois pieds de pente sur une longueur de dix-sept cents toises. Celui d'Arceuil a trois pouces sur cent toises.

Puisque les ouvriers ont plus de facilité à amener une

une tranchée de niveau, il convient de les faire toujours travailler de cette manière, & de faire, de distance en distance, un gradin.

On garnira de glaise bien pétrie, ou l'on pavera les conduites dans la plaine, si le sol n'est ni d'argille ni de terre franche. On les pavera toujours dans les endroits où la pente est rapide. Si les pentes & contre-pentes obligent d'approfondir la conduite, on a besoin de pierrées, ouvrage qui demande beaucoup de précaution. D'abord le fond doit être sur glaise ou sur terre franche, ou glaisé bien battu & bien pétri.

Les pieds droits, ou pierres de côté, seront bien assurés & solidement posés.

Les dalles ou pierres plates qui doivent servir de couverture, reposeront fermement sur leurs pieds droits avec environ trois pouces de portée. On aura soin de boucher tous les vuides & les interstices avec des éclats de pierre ou de cailloux.

Sur les dalles on étendra une couche épaisse de mousse, de foin grossier de marais, ou de paille, pour empêcher qu'en recomblant la fouille, il ne tombe dans la conduite aucun corps qui puisse y causer des engorgemens.

Dans les lieux où le terrain manque, on pourra employer des gouttières ou chenaux de bois creux, posés sur des chevalets de pierre ou de bois.

On peut fort bien se dispenser de couvrir le canal lorsqu'il est peu profond, & qu'il coule rez-terre au travers d'un terrain solide: mais si le ruisseau étoit dominé par une terre mouvante, graveleuse, friable, il seroit bientôt rempli & obstrué, s'il restoit découvert.

Enfin, il est absolument nécessaire de ménager un sentier ou une banquette le long de la conduite, lorsqu'elle côtoie une colline escarpée, afin de pouvoir la visiter facilement, & obvier à propos aux accidens. Si la tranchée est profonde & couverte, on établira, d'intervalles en intervalles, des soupiraux, afin de découvrir plus aisément l'endroit où il pourroit survenir quelque obstruction.

Si l'on est obligé de profiter de la pente pour forcer l'eau à remonter, on a besoin de canaux, qu'on fait ordinairement de sapin ou de pin, & quelquefois de chêne: on les joint ensemble avec des viroles de fer tranchantes, de trois à quatre pouces de diamètre & autant de hauteur. On pose une virole entre deux tuyaux, au milieu, bout à bout; à l'autre extrémité on frappe à grands coups de maillets, jusqu'à ce que la virole entrant en même tems dans l'un & dans l'autre bout, les tuyaux se touchent.

Une prairie, située sur les bords d'un ruisseau ou d'une rivière, pourroit quelquefois être arrosée, en ménageant, dans les endroits commodes, des écluses qu'on ouvreroit ou qu'on fermeroit dans le besoin. J'en dis autant d'une prairie placée dans une vallée, dont le fond est occupé par un ruisseau ou une rivière qui serpente. A l'aide d'une écluse, & de canaux placés de proche en proche aux points les plus élevés, on peut arroser toute la colline avec le même ruisseau.

Si l'on manque de pente pour prendre l'eau à l'entrée de la prairie, il faut examiner s'il n'y a pas moyen d'en gagner, en faisant prendre le canal de conduite plus haut. Tel ruisseau qui se perd & qui n'est d'aucune utilité, pourroit souvent, avec quelque industrie, fournir des arrosemens capables de fertiliser une vaste prairie. C'est ici où l'agriculteur a principalement besoin de faire un nivellement exact & précis.

Il est presque inutile d'observer que, pour jeter l'eau dans le canal, on barre le ruisseau ou la rivière, & qu'on en fait monter les eaux par un arrêt ou gradin, une digue, une chaussée plus ou moins con-

sidérable, suivant la pente & la quantité d'eau qu'on veut se procurer.

Si la rivière, ou le ruisseau, a assez d'eau, ou de courant, on peut, par quelque machine simple, peu coûteuse & de petit entretien, en amener l'eau sur la prairie qu'on se propose d'arroser. Celle dont le Pere de Chales donne la description dans son *Traité des machines hydr. prop. XV. oper. tom. III. fol. 164*, est très-simple, & ne consiste qu'en une seule roue mise en mouvement par le courant même de la rivière: elle a été exécutée à Breme, où, suivant cet auteur, elle fournit quarante-huit muids d'eau à chaque tour, ce qui donne dans la ville une quantité d'eau très-considérable. Mais comme, dans le fond, ce n'est que le *timpan* de Vitruve, elle ne fait monter l'eau qu'à la hauteur de l'axe.

Si l'on avoit besoin d'une hauteur plus considérable, on pourroit construire une roue à godets, ou plutôt à feaux mobiles. Enfin, on pourroit se procurer quelquefois une grande quantité d'eau par le moyen du vent.

Avant que d'introduire les eaux sur la prairie, il faut la préparer à les recevoir.

1°. La prairie sera tenue bien close.

2°. Elle doit être en défense, & non assujettie au parcours. Les prés *arrosés* souffrent extrêmement des pieds & de la dent des bestiaux.

3°. Elle sera nette de buissons, de troncs d'arbres & de pierres.

4°. Il faut, autant qu'on peut, égaliser le terrain.

5°. Les endroits fangeux, pourris & spongieux, seront soigneusement égouttés par des saignées, & desséchés par des décombres de vieux bâtimens, par des cendres ou des graviers. Les saignées se font de différentes manières, suivant le besoin & les facilités qu'on peut avoir.

Quelquefois il suffit de creuser au milieu de l'espace marécageux, un fossé qu'on laisse ouvert. Si on peut lui donner de l'écoulement par la pente du terrain, il faudra en profiter; sinon on lui en donnera par l'approfondissement & les graduations qu'on y ménage.

Nous avons parlé ci-dessus des aqueducs ou conduites couvertes & de leur formation; ce sont les pierrées.

Quelquefois on fait une tranchée, qu'on remplit à moitié de cailloux jetés à l'aventure & sans arrangement, ou de sable ou de gravier; on les couvre ensuite de mousse, de terre & de gazon.

En d'autres endroits, on emploie des chenaux renversés au fond du fossé, & posés sur de petites traverses de bois de distance en distance. On peut aussi se servir de prismes faits de deux planches réunies dans leur longueur, pour former un angle aigu au sommet. Ils sont tenus en règle par des traverses de bois, & reposent au fond de la tranchée.

On emploie, en certains cas, des quadrilatères faits de trois planches, & posés comme les prismes.

D'autres, après avoir fait la tranchée large & profonde, la remplissent à moitié de branches vertes de saule, d'aulne, &c. mais sans feuilles, ou de branches de sapin avec leurs piquans, arrangées & posées dans leur longueur. On remplit le reste de terre, sans autre précaution que de gazonner par dessus.

Enfin, on fait des saignées très-durables de cette manière: on creuse un fossé d'un pied de largeur, & de la profondeur convenable. S'étant procuré des pieux de deux ou trois pouces de diamètre & de trois pieds ou trois pieds & demi de longueur, on les enfonce à quatre ou cinq pieds de distance dans le fossé, en dirigeant leur pointe dans un des angles du fond du fossé, pendant que l'autre bout effleurera le haut du côté opposé. Vis-à-vis de ce

pieu on en plantera un autre dans l'angle opposé & avec les mêmes précautions, en sorte que les deux pieux opposés se trouveront en sautoir ou en croix. A cinq ou six pieds de distance on réitérera l'opération, jusqu'au bout du fossé.

Alors on couchera sur ces pieux des fascines liées de deux ou trois liens, de manière qu'elles entrent les unes dans les autres par leurs bouts. Le tout sera recouvert de terre, & enfin du gazon qui aura été mis à part.

Les cultivateurs ne s'accordent pas sur la direction qu'il faut donner aux saignées : je préfère la transversale, comme plus propre à égoutter le terrain.

On fera en tout tems la guerre aux taupes. On a publié, il y a quelques années, un secret pour les chasser. On fait bouillir, dans une lessive nouvelle, des noix qu'on a précédemment fendues en deux parties, & qui doivent avoir leur écorce. Lorsque ces noix ont bouilli assez long-tems, on en met une moitié dans tous les nouveaux trous. C'est-là un poison certain pour ces animaux destructeurs.

Si le terrain est léger ou fort à l'excès, & qu'on ait à portée de bonnes eaux, ce sera une très-bonne économie, de corriger ces terrains par le mélange de terres contraires.

Les terres ferrugineuses souffrent de l'arrosement même des meilleures eaux. Avant que d'y jeter l'eau, il s'agit de les corriger. Le docteur Home indique la marne, la chaux, les cendres, & toutes les matières calcaires.

Enfin, pour préparer les prés à être *abreuvés*, il faut creuser des canaux, construire des étangs & faire des écluses.

Les canaux d'irrigation sont de deux espèces : les uns s'appellent *maîtresses rigoles* ; ce sont les canaux de conduite, d'introduction, de dérivation, de détente : les autres sont de simples rigoles ; savoir, les canaux d'arrosement, de décharge, de repos, de reprise, d'écoulement & de dessèchement.

Le canal de conduite est celui qui amène & conduit l'eau à la tête du pré. Il est déjà quelquefois tout formé par la nature, & il n'est besoin que d'une écluse, un batardeau ou un arrêt, pour donner entrée à l'eau. Si le pré est considérable, & que l'eau ait un long trajet à parcourir, on tapissera le fond de ce canal, de gravier : il tient l'eau fraîche, & lui donne une agitation favorable, en même tems qu'il empêche qu'elle ne se charge de parties glaireuses. Cette précaution est plus ou moins nécessaire aux maîtresses rigoles.

Le canal d'introduction est celui qui amène l'eau dans l'intérieur du pré, le long de sa partie supérieure, pour que de là on puisse la conduire où l'on veut.

Ce canal ne doit point déborder, à moins qu'il ne serve en même tems de rigole ou de canal d'arrosement. Souvent il est formé par la nature ; souvent encore, à l'entrée de l'eau dans le pré, elle trouve le canal de dérivation qui part du canal d'introduction, pour fournir les rigoles. Si la prairie n'est pas trop large, le canal de dérivation borde la prairie de haut en bas. Si elle a beaucoup de largeur, on la tire dans le même sens, mais dans l'intérieur. On en fait même plus d'un, si la pièce est fort large, ou qu'elle ait des pentes en plusieurs sens. On se laisse diriger par les irrégularités du terrain.

Si l'eau coule naturellement le long de la prairie, on est dispensé de faire le canal de dérivation : les canaux d'arrosement suffisent.

Le canal de détente est celui qui reçoit l'eau à la sortie de l'étang, lorsque la bonde est ouverte.

Les rigoles sont les ramifications qui partent du canal de dérivation, ou de celui qui en fait la fonction. Les grands canaux sont le tronc ou l'ar-

tere ; les rigoles sont les branches ou les veines.

Lorsque le canal de dérivation est dans l'intérieur, les rigoles sont doubles. Il y en a à droite & à gauche.

Ces rigoles ont un pouce & demi de profondeur dans les terres fortes, & seulement un pouce dans les terres légères. Elles auront huit à neuf pouces de largeur, & iront en diminuant, à mesure qu'elles s'éloignent du tronc. Elles seront tirées au cordeau, à trente ou cinquante pieds de distance, suivant la légèreté ou la force du terrain. Dans les terres fortes, on ne leur donne presque point de pente.

Si le terrain a beaucoup de pente, on ne fait point d'ouverture aux rigoles.

En général, toutes les tranchées doivent être faites avec netteté, régularité & précision.

Pour former les rigoles, on a des espèces de haches fortes, pesantes, armées d'un long manche, assez semblables à celles dont les charpentiers parent les poutres, après les avoir dégrossies. Lorsque le gazon est tranché des deux côtés le long du cordeau, on le détache avec une beche de bois garnie de fer, que l'ouvrier pousse devant lui entre deux terres.

On se sert aussi d'un grand couteau, avec deux douilles, où s'emmanchent deux perches : un homme tire celle qui est devant, & un autre pousse celle de derrière. Le gazon se coupe ainsi le long du cordeau avec beaucoup de propreté & de promptitude, & on le détache comme ci-dessus.

Le canal de décharge est celui qui, en tout tems, reçoit le superflu des eaux, ou le ruisseau en entier, lorsqu'il ne convient pas d'arroser. Ce canal a pour l'ordinaire une écluse, pour mesurer ou pour écarter les eaux. Le canal de dérivation, lorsqu'il a une issue commode dans le bas, peut servir de décharge. Quelquefois le canal de conduite en fait la fonction, ainsi que le canal d'introduction.

Les canaux de repos sont des fossés ou tranchées qui coupent transversalement le pré, & qui ont un peu plus de profondeur & de largeur que les rigoles. Ils servent à porter les eaux sur quelques endroits trop élevés, pour que les rigoles puissent y atteindre. On les emploie dans les prairies qui ont des pentes en plusieurs sens, & on leur donne les courbures indiquées par le terrain.

Les canaux de reprise sont les rigoles qui partent des canaux de repos. Leur dérivation dépend des inflexions du canal de repos d'où elles sortent, & des pentes du terrain.

Les canaux d'écoulement sont des fossés plus ou moins profonds, placés au dessous de la prairie où se rendent les eaux, après qu'elles ont servi à l'arrosement.

Les canaux de dessèchement sont des saignées dont on a parlé plus haut.

Les étangs servent, dans l'irrigation, à rassembler les eaux, à rompre leur impétuosité, à les porter sur la hauteur d'un pré fort incliné, ou plus loin, à corriger diverses espèces de mauvaises eaux, à y délayer des fumiers. Quelquefois il est plus commode de placer ces engrais le long du canal de détente. L'eau, sortant avec impétuosité de l'étang, entraîne ces matières avec elle, pour peu qu'on leur aide en les remuant.

Les étangs sont indispensables, lorsqu'on a des eaux grasses ou des égoûts de fumier, qui méritent d'être dispensées avec le plus grand ménagement.

Les eaux qui se partagent entre plusieurs particuliers, exigent aussi un étang, pour profiter en tout tems de son droit, & en augmenter le bénéfice.

Ils sont encore nécessaires pour empêcher que les eaux de grand chemin ou d'égout ne salissent l'herbe dans le tems que les prés sont en fleur ; comme aussi

pour retenir le limon qu'on a soin de répandre sur les endroits qui en ont besoin.

Enfin les étangs servent à ramasser les eaux fuculentes, qu'on charie au printemps dans des tonneaux sur les prés, où ces eaux ne peuvent être conduites autrement. Pour construire ces bassins ou étangs, on s'y prend de cette manière :

Le fond sera battu, glaisé, ou pavé, suivant le local. Le pourtour sera aussi glaisé.

Le pavé sera battu à plusieurs rosées; & à défaut ou refus de demoiselle, on arrosera à chaque fois.

Le corroi de glaise du fond & des côtés, doit avoir un pied d'épaisseur. La glaise sera ferme, ductile, point sablonneuse : elle doit s'allonger lorsqu'on veut la rompre, & paroître huileuse & grasse en la maniant. C'est la terre dont se servent les tuiliers, les briquetiers, potiers, &c.

Pour préparer la glaise, on la coupe deux ou trois fois avec la beche ou le tranchant de la houe; on la bat ensuite, & on la pétrit avec la tête de cet outil. Pendant ces opérations, on y répand de tems en tems un peu d'eau, & on l'emploie en la foulant, en la pressant à pieds nus, lits par lits, sans y laisser aucun intervalle.

La terre qui environne le corroi aura une épaisseur & un talus proportionnés à la pression, à la largeur & à la hauteur de l'eau contenue dans l'étang. L'angle doit être depuis quarante degrés & au dessous. Lorsqu'on en a la facilité, on fait, sur le devant, un mur de maçonnerie en chaux maigre.

Si l'on manquoit de bonne terre glaise, on peut employer de bonne terre noire mêlée de terre grasse ordinaire, & de fumier gras & consommé. Ce mélange fournit un excellent corroi qui se pétrit très-bien.

Si l'on n'a que des terres légères pour construire l'étang, on s'y prendra de cette manière :

En élevant l'enceinte du bassin, on donnera aux terres, en dedans, la moitié du talus extérieur; & dans la chaussée même ou dans l'enceinte, à six pouces de la surface intérieure, on ménagera un espace vuide de demi-pouce, ce qu'on fera par le moyen d'une planche, qu'on levera lorsque l'enceinte sera formée. Dans cet espace vuide, on fera couler du lait de chaux refroidi, assez clair pour qu'il remplisse exactement tout cet intervalle. Sur les terres qui forment l'enceinte du bassin, on semera du gramin, appelé *fausse yvraine* ou *yvraine sauvage*, pour y former un gazon épais. Si le fond ne retient pas l'eau, on y répandra des cendres de bois, d'une ligne ou deux d'épaisseur.

Lorsqu'on n'a en vue que l'arrosement, il faut que le bassin puisse se remplir en douze ou vingt-quatre heures, & on l'ouvre à volonté. On a cherché à épargner cet assujettissement d'ouvrir & de fermer l'étang lorsqu'il est plein, en faisant servir l'eau même de l'étang à cette opération.

L'étang n'a ni bonde ni pale pour retenir les eaux; mais, au bout extérieur d'un tuyau de fontaine qu'on place au fond pour les vuider, on adapte, avec une charnière, une soupape de bois amincie, doublée de feutre ou de peau.

Cette soupape est attachée à la partie inférieure de l'orifice du tuyau, de manière que lorsqu'elle est appliquée & pressée contre le trou du tuyau, elle le bouche exactement, sans laisser passer une seule goutte d'eau.

Pour tenir la soupape en cet état, on place, vis-à-vis & à sa hauteur, une bascule de chêne de trois à quatre piés de longueur, posée sur des pivots qui roulent sur deux pieux solidement plantés en terre.

À la partie antérieure de cette bascule, on fixe, sur deux pivots, un rouleau de bois dur de trois pouces de diamètre, & de quatre ou cinq de longueur,

L'extrémité antérieure de cette bascule est creusée en cuiller, & placée au point de chute de l'eau, qui, lorsque l'étang est plein, s'échappe par un tuyau au-dessus de la chaussée. Le cuilleron se remplit alors & baisse; la soupape n'étant plus retenue, s'ouvre; l'eau de l'étang fait une pression violente & l'ouvre toujours davantage. Dès que l'étang est vuide, ou qu'il n'y a que peu d'eau, la bascule reprend d'elle-même sa situation horizontale, & referme la soupape; & le fermier, suivant sa commodité, ouvre ou ferme les rigoles, ou dirige l'arrosement.

Pour empêcher que l'eau, en entrant dans l'étang, ne le creuse ou ne le dégrade, on prend la précaution de la faire tomber sur une planche qui en rompt l'effort: & si le bassin est grand, & qu'on craigne que le vent n'agite l'eau, & ne forme des ondes capables de dégrader la chaussée de l'étang, il faut placer quelque abri, une toile ou un filet, pour rompre les vagues.

Il faut souvent des chaussées, des digues, des batardeaux, des arrêts & des écluses.

Les batardeaux se font souvent à peu de frais. Quelquefois on trouve sur les lieux de grosses pierres qui, rangées au travers du ruisseau, suffisent pour faire refluer les eaux. D'autres fois il ne faut qu'une pièce de chêne qui le traverse. On peut aussi construire une grille de bois de chêne, dont on remplit les vuides avec de grosses pierres.

Enfin, une seule écluse qui occupe tout le lit du ruisseau, peut faire dégorger l'eau, suivant le local. On les appelle *traversières*.

Il y a des écluses d'introduction: ce sont des portes qu'on ouvre ou qu'on ferme au besoin, ou bien des pelles qu'on élève ou qu'on abaisse plus ou moins, à proportion de la quantité d'eau qu'on souhaite.

On en construit aussi à demeure & à trous. Ces dernières sont les plus simples. Une ou deux grosses planches, ou plateaux, de deux pouces d'épaisseur, posées l'une sur l'autre, suffisent. On les perce de plusieurs trous ronds ou carrés, qu'on ferme avec des tampons lorsqu'il le faut. La planche inférieure est enfoncée en terre, & toutes sont exactement jointes.

Enfin, on a besoin de planches mobiles, qu'on assure grossièrement au travers des maîtresses rigoles, pour jeter les eaux sur les endroits convenables.

Voici les règles qu'il faut suivre dans l'arrosement: 1°. Une prairie élevée & découverte demande plus d'eau qu'une prairie basse & ombragée. 2°. Pour les arrosemens ordinaires & réguliers, les eaux doivent être répandues avec plus d'abondance sur une prairie en pente, ou dont la terre est légère, &c. 3°. Les prés dont l'aspect est au midi sont les plus altérés; ceux qui sont à l'orient ou à l'occident tiennent le milieu. 4°. On court moins de risque à trop arroser avec de bonnes eaux naturelles, qu'avec les eaux médiocres. Mais l'excès des eaux grasses est toujours pernicieux. 5°. Il faut moins arroser dans les années pluvieuses, que dans les années seches. 6°. L'abondance des eaux médiocres nuit plus aux terres fortes, qu'aux terres légères. 7°. Tous les terrains qui ont des pentes en divers sens & des contre-pentes, sont sujets à devenir fangeux en les arrosant sans précaution. Il convient d'y faire attention. 8°. Quelques-uns pensent qu'une terre qui est arrosée pour la première fois, doit être d'abord *abreuvée* à satiété; d'autres, au contraire, qu'il faut l'accoutumer peu à peu à l'arrosement. C'est à l'expérience à décider. Je crois qu'on ne peut inonder qu'avec succès les terres légères dont la pente est régulière: mais je pense qu'il en est tout autrement des terres fortes ou mi-fortes, ou de

celles qui ont des pentes en divers sens. 9°. L'arrosement doit être plus abondant en automne qu'au printems, & au printems qu'en été. En hiver il ne faut arroser qu'avec de bonnes eaux, & toujours abondamment.

Les regles qu'on donne sur le tems de l'arrosement sont les suivantes. 1°. Dès que le dernier foin est recueilli, l'on doit *abreuver* abondamment les prés. Toutes les eaux médiocres peuvent servir. C'est donc une mauvaise économie que d'y faire pâturer le bétail dans cette saison; & sur-tout d'arroser la nuit les prés qu'on pâture le jour. 2°. On doit bannir des prés les eaux médiocres, dès que la gelée survient, & n'y laisser entrer que celles qui ne gèlent pas ou qui gèlent peu. 3°. Ne changez point les eaux pendant la gelée; attendez, pour les conduire ailleurs, que le dégel soit venu. 4°. Les meilleures eaux sont dangereuses sur les prés, lorsque l'herbe commençant à pousser, l'on craint les gelées blanches. Le sixième degré au dessus de la glace pilée du thermometre de Réaumur, annonce la gelée blanche pour le lendemain matin. On doit sur-tout être attentif aux premiers avis de froid, dans le printems, lorsque la lune luit le matin, & que l'air est serein. 5°. Les arrosemens du printems demandent plus de soin & d'attention que ceux d'automne, pour changer l'eau, & empêcher qu'elle ne croupisse nulle part. 6°. Lorsque l'eau & la terre sont échauffées par les rayons du soleil, les arrosemens sont nuisibles; & il ne faut jamais changer l'eau pendant la chaleur du jour. 7°. Les neiges ou glaces fondues sont pernicieuses aux prés, lorsque elles coulent immédiatement des montagnes. 8°. On interrompt l'arrosement, dès que les plantes des prés commencent à entrer en fleurs, afin de laisser prendre de la consistance à l'herbe. 9°. Pendant les pluies froides on *abreuve*, avec de bonnes eaux, autant d'étendue de prairie qu'il est possible. 10°. Si l'année est pluvieuse, on ne doit arroser qu'avec des eaux excellentes. 11°. On n'arrose point pendant qu'il souffle un vent froid. 12°. Il ne faut changer l'eau des prés qu'après que la rosée est enlevée, lorsqu'elle a été abondante; les eaux conduites sur une herbe couverte de rosée, sont nuisibles. On ne les change point non plus pendant la chaleur & au gros du jour. On les change le soir avant la rosée, & le matin après que la rosée est dissipée.

On suit diverses regles sur la maniere de pratiquer & d'employer les divers canaux destinés à porter & à répandre les eaux sur le terrain. 1°. Toutes les parties doivent profiter de l'irrigation, & l'arrosement ne doit nuire à aucune. 2°. Chacune doit être plus ou moins arrosée, suivant sa nature. 3°. Le nombre des canaux de dérivation doit être proportionné à la largeur de la prairie, & à la légèreté du terrain; & le nombre des canaux de dessèchement à la quantité des bas-fonds, &c. 4°. La distance des canaux d'arrosement qu'on appelle *rigoles*, doit aussi varier suivant la nature du terrain. Cette distance sera moindre sur les terres légères, & sur les terres moins penchantes; mais plus grande sur les terres fortes, & sur les terres fort inclinées, depuis trente à cinquante pieds. 5°. Les rigoles ne doivent pas être trop longues, sans cela l'eau n'atteindra pas à leur extrémité; ou elle y parviendra trop froide, s'il fait froid; ou trop chaude, s'il fait chaud. Pour diminuer cette longueur, on fera un canal de détente. De plus, si l'on ne peut, on pavera la rigole jusqu'à une certaine distance, où on lui donnera plus de pente. 6°. Les rigoles doivent être plus larges à leur entrée, & diminuer insensiblement jusqu'à leur issue. 7°. Le fermier veillera sur les canaux & les rigoles, pour empêcher qu'ils ne s'obstruent. 8°. Les eaux ne doivent ni s'arrêter, ni croupir en aucun endroit; mais

avoir toujours un libre cours. 9°. Le canal de conduite ne doit jamais dégorger, pour n'en pas dégrader les bords. 10°. Au canal d'introduction qui sert de rigole, l'on doit faire d'intervalle en intervalle de petites ouvertures dans la direction de la pente. 11°. Ces ouvertures sont en biais pour les terrains un peu penchans. 12°. En automne, on ne change point le cours de l'eau, que l'endroit ne soit parfaitement humecté: soyez ménagers de l'eau, sur la fin de l'hiver, & même plus encore pendant les chaleurs de l'été, & ne la changez jamais au plus chaud du jour. 13°. L'eau doit couler & glisser sur la superficie du gazon, & non entre deux terres. 14°. On se conduit sur les mêmes principes à l'égard des étangs.

Les eaux grasses & accidentelles sont celles qui lavent les grands chemins ou les rues, & celles qui découlent des fumiers. *Regles sur leur usage.* 1°. On voit avec succès les eaux d'égouts, depuis l'automne jusqu'au printems, sur les prés qui ne sont pas à portée d'en profiter autrement. Dans les autres saisons on rejettera l'eau de ces égouts sur le fumier même. 2°. Si ces eaux peuvent couler d'elles-mêmes sur les prairies, il faut paver les conduites. 3°. On creusera dans l'endroit le plus commode du pré, un petit étang bien étanché & pavé, pour y faire passer l'eau, & l'on répandra le limon qui s'y déposera sur les endroits convenables. 4°. Il faut souvent changer ces eaux, & les faire couler aussi loin qu'il est possible. 5°. On les détourne dès que l'herbe est parvenue à la hauteur d'environ six pouces; enfin, quelques économistes ne transportent sur les prés les égouts, qu'après qu'ils ont fermenté.

Pour les eaux à tems, il faut 1°. paver le canal d'introduction, & même celui de dérivation, jusqu'à un éloignement convenable. 2°. Comme l'eau se prend ordinairement le soir, & qu'on la garde jusqu'au lendemain à la même heure, il faudroit recevoir dans un étang l'eau qui couleroit pendant la chaleur du jour, elle serviroit à arroser la nuit suivante. 3°. Les canaux doivent être tenus dans toute leur longueur bien nets & en bon état, afin de mettre à profit toutes les eaux. 4°. La terre qui s'amassera dans l'étang, sera employée comme il est dit ci-dessus.

Pour l'irrigation d'un pré de terre forte, dont la pente est médiocre, les canaux d'arrosement ou les rigoles doivent avoir moins de profondeur dans les terres fortes, que dans les terres légères & les moyennes. Ils doivent être changés toutes les automnes, en en coupant de nouveaux entre deux.

Si le terrain n'a que peu de pente, on ne peut en faire un pré d'irrigation. On y semera alternativement du froment & du trefle. *V. ALTERNER, Suppl.*

On ne doit pas prodiguer l'eau aux terres fortes, qui n'ont que peu de pente, sur-tout à l'aspect du nord, ou si les eaux sont médiocres.

Les fumiers sont très-profitables sur ces terrains. On se fert des boues des rues & en général des fumiers bien consommés qu'on répand en automne. Au printems, on ramasse les résidus, qui n'ont pas été dissous par la gelée.

S'il y a de la mousse, on l'arrachera avec le rateau de fer, avant que de jeter le fumier; ou, ce qui fera mieux, on labourera le terrain & on y semera du bled, & ensuite du trefle alternativement.

Quelquefois on dissout le fumier dans un étang, d'autres fois on le répand sur la place qu'on se propose d'améliorer: d'autres encore placent l'engrais le long du canal de détente. Chacun en cela suit son opinion, le local & sa commodité.

On ne court aucun risque d'arroser les prés de terre forte dont la pente est rapide, après avoir égalisé le terrain. Mais 1°. les canaux de dérivation

feront coupés un peu en biais. 2°. On les pavera, si le cours est abondant. 3°. En tirant les rigoles en biais depuis le canal d'introduction, on peut se dispenser de faire des canaux de dérivation. 4°. On n'arrosera point ces prés en hiver, & ils ne le feront qu'avec précaution en été. 5°. On bannira absolument les bestiaux de ces prés en tout tems, & surtout en automne. 6°. Il convient toujours de labourer de tems en tems ces terrains, ce qu'on fait par parcelles suivant la nécessité. 7°. Dans les endroits escarpés où la charrue ne peut agir que difficilement, on semera du saintfoin à fleurs rouges ou esparcette; enfin, si l'on n'a que peu d'eau, il faut paver son issue & le canal de détente.

D'une terre légère & sans pente on en devoit faire un champ; si l'on est obligé d'en faire un pré, il doit être arrosé & couvert d'eau de tems en tems: si les mouffes le gagnent, il faut le labourer & y semer du trefle. *Voyez* ALTERNER.

On peut donner de la pente à ce terrain par une suite de labours donnés constamment d'un même côté, comme si l'on vouloit former des planches ou fillons. Entre les fillons on creusera des canaux de dessèchement.

Un pré de terre légère dont la pente est douce ou rapide, est le vrai terrain à faire des prés à arroser & à recevoir de la marne.

Il faut paver les principales tranchées.

Plus la pente est rapide, plus les rigoles doivent être tirées horizontalement.

Les regles précédentes suffisent pour diriger les cultivateurs.

Quant aux marais, on commencera par l'écoulement des eaux croupissantes, on elevera des bermes du côté d'où viennent les eaux, on creusera des tranchées aux lieux convenables, & sur leurs bords on plantera des saules. Mais bientôt ces terres ne produiroient presque plus, si on les privoit tout-à-fait d'eau. On y supplée par des inondations artificielles, menagées avec prudence. Pour cela, on laisse des ouvertures au berme, & on y établit des écluses qu'on ouvrira & qu'on fermera suivant les tems & les saisons. On ne craindra point les inondations dès que les derniers foins sont recueillis.

On pourroit encore employer des tuyaux percés qui, couchés au milieu des digues, boiroient dans la rivière, & founiroient à la prairie des fontaines suivant le besoin. Comme ces conduites doivent être de gros calibre, il seroit plus commode de faire des prismes avec des plateaux de chêne.

On arrose les chenevieres, soit par immersion comme les marais, soit par irrigation comme les prés.

Enfin les jardins s'abreuvent aussi par irrigation, lorsqu'ils ont une pente douce & qu'on a à portée un cours d'eau ou une fontaine: rien n'est plus facile que d'y faire couler des eaux dans les sentiers lorsqu'elles conviennent.

On verse avec succès au pied de chaque plante une demi-pinte d'égout de fumier ou d'urine, en prenant garde de ne pas arroser les feuilles.

L'automne est la vraie saison de chercher les sources: alors les eaux sont basses, & l'on peut compter sur leur permanence. Après la dernière récolte, on visite tous les canaux, on les nettoie & on les répare. Rigolez vos prés, changez & renouvelez les rigoles. S'il n'y a pas d'inconvénient, placez-les entre les anciennes, que vous remplirez des mêmes gazons levés pour les nouvelles. Mettez l'eau sur la prairie, après chaque coupe, dès que la pointe de l'herbe est sèche. Changez le cours de l'eau tous les mois, quatre, cinq, six jours, suivant l'abondance de l'eau & la nature du terrain. Il faut donner de forts arrosemens, & ne point perdre d'eau dans

cette saison. Arrachez la mousse; fumez, après avoir répandu des balayures de grange. Ouvrez la portion de vos prés de terre forte, que vous voulez renouveler. Ne faites point pâturer vos prés & tenez-les exactement fermés. Les portions prêtes à être semées doivent l'être alors.

Achievez dans les beaux jours d'hiver les ouvrages négligés. Transportez vos fumiers sur les bords du canal de détente du réservoir ou de l'étang. Arrosez avec de bonnes eaux, & n'en changez point le cours pendant la gelée. Détournez les eaux médiocres: on transporte des égouts de fumiers sur les prés éloignés.

On charie des égouts dans le printems comme dans la saison précédente; on délaie les fumiers, mis dans l'étang ou à son issue: on arrose comme en automne, mais on fait des eaux une distribution plus étendue. On nettoie exactement la prairie avec le rateau de bois & la pelle, & on répand les taupinieres. On arrache les mauvaises herbes. En divers lieux, on détourne les eaux à la fonte des neiges. Prévenez les gelées blanches, & détournez les eaux. A mesure que la saison avance, on donne plus d'étendue à l'irrigation: dès que les plantes fleurissent, on détourne les eaux; on les remet, lorsque la pointe de l'herbe est sèche: on les change ordinairement le soir, quelquefois le matin, mais après que la rosée est dissipée. On ne met point les eaux sur la rosée, ni au printems, ni en été. On ne change point l'arrosement, pendant que le vent du nord regne. Pendant les pluies froides, on doit arroser autant de terrain qu'on peut, avec de bonnes eaux, & éloigner les médiocres.

Pendant les chaleurs, on ne change les eaux que le soir, ou le grand matin. Si les eaux sont de médiocre qualité, on les détourne pendant la chaleur & dès le matin; on ne les emploie que pendant la nuit. *Encyclopédie Économique.* (+)

§ * ABREUVER un vaisseau. (*terme de Marine.*) Nous remarquerons que cette expression est vicieuse, & que depuis le dix-huitième siècle elle n'est plus en usage en aucun sens.

ABREYER, v. a. (*terme de Marine.*) c'est mettre à l'abri, mettre à couvert. Lorsqu'un vaisseau est vent-arrière, les voiles de l'arrière *abreyent* celles de devant, c'est-à-dire, interceptent le vent, & l'empêchent de frapper celles de devant. Un vaisseau au plus-près du vent *abreye* le vaisseau qui veut passer sous le vent à lui à une petite distance. Une frégate qui répète les signaux dans une escadre, doit avoir grande attention à bien faire remorquer ses pavillons, & à empêcher qu'ils ne soient *abreyés* par ses voiles. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

* ABRI, (*Agriculture.*) Un *abri* est tout endroit où l'on est à couvert de la pluie. En jardinage, c'est aussi les endroits où les plantes sont en assurance contre les pluies froides, les frimats, les gelées, les mauvais vents, ou même la trop grande ardeur du soleil. Tout ce qui sert à parer de toutes ces choses, comme paillassons & autres, peuvent encore s'appeler *abris*. *Diction. du Jardinage.*

Un *abri* est nécessaire dans un jardin: c'est là, qu'au commencement de l'automne, on replante en place quelques especes de laitues; à la fin de l'été, du plant de choux pommés; en Mai, des artichaux; &c.

On *abrite* un terrain contre les vents destructeurs, par des plantations d'arbres, des haies & des murailles.

L'*abri* d'un mur est favorable aux poiriers de haute tige greffés sur coignassier: quoique plantés dans une terre humide & grasse, qui tempere leur sécheresse, il leur arriveroit souvent de s'éclater & de ne point s'élever, s'il n'avoient point cet avantage.

Lorsqu'il y a quelque fosse à l'*abri* dans les bois, on peut ordinairement compter d'y prendre des

bécasses. Voyez **ABRIER** dans ce Supplément, *Encyclopédie Économique.* (+)

ABRI, se dit aussi, en terme de Marine, & signifie couvert, sûreté: être à l'abri du vent ou de la mer. On dit: une rade est à l'abri du vent d'ouest, pour désigner que l'on y est en sûreté lorsque les vents sont à l'ouest. Être sous l'abri d'une terre, se dit lorsque la terre détruit ou diminue, par sa position, l'effet du vent ou de la mer qui pouvoit nuire.

On dit encore: aller se mettre à l'abri d'un fort, pour désigner l'action d'un vaisseau qui, étant poursuivi, va se mettre à la portée des canons de ce fort. Il vaut mieux dire, aller se mettre sous un fort, sous la protection d'un fort. (*M. le Chevalier DE LA COU-DRAYE.*)

ABRICOT, (*Econ. dom. cuisin.*) L'abricot, ainsi que tous les autres fruits précoces, fait l'ornement des tables, soit crud, soit confit au sucre, ou préparé de quelqu'autre manière.

L'abricot est assez bon à manger crud. Mais la cuisson & le sucre y réveillent une odeur suave, qui étoit peu sensible auparavant. C'est pourquoi l'on en fait des confitures & des compotes. On emploie même à cet usage des abricots verts, & avant que le bois du noyau soit formé: ils n'ont cependant alors qu'un goût de verd, qui n'est pas fort agréable. Les abricots mûrs servent encore à faire d'assez bon ratafia.

Dans les années fort chaudes, l'abricot qui reste long-temps sur l'arbre, perd son aigreur naturelle, & y devient presque aussi exquis que s'il étoit confit au sucre.

En Hollande, les abricots ont la chair molle, en sorte que ces fruits ne sont presque que de l'eau: ce qu'il faut attribuer à l'humidité du sol.

Manière de faire sécher les abricots.

On les prend lorsqu'ils sont bien mûrs. Et, au lieu de les ouvrir comme les pêches, pour leur ôter le noyau, on se contente de le repousser par l'endroit de la queue, ce qui le fait sortir. Les abricots étant ainsi entiers, on les applatit seulement; & on les fait sécher comme les pêches.

Autre manière.

Prenez des abricots: mettez du sucre, gros comme un pois, à la place du noyau. Remplissez-en une terrine, à laquelle vous ferez un couvercle de pâte: mettez-la au four lorsque le pain a pris couleur: laissez-l'y jusqu'à ce que le four soit refroidi. Cela fait, mettez-les sur les ardoises: & les abricots étant assez secs, poudrez-les de sucre lorsqu'ils sont encore chauds. Serrez-les deux jours après qu'il auront été séchés.

Compote d'abricots verts.

1. Il faut prendre des abricots verts, les plus frais cueillis que vous pourrez. Vous les mettrez dans une serviette. Et suivant la quantité que vous en voudrez faire, vous prendrez du sel pilé très-fin, que vous jetterez sur vos abricots. Vous les remuerez bien dans la serviette, & les y arroserez avec une cuillerée d'eau ou de vinaigre; cela leur ôtera toute la bourre, c'est-à-dire, le duvet qui couvre leur première peau. Ensuite vous les jetterez dans de l'eau fraîche, pour les bien laver. Il ne faut pas jeter cette première eau: vous pouvez la laisser dépurée, la tirer au clair, & la faire bouillir pour en tirer tout le sel, & même la première peau. Après les avoir bien lavés dans l'eau fraîche, vous ferez bouillir de l'eau dans une poêle. Et lorsque vos abricots seront bien égouttés sur un tamis, vous les jetterez dans l'eau bouillante. Vous prendrez une écumoire pour les regarder de tems en tems; ayant attention

qu'ils ne cuisent point trop. Lorsqu'une épingle y entrera facilement, vous les tirerez de dessus le feu, & les jetterez dans de l'eau fraîche avec l'écumoire. Vous prendrez enfin du sucre clarifié; & lorsqu'il bouillira, & qu'il ne sera point trop cuit, vous y mettrez les abricots, que vous ferez bouillir à petit feu: ainsi ils deviendront verts & beaux d'abord: il faudra pourtant les laisser un peu reposer, afin qu'ils jettent leur eau & qu'ils prennent le sucre. Après qu'ils auront reposé, vous pourrez les achever promptement, afin qu'ils conservent leur verd.

Si vous voulez une autre manière pour ôter la bourre & la première peau, ou les peler, vous ferez une lessive avec de la cendre de bois neuf: lorsque la cendre aura bouilli, vous jetterez vos abricots dans cette lessive & dans la cendre, & les ferez bouillir jusqu'à ce qu'ils se débourent & quittent même leur première peau, en les frottant doucement avec vos mains. Si vous ne trouvez point de bonne cendre, vous pouvez faire une lessive avec une livre de cendres gravelées; jetez ensuite les abricots dans de l'eau fraîche, & les lavez bien dans une première & seconde eau, pour les nettoyer & leur ôter la peau. La première lessive avec le sel est meilleure, & plutôt faite: ils en verdissent mieux & deviennent plus beaux. Pour le sucre, il en faut mettre un livre pour une livre d'abricots, lorsqu'on veut les garder; sinon il suffit de mettre demi-livre de sucre pour une livre de fruit. Voyez encore ci-dessous l'article *Confitures d'abricots verts*; & la seconde manière de faire la Compote de ces abricots.

Autre compote d'abricots verts.

2. Prenez la valeur d'un litron ou environ, d'abricots verts: puis un chauderon ou une poêle à confitures, où vous mettrez de l'eau à demi. Vous y mettrez ensuite deux ou trois pelles de cendre de bois neuf, ou des cendres gravelées: & lorsque vous aurez fait cette lessive, & qu'elle aura bouilli sept ou huit bouillons, vous y jetterez les abricots, que vous remuerez doucement avec l'écumoire: en les maniant, vous examinerez s'ils quittent leur bourre. Et sitôt qu'ils la quitteront, vous les prendrez avec l'écumoire, & les jetterez dans de l'eau froide; ensuite vous les manierez avec les doigts pour les bien nettoyer, & les rejetterez à mesure dans d'autre eau claire. Vous mettrez de l'eau bouillante dans une poêle à confitures, & y jetterez vos abricots pour les faire blanchir; ce qui s'appelle cuire. Vous essayerez avec une épingle s'ils sont cuits, & si elle y entre facilement sans trop la presser. Vous mettrez ensuite un demi-septier ou chopine de sucre clarifié. Lorsque le sucre bouillira, vous prendrez les abricots, que vous aurez fait égoutter sur un tamis ou quelque autre chose, & les y jetterez. Vous les ferez bouillir deux douzaines de bouillons doucement. Et lorsque vous verrez qu'ils commenceront à verdir, vous les pousserez promptement sept ou huit bouillons, & les ôterez de dessus le feu. Cela fait, & après les avoir remués, vous les laisserez refroidir, & les servirez.

Autre.

3. Pelez les abricots, & les mettez à mesure dans de l'eau fraîche; puis tous ensemble dans de l'eau tiède, avec un peu de vinaigre; couvrez-les, & les faites bouillir jusqu'à ce qu'ils aient une couleur verte. Alors ôtez-les du feu, & les laissez refroidir dans leur eau; après quoi vous les tirerez & les mettrez dans de l'eau fraîche. Faites ensuite cuire du sucre à perlé, égouttez les abricots, & les y mettez cuire à grand feu; tirez-les lorsque le sirop sera cuit à grand perlé. Si c'est pour garder, il ne faut pas que le sucre soit cuit avant d'y mettre les abricots,

Voyez ci-après dans l'article AMANDIER, ce qui regarde les compotes d'amandes vertes.

Ces compotes vertes, ainsi que les confitures seches de ces mêmes *abricots*, peuvent s'accorder avec une économie bien entendue: car il n'y a presque point d'année où la trop grande quantité d'*abricots* noués n'oblige à en épucher une bonne partie. Ceux que l'on épuche ne sont donc pas en pure perte, comme les autres fruits, dont on est quelquefois obligé de décharger les arbres avant leur maturité.

Compote d'abricots en maturité.

Vous prendrez une douzaine d'*abricots*, que vous fendrez par la moitié. Vous en casserez les noyaux pour avoir les amandes, que vous pelerez, & tiendrez prêts pour les jeter à la fin dans la compote. Vous mettrez ensuite une demi-livre de sucre dans une poêle à confitures. Vous le ferez fondre. Et après qu'il aura bouilli, vous y arrangerez vos moitiés d'*abricots*; les ferez bouillir une trentaine de bouillons, & y jetterez les amandes. Vous retirerez votre compote de dessus le feu, en la remuant doucement, afin d'amaïssier l'écume, que vous ôterez avec du papier. Quand les *abricots* auront jetté leur eau, vous les remettrez sur le feu bouillir dix ou douze bouillons: & s'il y a encore de l'écume, vous l'ôterez, & les laisserez refroidir avant de servir. Si par hasard vos *abricots* étoient trop durs, vous pouvez les passer à l'eau, leur donner un bouillon, & les faire égoutter avant de les mettre dans le sucre. On peut les peler, la compote en est plus belle, mais elle n'a pas tant de goût, parce qu'avec la peau elle sent plus le fruit; ce qui est plus agréable. Avant de les mettre dans le sucre, il faut qu'il soit cuit en sirop: autrement, tout s'en iroit en marmelade.

Compote d'abricots grillés.

Vous prendrez des *abricots* en telle quantité qu'il vous plaira, que vous ferez griller sur un réchaud de feu bien allumé. Vous les pelerez proprement avec les doigts; & les mettrez dans un plat d'argent, ou dans une terrine, ou dans une petite poêle à confitures, bien nette. Vous y jetterez une bonne poignée ou deux de sucre en poudre, avec un demi-verre d'eau; les remuerez bien sur le feu, & leur donnerez quatre ou cinq bouillons, afin que le sucre fonde. Ensuite vous les retirerez, les laisserez refroidir; & lorsque vous voudrez les servir, vous les arroserez d'un peu de jus de citron ou d'orange.

Confitures d'abricots verts.

Ce sont les premiers fruits qui se confisent. On les prend tendres, avant que le bois du noyau commence à se durcir. On les éverdume dans l'eau claire, y mettant un peu de bon tartre pour détacher la bourre qui est dessus. On les essuie ensuite chacun à part, pour ôter cette bourre; & on les confit, mettant livre pour livre de sucre & de fruit.

Autres confitures d'abricots, qui ne soient ni trop mûrs ni trop verts.

Si vous les voulez faire entiers, il faut pousser le noyau avec un couteau, en faisant une petite entaille à la pointe de l'*abricot*. Quand vous en aurez quatre livres préparées de cette manière, vous les ferez blanchir à l'eau bouillante; prenant garde qu'ils ne se lâchent dans l'eau. Levez-les proprement avec une écumoire; & les mettez bien égoutter sur un tamis. Prenez quatre livres de sucre clarifié, que vous ferez cuire à la plume. Vous y mettrez les *abricots* tout doucement l'un après l'autre. Puis vous les mettrez sur le feu, & leur donnerez deux ou trois bouillons seulement: vous les retirerez de dessus le feu, & les laisserez refroidir. Ils jetteront ainsi

leur humidité & leur eau, & prendront sucre. Vous égoutterez ensuite le sucre, & le ferez rebouillir. Après sept ou huit bouillons, vous y remettrez les *abricots*, auxquels vous donnerez encore cinq ou six bouillons, & les laisserez reposer deux ou trois heures, ou si vous voulez, jusqu'au lendemain. Vous les remettrez sur le feu, les acheverez, & les garderez liquides avec leur sirop dans des pots.

Si vous voulez les faire secs, qui est ce qu'on appelle à *mi-sucre*, vous les dresserez sur des ardoises. Après que vous les aurez fait égoutter & qu'ils seront dressés, vous les saupoudrez de sucre au travers d'une toile de soie, & les mettrez à l'étuve. Lorsqu'ils seront secs de ce côté-là, vous les retournerez & les arrangerez sur un tamis ou clayon, & les saupoudrez de même. Lorsqu'ils seront tout-à-fait secs & froids, vous pourrez les mettre dans des boîtes avec du papier gris: & au bout de quelque tems, s'ils deviennent humides, il ne faut que changer le papier. Si vous voulez les faire par moitié, & les mettre en oreille, vous pouvez faire de même.

2. Les *abricots* étant dans leur parfaite grosseur, se confisent pelés, & sans être pelés. On pousse le noyau aux plus verts; on leur donne un petit bouillon pour les éverdumer; puis sans les sécher, on les prend avec l'écumoire, & on les met dans le sucre cassé, avec un peu d'eau. Ensuite on les confit & gouverne jusqu'à la fin, de la même façon que les prunes: il faut cinq quarterons de sucre pour une livre de fruit. Consultez l'article PRUNIER, *Suppl.*

Quant à ceux qui sont trop mûrs, pelés ou non pelés, il les faut mettre parmi le sucre cassé, avec fort peu d'eau, sans les faire bouillir auparavant: & il ne faut pas craindre qu'ils se défassent; car la force du sucre les fait, & on les retire de la poêle aussi entiers qu'on les y a mis.

Quelques-uns y mettent les amandes de leurs noyaux, en plaçant une à chaque vuide d'entre les *abricots* qui sont dans les tasses. Si vous en voulez mettre, il est à propos de les confire à part dans un peu de sucre; car si vous les mettiez sans cuire, elles feroient décuire votre confiture, & elle changeroit.

3. Quelques-uns commencent par peler les *abricots*: puis, au lieu de les mettre dans l'eau, ils les saupoudrent de sucre, & les laissent ainsi un jour ou deux jusqu'à ce que le sucre soit bien fondu. Après quoi ils les mettent sur le feu: & les ayant retirés après le premier bouillon, ils les laissent reposer encore deux autres jours dans leur sirop; au bout desquels ils les achevent de cuire, mettent les *abricots* dans des pots, font très-bien recuire le sirop, & le versent par-dessus. Cette façon de confire est un peu embarrassante, & ne fait pas si bien que la précédente.

4. On les pique avec une épingle par-tout, afin que dans la cuisson le sucre y pénètre plus aisément. Étant ainsi piqués, on les jette dans l'eau; puis la changeant, on les fait bouillir dans une autre eau, & quand on s'aperçoit qu'ils montent, on a soin de les ôter de dessus le feu pour les laisser refroidir. Comme il est essentiel à la beauté de cette confiture d'avoir une couleur verdâtre, on ne manque point, après les avoir ôtés de dessus le feu, de les remettre sur un petit feu; observant de les tenir alors bien couverts, & veillant à ce qu'ils ne bouillissent point, parce qu'ils se mettroient en marmelade. Les *abricots* ayant acquis cette couleur qui leur convient, on les met dans l'eau pour les rafraîchir. Cela fait, on les met dans d'autre eau, avec deux cuillerées de sucre pour une d'eau, jusqu'à ce qu'ils y soient plongés légèrement. On les laisse en cet état jusqu'au lendemain, qu'on les met sur le feu dans un poëlon, où ils ne doivent seulement que frémir, & non pas

bouillir: ce que l'on empêche en les remuant souvent avec une spatule. Le jour suivant, on les met égoutter: puis, ayant donné sept ou huit bouillons au sirop, on les y pose doucement; & quand ils frémissent, on les ôte de dessus le feu. On les laisse ainsi jusqu'au lendemain, qu'on leur fait jeter quinze ou vingt bouillons, en augmentant le sucre. Le jour d'après on a soin de faire cuire le sirop, de telle manière, qu'en y trempant le bout du doigt, & le portant en cet état sur le pouce, & les ouvrant aussi-tôt un peu, il se forme de l'un à l'autre un filet qui se casse tout d'un coup, & qui reste en goutte sur le doigt; ce qui est un sirop qu'on appelle quelquefois à *liffé*. Cela fait, on les laisse encore jusqu'au lendemain, qu'on fait prendre au sirop quelques bouillons, afin de lui donner plus de consistance. Et lorsqu'on le voit tel, on y met les *abricots*, qu'on ne laisse que frémir sur le feu pour la dernière fois. Enfin, ayant encore fait cuire le sirop, on y glisse les *abricots* pour leur faire prendre sept ou huit bouillons; ayant soin pendant ce tems-là de les tenir couverts, & de les écumer de moment en moment. Et lorsqu'ils sont cuits, on les dresse.

Autre confiture d'abricots verts.

Si vous voulez les confire avec la peau, mettez sur le feu des cendres avec de l'eau, & ayez soin d'ôter avec un écumoire les charbons qui nageront dessus. Après que cette lessive aura bouilli, & que vous la jugerez bonne, ôtez-la de dessus le feu, & la laissez reposer pour n'en prendre que le clair. Cela fait, remettez cette lessive sur le feu. Sitôt qu'elle commencera à bouillir, jetez-y deux ou trois *abricots*: & si vous voyez que la bourre qui tient à leur peau s'en ôte facilement, vous y mettez tout le reste, pour les tirer après dans une serviette, avec laquelle vous les frotterez pour les nettoyer. Après quoi vous les jetterez dans de l'eau fraîche pour bien laver. Tout cela étant bien observé, prenez vos *abricots*; pilez-les avec un petit poinçon; jetez-les en même-tems dans d'autre eau. Vous les en tirerez pour les mettre dans une troisieme. Faites-les y bouillir à grands bouillons, jusqu'à ce qu'ils soient cuits: ce qui se connoît lorsqu'ils obéissent aisément sous le doigt.

Ensuite prenez du sucre clarifié; mettez-le sur le feu: & lorsqu'il commencera à bouillir, jetez-y vos *abricots*, après qu'ils auront été égouttés. Conduisez-les à petit feu jusqu'à ce qu'ils commencent à verdier. Quand ils auront pris le sucre, faites-les égoutter sur quelque chose. Cela fait, versez de ce sirop par dessus, en telle sorte qu'ils y soient plongés, & les y laissez jusqu'au lendemain. Alors, mettez le tout dans un poëlon sur le feu, où il frémira. Ensuite remettez vos *abricots* dans la terrine: & le jour suivant, égouttez-les sur une passoire, tandis que vous ferez prendre sept ou huit bouillons à votre sirop, en l'augmentant d'un peu de sucre. Jetez-y ensuite votre fruit; laissez-ly seulement frémir. Continuez de même pendant quatre ou cinq jours, observant chaque fois d'augmenter votre sirop de sucre, & d'y faire frémir les *abricots*. Pour achever enfin leur cuisson, faites-les bouillir jusqu'à ce que vous jugiez que le sirop soit assez épais. Après quoi tirez-les dans des pots, pour les conserver.

Marmelade d'abricots.

1. On fait de très-bonne marmelade d'*abricots*, en les prenant bien mûrs, & les faisant cuire avec le sucre, y mettant la moitié de demi-septier d'eau sur deux livres de sucre & trois livres de fruit. Vous la cuirez en consistance pour garder. Et vous la mettez dans les pots ou tasses, en la couvrant & gouvernant comme les autres confitures.

Autre.

2. Il faut prendre des *abricots* bien mûrs; en ôter les durillons, les taches & les pourritures, & les couper par morceaux dans une poêle à confitures. Pesez votre poêle avant d'y mettre la marmelade; que l'on suppose ici être de quatre livres de fruit. Vous les dessécherez & réduirez à deux livres. Puis vous prendrez deux livres de sucre en poudre, après que vous aurez tiré la poêle de dessus le feu, & que vous l'aurez pesée pour voir si elle est à sa réduction. Pour lors, vous y jetterez vos deux livres de sucre en poudre, remuez bien avec la spatule, & les mettez sur le feu, afin que le sucre fonde & s'incorpore mieux, pendant quelques minutes. Vous les mettez ensuite dans des pots. Vous pouvez en dresser en pâte sur des ardoises, ou dans des moules de fer-blanc.

Vous pouvez avec une ou deux pommes cuites, mêlées dans deux ou trois cuillerées de cette marmelade, faire des tourtes qui seront admirables; ou bien, au lieu de pomme, avec une poire cuite à la braise.

Marmelade d'abricots, à la mode de France.

Il faut prendre des *abricots* mûrs, c'est-à-dire, prêts à manger, les peler bien proprement; les passer dans l'eau bouillante; prendre bien garde qu'ils ne s'écartent que le moins qu'il se pourra; les mettre égoutter sur un tamis, & les dessécher pour leur faire rendre leur humidité. Sur chaque livre de cette marmelade vous mettez une livre de sucre clarifié, que vous ferez cuire à la plume: laissez reposer votre sucre. Jetez-y la marmelade, que vous remuez avec la spatule. Vous la remettez un moment sur le feu, afin que le tout s'incorpore bien ensemble. Prenez garde de la faire cuire trop ou trop peu. Quand vous verrez qu'elle sera belle, claire, & transparente, vous la mettez dans des pots, la laisserez refroidir & la boucherez bien.

L'amande d'*abricot*, mise dans la marmelade, cassée en deux ou trois, lui donne un nouveau mérite.

Pâte d'abricots.

Choisissez de beaux *abricots* bien mûrs: pelez-les; & ôtez-en le noyau. Faites-les dessécher à petit feu, en les remuant toujours avec la cuiller ou la spatule. Quand ils seront bien séchés, & que la pâte aura assez de consistance, vous la jetterez dans le sucre que vous aurez préparé en même tems, & que vous aurez fait cuire à la plume. Vous la mêlerez bien: & quand elle sera suffisamment incorporée, vous la ferez frémir; puis vous la dresserez sur des ardoises ou dans des moules, & la ferez sécher à l'étuve avec bon feu. Voyez ci-dessus, 2. *Marmelade*.

Eau d'abricots.

1. Mettez six ou huit *abricots* dans une pinte d'eau; leur grosseur en détermine le nombre. Coupez-les en morceaux auparavant. Donnez-leur un bouillon dans l'eau pour en tirer le goût; ôtez-les ensuite de dessus le feu: & quand ils seront refroidis, mettez-y quatre ou cinq onces de sucre. Le sucre étant fondu, passez le tout à la chausse, jusqu'à ce que la liqueur soit claire. Et faites-la rafraîchir avant de la servir.

Autre.

2. Prenez des *abricots* bien mûrs; ôtez-en les noyaux; faites-les cuire dans de l'eau bien nette; laissez refroidir l'eau; passez-la dans une serviette; mettez dans une pinte d'eau un quarteron de sucre. Cette liqueur se boit très-froide.

Ratafia d'abricots, ou abricots à l'eau-de-vie.

Voyez RATAFIA, Suppl. Pour soixante *abricots*.

il faut deux livres de sucre, deux pintes d'eau, & quatre pintes d'eau-de-vie.

Autre maniere : prenez vos *abricots*, dont vous ôtez le duvet. Sur chaque livre de fruit il faut un quarteron de sucre, dont on fait un sirop jusqu'au grand perlé. On y met les *abricots*, auxquels on donne trois ou quatre bouillons. Et après en avoir ôté le fruit, on y jette trois demi-septiers d'eau-de-vie pour une livre de fruit, en remuant avec une cuiller l'eau-de-vie avec le sirop. Le tout est ensuite mis dans une bouteille bouchée de liège, & d'un parchemin mouillé.

Crème d'abricots.

Après les avoir fait cuire dans le sucre, on les passe au tamis, & on y ajoute du vin du Rhin, ou de Champagne. Lorsque le tout est d'un bon goût, on le laisse refroidir; puis on y met des jaunes d'œufs, une demi-douzaine pour un petit plat. Quand on a passé ce mélange à l'étamine, on le fait cuire au bain-marie dans le plat où on servira. Cette crème se sert pour entremets, froide ou chaude.

Tourte d'abricots.

Pelez les *abricots* & ôtez-en les noyaux. Faites cuire la chair dans une poêle, avec suffisante quantité d'eau & de sucre. Etant cuits & refroidis, dressez-les sur une abaisse de pâte feuilletée: couvrez la tourte d'une autre abaisse découpée par fleurons & dorée d'un jaune d'œuf, puis faites-la cuire.

Bignets d'abricots.

Ayez des *abricots* qui ne soient pas trop mûrs, ouvrez-les en deux, & les mettez dans une casserole avec un peu de sucre & un verre d'eau-de-vie. Laissez-les mariner une couple d'heures, en les retournant de tems en tems. Prenez ensuite une bonne poignée de farine, que vous détrempez dans une casserole ou autre vaisseau avec du vin blanc, ou de la bière; le vin blanc est toujours préférable: mettez vos *abricots* dans la pâte, & les faites frire sur le champ, il faut que la friture soit bien chaude. Observez de laisser vos bignets prendre une belle couleur. Tirez-les, poudrez-les de sucre, & les glacez avec la pelle rouge, & servez chaudement pour entre-mets.

Lorsque les *abricots* sont d'une bonne qualité, & que leur chair est ferme, il n'est pas besoin de faire une pâte; il suffit de les poudrer de farine. *Encyclopédie économique.* (+)

ABRICOT DE SAINT-DOMINGUE, f. m. (*Hist. Nat. Botanique.*) fruit d'un arbre qui ne ressemble à l'*abricot* que par le goût: on ne l'a encore observé qu'en Amérique sous la zone torride où les Caraïbes lui donnent le nom de *mamei*. (*M. ADANSON.*)

§ ABRICOTIER, (*Botanique.*) en latin *armeniaca*; en anglais, *the abricot-tree*; en allemand, *apricosenbaum*.

Caractère générique.

La fleur est composée de cinq grands pétales arrondis fixés dans le calice: au centre est placé un embryon sphérique accompagné de vingt étamines en forme d'âlène: l'embryon devient un fruit rond & succulent, partagé par un sillon longitudinal qui contient un noyau comprimé.

Linnaeus a rangé l'*abricotier* parmi les pruniers: il le nomme *prunus floribus subsessilibus, foliis subcordatis*. *Sp. pl.* 474.

Nous regarderons l'*abricotier* comme un genre, pour nous conformer à l'usage le plus général; & comme la forme constante des feuilles est un caractère spécifique dans Linnaeus même, nous donnerons les *abricotiers* suivans comme de vraies especes.

Tome I.

Especes.

1. *Abricotier* commun; *armeniaca vulgaris*.
2. *Abricotier* à petit fruit oblong, à feuilles étroites, à longs pédicules; *abricotier* Angoumois; *armeniaca angustifolia, fructu parvo, oblongo, pedunculis longissimis*.
3. *Abricotier* à petit fruit & à racines rouges, ou *abricotier* alberge: *armeniaca fructu parvo, radice rubro*.
4. *Abricotier* à feuilles de prunier, à petit fruit oblong: *abricotier* noir, ou *abricotier* prune; *armeniaca pruni-folio; fructu parvo oblongo*.

Variétés.

1. Abricot précoce ou abricot hâtif musqué.
2. Abricot blanc ou abricot pêche.
3. Abricot de Hollande ou amande-aveline.
4. Abricot de Provence.
5. Abricot de Portugal.
6. Abricot violet, sur-variété.
7. Gros abricot, abricot de Nanci, abricot de Wirtemberg ou de Nuremberg.
8. Abricot d'Alexandrie.

L'espece, n^o. 1. donne par ses noyaux différentes variétés qui lui ressemblent. Je ne fais point si ceux de l'espece n^o. 2. varient, mais il est certain que ceux des n^o. 3. & 4. ne varient pas: c'est même la meilleure maniere d'élever le n^o. 3. qui réussit mieux en plein vent qu'en espalier.

Le n^o. 2. se greffe sur le prunier de damas noir, dont l'écorce est aussi mince que la sienne: il reprend encore mieux sur le prunier de Virginie; mais ses écussons sont très-difficiles à enlever.

Les autres especes & variétés se greffent sur *abricotier* de noyau, sur amandier & sur prunier. Lorsqu'on veut avoir des arbres nains, il faut greffer à quatre pouces de terre, & pour les demi-tiges & haut vent à cinq ou six pieds; les sujets d'un an de greffe sont les meilleurs.

On recoupe au printems à cinq pieds au-dessus de la superficie du sol un jeune prunier; il pousse un bourgeon vigoureux dont l'écorce tendre & la seve abondante assurent la reprise de l'écusson d'*abricotier*, qu'on n'a soin d'y insérer, que lorsque le mouvement de la seve est modéré: c'est ordinairement dans les premiers jours d'Août.

Donnons une idée des différentes especes & variétés d'*abricotiers*.

L'*abricotier* n^o. 1. porte de grandes feuilles assez profondément dentelées: leur largeur est d'environ quatre pouces: ses boutons sont longs, pointus, disposés par trois, & souvent en plus grand nombre à chaque nœud. Le fruit est aplati suivant la hauteur; il est assez gros en espalier; en plein vent il est de meilleur goût, mais moins gros & moins propre à faire des confitures. La maturité de ses premiers fruits en espalier concourt avec celle des derniers abricots précoces; son amande est amère.

L'*abricotier* n^o. 2. forme un moins grand arbre que le précédent; ses feuilles sont petites, dentelées finement & profondément: elles sont attachées à de très-longs pédicules, & se terminent en pointe à leurs extrémités: elles portent ordinairement deux petites oreilles à leur épanouissement. L'écorce du vieux bois est blanchâtre ou cendrée: son fruit est petit, d'un goût vineux très-relevé, aiguillé d'un peu d'acide. Il mûrit vers la mi-Juillet avant l'*abricot* commun. Cet *abricotier* ne se trouve pas dans toutes les pépinières. L'amande est douce & agréable à manger; elle a le goût d'une aveline nouvelle.

L'*abricotier* n^o. 3. lorsqu'il est élevé de noyau; se distingue de tous les autres par ses racines qui ressemblent à des branches de corail. Cet arbre devient aussi grand que l'*abricotier* commun; ses

bourgeons sont menus & presque entièrement rouges : les boutons sont gros, pointus, la plupart simples, & leurs supports sont très-saillans. Les feuilles sont dentelées & sur-dentelées; une partie de la grosse arrête, & même des petites nervures, sont teintes d'un rouge foncé : elles sont petites, larges du côté de la queue; elles se terminent en une pointe fort longue qui se replie en dehors. Le fruit est petit, sa chair d'un jaune rougeâtre est fondante. Son eau est d'un goût vineux relevé mêlé d'un peu d'amertume qui n'est pas désagréable. Son amande est amère. Le tems de sa maturité est à la mi-Août : c'est le meilleur pour les confitures.

L'abricotier n°. 4. se distingue de tous les autres au premier coup d'œil : son fruit est d'un pourpre si obscur en dehors, qu'il paroît noir ; il est allongé & ressemble à une grosse prune : sa chair est d'un orangé foncé. Quelques personnes le mangent avec plaisir, & il embellit les desserts par la variété qu'il y apporte.

L'abricotier précoce a des feuilles larges, concaves, dentelées & sur-dentelées peu profondément. Le fruit est petit, & l'amande amère. Sa maturité est au commencement de Juillet.

La variété n°. 2. diffère de la précédente par des feuilles moins grandes, & dont les dentelures sont moins profondes : elles ne se creusent point en dedans, elles se ferment plutôt en gouttière. Le fruit est petit, sa peau est couverte d'un duvet fin, plus sensible que dans les autres abricots ; le côté de l'ombre est d'un blanc de cire, le côté du soleil se colore légèrement d'un rouge brun, le fruit qui mûrit sous les feuilles est tout blanc : son goût approche de celui de la pêche. Sa maturité précède quelquefois celle de l'abricot précoce. L'arbre charge beaucoup ; il demande l'espalier, une terre sèche & une exposition chaude.

La variété n°. 3. porte des feuilles dont la plupart sont plus longues que larges : la grosse nervure les partage inégalement : leur dentelure fine & aiguë imite les dents d'une scie. Le fruit est petit, d'un goût relevé & excellent : son amande est douce, d'un goût d'aveline agréable : sa maturité en espalier est un peu après la mi-Juillet.

La variété n°. 4. porte quelquefois des boutons au nombre de huit sur un même support : les feuilles sont petites, rondes, terminées par une pointe assez large, toujours repliée en dehors. La dentelure & sur-dentelure est obtuse & peu profonde : son fruit est petit & applati : sa chair est d'un jaune très-foncé : son eau est d'un goût fort vineux & relevé : son amande est douce : & sa maturité en espalier est à la mi-Juillet.

La variété n°. 5. porte quelquefois des boutons au nombre de huit, sur un même support, comme la précédente : les fleurs se teignent légèrement de rouge ; plusieurs sont composées de six pétales. Les feuilles sont petites, oblongues, dentelées très-finement & peu profondément ; elles s'élargissent beaucoup moins à leur épanouissement que celles des autres abricotiers, excepté celles de l'abricotier Angoumois : leur extrémité se termine presque régulièrement en pointe. Le fruit est petit, sa peau est cassante, quelquefois un peu amère. L'eau en est abondante, & d'un goût relevé : c'est un des meilleurs abricots. L'amande est amère. Sa maturité est vers la mi-Août.

L'abricotier à fruit violet paroît être une sur-variété de l'abricotier Angoumois ou de celui de Portugal ; on ne le distingue que par son fruit : il est petit, sa peau est d'un rouge tirant sur le violet du côté du soleil. Sa chair est d'un jaune rouge : son eau est sucrée, peu abondante & peu relevée. Son amande est douce. Il mûrit dans le commencement d'Août.

L'abricotier de Nanci, que quelques-uns appellent *abricotier-pêche*, surpasse en grandeur l'abricotier commun. Les boutons sont gros & courts, très-larges par la base, & souvent rassemblés par groupes de cinq ou six, peu distans les uns des autres. Les feuilles sont grandes, larges, terminées par une pointe longue, étroite & penchée. Le fruit est beaucoup plus gros que celui de l'abricotier commun : l'eau en est abondante, & d'un goût relevé très-agréable, particulier à cet abricot, qui mérite la première place. Il forme un bel arbre en plein vent ; & ses fruits, quoique moindres qu'en espalier, sont cependant d'une grosseur supérieure à celle de tous les autres abricotiers élevés en plein vent.

L'abricotier d'Alexandrie a ses bourgeons jaunâtres, marqués de petites protubérances grises : sa feuille est petite & finement dentelée. Les pétales de la fleur sont étroits : son fruit, qui n'est pas fort gros, est excellent. Comme il fleurit de très-bonne heure, il arrive souvent que l'embryon périt ; il demande donc une excellente exposition.

La taille de l'abricotier suit les règles générales ; comme il repousse aisément, un arbre mal taillé, négligé, vieux ou malade peut se rétablir sous une main adroite.

La plupart des observations que l'on trouve ici, sont de M. Duhamel du Monceau, elles sont conformes aux nôtres ; nous n'avons fait que les abrégées, y en ajouter quelques-unes, & mettre un ordre différent dans les espèces : on peut consulter son *Traité des arbres fruitiers*, & considérer les planches superbes qui s'y trouvent. Nous recommandons aussi le livre de l'abbé Royer Shabol, pour la taille.

Les abricotiers à haut vent feront un très-bel effet dans les bosquets du premier printems ; leurs fruits enrichiront & embelliront les bosquets d'été. (M. le Baron DE TSCHOUDI).

* ABRIER, v. a. vieux mot qui signifioit autrefois protéger.

ABRIER, (*Jardinage.*) mettre une plante, une couche, &c. à l'abri du vent, de la gelée, ou de la trop grande ardeur du soleil. C'est peut-être mal-à-propos que quelques jardiniers ont retenu ce mot, au lieu d'*abriter*, dont on se sert plus communément aujourd'hui, quoique l'étymologie soit pour eux : car certainement il vient du substantif *abri* (& non pas *abrit*) ; d'où il paroît qu'on devoit plutôt dire *abrié* & *abrié*, qu'*abriter* & *abrité*, quoique l'usage actuel y soit contraire. Notre langue a beaucoup d'autres bisarreries semblables.

* ABRITE, f. & adj. des deux genres (*Hist. anc.*) nation des Indes ainsi appelée du fleuve *Abris*, sur les bords duquel elle habitoit. On rapporte que les Abrites étoient si jaloux de leur liberté, qu'ils aimeroient mieux abandonner leur patrie que de se soumettre à Alexandre.

§ ABROBANIA ou ABRUGBANIA, (*Géogr.*) contrée de la Transylvanie, avec titre de comté. Elle avoisine le comté de Colosvar, & elle est séparée de la Hongrie par une chaîne de montagnes dans lesquelles il y a des mines d'or. La ville capitale de ce comté porte le même nom ; elle est située sur la rivière d'Aranyas qui a son embouchure dans le Marosch ; & non sur la rivière d'Ompay, comme le dit Daviti, & ceux qui l'ont copié. Elle est à douze ou treize lieues d'Albe-Julie. Long. 40. 22. lat. 46. 50. Elle est appelée *Apruckbania*, dans le *Diç. rais. des Sciences, Arts & Métiers*. C'est une faute.

ABROBI, (*Géogr.*) gros village d'Afrique en Guinée, sur la Côte d'or, dans le pays de Jabs ou Yabah. Il est remarquable par sa situation dans une baie : il est divisé en deux parties, avec de grandes plaines par derrière, qui s'étendent jusqu'au pied de

plusieurs montagnes, & qui de la mer, font paroître la côte comme une double terre. Le pays est abondant en grains & en volaille, mais il fournit peu d'or qui ne soit altéré. La baie finit au cap d'*Aldea das terras*. Long. 15. lat. 5. (C. A.)

§ ABROLHOS ou BAXOS DE BABUCHA, (Géogr.) écueils très-dangereux, & fameux par un grand nombre de naufrages. Ils sont dans l'océan méridional, près de l'île de sainte-Marie d'Agosta, à vingt lieues de la côte du Brésil, & au sud-est de Porto-Seguro. Il y en a encore plusieurs de ce nom à trois degrés de l'équateur. Ce mot signifie *ouvre l'œil, prends garde au danger*. Long. 345. lat. 20. (C. A.)

* ABROUSTURE, f. f. vieux mot qui signifioit autrefois le droit de faire brouter le bétail en certains lieux.

* ABROUTI, IE, adj. terme de Forêtier, se dit des arbres dont les bestiaux ont brouté les bourgeons. Un arbre *abrouti* par les chevres; une vigne *abroutie*; une forêt *abroutie*.

§ ABRUS, f. m. (Hist. Nat. Botaniq.) nom Egyptien d'une plante qui croit dans les bois de l'Afrique, sous la zone torride, d'où elle a été transportée par les Negres en Amérique, & même dans quelques endroits de l'Inde, si l'on en croit Rumphe qui en a donné une bonne figure quoiqu'incomplète, à la planche 32 du cinquième volume de son *Herbarium amboinicum*, sous le nom de *abrus frutex*, page 57. Cette plante est des plus communes au pied des gommiers, dans les terres sablonneuses du Sénégal, où les Negres Oualofs l'appellent *bouti-giann*, c'est-à-dire, *yeux de serpent*, à cause de la ressemblance qu'ont ses graines avec les yeux de leurs serpens, dont l'iris est rouge de feu & la prunelle noire. Les François l'appellent *raglisse sauvage*, parce que sa racine a une saveur sucrée; ou *bois bedeau*, à cause de l'opposition des deux couleurs de sa graine, le noir ou bleuâtre sur le rouge. Le nom que les Chinois lui donnent de *tsjontsjo* ou *tsjontsjci*, & que les Allemands écrivent & prononcent comme *zongse*, qui veut dire *prunelle d'œil*, exprime assez l'idée des Sénégalais. Les Chinois l'appellent encore *tsjendikithoe*, qui veut dire quelque chose qui s'étend ou qui se renfle, à cause de sa propriété dont nous parlerons ci-après. Les habitans de Ternate l'appellent *ide ide malacca*, c'est-à-dire, *yeux d'étourneauux*; ceux d'Amboine, *aytalun*; ceux de Banda, *lalo* ou *caju-lalo*. *Zaga* est son nom Arabe, qui désigne l'art de l'orfèvrerie, parce que ses graines servent aux orfèvres, comme on le dira par la suite. Ce nom est métamorphosé par les Malais en celui de *zoga*, & en celui de *saga* par les habitans de l'île Java. *Mangielin* est son nom Malabare. C'est le *phaseolus alatus minor Americanus*, *glycyrrhiza sapore*, *siliquis orobi*, *seminibus nigris hilo cocinneo notatis*: liquorice tree, id est, *glycyrrhiza arbor jamaicensis*, *cujus semina monkei berries Barbadosibus nuncupantur*. Plukenet, *Almagest*, page 294. *Phytographie*, planche 214, figure 6. Cet Auteur n'en a dessiné que les légumes. C'est le *ginge* de Camerarius: on en connoît trois espèces.

Première espèce. ABRUS.

La première espèce est celle que nous venons de nommer, & qui s'appelle proprement *abrus*. C'est une plante vivace, grimpante, haute de douze à quinze pieds, à tige plate de cinq à six lignes de diamètre, comme composée de deux tiges unies, cendré rouille, à bois blanc, plein & dur, qui se partage en divers rameaux qui se subdivisent de même, & s'entortillent autour des arbres qui leur servent d'appui. Ses feuilles sont alternes, ailées simplement, composées de quinze à vingt paires

Tome I,

de folioles sans impaire, comparables à celles du tamarin, mais plus minces, plus lisses, d'un verd plus jaune & plus gai que dans aucune autre plante, au moins dans leur jeunesse; car en vieillissant, elles passent à un verd plus mâle & plus foncé: leur figure est elliptique; leur longueur de cinq à six lignes sur une largeur de deux à trois lignes environ: elles sont accompagnées à leur origine de deux stipules ou soies qui tombent de bonne heure. On remarque dans ces feuilles un mouvement journalier qui suit le cours du soleil avec une régularité qui n'a pas d'exemple dans aucune autre des plantes où l'on a remarqué cette singularité, pas même dans la casse, le tamarin, l'acacia ou la sensitive, qui sont des plus sensibles; car, dès que le soleil se leve, elles s'épanouissent, & présentent un feuillage d'un verd gai & tendre: à midi elles se ferment, les unes plus les autres moins, à proportion de ce qu'elles sont plus ou moins exposées à l'action du soleil; après le passage du soleil au méridien, elles se relevent insensiblement jusqu'à son coucher, où elles se replient de nouveau, se laissant pendre la pointe en bas, au contraire de la crête de paon, *crista pavonis*, espèce de casse qui les relève en haut la pointe tournée vers le ciel. Les vieilles feuilles n'ont pas ce mouvement aussi régulier, aussi sensible que les jeunes; cette régularité est aussi troublée par les pluies & par l'ombre.

De l'aisselle des feuilles sort un péduncule aussi long qu'elles, qui porte dans sa moitié supérieure environ deux cents fleurs incarnates, sans odeur, disposées en épi, & rassemblées au nombre de douze à quinze sur chacun des quinze tubercules qui s'élevent sur l'axe de cet épi. Chaque fleur porte sur un péduncule très-court, & est composée d'un calice verd-rougeâtre, d'une seule pièce en entonnoir, couronné de cinq dents inégales; d'une corolle à cinq pétales en papillons, menus, alongés; de dix étamines réunies toutes ensemble par leurs filets en une colonne cylindrique; & d'un ovaire cylindrique comprimé, cinq fois plus long que large, velouté, terminé par un style cylindrique une fois plus court que lui, & par un stigmate hémisphérique. Cet ovaire devient en mûrissant un légume court, verd-jaune, comprimé, long d'un pouce, une fois moins large, terminé à son extrémité supérieure par le style qui est courbé en bas en crochet, de substance coriace épaisse, ridé & fermé de poils blancs & courts, partagé intérieurement en cinq à six loges par autant de doubles membranes blanches, & qui s'ouvre du haut en bas d'un bout à l'autre en deux battans qui se roulent en spirale pendant la sécheresse. Chacune de ces loges contient une graine ovoïde très-raccourcie & presque sphérique, longue de près de trois lignes & presque d'un tiers plus courte, d'une très-grande dureté, lisse, très-luisante, de couleur écarlate, avec une tache noire orbiculaire autour de l'ombilic qui est rond & petit, & par lequel elle étoit attachée au bord supérieur des battans du légume. La peau qui recouvre chaque graine est coriace, épaisse, & cache sous elle une seconde peau membraneuse mince qui enveloppe l'embryon, lequel est composé de deux cotylédons hémisphériques, jaunâtres, appliqués l'un contre l'autre en forme de sphère, au haut de laquelle est implantée une radicule cylindrique fort courte, & couchée horizontalement sur le côté.

Sa racine est cylindrique, peu rameuse, longue de deux à trois pieds, enfoncée perpendiculairement sous terre, du diamètre de six lignes, ligneuse, blanche, dure, pleine, couverte d'une écorce épaisse, charnue, brune, qui se leve par lames membraneuses.

Qualités. Les feuilles de l'*abrus*, ainsi que sa

H ij

racine mâchées, ont une saveur amère d'abord, qui ensuite tourne en douceur, & approche un peu de celle de la réglisse.

Usages. Ses feuilles passent pour être le spécifique des maux de gorge accompagnés soit d'enrouement, soit d'inflammation; pour cet effet, on en boit l'infusion, faite en versant dessus de l'eau bouillante à la manière du thé; mais sa douceur donne des nausées, des envies de vomir; & son usage continué pendant plusieurs jours, laisse sur la langue une sensation d'amertume semblable à celle qui annonce que l'estomac est surchargé de bile. On s'en gargarise aussi la bouche pour guérir les aphtes. En Chine on l'applique pilée avec du sel & du vinaigre sur les parotides, lorsqu'elles sont enflées. Prosper Alpin, au chapitre 21 de son *Histoire des Plantes de l'Égypte*, avance que les Égyptiens font cuire ses graines, & les mangent comme nous mangeons les lentilles; mais cette assertion est d'autant plus douteuse, qu'au Sénégal, où cette plante est des plus communes, & où il arrive souvent des famines ou des disettes de grains farineux, les Nègres en méprisent l'usage, ainsi qu'en Amérique & aux îles Amboines où elle a été transportée depuis un ou deux siècles, parce qu'elle passe pour une nourriture trop venteuse & même pernicieuse.

Au reste, ces graines sont d'un grand usage en Afrique & en Asie chez les Orfèvres. Ils les font macérer & renfermer dans l'eau, puis ils les broient en les humectant, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une pâte visqueuse qui renfle considérablement, & qu'ils mêlent avec le borax, pour en cémenter les ouvrages d'or auxquels ils veulent procurer une plus grande solidité. Au défaut des graines du vrai condori, qui sont fort rares, & qui servent de poids dans les Indes, on se sert de celles de l'abrus, au rapport de Rumphé: selon cet auteur, dix condori pèsent un gros ou un écu d'or d'Hollande, appelé ducat, dont il faut dix pour peser un taël; & il faut depuis vingt-un jusqu'à vingt-quatre grains de zaga ou abrus, pour balancer le poids d'un gros ou de dix condori: de sorte qu'un condori pèse un peu plus du double d'un zaga.

Le dernier usage que l'on fait des graines de l'abrus à cause de leur beauté, est de les employer dans les parures. Les Nègres du Sénégal les percent & les enfilent pour les porter en colliers, en bracelets, en brodequins, en tour de ceinture; ou bien ils les enchâssent en partie dans de la cire noircie, dont ils bouchent des cornets ou cornes de gazelles où sont enfermés des gris-gris, & semblables amulettes qu'ils portent pendus au cou, aux coudes, ou à leurs côtés. Cet usage est plus ordinaire aux Marabouts ou docteurs de la loi, qui en sont presque couverts & appesantis, sur-tout lorsqu'ils partent pour la guerre ou pour quelque expédition où leur vie est en danger. Ces grains ainsi enchâssés à demi, & rangés par compartimens, montrant, tantôt leur tache noire qui représente un œil de serpent, tantôt leur côté rouge, forment un très-joli effet.

Culture. Au Sénégal, où cette plante est extrêmement commune dans les broussailles, & sur-tout dans les sables au milieu des gommiers, on ne la cultive point; elle y fleurit en Novembre & Décembre, & mûrit en Février: mais on la cultive dans nombre de pays pour en faire des tonnelles ou des berceaux, à cause de la beauté de sa verdure, & de la couleur frappante de ses graines qui restent long-temps après l'ouverture de leurs légumes, & qui imitent l'éclat du feu ou de l'écarlate. C'est ainsi que Honorius Bellus nous apprend qu'on l'a transportée de l'Afrique dans l'île de Candie. Rumphé dit qu'on l'a apportée de Guinée aux îles Amboines & au Brésil où elle est aujourd'hui comme natu-

ralisée dans les campagnes sur la côte maritime.

Lorsqu'on cueille les graines de l'abrus avant leur maturité, au lieu de prendre une belle couleur écarlate, elles deviennent noires comme quand elles sont moissies: cette remarque fournit un moyen de s'assurer de celles qui sont bonnes à semer, ou que l'on peut espérer qui germeront. Elles sont extrêmement lentes à lever, & restent quelquefois jusqu'à trois ans sans se corrompre dans les terres qui sechent promptement & qui ne retiennent pas l'eau, au lieu que dans les sables humides, & dans les terres fortes & argilleuses, elles levent au bout de quelques mois.

Seconde espece. KONNI.

Tous les botanistes qui n'ont pas voyagé dans la zone torride où croît l'abrus, ont révoqué en doute l'exactitude des observations de ceux qui ont décrit l'abrus de l'Afrique comme une espece différente de celui des Indes; c'est ainsi que M. Linné a cru pouvoir confondre ces deux especes: mais on va voir que le jugement de ce célèbre botaniste est aussi fautif en cette occasion, qu'il l'est toutes les fois qu'il veut classer ou distinguer les genres & les especes des plantes étrangères.

La seconde espece dont il est question ici, n'a encore été observée, que je sache, que sur la côte du Malabar où elle porte le nom de konni, sous lequel elle a été figurée passablement & sans détails à la planche 39 du huitième volume de l'*Hortus Malabaricus*, page 71. Les Brames l'appellent *rattena-gundi*; les Portugais, *fruitsa contsi*; les Hollandois *ronde-weeg-bonen*. C'est le *phaseolus alatus volubilis* & *major Indiarum orientalis*, *fructu coccineo hinc nigro notato* de Plukenet, *Almagest*, pag. 294, qui en a donné une figure incomplète & fort petite dans la planche 214 de sa *Phytographie au n°. 5. M.* Linné l'appelle, dans son Catalogue intitulé *Species plantarum*, *glycine, abrus, foliis pinnatis conjugatis, pinnis ovatis, oblongis, obtusis*, page 253; & dans sa dernière édition d'un autre Catalogue qui a pour titre *Systema naturæ*, il le désigne sous le nom d'*abrus preicatorius; glycine foliis abrupto pinnatis: pinnis numerosis obtusis*, page 472.

Le konni croît autour de Cochinchine, & sur toute la côte du Malabar où il fleurit en Août. Il diffère principalement de la première espece en ce qu'il est presque une fois plus grand. Ses feuilles ne portent pas plus de dix à douze paires de folioles qui ont communément huit à dix lignes de longueur. L'épi des fleurs n'a guère plus de vingt fleurs, & il est une fois plus court que le péduncule qui le porte; ces fleurs sont d'un rouge violet ou purpurin; les gouffes ont un pouce & demi à deux pouces de longueur sur cinq à six lignes dans leur plus grande largeur: de sorte qu'elles paroissent proportionnellement plus étroites que celles de la première espece. Elles rendent une petite odeur agréable, & sont partagées en huit à onze cellules qui contiennent autant de graines sphériques écarlates, dont la tache noire est plus petite & formée en demi-lune.

Si ces sept caractères de différences ne fussent pas pour distinguer cette espece de la précédente, il faudra dorénavant fuir la voie de comparaison, confondre les especes avec les genres, ceux-ci avec les classes, & bouleverser l'ordre naturel des choses les plus connues & leurs noms, comme fait tous les jours M. Linné, plus sensiblement encore dans les plantes étrangères que dans les plantes de l'Europe.

Usages. Les feuilles du konni séchées au soleil & pulvérisées, se prennent intérieurement avec le sucre pour adoucir & calmer les toux opiniâtres. L'infusion de sa racine à froid dans l'eau avec le cumin, se boit comme incisif pour atténuer & corriger les

humeurs épaissies qui obstruent les intestins. On applique en topique ses feuilles pilées avec l'acore, *acorus*, cuites dans l'huile ou réduites en pâte avec de l'eau, pour appaiser les douleurs lancinantes causées par des humeurs âcres & salines. Ses graines pilées avec sa racine, & réduites en pâte avec le lait de coco, s'appliquent avec succès sur les hémorroïdes. Le suc exprimé de ses feuilles réduit en consistance de liniment, avec le poivre long, le gingembre, le lait de vache & l'huile de sésame, dissipe les douleurs causées par le froid & l'épaississement des humeurs, comme dans les rhumatismes.

Troisième espèce. ANACOCK.

Les voyageurs nous ont donné fort peu de connaissances sur cette espèce qui croît particulièrement à Surinam où elle porte le nom d'*anacock*. Elle a reçu divers autres noms à Cayenne, tels que *aouarou*, *boco*, *parécoutai*, petit *panacoco*. Nous savons seulement que c'est une liane, c'est-à-dire, une plante grimpante, plus grande que les précédentes, à fleurs jaunes, & qui est d'un usage familier dans la plupart des ptisanes. (M. ADANSON.)

§ ABRUZE, (*Géogr.*) province du royaume de Naples. Elle a pour bornes le golphe de Venise à l'orient, la marche d'Ancone, l'Ombrie & la Campagne de Rome au nord & au couchant, & la terre de Labour avec Molise au midi. L'empereur Frédéric II. voulant en faire au XIII. siècle un état séparé, lui donna pour capitale Sulmona. Mais Sulmona n'est maintenant la capitale que de l'*Abruzze* citérieure, Aquila l'est de l'ultérieure. Les autres villes principales de l'*Abruzze* ultérieure sont Atri, Campi, Civitella, Celano, Civita-Sant-Angelo, patrie de Ganganelli, dernier Pape; Piscina où est né le cardinal Mazarin; au sud-est le lac Celano, autrefois Fucin, autour duquel habitoient les Marses. Cette province est froide & montagneuse, étant traversée par l'Apennin. L'air y est sain: on y recueille du bled, des fruits & du safran.

L'*Abruzze* citérieure a pour principales villes, outre Sulmona, sa capitale & la patrie du poète Ovide, Chieti ou Théate qui a donné son nom à la congrégation des Théatins fondée en 1524 par Gaëtan, Jean Caraffe, depuis Pape sous le nom de Paul IV, en a été général; Lancigano, Ortona, port & évêché, Pescara, place forte & marquisat. Le mont Majelle, qui est dans cette province, est toujours couvert de neige qui enveloppe les passans, & les étouffe dans la plaine qui est de cinq milles, s'ils ont le malheur de s'y rencontrer durant le combat des vents.

On donne à l'*Abruzze* 30 lieues de longueur, & 20 de largeur. Long. de 30, 40. à 32, 45. Lat. de 41, 45. à 42, 52. (D. G.) (C.)

ABSALOM, (*Hist. Sainte.*) troisième fils de David, naquit à Hébron, de Maacha, fille de Tholmai, roi de Gessur. C'étoit le plus bel homme de tout Israël. L'écriture célèbre beaucoup sa chevelure, qu'il faisoit couper une fois tous les ans, parce que son poids de deux cens sicles l'incommodoit beaucoup. Informé de l'outrage qu'Amnon son frere avoit fait à leur sœur Thamar (*Voyez AMNON* dans ce *Supplément*), il en conçut un violent desir de le laver dans le sang du coupable: deux ans après il l'invita à un festin, au temps des tondailles, & l'y fit massacrer sous ses yeux. David en fut irrité, & ne lui pardonna ce fratricide que plus de cinq ans après. De retour à la cour de son pere, il profita de ses bontés pour faire soulever le peuple contre lui, & le chasser de Jérusalem. Joignant l'inceste à la rébellion, il jouit publiquement de toutes les femmes de David, dans une tente dressée sur la terrasse du palais du roi. David leva une armée,

& envoya Joab pour réprimer les emportemens forcés de ce jeune ambitieux. *Absalom* fut défait dans la forêt d'Ephraïm; & comme il fuyoit, ses cheveux s'étant embarrassés dans les branches d'un arbre, son cheval se déroba sous lui, & le prince resta suspendu. Joab le voyant en cet état, ordonna à un soldat de le tuer, & sur le refus du soldat, Joab le perça lui-même de trois dards, quoique David, par un excès de tendresse, eût expressément ordonné à tout le monde d'épargner la vie de cet enfant rebelle & dénaturé. Ainsi périt, vers l'an du monde 2980, un prince dont les grâces de la figure servoient de masque trompeur à une ame cruelle, ambitieuse, & sensuelle jusqu'à l'emportement. David eut la foiblesse de le regretter.

ABSALON, (*Hist. de Danemarck.*) ministre général & prélat, descendoit d'une des plus illustres maisons du Danemarck. Il avoit été élevé à la cour du jeune Valdemar, qui depuis parvint au trône, & fut contraint de disputer à Suénon III. & à Canut V. l'héritage de ses peres. Il fut l'ami de son maître, partagea sa bonne & sa mauvaise fortune, l'aïda de ses conseils, de ses biens, de son sang, administra ses finances, commanda ses armées, dirigea ses démarches politiques. Il étoit présent en 1157 à la fête exécration où le perfide Suénon fit assassiner ses deux rivaux. Dans l'horreur des ténèbres, *Absalon* chercha Valdemar pour se jeter au devant des coups dont il étoit menacé. Il recut dans ses bras la victime des fureurs de Suénon, l'emporta toute sanglante; & lorsque la lumière lui permit de voir le fardeau dont il s'étoit chargé, il reconnut Canut, le rival de Valdemar. Alors, dit Pontanus, une joie secrète se mêla à sa douleur; il alla rejoindre Valdemar qui, après s'être long-temps défendu contre les assassins, s'étoit fait jour l'épée à la main, & avoit trouvé chez quelques Danois fideles un asile inaccessible à la haine du tyran. Là il rassembla quelques amis: cette troupe devint bientôt un parti; ce parti se grossit, & forma en peu de temps une armée. *Absalon* la commanda sous Valdemar; elle courut de victoires en victoires, & Suénon périt comme il l'avoit mérité.

Valdemar reconnu sans obstacles, se livra au penchant de son amitié; il fit *Absalon* évêque de Roschild, puis archevêque de Lunden. Le prélat ne suspendit ni ses fonctions pacifiques, ni ses travaux militaires. On fait que dans ces temps barbares, les ministres d'un Dieu de paix marchent à la tête des armées, échauffent le carnage, & trempent dans le sang des hommes, des mains qu'ils levoient ensuite vers le ciel, pour lui rendre grâce du succès de leurs fureurs. Dans un siècle plus éclairé, & moins éloigné du nôtre, nous avons vu encore des cardinaux paroître dans les sieges & dans les combats.

Valdemar fit partir *Absalon* avec Magnus contre les Slaves qui commettoient d'horribles brigandages. Après avoir fait un désert de leur contrée, les Danois songerent à rentrer dans leur patrie. *Absalon*, toujours le premier quand on alloit à l'ennemi, étoit toujours le dernier dans la retraite. L'armée venoit de passer une riviere, mais le prélat étoit encore sur l'autre bord avec l'arrière-garde. On aperçoit un parti de Slaves; il étoit aisé au général de mettre la riviere entre les ennemis & lui; mais il étoit trop jaloux de la réputation des armes Danoises, pour disparoître sans coup férir. Suivi de quarante cavaliers d'élite, il court sus aux Slaves, les met en déroute, & revient tranquillement joindre l'armée.

Aussi profond dans l'art des négociations, que dans celui de la guerre, il ne prit jamais les armes, sans avoir tenté les voies politiques. Les pirates qui infestoient les mers, furent les seuls avec qui il n'usa point de cette modération: elle eût été dangereuse.

Il les attaqua dans le golphe d'Oréonde ; ils n'osèrent accepter le combat, & s'enfuirent à force de rames & de voiles ; mais *Abfalon* les poursuivit, scut les atteindre, en massacra une partie sur leurs vaisseaux, fit pendre le reste sur le rivage, pour effrayer par cet exemple ces ramas de fainéans avides qui troublaient le commerce des nations.

Après cette victoire, l'infatigable ministre passa en Zélande, & par des moyens doux & infaillibles étouffa une révolte prête à éclore. Il apprend que le même esprit de sédition fermenté dans la Scanie ; il y court, & les mutins rentrent dans le devoir à son approche ; les troubles se réveillent en Zélande, *Abfalon* y revient, & tout est pacifié.

Sur ces entrefaites Valdemar mourut en 1182. Ses sujets le pleurerent, & l'on sent quelle impression profonde cette perte dut faire sur le cœur de son ami. *Abfalon* conserva à Canut VI. ce zèle actif, ce désintéressement héroïque qu'il avoit fait éclater sous le règne précédent. Quelques troubles ayant appelé le roi en Jutland, Bogislas, duc de Poméranie, vint fondre sur l'île de Rugen : *Abfalon*, sans attendre l'ordre du roi, équipa une flotte, présenta la bataille à Bogislas, prit, coula à fond, ou mit en fuite tous ses vaisseaux, & le poursuivit jusqu'au sein de ses états. Enfin il mourut en 1202, comblé de gloire, & emporta au tombeau les regrets de la nation & ceux du monarque.

La faveur constante dont il jouit sous Valdemar & Canut, ne fait pas moins l'éloge de ces deux princes, que celui d'*Abfalon*. C'est le seul ministre peut-être, qui, maître de tout faire, n'ait rien fait que de juste. Les historiens Danois, esclaves des préjugés de leur siècle, ne louent en lui que la magnificence avec laquelle il dota des églises & enrichit les moines. Mais ils nous ont transmis des faits qui fournissent à son éloge une matière plus ample & plus belle. La politique, qui n'est pour tant de ministres que l'art de mentir avec adresse, n'étoit aux yeux d'*Abfalon* que celui de se taire à propos. Les secrets de l'état étoient pour lui un dépôt sacré ; mais il confioit les siens avec une candeur naturelle aux belles ames. Aussi jaloux du bonheur de la nation, que des intérêts du souverain, il fut souvent médiateur entre son peuple & lui. Après avoir vaincu les Scaniens révoltés, il se jeta aux genoux de Canut pour obtenir leur grace. Protecteur des lettres encore dans leur enfance, il les auroit tirées de leur berceau, si les préjugés de son siècle ne se fussent opposés au soin qu'il prenoit d'éclairer les hommes. L'histoire de Danemarck que Saxon a laissée, est un des bienfaits d'*Abfalon*, qui encouragea les efforts de ce sçavant. Il fonda même un monastère où, suivant son projet, des moines versés dans les annales du nord devoient enrichir par un travail assidu le dépôt des archives du Danemarck : mais les moines s'engraissèrent tranquillement à l'ombre de l'autel ; & , soit ignorance, soit fainéantise, ne laissèrent à la postérité que le souvenir de leurs débauches. (M. DE SACY.)

ABSECTOR, f. m. (Hist. Nat. Minéralogie.) nom employé dans quelques dictionnaires, pour désigner une pierre précieuse noire, dont l'espece n'est pas déterminée, ni caractérisée précisément. (M. ADANSON.)

ABSIMARE, (Hist. des Empereurs.) que l'on désigne encore par le nom de Tibere III. fut élu empereur par son armée. Il profita du malheur de l'empereur Léonce, qui étoit tombé dans le mépris, parce qu'il avoit échoué dans son expédition contre les Arabes qui venoient d'établir leur domination dans l'Afrique. *Absimare*, modéré dans la victoire, ne souilla point ses mains dans le sang de son rival dégradé ; il lui fournit même les moyens de subsister honorable-

ment. Il n'eut pas la même modération envers Philippicus, homme de haute naissance, qu'il relégua dans la Chersonese, parce qu'en dormant un aigle l'avoit protégé contre les ardeurs du soleil, en le couvrant de ses ailes. Justinien le jeune, que Léonce, prédécesseur d'*Absimare*, avoit fait descendre du trône, implora l'assistance du roi des Bulgares, qui le remit en possession de l'empire. *Absimare* fait prisonnier, fut chargé de chaînes, & exposé aux plus grands outrages. Justinien, pour assouvir sa vengeance, le fit conduire avec Léonce dans l'hyppodrome où l'on donnoit des jeux publics ; & en présence de la multitude assemblée, il leur mit le pied sur la gorge jusqu'à ce que l'exécuteur leur eût tranché la tête. Pendant qu'il goûtoit ce plaisir barbare, le peuple aussi cruel que lui, chantoit : *super aspidem & basilicum ambulasti, & leonem draconemque conculcasti*. Le pape Alexandre fit effuyer dans la fuite la même humiliation à l'empereur Frédéric. (T-N.)

ABSOLU, VE, (Gramm.) adj. du mot latin *absolutus*, détaché, séparé entièrement, complet, entier, indépendant ; ce mot renferme une idée d'affranchissement de toute gêne, d'indépendance, d'absence de toute liaison, de tout rapport avec d'autres êtres.

ABSOLU, en Métaphysique, est opposé à conditionnel ou hypothétique, & il marque ce qui est tel uniquement par une suite de l'essence de la chose, sans dépendre d'aucune condition, d'aucune supposition étrangère à l'essence de cette chose ; au lieu que l'hypothétique n'est ce qu'il est que par l'effet d'une condition ou supposition de l'existence de laquelle dépend la sienne.

Il faut remarquer ici que ce mot n'est jamais dans ce sens l'attribut d'une substance, mais l'épithète de ses attributs. On demande s'il y a une éternité, une infinité, une perfection, une possibilité, une impossibilité absolue. Voyez chacun de ces mots, dans ce Suppl.

L'existence d'un être éternel est d'une nécessité absolue ; car, indépendamment de toute supposition, Dieu existe & ne peut pas ne pas exister. Il est d'une nécessité absolue qu'un triangle rectiligne soit une figure de trois côtés & de trois angles, & que ces trois angles soient égaux à deux droits : cela naît de l'essence même du triangle. La nécessité hypothétique dépend de l'existence de la condition supposée ; ainsi, l'existence d'un triangle rectiligne, quoique nécessaire puisqu'il existe, n'est pourtant que d'une nécessité hypothétique, puisqu'elle a dépendu d'un être qui l'a tracé.

On dit aussi en Théologie, un décret absolu, une volonté absolue, pour désigner un décret & une volonté qui n'ont rien de conditionnel, ni d'hypothétique.

ABSOLU, en Logique, est l'opposé de relatif ; il devient alors l'épithète soit des idées, soit des termes. Il y a des idées absolues & des idées relatives, des termes absolus & des termes relatifs.

L'idée absolue est celle qui n'a pas besoin d'une autre idée à laquelle on la rapporte, pour être entièrement comprise, & qui n'en réveille nécessairement point d'autre par sa présence dans l'esprit. L'idée de pierre, de tête, ou de tel autre individu, de telle couleur, de telle figure, de telle substance, de tel mode, de tel objet quelque composé qu'il soit, tant que je ne les considère chacun que comme un être isolé, déterminé en lui-même, sans le rapporter à aucun autre objet, est une idée absolue ; en un mot, tout ce qui existe, tout ce qui peut exister, ou être considéré comme une seule chose, est un être positif, l'objet d'une idée absolue ; car quoique les parties dont ces êtres sont composés, ou les idées simples réunies dans l'idée totale d'un objet, soient relatives les unes avec les autres, le tout pris ensemble

est considéré comme une seule chose positive, dont l'idée est *absolue*, puisqu'elle n'en réveille nécessairement point d'autre par sa présence dans l'esprit, & n'a pas besoin d'une autre idée pour être entièrement comprise.

L'idée relative, au contraire, suppose nécessairement une autre idée, sans laquelle on ne la feroit pas entièrement, & la présence de l'une réveille nécessairement l'autre; ainsi l'idée d'un triangle est une idée *absolue*. Mais celle de l'égalité de ses trois angles à deux angles droits, ne peut être faite sans l'idée des trois angles du triangle, & l'idée de deux angles droits, elle est donc relative. Tite, considéré simplement comme individu, est l'objet positif d'une idée *absolue*; mais si je le considère comme pere, mari, frere, maître, docteur, roi, grand, petit, prochain, éloigné, &c. je me forme autant d'idées relatives qui réveillent nécessairement chez moi par leur présence celles de fils, de femme, de frere ou de soeur, de domestique, de disciple, de sujet, de quelque chose de plus petit ou de plus grand que lui, d'objet dont il est près ou loin.

Il y a cette différence entre l'idée *absolue* & l'idée relative, outre la différence essentielle que nous venons de décrire, qu'il n'est point d'idée qu'on ne puisse rendre relative à une autre, en les mettant en rapport; au lieu qu'il est des idées relatives que l'on ne sauroit rendre *absolues*, telles sont celles de *grandeur*, de *quantité*, de *partie*, de *cause*, de *pere*, &c.

Les termes *absolus* sont ceux qui expriment des idées *absolues*, tels sont ceux-ci: *substance*, *mode*, *homme*, *cheval*, *noir*, *gai*, *pensif*, *sincere*, &c. les termes relatifs expriment des idées relatives, tels que *créateur*, *pere*, *époux*, *sujet*, *partie*, *grand*, *petit*, *heureux*, *foible*.

Un terme *absolu* devient relatif en y ajoutant quelque mot qui indique une comparaison, comme: *plus noir*, *plus gai*, *moins sincere*, *également pensif*, &c. Il est des mots qui paroissent *absolus* & qui ne le sont pas, parce qu'ils supposent tacitement une relation, tels sont: *voleur*, *concupine*, *imparfait*, *vieux*; le *voleur* n'est pas tel sans une chose *volée*; la *concupine*, sans un *homme* avec qui elle vit; un être *imparfait*, relativement à une *fin*; un être *vieux*, relativement à un *plus jeune*, &c. (G. M.)

§ ABSORPTION ou RÉSORPTION, s. f. (*Physiologie, Economie animale.*) Nous entendons par ce terme la rentrée, dans la masse générale des humeurs, d'un liquide quelconque extravasé dans une cavité, ou répandu dans l'atmosphère.

Il est assez étonnant que, sans injection & sans expériences, Hippocrate, ou du moins un auteur très-ancien, dont les ouvrages ont été attribués au médecin de Cos, ait pu connoître cette partie du mouvement des humeurs, & qu'il en ait aperçu l'universalité.

En effet le corps animal a par-tout, & sans exception, des vaisseaux invisibles, occupés à attirer l'humeur épanchée, & à la rendre au sang. Suivons le détail de ces chemins imperceptibles.

Les grandes cavités du bas-ventre, de la poitrine, du péricarde, sont perpétuellement humectées d'une humeur fine, mais onctueuse, de l'espece lymphatique, & qui généralement se fige par la chaleur, & mieux encore par les esprits acides ou vineux rectifiés. Cette humeur doit rentrer dans le sang; si elle n'y rentroit pas, elle augmenteroit continuellement de volume, & l'hydropisie seroit inévitable.

Elle rentre avec la même vitesse avec laquelle elle est sortie du sang. On a injecté dans les grandes cavités, de l'eau; on a fermé la blessure; en peu d'heures cette eau étoit disparue. Ces expériences ont été vérifiées & multipliées.

Les ventricules du cerveau, la cavité comprise

entre le testicule & sa tunique vaginale, les chambres de l'œil, la cavité du nez & celle de la bouche, les cavités articulaires contiennent une humeur variée selon les exigences du corps animal; la *résorption* y regne comme dans les grandes cavités; & cette *résorption* détruite, l'hydropisie particulière se forme, dans chaque cavité, par l'accumulation des humeurs qui ne sont pas repompées.

Le tissu cellulaire est plus considérable que toutes ces cavités; il s'étend dans toutes les parties du corps animal: il est rempli par-tout, ou de cette même humeur lymphatique, ou de graisse. Toutes ces liqueurs se repompent & rentrent dans le sang. On voit des hommes & des animaux s'amaigrir, & perdre une partie de leur poids, par la violence de l'exercice, par les fièvres, la petite-vérole, les effets du mercure; le meilleur embonpoint dispaeroit dans l'étiisie, & ne laisse après lui qu'un squelette. Le sang épanché dans la cellulose, se dissout & se *résorbe*; souvent même la matière des abcès se perd, sans que la peau ait été ouverte. L'hydropisie anasarque se guérit, les membres infiltrés d'une lymphe épanchée, reprennent leur état naturel; & les jambes redeviennent seches; la moëlle même des os rentre dans le sang, & s'épuise dans les bœufs fatigués par une longue marche.

Il y a plus; toutes les membranes *résorbent* par leurs deux surfaces. On a seringué de l'eau entre la dure-mere & le crâne d'un animal en vie; on a fait la même chose entre la dure-mere & celle qu'on continue à nommer *pie*; on a mis l'appareil nécessaire, & cette eau a disparu.

Le poumon est cellulaire; il est sujet à une puissante *résorption*. Les vapeurs empoisonnées, prises par le poumon, affectent les nerfs, & produisent les symptômes les plus funestes. Les maladies contagieuses se communiquent par la respiration: les animaux à cornes contractent la pulmonie, en attirant l'odeur de ce qui sort des animaux malades. L'odeur respirée de la térébenthine passe dans l'urine. La vapeur empestée d'une multitude d'hommes renfermés dans une chambre peu aérée, produit les fièvres les plus meurtrières.

La peau *résorbe* évidemment le mercure dont on la frotte: elle pompe l'eau des bains, & le poids du corps humain en prend de l'accroissement, malgré la sueur qui dissipe ses humeurs: on a cru même s'apercevoir que le nitre, que les parties les plus fines du kinkina, dissoutes dans l'eau d'un bain, rentroient dans le sang. L'humidité d'un air chargé de vapeurs, s'imbibe par la surface du corps animal & en augmente le poids. Nous avons vu l'arsenic, appliqué à la peau d'un animal, produire l'inflammation de l'estomac, effet ordinaire de ce poison. Les cantharides, appliquées à la peau, enflamment l'urethre.

La *résorption* a lieu dans tous les organes creux du corps humain, dans l'estomac, dans les intestins, dans la vésicule du fiel, la vessie urinaire.

La bile & l'urine retenues, s'épaississent, & deviennent d'une âcreté extrême, parce que les parties aqueuses ont été repompées. L'eau & le chyle *s'absorbent* dans les intestins. L'odeur du musc, de l'ail & de l'esprit de vin rentre dans les vaisseaux: l'humeur des ventricules du cerveau a été trouvée imprégnée de ces odeurs.

Cette énumération fait voir que toutes les humeurs un peu atténuées, rentrent dans le sang par les vaisseaux de l'*absorption*; le sang même, mais réduit en ichor jaune; la graisse, dans son état de graisse, puisqu'on l'a souvent vu surnager dans les urines des personnes néphrétiques ou étiques, & qu'elle enduit les excréments du cheval affecté par le gras fondu.

Les particules terreuses mêmes & la terre du fer,

entrent dans les vaisseaux lactés. L'acreté seule, portée à un certain degré, paroît exclure la *résorption*. De là vient la différence qu'on observe dans les poisons tirés des végétaux & des animaux; ils sont mortels, & sur le champ, quand ils peuvent atteindre immédiatement le sang: ils deviennent innocens, quand ils passent par les voies de la digestion. On fait que le poison de la vipère s'avale sans danger. On prend, en Suisse, le thorax, sous le nom de *cabaret*, pour purger & faire vomir; au lieu que son suc arme une fleche d'un poison mortel.

Il nous reste à déterminer les routes que prennent ces humeurs pour rentrer dans le sang.

Celle qui s'offre le plus naturellement, ce sont les veines rouges: ce sont elles, sans contredit, qui *résorbent* le sang épanché dans les cavités destinées à cet usage, dans les parties de la génération, dans le mamelon du sein, dans la cellulose de la gorge du dindon. C'est dans le sang des veines mésentériques, que passe la terre ferrugineuse *résorbée*.

L'expérience paroît étendre cette fonction des veines sur toutes les *résorptions*. En effet, l'eau, & même une liqueur plus épaisse, comme la colle de poisson & la graisse liquide, suinte de toutes les veines du corps humain, & s'épanche dans toutes les cavités que nous venons de nommer. Il y a donc, de ces cavités, une route très-courte qui mène aux veines rouges. La graisse n'enfilerait pas des vaisseaux qui seroient longs ou d'une finesse extrême. De là les œdèmes, l'hydropisie même, qui surviennent aux ligatures des veines, ou bien aux tumeurs, qui, en comprimant les veines, gênent le retour de l'humeur *résorbée*.

Il y auroit, dans cette hypothèse, des vaisseaux veineux plus fins que les vaisseaux rouges, qui pomperoit l'humeur épanchée, & dont l'autre extrémité s'ouvreroit dans les veines rouges les plus voisines.

Une autre voie, par où les humeurs épanchées dans la cellulose, rentrent dans la masse du sang, ce sont les vaisseaux lymphatiques. Nous les avons remplis par les canaux galactophores du sein de la femme. Ils naissoient, non pas de la substance glanduleuse seule, mais de la graisse qui l'environne. On a remarqué que les vaisseaux lymphatiques *résorbent* particulièrement ce qui est épanché dans la cellulose. On remplit une artère d'air, ou même d'huile de térébenthine; on foule & presse entre le doigt la cellulose, dans laquelle cette artère se ramifie; alors, & non pas auparavant, on voit cette liqueur passer dans les vaisseaux lymphatiques. L'expérience s'est faite dans la rate, les glandes du mésentère & les testicules.

On est allé plus loin de nos jours: on a réservé aux vaisseaux lymphatiques la *résorption* des humeurs, & on a voulu en exclure les veines rouges. Nous ne saurions adopter ce monopole. On a allégué l'expérience, pour prouver que les vaisseaux lymphatiques ne rapportent que ce qui a été épanché; mais elle peut être vraie, sans être générale. Nous avons vu très-souvent l'huile de térébenthine colorée passer des artères du mésentère, dans les vaisseaux lactés ou lymphatiques, sans qu'il y eût eu de lésion. Ceux de la rate de veau s'enflent avec la plus grande facilité par la veine, sans qu'il y ait eu rien de lésé.

Les vaisseaux lymphatiques n'ont pas été démontrés dans toutes les parties du corps humain, dans lesquelles un épanchement & une *résorption* sont démontrées. Le cerveau & l'œil n'ont pas des vaisseaux lymphatiques, mais leurs humeurs s'épanchent & se *résorbent* également. Comme ces vaisseaux sont accompagnés par-tout de glandes conglobées, la plus grande partie du corps humain étant destinée de

ces glandes, ne paroît pas avoir de vaisseaux lymphatiques.

Le suintement de toutes les veines du corps, & la facilité avec laquelle les humeurs, même grossières, enfilent les routes qui mènent aux cavités grandes ou petites du corps animal, ne paroissent pas admettre de vaisseaux lymphatiques. Ce ne sont pas les extrémités des veines qui suintent; ce ne sont donc pas les plus petites branches veineuses qui, changées en lymphatiques, *résorbent* l'humeur, ou qui reçoivent des vaisseaux de cette espèce chargés de l'humeur repompée: c'est toute la longueur de la veine qui se trouve, après l'injection, baignée dans une enveloppe de la liqueur qu'on a seringué dans la veine: il faudroit supposer gratuitement des vaisseaux lymphatiques sans nombre & très-courts, qui, nés de la tunique cellulaire, s'insérassent dans toute la longueur de la veine.

On a vu l'eau passer de l'intestin dans les veines du mésentère; on y a vu même de la lymphe blanche. C'est une preuve directe de la *résorption* qui se fait par les veines rouges; & l'analogie concourt à l'étendre à d'autres cavités.

On nous demandera peut-être la cause de la *résorption*. C'est un phénomène que nos yeux ne découvrent pas, & que nous n'avons jamais pu saisir dans les animaux à sang froid soumis au microscope: il ne paroît cependant pas s'éloigner de la loi commune des vaisseaux capillaires & des racines des plantes. Des tuyaux étroits, qui flottent dans une cavité remplie de liqueur, paroissent pomper, par l'attraction de leurs parois, la liqueur qui en abreuve l'orifice. Cette même attraction les élève, & leur fait faire le chemin nécessaire. Elle est favorisée par la diminution du liquide dans les tuyaux capillaires ou dans les veines, dans lesquelles ces vaisseaux absorbans apportent l'humeur qu'ils ont pompée. De là l'effet des remèdes purgatifs: en irritant les vaisseaux exhalans des intestins, ils en font couler une grande quantité d'humeurs aqueuses: il se fait dans le système veineux un déséquilibre, dont les veines *résorbantes* du tissu cellulaire se ressentent: l'eau abandonne ce tissu, dans lequel elle étoit embarrassée; elle accourt depuis les pieds & les jambes, & rentre dans le sang. Le mercure produit le même effet, par l'abondance de la salive qu'il fait répandre. La graisse même est rappelée dans le sang, par l'inanition des vaisseaux.

La contraction lente du tissu cellulaire peut y concourir, en offrant aux embouchures des vaisseaux absorbans la liqueur que ce tissu contenoit. L'amai-grissement qui survient presque subitement aux fièvres, pourroit faire croire que la pulsation des artères entre pour quelque chose dans la *résorption*. (H. D. G.)

ABSTEINEN, (*Géogr. mod.*) riche bailliage de la Lithuanie Prussienne, au-delà du fleuve Memel, dans une contrée montueuse, mais riante. La fertilité de son sol, & le nombre des bestiaux qu'on y élève, lui ont fait donner le surnom d'*engrais de Lithuanie*. Le gibier y abonde, comme dans le reste de la Prusse; les haras en sont estimés. (D. G.)

ABSTINENCE, (*Philosophie morale.*) c'est la privation volontaire des choses permises & agréables, dont nous nous interdisons à nous-mêmes l'usage, dans la vue de nous rendre plus parfaits.

Il ne faut pas confondre l'*abstinence* avec l'obéissance à une loi qui nous défend l'usage criminel d'une chose, ni avec la nécessité qui nous en prive malgré nous, ni avec l'effort d'un malade qui se prive de ce qui rendroit son mal incurable. Les uns & les autres cèdent à l'autorité de la loi, à la force de la nécessité, à la crainte de la mort ou des souffrances.

L'*abstinence* n'est pas non plus la même chose que la

la modération; celle-ci se borne dans l'usage & s'éloigne de l'excès, l'abstinence s'interdit l'usage, & se prive tout-à-fait de ce qui est agréable & permis. L'excès étant vicieux, la modération est un devoir étroit dans tous les cas; s'en écarter, c'est être intempérant; l'abstinence est une obligation imparfaite, elle dépend des circonstances, elle varie au point que dans bien des cas elle seroit vicieuse.

Les objets de l'abstinence sont tous les plaisirs naturels dont notre constitution corporelle & spirituelle nous met en état de jouir, & que les règles de la vertu n'interdisent pas.

Les motifs à l'abstinence ne peuvent donc pas être tirés de la nature même des plaisirs; car, selon la définition, ils sont tous de la classe des choses que Dieu a faites pour notre usage: en jouir conformément aux vues de la nature & aux loix de la raison, ne sauroit être un crime: s'en priver ne sauroit être par soi-même une vertu. La religion seule peut la rendre telle.

Le sage s'impose la loi de l'abstinence, par des raisons auxquelles il ne cède que quand le soin de la perfection lui paroît le demander, & que des devoirs essentiels l'exigent comme moyen de s'en acquitter plus parfaitement.

1°. Le premier motif à l'abstinence est pour le sage, le danger de l'habitude qu'il sent se former chez lui & acquérir trop de force. Quel est l'homme qui n'est pas quelquefois sollicité par son devoir, par quelque circonstance grave, à se priver d'un plaisir permis & à sa portée? Or, pour peu que l'habitude soit enracinée, que la pente du cœur y porte, les sens se révoltent contre la nécessité des privations; on supporte impatiemment le joug d'un devoir pénible, on le remplit à contre-cœur, on s'en acquitte mal, on court risque de devenir coupable, si la tentation se présente. L'abstinence rompt le charme de l'habitude, prévient par cela même la révolte des sens, & les murmures du cœur contre un devoir qui n'exige que ce à quoi nous nous sommes soumis nous-mêmes sans y être contraints.

2°. Toute jouissance agréable distrait l'esprit, & le dispose mal pour des réflexions sérieuses, importantes, qui exigent une ame détachée de tous les objets sensibles. Nouveau motif à l'abstinence, pour une personne sage qui se trouve dans des circonstances qui exigent d'elle des réflexions de cette nature.

3°. Je m'aperçois du germe de quelque vice dans mon cœur, il faut le combattre & le déraciner; des sens auxquels je ne refuse aucune satisfaction, quoique sans excès, me rendent peu propre à combattre un penchant vicieux, l'abstinence affoiblit cet empire de mes sens, & augmente par-là celui de ma raison; j'ai recours à elle, non comme à une action bonne par elle-même, ou comme à un équivalent à donner au suprême législateur en place de la vertu qui me manque, mais comme un moyen de me corriger plus facilement de mes défauts; c'est un autre motif à l'abstinence.

Si l'abstinence est, par ces considérations, une pratique utile pour le sage, il faut se souvenir encore que le christianisme en a fait une vertu religieuse, mais qu'aussi on peut la rendre vicieuse, si la prudence n'en dirige pas l'usage... (G. M.)

§ ABSTINENCE, (Méd.) La privation des alimens qu'on entend par ce mot, est soumise en Médecine à des règles trop importantes pour ne pas les exposer dans cet ouvrage.

Le mot *abstinence*, dans le sens des Médecins, signifie la privation des alimens succulens ou trop nourrisans, auxquels on en substitue d'autres qui le sont beaucoup moins. L'abstinence, qui constitue une partie du régime de vivre, est l'un des premiers

moyens employés contre les différentes maladies aiguës & chroniques. Celse en a vanté l'extrême utilité; & le témoignage de presque tous les Médecins des différens tems s'accorde à la confirmer. Cette pratique universellement adoptée, a malheureusement dégénéré en routine; on a souvent négligé d'éclaircir le but de l'institution, & les Médecins eux-mêmes trop paresseux ou trop peu observateurs, ont dédaigné de descendre dans des détails qui leur paroissent trop peu importants. La nécessité de l'abstinence est devenue une espece d'axiome qu'il seroit dangereux d'attaquer; il n'est point de barbier ou de garde-malade qui ne se crût assuré de la soutenir contre les plus fortes démonstrations. Je n'ai garde de contester l'utilité du moyen dont je parle; mais c'est contre l'abus que je m'éleve: ramenons ce principe aux vues qui le firent imaginer; & puisque les autorités ont tant d'empire sur les opinions, opposons à l'opinion commune la plus respectable des autorités en Médecine.

Hippocrate prescrivait l'abstinence dans quelques maladies, ou dans certains de leurs tems; mais il mettoit autant d'attention à choisir le moment où il falloit l'admettre ou l'exclure, qu'à choisir l'instant où il falloit appliquer un médicament décisif; il expliquoit l'espece d'aliment qu'il falloit admettre selon l'état & l'habitude du malade, l'espece & le tems de la maladie; il n'étoit point réduit à la pitoyable coutume de n'avoir qu'une seule formule de régime applicable à tous les tempéramens, à tous les goûts, à toutes les maladies: il savoit combien il importe de ne pas exténuer des forces à peine suffisantes contre le mal; & son grand art consistoit principalement à déterminer les cas où les forces pouvoient se suffire sans nourriture, & ceux où elles en exigeoient.

Parcourons ses aphorismes. *Tenuis & exacti victus & in longis semper affectionibus, & in acutis ubi non expedit, periculosi sunt. In tenui victu delinquentes agrotantes magis læduntur. Omne enim delictum quod committi poterit, magis magnum committitur in tenui, quam in paulò planiore victu... Ubi igitur peractus est morbus, statim etiam extremos labores habet, & extremè tenuissimo victu uti necesse est... Cum in vigore fuerit morbus, tunc tenuissimo victu uti necesse est. Senes facillimè jejunium ferunt, deinde ætate consistentes; minimè adolescentes, omnium verò minimè pueri... & quibus semel, aut bis, aut plus, aut minus & ex parte exhibere oportet considerandum est, dandum verò etiam aliquod est tempori, & regioni, & ætati, & consuetudini... paulò deterior & potus & cibus, verum jucundior, melioribus quidem, sed injucundioribus præferendus est.*

Je transcrirois une partie des ouvrages de ce pere de la Médecine, si je voulois rapporter tout ce qu'ils contiennent de relatif à cet objet.

On est surpris de trouver le contraste le plus frappant entre ces préceptes, & la méthode de la plupart des modernes. Le premier soin d'un médecin auprès d'un malade, est de prescrire un régime sévère, qui doit être le même jusqu'à la fin de la maladie. On s'informe rarement de ses habitudes, de ses goûts, ou de ses besoins, dans la vue de modifier le plan du régime; on insiste sur la nécessité d'exécuter ponctuellement tout ce qu'on a ordonné, & les instances les plus vives d'un malade qui s'épuise, obtiennent à peine la revocation de cet arrêt. Tant qu'un mouvement de fièvre se fait appercevoir, le médecin, dont l'attention n'est pas toujours excessive, l'attribue à un reste de mal que la diète & les remèdes n'ont pas dompté; mais il est une fièvre de convalescence ou de langueur qui suit les maladies un peu longues, & que l'usage seul des alimens modérés peut dissiper. C'est principalement dans les

hospitaux & autres lieux publics, qu'on voit une foule de ces victimes insensiblement consumées par la rigueur d'une abstinence déplacée : elles n'y ont point la ressource d'être entourées de gardes ou de parens complaisans qui veuillent les contenter à l'insçu du médecin.

Les hommes qui se portent le mieux, ne supportent qu'avec peine les changemens trop subits dans la maniere de vivre. Osera-t-on prétendre que cet effet n'ait point lieu dans les maladies ? . . . Il en est qui ne font qu'un seul repas par jour, d'autres en font deux ; trois suffisent à peine à la voracité de quelques autres, & la suppression d'un seul repas les réduit aux angoisses. On fait encore combien l'habitude rend le manger indispensable à certaines heures marquées. Un sentiment de faim identifié, pour ainsi dire, avec nous-mêmes, nous avertit de ce besoin, & ce n'est qu'en souffrant qu'on parvient à l'éviter. Écoutons notre oracle. *Oportet autem & ex sanorum adhuc hominum victu, quæ conferant addiscere, si enim sanis tales vel tales victus magnopere inter se differre videntur, cum in aliis quibusdam, tum in mutationibus; quomodo & in morbis, maximèque in acutissimis non multum differant? Atqui quod simplex victus cibi & potus sui semper similis ad sanitatem tutior omnino sit, quam si quis subito ad alium meliorem magnam mutationem faciat, facile addiscitur. Quandoquidem tum bis die, tum semel cibum adsumentibus repentinæ mutationes damna & morbos invehunt, & sanæ qui prandere non consueverunt, si prandant, ob id statim infirmos effici, & toto corpore graves & imbecilles & ignavos, &c. &c.* (Hip. de vict. rat. in acut.)

Il faudroit même, pour se conformer aux vues saines de ce pere des observateurs, choisir par préférence l'heure ordinaire des repas, pour donner aux malades les bouillons, les crèmes, ou autres nourritures légères, que les circonstances de la maladie ou de l'abattement des forces digestives, ont fait substituer à une nourriture trop succulente.

Il semble, par ce que je viens de dire, qu'une diete outrée n'ait d'autre inconvénient que de prolonger une convalescence, ou d'abatre les forces d'un malade qui auroit besoin d'en acquérir, & que tout au moins elle est conforme à la doctrine d'Hippocrate dans les maladies aiguës ; mais ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que le choix des bouillons de viande qu'on substitue à la nourriture qu'Hippocrate donnoit à ses malades, est dans la plupart de ces maladies un inconvénient plus redoutable que la nourriture solide. On fait mitonner avec soin de la chair de bœuf, de veau, de mouton, de volaille ; on en rapproche la gelée, on réduit dans le petit volume d'une prise de bouillon, tout ce que ces masses de chair peuvent contenir de substance nourricière, & l'on croit avoir beaucoup fait en épargnant à l'estomac la peine de la séparer. N'est-ce pas un mal que de laisser l'estomac & ses sucs sans action ? Croit-on même que le volume d'un aliment, d'ailleurs peu abondant en suc, soit une chose inutile dans l'économie animale ? Et n'a-t-on pas à se reprocher la transition subite d'une action continue de ces organes à un repos presque parfait ? Qu'on considère ce volume de chyle passant dans les secondes voies, moins accoutumées que les premières au travail pénible d'un surcroît d'aliment ; qu'on consulte la nature même de cet aliment, son gluant, sa tendance à la putréfaction : & l'on verra s'il est de tous ceux qu'on pourroit choisir, le plus convenable dans cet état de chaleur inflammatoire qui fait tout dégénérer ? Il est triste pour l'espece humaine que l'empire de l'habitude nous aveugle au point de nous rendre indifférens sur les objets les plus importans & les plus familiers. Les hommes se suivent à la piste sans examen ; heureux encore si, après des milliers de fautes,

ils ouvrent les yeux au vrai, & s'il leur reste assez de courage pour l'adopter ! (Cet article est de M. LA FOSSE, Docteur en Médecine.)

§. ABSTRACTION, (*Physiologie. Logique.*) l'action d'abstraire, du verbe latin *abstrahere*, séparer une chose d'une autre, tirer mettre à part.

Dans son acception la plus générale, l'abstraction est l'opération par laquelle l'esprit sépare de l'idée totale d'un sujet, une partie de cette idée, pour la considérer seule, quoique la nature n'offre jamais ces idées ainsi séparées, & que leurs objets ne puissent pas même exister séparément. Ainsi, c'est par abstraction que l'on considère dans un sujet la substance sans la maniere d'être, ou les modes sans la substance, ou les relations sans penser aux modes ou à la substance ; mais ce ne seroit pas une abstraction, si, dans un sujet composé de parties distinctes les unes des autres, & qui peuvent exister séparément, on ne faisoit attention qu'à une des parties : les branches d'un arbre, par exemple, son tronc, ses racines, ses feuilles, sont bien les parties d'un tout ; mais chacune a son existence propre, & peut être séparée des autres sans être pour cela anéantie. Le soldat peut exister séparé de l'armée, & la tête séparée du corps. C'est à tort que M. Bayle, dans sa *Logique*, chap. ij, donne le nom d'abstraction à cette division ; cette remarque n'a pas échappé à M. le Clerc. *Logica pars prima*, cap. vj. §. 5.

Pour bien entendre ce que les Philosophes disent de l'abstraction, il faut en distinguer de deux especes ; l'abstraction physique, & l'abstraction métaphysique.

L'ABSTRACTION PHYSIQUE, est celle dont la logique m'apprend à faire usage dans l'examen de tout sujet particulier, dont je veux avoir une idée distincte. Elle consiste à séparer l'une de l'autre, & à considérer à part, chacune des idées différentes que présente l'idée totale d'un individu. Un globe blanc tombant du haut d'une tour, frappe ma vue ; l'existence de ce fait, & son impression sur mes sens, me donnent une idée composée qui me représente cet objet entier, avec toutes les circonstances qui le caractérisent, & le distinguent de tout autre individu. Si je m'en tiens à cette première vue, j'ai, il est vrai, de cet objet une idée qui me le représente tel qu'il est, comme un tout à part ; mais, comme je n'ai point décomposé cette idée, elle est confuse, je n'y distingue rien ; la brute, aux yeux de laquelle cet objet se présente comme aux miens, en a une idée aussi claire que l'est la mienne ; mais j'ai de plus que la brute, la faculté de décomposer cette idée totale, & sur-tout d'en considérer à part chaque idée partielle, que je distingue, que je sépare des autres, & que je rends seule présente à mon esprit par l'abstraction, comme si elle étoit isolée, & avoit à elle une existence réelle & indépendante ; en conséquence je donne ou au moins je puis donner à chacune d'entr'elles un nom qui la désigne seule. Ainsi, dans le globe blanc qui tombe à ma vue, quoique je ne voie, & qu'il n'y ait réellement qu'un seul individu, je distingue cependant la couleur, la figure, le mouvement, &c. qui sont autant d'objets distincts d'idées que je puis examiner chacune à part, & indépendamment des autres : je pense au mouvement de ce globe, sans penser à sa figure ou à sa couleur ; j'étudie sa figure sans penser à sa couleur : je puis parcourir ainsi de suite toutes les idées que cet objet unique offre à ma pensée, & je leur donne, dans mon esprit, par l'abstraction, une réalité, une existence à part qu'elles n'ont pas en effet.

Observez ici que quand je ne connoitrois, & que même il n'existeroit dans la nature que ce seul être, en sorte que je ne pourrois le comparer avec aucun autre, à aucun égard que ce soit, mon esprit pourroit également en décomposer l'idée totale, & par

L'abstraction physique, séparer, étudier à part, & nommer chacune des idées partielles renfermées dans l'idée totale; parce que l'existence des objets de ces idées partielles, & la perception que j'en ai, ne dépendent pas des autres êtres, ni de leur rapport avec celui que j'examine, ni des idées que je puis avoir d'ailleurs: il ne s'agit dans mon esprit que de ce seul individu.

Deux traits essentiels distinguent cette première abstraction de la seconde, dont nous parlerons ensuite.

1°. L'abstraction physique n'a pour but que l'acquisition des idées distinctes que peuvent nous offrir, non pas la généralité des êtres, mais chaque individu pris à part; ainsi elle ne nous donne que des idées individuelles.

2°. Quoique nul des objets de ces idées abstraites individuelles, que l'abstraction physique sépare de l'idée totale de l'être particulier, n'existe, & ne puisse exister à part, chacun d'eux cependant existe réellement dans le sujet dont on l'abstrait, & y existe tel qu'il le falloit pour faire naître l'idée qui le représente, soit par son impression sur les organes des sens, soit par le moyen de la réflexion sur ce que nous sentons en nous-mêmes; la nature fournit individuellement la cause vraie de chacune de ces idées. L'abstraction physique ne s'exerce donc que sur les idées des individus, & dans chaque individu elle n'y distingue & n'en sépare que les idées dont les objets y sont réellement. Ainsi, dans le cas supposé, l'objet que je considère, & dont par l'abstraction je sépare les idées partielles, est uniquement ce globe blanc & tombant, & non un autre; c'est sa couleur, sa figure, son mouvement, & non la couleur, la figure ou le mouvement d'un autre: or cette couleur blanche, cette figure sphérique, ce mouvement de chute, sont des choses réelles; les causes des idées que j'en ai, existent effectivement dans cet individu, indépendamment de tout autre être; c'est dans l'état naturel des choses, & non dans mon imagination, que j'en puise les idées: & c'est par cette raison que je donne à cette opération de l'esprit le nom d'abstraction physique.

Nous observerons ici, par rapport au langage, que l'on dit, faire abstraction non pas de l'idée que l'on sépare pour la considérer seule, mais de celles dont on la sépare & que l'on ne considère point. Ainsi on dira: Louis XVI. abstraction faite, ou faisant abstraction de son rang, de son pouvoir, de ses richesses, de son mérite, par la seule bonté de son cœur, l'amour de tous ceux qui le connoissent.

C'est à l'abstraction physique que nous devons toutes nos idées distinctes; sans elle nous n'en aurions que de confuses, nous ne nous élèverions pas au-dessus des notions de la brute qui, selon les apparences, bornée à distinguer un individu d'un autre, est, comme le pense M. Locke, incapable de décomposer & d'abstraire les idées. C'est peut-être à ce défaut que tant de gens doivent leur stupidité, leur manque de mémoire, leur incapacité; ils ne distinguent rien dans l'idée composée d'un individu, ou s'ils y aperçoivent divers objets d'idées différentes, comme la figure, la couleur, le mouvement, c'est d'une manière très-imparfaite, sans les distinguer réellement l'une de l'autre, sans les abstraire, & sans avoir jamais de chacune des idées claires & séparées.

Du défaut d'abstraction physique doit naître aussi le manque de mots pour exprimer les idées abstraites de substance, de mode, de relation, que l'on peut distinguer dans l'idée totale de chaque individu: je ne puis pas donner des noms propres à des idées que je ne distingue pas les unes des autres. Delà sans doute la pauvreté de la langue des nations sauvages & ignorantes; la richesse au contraire des langues que par-

lent les gens sçavans, naître de la cause opposée. Lorsqu'en décomposant une idée totale, je découvre clairement différents objets d'idées distinctes que j'abstrais les unes des autres, & dont je me fais un concept à part, chacune de ces idées claires est une richesse nouvelle ajoutée à mes connoissances, & son nom un nouveau mot dont ma langue s'enrichit. C'est pour avoir abstrait l'idée de la figure du globe tombant, que j'ai acquis l'idée & le nom de la figure sphérique.

C'est enfin à cette opération de l'esprit que nous devons le pouvoir de définir, de décrire & d'analyser; puisque ces actes consistent dans l'énumération exacte des idées claires que l'on distingue dans l'idée totale du sujet que l'on veut faire connoître distinctement, & que l'on en a abstrait.

Quelque avantage que l'esprit humain retire de l'usage de l'abstraction physique, pour perfectionner les idées & les rendre plus distinctes, on peut cependant en abuser, & de l'abus qu'on en fait naissent nombre d'erreurs dans les sciences. Cet abus consiste à donner à ces idées abstraites une réalité, une existence à part qu'elles n'ont point, & à les considérer en conséquence séparément de l'individu dans & par lequel, chacun des objets de ces idées existent. On se fait l'idée abstraite de la matière ou de la substance d'un individu, sans penser à ses modes & à ses relations; & on se forme bientôt je ne sais quelle idée obscure d'une substance dépouillée de toute manière d'être & de toute relation; en même tems on se forme l'idée tout aussi obscure de ces modes & de ces relations, comme de quelque chose qui existoit à part sans la substance, & qui va s'y joindre pour que cette substance devienne un tel individu; ne considérant pas que nulle substance n'existe ni ne peut exister sans quelque manière d'être & sans quelque relation; & que les modes & les relations sont, non des substances, mais la manière dont existent les substances, soit en elles-mêmes, soit par rapport aux autres substances.

D'un autre côté, faisant attention aux diverses idées qui sont excitées dans notre esprit, soit par la réflexion qui s'exerce sur ce que nous sentons au dedans de nous, soit par la sensation que nous fait éprouver un être dont nous sentons les effets, nous avons supposé autant d'êtres différents dans un individu que nous avons eu par lui d'idées différentes; chacun de ses modes s'est offert à nous, sur-tout depuis que nous avons donné un nom à chacune des idées qu'ils ont fait naître, comme un être séparé, réel & indépendant; & par une suite de cette erreur, nous avons fait souvent de l'être le plus simple un être composé de plusieurs êtres. La Théologie nous en fournit bien des exemples, ainsi que la Psychologie: Dieu n'est plus simplement l'être parfait; il y a en lui, si l'on prend à la lettre les discours de divers docteurs, des connoissances de diverse nature, des volontés opposées. Une miséricorde & une justice, une sainteté & une bonté, une sagesse & une volonté qui, comme autant d'êtres distincts, agissent séparément & indépendamment l'un de l'autre, qui quelquefois même sont en opposition, pour ne pas dire en contradiction. Dieu n'est plus un seul être, mais un composé de divers êtres qui ont un département séparé & distinct. Il en est de même par rapport à notre ame; « je crains, dit M. Locke, que la manière dont on parle des facultés de l'ame, n'ait fait venir à plusieurs personnes l'idée confuse d'autant d'agens qui existent distinctement en nous, qui ont différentes fonctions & différents pouvoirs, qui commandent, obéissent & exécutent diverses choses, comme autant d'êtres distincts; ce qui a produit quantité de vaines disputes, de discours obscurs, & pleins d'incertitude sur les questions qui se rapportent aux différents pouvoirs de

» l'ame ». Rien n'est mieux fondé qu'une telle crainte : si l'on n'étoit pas tombé dans l'erreur dont je parle, auroit-on proposé & agité comme très-importantes ces questions sur lesquelles on est si fort divisé ? si le jugement appartient à l'entendement ou à la volonté ? s'ils sont l'un & l'autre également actifs, également libres ? si la volonté est capable de connoissance, ou si ce n'est qu'une faculté aveugle ? si l'entendement guide la volonté & la détermine, ou si la volonté est indépendante de l'entendement, &c. ? S'exprimerait-on autrement quand l'ame seroit un être composé de divers êtres, comme le jugement, l'entendement & la volonté, & que ces êtres existeroient aussi séparément dans l'ame, qu'un pere de famille, sa femme, son fils & son valet existent séparément & individuellement dans une même maison ? Au lieu qu'il falloit se souvenir que toutes les idées abstraites n'ont de réalité distincte que dans notre esprit ; que les diverses idées que la connoissance que nous avons d'un individu nous donne, ne sont le fruit que des diverses faces sous lesquelles nous l'envisageons, & des diverses impressions qu'il peut faire sur nous, par un effet de la puissance qui est en lui de les produire, & en nous de les recevoir ; que nous ne sommes venus à les distinguer, & à leur donner des noms, que par l'incapacité où nous sommes de voir en même tems, & par un seul acte de l'esprit, un sujet sous toutes les faces, & de nous en faire, sans l'abstraction, des idées distinctes. Sa substance, ses modes, ses relations ne sont point différens êtres, mais un seul & même être, qui n'existe point autrement. Envain l'on distingue en Dieu des attributs physiques, des attributs moraux, & dans chacune de ces classes divers attributs particuliers ; il n'y a rien en Dieu de réellement distinct. L'être éternel est en même tems l'être juste ; le Dieu saint & sage, est en même tems l'être immortel & bon ; il n'est jamais l'un sans l'autre, il ne laisse pas une de ses perfections de côté, & ne s'en dépouille pas pour en exercer une autre. Ce sont là les attributs, les pouvoirs divers d'un être simple ; c'est son essence. L'homme a la faculté de marcher, de chanter, de parler, de penser, de choisir, de vouloir ; ce sont bien dans notre esprit différentes facultés, mais non pas différens êtres : cet homme qui marche, qui chante, qui parle, est le même que celui qui pense, qui choisit, qui veut. C'est la réunion de tout ce que nous distinguons dans un sujet qui en constitue l'être ; y ajouter ou y retrancher, c'est en faire un être différent : ce n'est donc pas de Dieu que vous parlez quand, vous livrant au goût de l'abstraction, vous parlez d'un être qui n'a qu'une bonté, ou une justice, ou une miséricorde, ou une sainteté sans bornes : qui dit Dieu, parle d'un être qui est souverainement parfait : qui dit ame, parle d'un être intelligent ; toutes les facultés ou qualités diverses que nous lui attribuons, ne sont que les suites ou effets nécessaires de ce qu'elle est.

Quelque loin que nous pussions l'analyse & la décomposition d'une idée totale, avec quelque soin que nous ayons étudié chacune des idées partielles qu'elle renferme, quelque distinctement que par l'abstraction nous les ayons considérées, ne nous flatons pas d'avoir jamais acquis une idée parfaitement complete d'un individu quelconque : l'esprit le plus pénétrant ne parviendra jamais jusqu'à une connoissance parfaite d'aucun des êtres que nous offre la nature. Le premier principe des substances, ou ce qu'on nomme l'essence des substances, nous sera toujours caché ; ainsi quelque distincte que nous paroisse l'idée que par l'abstraction physique nous nous sommes formée d'un être, ne jugeons pas témérairement que nous l'avons approfondi, & qu'il ne nous reste plus rien à y connoître : tant que l'essence même

nous est inconnue, nous sommes forcés de convenir qu'il peut y avoir dans cette essence des côtés qui ont échappé à nos regards, & qui nous fourniroient bien de nouvelles idées que nous ne soupçonnons pas, si le voile qui nous cache l'essence de la chose étoit levé : il n'y a que les idées que nous formons nous-mêmes, dont nous puissions dire que nous les connoissons entièrement.

Tant que nous nous en tenons à cette première abstraction, nous avons, il est vrai, des idées distinctes des individus : mais comme elle ne fait aucune comparaison d'un individu à un autre, pour en saisir le résultat, nous n'avons toujours par son moyen que des idées individuelles ; & tant que mon esprit est borné aux idées des individus, un objet ne m'aide point à en connoître un autre ; chaque idée que je découvre dans le dernier objet que j'examine, est pour moi une idée toute nouvelle, qui appartient en propre à l'idée totale de cet individu : elle est elle-même une idée individuelle, pour laquelle je dois inventer un nouveau nom, & il m'en faudra inventer autant que la nature m'offrira d'idées individuelles dans l'immense variété des êtres : mais quelle imagination seroit capable de les inventer ? quelle mémoire pourroit les retenir ? & quels organes suffiroient à les prononcer ? Non-seulement la neige, les lis, le papier, le linge, la craie, le lait, le plâtre, &c. auront leurs noms propres, mais encore chacun des modes de ces substances, qui ne s'offre à l'esprit que comme mode d'un tel individu. La blancheur, par exemple, qui est commune à ces divers êtres, ne pourra pas être désignée par un nom commun, elle exigera un nom particulier dans chaque substance dont elle sera un mode. Je n'aurai nulle mesure, nulle notion, nulle idée commune à laquelle je puisse rapporter plus d'un sujet : chacun me paroîtra isolé & sans rapport ; & mon esprit accablé par la multitude de ces idées individuelles, qu'aucune classification ne rassemble sous une idée commune, sous une dénomination générale, n'y verra aucun ordre, & se perdra dans ce cahos immense : mais dès que je viens à comparer entr'eux les êtres, non-seulement sous leur idée totale & individuelle, mais aussi par les idées partielles que j'ai abstraites de l'idée totale ; quand, par exemple, je compare l'idée de la substance, ou des modes, de la couleur, ou de la figure, ou du mouvement, ou des relations d'un individu, avec l'idée de la substance, ou de la couleur, ou de la figure, ou du mouvement d'un autre individu, je reconnois bientôt dans l'idée de l'un des idées que j'avois déjà découvertes dans celle de l'autre ; j'y vois des traits de ressemblance plus ou moins nombreux ; un troisième me les représente encore, puis un quatrième, un dixième, un centième, un millième m'offrent successivement le même objet d'idée, quoique diversément accompagné chez chacun d'eux ; séparant cette idée de toutes celles qui s'offrent à moi dans ces objets, mais qui ne se ressemblent pas, je la considère seule, je l'isole de tout ce qui l'accompagnoit, & je m'en fais une idée à part, à laquelle je donne un nom qui la désigne également par tout où son objet existe : ce n'est plus une idée individuelle, c'est une idée commune & générale qui convient à tous les êtres en qui son objet se trouve, quelque différens qu'ils soient à tout autre égard. La blancheur n'est plus un mode particulier du papier sur lequel j'écris maintenant, c'est le nom d'une idée commune à tous les objets blancs, au lait, à la neige, au plâtre, au linge, au lis, à tous les papiers blancs de l'univers. Je vais plus loin encore, & séparant l'idée de blancheur de l'idée de tous les êtres qui l'ont excitée chez moi, par leur impression sur mes sens, je me la représente elle-même comme être à part, réel, isolé

dans mon esprit; par ce moyen, j'ai l'idée abstraite métaphysique de la blancheur, j'en ai une idée que je nomme *universelle* ou générale, parce qu'elle me représente la blancheur par-tout où existe l'objet qui m'en peut procurer la sensation. L'opération de l'esprit par laquelle je me forme ainsi des idées générales, universelles, séparées de celles de tout individu, est ce que nous nommons *abstraction métaphysique*.

L'*abstraction* métaphysique est donc l'acte de l'esprit qui, séparant de l'idée d'un individu ce qu'il a de commun avec d'autres, en forme une idée commune à tous, qui ne représente plus aucun individu, mais uniquement les traits par lesquels ces divers êtres se ressemblent. Tant que je me suis borné à décomposer l'idée de moi, & à séparer par l'*abstraction* physique chacune des idées que mes sens & le sentiment intime de ce qui se passe en moi, pouvoient me découvrir, je me suis formé une idée distincte, mais individuelle, qui ne représente que moi: je me suis donné ou au moins j'ai pu me donner un nom, celui d'*homme*: de même j'ai pu donner un nom particulier à chacune des idées particulières que j'ai distinguées & abstraites de mon idée totale, corps organisé, ame raisonnable, sensibilité physique, sentiment moral, action corporelle, mouvement spontané, pensée, volonté, plaisir, peine, crainte, desir, &c. je n'ai eu besoin que de m'étudier moi seul, pour parvenir à me former par l'*abstraction* physique toutes ces idées; j'ai vu d'autres individus, mais ne les comparant point avec moi, je ne les ai considérés que comme d'autres individus qui n'étoient point moi: dans l'idée de chacun d'eux étoient renfermées les idées de tout ce qui les fait être tels individus & non d'autres: je leur ai donné aussi à chacun des noms, *Pierre, Alexandre, Frédéric, Louis*, & ces noms se terminent à ces individus, & n'en désignent point d'autres. Mais enfin à force de voir ces individus & un nombre infini d'autres, & venant à les comparer, en décomposant l'idée totale de chacun d'eux, & en m'en formant par l'*abstraction* physique des idées distinctes, j'ai aperçu que ces individus se ressembloient par nombre d'endroits; j'ai reconnu dans eux les mêmes objets d'idées particulières que j'avois découverts en moi: malgré quelques différences de taille, de couleur, d'habillement, d'attitude, de lieu, de tems, &c. qui m'empêchent de les confondre, je retrouve chez tous un corps organisé, une ame raisonnable, une sensibilité physique, un sentiment moral: je rassemble tous ces traits communs, j'en forme une idée qui ne renferme que ces traits-là, & à laquelle je trouve que tous ces êtres particuliers participent également. Je leur donne à tous, comme à moi, le nom commun d'*homme*; & ce nom ne désigne plus un tel être particulier, mais tous ceux qui participent à l'idée générale que je me suis formée; cette idée même à laquelle je compare désormais tous les individus que je vois, se présente à mon esprit comme quelque chose de déterminé, de réel, d'existant à part, comme une mesure commune pour juger de tous les êtres avec lesquels je me compare: cette idée reçoit de moi un nom qui semble augmenter encore la réalité imaginaire de l'existence de son objet, je la désigne par le mot *humanité*, par lequel je veux marquer l'idée composée de tous les traits par lesquels tous les hommes se ressemblent, & jamais ceux qui les distinguent les uns des autres. Voyez ci-après ABSTRAIT & ABSTRAITE.

Ce qui n'étoit donc d'abord qu'une idée individuelle, devient par l'*abstraction* métaphysique telle que nous l'avons définie, une idée plus ou moins générale, selon qu'elle convient à un plus ou moins grand nombre d'individus. Ainsi l'*abstraction* métaphysique & l'acte par lequel l'esprit généralise ses

idées, ne font qu'un seul & même acte, qui, sous l'une & l'autre dénominations, consiste à former, par la réunion des traits semblables que l'on découvre en divers sujets, des idées qui leur conviennent également à tous; & par le nom qu'on donne à ces idées, nous procurer un mot commun qui les désigne tous, sans aucun égard aux traits par lesquels ils sont distingués les uns des autres.

Employant le terme d'*homme* pour désigner un certain objet déterminé, tous les objets semblables pourront être représentés par ce même terme. Si l'ame porte ensuite son attention sur tout ce qui est renfermé dans l'idée particulière de l'homme qu'elle a sous les yeux, & que par l'*abstraction* physique elle s'en forme autant d'idées séparées, à chacune desquelles elle donne un nom, elle trouvera dans ces idées partielles les élémens d'une idée abstraite métaphysique, au moyen desquels elle s'élèvera par degré aux notions les plus universelles.

Détachant donc de l'idée particulière d'un certain homme ce qu'elle a de propre ou d'accidentel, & ne conservant que ce qu'elle a d'essentiel, ou plutôt de commun à tous les hommes que je connois, mon ame se formera l'idée de l'homme en général. Si je ne fixe mon attention que sur la nutrition, le mouvement, le sentiment, j'acquerrai l'idée plus générale d'*animal*. Si je me borne à ne considérer dans l'homme & dans les animaux, que cet arrangement des parties physiques, qui rend les corps propres à croître par une nourriture quelconque, qui s'incorpore en eux, j'acquerrai l'idée plus générale encore de corps organisé, qui conviendra aux hommes, aux animaux brutes & aux plantes. Laisant là l'idée d'organisation, pour ne considérer que l'étendue & la solidité, mon ame se formera l'idée plus universelle de corps en général. Faisant encore *abstraction* de l'étendue solide, pour ne m'arrêter qu'à l'existence seule, l'ame acquerra l'idée la plus générale de toutes, celle de l'être. Par ces exemples de l'*abstraction* métaphysique, on peut aisément comprendre comment l'ame humaine s'est formée cette immense quantité d'idées abstraites qui sont presque toujours l'objet de ses méditations & de son étude, & dont les termes qui les désignent composent presque toute la richesse des langues.

C'est au moyen de cette opération que, sans surcharger les langues de tous les mots nécessaires pour évaluer le nombre des individus, nous pouvons tous les désigner, & que, sans avoir une idée de chacun d'eux, nous nous les représentons tous; c'est par elle que saisissant les traits par lesquels les êtres se ressemblent, nous les avons rangés sous des classes dont les limites sont marquées; de là les genres & les espèces diverses, qui nous facilitent si fort l'étude & la connoissance de ce nombre immense de choses que la nature présente à nos regards; par-là nous établissons entre nos idées des rapports qui nous représentent les rapports des êtres entr'eux, & leur enchaînement; nous transportons dans nos idées l'ordre qui regne dans la nature; nous ne courons plus le risque de nous perdre dans la foule innombrable des êtres; ils se présentent à nous chacun dans son rang & dans l'ordre convenable, pour que nous les distinguions. Sans les classifications, que seroit toute l'histoire naturelle? Et comment, sans l'*abstraction* métaphysique, aurions-nous pu ranger nos idées par classes? Comment aurions-nous distingué sans elle ces traits communs aux êtres de même genre ou de même espèce? Au lieu que par le secours de l'*abstraction*, nous pouvons nous représenter distinctement tout le spectacle de la nature, chaque genre, chaque classe, chaque espèce supérieure & inférieure, chaque division & sous-division; chaque idée distincte ayant un nom connu, que la mémoire

retient aisément, nous pouvons sans peine parler avec clarté de diverses choses, dont nous n'aurions jamais pu sans confusion faire le sujet de nos conversations, ni l'objet de nos jugemens. Sans l'abstraction métaphysique, nous ne pouvons juger que des individus que nous connoissons; mais ayant généralisé nos idées, nous pouvons juger de tous les individus de l'espece, pourvu que nous ne prononcions à leur égard que sur les idées distinctes que nous en avons acquises.

Quelque avantage cependant que nous tirions de la capacité d'abstraire; quelque supériorité que nous ayons à cet égard sur les brutes, n'oublions pas d'un côté que cette faculté ne nous est nécessaire qu'à cause des bornes de nos connoissances; & de l'autre, que l'abus qu'il est si facile d'en faire, est pour nous une source funeste de disputes vaines & d'erreurs dangereuses.

Incapables de voir d'un coup-d'œil & distinctement toutes les faces d'un sujet, toutes les idées partielles renfermées dans l'idée totale, il a fallu, pour en acquérir la connoissance, le décomposer & en séparer chaque idée par l'abstraction physique; trop bornés pour voir & examiner tous les êtres, tous les faits individuels, nous avons dû nous restreindre à l'étude d'un tres-petit nombre, d'après lesquels nous jugeons de tous les autres que nous croyons leur être semblables: notre mémoire étant trop foible pour rappeler toutes les circonstances particulières, & les modifications propres à chaque individu, & tous les caracteres qui les distinguent les uns des autres, nous les retranchons par l'abstraction métaphysique, nous les laissons à part comme s'ils n'existoient pas, & nous nous bornons à ce qui nous a paru être essentiel & commun à chacun d'eux. Rien de tel n'est nécessaire, & n'a lieu dans l'intelligence suprême; sa connoissance infinie comprend tous les individus; il ne lui est pas plus difficile de penser à tous en même tems, que de ne penser qu'à un seul, de voir toutes les faces d'un sujet, que de n'en envisager qu'une seule; au lieu que la capacité de notre esprit est remplie, non seulement lorsque nous pensons à un seul objet, mais même lorsque nous ne le considérons que par un seul endroit.

Des notions qui partent d'une telle origine, ne peuvent être que défectueuses, & vraisemblablement il y aura du danger à nous en servir sans précaution; l'expérience ne nous en a que trop souvent convaincus, & il est du devoir d'un philosophe de se tenir en garde contre les erreurs qui peuvent en naître. Nous allons parcourir en peu de mots les différens pièges que nous tend l'agrément des idées universelles.

1°. L'abstraction métaphysique, en généralisant nos idées, a donné plus d'étendue à nos connoissances, & a ouvert un champ plus vaste à nos méditations. Il est flatteur pour notre esprit de pouvoir, au moyen des classifications sous lesquelles nous rangeons tous les êtres, embrasser la nature entière: nous en sommes, ou au moins nous en paroissions plus savans, plus profonds: nous faisons, d'après ces idées universelles, des regles générales en plus petit nombre, nous portons des jugemens plus étendus, notre paresse, ou plutôt la foible portée de notre esprit en est flatté; mais en nous applaudissant de notre science spéculative, nous sommes forcés à chaque pas de déplorer notre peu d'habileté dans la pratique. Etendre nos idées générales n'est pas perfectionner nos idées individuelles, & cependant ce n'est jamais d'une manière générale & universelle que nous agissons, mais toujours dans les cas particuliers, & envers tel ou tel individu. Or, ces traits particuliers, ces différences propres, ces circonstances individuelles, dont nous faisons abstraction pour

généraliser nos idées, modifient si considérablement & de tant de façons différentes dans chaque individu, l'objet de l'idée métaphysique que nous nous sommes faite par l'abstraction, que ce qui étoit vrai à l'égard de l'idée générale, ne l'est plus à l'égard de l'individu. Si pour juger sagement d'une chose dans chaque cas particulier, il faut la connoître sous toutes ses faces; si pour réussir à produire tel effet désiré sur tel individu, il faut avoir une idée la plus exacte possible du sujet sur lequel on veut agir, & des moyens que l'on emploie, on devra convenir que le plus habile dans chaque genre d'occupation, & dans chaque cas particulier, ne sera pas celui qui aura le plus d'idées abstraites métaphysiques, & les notions les plus universelles, mais celui qui aura le plus d'idées distinctes individuelles. De là vient, par exemple, que tant de savans médecins, dont les jugemens généraux sont des oracles, & qui dans la spéculation l'emportent sur tous les autres, ont si peu de succès & montrent une capacité au-dessous du médiocre dans la cure des maladies pour lesquelles les particuliers les consultent. De là tant de systèmes de législation, d'éducation, d'économie, qui, aussi long tems que l'on s'en tient aux idées générales, paroissent bien liés & infaillibles, qui cependant, lorsqu'on vient à en faire l'application aux cas particuliers, sont absolument impraticables. De là tant de machines inventées avec esprit, mais qui, pour avoir été construites d'après des idées purement métaphysiques, ont prouvé ce que nous avons dit, que ce ne sont pas les idées universelles, mais le plus grand nombre d'idées distinctes individuelles, qui font l'homme habile dans chaque genre d'occupation, dans chaque cas particulier. Les défauts dont nous avons parlé viennent de ce que l'on ne se souvient pas comme on le devoit, 1°. que les abstractions ne sont que dans notre esprit & jamais dans la nature; qu'il n'existe point d'être métaphysique, aucun objet général, mais seulement des individus; que la nature n'agit jamais par classe, mais par individus; & que l'idée abstraite universelle est, dans chacun des êtres, modifiée par tant de circonstances propres, que l'on ne saura établir aucune regle générale d'une application sûre, sur la seule idée universelle formée par l'abstraction métaphysique. On oublie, 2°. que quelque profondément que l'on ait médité sur les êtres d'une même espece, quelque soin qu'on ait apporté à rassembler dans l'idée universelle tous les traits qu'on suppose leur être essentiels, & qu'on voit leur être communs à tous, jamais cette idée universelle ne nous représentera leur essence, & par conséquent ne nous mettra en droit de dire sans témérité: Je ne vois rien de plus que cela dans mon idée, donc il n'y a rien de plus que cela dans les êtres qu'elle doit me représenter, donc tels êtres ne peuvent produire ou souffrir que tels effets précisément. 3°. Que c'est moins par rapport à leur nature réelle, que par rapport à nos connoissances, que nous rangeons les êtres dans différentes classes subordonnées; un œil plus perçant, des sens plus délicats, plus de pénétration dans l'esprit, nous feroient appercevoir, entre des êtres que nous croyons semblables, des différences qui nous obligeroient à les ranger dans d'autres classes distinctes de toutes les autres: nous verrions qu'il n'est pas dans la nature deux êtres parfaitement semblables; que chacun a des rapports, des influences, des qualités, des facultés, des pouvoirs différens; nous voyons des ressemblances, & nous en concluons précipitamment, que les différences dont nous faisons abstraction, ou que nous n'avons pas apperçues, ne sont rien; en conséquence, nous croyons pouvoir attendre les mêmes effets de chacun des individus que nous rangeons dans la même classe, & nous nous trompons.

2°. Une seconde erreur qui naît de l'habitude des *abstractions*, & de l'abus des idées universelles, consiste à regarder chaque genre, chaque espèce, chaque classe d'êtres, comme faisant un corps à part, qui agit en bloc, qui forme dans la nature une province isolée, qui ne tient qu'à elle-même, & qui suit en corps une même loi générale; au lieu que dans le vrai, nul être n'agit en général, nul genre, nulle espèce n'agit en corps: chaque individu agit individuellement, par une suite de ce qu'il est, comme étant un tel être & non un autre, déterminé en tout sens, qui existe en ce moment en tel lieu, avec tels caractères, tels rapports qui lui sont propres, & qui a en conséquence des influences particulières dont l'effet est détruit si vous lui substituez un autre individu. Cet être tel qu'il existe est aussi différent dans sa place, de tout individu de son espèce, relativement aux effets qu'il produira, que s'il étoit d'une espèce différente; c'est de l'oubli de cette vérité qu'est sans doute venue l'erreur si commune aujourd'hui chez les philosophes à la mode, qui, pour combattre le système consolant d'une providence particulière, enseignent que Dieu n'agit que par des lois générales; supposant qu'il ne connoît la nature que par les idées universelles, qu'il ne fait attention qu'aux genres & aux espèces & jamais aux individus, ne faisant pas réflexion que ces classifications, ces idées universelles ne sont dues qu'aux bornes de notre esprit, & qu'elles ne peuvent avoir lieu dans l'intelligence infinie à qui tout est présent; qui découvrant toutes les différences qui distinguent un individu d'un autre, ne peut jamais les confondre; qui par conséquent n'a jamais besoin d'*abstractions*, & d'idées universelles pour étendre ses connoissances, pour prévenir la confusion dans ses idées, & pour soulager sa mémoire. Chaque individu est pour lui un être à part, un agent déterminé, dont les rapports, l'influence, les modifications, sont fixées par ce qu'il est précisément.

3°. Une troisième erreur due à l'abus des *abstractions* métaphysiques, consiste à donner à nos idées universelles abstraites une existence hors de nous, une réalité distincte des individus qui nous ont fourni les idées simples dont nous composons l'idée générale. On semble soupçonner hors des individus je ne sais quelle essence qui va se placer dans chaque être, & à laquelle ensuite vont se joindre les modifications qui font qu'un tel individu est tel & non un autre. De là tous ces termes intelligibles des scholastiques, *nature universelle, relations, formalités, qualités occultes, formes substantielles, espèces intentionnelles*. De là tant de questions vaines & absurdes sur le néant, sur les êtres possibles, sur les créatures non existantes encore. De là la fameuse controverse entre les nominaux & les réalistes. Peut-être même les modernes ne font-ils pas exempts de cette erreur; au moins ne paroît-il pas qu'ils emploient toujours comme ils le devroient les mots d'*être*, par exemple, de *substance, d'espèce, de genre, d'essence*, &c. pour être seulement les noms de certaines collections d'idées simples, mais ils semblent vouloir désigner par-là je ne sais quelles réalités existantes hors d'eux. Voyez Locke, *Essai sur l'entendement humain*. Condillac, *Essai sur l'origine des connoissances humaines*, sect. 5. Clerici, *opéra Philosophica. Pars prima Logica*. Wats, *Philosophical Works, Essay III*. Wats, *Logick*. Bonnet, *Essai de Psychologie*. (G. M.)

§ ABSTRAIT (TERME), *Logique*. On entend par-là, tout terme qui est le signe d'une idée abstraite. Il y aura donc autant de diverses sortes de termes abstraits qu'il y aura de différentes idées abstraites; puisque chacune d'elles doit avoir un nom qui la fixe dans notre mémoire, & qui lui donne dans

notre esprit une réalité qui lui manque hors de nous. Nulle part la nature ne nous offre l'objet isolé & subsistant d'une idée abstraite. Voyez ABSTRACTION, ABSTRAITE, *Suppl.* Tous les termes de la langue sont ou individuels ou abstraits, les individuels désignent chacun un individu distinct; ce sont ceux que l'on appelle *noms propres*, tels que *Cicéron, Virgile, Bucéphale, Londres, Rome, Seine, Tibre*. Les autres sont des termes abstraits; parce qu'ils ne désignent pas des individus, mais des idées communes à plusieurs. Tous les substantifs de cette espèce qui désignent des idées universelles, des espèces ou des genres d'êtres, se nomment chez les grammairiens, *noms appellatifs*, tels que *poisson, cheval, homme, ville, rivière, &c.* mais en philosophie on nomme *abstrait*, généralement tous les termes qui désignent quelque idée abstraite, de quelque nature qu'elle soit, de substance, de mode, de relation, soit qu'elle se rapporte à des êtres existans substantiellement, soit qu'elle n'ait d'existence que dans notre esprit, comme sont les mots *corps, esprit, étendue, couleur, solidité, mouvement, vie, mort, pensée, volonté, sentiment, honneur, vertu, tempérance, religion, &c.* Les pronoms, les adjectifs, les nombres, les verbes, les adverbes, les conjonctions, les prépositions, les particules sont des termes abstraits, puisqu'ils ne désignent point par eux-mêmes d'individus, mais des idées communes à plusieurs, formées dans notre esprit par abstraction.

Entre ces termes, les scholastiques en ont distingué deux sortes, qu'ils ont opposées l'une à l'autre, dont l'une forme une classe de termes qu'ils nomment *abstrait*, & l'autre celle des termes qu'ils nomment *concrets*.

Les *abstrait*, selon eux, sont les termes qui signifient les modes ou les qualités d'un être, sans aucun rapport à l'objet en qui se trouve ce mode ou cette qualité, ce sont les noms substantifs en grammaire; tels sont les mots *blancheur, rondeur, longueur, sagesse, mort, immortalité, vie, religion, foi, &c.*

Les *concrets* sont ceux qui représentent ces modes, ces qualités avec un rapport à quelque sujet indéterminé, ou autrement ceux qui représentent le mode comme appartenant à quelque être; & ces termes sont ceux que les grammairiens nomment *adjectifs*, quoiqu'assez souvent ils soient employés comme substantifs; tels sont, *blanc, rond, long, sage, mortel, mort, immortel, vivant, religieux, fidèle, &c.* quoique les termes *sage, fou, philosophe, lâche, &c.* s'emploient souvent comme substantifs, ils sont cependant termes concrets, parce qu'ils ont leurs termes abstraits correspondans, *sagesse, folie, philosophie, lâcheté, &c.*

Après ces explications, que nous ne saurions étendre sans répéter ce que nous avons dit sous *abstraction*, & ce que nous dirons sous *idées abstraites*, il ne nous reste qu'une ou deux remarques à faire sur les termes *abstrait*.

1°. Un terme *abstrait* peut quelquefois être employé comme nom propre & individuel, en y ajoutant quelque mot qui en restreigne le sens à un seul individu, ou en indiquant quelque circonstance qui produise le même effet dans l'esprit de ceux qui la connoissent. Ainsi *perc, mere, femme, sœur, maison de S. Paul*. De même si, étant à Paris, je dis, *le roi, la rivière, le lieutenant de police*, chacun fait que je parle de *Louis XVI, de la Seine, de M. Albert*, quoique ces termes *roi, rivière, lieutenant de police* soient des termes généraux qui, en tout autre cas, désignent chaque *roi, chaque rivière, chaque lieutenant de police*.

2°. De même des termes individuels, des noms propres peuvent devenir des termes universels & abstraits, parce qu'ayant pris, de l'être unique que chacun désigne, les caractères les plus frappans qui les ont distingués, on en fait un concept à part, auquel on donne ce nom propre individuel, & on emploie ce nom propre à désigner tout autre être qui lui ressemble par ces traits caractéristiques. Ayant saisi, par exemple, dans l'idée individuelle d'*Alexandre*, les idées partielles d'*ambition*, de *valeur* *entreprenante*; dans l'idée de *César*, celle d'*un général parfait*, qui joint *la science militaire*, *l'étude des belles-lettres*, *la prudence*, *l'activité au courage héroïque*; j'emploie les mots *Alexandre* & *César*, comme des noms communs qui ne désignent que des traits distinctifs de ces individus: je les emploie dans ce sens, & je dis de *Charles XII*, c'est l'*Alexandre du nord*; de *Frédéric III*, c'est un *César*. C'est dans ce même sens que l'on dira d'un politique fourbe, cruel, qui emploie la trahison & le crime, c'est un *Machiavel*.

3°. C'est à l'existence des termes abstraits que nous devons ces figures poétiques, qui consistent à personnifier des idées purement intellectuelles; la *mort*, la *religion*, la *discorde*, les idées *métaphysiques* dont un auteur fait une voiture d'une rapidité de course étonnante, la *nature*, la *superstition*, &c. Peut-être est-ce à l'abus de ces termes que l'on a dû le polythéisme absurde de tant de peuples, parce que l'on a personnifié les attributs divins & les divers actes de la providence. On a bientôt oublié que ces termes ne désignoient que des idées abstraites, & non des êtres réels existans à part.

4°. Enfin, il faut observer que l'on ne peut fixer le sens des termes abstraits, qu'en détaillant les diverses idées simples dont la réunion constitue l'idée abstraite, qu'on désigne par leur moyen; mais si l'objet que signifie ce terme abstrait, n'est lui-même qu'une seule idée simple, ce qui a lieu dans les noms des sensations simples, comme *rouge*, *verd*, *doux*, *aigre*, *chaud*, *froid*, on ne peut pas les définir; il faut les expliquer par d'autres termes, ou présenter l'objet même, & le faire agir sur les sens. (G. M.)

ABSTRAITE (IDÉE), *Logique*. C'est celle qui nous représente seulement une partie des idées simples que nous distinguons dans l'idée totale d'un individu. Nous acquérons ces idées par le moyen de l'abstraction. Voyez ci-dessus ce mot.

Comme il y a deux sortes d'abstractions, l'abstraction physique qui nous donne les idées abstraites individuelles, & l'abstraction métaphysique qui nous procure les idées générales ou universelles; il y a aussi deux sortes d'idées abstraites considérées relativement à leur origine.

Les idées abstraites individuelles sont celles que j'acquiers par la décomposition de l'idée totale d'un individu unique, que j'examine seul, en lui-même, sans rapport à aucun autre qu'à moi, soit que cet individu soit moi-même, soit qu'il existe hors de moi. Ces idées individuelles abstraites sont les élémens de toutes les autres idées que je puis avoir, de toutes les connoissances que j'acquiers, de toute la capacité intellectuelle qui me distingue des brutes. Je dois ces idées, soit à mes sens qui reçoivent des impressions qui se communiquent à mon ame, & lui donnent ces idées qui lui représentent, ou qu'elle croit lui représenter les objets qui les occasionnent; soit à ce sentiment intime qu'elle a de ce qui se passe en elle-même, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle souffre. Si chaque individu ne l'affectoit que d'une seule manière, elle n'auroit de chacun qu'une idée simple, indivisible, dont elle ne pourroit rien abstraire; mais chaque individu, chaque être l'affectant de diverses manières, faisant sur elle des impressions

différentes, soit momentanées, soit successives, elle distingue ces impressions, elle les considère à part, & se forme par ce moyen des idées abstraites. Une boule s'offre à mes regards, & repose sur ma main; je m'en forme une idée d'après les impressions qu'elle fait sur mes sens; je distingue ces impressions, sa rondeur, sa blancheur, sa pesanteur: chacune de ces idées, ou plutôt les causes qui les font naître en moi, je les nomme modes de cette substance: ces modes me paroissent attachés à cet individu dont je dis qu'il est rond, qu'il est blanc, qu'il est pesant: cet individu me paroît être quelque chose à qui ces qualités appartiennent: or, ce quelque chose, je le nomme substance, & c'est de cette substance que je dis qu'elle est ronde, blanche & pesante; je la touche, je la remue; je vois qu'il y a entr'elle & moi un rapport qui fait qu'elle agit sur mes sens & que j'agis sur elle; par-là je forme l'idée des relations, des lieux, de cause, d'effets: de même je fais attention à ce qui se passe en moi: je sens un être qui pense tantôt à une chose, tantôt à une autre; qui éprouve quelquefois du plaisir, quelquefois de la douleur: cet être est toujours le même: je le considère seul, & sous cette face qui me le représente comme subsistant par lui-même; je dis que c'est une substance: je considère à part ses pensées, ses sentimens divers; je sens qu'ils appartiennent à cette substance, & qu'ils sont différentes manières dont elle existe; je les regarde comme des modes de cette substance: je dis qu'elle pense, qu'elle sent du plaisir, de la douleur: je sens que ces modes se succèdent, commencent & finissent, durent plus ou moins; j'acquiers par-là l'idée des relations de tems, de durée, de succession.

Toutes nos idées abstraites peuvent se réduire à ces trois classes; les substances, les modes, les relations.

Les idées que nous acquérons par l'abstraction physique peuvent être simples ou composées. Elles sont simples lorsqu'elles ne nous représentent qu'un seul & unique objet indivisible; il n'y a que les idées abstraites des modes, lorsqu'on les considère chacun à part, qui soient des idées simples; & elles nous sont fournies, ou par les sens qui reçoivent l'impression des objets extérieurs, ou par le sentiment intime de ce qui se passe en nous. Une couleur, un son, le goût, l'étendue, la solidité, le mouvement, le repos, le plaisir, la douleur, &c. sont des idées simples. Au contraire, les idées abstraites de substance & de relation sont toujours des idées composées, de même que celles des modes mixtes, comme la *vérité*, la *religion*, l'*honneur*, la *foi*, la *gloire*, la *vertu*, &c.

Nous pouvons augmenter le nombre des idées abstraites que nous fournit un individu, en poussant aussi loin qu'il est possible la décomposition non-seulement de l'idée totale, qui est toujours composée, mais encore de chaque idée partielle, qui peut encore elle-même être composée, & nous offrir diverses idées distinctes qu'elle renferme. La figure sphérique, par exemple, que je considère à part dans une boule d'or, peut m'offrir les idées de centre, de circonférence, de rayons, &c.

On a donné le nom de *pénétration* à la faculté de l'esprit qui développe, & découvre dans chaque sujet qu'il étudie, toutes les différentes idées qu'il est possible d'y distinguer; & le plus haut degré de la *pénétration* d'esprit consiste à réduire toutes les idées composées aux idées simples qui leur servent d'élémens. Je dirai avec M. Bonnet: « Plus un génie » a de profondeur, plus il décompose un sujet. L'in- » telligence pour qui la décomposition de chaque su- » jet se réduit à l'unité, est l'intelligence créatrice ». En effet, il n'y a qu'elle pour qui chaque sujet ne renferme

renferme pas des objets d'idées dans le fond desquels il n'est pas possible de pénétrer. Pour elle seule, au moins, les substances ne sont pas un mystère impénétrable.

Les idées *abstraites* métaphysiques supposent les idées *abstraites* individuelles: celles-ci sont les éléments de celles-là. Nous les nommons également *idées générales*, *idées universelles*, parce qu'elles sont celles qui ne nous représentent que ce qui est commun à plusieurs êtres, faisant abstraction de ce qui est particulier à chacun d'eux.

Dans toute idée *abstraite* métaphysique, il faut considérer, 1°. la compréhension, & l'étendue de l'idée; 2°. son degré d'abstraction plus ou moins grand.

1°. La compréhension de l'idée *abstraite* métaphysique est l'assemblage des idées partielles que nous réunissons dans l'idée universelle, pour représenter, comme dans un seul tableau, les traits que nous regardons comme étant communs à tous les êtres d'une même espèce, ou que nous voulons ranger dans la même classe. Ainsi, quand je dis *un être*, ou simplement *l'être*, la compréhension de cette idée se borne à la seule idée de l'existence. Si je dis *animal*, la compréhension de cette idée renferme tous les traits qui distinguent un animal de tout être qui n'est pas un animal; ainsi il y aura les idées d'existence, d'étendue, d'organisation, de nutrition, de mouvement, de sentiment; si je dis *homme*, à cette idée d'animal en général, je joindrai celles d'une certaine figure, d'un certain arrangement de parties, & d'une raisonnable unie à un corps organisé.

L'extension ou étendue de l'idée *abstraite* métaphysique, est l'assemblage ou le total des êtres divers, des différens individus, auxquels l'idée est applicable; ainsi l'idée de l'être s'étend à tous les êtres, à tout ce qui existe, de quelque nature qu'il soit. C'est, de toutes les idées, la plus générale, la plus étendue. L'idée d'animal s'étend à tous les animaux, c'est-à-dire à tous les êtres en qui on trouve l'existence, l'étendue, l'organisation, le mouvement, le sentiment, &c. l'idée d'homme s'étend à tous les hommes qui existent.

C'est en travaillant, par la méditation, sur la compréhension & l'étendue des idées *abstraites* métaphysiques, que notre esprit range les êtres par classes, genres, espèces, &c. Plus nous avons approfondi & décomposé l'idée de divers individus qui nous sont connus, pour y distinguer toutes les idées simples & distinctes qu'ils offrent à notre méditation; plus nous sommes en état de rendre exacte & précise la distribution que nous en faisons par classes, moins nous courons de risque de mettre dans le même genre ou la même espèce, comme semblables, des êtres qui, mieux connus, nous offrieroient des différences assez essentielles pour exiger d'en faire des classes à part, ou de les rapporter à d'autres.

La compréhension de l'idée en resserre ou en étend l'extension, selon qu'elle est plus ou moins composée, c'est-à-dire selon qu'elle renferme un plus ou moins grand nombre d'idées distinctes. Qu'à l'idée de l'être, je n'en joigne aucune autre; qu'elle ne renferme que la seule idée de l'existence; j'aurai l'idée *abstraite* de la plus grande étendue, puisqu'elle s'appliquera à tout ce qui existe. Qu'à l'idée d'existence se joigne celle d'étendue solide, de divisibilité, d'impenétrabilité, j'aurai une idée universelle moins étendue, puisqu'elle ne conviendra qu'aux corps. Qu'à ces idées renfermées dans la compréhension de l'idée de corps, je joigne celle de fusibilité, de malléabilité, de pesanteur, je resserre l'étendue de cette idée en augmentant sa compréhension; elle ne convient plus qu'à cette sorte de corps qu'on nomme *métaux*. Que j'y ajoute encore celle d'une plus

grande pesanteur, de la couleur jaune & brillante, de la fixité; je restreins l'idée de métaux, à l'idée de celui-là seul que l'on nomme *or*. Plus donc, dans l'idée *abstraite* métaphysique, je fais entrer d'idées qui en augmentent la compréhension, plus par-là je restreins son étendue ou extension.

2°. Les idées *abstraites* peuvent avoir différens degrés d'abstraction, selon que ce qu'elles représentent à l'esprit s'éloigne plus ou moins de l'idée complète d'un individu: si je ne retranche ou n'abstrais rien de l'idée de Louis XVI, mais que dans la compréhension de l'idée que j'en ai, je rassemble sans exception tous les traits, toutes les idées distinctes que m'offre sa personne, j'ai une idée individuelle qui ne convient qu'à ce seul objet; si je retranche de cette idée celle du numéro de son nom, pour ne conserver que ce qu'il a de commun avec tous les Rois de sa maison qui se sont nommés *Louis*, l'idée que je me forme par-là est une idée *abstraite*, qui convient à tous les rois de France qui se sont nommés *Louis*. Si je retranche de cette idée ce qui n'a été commun qu'aux rois nommés *Louis*, pour ne garder que ce qui est commun aux rois de France de la race Capétienne, j'aurai une idée plus *abstraite*, d'une compréhension plus restreinte, mais d'une plus grande étendue, qui embrassera tous les rois qui ont régné en France depuis Hugues Capet. Si je retranche ou abstrais de cette idée tout ce qui est particulier à chaque race, pour ne joindre à l'idée de roi que celle de la domination sur le royaume de France, mon idée sera plus *abstraite*, & conviendra à tous les rois de France sans exception. Que j'abstrais encore de cette idée toute idée de domination sur un pays plutôt que sur un autre, toute idée du tems ancien ou moderne, mon idée devient toujours plus *abstraite*, d'une compréhension moins composée, mais en même tems d'une étendue plus vaste, puisqu'elle sera applicable à tous les rois qui ont régné sur la terre depuis le commencement, & qui y régneront jusqu'à la fin. Voilà une première face sous laquelle on peut envisager les idées *abstraites*, & qui nous les offre comme plus ou moins *abstraites*, relativement à leur compréhension & à leur étendue. Plus la compréhension est restreinte, plus l'extension augmente, plus l'idée est *abstraite*.

Les idées métaphysiques sont aussi plus ou moins *abstraites*, relativement à la nature des objets qu'elles représentent.

1°. Les idées métaphysiques moins *abstraites*, sont celles qui représentent les diverses natures communes des êtres, & qui sont formées sur les modèles des individus existans réellement dans la nature; telles sont les idées générales d'homme, de cheval, de pigeon, de métal, d'esprit. On peut donner à ces idées le nom d'idées *abstraites* corporelles ou spirituelles, suivant la nature corporelle ou spirituelle des êtres qu'elles comprennent dans leur extension, quoiqu'elles ne représentent pas parfaitement ces êtres, puisque, dans leur compréhension, on ne fait entrer que les idées des traits par lesquels chacun des individus de l'espèce se ressemblent.

2°. On peut placer dans le second rang des idées *abstraites*, celles qui ont pour objet les modes, les propriétés des êtres, envisagées en général & séparément des substances, ou les substances des êtres considérées en général & séparément des qualités, des propriétés & des modes; comme sont les idées *abstraites* de figure, de couleur, de mouvement, de la puissance, de l'action, de l'existence, de l'étendue, de la pensée, de substance, d'essence, &c.

3°. Moins les objets des idées *abstraites* ont de réalité, & plus est considérable leur degré d'abstraction: je serai donc autorisé par cette règle, à placer dans un troisième rang, & par-là même, d'aligner

un degré plus élevé d'abstraction aux idées qui n'ont pour objet que les relations qui subsistent ou peuvent subsister entre les êtres: je les acquiers en comparant un être à un autre, en observant les circonstances dans lesquelles un être est par rapport à l'autre, & enfin en séparant l'idée de ces relations de celle des êtres entre lesquels je les ai aperçues: telles sont les idées de cause, d'effet, de ressemblance, de différence, de tout, de partie, &c.

4°. Si les idées de cause, de substance, de mode, sont déjà par elles-mêmes des idées *abstraites*; les idées de causalité, de substantialité, de modalité, seront plus abstraites encore; car ces mots ne signifient pas la chose même, mais seulement une manière de considérer une chose comme cause, comme substance, comme mode. Dans ce rang on peut mettre les idées générales de genres, d'espèces; de nom, de pronom, de verbe, &c. & une multitude d'autres idées qui entrent dans le discours des gens du commun aussi bien que des savans.

Remarquons ici que les idées de cause, d'effet, de substance, de mode, de différence, de ressemblance & autres de cette espèce, ont ceci de particulier, par une suite de leur plus grand degré d'abstraction, qu'elles sont toujours les mêmes, soit qu'on les tire de l'idée d'un être corporel ou d'un être spirituel, ou qu'on les y rapporte, & qu'ainsi elles sont d'une espèce différente des autres idées *abstraites* dont nous avons parlé d'abord, & qui sont moins *abstraites*, moins générales; ces dernières sont nécessairement corporelles ou intellectuelles, selon la nature de l'objet dont on les a *abstraites*. Que je regarde l'épée comme la cause de la blessure, ou mon ame comme la cause de ma pensée, ou Dieu comme la cause de l'univers, l'idée *abstraite* de cause est toujours la même. Mais que je pense au mouvement, à la couleur, à l'étendue, mon idée se rapporte nécessairement à un corps; que je parle de pensée, de volonté, de desir, mon idée se rapporte nécessairement à un esprit.

Finissons cet exposé, en remarquant qu'aux sensations & au sentiment intime de ce qui se passe en nous, que M. Locke indique comme les deux seules sources de nos idées, on peut ajouter, comme une troisième source féconde d'idées d'un genre particulier, l'abstraction, quoiqu'elle doive avoir pour s'exercer, les matériaux fournis par la sensation ou la réflexion; car il est certain que les sens & le sentiment intime ne nous fourniront jamais seuls des idées *abstraites*. Voyez J. Wats, *Logick. ejusd. Philosophical Essai III. Wolfii Psychologia Empirica. (G. M.)*

* ABSURDE, adj. (*Gramm.*) qui est contraire au sens commun.

ABSURDE. (*Geom.*) En Géométrie on démontre presque toutes les converses en les réduisant à l'*absurde*, c'est-à-dire, en prouvant que si la converse n'étoit pas vraie, une proposition déjà démontrée seroit fautive. Or il est contraire au sens commun, il est *absurde*, qu'une proposition démontrée ne soit pas vraie. (*J. D. C.*)

* ABSURDEMENT, adv. (*Gramm.*) d'une manière absurde ou contraire à la raison.

* ABSURDITÉ, s. f. (*Gramm.*) tout ce qui choque le sens commun.

§ ABSUS, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante confondu jusqu'ici avec la casse & le séné dans la famille des légumineuses. Il diffère de la casse par son fruit, qui n'est ni cylindrique ni charnu; & du séné, par le nombre des ailerons ou folioles de ses feuilles qui ne passe pas quatre, par ses gousses qui, quoique plates, sont étroites, allongées, & par ses graines qui, au lieu d'être triangulaires & imprimées de caractères, sont rhomboï-

dales à quatre angles & lisses. Nous en connoissons trois espèces.

Première espèce. ABSUS.

L'*absus*, proprement dit, & figuré par Prosper Alpin sous ce nom Egyptien, à la pag. 97 de son *Histoire des Plantes de l'Egypte*, est une plante annuelle, haute d'un pied au plus, qui fleurit en Septembre & Octobre dans les terres argilleuses de Podor au Sénégal, où elle est moins commune qu'en Egypte. Elle s'éleve rarement bien droite, étant penchée communément vers la terre, & est toute couverte d'un velouté de poils argentins, luisans, assez longs. Ses racines sont fibreuses, courtes & fort ramifiées. Sa tige cylindrique a à peine une ligne de diamètre, & est partagée en un petit nombre de rameaux, sur lesquels les feuilles sont distribuées alternativement & assez ferrées, c'est-à-dire, près à près; elles sont ailées simplement, composées de deux paires de folioles sans impaires, chacune à cinq nervures de chaque côté, occupant la moitié supérieure de leur pédicule, qui porte une glande, c'est-à-dire, une denticule conique élevé entre chaque paire, & deux stipules subulées à son origine. Chaque foliole forme une ellipse fort courte de sept à huit lignes, comme arrondie, & terminée par une petite pointe.

Les fleurs sortent au nombre de deux ou trois en corymbe de l'aisselle des feuilles supérieures de chaque branche, portant deux écailles au milieu du pédicule qui les soutient, & une à son origine. Elles sont d'abord rougeâtres, ensuite blanchâtres en se flétrissant. Leur calice est composé de cinq feuilles inégales, caduques, & leur corolle de cinq pétales assez égaux. Dix étamines, dont cinq stériles peu sensibles, & cinq plus longues, égales à la corolle, & terminées par des anthers quarrées, longues, qui ne s'ouvrent qu'à leur sommet par deux trous qui répondent à deux loges. L'ovaire est au centre des étamines, sous la forme d'un cylindre applati, terminé par un style assez long & par un stygmate ovoïde. Cet ovaire devient par la suite un légume très-applati, long d'un pouce au plus, & deux fois moins large, velouté, blanchâtre, s'ouvrant en deux battans & partagé intérieurement en deux à trois loges qui renferment chacune une graine brun-noir, lisse, luisante, comprimée en forme de lentille, mais rhomboïdale à quatre angles inégaux.

Seconde espèce. TELAMANDU-KOLA.

L'espèce de plante la plus approchante de l'*absus* est celle que les habitans de l'Isle de Ceylan appellent *telamandu-kola*, selon Hermann, & que M. Burmann désigne à la page 103 de son *Theaurus Zeylanicus*, sous le nom de *galega quadrifolia telamandu-kola Zeylanicè dicta*. C'est le *senna exigua Maderaspatana sive tetraphylla siliquifera glabra, florum pediculis ad exortum foliorum prodeuntibus*. *Plukenet, Almagest. pag. 341. Phytographiè, planch. 60. fig. 1*, médiocre & incomplète.

Elle diffère de l'*absus* en ce qu'elle est lisse partout, à feuilles moins pointues au bout, & à gousse un peu plus petite, de la grandeur du pois chiche, cicer, renfermant deux ou trois graines très-noires, en lentille rhomboïdale à quatre angles, du diamètre d'une ligne & demie.

Usages. On cuit, aux Indes, cette plante au défaut de la brede ou du bajan, comme on cuit en Europe la poirée ou l'épinar; son nom Ceylanois indique qu'elle a du goût, quoique cuite sans beurre.

Troisième espèce. GASDAMINI.

Les habitans de l'Isle Ceylan appellent du nom de *gasdamini* une troisième espèce d'*absus* dont M. Burmann a donné une figure assez bonne quoique

incomplète, à la page 213, planche 97, de son *Theſaurus Zeylanicus*, ſous le nom de *fenna quadrifolia*, *siliqua planâ hirsutâ, flore aureo sanguineo*.

Cette plante diffère des deux précédentes en ce que ses feuilles sont les seules parties qui en soient lisses, & que le poil de ses tiges, de ses branches & de ses gouffes, est comme hérissé. Ses feuilles sont obtuses comme celles du *Telamandu-kola*, mais portées sur un pédicule plus long. Ses fleurs sont purpurines avec des veines rouges. Ses légumes sont plus longs & plus étroits, ayant quinze à dix-huit lignes de longueur sur deux à trois lignes de largeur, & partagés en cinq à six loges, qui contiennent chacune une graine. C'est une gouffe de cette espèce que Plukenet a figurée à la planche 60 de sa *Pythographie*, sous la lettre *d*, sans aucune description.

Remarque. M. Linné a confondu ces trois espèces dans son *Systema Naturæ*, pag. 288, sous le nom de *castia*, *abus*, *foliis bijugis subovatis: glandulis duabus subulatis inter infima; & c'est bien à tort qu'il dit, page 66 de son *Flora Zeylanica*, que leurs gouffes sont à une seule loge, puisque dans la première & la seconde espèce elles sont à deux & trois loges, & que dans la troisième elles sont partagées en cinq à six loges. (M. ADANSON.)*

ABU, f. m. (*Hist. nat. Botanic.*) Les Malais appellent de ce nom, & indifféremment de ceux de *pissang-abu*, *pissang soldado*, une espèce de bananier, décrit par Rumphé au vol. V. de son *Herbarium Amboinicum*, pag. 132, dont le fruit est ovoïde, comprimé par les côtés, long de trois pouces, épais de deux pouces, cendré de sa couleur, visqueux, d'un goût fade, mais qui devient supportable lorsqu'on le fait rôtir & frire. (M. ADANSON.)

ABUB, (*Musique instrument. des Hébreux.*) Ce mot Chaldéen, qu'on trouve dans le Vieux Testament, pour désigner un instrument de Musique, signifie, selon quelques Auteurs, la même chose que *Hugab* ou *Ugab*. Voyez UGAB. (*Musique instrument. des Hébreux*) dans ce Supplément.

Kircher, dans sa *Musurgia*, fait de l'*abub* un instrument à vent du genre des cornets, mais non percé de trous pour produire les différens tons: il ne cite aucune autorité; ainsi nous n'en dirons pas davantage.

Quelques-uns veulent que l'*abub* ou *abuba*, signifie une flûte, & la même que les Latins appelloient *Ambubaia*. La grande ressemblance des mots rend très-probable cette opinion, qui est aussi celle de D. Calmet.

Un passage du Talmud tend encore à la confirmer. Il y est dit que l'*abub* étoit un instrument qui se trouvoit dans le sanctuaire du temple de Salomon, & qui avoit existé déjà depuis Moÿse. Il étoit mince, uni & de roseau, qualités qui conviennent toutes aux flûtes. De plus, le Roi le fit garnir d'or & le son se perdit: on ôta l'or & le son redevint tel qu'il étoit. La même chose arriveroit à une flûte mince; l'or étant un métal très-compacte & peu élastique, en rendroit le son sourd & triste.

D'autres veulent encore que l'*abub* fût la baguette de roseau dont on frappoit le tambour des Hébreux, prétendant que cette baguette de roseau rendoit le son du tambour plus doux; mais je pense qu'il faut s'en tenir au sentiment de ceux qui font d'*abub* une flûte. (F. D. C.)

ABU-BEKER ou ABU-BECRE, (*Hist. des Califes.*) premier calife, successeur de Mahomet, fut un de ses premiers disciples. Son vrai nom étoit Abdal-Caaba, que le prophète changea en celui d'Abdala, qui signifie *serviteur de Dieu*. Il est plus connu sous le nom d'*Abu-Becre*, qui désigne le père de la

pucelle; parce sa fille Aïsha étoit vierge lorsqu'elle épousa le prophète, dont toutes les autres femmes étoient veuves lorsqu'elles entrèrent dans son lit.

Abu-Becre, illustre par sa naissance & plus encore par ses richesses, sembla dégagé de toute affection pour les biens de la terre. Son désintéressement, ses mœurs pures & rigides, donnerent beaucoup d'éclat à la secte naissante: l'exemple d'un homme de bien qui tombe dans l'erreur, répand bientôt la contagion. Le vulgaire juge de la solidité d'une opinion, par l'idée qu'il se forme du mérite de ceux qui la suivent; & il ne croit pas, quand le cœur est sans tache, que l'esprit puisse s'égarer. Le nouveau profélite fit servir ses immenses richesses au triomphe de la religion nouvelle. Les principaux seigneurs de l'Arabie furent subjugués par son exemple; & ce fut à son fanatisme, que le prophète fut redevable de la conquête d'Omar, de Zobeir, de Thela, & de plusieurs autres illustres Mequois. *Abu-Becre* fut Musulman de bonne-foi; & quoiqu'il ait passé sa vie dans la familiarité du prophète, il eut pour lui une vénération qui ne se démentit jamais. Ce dévot imbécille se rendit garant des révélations dont l'imposteur prétendoit être gratifié, ainsi que de son voyage nocturne dans le ciel: c'est ce qui lui fit donner le nom de *Sedit* ou de témoin *fidèle*; Mahomet l'honora encore du titre d'*Atik*, qui veut dire *prédéstiné*. Il ne pouvoit donner une idée trop sublime d'un disciple dont la crédulité réalisoit toutes ses chimères. Ce fondateur de secte eut raison de choisir pour agent un ignorant susceptible de fanatisme: il n'auroit pas trouvé son compte avec un philosophe. Il est plus facile d'ébranler l'imagination, que de séduire la raison.

Abu-Becre, sans avoir aucune des qualités qui forment le grand homme, fut chargé de toutes les expéditions qui sembloient exiger de la capacité. Il les exécuta avec gloire, parce qu'il étoit né dans un siècle où une valeur brutale étoit plus nécessaire que des combinaisons réfléchies; & comme il étoit persuadé qu'une milice céleste combattoit toujours à ses côtés, il se précipitoit avec une assurance imprudente dans tous les périls. Lorsque le prophète eut rendu le dernier soupir, ses disciples enthousiastes ne purent se résoudre à croire qu'il eût subi la commune loi. Omar, entraîné par le préjugé populaire, tire son sabre, & menace de hacher en pièces les téméraires qui osoient dire que le prophète étoit mort. Toute la ville étoit en rumeur; *Abu-Becre*, plus calme, parle à la multitude séditieuse, & lui dit: *est-ce Mahomet que vous adorez, ou le Dieu qu'il vous a fait connoître; sachez que ce Dieu est seul immortel, & que tous ceux qu'il a créés sont sujets à la mort*. A sa voix les esprits se calmerent, & l'on ne songea plus qu'à nommer un successeur. On fut quelque temps incertain sur le choix. Le prophète, avant que de mourir, avoit chargé *Abu-Becre* d'officier en sa place dans la mosquée; & cette fonction servit de titre pour le nommer au califat, au préjudice d'Ali, qui, en qualité de cousin-germain & de gendre du prophète, avoit des droits à son héritage. Ce mépris de la loi, fut une source malheureusement féconde des guerres qui ravagerent les champs de l'Islamisme. Ali, forcé de souscrire à l'élection, n'en fut pas moins regardé par ses partisans comme le successeur légitime, & leur opinion s'est perpétuée parmi un grand nombre de Musulmans, qui prétendent que l'autorité souveraine, tant dans le temporel que dans le spirituel, réside dans ses descendants: c'est l'origine de cette haine invétérée qui regne entre les Turcs & les Persans. *Abu-Becre* prit le titre de calife, c'est-à-dire, *lieutenant*: ce titre modeste lui parut convenir au successeur d'un homme extraordinaire. Les premiers jours de son règne furent orageux. Un

grand nombre de tribus retombèrent dans l'idolâtrie ; quelques-unes retournerent au Christianisme , que l'on confondoit alors avec la religion Judaique. Plusieurs imposteurs s'érigerent en messagers du ciel ; des femmes s'arrogèrent le droit de prophétie , & des provinces entières furent séduites par ces apôtres du mensonge. Le plus redoutable de ces prophètes fut Moscilama, qui, après avoir été le complice des impostures de Mahomet, prétendit avoir une mission pour rappeler les hommes à la pureté du culte primitif. Il prit pour femme une aventuriere célèbre, qui se vançoit d'avoir des révélations. Il n'y avoit pas beaucoup de mérite à séduire la crédulité des Arabes ; quiconque avoit assez d'impudence pour publier un commerce secret avec les anges , étoit aussi-tôt accueilli de la multitude : c'étoit la patrie des faux prophètes ; & il n'y avoit point de contrée qui n'eût le sien. Les succès de Mahomet décréditèrent ceux qui voulurent l'imiter ; tous ces imposteurs furent punis. Kaleb , célèbre par ses exploits guerriers , & plus encore par les cruautés qu'il exerça sur les infidèles & les apostats , dissipa leurs partisans , dont la plupart expirèrent dans les supplices. Ce grand capitaine , barbare par piété , fit périr plus d'hommes sous la hache des bourreaux , que dans une multitude de combats couronnés de la victoire. Tant de défections auroient affoibli l'Islamisme , si elles n'eussent été compensées par la conquête de nouveaux prosélytes ; ce qui semble indiquer que les Arabes , chancelans dans leur foi , n'avoient de véritable attachement que pour le merveilleux.

Lorsque toutes ces fureurs religieuses furent calmées , *Abu-Becre* tourna ses armes contre les Grecs. Ce fut dans la Syrie qu'il transporta le théâtre de la guerre ; & son armée n'en sortit que lorsqu'il n'y eut plus rien à piller. Kaleb , par-tout vainqueur , soumit ensuite l'Irak ; & le tribut qu'il imposa aux habitans , fut le premier qu'on porta à Médine. Après une conquête aussi facile , il fit une seconde irruption dans la Syrie , & il n'offrit aux peuples que l'alternative , ou d'embrasser l'Islamisme , ou de se soumettre à payer un tribut annuel. Des conditions si dures furent rejetées avec indignation : la querelle fut décidée par les armes. Il y eut une action sanglante dans les plaines de Damas. Les femmes Arabes , émules du courage de leurs époux , se précipitèrent dans la mêlée avec une intrépidité qui sembloit défier la mort. Elles parcouraient les rangs la lance à la main , exhortant leurs époux à mériter la palme du martyr , qu'elles ambitionnoient de partager avec eux. Cinquante mille Grecs restèrent sur la place , & leur défaite fut suivie de la conquête de Damas , qui ouvrit ses portes aux vainqueurs. La joie que cet heureux succès inspiroit aux Mufulmans , fut troublée par la nouvelle de la mort du calife , qui mourut le jour même que la capitale de Syrie tomba sous la domination des Mufulmans. Il étoit âgé de soixante-trois ans , & les trois qu'il régna ne furent qu'une chaîne de prospérités continues. Son génie borné & crédule , étoit plus propre à faire fleurir une secte naissante , que les talens & les lumières d'un Socrate ou d'un Platon. Son imbécillité le rapprochoit des hommes grossiers qu'il avoit à gouverner ; & comme il étoit la première victime de la séduction , il ne pouvoit manquer d'y entraîner les autres. Sa physionomie austère , sa gravité dans l'exercice du culte public , lui attiroient le respect du peuple qui confond toujours avec la véritable piété les saillies d'une humeur bisarre , qui étouffe la nature , au lieu de lui commander. Sa vie ne fut qu'un cercle d'austérités : c'étoit un être impassible , qui tenoit ses sens asservis au joug de la loi. Indulgent pour les faiblesses des autres , il n'étoit dur qu'à lui-même , il est vrai que le système de l'intolérance élevé par Mahomet ,

corrompit la douceur naturelle de son caractère , & qu'il persécuta sans pitié les infidèles & les apostats ; mais cette dureté ne fut point un vice de son cœur , c'étoit une conséquence d'un principe , dont son esprit borné ne put appercevoir l'horreur. Il étoit si libéral & si désintéressé , qu'on ne trouva que trois drachmes dans son trésor ; ce qui fit dire à Omar , son successeur , *il me donne un exemple bien difficile à suivre*. Sa vénération pour le prophète ne se démentit jamais ; & quoiqu'il fût son successeur , il ne se regarda jamais comme son égal ; & toutes les fois qu'il montoit en chaire , il ne s'asséyoit jamais que dans un degré plus bas que celui où se plaçoit le prophète. Ce n'étoit point par un mouvement de vanité qu'il se peignoit la barbe avec une couleur extraite de l'anil & d'une plante nommée *catham* ; il ne faisoit que s'affujettir à l'usage introduit par Mahomet , & suivi par ses successeurs : cette coutume s'est perpétuée parmi les Arabes Scénites. Son testament étoit conçu en ses termes : « C'est ici le testament d'*Abu-Becre* , qu'il a » dicté au moment qu'il étoit sur le point de sortir » de ce monde. Dans ce temps où les infidèles ont » des motifs de croire , où les impies ne doivent » plus avoir de doute , où les méchans sont dans » l'impuissance de déguiser la vérité , je nomme Omar » pour mon successeur. Mufulmans , écoutez sa voix , » obéissez à ses ordres. S'il gouverne avec équité , il » répondra à la haute opinion que j'ai conçue de lui ; » s'il s'écarte du sentier de la justice , il en rendra » compte devant le tribunal du souverain juge. Mon » intention est bonne , mais je ne pénètre point dans » l'avenir. Au reste ceux qui font mal seront punis. » Adieu. »

Ce testament fait mieux connoître la trempe de son cœur , que tous les traits de sa vie. On ne s'accorde point sur le genre de sa mort. Les uns disent qu'il mourut de consommation ; d'autres prétendent qu'il fut empoisonné par un Juif : c'étoit l'usage de calomnier cette nation , à qui l'on imputoit tous les crimes dont les auteurs étoient ignorés. Sa fille Aiesha rapporte que s'étant mis au bain un jour où il faisoit très-froid , il en sortit avec une fièvre qui le mit au tombeau : il mourut la treizième année de l'hégire. Ce fut lui qui rédigea les révélations de Mahomet , qui jusqu'alors étoient éparées , comme les réponses des Sybilles. Il ordonna de ramasser tout ce qui étoit écrit sur des feuilles volantes , & tout ce que chaque Mufulman avoit retenu dans sa mémoire ; il en forma un corps complet : c'est ce recueil révéralé que les Arabes appellent *mohaf* , c'est-à-dire , *le livre*. Le premier exemplaire en fut confié à la garde de Hoffsia , fille d'Omar , & veuve de Mahomet. Il ne fut publié par autorité publique , que sous le califat d'Othman. *Abu-Becre* , en rangeant les articles dans l'ordre où ils sont à présent , n'eut point égard à l'ordre des temps où ils avoient été révélés ; les plus longs furent placés les premiers. (T-N.)

ABUDAHERT, (*Hist. du Mahométisme*.) La religion des Mahométans ne fut point exempte des schismes qui ont affligé celle des autres peuples. L'Alcoran , ce livre de mensonges , fut à peine publié , que l'on vit s'élever en Arabie une multitude de sectes , qui remplirent cette contrée de sang & de confusion ; cependant la plupart de ces disputes meurtrières n'avoient pour objet que la perfection du culte , aucune ne tendoit à le détruire. Ce ne fut que vers l'an 278 de l'hégire , que l'Islamisme , attaqué dans la plupart de ses dogmes , courut de véritables dangers. Les Carmaciens , révoltés contre les erreurs populaires , prétendirent renverser tous les monumens qui servoient à les entretenir. Leur fureur religieuse étoit encore excitée par des vues d'intérêt. Ils n'avoient pu voir sans envie le sort des Mecquois , qui , possesseurs de la Caaba , vivoient

dans une abondance que leur procuroit la crédulité des dévots. *Abudahert*, en proie à cette même jalousie, se fit un devoir d'exécuter un projet qu'il méditoit depuis long-temps : il déploya l'étendard de la guerre, & s'avança à leur tête vers la Mecque. Après s'en être rendu maître, il massacra plus de deux mille personnes sur le territoire sacré, & fit jeter leurs cadavres dans le puits Zemzem : ce puits fameux, qui, suivant la tradition Arabe, s'étoit formé des larmes de la mere d'Ismaël, ou qui s'étoit miraculeusement formé dans le désert pour étancher sa soif. *Abudahert*, après ce massacre, entra de force dans le temple, & le souillant de ses ordures, il appelloit les Mahométans à témoin de leur stupide crédulité. Si ce temple, leur disoit-il, étoit celui du Seigneur, ne le seroit-il pas connoître, en me frappant de sa juste colere ? Mais ce fut en vain que ce chef emporté prétendoit faire revenir les Mahométans de leurs préjugés : ils étoient trop invétérés. Rien ne pouvoit diminuer la vénération pour un asyle que le prophete avoit reconnu pour celui de la divinité ; & lorsqu'il en eut enlevé tous les monumens antiques, comme la fameuse pierre noire, ils respectèrent la place où ils avoient reposé. C'est ainsi qu'il ne resta à *Abudahert* que le regret d'avoir fait couler le sang inutilement. Les Carmaciens furent obligés de renvoyer aux Mecquois la pierre noire, voyant qu'elle ne servoit chez eux qu'à perpétuer le souvenir de leur impiété. Cette pierre avoit bien des titres pour captiver la vénération des Arabes ; elle avoit servi, disoient-ils, de marche-pied à Abraham, lorsqu'il construisit la Caaba ; & docile à la voix de ce patriarche, elle se levoit ou s'abbaïsoit à son gré. L'expédition d'*Abudahert* se rapporte à l'an de l'hégire 317. (T-N.)

ABULFALI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) genre de plante de la famille des labiées, & qui doit être placé assez près de la sauge, c'est-à-dire, dans la section de celles qui ont les fleurs distinctes les unes des autres, & accompagnées d'écaïlles d'une nature différente de celle des feuilles.

Au rapport de Celse, cette plante croît dans la Macédoine & dans la Syrie, sur-tout au mont Liban où les Druses & les Arabes la connoissent sous le nom d'*abulfali* ; ils la désignent encore sous les noms d'*abès*, *abs*, & *gusen*. Plukenet en a donné une figure passable, quoique sans détails, à la planche 116. n° 5 de sa *Phytographie*, & à la page 368 de son *Almageste*, sous le nom de *thymum majus longifolium, stachadis foliaceo capite purpurascens, pilosum*. C'est le *thymra spicata verior hispanica* de Barrelier, qui en a donné une bonne figure aux détails près, car elle en représente fort bien le port & l'ensemble. M. Linné l'appelle *thymra, spicata, floribus spicatis*. *System. nat. edit. 12. pag. 389. n° 1.*

L'*abulfali* ne s'élève guere qu'à la hauteur de sept à huit pouces : on peut la comparer en quelque sorte à la sariette, *futureia* ; mais ses branches sont moins nombreuses, moins étendues, plus fortes & plus ramassées. Sa racine est courte, fibreuse, très-ramifiée ; sa tige ligneuse, quarrée, rouge-brun, noueuse par intervalles, légèrement velue, ne produisant des branches que vers sa partie inférieure. Ces branches sont opposées en croix, ainsi que les feuilles, qui sont étroites, d'un verd obscur, assez semblables à celles de la sariette, pointillées de même, mais plus roides & bordées tout au-tour de poils en forme de cils.

Le bout des tiges & des branches est terminé par un amas de fleurs purpurines dont l'ensemble représente un épi ovoïde très-compact, de deux pouces environ de longueur, sur une largeur deux à trois fois moindre. En faisant l'anatomie de cet épi, on s'apperçoit qu'il est composé de plusieurs étages de feuilles opposées deux à deux, sembla-

bles à celles des tiges qui supportent chacune à leur aisselle trois fleurs distinctes entr'elles, portées sur un court peduncule, & accompagnées de deux larges écaïlles : ces feuilles & ces écaïlles sont ciliées de poils roides comme les feuilles des tiges & des branches, quoique l'on rencontre quelquefois, sur les tiges vigoureuses & bien nourries, des feuilles plus fortes que les autres, plus molles, longues d'un pouce sur deux lignes de largeur, & qui sont dépourvues de poils.

Chaque fleur est composée d'un calice monophylle, c'est-à-dire, d'une seule piece, en entonnoir, roide, partagé jusqu'à son milieu en cinq dents qui forment deux levres, dont la supérieure en a trois, & est plus large. La corolle consiste en un long tube un peu courbé en devant, partagé à son extrémité en deux levres, dont la supérieure est fendue en deux & l'inférieure en trois, au contraire du calice. Quatre étamines, dont deux sont plus courtes, partent du milieu du tube de la corolle, & sont appliquées & cachées sous sa levre supérieure. Au centre de la corolle sur le fond du calice, sont placés quatre ovaires distincts, mais portés sur un disque jaunâtre, & rapprochés autour d'un stile partagé en deux stigmates coniques qui égalent la hauteur des étamines & de la corolle. Ces quatre ovaires deviennent par la suite autant de graines ovoïdes un peu applaties, renfermées dans le calice qui les accompagne jusqu'à leur parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante a une saveur & une odeur suave, mais extrêmement forte & piquante. (M. ADANSON.)

ABULI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Brame d'une plante du Malabar, qui est décrite & figurée dans l'*Hortus Malabaricus* sous le nom Malabare *manja-kurini*. Volume IX. page 121, planche 62.

Elle croît dans les terres sablonneuses, jusqu'à la hauteur de deux à trois pieds. Sa tige est cylindrique, noueuse, couverte d'une écorce verd-brun, lisse, à bois blanc, dont le centre est très-moëlleux, & divisée en quelques branches alternes. Ses feuilles sont opposées quatre à quatre, & disposées par étages assez écartés, semblables à celles de l'*adantoda*, c'est-à-dire, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre pouces, une fois moins larges, minces, molles, d'un verd gai, portées sur un pédicule assez long, plat en dessus, & légèrement ailé, c'est-à-dire, accompagné sur ses côtés d'une membrane qui part de la feuille dont il est le prolongement : leur surface supérieure est comme ridée légèrement & creusée de sillons qui correspondent à autant de côtes ou de nervures qui sont élevées sous leur surface inférieure.

De l'aisselle de chaque étage de feuilles sort d'un côté une branche, & de l'autre un épi de fleurs porté sur un pédicule aussi long que lui, de sorte que tous deux ensemble égalent la longueur des feuilles : on voit aussi des branches terminées par un semblable épi. Cet épi est ovoïde, long de deux pouces, trois fois moins large, composé de quatre rangs, chacun de dix écaïlles elliptiques concaves, se recouvrant les unes les autres, & contenant chacune une fleur qui consiste en un calice à cinq feuilles persistantes, & en une corolle jaune-orangé, personée, à tube très-long cylindrique mince, terminé par une seule levre intérieure fort grande, en forme de girouette, marquée de cinq crénelures & pendante. Au haut du tube de la corolle sont placées quatre étamines médiocres, dont deux plus courtes, toutes à antheres longues & jaunes. Au fond du même tube on voit sur le centre du calice un disque jaune portant un ovaire ovoïde terminé par un long stile qui, à la hauteur des

étamines, se fourche en deux stigmates hémisphériques. L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, pointue aux extrémités, un peu comprimée, longue de six lignes, deux fois plus étroite, ligneuse, d'abord verte, ensuite blanchâtre, à deux loges, s'ouvrant élastiquement en deux battans partagés chacun par une cloison, & armés d'un à deux crochets de chaque côté, dont chacun supporte une graine lenticulaire, chagrinée ou ridée, d'une ligne & un tiers de diamètre.

Qualités. Les feuilles & jeunes branches de l'*Abuli* étant mâchées, ont un goût mucilagineux d'abord, ensuite âcre & mordicant à-peu-près comme celui du raifort.

Remarque. Ce genre de plante, qui n'a point encore été classé par les Botanistes, doit être placé dans la famille des personnées, auprès de celui que Plumier a nommé *Ruellia*. (M. ADANSON.)

ABU-MESLEM, (*Hist. des Arabes.*) grand capitaine, gouverneur du Khorascan, est célèbre dans l'histoire, pour avoir fait passer la dignité de calife en 746, de la race des Omniades à celle des Abbassides : révolution qui causa la mort à plus de six cents mille hommes, & dont il fut lui-même la victime, ayant été massacré huit ans après par l'ordre du calife Almanfor.

ABUMON, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la section des jacinthes dans la famille des liliacées, c'est-à-dire, de l'ordre de celles qui ont, comme la jacinthe, l'ovaire placé dessus & dans la fleur. M. Linné n'a sans doute pas fait attention à ce caractère, quand il a confondu cette plante dans le genre qu'il appelle improprement *crinum*, lequel a l'ovaire placé dessous la fleur, & qui, par conséquent, se range naturellement dans la section des narcisses, qui ont ce caractère. Voyez *Familles des Plantes*, page 54.

De tous les auteurs qui ont donné des figures de cette plante, Caspar Commelin est celui qui a le mieux réussi, quoiqu'il en ait omis le fruit; il l'a décrite à la page 133 de son *Hortus Amstelodamensis*, volume II, planche 67, sous le nom que Breyn lui avoit assigné, *hyacinthus Africanus tuberosus, flore caeruleo umbellato*. Breyn. *Prodrom.* 1, planche 10. La figure de Breyn n'est pas aussi bonne, non plus que celle que Seba en a donnée depuis dans son *Thesaurus rerum naturalium*, à la planche 19, n° 4. Plukenet l'a figurée aussi sans détails après Breyn & Commelin à la planche 195, n° 1 de sa *Phytographie*, sous le nom que lui avoit donné Hermann : *hyacintho affinis tuberosa radice, Africana, umbellata caerulea inodorata*. Enfin le judicieux & savant botaniste Heister, en avoit fait un nouveau genre sous le nom de *tulbaghia*.

Cette plante, aussi belle que rare, vient originairement du cap de Bonne-Espérance, où elle croît entre les rochers. Sa racine est un tubercule charnu cylindrique, long & large d'un pouce, jaunâtre, entouré en dessus d'une couronne de fibres blanches, ramifiées, de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie. Ce tubercule meurt tous les ans, après avoir produit en dessus une espèce de bulbe allongé cylindrique, formé, comme celui du poireau, de la base des feuilles qui s'engainent les unes dans les autres. Ces feuilles, au nombre de huit à dix, sont disposées en éventail, & comme opposées, vertes, longues d'un pied, larges de six à sept lignes, assez épaisses, creusées légèrement en demi-tuyau, & comparables à celles du narciss.

Du centre de ces feuilles sort une seule tige cylindrique, nue, c'est-à-dire, sans feuilles, longue de deux pieds, fistuleuse ou creuse dans la moitié de son épaisseur, dont le sommet porte une grande feuille en forme de gaine, qui, en s'ouvrant sur le côté,

laisse voir quinze à vingt fleurs bleues, sans odeur, disposées en ombelle, longues de deux pouces environ, portées sur un pédicule de même longueur & pendantes. Chaque fleur est un calice d'une seule pièce, formant un tube cylindrique, droit, divisé jusqu'au milieu de sa longueur, & même plus profondément en six portions oblongues, assez égales & régulières, qui s'épanouissent en étoile, à-peu-près comme dans la jacinthe. Du haut du tube & de l'origine de ses divisions partent six étamines qui les égalent, à peu de chose près, en longueur, & qui sont rapprochées en bas les unes contre les autres, & recourbées en arc en-dessus; leurs sommets ou anthers sont jaunes, & leurs filets blancs. Sur le fond du calice est placé un petit ovaire qui est surmonté d'un style blanc aussi long que les étamines, courbé comme elles, & terminé par un stigmate simple triangulaire. L'ovaire devient par la suite une capsule à trois loges, qui contiennent chacune plusieurs semences sphéroïdes disposées sur deux rangs.

Culture. L'*abumon* réussit beaucoup mieux dans les terres chaudes, au milieu des plantes de la zone Torride, que dans les terres plus tempérées, que l'on destine communément aux plantes du cap de Bonne-Espérance dont il est originaire. Dans nos climats il fleurit annuellement au mois d'août, & mûrit ses graines en Novembre. On le possède depuis long-temps en France, où on le cultive dans tous les jardins royaux.

Remarque. Il est évident, en lisant le caractère de cette plante, que M. Linné s'est trompé lorsqu'il l'a placée dans le genre du *tanghskolli* du Malabar qu'il nomme *crinum*, & qui n'est pas même du même ordre naturel. (M. ADANSON.)

§ ABYDE ou ABYDOS. (*Géogr.*) Cette ancienne ville ruinée, que l'on confond mal-à-propos avec le village d'Accio ou Aidos près des Dardanelles, fut fondée par les Milésiens, 655 ans avant J. C. Xerxès y jeta un pont de navires pour passer en Europe : monté sur la colline pour y jouir du spectacle de ses armées, & voyant la terre & la mer couvertes de ses troupes & de ses vaisseaux, il se félicita d'abord de commander à tant d'hommes : mais un moment après il versa des larmes, considérant que dans cent ans il ne resteroit pas un seul de ces hommes au monde.

La fable des amours de Léandre qui passoit le détroit à la nage, & de Héro, prêtresse de Vénus à Seste, est célèbre. La charlatanerie qui régnoit à *Abyde* faisoit que les termes de *menteur* & *abydenin* étoient synonymes : ce qui avoit donné lieu au proverbe, en forme d'avis aux voyageurs, *ne tamerè Abydum*.

Assiégés par Philippe, Roi de Macédoine l'an 552 de Rome, les habitants se défendirent en désespérés; à l'exemple de ceux de Sagonte, ils aimèrent mieux s'ensévelir sous leurs propres ruines, après s'être égorgés les uns après les autres, que de se rendre. *Tit. Liv. lib. xxxj. (C.)*

§ ABYDE, (*Géog.*) Cette ville d'Egypte, la plus grande du pays après Thebes, étoit à 7500 pas du Nil, vers l'Occident, & au-dessous de Diospolis, de Tentyris & de Ptolémaïde. Le fameux roi Memnon y demeura & y fit bâtir un magnifique palais. Le temple & le sépulcre d'Osiris, qui étoient dans cette ville, la rendirent extrêmement recommandable. Mais elle fut célèbre sur-tout par l'oracle du dieu Bésa, qui répondoit par écrit quand on n'avoit pas la commodité de le consulter en personne. Strabon parle d'*Abyde* comme d'une ville fort délabrée : on croit qu'aujourd'hui elle s'appelle *Aboutige* ou *Abutich*. Voyez ce mot dans ce *Supplément*. (C. A.)

ACACAHUATLI, f. m. (*Hist. nat. Ornithol.*) Nom Mexicain qui veut dire oiseau aquatique à voix rauque. C'est, selon Eusebe Nieremberg, liv. 10, chap. 36 de son *Histoire naturelle*, une espèce de *martin-pêcheur* que les Espagnols appellent *martinete pescador*, ou plutôt, *martinete pescador*. Il est un peu plus petit que le canard domestique, & a un cou long de neuf pouces environ, qu'il raccourcit quand il veut, & souvent de manière qu'il disparoît presque entièrement. Son bec, de même longueur, est droit, très-pointu, comprimé en tranchant de couteau, haut ou épais de deux pouces vers son origine: noir dessus, blanc en dessous, & jaune livide sur les côtés. Ses yeux sont noirs, avec un iris rouge d'abord près de la prunelle, puis pâle, enfin blanchâtre. Ses jambes sont nues en partie, & ses pieds sont fendus en quatre doigts longs, dont le postérieur est plus haut, & les trois antérieurs sont réunis en partie par une membrane lâche & libre.

La couleur dominante de son corps est le blanc; il est rembruni & mêlé de plumes fauves sur le dos. Les ailes sont cendrées dessous & noires au bout; mais leur dessus est d'un fauve qui tire sur le rouge vers les bords, & qui s'affoiblit peu-à-peu au point qu'auprès du corps il n'est plus que fauve. Une bande verd-pâle s'étend de l'origine du bec jusqu'aux yeux. Ses jambes sont d'un verd qui pâlit sur leur face intérieure. Sa queue est petite, d'un noir-terne & sans aucun éclat.

Cet oiseau est particulier à la côte du Mexique. Il vit de poissons, de vermisieux, & autres animaux semblables autour des marais, où il pond, couve, & élève ses petits au milieu des roseaux & des joncs. Aux premiers jours du printemps on les voit se promener dans les marécages: on les apprivoise facilement, & on les nourrit avec de la chair & d'autres nourritures grossières comme le canard sauvage, dont ils approchent beaucoup pour le naturel: son chant, ou plutôt son cri tout rauque qu'il est, n'est pas désagréable.

Remarque. On peut juger par l'ensemble de cette description, toute incomplète qu'elle est, que l'*acacahuatli* n'est pas une espèce de *martin-pêcheur* ou d'*halcyon*, *halcedo*, comme le pense Eusebe Nieremberg, mais une espèce de *cigogne* ou plutôt de *jabiru*, qui approche assez du *hoacton*, que M. Brisson appelle *héron luppé* du Mexique: *Ornithologie*, vol. V, pag. 418, mais qui en diffère comme espèce. (M. ADANSON.)

ACACALOTL, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) ou *corbeau aquatique*; c'est ainsi que Fernandez & Nieremberg désignent l'oiseau que M. Brisson décrit, vol. V, pag. 333, de son *Ornithologie*, sous le nom de *courly varié* du Mexique, *numenius Mexicanus varius*.

Le mâle de cet oiseau a, selon Fernandez, (*Histoire de la Nouvelle Espagne*, pag. 15, chap. IX,) à près de trois pieds de longueur entre le bout du bec & celui de la queue; le bec cylindrique, menu, courbé en bas en arc, long de six pouces comme le cou, marqué d'un sillon de chaque côté au bout des narines; les jambes longues de dix pouces & demi, nues en partie; quatre doigts longs, dont le postérieur est plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunis jusque vers le tiers de leur longueur par une membrane fort lâche; la tête petite à proportion du corps; le front chauve ou sans plumes, couleur de chair depuis l'origine du bec jusqu'aux angles externes des yeux.

Son bec est bleu, son front incarnat, ses yeux noirs, entourés d'un cercle rouge de sang. Sa tête

& son cou sont couverts de plumes blanches, vertes & brunes, qui tirent un peu sur le fauve. Les plumes des ailes, ainsi que celles de son dos, sont d'un verd changeant, cuivré & luisant, qui tire sur le rouge & sur le pourpre, comme celles du pigeon ou du paon; celles du ventre & des parties inférieures sont brunes, mêlées de rouge. Ses pieds sont noir-clair, & ses ongles d'un noir très-foncé.

L'*acacalotl* est commun autour des lacs du Mexique qu'il fréquente: il s'y nourrit de vermisieux & de petits poissons, & il y conduit ses petits que l'on rencontre souvent au printemps. Sa chair n'est pas désagréable, & fournit une bonne nourriture, mais elle est un peu ferme, & conserve toujours une légère odeur de poisson, comme la plupart des oiseaux aquatiques.

Remarque. Cet oiseau diffère, comme l'on voit, du *courly*, *numenius*, en ce qu'il a la peau du front chauve sans plumes; & comme ce caractère lui est commun avec plusieurs autres espèces d'oiseaux, tels que le *guara*, le *cuticaca*, &c. nous avons cru devoir en faire un genre particulier voisin de l'*ibis* dans la famille des vanneaux, qui se font reconnoître au premier coup-d'œil, parce qu'ils ont une partie des jambes, que l'on appelle improprement cuisses, dénuées de plumes, & quatre doigts dont le postérieur est attaché un peu plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunies ensemble en partie par une membrane fort lâche. (M. ADANSON.)

ACACHUMA, (*Géogr.*) Ville de l'Ethiopie, que Ptolémée appelle *Achuma*. Les Abyssins prétendent qu'elle a été le séjour de Maqueda, Reine de Saba, & le lieu où l'on conservoit ses trésors. (C. A.)

§ **ACACIA**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) est le nom ancien que les Grecs ont toujours donné, depuis Théophraste, Dioscoride, Plin, &c. & qu'ils donnent encore aujourd'hui à l'arbre qui porte la *gomme arabique*: néanmoins, malgré les réflexions judicieuses de quelques botanistes, on confond actuellement sous ce nom dans nos pays lettrés, deux autres sortes d'arbres, qui n'ont rien de commun avec le gommier d'Arabie, sinon d'être épineux & de porter quelquefois de la gomme, mais d'une qualité fort inférieure, & qui d'ailleurs en diffèrent non-seulement comme des espèces, mais même comme des genres de plantes très-éloignés.

Le premier de ces arbres est originaire de l'Amérique septentrionale, & particulièrement du Canada, d'où il fut apporté en France avant l'année 1600, par Vespasien Robin, professeur de botanique au jardin royal de Paris, où il le démontroit sous le nom d'*acacia Americana*, *acacia* d'Amérique. On fait que cet arbre porte le long de ses jeunes branches des épines nombreuses, brun-rougeâtres, courtes, applanies & courbées en crochet comme celles du rofier; que ses feuilles sont ailées avec une impaire, assez semblables à celles de la réglisse ou du galega; que ses fleurs sont pareillement papilionacées, blanches, pendantes en épi, d'une odeur suave, mais très-forte; enfin que son fruit est un légume applati, membraneux, de la longueur du doigt, à une seule loge qui s'ouvre en deux battans, & qui contient depuis deux jusqu'à huit graines en forme de rein, mais applanies. Son écorce intérieure a un goût de réglisse qui, au rapport de Plukenet, lui a fait donner le nom de *liquorice-tree*, c'est-à-dire, *reglisse arbre*, *glycyrrhiza arbor* & *locus* par les Anglois de la Virginie. *Almagest*, page 6. Cet auteur en a donné une figure fort incomplète à la planche 73, n. 4 de sa *Phytographia*. Tant de caractères firent penser à M. de Tournefort que cette plante, quoique très-voisine de la réglisse, méritoit cependant d'en être distinguée comme genre différent, & il lui donna le nom latin de *pseudo-acacia*, c'est-à-dire, *faux acacia*. Les

jardiniers l'appellent aussi *agacia* ou *agacier*, *agastier*, par corruption du mot *acacia*. Il est étonnant que M. de Tournefort ait composé un nouveau nom aussi impropre, pour désigner une plante qui a aussi peu de rapport avec l'*acacia*, lui qui savoit, ou qui devoit savoir que, vingt ans avant lui, & même avant l'année 1680, Elsholtz, professeur de Botanique & médecin de l'électeur de Brandebourg, connu par son *Flora marchica*, avoit donné à cet arbre nouveau le nom *robina*, de M. Robin qui l'avoit le premier fait connoître en Europe. C'est sous ce nom que l'on peut voir l'histoire de cet arbre utile à nombre d'égards, & que nous l'avons désigné dans nos *Familles des plantes*, à la page 323.

Le second arbre, auquel on a appliqué aussi improprement le nom d'*acacia*, est le *prunellier* ou *prunier sauvage*, dont les fruits appelés *prunelles* ou *petites prunes sauvages*, cueillis avant la maturité, rendent par expression un suc qui, réduit en consistance d'extrait solide & en tablettes, au moyen de la chaleur du soleil ou du feu, s'emploie en Médecine au défaut de la gomme d'*acacia*, sous le nom d'*acacia nostras*, c'est-à-dire, *acacia de notre pays*, *acacia d'Europe*, ou sous celui d'*acacia Germanica*, *acacia d'Allemagne*, sans doute parce qu'on commença d'abord à en faire usage dans ce pays. V. sa description au mot PRUNELLIER, *Dict. rais. des Scien. &c.* On a encore transféré le nom d'*acacia* à nombre d'autres plantes épineuses, comme au *sevier*, *gleditsia*, figuré par Plukenet, à la planche 352, n^o. 2 de sa *Phytographie*, au *cytise épineux*, qui est l'*aspalathe* second à trois feuilles de Jean Bauhin, au bois du Brésil, au *caretti* ou *bonduc*, & à beaucoup d'autres arbres qui, quoique de la même famille que l'*acacia*, méritoient cependant de n'être pas confondus avec lui.

Quoique le genre de l'*acacia* proprement dit, reconnoisse plusieurs especes qu'on ne peut séparer sans faire violence à la liaison que la nature semble avoir mise entr'elles; quoique l'Amérique en produise quelques-unes, & que d'autres croissent dans les Indes, les trois especes qui rendent plus abondamment la gomme arabe & la gomme du Sénégal, n'ont encore été observées que dans les terres brûlantes de l'Afrique, soit en Arabie sur les côtes de la mer Rouge, soit au Sénégal vers l'océan atlantique, pays tous deux situés sous la zone Torride dans l'hémisphère boréal. Les anciens, depuis Théophraste, connoissoient trois especes d'*acacia* auxquelles Pline en ajoute une quatrième qu'il convient qu'on néglige à cause de son peu de mérite; mais, autant qu'on en peut juger par la description de Dioscoride, le gommier rouge, qui porte plus particulièrement le nom d'*acacia*, étoit le plus commun en Arabie, au lieu que le gommier blanc est au moins aussi commun, & même plus commun au Sénégal que le gommier rouge. Nous allons décrire ces trois especes, & ensuite celles qui ont quelques rapports avec elles.

Première espece. Gommier rouge. NEBNEB.

L'*acacia* des Grecs, selon Dioscoride, c'est-à-dire, l'*arbre sans malice*, parce que la piqure de ses épines n'est suivie d'aucun fâcheux accident, avoit été appelé pour la même raison, du tems de Théophraste, l'*épine par excellence*, *acantha*, l'*épine d'Egypte*, *acantha Egyptia*. Les Arabes lui donnent les noms de *achachie*, *alcharad*, *alchard*, *charad*, *amgalem*, *Schitte*, *schittim*; les François l'appellent *acacie*, & quelques-uns par corruption *castie*, depuis M. de Tournefort qui a le premier introduit ce nom impropre dans ses *Instituts de Botanique*. Les seuls auteurs qui aient donné une figure reconnoissable & caractérisée de cette plante, sont Lobel, page 536,

planche 110, tom. II., sous le nom de *spina acacia Dioscoridis*; Prosper Alpin, sous le nom d'*acacia femina*, planche 9; Parkinson, sous celui d'*acacia vera*, sive *spina Egyptiaca*, en Anglois *the Egyptian thorn*, or *binding bean tree*; & Plukenet, planche 251, figure 1 de sa *Phytographie*, sous le nom de *acacia altera vera seu spina Marcatensis vel Arabica*, *foliis angustioribus*, *flore albo*, *siliqua longa villosa*, *plurimis isthmis & cortice candicantibus donata*. M. Linné la désigne ainsi, *mimosa*, *nilotica*, *spinis stipularibus patentibus*, *foliis bipinnatis*; *partialibus extimis glandulâ interjectâ*: *spicis globosis pedunculatis*. *Systema nat. edit. 12. pag. 678. n^o. 34.* L'*acacia* a reçu encore des Botanistes modernes beaucoup d'autres noms que nous supprimons ici comme peu instructifs.

Cet arbre croît dans les sables du Sénégal, ainsi que dans l'Arabie; il est sur-tout fort commun dans l'île de Sor, & dans le voisinage de l'île saint-Louis, près de l'embouchure du Niger, où il s'éleve à peine à la hauteur de vingt pieds, sous la forme d'un buisson peu régulier, dont le tronc est assez droit, mais court, à peine de cinq ou six pieds de hauteur sur un pied de diamètre, ayant une écorce grossière, sillonnée, comparable à celle de l'orme, brun noir, qui recouvre un bois compacte, très-dur, très-pesant, dont l'aubier est jaune & le cœur rouge-brun, plein, sans aucune moëlle. Ses racines sont rougeâtres, & s'étendent presque horizontalement à une petite profondeur sous la surface de la terre, à la distance de quinze à vingt pieds. Le tronc se partage en un grand nombre de branches assez fortes, presque horizontales, tortueuses, dont les vieilles ont l'écorce semblable à celle du tronc, mais dont les jeunes sont rougeâtres, lisses, d'abord triangulaires, ensuite cylindriques.

Le long de ces branches sortent des feuilles alternes, assez serrées ou près à près les unes des autres, pinnées, c'est-à-dire, ailées sur deux rangs, dont le premier est composé pour l'ordinaire de cinq paires de pinnules qui portent chacune 18 à 20 paires de folioles longues de deux lignes; le pédicule commun qui soutient les pinnules a environ un tiers de plus qu'elles en longueur, & montre une petite glande hémisphérique, concave entre la première & la dernière paire, entre laquelle elle se termine par un petit filet conique. Chaque feuille porte à ses côtés, au lieu de stipules, deux épines coniques, droites, écartées horizontalement, dont l'une est plus courte d'un tiers que l'autre. Ces épines ne sont pas d'égale grandeur sur toutes les branches; celles de l'année ou de la saison précédente, ou, pour parler plus exactement, les branches qui ont poussé au moment où la sève est prête de s'arrêter, sont brunes, longues de cinq à six lignes au plus; les branches au contraire qui poussent dans le tems de la force de la sève, en Juillet & Août, produisent de ces mêmes épines longues de deux pouces à deux pouces & demi, sur une ligne de diamètre & d'un jaune de bois.

De l'aisselle de chaque feuille & de chaque paire d'épines, sortent deux têtes de fleurs jaunes, sphériques, de sept lignes environ de diamètre, portées sur un péduncule trois fois aussi long, articulé à son milieu, où il porte une membrane cylindrique en forme de gaine couronnée de quatre denticules; ce péduncule avec sa tête est presque une fois plus court que les feuilles. Chaque tête est formée par l'assemblage de soixante fleurs très-rapprochées, contiguës, mais séparées les unes des autres par une écaille deux fois plus longue que large, un tiers plus courte que le calice, figurée en palette orbiculaire, velue, bordée de poils, & dont la grande moitié inférieure forme un pédicule entièrement mince.

En

En détachant chacune de ces fleurs, on voit qu'elle est hermaphrodite, composée d'un calice d'une seule pièce en entonnoir, d'un tiers plus long que large, incarnat, tout couvert de poils courts, denses, couchés en tout sens, & partagé jusqu'au tiers de sa hauteur en cinq denticules égaux triangulaires, une fois plus larges que longs, convexes à leur face extérieure, & concaves à l'intérieure. Du fond de ce calice sort une corolle une fois & demie plus longue que lui, de même forme, mais marquée extérieurement de cinq angles qui font l'alternative avec les cinq dentelures dont elle est couronnée, & qui sont triangulaires, une fois plus longues que larges, concaves à leur face intérieure, & trois fois plus courtes que le tube, qui lui-même a une fois plus de longueur que de largeur. Les étamines, au nombre de soixante-dix à quatre-vingts, sortent, disposées sur cinq rangs circulaires, d'une espèce de disque creusé en hémisphère qui s'élève du fond du calice en touchant à la corolle, & en laissant un petit espace vide autour de l'ovaire; elles sont assez égales entr'elles, une fois plus longues que la corolle, lisses, luisantes, & épanouies comme un faisceau dont les filets ne divergent que de quinze degrés ou environ. Ces filets sont cylindriques, très-fins, comme articulés ou composés d'anneaux, chagrinés de petits tubercules, pointus à leur extrémité, quinze fois plus longs, & deux fois plus étroits que les anthers: celles-ci sont sphéroïdes, marquées sur la face intérieure qui regarde le pistil, de trois sillons longitudinaux, dont les deux collatéraux s'ouvrent, imprimées sur la face opposée d'une petite cavité par laquelle elles sont implantées sur les filets, & ornées à leur extrémité d'un petit globule blanc, trois fois plus petit qu'elles, hérissé de denticules coniques, & porté sur un petit filet assez long; la poussière féminale qui sort de ces anthers, est composée d'une prodigieuse quantité de petits globules de couleur d'or, lisses & luisans.

Du milieu du vide que laisse le disque des étamines au centre du calice, s'élève le pistil qui égale la longueur des étamines, & qui est composé d'un ovaire cylindrique deux fois plus long que large, porté sur un pédicule cylindrique, menu, égal à la corolle, huit fois plus court que lui, trois fois plus étroit, & terminé par un style cylindrique, lisse, luisant, tortillé, trois fois plus long, & trois fois plus étroit que lui, qui sort d'un de ses côtés, & qui a pour stigmate à son extrémité tronquée horizontalement, une petite cavité toute hérissée de petites pointes coniques qui ne sont bien apparentes qu'avec le secours d'un verre lenticulaire de deux à trois lignes de foyer. L'ovaire, en mûrissant, devient un légume plat, droit, long de quatre à cinq pouces, huit à dix fois plus étroit, verd-brun, lisse, luisant, composé de six à dix articles discoïdes, si étranglés qu'ils paroissent attachés bout à bout, comme par un collet qui n'a souvent pas une ligne de diamètre; son écorce est assez épaisse, & contient entre les deux épidermes un parenchyme gommeux, rougeâtre & luisant: les articulations ne se séparent pas naturellement; elles contiennent chacune une semence elliptique, obtuse, gris-brun, longue de deux lignes, imprimée sur chacune de ses faces d'un sillon qui enferme un grand espace pareillement elliptique, & qui est attaché au bord supérieur du légume par un filet extrêmement court.

Qualités. Les feuilles de l'*acacia* mâchées ont, ainsi que son écorce, une saveur styptique très-amère. Il rend naturellement, sans incision, de diverses parties de son tronc & de ses branches, après la saison des pluies, & vers le tems de sa fleuraison, c'est-à-dire, depuis le mois de septembre & d'octobre, une gomme rougeâtre en larmes ou en boules,

qui ont depuis six lignes jusqu'à un pouce & demi de diamètre. Cette gomme est transparente & d'une saveur amère.

Usages. Les Negres Oualofs du Sénégal font moins de cas de cette gomme, à cause de son amertume, que de la blanche, dont nous parlerons ci-après; mais ils l'emploient par préférence à elle dans plusieurs maladies, parce qu'elle est beaucoup plus astringente. Ils la font avaler seule, ou dissoute dans une légère décoction de la racine d'une plante malvacée qu'ils appellent *l'ass*, non-seulement dans les maladies vénériennes, mais encore pour arrêter les écoulemens les plus invétérés, après avoir néanmoins favorisé d'abord ces écoulemens, ou disposé le corps à l'action de ce remède par des apéritifs qu'ils regardent comme appropriés à ces cas, tels que la racine d'une argemone, & les branches d'une plante de la famille des solanons qu'ils appellent *dimeli*, & qui a beaucoup de rapports avec le *dulcamara* de l'Europe, autrement nommé *vigne grimpanche* ou *vigne de Judée*. Cette gomme passe encore pour le spécifique des débordemens de bile & des maladies du foie qui en sont les suites: pour cet effet les Sénégalais en boivent une once le matin à jeun & autant le soir, dissoute dans un demi-septier de limonade faite avec le tamarin aiguisé d'un peu de sucre qui en relève la fadeur; l'acide du limon est trop tranchant, trop incisif & corrosif; il ne rempliroit pas aussi bien l'objet du tamarin, qui est un acide astringent: celui-ci tempère l'ardeur de la bile, pendant que la gomme lubrifie & ferme les plaies du foie ulcéré par la chaleur de cette bile; cette gomme en adoucit les douleurs, elle nourrit mieux qu'aucun consommé, en même tems qu'elle guérit; enfin ce consommé végétal est plus favorable dans les maladies bilieuses, que le consommé animal; aussi les Negres évitent-ils alors toute nourriture tirée des animaux, ils se bornent à celle des végétaux, tels que le riz, ou de la crème de riz, lorsque leur estomac ne peut pas supporter davantage. Les Negres mâchent les feuilles de l'*acacia*, ou, à leur défaut, son écorce ou ses gouffes, comme un détergatif astringent, dans toutes les affections scorbutiques. La décoction de ses légumes entiers, ou l'infusion de leur poudre dans l'eau froide, s'emploie dans les maladies des yeux qui ont pour cause le relâchement des fibres. Le parenchyme gommeux, qui est continu entre les deux épidermes de ses gouffes, ainsi que son écorce intérieure qui est rouge, soit récente, soit sèche, infusée dans l'eau à froid ou en décoction, donne une teinture rouge-pâle. Son écorce sert particulièrement à tanner les peaux de mouton & de chevre en façon des plus beaux maroquins, dont la perfection est vraisemblablement due aux Sénégalais ou aux Maures qui fréquentent les bords du Niger.

Remarques. Nous savons par les anciens, & surtout par Théophraste, Dioscoride & Pline, que l'*acacia* d'Arabie & d'Egypte rend naturellement une gomme; que l'on retire outre cela de ses gouffes, humectées d'eau de pluie, broyées avant leur maturité, & exprimées, un suc qui, épaissi par la chaleur du soleil ou par l'ébullition, se réduit en masses arrondies, jaunes ou rougeâtres, dures, s'amollissant dans la bouche, d'un goût austère peu désagréable, du poids de quatre à huit onces, qu'on enveloppe dans des vessies minces; que ce suc est rouge-brun ou noirâtre, lorsque les gouffes dont on le tire sont plus avancées & proches de leur maturité; qu'on en retire aussi de ses feuilles, mais qu'on ne l'estime pas plus que la gomme de l'*acacia* de Galatie, parce qu'il est brun-noir comme elle; que celle qui est jaunâtre ou purpurine, qui se dissout facilement dans l'eau, est préférée; qu'elle est extrêmement rafraîchissante, épaississante ou incrassante &

astringente ; qu'à cause de ces propriétés , on l'emploie par préférence à toute autre drogue dans les maladies des yeux , de la bouche & des génitoires , dans les chûtes de la matrice & du fondement , dans les pertes des femmes & autres hémorragies , dans les dyssenteries & cours de ventre ; que son bois qui est noirâtre est incorruptible dans l'eau , & employé pour cette raison pour faire des membrures de vaisseaux ; qu'enfin ses gouffes servent au lieu de la galle du chêne , appelée noix de galle , pour tanner & perfectionner les cuirs. Voyez Hippocrate , Livre xxj. §. 5. page 130. Théophraste (Liv. IV. chap. ij.) lui donne le nom de gomme thébaïque , & dit qu'il y en a une grande forêt dans le champ de Thebes. Ce que Dioscoride dit (Liv. I. chap. cxxxiiij & cxxxiv.) ne peut s'appliquer qu'à cette espece : *acacia est arbor , aliis frutex , nascitur in calidioribus ut in Aegypto , &c. unde septentrionale frigus perferre nequit ; gummi ex eâ promanans Arabicum gummi officinarum est. Succus ejus in usu quoque est. Vis ei spissandi & refrigerandi , ad ignem sacrum , ulcera serpentina , oculorum affectus , &c.* C'est cette espece que Pline désigne particulièrement , liv. XXIV. chap. xij de son Histoire Naturelle , quand il dit : *est & acacia spina. Fit in Aegypto albâ nigrâque arbore : item viridi , sed longè melior è prioribus. Fit & in Galatiâ tenerrimâ spinosiore arbore. Semen omnium lenticulæ simile : minore est tantum grano & folliculo. Colligitur autumnis , antè collectum nimidè validius. Spissatur succus ex folliculis aquâ cœlesti perfusus ; mox in pilâ tufis exprimitur organis : tunc densatur in sole mortariis in pastillos. Fit & ex foliis minus efficax. Ad coria perficienda semine pro gallâ utuntur. Foliorum succus & Galatiacæ acaciæ nigerrimus improbatur : item qui valdè rufus. Purpurea aut leucophæa , & quæ facillimè diluitur , vis summâ ad spissandum refrigerandumque est , oculorum medicamentis antè alias utiles. Lavantur in eos usus pastilli ab aliis , terrentur ab aliis. Capillum tingunt , sanant ignem sacrum , ulceraque serpunt , & humida vitia corporis , collectiones , articulos contusos , perniores , pterygia. Abundantiam mensium feminis sistunt , vulvamque & sedem procidentes : item oculos , oris vitia & genitalium.*

Belon , le plus ancien , & en même tems le plus sçavant des voyageurs modernes qui ont été dans l'Egypte , nous apprend , dans la relation de son voyage imprimé en 1553 , que les déserts stériles de l'Arabie , sur les bords de la mer Rouge , ne produisent pas d'autres arbres que ceux de l'acacia , qui y sont si abondans , que les Arabes ne s'occupent presque que du soin d'en recueillir la gomme qui porte le nom de gomme d'Arabie : & cette gomme , que l'on nomme encore gomme de Babylone , contient souvent des épines & des graines si semblables à celles du nebebe du Sénégal , que l'on ne peut douter que l'acacia vrai ne soit la même espece. Rauwolf , qui a voyagé après Belon dans le levant , est le premier qui ait occasionné une confusion qui ne peut avoir lieu , lorsqu'on compare le nebebe du Sénégal avec l'acacia décrit par les anciens & par les modernes qui l'ont précédé. Cet auteur dit en 1582 , qu'il a vu autour d'Alep , le long du fleuve du Tigre dans la Mésopotamie , & de l'Euphrate dans l'Arabie déserte , une espece d'acacia appelé schack par les habitans de ce pays , & schamuth par les Arabes , qui est le nom corrompu de sant , selon Celse ; que l'on trouve en vente chez les marchands d'Alep des gouffes apportées d'Egypte sous le nom de cardem , que quelques personnes croient être l'acacia de Dioscoride & des anciens ; que ces gouffes sont d'un brun châtain , partagées en deux à trois loges en forme de sacs comprimés , contenant chacun une semence rougeâtre , semblable à celle de la balsamine mâle , c'est-à-dire , de la pomme de mer-

veille , momordica ; mais ces deux plantes different beaucoup de l'acacia. Le voyage de Prosper Alpin en Egypte , a contribué en quelque sorte à augmenter la confusion : ce botaniste nous apprend en 1592 , que l'on trouve dans l'Egypte deux especes d'acacia ; l'une mâle , l'autre femelle ; que le mâle est hérissé d'épines , & ne porte aucuns fruits ; que la femelle au contraire a des épines plus molles , en moindre quantité , qu'elle fleurit en novembre & en mars , & fructifie de même deux fois l'an ; qu'enfin elle croît abondamment sur les montagnes de Sinai qui bordent la mer Rouge. Prosper Alpin est le premier & le seul auteur qui ait dit que l'acacia a deux individus , dont l'un est mâle & sans fruits ; il a voulu sans doute parler de quelqu'autre plante épineuse , ou de quelqu'individu qui par hasard s'est présenté à lui sans fruits ; car tous les gommiers connus sont hermaphrodites : mais ce qui leve tous les doutes , & qui nous assure qu'il a observé l'acacia vrai des anciens , qu'il appelle *acacia femina* , c'est la figure qu'il a donnée des épines , des gouffes , des graines , & de la gomme de cet arbre , qui ne different en rien de celles du nebebe du Sénégal.

Shaw remarque fort à propos , ce me semble , que cet *acacia* , qui est celui dont parle Belon , étant presque le seul qui croisse dans l'Arabie Pétrée , & qui puisse fournir des planches , est sans contredit l'arbre désigné dans la sainte écriture , sous le nom de schittim.

Pour ne rien omettre de ce qui regarde l'histoire de l'acacia , nous ne devons pas laisser ignorer l'opinion de M. Grangé qui s'est fait quelques partisans : ce voyageur , de retour de l'Egypte , dit à M. de Jussieu que le suc de l'acacia n'étoit pas tiré de l'acacia qui donne la gomme Arabique , mais de l'autre espece appelée sant , qui rend une gomme rougeâtre nommée gomme thurique , & dont les gouffes sont longues & très-étroites ; on verra ci-après à l'article du sant le peu de probabilité de cette opinion , qui au reste n'infirme en aucune maniere nos observations sur le gommier d'Arabie.

Tout ce que les modernes nous ont appris de plus que les anciens sur l'acacia , c'est que cet arbre se trouve aujourd'hui au Caire ; que son suc analysé rend une portion médiocre de sel acide , fort peu de sel alkali , beaucoup de terre styptique , & une grande quantité d'huile ou subtile ou grossiere ; qu'on l'ordonne depuis la dose d'une demi-drugme , jusqu'à une dragme , soit en poudre , soit en bol , soit dissous dans une liqueur appropriée ; que cette dernière maniere est la plus usitée chez les Egyptiens qui en ordonnent un gros tous les matins à ceux qui crachent le sang. M. Hasselquist , élève de M. Linné , qui fut envoyé par la Suede , le 7 Août de l'année 1749 , pour faire un voyage de deux ans & demi dans la Palestine , & qui alla au Caire , dans le dessein d'y examiner & décrire , entr'autres plantes fameuses dans le commerce , le gommier d'Arabie , nous a seulement confirmé ce qu'on savoit avant lui , que cet arbre ne produit point de gomme dans la basse-Egypte ; qu'il n'y paroît point naturel , mais y avoir été semé de main d'homme , ou par les oiseaux qui y transportent ces graines. Si ce voyageur , vrai-semblablement trop peu instruit , eût fait attention que c'est pour suppléer à cette gomme , que les habitans en font avec ses gouffes une artificielle qui passe pour le spécifique des crachemens de sang , il se fût sans doute préservé ou guéri de cette maladie , dont il mourut à Smyrne , le 9 de Février de l'année 1752.

Au reste , Hasselquist ignoroit encore alors qu'avant même qu'il partit de la Suede , j'avois découvert au Sénégal , non-seulement ce gommier rouge , mais encore toutes les autres especes qui fournissent la

gomme Arabique, parmi lesquelles le gommier blanc, qui paroît n'avoir pas encore été apperçu en Egypte ni en Arabie, tient le premier rang dans le commerce; & c'est parce que ni cet auteur, ni personne avant moi n'en avoit donné les détails botaniques, que j'ai cru devoir faire une description complète de toutes ses parties; c'étoit le seul moyen de pouvoir le faire reconnoître dans des pays moins ardens que l'Arabie ou le Sénégal, où il ne produit pas plus de gomme que dans la basse-Egypte, par le seul défaut d'une chaleur suffisante.

Quoique la description d'Hasselquist ne soit pas assez circonstanciée, pour nous assurer que son *mimosa nilotica* soit le gommier d'Arabie, cependant les propriétés, les usages & autres qualités que nous en ont rapportés les anciens, & qui se trouvent parfaitement semblables dans le gommier rouge, que les Negres Oualofs appellent *nebnab* au Sénégal, ne nous laissent aucun lieu de douter de l'identité de ces deux arbres. Mais il faut se garder de confondre avec cette espece, comme avoit fait M. Linné dans son *Species plantarum*, pag. 521, le gommier blanc, ou comme M. Gronovius dans le *Flora orientalis* de Rauwolf, le *sant* & le *cardem*, qui sont trois especes fort différentes de l'*acacia* en question.

Le nom de *mimosa nilotica*, que M. Linné donne aujourd'hui à cet arbre, n'est pas trop exact; car 1°. ses feuilles, quoique fujettes, comme celles de la plupart des plantes légumineuses, à se plier en éventail, toutes les nuits, ou toutes les fois que le soleil reste long-tems caché, n'ont pas au moindre contact cette espece de sensibilité & de mouvement qui a fait donner le nom de *mimosa* à la sensitive; en second lieu, cet arbre n'étant pas aussi naturel, aussi commun aux bords du Nil qu'en Arabie, ne pouvoit être désigné qu'improprement par l'épithete ou le surnom de *nilotica*: de sorte qu'il nous paroît plus à propos de lui conserver son ancien nom d'*acacia* ou *acacia Arabica*.

Deuxieme espece, Gommier rouge. GONAKÉ.

Le Sénégal produit une seconde espece de gommier rouge, que les Negres du pays d'Oualo connoissent sous le nom de *gonaké*. Cet arbre differe du précédent, qu'ils appellent *nebnab*, en ce qu'il croît moins volontiers dans les sables mouvans de la côte maritime, mais plus communément dans les terres moitié sablonneuses, moitié argilleuses rougeâtres, qui commencent à huit ou dix lieues de la mer, & s'étendent jusqu'à soixante lieues dans le continent, où il compose la plus grande partie des forêts qui couvrent généralement tout le pays du Sénégal.

Le gonaké s'éleve communément à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur. Son tronc est droit, haut de dix pieds sur un pied & demi d'épaisseur, couronné de branches ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés, & dont le bois est, comme le sien, blanc-sale ou grisâtre, pendant qu'il est encore humide, mais devient, en séchant, d'un beau rouge foncé. Ses jeunes branches sont d'abord anguleuses, d'un gris blanchâtre; puis elles s'arrondissent, deviennent gris-brun, & sont couvertes de poils courts fort ferrés, & couchés en différens sens. Ses feuilles different de celles du *nebnab*, en ce qu'elles n'ont que quatre paires de pinnules, composées chacune de douze à seize paires de folioles: on remarque deux glandes sur leur pédicule, comme dans le *nebnab*, mais disposées différemment; l'une entre la premiere paire de pinnules qui termine son extrémité, l'autre entre la troisieme paire en descendant. Ses têtes de fleurs sortent au nombre de quatre, de l'aisselle de chaque feuille. La gouffe qui leur succede est longue de six à sept pouces, un peu courbe, large de huit à neuf lignes, d'un brun noir, terne,

Tome I.

couverte de poils comme les jeunes branches, marquée, non pas d'étranglemens à collet, mais de douze à treize nœuds, dont les enfoncemens alternatifs indiquent les séparations d'autant de cellules, qui renferment chacune une graine de cinq lignes de longueur.

Qualités. Sa gomme est plus rouge, plus amere, & pour le moins aussi abondante que la précédente; aussi entre-t-elle pour une bonne partie dans le commerce qui se fait de la gomme au Sénégal.

Usages. Son écorce intérieure donne, ainsi que la gouffe, une teinture rouge, mais plus foncée, & à laquelle on donne une préférence sur celle du *nebnab*. Son écorce est aussi préférée pour tanner les cuirs destinés à faire le maroquin. Son bois est extrêmement dur, d'une couleur rouge foncée agréable, & très-propre aux ouvrages de marqueterie.

Remarque. Cette espece n'a point encore été décrite dans aucun ouvrage de Botanique.

Troisieme espece. SIUNG.

Celle-ci est encore une espece du vrai *acacia*, qui n'a été décrite ni figurée nulle part, & qui croît plus volontiers dans les terres argilleuses que dans les sables. J'en ai observé beaucoup dans les forêts du milieu du continent & même autour du Cap-Verd. C'est un arbre rarement plus haut que vingt-cinq pieds, & d'une forme singuliere, qui le fait remarquer par-tout où il est. Sur un tronc de dix à douze pieds de hauteur, s'élevent des branches de vingt pieds de longueur, qui s'étendent horizontalement, de maniere que l'arbre entier se présente de loin sous la forme d'un parasol. Ses jeunes branches sont brunes comme les vieilles, couvertes de feuilles solitaires, mais rassemblées six à huit en faisceau sur les vieilles. Chaque feuille porte quatre à six & plus communément quatre pinnules, composées chacune de douze paires de folioles: le pédicule commun qui soutient les pinnules ne montre aucune glande; mais, à son origine, on voit deux épines courtes, coniques, longues de deux lignes, noirâtres, courbées en dessous.

Du milieu de chaque faisceau de feuilles, sortent, comme dans le *nebnab*, des têtes composées chacune de cinquante fleurs blanches, longues de deux lignes, & accompagnées d'une écaille une fois plus courte que le calice. Celui-ci ne differe de celui du *nebnab* qu'en ce qu'il est verd-gai, de moitié plus court que la corolle, ses découpures ont extérieurement une petite bosse tres-sensible. Les découpures de la corolle sont elliptiques, une fois plus longues que larges. Ses étamines, au nombre de trente seulement, & son pistil ressemblent à ceux du *nebnab*; mais son ovaire est une fois plus long que large, sessile, sans pédicule, surmonté d'un style deux fois plus long. En mûrissant, cet ovaire devient une gouffe presque cylindrique, un peu aplatie, à écorce épaisse, avec un parenchyme charnu, de quatre à cinq pouces de longueur, étroite, douze à quinze fois plus longue que large, lisse, luisante, verd-brun, de douze à quinze loges, contenant chacune une graine longue de trois lignes, & d'ailleurs semblable à celle du *nebnab*.

Qualités. Le siung rend une gomme blanchâtre, mais peu abondante & en petites larmes, qui se recueille sans aucune distinction avec les autres. Ses feuilles mâchées ont une faveur douce.

Usages. Ses racines sont si longues, si égales, si dures, si souples, si difficiles à se rompre, & d'un rouge-brun si agréable à la vue, que les Negres en font les manches de leurs *zagayes*, auxquels ils donnent communément six à sept pieds de longueur sur huit à neuf lignes au plus de diamètre. Ils boivent l'infusion à froid des plus jeunes de ces racines,

L ij

dans les maladies scorbutiques. Ses fruits, ou plutôt les graines contenues dans les gouffes, font la nourriture la plus ordinaire des linges verts appelés *golo*, & des perruches connues sous le nom de *kueil* au Sénégal.

Quatrième espece. Gommier blanc. UEREK.

Les trois especes de gommier que nous venons de décrire, appartiennent au genre de l'*Acacia*; les deux suivantes doivent former un autre genre, qui reconnoitra pour chef le gommier blanc, le gommier par excellence, le gommier du Sénégal, celui dont le suc fait presque la seule nourriture des Arabes, pendant leurs voyages dans les déserts de l'Afrique.

Cet arbre, des plus communs parmi ceux qui couvrent la côte sablonneuse du Sénégal, depuis l'embouchure du Niger jusques vers la hauteur du Cap-Blanc, quoique vu, ou au moins à portée d'être vu tous les jours par les commerçans européens, qui fréquentent ce pays depuis plus de quatre cents ans, n'avoit cependant encore été reconnu par aucun d'eux. L'intérêt qu'ils avoient de connoître cette branche d'un commerce, qui est, sans contredit, le plus lucratif qui se fasse en Afrique & peut-être dans le monde, qui, par sa quantité, par la modicité de son prix & par la facilité de son transport, est préférable à la traite de l'or & à celle des Negres, les avoient engagés plusieurs fois dans le projet de faire, avec les Maures, un voyage dans les forêts où l'on fait qu'ils recueillent cette gomme. Plusieurs fois ils tenterent ce voyage; mais rebutés, soit par les difficultés qu'ils rencontrèrent à traverser des sables brûlans dans le pays le plus chaud qui soit connu, soit par le danger qu'ils avoient à courir livrés ainsi entièrement à la merci des brigands tels que les Maures, ces tentatives échouerent; de sorte que l'arbre qui produit la gomme resta inconnu jusqu'à l'année 1748, où je partis pour le Sénégal. Arrivé dans ce pays, dans le dessein d'y découvrir, s'il étoit possible, les plantes qui fournissent au commerce une source aussi variée que considérable de richesses, & dont MM. de Jussieu, de l'Académie des sciences, m'avoient remis une note; savoir, le gommier, l'encens, le bdellium, la myrrhe, l'assafoetida, l'opopanax, la sarcocolle, &c. Mes premières vues se porterent sur le gommier & sur l'arbre de l'encens, que l'on disoit croître dans les mêmes forêts. Je formai donc le projet de courir les risques d'aller visiter les forêts de gommiers: il ne s'agissoit pour cela, que de remonter le Niger à trente lieues de son embouchure, jusqu'au lieu que l'on nomme le *Désert*, où se fait annuellement la traite de la gomme, & de traverser de cet endroit quinze à vingt lieues de terres en allant vers le nord, pour gagner lesdites forêts. Pendant que l'on équipoit un bateau pour faire ce voyage, je m'avisai, pour ne pas perdre de tems, de faire quelques promenades aux environs de l'île du Sénégal où j'avois débarqué; mais quelle fut ma surprise, lorsqu'en mettant pied à terre sur la pointe méridionale de l'île-au-Bois, distante d'une petite lieue au nord de l'île du Sénégal, un des premiers arbres que je rencontrai fut un gommier, portant, le long de ses branches & de son tronc, plusieurs boules de gomme d'un blanc terne, mais très-transparent. Je la goûtai; & sa douceur sans fadeur, jointe à sa couleur & à sa forme, m'assura qu'elle ne différoit aucunement de la gomme du commerce: puis examinant les feuilles & les fruits de cet arbre, il me parut former, sinon un genre, au moins une espece nouvelle d'*Acacia*; de sorte que, comme elle n'avoit point encore été nommée par aucun botaniste avant moi, je l'envoyai dès la même année à MM. de Jussieu, avec beaucoup d'autres plantes, pour en communiquer

la découverte à l'Académie sous la dénomination suivante: *Acacia, uerek senegalensis dicta, aculeata aculis ternis, intermedio reflexo, floribus polyandris spicatis, legumine compresso lavi elliptico*, que M. Linné fit imprimer en 1753, dans son *Species plantarum*, page 521, & qu'il lui plut alors de métamorphoser ainsi: *mimosa, Senegal, spinis ternis, intermedio reflexo, foliis bipinnatis, floribus spicatis*. Tel est l'historique abrégé de la première découverte du gommier blanc, qui me mena peu après à celle des divers gommiers rouges qui se trouvent aussi dans les mêmes cantons, & qui me dispensa de faire un voyage au moins superflu, & peut-être très-pernicieux, chez les Maures. Passons actuellement à sa description.

Le gommier blanc est connu par les negres du pays d'Oualo, sous le nom d'*uerek*. Il se plaît particulièrement dans les sables blancs & mobiles qui bordent la côte maritime du Sénégal, où ils forment une espece de bande de dix à quinze lieues de largeur, qui s'étend depuis la rivière de Cachao, par le douzième degré de latitude boréale, jusqu'au Cap-Blanc, par le vingtième degré & demi, & au-delà. J'en ai trouvé par toute cette bande, depuis l'île S. Louis du Sénégal jusqu'au Cap-Verd, mais nulle part en aussi grande abondance, qu'à deux ou trois lieues à la ronde de l'île même du Sénégal. C'est un arbre de moyenne taille, un arbrisseau de quinze à vingt pieds de hauteur, d'une forme peu élégante, très-irrégulière, comme celle d'un buisson. Son tronc est cylindrique, rarement droit, mais diversement incliné, d'un pied au plus de diamètre, & couvert pour l'ordinaire, de bas en haut, de branches pareillement tortueuses, fort irrégulières, assez denses, menues, mais roides & fortes. L'écorce qui couvre les vieilles branches ainsi que le tronc, est médiocrement épaisse, assez lisse, un peu luisante, & d'un gris qui tire sur le cendré ou sur le brun: leur bois est plein, dur, & blanc par-tout. Les jeunes branches sont d'un gris-blanc, & semées de poils coniques, très-petits & couchés.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement autour des branches, à un travers de doigt de distance les unes des autres, & ailées doublement, c'est-à-dire composées chacune de quatre, mais plus communément de cinq paires de pinnules, qui portent chacune quinze paires de folioles elliptiques d'un verd bleuâtre, longues de deux lignes & demie, & deux fois moins larges. Les pinnules ont à peine un pouce de longueur, & sont d'un tiers plus courtes que le pédicule commun qui les soutient. Celui-ci n'est point terminé par un denticule, & porte sur sa face supérieure, deux ou trois glands en cupule hémisphérique concave, dont la première est placée vers son extrémité, entre les deux pinnules de la première paire; & la seconde, tantôt entre la dernière paire inférieure, tantôt plus bas; la troisième, lorsqu'elle s'y trouve, est placée entre la seconde paire des pinnules supérieures. De l'origine du pédicule commun de chaque feuille, sortent deux, & plus communément trois épines coniques, brun-noir, luisantes, longues de deux lignes, assez égales entr'elles, dont les deux collatérales sont droites, écartées horizontalement, & la troisième ou l'intermédiaire est courbée en dessous en crochet. Les branches de la sève précédente portent souvent deux feuilles, qui sortent d'une espece de tubercule qui est resté comme un bourgeon après la chute de l'ancienne feuille.

Ce n'est que sur ces branches de la sève ou de la crue précédente, que l'on voit les épis de fleurs: ils sortent communément deux à deux, non de l'aisselle d'une feuille, mais derrière elle, c'est-à-dire, chacun entre une feuille & une des deux épines latérales.

Chaque épi est garni d'environ cent fleurs hermaphrodites, disposées par groupes ou paquets de trois à cinq, semés çà & là sur toute leur longueur, qui est de trois pouces environ, c'est-à-dire une fois plus longue que les feuilles prises dans leur entier. Lorsque cet épi est en fleurs bien épanouies, il a à-peu-près la forme & la grandeur du petit doigt, de sorte qu'il paroît avoir cinq fois plus de longueur que de largeur. Chaque fleur est blanche, longue de trois lignes, & accompagnée à son origine d'une écaille elliptique, pointue, une fois plus longue que large, ciliée, c'est-à-dire bordée de poils en forme de cils, trois fois plus courte que le calice, & qui tombe bien avant lui. Celui-ci forme un tuyau cylindrique blanc-verdâtre, moitié plus long que large, partagé, jusqu'au tiers de sa longueur, en cinq denticules égaux, triangulaires équilatéraux. Il renferme une corolle de même forme, blanche, un quart plus longue, & dont les cinq dentelures ont une fois plus de longueur que de largeur, & sont bordées de petites pointes coniques cristallines. Soixante-dix à quatre-vingts étamines égales, droites, blanches, une fois plus longues que la corolle, divergentes à peine sous un angle de quinze degrés, lisses, luisantes, sortent d'un disque en forme d'anneau contigu à la corolle, qui part du fond du calice, & autour duquel elles sont distribuées sur cinq rangs: chacun de leurs filets est couronné par une anthere sphéroïde, marquée de trois sillons sur sa face intérieure; & sur sa face extérieure, d'un petit enfoncement qui reçoit l'extrémité du filet: cette anthere est, outre cela, terminée par un tubercule blanc, sphérique, chagriné de denticules coniques; & c'est par les deux sillons latéraux qu'elle s'ouvre pour répandre la poussière fécondante, qui est composée de globules très-nombreux, lisses, luisants, de couleur d'or, & d'une petitesse qui échappe à la vue. Le disque des étamines laisse à son centre un petit vuide, duquel s'élève, sans le toucher, un filet fort mince qui sert de support à un ovaire cylindrique ou peu aplati, trois fois plus long que lui & deux fois plus long que large: cet ovaire est terminé par un style cylindrique trois fois plus long & plus étroit que lui, dont le sommet est creux, coupé horizontalement, & tout couvert de pointes coniques insensibles à la vue simple.

La forme de l'ovaire change peu-à-peu en grandissant, au point qu'il devient, lors de sa maturité, un légume extrêmement aplati, presque aussi mince qu'une membrane, d'un jaune de bois, elliptique, pointu aux deux bouts, long de trois pouces & demi, cinq fois moins large, veiné finement à l'extérieur, ondulé légèrement & inégalement sur ses bords, semé de poils courts peu sensibles, & qui s'ouvre de lui-même d'un bout à l'autre en deux valves ou battans égaux, rapprochés l'un de l'autre en six endroits, pour former autant de loges qui contiennent chacune une semence jaune-verdâtre, orbiculaire, ou taillée en cœur extrêmement aplati, du diamètre de trois lignes & demie, pointue par son bout inférieur, marquée sur chaque face d'un sillon demi-circulaire, dont les cornes regardent le point du bord par lequel elle est attachée pendante au bord supérieur de l'un des battans, au moyen d'un filet cylindrique, blanc, de sa longueur, & tortillé: ces graines ne sont pas attachées toutes au même battant, mais alternativement à l'un & à l'autre, comme dans toutes les autres plantes légumineuses.

Qualités. En mâchant les feuilles du gommier blanc, on leur sent une légère amertume, qui est bientôt suivie par un peu d'astriiction. Lorsque la terre a été humectée abondamment par les pluies de l'été, qui tombent depuis le 15 de juin jusqu'en

septembre, alors on commence à voir couler du tronc & des branches de cet arbre, un suc gommeux qui y reste attaché sous la forme de larmes quelquefois vermiculées & tortillées, mais communément ovoïdes ou sphéroïdes, de deux pouces de diamètre, ridées à leur surface, d'un blanc terne, mais transparentes, cristallines & luisantes dans leur cassure, d'une saveur douce sans fadeur, accompagnée d'une légère acidité qui ne se laisse reconnoître que par les personnes qui en font un usage habituel. Ces larmes coulent naturellement, sans le secours d'aucune sorte d'incision, pendant toute la saison de la sécheresse, qui dure depuis le mois d'octobre jusqu'en celui de juin: quelquefois la grande sécheresse du vent d'est qui regne alors, les détache, & les fait tomber à terre; mais le plus grand nombre reste attaché à l'écorce d'où elles sont sorties. C'est aussi pendant cette saison que l'uerék porte ses fleurs: ses premières gousses commencent à mûrir dès le mois de novembre.

Usages. La gomme est la seule partie de cet arbre dont on fasse usage au Sénégal. Elle est si nourrissante, si salutaire, si rafraichissante, que les Maures & les Arabes, qui font un peuple considérable dans l'Afrique, un peuple toujours errant, qui ne fait ni semer du grain ni recueillir, en font leur unique nourriture pendant la plus grande partie de l'année, ou au moins pendant leurs longs voyages, où, avec le lait de leurs chameaux, de leurs vaches, de leurs chevres & brebis, ils se passent de tout autre mets & de toute sorte de boisson, dans une saison & dans des sables où la sécheresse ne leur permettroit pas de trouver une goutte d'eau pour étancher leur soif. Cette manne, toute répandue qu'elle est sur la côte du Sénégal, exige qu'on en fasse une récolte annuelle, pour subvenir à de si grands besoins, & pour contenter les desirs des commerçans européens qui fréquentent la côte du Sénégal. On fait que la plus grande consommation de cette gomme se fait pour donner du corps aux étoffes de soie, qu'on en emploie beaucoup pour faire tenir les couleurs sur le vélin, pour coller le papier, & dans nombre d'autres manufactures. La Médecine l'ordonne aussi dans les maladies d'épuisement, dans celles où il faut adoucir, lubrifier, rafraichir, resserrer; dans les dysenteries bilieuses & les pertes de sang les plus opiniâtres.

Récolte. Les Maures, qui sont de vrais Arabes, toujours errans dans le royaume de Maroc & le long du fleuve Niger, dont les Negres leur ont abandonné la rive septentrionale, se chargent seuls de la récolte de la gomme, dont les arbres couvrent la plus grande partie de ce terrain. Pendant l'été, qui est la saison des pluies, ils se retirent vers le nord, au pied des montagnes voisines du pays de Maroc; & lorsque les pluies ont cessé, vers la fin de l'année, ils se rapprochent peu-à-peu du Niger, en descendant dans la plaine où sont les forêts de gommiers, car ces arbres ne se cultivent pas. Ces forêts commencent à quinze lieues environ du fleuve Niger, & s'étendent en gagnant vers le nord, à une distance que l'on estime communément de quatre-vingts lieues, & qui pourroit bien aller jusqu'au Cap-Blanc, c'est-à-dire jusqu'à cent lieues, & peut-être beaucoup au-delà en approchant de Maroc, à en juger par la relation des Maures eux-mêmes. Ils donnent à cette forêt environ trente lieues de largeur de l'occident à l'orient, & la distinguent en trois portions distantes de dix lieues l'une de l'autre, dont la première, qu'ils appellent la forêt de Sahel, est la plus proche du Niger, en étant éloignée de quinze lieues, ainsi que de la mer; celle qui vient après, en longeant vers le nord, s'appelle la forêt de Lébiar, & côtoie, comme elle, la bande sablonneuse qui

borde l'océan; c'est la plus grande des trois: enfin la forêt d'Alfatak occupe le milieu de la bande de terre moitié sablonneuse, moitié argilleuse, à l'orient des deux autres forêts; sa largeur est ignorée. Il paroît, par le récit des mêmes Maures, que la forêt de Sahel, qui est, pour la plus grande partie, plantée sur la bande sablonneuse, est presque entièrement composée de gommiers blancs uerek; que celle de Lébiar, qui borde en partie les mêmes sables vers le nord, contient plus du petit gommier rouge nebeb qui est celui d'Arabie; qu'enfin la forêt d'Alfatak, qui est plus enfoncée dans le continent, où la terre est plus substantieuse, est entièrement du grand gommier rouge appelé *gonaké*. Ces trois forêts appartiennent à trois tribus de Maures, qui y font leur récolte chacun dans la leur; ce sont elles qui fournissent toute la gomme qui se porte au Sénégal. Les trois espèces se trouvent mêlées indistinctement; & suivant le canton où elle a été cueillie, tantôt c'est la blanche, tantôt c'est la rouge qui domine: celle-ci est la moins estimée. On y rencontre aussi des morceaux de *bdellium*, que les Européens regardent mal-à-propos comme l'encens; c'est une résine très-odoriférante, dont nous donnerons l'histoire en son tems.

Les Maures nous assurent qu'ils font deux récoltes de gomme chaque année: la première, qui est la plus abondante, se fait au mois de décembre: les boules en sont plus grosses, plus nettes, moins sèches, moins ridées, parce que les arbres, alors surchargés de sève par les pluies de l'été, la rendent en abondance; & que le soleil, moins chaud pendant ce mois que dans le reste de l'année, ne la dessèche pas tant. La seconde récolte se fait au mois de mars: les boules en sont plus petites, plus ridées, moins fréquentes, mais souvent plus blanches, & tombent quelquefois par terre desséchées par le vent d'est, qui les fait détacher de l'écorce: quelques-uns ont prétendu que les Maures la tiroient par incision; mais c'est une erreur qui n'a aucun fondement.

Il n'y a que cinq endroits principaux où l'on ait jamais fait la traite de la gomme au Sénégal, dont trois sur la côte, savoir, Marfa ou le petit Portendic, à trente-quatre lieues marines au nord de l'île du Sénégal ou de l'embouchure du Niger; Portendic, à quarante-deux lieues; & l'île de Gui-Aguadir ou Arguin, à quatre-vingt-cinq lieues. Les deux autres escalles de traite sont sur le fleuve Niger, dont la première & la plus considérable, appelée le Désert, est à trente lieues de son embouchure, dans l'est-nord-est, & correspond au grand & au petit Portendic; la seconde est à Donai sur le Terrier Rouge, à quarante lieues de la même embouchure, & correspond au commerce d'Arguin; voici comment.

Nous avons dit qu'il y a trois forêts de gommiers au Sénégal, que chacune d'elle appartient à une tribu de Maures, qui se réserve le droit exclusif d'y venir faire annuellement sa récolte de gomme. Or la position physique de chacune de ces forêts a déterminé leurs propriétaires à porter leur gomme à l'escalle la plus voisine de leur habitation ordinaire; & comme les pâturages nécessaires à leurs troupeaux sont plus abondans dans le voisinage des rivières, ils se sont rapprochés autant qu'ils ont pu du fleuve Niger, sans quitter leur forêt. C'est ainsi que le Bakar, chef de la tribu des Ebragena, à laquelle appartient la grande forêt d'Alfatak, qui commence aux bords du lac Caër, improprement appelé *Cayar*, & qui s'étend considérablement dans l'est, vient porter sa gomme à l'escalle de Donai sur le Terrier Rouge, dans le voisinage du comptoir de Podor. Nous apprenons par les Nègres qui avoisinent cette tribu, que son adouard, ou le lieu de son campement, est à 50

lieues du fort de Podor, sur les terres du royaume de Siratik, dont les peuples appellés *Peuls*, & par corruption *Foules*, sont des Nègres. On fait par les dépouillemens des registres de la compagnie des Indes, qu'en l'année 1700, où son commerce n'étoit pas aussi considérable que dans les derniers tems, il fut traité au Terrier Rouge, pendant les mois de mars, avril & mai, plus de 3,600 quintaux de gomme, qui équivalent à 14,400 quintaux de France; or le quintal des Maurus pesoit alors 400, & depuis l'année 1715, M. Brue, alors directeur général au Sénégal, le fit monter à 700 l. où il est resté.

La forêt de Lébiar, que le P. Labat dit n'être qu'à 30 lieues au nord-est de l'escalle du Désert, & que les Maures nous assurent être à plus de 40 lieues, appartient à la famille des Darmanco, chefs de la tribu des Auled-el-hagi. Ces Maures sont fort laborieux, & quoiqu'ils soient voisins d'Arguin, ils préfèrent d'apporter leur gomme à l'escalle du Désert, à cause des pâturages qu'ils trouvent aux bords du Niger, où ils passent le reste de la saison sèche, c'est-à-dire, jusqu'en mai & juin. Quoique leur forêt soit la plus grande des trois, & qu'elle fournisse abondamment, néanmoins ils en recueillent aussi quelquefois dans celle d'Alfatak, & ils en portent communément 12 à 15 mille quintaux au Désert.

La forêt de Sahel, quoique la moindre des trois forêts de gommiers, est la plus précieuse par la qualité de la gomme qu'elle produit; aussi le maître de cette forêt a-t-il sur les deux autres une supériorité, que lui donne peut-être aussi sa plus grande proximité de Portendic & l'île S. Louis, qui est le chef lieu de la concession du Sénégal: elle fournit environ dix mille quintaux de gomme. La tribu à laquelle elle appartient, se nomme *Tharga* ou *Terarga*, & a pour chef Hamar Alichandora, fils d'Addi, qui a donné son nom au port d'Addi, appelé par corruption *Portendic*. Ce seigneur promène ses tentes ou ses villages ambulans au nord & à l'occident de cette forêt, du côté d'Arguin & de Portendic où il porte sa gomme, mais par préférence à Portendic où sont deux pauvres hameaux d'environ deux cens personnes chacun, qui y sont fixes, au moins pendant le tems de la traite, c'est-à-dire, depuis le mois de décembre jusqu'au commencement de juin. Le gouvernement de ces deux hameaux est confié à un maître de l'escalle nommé autrefois *Bovali*, qui fait avertir Alichandora dès qu'il arrive des vaisseaux pour la traite.

Les Maures trouvant beaucoup plus de facilité à porter leur gomme sur les bords du Niger, où ils sont attirés après leur récolte, & comme fixés pendant l'hiver par l'abondance des pâturages, la vendoient autrefois toute aux François qui étoient en possession de ce fleuve, & qui profitoient de cette facilité pour l'acquiescer à très-vil prix. Les Anglois de leur côté, les Hollandois & les Portugais, qui vouloient enlever aux François, ou au moins partager avec eux ce commerce avantageux, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de s'en emparer entièrement, cherchèrent à attirer les Maures avec leur gomme sur la côte maritime. Pour y réussir ils s'établirent d'abord parmi eux à Portendic, puis ils gagnèrent Hamar Alichandora par des présents, & le déterminèrent à force d'argent à insulter, maltraiter & piller les deux autres tribus qui alloient porter leurs gommés sur le Niger, pour les forcer de les amener à Portendic, où ils les achetoient à un prix excessif en livrant leurs marchandises à perte, afin d'engager ces trois nations Maures à leur apporter leurs récoltes entières. Ces interlopes étrangers firent donc en contrebande ce commerce,

d'abord à terre, mais ils en sentirent bientôt les inconvéniens; les friponneries des Maures, leurs contestations élevées à dessein sur leur droit de propriété du terrain où se faisoit la traite, le double maniement de la gomme ainsi traitée à terre, le temps perdu à cette double opération, les risques de la mouiller en l'embarquant dans les chaloupes pour la porter à bord, la perte & le déchet qui en font les suites, & qui doivent retomber sur le vendeur & non sur l'acheteur; tout cela leur fit faire des réflexions: ils jugerent à propos de ne plus descendre à terre, & de se faire apporter la gomme à bord de leurs vaisseaux; mais cela fut sujet à d'autres inconvéniens: ils prirent donc le parti de s'établir à terre dans un lieu où ils n'eussent point à craindre le brigandage des Maures. Pour cet effet ils bâtirent sur le roc de l'île d'Arguin un fort, dont ils furent bientôt chassés par les François qui le démolirent. Ce fut ainsi que les Anglois abandonnerent peu à peu un commerce dont ils sentoient tout le prix.

La quantité de gomme qui se vend annuellement au Sénégal va communément à trente mille quintaux, savoir, douze mille à l'escalle du Désert, six mille à celle de Donai ou du Terrier Rouge, & dix mille à Portendic, qui, portés en Europe, rendent près de dix millions en especes. Son commerce est donc infiniment plus avantageux, comme nous l'avons dit, que la traite de l'or, & que celle des Negres, dont on ne tire guere plus de trois mille par an de ce même pays.

Autrefois la gomme se tiroit toute de l'Arabie, avant que les François se fussent établis sur le fleuve Niger au Sénégal; mais depuis qu'ils ont ouvert ce commerce à l'Europe, le prix de cette marchandise a beaucoup diminué, & a fait disparaître celle qui venoit de l'Arabie. Elles ne different en rien l'une de l'autre; elles ont les mêmes qualités, les mêmes vertus, les mêmes usages, les mêmes avantages; & il paroît, par ce qui a été dit ci-dessus, qu'elles sont tirées des mêmes arbres, au moins des deux gommiers rouges dont nous avons fait la description.

Remarques. Quoique nous ne trouvions dans aucun auteur ancien une description qui puisse s'appliquer à cette espece, on voit cependant que ce que Pline dit, *livre XIII de son Histoire Naturelle, au commencement du chapitre 11*, ne peut guere être appliqué qu'à elle. *Gummi optimum esse ex Egyptiâ spinâ convenit, vermiculatum, colore glauco, purum, sine cortice, dentibus adhærens. Pretium ejus in libras xiiij. Deterius ex amygdalis amaris & ceraso, pessimum ex prunis, &c.*

Quelqu'éloignés que nous soyons de vouloir paroître trouver M. Linné en défaut presque à chaque pas, nous ne pouvons nous refuser à la vérité de dire qu'il s'est trompé en rapportant à cette plante celle que Prosper Alpin a figurée à la *planche 9*, sous le nom d'*acacia samina*, ainsi que celle que Plukenet a fait graver *planche 251, figure 1* de sa *Phytographie*, avec la dénomination suivante: *acacia altera vera, siliquâ longâ villosâ, cortice candicante donata*, qui est, comme l'on a vu, la premiere espece ou l'*acacia vera*: l'*acacia* proprement dit appellé *nebné* au Sénégal. Au reste, cette espece est assez différente des trois premieres, par la disposition de ses fleurs en épi, & par la forme applatie de ses gouffes, pour déterminer les botanistes à en faire un genre différent, que l'on pourroit appeller de son nom de pays *uerek*.

Cinquieme espece. DED.

Le ded des Negres du Sénégal est une cinquieme sorte d'*acacia*, qui vient naturellement dans le genre

de l'*uerek* ou du gommier blanc, & qui est assez commun dans les sables voisins de l'embouchure du Niger. Je n'en trouve la figure dans aucun auteur de botanique.

C'est un arbrisseau en buisson conique de la hauteur de six à dix pieds, dont les vieilles branches garnissent le tronc depuis la racine jusqu'au faite, & sont couvertes d'une écorce brune mince, qui enveloppe un bois blanc, plein, assez dur. Les jeunes branches sont verdâtres, pentagones, couvertes de poils courts, assez ferrés, couchés & armés de tous côtés d'épines semblables à celles du *rosier*, c'est-à-dire, coniques, comprimées, rouge-brunes, longues de deux lignes & demie, & recourbées en dessous en forme de crochet. Ses feuilles different de celles des précédens *acacias*, en ce qu'elles ont depuis sept jusqu'à quatorze paires de pinnules, chacune de trente-cinq paires de folioles plus étroites, longues de trois lignes, & trois fois moins larges: leur pédicule commun est semé en dessous, comme les branches, d'épines rouge-clair, & porte en dessus quatre tubercules ou glandes, dont une conique entre la premiere paire inférieure des pinnules, & trois hémisphériques entre les trois dernieres paires d'en haut. Au lieu d'épines, comme dans les especes précédentes, ce pédicule commun est accompagné à son origine, sur les côtés, de deux stipules en lames triangulaires-plates, une fois plus longues que larges, & qui tombent bien avant lui.

Deux épis cylindriques de fleurs blanches sortent de l'aisselle de chacune des feuilles qui terminent le bout des branches; ils ont chacun deux pouces de longueur, & quatre fois moins de largeur. Ils sont une fois plus courts que les pédicules communs des feuilles, écartés sous un angle de quarante-cinq degrés, & couverts depuis le haut jusques vers le bas d'une centaine de fleurs sessiles coniques, couchées horizontalement, & accompagnées chacune d'une écaille en forme de lance, égale à la longueur de la corolle, arrondie à son origine, deux fois plus longue que large, semée de longs poils & caduque. Au-dessous de ces dernieres fleurs, cet épi porte encore une espece d'enveloppe composée de trois écailles triangulaires de grandeur médiocre, deux à trois fois plus longues que larges, velues, & qui tombent de bonne heure.

Chaque fleur a deux lignes de longueur. Son calice est un tuyau cylindrique, jaunâtre, lisse, mince, presque une fois plus long que large, divisé jusqu'au quart de sa longueur en cinq dents triangulaires, qui enveloppe une corolle une fois plus longue que lui, de même forme, blanche, deux fois plus longue que large, partagée jusqu'au quart de sa longueur en cinq denticules triangulaires, un tiers plus longues que larges. Les étamines sont comme dans l'*uerek*. L'ovaire est ovoïde, comprimé, une fois plus long que large, tout couvert de poils blancs cristallins, porté sur un pédicule une fois plus court, & trois fois plus mince que lui, égal à la corolle, & il est surmonté par un style cylindrique tortillé, une fois plus long que lui, & du reste semblable à celui du *uerek*. Le légume qui provient de cet ovaire, ne diffère de celui du *uerek* qu'en ce qu'il n'a que deux pouces & demi de longueur, qu'il est trois fois moins large, brun-noir, marqué sur chacune de ses faces de deux à trois grandes fossettes, & partagé intérieurement en quatre à cinq loges renfermant chacune une graine orbiculaire, qui n'a ni prolongement ni impression sur ses faces.

Usages. Je n'ai jamais rencontré de suc gommeux sur cet arbrisseau, quoiqu'il paroisse devoir en fournir comme les précédens, & il n'est d'aucun usage. Les Negres le respectent beaucoup, le regardant superstitieusement comme un arbre sacré, sans doute

à cause de la quantité d'épines dont il est couvert ; & ils prétendent qu'un homme qui s'y réfugierait, pour suivi en guerre ou pour quelque crime, y seroit à l'abri de ses ennemis, & de leurs fleches empoisonnées. Pareille recette ne seroit certainement guere goûtée par de braves guerriers.

Remarques. Rauwolf nous apprend qu'auprès d'Allep, le long du fleuve du Tigre dans la Mésopotamie, & de l'Euphrate dans l'Arabie Déserte, on trouve une espece d'*acacia* appelée *schack* par les Turcs, & *schamuth* par les Arabes, qui l'ont corrompu du mot *sant*, selon Celse ; que cet arbrisseau n'est qu'un buisson aussi détesté par les laboureurs du pays, que le sont les fougères & l'arrête-bœuf, *anonis resta bovis*, lorsqu'ils gagnent dans nos champs ; que ses branches sont cendrées & couvertes d'épines semblables à celles du rosier ; que ses feuilles sont ailées comme celles du tragacant ou de la fougère femelle, mais si petites & si nombreuses sur la même côte, qu'au rapport de Belon le pouce seul pourroit en couvrir une cinquantaine ; qu'il n'en a point vu les fleurs, mais que ses gouffes sont brunes, plus épaisses & plus arrondies que celles de la feve, fongueuses intérieurement, & contenant deux à trois graines rouges. Peut-on trouver une plus grande conformité entre cet arbrisseau & le ded du Sénégal ? & ne seroit-on pas autorisé à les regarder comme la même espece, si son légume n'étoit pas aussi épais que le dit Rauwolf, qui paroît avoir décrit une gouffe de tamarin ? Ce seroit encore celle dont Pline parle au chapitre 9 du livre XIII de son *Histoire naturelle*, & qu'il dit avoir le bois blanc : *nec minus spina celebratur in eadem gente (Ægypto) dumtaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utilissima navium costis. Candida facile putrescit. Aculeus spinarum & in foliis. Semen in siliquis, quo coria perficiuntur gallæ vice. Flos & coronis jucundus, & medicamentis utilis. Manat & gummi ex eâ. Sed præcipua utilitas quod casta anno tertio resurgit. Circa Thebas hæc, ubi & quercus & Persica & oliva 300 à Nilo stadiis, sylvestri tractu & suis fontibus riguo.*

Si M. Grangé ne s'est pas trompé, cette plante seroit, selon lui, le fant dont les gouffes bouillies fournissent le suc d'*acacia* ; mais elles sont si minces, si peu succulentes, que cette assertion doit au moins passer encore pour douteuse.

Il n'y a presque pas d'*acacia* au Sénégal, qui ne fournisse plus ou moins de gomme. De plus de quarante especes que je possède, & qui doivent former au moins sept à huit genres, quoique M. Linné les ait confondus sous le nom très-impropre de *mimosa*, je me suis borné, pour le présent, à la description de ces cinq especes, qui comprennent les trois vrais gommiers, & deux arbres qu'on a souvent pris pour eux : leur histoire m'a paru assez neuve & assez intéressante pour mériter les recherches pénibles que j'ai faites dans la vue de vérifier, concilier, ou corriger les contradictions ou les erreurs qui se trouvent répandues dans les auteurs qui en ont parlé. (M. ADANSON.)

ACACIENS, (*Hist. Ecclésiastique.*) Acacé, surnommé le Borgne, en latin *Acacius luscus*, disciple & successeur d'Eusebe au siege de Césarée, avoit beaucoup d'érudition, d'éloquence, de crédit & d'ambition. Cette dernière qualité corrompit souvent l'usage qu'il fit des autres. Il fut le chef d'une secte d'Ariens, qu'on appelle *Acaciens*, du nom de cet évêque. Il fit déposer S. Cyrille de Jérusalem, eut part au bannissement du pape Libere, & à l'intrusion de l'anti-pape Felix, & mourut vers l'an 365.

* § ACADEMIE, (*Hist. Littéraire.*) On a été étonné, avec raison, qu'il ne soit point parlé dans le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, de l'Académie de la Crusca, à qui la langue Italienne a tant

d'obligation, & qui fut la mere de l'Académie Française ; tandis qu'il est fait mention de l'Académie royale d'Espagne, qu'on peut regarder comme la fille de la même Académie Française, ayant été formée sur son modele pour cultiver la langue Castillane. On n'y fait non plus aucune mention de l'Académie Platonique de Florence, la plus ancienne de toutes ; puisqu'on en fait remonter l'institution jusqu'au commencement du quinziesme siècle, avant l'Académie de Rome, formée par le cardinal Bessarion en 1440, ni de l'Académie del Cimento, dont nous avons un recueil d'expériences, ni de quelques autres, qui méritent un article particulier. Nous allons y suppléer.

ACADEMIE PLATONIQUE DE FLORENCE. Côme de Médicis, surnommé le pere de la patrie, conçut le projet d'une Académie Platonique, & destina pour la former le jeune Ficin, fils de son médecin. Ce ne fut pourtant que Laurent le magnifique, petit-fils de Côme, qui mit ce projet en exécution quelques années après. Il engagea (dit M. de la Lande, dans son *Voyage d'un François en Italie*) Christophe Landinus, Marfile Ficin, & Pic de la Mirandole, à s'occuper de l'explication & de la traduction des ouvrages de Platon ; il exhortoit toutes les personnes qui avoient du goût pour la Philosophie, à se joindre à eux pour former cette Académie Platonique. On s'assembloit ou chez Bandini à Florence, ou chez Laurent de Médicis à la campagne : on mangeoit ensemble. Après dîner on lisoit & l'on expliquoit Platon ; & chacun tiroit au sort l'article sur lequel il devoit disserter. L'assemblée la plus remarquable étoit celle du 7 novembre, jour où Platon étoit né, & auquel il cessa de vivre, après avoir dîné avec ses amis.

Laurent le magnifique étant mort en 1492 (continue le même historien voyageur), Bernard Oricellarius attira cette assemblée dans ses jardins : Petrus Crinitus, & d'autres auteurs de ce temps-là, parlent souvent de ces conférences. On y traitoit aussi des regles de la langue Italienne, des causes de sa corruption, & des moyens de la rétablir : ce fut l'origine des Académies de Belles-Lettres : Nicolas Machiavel, Ange Politien, & plusieurs autres personnages célèbres y assistoient. Les troubles de la république de Florence, & sur-tout la conjuration contre le cardinal Jules de Médicis, qui vouloit gouverner Florence, coûtèrent la vie à quelques-uns des membres de l'Académie Platonique, & en causèrent la dispersion en 1521 (*voy. Nardi dans son Histoire de Florence, liv. VII.*) ; mais elle fut rétablie ensuite par les soins du prince Léopold, frere du grand duc Ferdinand de Médicis, vers l'an 1660. Nous voyons qu'on y lisoit alors les ouvrages de Platon, qu'on dissertoit sur leur véritable sens ; on y lisoit aussi les poésies de Dante, aussi savantes que difficiles. (*Voy. Bandini specimen Litteraturæ Florentinæ sæculi XV. Florent. 1747 & 1752. in-8º.*)

ACADEMIE DEL CIMENTO. Florence avoit donné le premier exemple d'une Académie de philosophie spéculative, celle dont on vient de parler ; elle eut encore la gloire de donner à l'Europe la première Académie de Physique, sous le nom *del Cimento*, c'est-à-dire, de l'expérience. Galilée, Toricelli, Aggiunti, Viviani en furent les précurseurs. Elle fut formée par le cardinal Léopold de Médicis, frere du grand duc Ferdinand II, le 19 de juin 1657, des débris de l'Académie Platonique, dont ce prince rassembla les membres dispersés, comme on vient de le dire plus haut. Mais elle avoit été précédée par une espece d'Académie de Physique qui s'assembloit auprès du duc Ferdinand II, dès l'an 1651. *Voyage d'un François en Italie.* Nous avons un recueil d'expériences de cette Académie en Langue Italienne : le célèbre Musichenbroek

Musschenbroek l'a traduit en Latin, & y a joint d'excellentes notes ou additions. Les expériences de l'académie & les additions de Musschenbroek ont été traduites en François, & se trouvent dans le premier tome de la *Collection académique*, imprimée à Dijon. Nous saisissons l'occasion qui se présente ici, de dire que le grand duc Ferdinand II étoit physicien, qu'il aimoit la Chymie, qu'il avoit un laboratoire, & qu'il inventa des thermometres, dont on trouve la construction & l'usage dans le recueil de l'académie del Cimento. Voy. le *Saggio di storia Literaria Fiorentina del secolo XVII*, da Giov. Bat. Nelli 1759, p. 98. Les premiers académiciens furent Paul del Buono, qui imagina en 1657 l'instrument propre à reconnoître l'incompressibilité de l'eau; Alphonse Borelli, si connu par son traité de *Motu animalium*; Candide del Buono, frere de Paul; Alexandre Marsili, Vincent Viviani, le comte Laurent Magalotti, François Rhedi, &c. Le recueil d'expériences dont nous venons de parler, & qui parut imprimé à Florence en 1667, traite de la pression de l'air, de la compression de l'eau, du froid, du chaud, de la glace, de l'aiman, de l'électricité, des odeurs, du mouvement du son, de celui des projectiles, de la lumière, & de la pression que l'estomac exerce sur les alimens. On ne voit pas que depuis ce temps l'académie del Cimento ait continué ses travaux; ses registres originaux finissent au 5 mars 1667. Au reste, cette académie n'avoit point de statuts ni de forme réglée; c'étoit simplement un rendez-vous connu pour certains jours dans le palais du cardinal Léopold, en présence de qui l'on faisoit des expériences; & dans chaque assemblée l'on annonçoit le sujet de l'assemblée suivante. On y faisoit aussi des observations anatomiques; & il paroît, par des lettres de quelques académiciens qui se sont conservées, que l'on entretenoit une correspondance avec les plus grands physiciens de France & d'Angleterre. L'auteur dont nous tirons ces détails, nous apprend que le comte de Richécourt avoit eu envie de la rétablir il y a quelques années; mais que ce ministre fit pour cela des efforts qui, n'étant pas secondés, furent sans effet.

ACADÉMIE DEGLI INTRONATI. Vers l'an 1450 il s'établit à Sienne une académie destinée à cultiver la poésie Italienne. Les académiciens prirent le nom singulier degli *Intronati*, qui veut dire des *Hébétés* ou des *Imbécilles*, soit pour marquer le peu de prétentions qu'ils avoient à l'esprit, soit plutôt par antiphrase, ou peut-être par une bifarrerie dont il seroit difficile de rendre raison. Il est à croire que c'est à son exemple que les autres académies d'Italie prirent les noms allégoriques, & le plus souvent fort ridicules, dont on trouve une assez longue liste dans le *Dict. des Sciences*, &c. laquelle pourroit être encore fort augmentée.

ACADÉMIE DEGLI SCOSSI. Cette académie des Secoués, établie à Pérouse dès les premiers temps de la renaissance des lettres, tiroit son nom de son emblème, qui étoit un blutoir ou tamis à passer la farine, avec cette devise: *excussa nitescit*. Elle vouloit montrer par-là que les esprits ont besoin de secousses pour être perfectionnés, & devenir utiles. Il paroît que l'académie de la *Crusca* de Florence, dont nous allons parler, emprunta son emblème de celle-ci. L'académie degli *Scossi* fut réunie en 1561 à celle degli *Insensati*, aussi de Pérouse, qui prit pour devise une volée de grues qui traversent la mer, ayant chacune une pierre au pied, avec ces mots: *vel cum pondere*. L'académie degli *Excentrici*, établie dans la même ville en 1567, avoit pour emblème l'orbite excentrique de la lune, avec son épicycle; tel qu'on l'employoit alors pour expliquer les inégalités de cette planète, qui va tantôt plus vite, tantôt

plus lentement, avec ces mots: *retardat, non retrahit*. Elle retarde, & ne recule pas.

ACADÉMIE DE LA CRUSCA. La plus célèbre de toutes les académies d'Italie, a été, sans contredit, l'académie de la *Crusca*, établie à Florence en 1582 par les soins d'Antoine-François Grazzini: elle porte le titre glorieux de *Regina e moderatrice della lingua Italiana*, & elle est connue chez les étrangers par son Dictionnaire. Elle a pour objet d'épurer & de perfectionner la langue Italienne, comme l'académie Française a pour but d'épurer & de perfectionner notre langue. Le nom de *Crusca*, qui veut dire du son, vient du son & du blutoir qui en sépare la plus belle fleur de farine, que cette académie avoit pris pour devise, avec ces mots: *Il piu bel fior ne coglie*. Les meubles de la salle répondent à la devise, & sont une allégorie continue. On y voit une chaire en forme de trémie, dont les degrés sont des meules de moulin. Le siege du directeur est une meule; ceux des autres académiciens sont en forme de hottes, & le dossier en forme de pelle à four. La table est une pétrissoire; le secrétaire, ou tout autre académicien, a la moitié du corps passé dans un blutoir lorsqu'il lit quelque mémoire. Les portraits même qui décorent la salle, ont la forme d'une pelle à four. Cette affectation a quelque chose de petit & de puérile; elle ne seroit guere propre à donner une grande idée du génie & du goût de cette académie, si sa réputation n'avoit pas des titres plus solides: elle continue encore ses assemblées dans un college qui n'est pas loin de la cathédrale. Ses membres, d'un savoir & d'un mérite distingué, suivant l'objet de son institution, ont rendu dans tous les temps, & continuent à rendre les plus grands services à la langue Italienne. Ils l'ont en quelque sorte fixée par l'autorité des auteurs classiques de la nation, tels que Bocace, Machiavel, Castiglione, Villani, &c. que pour cette raison on appelle familièrement *autori cruscanti*. Cela n'empêche pas que le Dictionnaire de la *Crusca* ne soit encore susceptible de corrections & d'augmentations, comme l'ont démontré plusieurs écrivains Italiens, & en particulier le P. Berguntini.

L'ACADÉMIE DES APATISTES ou L'ACADÉMIE IMPARTIALE, mérite d'être citée, sur-tout à cause de l'étendue de son plan: elle embrasse l'universalité des sciences & des arts. Elle tient de temps en temps des assemblées publiques à Florence, où chacun, soit académicien ou étranger, peut lire des ouvrages, en telle forme, en telle langue, & sur telle matière qu'ils soient écrits; cette académie écoutant & adoptant tout avec la plus grande impartialité.

L'ACADÉMIE DE FRANCE à Rome, est une école de peinture que le roi Louis XIV y établit en 1666, & un des plus beaux établissemens de ce grand monarque pour la gloire du royaume & le progrès des beaux-arts. Elle est composée d'un directeur & de douze pensionnaires, choisis parmi les élèves qui ont remporté le prix de peinture, de sculpture ou d'architecture à Paris. Elle coûte environ trente-cinq mille livres par année au roi; mais elle a été une des plus grandes causes de la perfection de l'art en France. Charles le Brun en fut le premier promoteur; cet artiste avoit étudié à Rome, & y avoit fait ces progrès, qui l'éleverent à une si haute réputation, & le mirent en état de représenter, comme un autre Apelle, les glorieuses actions de ce prince, qui, tout jeune encore, parcourut & subjuga l'univers. De même que les jeunes Romains qui vouloient embrasser la profession d'orateur, alloient se former à Athenes, qu'on regardoit comme le véritable siege de l'éloquence & de la philosophie; ainsi le Brun pensa que les jeunes François qui se destinoient à l'étude des Beaux-arts, devoient aller à Rome, & y faire un assez long séjour. C'est-là que les ouvrages des

Michel-Ange, des Vignole, des Dominiquain, des Raphaël, & ceux des anciens Grecs donnent des leçons muettes, bien supérieures à celles que pourroient donner nos plus grands maîtres modernes. Cet établissement si utile & si louable, qui a toujours subsisté depuis le Brun jusqu'à nos jours, peut être regardé comme une pépinière d'artistes que la France entretient en Italie. Enrichis des plus savantes dépouilles des anciens & des modernes, ils retournent dans leur patrie, qu'ils embellissent, & qu'ils mettent à portée de le disputer à l'Italie, par rapport à l'Architecture & à la Sculpture.

Il s'est pourtant trouvé, & il se trouve encore en France des personnes qui osent fronder cet établissement, comme moins nécessaire qu'on ne pense, pour ne pas dire inutile; comme s'ils rougissoient d'être obligés de passer les monts pour devenir bons peintres ou bons architectes; de même que d'autres rougissent de traverser les mers pour devenir bons philosophes. Le feu comte Algarotti, bon juge en ces matières comme dans plusieurs autres, témoin des raisons alléguées par ces frondeurs pour soutenir une opinion aussi déraisonnable, les a réfutées dans un excellent *Essai sur l'académie de France à Rome*, & a de plus proposé de bons moyens de perfectionner cet établissement glorieux & avantageux. Ces personnes, dit-il, à qui il ne tient pas qu'on ne voie s'écrouler le temple des Arts, laissent sans peine à l'Italie l'avantage & la gloire, qu'on ne peut lui contester, d'être la plus riche minière de ces modèles antiques qui peuvent servir de guide aux modernes, & les éclairer dans la recherche du beau idéal; d'avoir fait renaître dans le monde les arts qui étoient perdus; d'avoir produit des artistes excellens en tout genre; enfin d'avoir donné des leçons aux autres peuples à qui jadis elle donna des loix. Mais d'ailleurs ces François prévenus, soutiennent hardiment que la France a chez elle des sujets capables de former de bons élèves, & de bien conduire leurs talens; que depuis long-temps les arts y ont jetté de profondes racines; que ses maîtres ne le cedent point à ceux d'Italie; que dans un siècle aussi philosophique que celui où nous vivons, on doit renverser les vieilles idoles de la prévention & de l'autorité; qu'on n'a que trop rendu d'hommages au nom plutôt qu'au mérite des étrangers; que Jouvenet & le Sueur, sans avoir fait le voyage d'Italie, n'ont pas laissé d'exceller dans la peinture, le dernier sur-tout, qui, rival de le Brun, a mérité le titre de *Raphaël de la France*. Ils ajoutent qu'ils ont dans leur patrie un grand nombre de tableaux des meilleurs maîtres d'Italie, & assez de statues antiques, pour que les jeunes élèves puissent se former, sans avoir besoin de s'expatrier, & d'abandonner pour quelques années un pays où toutes les nations viennent chercher le bon goût, & apprendre la politesse.

Il n'est pas difficile au comte Algarotti de faire voir combien ces allégations sont peu fondées, soit en elles-mêmes, soit dans les conséquences qu'on en tire. L'exemple de deux maîtres (car enfin l'école Françoisé n'en peut pas citer davantage) qui, sans passer les Alpes, ont réussi dans leur art, peut-il dissuader les jeunes élèves de France de quitter Paris, & de voir Rome & l'Italie? Doivent-ils imiter ces deux artistes, plutôt que de suivre le conseil de tant d'habiles maîtres de la même école, qui leur recommandent d'aller à Rome, où ils ont eux-mêmes puisé leurs plus précieuses connoissances, & toute la finesse de leur art? L'exemple de Jouvenet & de le Sueur a-t-il assez de force pour l'emporter sur l'autorité de Bourdon, de Mignard, de le Brun, de la Fage, de le Moine, & d'une infinité d'autres, principalement du Poussin, qui dit un jour ouvertement, qu'il retournoit à Rome

pour tâcher d'y réparer le tort que le séjour de France avoit fait à son talent. Jouvenet, estimable par sa facilité, est pourtant un peintre maniéré; & l'élève qui s'attacheroit à l'étudier, risqueroit de s'éloigner de l'imitation de la nature & du vrai. Ses compositions seroient plus libres, s'il étoit sorti de France: son exemple prouve donc directement le contraire de ce qu'on veut lui faire prouver. Il en est de même de celui de le Sueur; s'il ne vint point en Italie, il prit Raphaël pour modèle; & si avec le petit nombre de tableaux que les François ont de ce grand homme, & des estampes gravées d'après ses ouvrages, il parvint à cette habileté qui fit de lui l'honneur de la Peinture & la gloire du pays qui l'a vu naître, que n'eût-il pas fait s'il eût vu les ouvrages immortels qu'on admire au Vatican? D'ailleurs l'exemple d'un génie rare & heureux, à qui la nature prodigue a accordé ce qu'elle vend aux autres, & qu'ils n'acquiescent qu'à force d'étude & de travail, ne doit pas tirer à conséquence, ni servir de règle aux esprits ordinaires. Parce que le Corregge, sans avoir jamais vu de statues Grecques, réussit à donner des grâces inexprimables à ses airs de tête, voudra-t-on en conclure que ce soit perdre son temps que d'étudier d'après l'antique? S'avisa-t-on jamais de dire qu'il est inutile d'expliquer les élémens d'Euclide à la jeunesse qui veut apprendre la Géométrie, parce que Pascal, encore très-jeune, trouva par lui-même, & sans le secours d'aucun maître, la démonstration de plusieurs théorèmes?

L'Italie est pour les artistes une véritable terre classique, comme l'appelle un Anglois. Tout y invite l'œil du peintre, tout l'instruit, tout réveille son attention. Sans parler des statues modernes, combien la superbe Rome n'en renferme-t-elle pas, dans son enceinte, de ces antiques, qui, par l'exacte proportion & l'élégante variété de leurs formes, servirent de modèle aux artistes des derniers temps, & doivent en servir à ceux de tous les siècles? Quoiqu'il y ait en France de très-belles statues, comme le Cincinnatus, & quelques autres, on peut pourtant avancer, sans crainte de se méprendre, qu'il n'y en a point de la première classe, ou de celles que les Italiens nomment *préceptives*, & qu'on puisse mettre en parallèle avec l'Apollon, l'Antinoüs, le Laocoon, l'Hercule, le Gladiateur, le Faune, la Vénus, & tant d'autres qui décorent le Belvedere, le palais Farnese, la vigne Borghese, & la galerie de Florence. La seule galerie Justiniani est peut-être plus riche en statues antiques que tout le royaume de France. Il est vrai qu'à proportion des statues, il y a en France un beaucoup plus grand nombre de tableaux des plus habiles maîtres Italiens, où l'on peut apprendre les différens caractères & les diverses modifications de la Peinture. Mais où sont-ils placés? Dans les palais de Versailles & du Luxembourg, dans la galerie du duc d'Orléans, chez les amateurs distingués. En Italie, chaque église est, pour ainsi dire, une galerie; les monastères, les palais publics & particuliers sont enrichis de tableaux; il n'est pas jusqu'aux façades & aux murailles des maisons qui ne soient décorées de peintures, lesquelles, pour être dans des lieux si peu considérables, ne perdent rien de leur mérite réel. Ces morceaux au contraire ont souvent été travaillés avec beaucoup de soin, parce qu'ils devoient être continuellement exposés aux yeux du public; juge incorruptible, & plus redoutable pour les artistes que quelque académie que ce soit.

Mais, quand il y auroit en France encore plus de tableaux des excellens maîtres d'Italie, qu'il n'y en a effectivement, il n'y a pas d'apparence que les jeunes peintres François puissent en retirer autant

d'avantage qu'ils le feroient de ceux que ces mêmes maîtres ont exécutés dans leur propre pays. Les meilleurs ouvrages d'un artiste se voient d'ordinaire dans sa patrie, ou dans le lieu où il a fixé son séjour. C'est dans les grandes machines, dans ces ouvrages publics & durables, que les grands peintres, jaloux de la gloire nationale, & de l'emporter sur des rivaux dignes d'eux, ont déployé toute la force de leurs talens; c'est-là, dis-je, qu'il faut les voir & les étudier: de même qu'il faut juger les architectes d'après les édifices publics, &, comme dit Vitruve, d'après les temples des Dieux, parce que ce sont là des monumens éternels de leurs talens ou de leurs défauts.

C'est, par exemple, dans l'école de Saint Marc, dans la bibliothèque publique de Venise, dans la chapelle Contarini tant admirée du Cortone, au palais Toffetti, qu'il faut voir le Tintoret; c'est-là qu'on apperçoit qu'il n'avoit rien à craindre dans la comparaison qu'on vouloit faire de lui avec Paul Véronese, ou avec les autres habiles artistes de son temps; c'est-là qu'on admire l'heureux talent qu'il eut de réunir l'excellence du coloris du Titien, à la fierté du dessin de Michel-Ange. C'est dans l'école de la Charité, aux Cordeliers conventuels, à Saint Jean & Saint Paul de Venise, qu'il faut étudier le Titien, & sur-tout dans le fameux tableau qui représente S. Pierre martyr, lequel, plus que tous ses autres ouvrages, fait connoître la sublimité de son génie; de même que la Nativité que le Bassan peignit pour sa ville natale, & l'Apparition de J. C. à la Vierge, que le Guerchin fit à Cento sa patrie, font sentir le vrai caractère de ces deux artistes. C'est à Saint Zacharie & à Saint Georges de Venise, dans le réfectoire des moines de Notre-Dame du mont de Vicence, que triompha Paul Véronese; il a peint dans cet endroit la plus belle cène qui ait jamais été exécutée. C'est à Urbain & à Péfara qu'on doit chercher le Baroque. C'est à Parme, & sur-tout dans le tableau de S. Jérôme, que le goût éclairé du duc Infant a conservé à l'Italie, que s'est distingué le Corregge. Annibal Carrache brille dans la galerie Farnese; & S. Michel-au-Bois est le théâtre de la gloire de Louis, qui réussissoit dans tous les styles, & que les Ultramontains ont mis trop au-dessous d'Annibal. C'est dans les églises de Rome que le Dominiquain s'est le plus signalé. Le vatican a été le champ ou Raphaël & Michel-Ange, eux qui portèrent dans la peinture tout le feu de l'imagination la plus poétique, ont travaillé à l'envi, & ont combattu pour la gloire d'être couronnés au capitol. Si un Italien se hasardoit de juger du mérite de le Brun sur quelque tableau de cet artiste qu'il auroit vu en Italie, il est certain que les François le blâmeraient, & ils auroient raison. On le citeroit à la galerie de l'hôtel Lambert; on le renverroit à celle de Versailles, lieux où le Brun peignit en concurrence avec le Sueur, & où il disputa la palme à Mignard.

Qu'on ne dise pas que nous avons en estampes les ouvrages merveilleux de ces habiles maîtres que l'on propose à l'imitation des jeunes artistes. Les estampes, quelque adroite que soit la main qui les a gravées, ne seront jamais l'image fidele d'un tableau. Elles peuvent bien exprimer les attitudes & les contours des figures, les airs de tête en partie, la composition & l'ensemble; mais elles ne sauroient jamais rendre l'extrême délicatesse des chairs, la fraîcheur & le moëlleux des teintes; elles font disparaître le plus grand charme de la Peinture, la magie du coloris. D'ailleurs le burin n'a pas toujours été fidele: & tous les ouvrages des plus grands maîtres ne sont pas gravés. Quelle différence d'étudier Sanson, Vignole & Palladio, dans les estampes ou dans leurs chefs-d'œuvre d'Architecture?

Tome I,

C'est ainsi que le comte Algarotti prouve, d'une manière sensible, qu'il n'y a point de raison qui puisse dispenser les jeunes artistes, non-seulement de France, mais encore des autres pays, de passer quelques années en Italie, la mere des Beaux-arts, pour s'y former & atteindre à la perfection. Louis XIV donna une preuve de son discernement & de son goût, lorsqu'il prit la résolution d'y établir une académie ou école de Peinture. Dans l'exécution de ce projet glorieux, Rome méritoit la préférence, à cause de la quantité de chefs-d'œuvre de Peinture, d'Architecture & de Sculpture qu'elle renferme en son sein. Mais quoiqu'à cet égard Rome soit la première ville du monde, l'abondance des trésors que l'Italie possède, devoit encore attirer les François dans plusieurs autres villes considérables, à Venise sur-tout, à Bologne & à Florence, où tous ceux qui aiment à cueillir les fleurs les plus exquises dans le champ des Beaux-arts, trouvent amplement de quoi se satisfaire. A cette occasion le comte Algarotti propose d'étendre & de perfectionner l'établissement de Louis XIV.

Quel avantage, dit-il, pour l'art en général, & en particulier pour la France, si l'académie de cette nation, établie à Rome, étendoit ses branches à Venise, à Bologne, à Florence, & y formoit des colonies qui dépendissent d'elle! Il y présideroit un chef subordonné au directeur de Rome. Ce dernier, en qui résideroit l'autorité suprême, destineroit, dans les temps convenables, les jeunes élèves à passer un ou deux ans, les uns à Florence, les autres à Bologne ou à Venise. Ils s'y occuperoient à copier les tableaux les plus rares & les plus belles statues qu'il y ait dans ces villes, à lever le plan des plus beaux édifices, & à les dessiner. On en feroit un choix d'après la plus judicieuse critique: on ne se laisseroit point éblouir par le nom des auteurs; le seul mérite de l'ouvrage feroit pencher la balance. Il arrive souvent que d'habiles maîtres, ou pour n'avoir pas été à la tête des écoles, ou pour n'avoir pas eu occasion de travailler pour de grands princes, ou dans des villes considérables, ne sont pas aussi connus que le mériteroit la supériorité de leurs talens. On peut voir dans les artistes de nos jours la vérité de ce que disoit Vitruve des anciens artistes: Si Nicomaque & Aristomene n'ont pas été aussi célèbres qu'Apelle & Protogene; si Chion & Pharax n'ont pas eu autant de réputation que Polyclète ou Phydias, cela ne vient point de leur peu de talent, mais du caprice de la fortune. Alphonse de Ferrare & Antoine Begarelli éprouverent le même sort; ils furent presque inconnus. Cependant l'un, dans ses modèles, égale Buonarrotti, qui dit de l'autre en voyant quelques-uns de ses ouvrages: Si cette terre se changeoit en marbre, malheur aux statues antiques. Alexandre Minganti étoit appelé par Augustin Carache, le Michel-Ange inconnu. Prosper Clément de Modène a vécu dans la même obscurité; on voit pourtant dans le souterrain de la cathédrale de Parme un mausolée de la maison Prati, que ce sculpteur a ciselé dans la dernière perfection. Les deux femmes qui y sont représentées, sont si touchantes, leur attitude est si noble, & l'expression si tendre, qu'il n'est personne qui ne partage leur affliction, & ne veuille pleurer avec elles. Si, par la noblesse de sa manière, Algardi mérita le nom de Guide des sculpteurs, Prosper Clément, par ces graces tendres & naïves, par cette délicatesse qu'il a su donner au marbre, ne devoit-il pas en être appelé le Corregge?

Il arrive aussi très-communément que les maîtres ordinaires se surpassent quelquefois, & alors ces ouvrages l'emportent sur les productions médiocres

M ij

des plus grands artistes. Nous en avons une preuve dans le tableau de la Nativité de la Vierge, qui est à l'Annonciade de Pistoie. Cigoli, qui en est l'auteur, a si bien ménagé ses teintes, si bien conduit son pinceau, & si bien distribué ses jours, qu'il est fort supérieur dans cet ouvrage, à de célèbres peintres Lombards. Il y a dans la Cathédrale de Venise, un tableau de Belluzzi qui produit un si grand effet de clair-obscur; & dans le réfectoire des moines de Saint-Jean de Verdara, à Padoue, Verotari en a fait un où l'on voit un si beau mélange de couleurs, & un accord si parfait, que pour être mis au rang des morceaux les plus excellents d'Italie, il ne manque à ces deux ouvrages que d'être faits par des artistes d'un nom plus connu.

Les jeunes gens dont feroient composées les diverses colonies de l'académie de Rome, parcourroient toute l'Italie, pour y chercher ce qu'il y auroit de meilleur: & pour le faire connoître au public. Ces précieuses découvertes réveilleroient le génie de ceux qui les auroient faites, & rendroient leur imagination plus féconde. Outre l'avantage que ces élèves en retireroient, cela pourroit contribuer à la satisfaction du roi, & produire beaucoup d'utilité à la France. Le roi retenant pour son cabinet les dessins des morceaux les plus rares en tout genre, qui sont épars dans toute l'Italie, rien ne l'empêcheroit de faire distribuer dans les églises de son royaume, les copies des plus beaux tableaux Italiens. Alors le bon goût ne seroit pas uniquement concentré dans la capitale; il se répandroit dans toutes les provinces, d'une mer à l'autre, des Alpes aux Pyrénées. Tels devroient être les vœux des François, qui aiment leur patrie & les Arts.

ACADÉMIE DES ARTS établie en Saxe en 1765. L'électeur de Saxe, fils & successeur d'Auguste III, avoit formé le dessein d'établir dans ses états une académie des Arts; mais sa mort prématurée l'ayant empêché d'exécuter ce projet utile, le prince Xavier, son frere, administrateur de l'électorat, & l'électrice douairière le remplirent en 1765. Cette académie embrasse l'Architecture, la Peinture, la Sculpture & la Gravure; ses membres sont tous professeurs, & ils ont été divisés en trois corps, dont l'un est établi à Dresde, l'autre à Leipsick, & le troisième à Meissen. Ces trois corps, indépendamment d'un directeur général, ont chacun un directeur particulier.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, (*Musiq.*) C'est ainsi qu'on appelloit autrefois en France, & qu'on appelle encore Italie, une assemblée de musiciens ou d'amateurs à laquelle les François ont depuis donné le nom de concert. Voyez CONCERT (*Musique.*) dans le Dictionn. des Sciences, &c. (S.)

ACADÉMIE ROYALE DE MARINE établie à Brest: elle tient ses séances dans une salle de l'arsenal destinée à cet effet.

Sa formation ancienne, sous la dénomination d'académie de marine, est due à ce que plusieurs officiers de la marine du département de Brest, engagerent M. Rouillé, alors ministre de la marine, à représenter au roi que l'extrême envie qu'ils avoient d'acquiescer ou perfectionner toutes les connoissances convenables à leur état, les avoit déjà portés à établir entr'eux des conférences, où ils examinoient & discutoient souvent, avec assez de succès, les différentes parties des Mathématiques & de la Physique, qui ont rapport à la Navigation; mais que l'utilité de ces conférences deviendroit plus sensible, s'il plaisoit à S. M. d'autoriser les assemblées de cette académie naissante, & lui prescrire des regles, qui, en déterminant plus particulière-

ment son objet, hâteroient ses progrès & rendroient sa forme plus stable. D'après ces humbles représentations, S. M. chargea M. Rouillé d'ordonner, pour ladite Académie de marine, les trente-cinq articles qui constituent son premier règlement, daté de Compiègne du 30 Juillet 1752.

Par le premier, l'académie est mise sous la protection du secrétaire d'état ayant le département de la marine.

L'académie étoit composée de soixante & quinze académiciens, dont dix honoraires, choisis parmi les principaux officiers de la marine, & parmi les personnes recommandables par leur intelligence dans les Mathématiques, Physique, ou connoissances utiles à la marine, & dans ce nombre devoit toujours être compris le commandant & l'intendant de la marine du port de Brest; dix académiciens libres, qui sont des personnes de mérite attachés ou non à la marine, jugés utiles à l'académie par leurs connoissances ou correspondance; trente académiciens ordinaires, tous attachés au service de la marine, dont moitié environ du département de Brest; vingt-cinq adjoints, également attachés au service de la marine, dont environ quinze du département de Brest; le nombre des correspondans n'est point limité.

Les places vacantes sont remplies par la voie du scrutin, d'après les ordres du ministre auquel l'académie doit présenter deux sujets pour une place, & il nomme celui qui doit être admis.

Personne ne peut être proposé s'il ne s'est fait connoître à l'académie par quelque ouvrage qui justifie les connoissances, principalement dans les Mathématiques ou autres parties relatives à la marine.

Les officiers dont l'exercice est annuel & qui doivent être de la classe des académiciens ordinaires, sont: le directeur, qui préside aux assemblées; le vice-directeur, qui préside en l'absence du directeur; le secrétaire, chargé des registres, effets, & de l'emploi des fonds sur les délibérations de l'académie, de la correspondance, &c.; le sous-secrétaire, qui l'aide dans ses fonctions, & le remplace en cas d'absence. L'élection s'en fait en décembre pour l'année suivante, & ils peuvent être continués, à l'exception du directeur qui ne peut rentrer en charge qu'après une année d'intervalle.

Les séances se tiennent le jeudi de chaque semaine, & s'il s'y rencontroit une fête, ce seroit le vendredi. Il n'y a de vacance que depuis Noël jusqu'aux Rois, & pendant la quinzaine de Pâques.

Il étoit recommandé aux académiciens qui avoient commencé le travail d'un dictionnaire de marine, de s'appliquer à sa continuation, & à le rendre aussi complet qu'il seroit possible. Au reste, leur indication de travaux étoit l'application aux parties des Mathématiques, qui ont un rapport direct à la marine, & l'exhortation d'étendre leurs recherches sur tout ce qui peut être utile ou curieux dans les autres parties des Mathématiques & de la Physique, relativement aux Arts, aussi-bien qu'à l'Histoire naturelle.

Le roi avoit accordé des fonds annuels pour achats de livres, instrumens, &c.

Les assemblées ont eu lieu jusqu'à ce que la guerre dispersant les membres, elles vinrent à cesser, les fonds ne furent plus continués, & elle tomba dans une espece d'abandon. A la fin de la guerre au lieu de reprendre vigueur, la dispersion ou mort de plusieurs membres, produisit un anéantissement qui fut la cause de la perte de nombre de mémoires & ouvrages précieux dans différens genres. Enfin en 1769 M. le duc de Praslin s'étant fait remettre

sous les yeux le principe de cet établissement, & en ayant reconnu l'utilité en rendit compte à S. M. qui en ordonna le rétablissement sous le titre d'*académie royale de marine*, & expliqua ses intentions en lui donnant un règlement daté de Versailles le 24 Avril 1769, lequel contient, comme l'ancien, trente-cinq articles.

La plupart des anciens membres existants ont été rappelés, & il en a été établi de nouveaux pour compléter le nombre de soixante académiciens; savoir: dix honoraires, dix associés, vingt académiciens ordinaires, & vingt adjoints.

Le premier article du règlement continue de mettre l'*académie* sous la protection du secrétaire d'état ayant le département de la marine.

La formation d'un dictionnaire de marine est principalement recommandée, comme dans le premier règlement, même indication de travaux, même police; & le roi a accordé des fonds comme ci-devant.

Le mouvement continué occasionné par ce genre de service, rendant les assemblées très-peu nombreuses, vers la fin de 1770 cette *académie* demanda une augmentation de dix membres, savoir: cinq dans la classe des académiciens ordinaires, & cinq dans celle des adjoints, ce qui lui a été accordé l'année suivante.

Le desir d'être utile au corps entier de la marine, l'a déterminée à permettre trois jours dans la semaine l'entrée dans sa bibliothèque, afin que chacun pût profiter de l'avantage de faire les recherches que l'envie de s'instruire, ou même la curiosité, peuvent faire désirer.

Les travaux se sont principalement tournés vers la formation du dictionnaire & vers les recherches & les expériences vraiment utiles auxquelles ses membres se livrent avec assiduité; ce qui fait concevoir l'avantage d'un établissement qui a pour but la perfection d'un art essentiel à la grandeur de l'état, & la sûreté de ceux qui l'exercent. (*Cet article nous a été envoyé par un membre de cette Académie.*)

* **ACADÉMIE D'HISTOIRE**, depuis l'établissement de l'*académie del Cimento* jusqu'à nos jours, il n'y a point de pays un peu civilisé où sous le titre d'*académie des Sciences*, d'*institut*, de *société royale*, ou autre semblable, les princes n'aient formé des compagnies savantes dont le principal objet est d'observer les diverses opérations de la nature, de recueillir les phénomènes dont la certitude est le mieux fondée, & de travailler à l'accroissement des sciences naturelles. Mais aucun pays, aucun prince n'a encore pensé à fonder une *académie d'Histoire* dont le but principal fût d'observer avec soin les différens états de la nation, de transmettre à la postérité les événemens avec la vérité la plus sincère, & de perfectionner la science de la morale & de la législation, dont l'unique base sont les faits historiques, comme les phénomènes naturels le sont de la Physique. Mais la connoissance des premiers est d'autant plus utile qu'il importe bien davantage à un état de savoir quelles sont les meilleures loix, pour bannir la paresse & pour inspirer aux citoyens l'amour de la patrie & de la vertu, que de savoir quelles loix observent dans leurs mouvemens les quatre satellites de Jupiter. Pourquoi donc abandonner indifféremment au premier venu le soin important d'écrire l'histoire, que l'on a raison d'appeler *l'œil de l'avenir*, ainsi que du passé, & le flambeau de la vie? Pourquoi ne pas suivre l'exemple des Chinois qui ont si fort excellé dans la morale & dans la législation? Ils ont fondé un tribunal d'histoire où l'on tient registre de tout ce qui arrive sous le regne de chaque empereur, avec la même exactitude qu'on marque dans nos

académies les appulsions de la lune aux étoiles, les éclipses & tout ce qui arrive dans le ciel. Après la mort de l'empereur, cela se divulgue pour servir d'instruction à ses successeurs, & de règle à la félicité publique. Dans plusieurs états de l'Europe il y a des places d'historiographes & des chaires publiques d'histoire. C'est un commencement de l'*académie d'Histoire* qu'on propose; il seroit aisé d'étendre ces commencemens & d'en former un établissement fixe dont on pourroit tirer de grands avantages pour la bonne administration des états & le bonheur du peuple qui doit toujours être la loi suprême. Nous observerons cependant que la connoissance des causes morales ne demandant pas tant de sagacité que la connoissance des causes naturelles, l'Europe n'a peut-être pas besoin pour les premières d'une *académie* de savans, ou d'un tribunal de mandarins nécessaire à la Chine, où l'esprit humain paroît être moins actif. D'ailleurs cette dose de liberté qui entre dans plusieurs gouvernemens de l'Europe, porte naturellement tout homme à rechercher les vraies causes des faits historiques, & à les publier; ce qui se peut sans danger, en Angleterre sur-tout où l'on jouit toujours de ces temps heureux que les Romains eurent sous Trajan; au lieu qu'à la Chine, où le despotisme a érigé son trône, personne n'oseroit parler le langage de la vérité, si en vue du bien public le gouvernement n'avoit pas accordé ce privilège à un tribunal, devant lequel les empereurs sont cités après leur mort. Ainsi, ce qui, au premier coup d'œil, paroît à la Chine le plus haut période où puisse être portée la législation, n'en est peut-être que le correctif. Soit: mais n'avons-nous pas besoin de ce correctif, dans plusieurs de nos gouvernemens d'Europe, où la vérité n'est que trop souvent tenue captive, & où le despotisme sourd & caché n'en est que plus arbitraire, au lieu que celui de la Chine, est vraiment un despotisme légal? Voyez les *Ouvres du comte ALGAROTTI*.

ACADÉMIES (AVANTAGES DES). C'est ici le lieu de placer quelques observations sur ce qu'on peut regarder aujourd'hui comme le but principal des *académies*, & comme leur effet le plus avantageux. M. Formey a traité cette matière en deux discours qui se trouvent dans les tomes XXIII & XXIV de l'*Histoire de l'académie de Berlin*. Après avoir rappelé ce que fit Charlemagne, il continue en ces termes.

« Je ne puis m'empêcher de produire un échantillon du ton qui régnoit alors dans les conversations des savans appelés à la Cour, où ils avoient l'honneur d'approcher des plus grands princes, de vivre familièrement avec eux, & de leur faire passer, de l'aveu de ces princes mêmes, les meilleurs momens de leur vie. Conrad III. empereur d'Allemagne, mort à la diète de Bamberg, le 13 de février 1152, avoit des connoissances & du goût pour les lettres. Pierre Diacre, moine du Mont-Cassin, lui dédia un ouvrage qu'il avoit fait sur des abréviations fort en usage dans l'ancienne écriture; & dans la dédicace, il exalte beaucoup les soins que ce prince se donnoit pour former une bibliothèque, & pour rassembler en particulier tout ce qui regardoit les livres sacrés. On s'entretenoit beaucoup de littérature à sa table. L'abbé Guibald, qui y occupoit une place distinguée, & comme savant & comme homme d'état, rendoit compte d'une de ces conversations à un de ses correspondans, *ad Manegoldum, magistrum scholæ*, & voici ses propres termes: *Mirabatur dominus nosler, Conradus rex, quæ à literatis vestris dicebantur, & probari non posse hominem esse asinum, aiebat. Dicebam ei hoc in rerum natura fieri non posse, sed ex concessione indeterminata nascens à vero mendacium falsa conclusionis adstringi. Cum non intelligeret, ridiculo eum*

Sophismate adortus sum. Unum, inquam, habetis oculum! quod cum dedisset; duos, inquam, oculos habetis! quod cum absolute annuisset: unus, inquam, & duo tres sunt; ergo tres oculos habetis. Caphis verbi cavillatione jurabat, se tantum duos habere; multis tamen & his similibus determinare doctus, jucundam vitam dicebat habere litteratus. Quelqu'un pourroit-il bien évaluer à quelle distance l'esprit humain étoit alors du point auquel nous le voyons parvenu?

Transportons-nous donc tout d'un coup à une époque plus lumineuse; mais n'insistons pas sur celle du renouvellement des lettres, lorsque les Grecs chassés de Constantinople se répandirent dans l'Occident, où ils ne firent que des élèves semblables à eux, des critiques & des littérateurs. Ce qu'on appelloit alors philosophie, en étoit les vrais antipodes. Un exemple pourra tenir ici lieu de tous les autres. C'est celui de ce Pic de la Mirandole, qui fit tant de bruit dans son siècle, & qui certainement ne le méritoit guère. C'étoit un jeune homme à qui la lecture des Scholastiques, & peut être aussi les louanges des flatteurs, qui ne manquent jamais aux grands, avoient gâté l'esprit. Il croyoit être instruit & pouvoir répondre de *omni scibili*. Faut-il d'autre titre pour avoir droit d'être logé aux petites maisons? Il vouloit réfuter l'Alcoran sans favoir l'Arabe. Il vouloit accorder Platon & Aristote; Saint Thomas & Scot; apprécier toutes les sectes, toutes les religions; concilier tous les théologiens & tous les philosophes. Il finit par vouloir de prince devenir moine.

Passons donc à l'époque du véritable rétablissement des sciences, de la renaissance, ou pour dire l'exacte vérité, de la naissance de la philosophie, qui me paroît être sortie du cerveau de Descartes, comme Pallas de celui de Jupiter. Oui, c'est ce grand homme qui a appris aux mortels à penser, à raisonner, à se dégager de l'ornière fangeuse où des maîtres aussi durs qu'imbécilles les trainoient, pour entrer dans la route du vrai, & y marcher à l'aide de leurs propres forces, de leur seul génie. Oui, je ne fais point de difficulté de dire que Descartes est le véritable pere des *académies*, puisqu'il est incontestablement le pere de la sainte philosophie & de l'esprit philosophique. Il est à la vérité dans le cas de ces docteurs dont il vaut mieux suivre les préceptes que d'imiter la conduite; mais je ne parle aussi que des préceptes, & je maintiens que leur prix & leur efficace sont d'une évidence incontestable. Ecoutez M. Thomas: c'est à lui qu'il appartient de décrire dignement la grande influence de ce puissant génie sur les esprits & sur les siècles. « C'est ici, dit-il, le vrai triomphe de Descartes. C'est là sa grandeur. » Il n'est plus, mais son esprit vit encore. Cet esprit est immortel, il se répand de nation en nation & de siècle en siècle. Il respire à Paris, à Londres, à Berlin, à Leipzick, à Florence. Il pénètre à Petersbourg; il pénétrera un jour jusques dans ces climats où le genre humain est encore ignorant & avili; peut-être qu'il fera le tour de l'univers. »

Je vais plus loin encore, & je dis que les erreurs, les écarts de Descartes ont mieux conduit à l'érection des *académies* que sa méthode & ses maximes de raisonnement. D'abord l'admiration qu'il excita, la reconnaissance pour ses bienfaits signalés, firent qu'on l'écouta comme un oracle, qu'on lui accorda cette confiance aveugle qu'il étoit venu à bout de bannir de l'esprit humain. On devint Cartésien comme on avoit été Péripatéticien; peut-être aussi parce qu'on avoit encore le pli de la sujétion, le caractère senile. Mais peu-à-peu les yeux s'ouvrirent; on comprit que Descartes pouvoit se tromper; on vit qu'il s'étoit trompé effectivement; & je date de là une seconde révolution, entée, pour ainsi dire, sur

la première, qui n'auroit pas eu lieu, sans doute; si la première n'avoit précédé, mais qui ne laisse pas d'être beaucoup plus importante, & la seule décisive: celle par laquelle tout bon esprit, tout vrai philosophe, ne porte plus le nom d'aucun maître, d'aucune secte; mais après avoir suffisamment pesé, mûrement examiné toutes les doctrines, en adopte une, parce qu'il la trouve vraie, ou s'en forme une en réunissant tout ce qu'il a trouvé de solide dans le cours de toutes ses études & par la voie de ses propres recherches.

Quand je dis que les choses sont ainsi, un scrupule m'arrête; & je devrois plutôt dire qu'on les croit sur ce pied, qu'on s'en flatte & qu'on s'en vante, comme de tant d'autres prérogatives, dans lesquelles il entre plus d'illusion que de réalité. Non, l'affranchissement de l'esprit humain n'est rien moins que décidé; le nombre de ceux qui aiment à voir de leurs propres yeux, à faire usage de leur esprit & de leur raison, demeure toujours le plus petit. S'il n'y a plus de Cartésiens, on a vu depuis des Newtoniens, des Leibnitziens, des Wolfiens même; & qui fait ce que l'on verra encore! Mais il suffit qu'il y ait eu depuis Descartes ce qui n'avoit pas existé avant lui, un certain nombre de génies supérieurs, qui ont défriché & mis en valeur des portions incultes du domaine philosophique; domaine qui s'étend & se fétilise de jour en jour, sans qu'il y ait personne qui puisse ni qui ose s'y arroger un droit despotique. Je dirois presque qu'on y voit à présent l'image du gouvernement féodal, sans y en rencontrer les inconvénients. Chacun est seigneur fuzerain de ses propres découvertes; & le titre authentique de cette propriété se transmet aux races futures. Rien de plus encourageant que cette forme de gouvernement: la vérité seule regne; c'est aux pieds de son trône qu'on porte toutes les conquêtes, qu'on dépose tous les trésors, elle en règle la distribution; elle décide de la mouvance de tous les fiefs.

Il n'y a donc point d'homme à présent qui, après avoir acquis les connoissances préalables nécessaires, ne puisse travailler pour soi en fait de philosophie, & recueillir immédiatement le fruit de son travail. La sagesse n'habite plus le Lycée, ni le Portique, encore moins ces écoles poudreuses, où, pendant si long-tems, le fantôme qui avoit usurpé son nom & sa dignité, transforma son sceptre en une vraie marotte. Elle est dans le cabinet de chaque philosophe; elle s'y plaît à proportion de l'application qu'on lui consacre & des progrès qu'on y fait. N'existât-il qu'un seul de ces cabinets, il seroit le palais de la philosophie, le sanctuaire de la vérité. Quelle douceur! quelles délices au prix de l'avidité & de la tyrannie de tout ce qu'on nommoit autrefois *étude & science!*

Cependant les hommes aiment les associations, soit par le goût naturel & général qu'ils ont pour la société, soit par la connoissance du profit qu'on peut retirer des forces réunies & des travaux combinés. De-là tous les états, toutes les villes, les bourgades, les hameaux: de-là les corps & les compagnies qui, de tout temps, ont formé des entreprises de concert. Celle de cultiver ainsi les sciences n'est pas de première nécessité; & l'on peut jouir des principaux agréments de la vie sans la former, ni même sans en avoir l'idée, comme le prouve l'expérience de la plupart des temps & des lieux. Cependant dès que l'esprit humain est développé jusqu'à un certain point, & a fait certains progrès, il a ses plaisirs & ses besoins à part: il lui faut des alimens dont l'usage devient presque indispensable; & il cherche avec empressement les moyens de se les procurer. On a cru en trouver un fort convenable, en faisant un dépôt commun des connoissances acquises par un

certain nombre de personnes, qui se rendent des services réciproques dans cette acquisition. Depuis un siècle, à dater de l'origine de la société royale de Londres, l'une de celles, selon moi, qui ont le plutôt suivi & le mieux saisi le véritable objet de ces établissemens, on a fait, à la lettre, plus qu'on n'avoit fait en quarante siècles à-peu-près que comprend l'histoire philosophique. De grands princes ont beaucoup contribué à ces rapides progrès & à ces glorieux succès, par leur protection & par toutes sortes d'encouragemens.

Je serois scrupule de répandre des ombres sur ce riant tableau, & de montrer, comme il ne me seroit que trop aisé de le faire, qu'il s'en faut bien que les *académies* aient, ni au-dedans l'agrément, ni au-dehors l'utilité qu'on pourroit s'en promettre. Au fond les causes que j'en alléguerois, sont moins dans les *académies* mêmes, que dans les hommes, dans le cœur humain. La concorde & l'union sont rares : elles supposent une franchise, une cordialité, des sentimens qui n'existerent jamais dans la plupart des individus, & que l'envie & la jalousie, l'orgueil & l'intérêt, étouffent plus ou moins dans les autres. Il faudroit d'ailleurs pour que des académiciens se prêtassent mutuellement tous les secours qu'ils peuvent & doivent se fournir, qu'au lieu de ces lectures, rarement intéressantes, ou qui ne le sont jamais que pour le plus petit nombre des assistans, & cela en supposant qu'ils y prêtent une attention dont à peine sauve-t-on quelquefois les apparences ; il faudroit que chaque discours n'offrit rien qui ne pût être saisi, au moins dans ses résultats par ceux qui l'entendent, & qu'ensuite on fît sur ce qui a été lu des remarques judicieuses & décentes. Mais, à parler franchement, il n'y a presque point de savans qui sachent exercer la critique, & il y en a moins encore qui sachent la soutenir. Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je tiens de M. de Maupeou. L'abbé Gedouyn, connu par ses belles traductions, demanda à l'*académie* Française la permission de lui lire, dans ses assemblées ordinaires, celle de Quintilien à laquelle il travailloit, & pria qu'on lui fît part des remarques qui se présenteroient. Il commença en effet ; mais il ne put aller au delà de la seconde lecture, en partie excédé par les observations vétilleuses de ses confreres, en partie trop vif & trop sensible pour savoir se rendre de bonne grace toutes les fois que le cas l'exigeoit. Je ne vois point de remède à cet inconvénient, parce qu'il n'y a point de secret pour refondre l'homme.

Mais j'abrege ; & laissant l'homme tel qu'il est, je me livre à une idée de spéculation, qui est permise dans toutes les especes du genre auquel mon sujet appartient. Je suppose les *académies* aussi parfaites qu'elles pourroient être, composées de membres éclairés, judicieux, impartiaux, unis ensemble par les liens de l'estime & de l'amitié, & je demande quel est le plus grand avantage qui puisse résulter de leurs efforts réunis. C'est toujours ma question originaire. Je distingue ; & comme dans l'énoncé de cette question, j'ai ajouté le mot d'*actuel* à celui d'*avantage*, je remonte d'abord au premier bien que les *académies* étoient appellées à faire dans leur institution même, au siècle où elles ont été fondées ; & ce siècle, comme nous l'avons insinué, ne remonte pas au-delà du précédent.

L'ennemi qu'elles avoient en tête, & dont la défaite faisoit la matiere de leurs triomphes, c'étoit l'ignorance. Mais quelle ignorance ? Je saisis de nouveau ici deux points de vue. D'abord celui de l'ignorance privative, de cet état dans lequel on ne fait rien, parce qu'on ne veut rien savoir, & qu'on méprise les sciences. Qu'on se rappelle quels ont été les préjugés à cet égard ; nous les avons vus, je parle

de ceux d'entre nous dont la carrière est à son déclin, nous les avons vus encore assez fortement enracinés ; & je ne fais si on peut les regarder comme pleinement détruits. Le savoir étant regardé comme synonyme de la pédanterie, tous ceux qui aspiraient à quelque genre de distinction, auroient cru s'avilir, contracter une espece de rouille, de crasse, en devenant érudits, en se mettant au fait des notions de la Grammaire, de la Logique, de tout ce qu'on enseigne dans les colleges, dans les universités. Les nobles ne connoissoient point de dérogeance plus marquée que celle de savoir quelque chose. Les militaires enchérissent sur eux : à leur avis on ne pouvoit bien manier l'épée qu'en foulant aux pieds la plume. Le connétable Anne de Montmorenci, qui a fait une si grande figure sous plusieurs regnes, l'un des plus illustres personnages de cette maison qui se glorifie du titre de premier baron chrétien, étoit un cacique, ou pis encore un vrai chef de sauvages, dur, barbare, ignorant jusqu'à avoir de la peine à signer son nom. Le sexe n'auroit fourni alors à Moliere, ni précieuses ridicules, ni femmes savantes : il avoit des graces, il avoit du génie, cela ne lui a jamais manqué : mais il n'avoit point de connoissances proprement dites. J'en atteste les cours de Catherine de Médicis, de Henri IV, de Louis XIII, & même de Louis XIV. Dans celle-ci, mesdames de Sévigné & de Maintenon ne peuvent être regardées que comme des femmes prodigieusement spirituelles ; & Madame Deshoulières, la comtesse de la Suze & quelques autres qui ont excellé en divers genres de poésies délicates & galantes, ne changent rien à ma these. Quelqu'une s'émancipoit-elle au de-là de ces bornes ? Boileau, quoiqu'injuste dans les traits de satyre qu'il a décochés à ce sujet, ne laissoit pas de se monter au ton du siècle, en voulant imprimer du ridicule à la dame que Roberval fréquentoit. Il reste peut-être à décider, s'il n'auroit pas mieux valu, & ne vaudroit pas mieux encore, par rapport au sexe, qu'il fût demeuré en deçà par rapport au savoir, que d'aller au-delà de certaines bornes qu'on peut regarder comme circonscrites par l'esprit, le goût, la finesse du sentiment, l'élégance du style, le langage des passions, l'expression du cœur. Pour l'ordinaire la délicatesse de ses organes n'en permet pas davantage ; les agrémens de la société, les besoins de la vie, le bien des familles en exigent encore moins.

Ne dissimulons rien. Louis XIV. l'objet de tant d'admiration, la matiere de tant d'éloges, l'Apollon & l'Auguste de son siècle, avoit un grand sens, mais il ne savoit rien de rien. Philippe, Duc d'Orléans, son frere, parloit perpétuellement sans rien dire. Il n'a jamais eu d'autres livres que ses heures, que le Tay, son maître de chapelle, & en même tems son bibliothécaire, qu'il portoit dans sa poche. Colbert, ce grand ministre, n'étoit pas plus Mecene, que son maître étoit Auguste ; il étoit guidé dans ses distributions par des sots, ou par sa vanité qui se sentoit flattée de se faire louer à trois cens lieues de lui. Les Tallemant, les Chapelain, les Cassagne, les Boyer & les Le Clerc étoient ses illustres. Son abbé Gallois n'estimoit que le grec. Son bibliothécaire Baluze n'excelloit qu'à lire de vieux parchemins. Tous ces gens-là ne cherchoient qu'à faire valoir leurs amis. Pendant ce tems-là, Patru, le dictateur de l'éloquence française, le Fevre de Saumur, le plus habile critique & littérateur de son tems, Bouillaud & Auzout, aussi versés dans les Mathématiques & la Physique qu'on pouvoit l'être alors, & bien d'autres savans du premier ordre, mouraient de faim. N'avois-je pas raison de dire que les mêmes objets offrent des points de vue bien différens & souvent opposés ? J'avoue cependant que

l'ignorance diminueoit alors à vue d'œil ; & qu'en passant par des nuances & des dégradations insensibles, elle tendoit au savoir.

Recherchons à présent d'où venoit cet éloignement pour la science, cet attachement à l'ignorance privative. Changez de position, & vous trouverez la raison du fait dans ce que je crois pouvoir nommer l'ignorance positive, dans le faux savoir. Les subtilités, les obscurités, les puérités de toutes les doctrines, sans en excepter la plus sainte de toutes, avoient tellement dégoûté le reste des humains de l'étude, qu'on ne peut bonnement leur en faire un reproche. Ouvrez les livres du maître des sentences, & de tous les docteurs de la même trempe ; & voyez si de pareils ouvrages ne tomboient pas nécessairement des mains de ceux qui y jettoient les yeux, & ne leur inspiroient pas même une sorte de frayeur. Suivant le poète satyrique, l'homme est bien au-dessous de l'âne ; mais le docteur étoit alors fort au-dessous de l'homme. Cela me rappelle la plaisanterie du libraire de Hollande, qui faisant la table d'un Boileau, y mit : DOCTEUR. Voyez ANE.

Dans le grand nombre il y avoit sans contredit quelques docteurs estimables ; mais je ne puis mieux faire sentir la différence que le tems mettoit entr'eux, qu'en comparant deux hommes qui se touchent, & dont l'un a succédé immédiatement à l'autre : ce sont les deux premiers secrétaires de l'académie des sciences de Paris, MM. du Hamel & de Fontenelle. M. du Hamel étoit certainement ce qu'on pouvoit être de mieux de son tems : encore faut-il remarquer qu'il avoit vu l'aurore du jour cartésien, & qu'il avoit su en profiter. Mais quelle différence de lui à M. de Fontenelle, inondé, pour ainsi dire, de tout l'éclat d'un siècle de lumière, & y rayonnant lui-même avec la plus grande force, quoiqu'avec la petite tache d'être mort cartésien ; peut-être parce que, sans le savoir, & quoique l'avocat, le héraut des modernes, il étoit encore un peu ancien !

Dans cette fermentation d'esprits, de quoi s'agissoit-il ? D'inspirer aux uns le goût du vrai savoir, & de porter les autres, chose bien plus difficile, à l'abjuration du faux savoir. Après le flambeau allumé & présenté par Descartes, rien n'étoit plus propre à produire ces heureux effets, & ne les a mieux produits en effet que l'établissement des *académies*. Quand on a vu des gens d'élite, parmi lesquels il n'a pas tardé à s'en trouver de très-distingués par leur naissance & par leurs dignités, se dévouer à l'étude, & sans prendre ni robe, ni bonnet, sans aller s'enrouer sur les bancs d'aucune école, s'absorber dans les sciences, dans celles en particulier, qui, vers la fin du siècle passé, acquirent, par un jet imprévu, si je puis m'exprimer ainsi, tant de hauteur ; quand on les a vus en faire leurs délices, y chercher leur gloire, on a d'abord eu peine à en croire ses yeux ; mais de l'étonnement on a bientôt passé à l'admiration, de l'admiration à l'imitation ; & je serois tenté de craindre qu'on ne se soit jeté, ou qu'on ne vienne à se jeter dans l'extrémité opposée. Les places d'académicien sont devenues des brevets d'honneur, qui figurent avec ceux des maréchaux & des ministres ; elles sont même recherchées par des princes, par des héros, que la renommée exalte, que la gloire couronne.

Quelle révolution ! Et ne sommes-nous pas excusables de l'envifager avec complaisance ! L'ignorance n'a plus d'autre partage que le mépris & la honte ; le faux savoir d'autre asyle que le reste de quelques écoles péripatéticiennes. Par-tout ailleurs, jusqu'aux glaces du pôle, les *académies* sont des capitales des sciences dont on ne croit pas que les

capitales des empires doivent ou même puissent être dépourvues. Il me semble déjà les voir traverser ce détroit tant cherché, & à la découverte duquel il semble qu'on touche, celui qui sépare l'Europe de l'Amérique, & procurer à notre globe un avantage dont le soleil lui-même, quoique pere du jour, ne fauroit le faire jouir, c'est d'avoir ses deux hémisphères éclairés à la fois.

Que reste-t-il donc à faire aux *académies* ? Quelle est leur tâche actuelle, leur but principal, & leur effet le plus avantageux dans les circonstances où nous nous trouvons ? C'est ce qu'il s'agit à présent de déterminer. Il a fallu préalablement montrer d'où nous sommes partis, en fait de science, & voir jusqu'où nous sommes arrivés. Nous sommes partis de l'ignorance qui est naturelle à l'homme ; ses ténèbres ont été insensiblement dissipées par les travaux d'une longue suite de siècles ; on a observé les phénomènes, on a cherché leurs causes, & l'on est parvenu à en connoître un certain nombre ; mais tandis que ce passage de l'ignorance à la science, s'opéroit avec la plus grande lenteur, & par des efforts, qui le plus souvent n'étoient que des tâtonnemens, il survint une espèce de maladie épidémique de l'esprit humain, qui arrêta tout court l'activité de ses recherches, & qui retint pendant une autre suite de siècles, les hommes au point où ils étoient arrivés, dans la fausse & folle persuasion qu'ils ne pouvoient aller plus loin, & qu'il n'y avoit aucune question qui ne fût actuellement décidée.

On comprend que je parle du regne de la scholastique. Les docteurs angéliques, subtils, illuminés, n'ignoroient rien ; ils avoient la science infuse & universelle ; ils la communiquoient à leurs disciples, qui la transmettoient à d'autres, toujours la même ; à-peu-près comme ce talent enfoui qu'on retire de la terre tel qu'il lui a été confié. Avec des cieux de cristal, on n'avoit pas besoin du système de Copernic & de l'astronomie de Newton. Avec des qualités occultes, on étoit dispensé de connoître les loix de la nature, le mécanisme de l'organisation. Avec des distinctions, on se débarrassoit de toutes les difficultés : il n'y avoit point de nœud gordien dont leur redoutable tranchant ne vint à bout.

Une pareille situation auroit pu durer toujours ; & il est surprenant qu'elle ait pris fin ; puisque l'orgueil & la paresse, les deux passions les plus chères à l'homme, y trouvoient également leur compte. Cependant un rayon d'évidence perça ; les yeux se dissipèrent, quoiqu'après une longue & opiniâtre résistance : on eut honte du faux savoir, on comprit qu'il étoit pire que l'ignorance ; & ce sont certainement les *académies* qui, depuis leur établissement, ont le plus contribué, soit à défricher les terres incultes, soit à arracher les ronces & les épines de dessus celles qui en étoient couvertes. On n'admet plus aucun fait sans des preuves de fait ; on n'affirme plus aucune proposition sans des preuves de raisonnement. Quand les unes ou les autres de ces preuves manquent, on suspend son jugement, ou, si l'on hafarde des décisions, elles sont vigoureusement relancées ; personne n'étant plus d'humeur de voir par les yeux d'autrui, & de se rendre à la simple autorité de qui que ce soit.

Que reste-t-il donc à faire ? Les *académies* ont, selon moi, une nouvelle tâche à remplir, une nouvelle révolution à opérer ; tâche peut-être plus difficile que les précédentes, révolution à laquelle je prévois les obstacles les plus puissans, si tant est qu'ils ne soient pas insurmontables. L'ennemi que la science a aujourd'hui en tête, & qui partage avec elle l'empire des lettres, ou plutôt qui l'a presque usurpé & envahi tout entier, c'est le demi-savoir. Qu'est-ce que ce demi-savoir ? Que peuvent & que doivent

doivent faire les *académies* pour l'extirper ? Ces objets me paroissent dignes d'une attention toute particuliere.

Le demi-savoir est une expression connue & reçue, dont je me propose de fixer le sens relativement à mon but. J'en fais donc un terme générique, par lequel j'entends tout degré de connoissance qui n'est pas exactement apprécié par ceux qui le possèdent. Ainsi le mot de *demi* n'est employé que pour abrégé. Divisons le savoir en cent portions : celui qui en a dix, & celui qui en a quatre-vingt-dix, s'ils croient l'un & l'autre avoir les cent, sont des demi-savans ; ils prennent la partie quelconque pour le tout.

Il s'enfuit donc de là d'abord que je n'appelle pas demi-savans ceux qui, ne sachant que certaines choses, savent en même temps & reconnoissent qu'ils ne savent que ces choses là. Ce sont au contraire les citoyens les plus estimables de la république des lettres. Le savoir universel n'existe point : les savans qu'on a décorés de cette épithete, sont ceux qui ont le mieux senti combien peu elle leur convenoit. Si vous possédez un champ que vous avez bien cultivé, je vous regarderai comme un bon laboureur, & je vous donnerai les éloges que vous méritez incontestablement ; mais si vous prétendez être un seigneur, un prince, je me moquerai de votre vanité. Le botaniste est un savant, quoiqu'il ne soit pas chymiste ; & le chymiste un savant, quoiqu'il ne soit pas botaniste. Celui qui n'est exactement au fait que des champignons, est un savant, quoiqu'il ignore le reste de la botanique ; il en est de même du métallurgiste, quoique toutes les opérations du laboratoire chymique ne soient pas son fait. En un mot, celui qui fait bien une chose, est savant quant à cette chose-là, & n'est point un demi-savant, s'il ne s'arrogé rien au-delà : en faisant allusion à un proverbe, qui n'est pas assez noble pour le citer, je dis que, si chacun faisoit ainsi son métier, les sciences seroient mieux cultivées.

Ces hommes simples & modestes sont le petit nombre ici, tout comme en morale & dans la société : on ne rencontre de toutes parts que gens à prétentions ; il s'agit de les caractériser, & pour ainsi dire, de les nuancer.

La premiere nuance, mais si obscure qu'elle ne mérite pas d'arrêter long-temps nos regards, c'est celle qu'offrent des gens qui n'ont que la teinture d'une seule science, & qui croient y primer, y exceller. Cette illusion est rare dans les sciences exactes, telles que la Géométrie, & toutes ses dépendances, mais elle est commune dans les autres sciences, telles que la Métaphysique, la Morale, le Droit naturel, la Politique : tout fourmille de gens qui s'annoncent & s'affichent pour savoir le fin, si j'ose m'exprimer ainsi, & avoir le secret de ces sciences, tandis qu'ils ne font qu'y balbutier.

Ne les tirons pas davantage de leur obscurité, & considérons ceux qui possèdent en effet une science, & y ont même pris un vol aussi élevé qu'elle le permet. La hauteur de ce vol leur fait quelquefois tourner la tête, & alors ils donnent aisément dans l'une ou l'autre de ces deux chimères ; c'est de croire leur science unique ou de la croire universelle. Ils croient leur science unique, lorsque toutes les autres s'appétissent & s'anéantissent presque à leurs yeux. A quoi bon les spéculations du métaphysicien, dit le géometre ? A quoi bon les calculs du géometre, dit le métaphysicien ? & ainsi des autres. Ils croient leur science universelle, lorsqu'en admettant la réalité, l'utilité des autres sciences, ils veulent les subordonner à celle qu'ils professent, dont les principes sont, à leur avis, primitifs & irrésolubles. Cependant il n'y a qu'une science premiere, c'est l'Ontologie ; &

quiconque méconnoît ses droits, eût-il résolu les plus importans problèmes des plus hautes sciences, n'est qu'un demi-savant ; il n'est sur-tout qu'un demi-philosophe, ou pour mieux dire il n'est point philosophe, puisqu'on ne l'est pas, en tant qu'on s'est approprié les connoissances qui sont du ressort de la Philosophie, mais en tant qu'on a cet esprit philosophique, qui est pour le vrai savant ce qu'est l'art de la Tactique pour un grand général. Cependant il n'est point du tout surprenant qu'un homme qui s'est dévoué à une science, qui en a fait son seul objet pendant toute sa vie, en ait la plus haute idée, la regarde comme unique, ou comme universelle : c'est là une des foibles les plus naturelles à l'homme. On a bien vu à Paris un maître à danser, le fameux Marcel qui parloit de son art comme s'il donnoit le branle à la société, à l'état ; & pour peu qu'on l'eût fâché, il auroit peut-être ajouté aux planetes, à toutes les spheres.

Les nuances précédentes ne sont que partiales ; en voici une générale, dominante, qui donne à ce siècle le ton de couleur auquel il est reconnoissable, & le demeurera probablement aux yeux des siècles à venir. On aime à l'appeller le *siècle de la philosophie* : sans nier entièrement l'assertion, je l'appellerois volontiers le *siècle du demi-savoir*. Il s'agit de justifier ce que j'ose avancer, & c'est à quoi je vais travailler.

La premiere révolution opérée dans l'esprit humain, on l'a vu, a été de lui faire secouer le joug du faux savoir : Descartes, Newton, Leibnitz, les *académies* ; voilà les instrumens de cette révolution. Et je ne puis m'empêcher de remarquer qu'aucun ouvrage n'a peut-être été plus efficace à cet égard, que cette partie des Mémoires de l'*académie* des Sciences de Paris, qui porte le nom d'*Histoire*, & que M. de Fontenelle a faite pendant un demi-siècle d'une maniere qui doit lui mériter une reconnoissance immortelle de la part de nos derniers neveux. C'étoit là la bonne route ; il falloit y rester : on auroit été bien loin. Mais elle étoit trop simple & trop sérieuse pour fixer tous ceux qu'on invitoit à y marcher, & sur-tout la nation volage aux yeux de laquelle on la traçoit.

Deux secours prétendus par lesquels on vouloit étendre & faciliter les études, vinrent plutôt en détourner, & égarent les hommes dans toutes sortes de sentiers, dont les uns ne menent au but que par de longs circuits, & les autres y font entièrement tourner le dos. Je parle des journaux & des dictionnaires. Je n'en ferai pas l'histoire qui rempliroit des volumes. Je n'en contesterai pas les avantages, à les prendre dans la simplicité de leur origine & dans les limites de leur destination. Mais, bon Dieu ! à quoi ces premiers commencemens n'ont-ils pas conduit ? Une comparaison exprimera ce que je pense. Quelqu'un souhaite de la pluie pour arroser son champ ; un nuage se forme, grossit, & en crévant au-dessus, le submerge. Voilà précisément l'effet du déluge des deux sortes de productions que nous venons de nommer. Cependant, & c'est ce qui les a tant multipliées, rien n'égale l'avidité avec laquelle elles ont été reçues ; & quoiqu'elles souffrent actuellement quelque discrédit, il se passe peu d'années où l'on n'en voie éclore de nouvelles. D'où vient cette vogue ? De l'espérance qu'on a conçue de devenir savans par ces lectures, sans essuyer la longueur & la sécheresse des études proprement dites. Aussi le savoir a-t-il germé & pullulé de toutes parts. Mais quel savoir ! Lisez les écrits qui ont paru depuis le commencement de ce siècle, ou pour ne pas vous demander l'impossible, lisez-en seulement les titres ; & vous verrez qu'au lieu d'un petit nombre de

savans, qui feroient le sel de la terre, cette terre est couverte de légions innombrables de demi-savans qui ne sont pas seulement dignes d'en être appelés le fumier; matiere certainement bien plus précieuse que tous leurs écrits. Tout regorge d'essais, d'examens, de recherches, de dissertations & de traités; les presses gémissent, le papier enchérit, & le savoir diminue en raison de ces progrès: il est relégué dans les cabinets de quelques adeptes, qui ne s'empressent pas à le produire au grand jour, connoissant & méprisant la frivolité du siècle.

Je ne puis taire ici une chose trop vraie, ce me semble, pour que personne de ceux qui pensent sagement, puissent la défavouer, ou me blâmer de l'avoir dite. Il est fâcheux que des hommes de la plus grande célébrité, & qui ont à bien des égards illustré les temps & les lieux où ils ont vécu, préfèrent au ton de la décence celui d'une plaisanterie dont on est à la fin excédé, & qui donne le plus souvent dans le bas, dans le trivial. Se jouant également de tous les sujets, ne mettant aucune différence entre les plus importans & les plus légers, ou plutôt se plaisant à noyer par préférence les premiers dans des flots de ridicule, ils introduisent un genre de burlesque, qui, à ce que j'espère, fera une fin aussi ignominieuse que celui du siècle passé. On distinguera les chefs-d'œuvre de ces écrivains de leurs productions manquées; ou bien, au lieu que de semblables écarts étoient autrefois supportés, quand on pouvoit les intituler *Juvenilia*, on fondera l'indulgence pour eux sur le titre de *Senilia*.

Mais, en attendant, voici le mal défolant qui en résulte. C'est qu'il y a une foule de subalternes, de véritables goujats, qui, voulant se mettre au ton de ceux qu'ils prennent pour leurs chefs & leurs modèles, barbouillent, salissent, infectent le papier d'inutilités, d'indécences, d'horreurs. A la vue de ce bouleversement des loix, de cette dépravation des mœurs, qui déshonorent la république des lettres, ne seroit-ce point le cas de dire comme l'un de ceux qui y ont figuré avec le plus d'éclat: vive l'ignorance! qu'elle revienne: ou allons la retrouver parmi les sauvages. Point du tout: ne nous jetons pas d'une extrémité dans une autre. Vive seulement, vive le bon esprit & la saine philosophie! Mais où les rencontrer? Qui nous les procurera? Je pourrais faire ici plus d'une réponse; mais je suis borné par l'énoncé de mon sujet à charger les *académies* de cette fonction. Il ne reste qu'à faire voir qu'elles doivent s'en acquitter, & comment elles peuvent le faire.

Elles doivent s'en acquitter. Les plus sages d'entre les anciens philosophes ont été appelés les *apôtres de la raison*. Cela est fort bien dit: c'est un titre que les vrais philosophes sont en droit de revendiquer dans tous les temps. Il n'en faudroit qu'un seul dans un siècle, ou du moins dans un état, pour y répandre les clartés les plus salutaires, si la sagesse qui a toujours son prix en elle-même, l'avoit toujours aux yeux des hommes. Mais on l'a presque continuellement vue la victime, tantôt de l'ignorance & de la barbarie, tantôt du faux zèle & de la superstition, jusqu'à ce qu'enfin la voilà devenue le jouet de la frivolité & de la malignité. Quand un seul homme voudroit résister à un pareil torrent, il ne seroit que troubler le repos de ses jours, sans contribuer au bonheur de ses contemporains; s'il évitoit la ciguë, au moins boiroit-il l'absynthe à longs traits. Si la chose est faisable, ce n'est qu'à des corps, à des compagnies qu'elle est réservée. L'union des forces les augmente. Quand de semblables corps jouissent de la considération qui leur est due, ils peuvent être le soutien de la bonne

cause dans l'étendue de leur sphere & de leur vocation. L'église veille au dépôt sacré de la religion, les tribunaux au maintien des loix; c'est aux *académies* à faire régner un savoir épuré, solide, fécond en fruits précieux, qui donne, pour ainsi dire, la chasse au demi-savoir, comme on l'a donnée précédemment au faux savoir. Il faut précipiter dans l'abîme de l'opprobre & de l'oubli toutes les vaines productions de notre âge, comme on y a précipité les productions maussades, d'abord de la scholastique, & ensuite de la pédanterie, qui étoient révérees dans les âges précédens. Les *académies* n'ont point de devoir plus essentiel à remplir, de tâche plus glorieuse à exécuter. Qu'ont-elles à faire pour y réussir?

D'abord, & j'avoue que ce premier article ne dépend pas entièrement d'elles, il convient qu'elles soient composées d'hommes également éclairés & bien intentionnés, qui n'aient d'autre but que la vérité & le bien public. Quelle que soit d'ailleurs la science particulière à laquelle ils s'attachent, le concours & le concert d'académiciens de cet ordre produira l'effet désiré. On admirera, on aimera, on respectera, on imitera des hommes dévoués par état à étendre les limites des connoissances humaines; lorsqu'on verra qu'exempts de partialité, de passion, de vues ambitieuses & intéressées, de jalousies & de discordes, chacun d'eux ressemble à la diligente abeille, qui porte fidèlement à la ruche un miel qu'elle a recueilli sur les plantes les plus salutaires. Pourroit-on nier que, si les *académies* étoient, & avoient toujours été telles, on verroit revivre dans chacune d'elles l'aréopage le plus imposant & le plus efficace? Que sont-elles effectivement? L'éloge ni la satire ne seroient ici à leur place. Je les crois cependant, en les prenant telles qu'elles sont, en état d'influer beaucoup sur l'extirpation du demi-savoir; & c'est à quoi je les invite.

Pour ne pas multiplier les moyens dont elles peuvent se servir dans cette vue, je me restreins à en indiquer deux; le goût qui doit régner dans leurs propres productions & l'approbation qu'elles donnent à celles des autres. Au premier égard, les *académiciens* peuvent composer deux sortes d'ouvrages, les mémoires qu'ils font entrer dans les *recueils académiques*, & les livres qu'ils publient séparément. Il est de leur dignité, & de celle du corps auquel ils ont l'honneur d'appartenir, que ces écrits soient d'abord consacrés à la vérité, & ensuite soumis aux loix de la décence, *verum ac decens*; deux conditions qu'a déjà exigées un des plus beaux génies & des plus judicieux Aristarques de l'antiquité. Il ne s'agit pas de proscrire le goût & de négliger les ornemens qui rehaussent un sujet sans l'altérer ni le dégrader. On peut être un écrivain solide & profond, sans être froid, sec, pesant. Des hommes célèbres ont suivi très-heureusement ce juste milieu. S'il n'existoit pas, cela seroit fâcheux; mais, dans le cas d'opter, un *académicien* ne devroit-il pas être tout décidé?

Quand les membres d'une *académie* se feront prescrits de semblables loix, ils n'en dispenseront assurément pas les autres; ils ne donneront leur attache qu'à des écrits marqués au même coin de la vérité & de la décence. Le public littéraire est naturellement disposé à consulter les compagnies savantes, & à regarder leurs réponses comme des décisions, des oracles. Voilà une grande avance: il ne s'agit que de réaliser l'attente publique, & de rendre effectivement des oracles, autant que cela convient à des bouches mortelles. Il s'agit d'encourager & de diriger ceux en qui se trouvent réunies les lumières & les bonnes intentions, de dissuader

& de détourner avec douceur ceux à qui les talens manquent, de réprimer, d'écraser, s'il le faut, ceux qui associent l'incapacité à l'insolence & à la turpitude. Un demi-siècle d'une semblable dictature sagement exercée par une académie, produiroit les changemens les plus avantageux dans l'étendue des contrées sur lesquelles son exemple a une influence immédiate, & ne pourroit qu'être utile à tout le reste du genre humain ». (+)

§ ACADIE ou NOUVELLE ECOSSE, (*Géogr.*) Cette péninsule a environ cent vingt lieues de long sur quarante dans sa plus grande largeur. Placée entre l'île de Terre-Neuve, la Nouvelle Angleterre, & le Canada proprement dit, sa situation est très-avantageuse pour le commerce. Outre les richesses qui lui sont propres, elle rassemble encore aisément celles des contrées voisines. Le terroir est fertile en bled & en légumes. La pêche est abondante sur les côtes. La chasse des castors & des autres amphibies y est aussi facile & aussi abondante que dans le reste de l'Amérique septentrionale. Annapolis, autrefois port royal, en est la capitale.

Les Acadiens ont toutes les qualités estimables des Sauvages de l'Amérique septentrionale & peu de leurs défauts. Ils aiment la guerre & non pas le carnage. Le but de leurs expéditions est la paix après la victoire. Ils traitent leurs prisonniers avec noblesse, & ne les mangent pas. Dociles aux leçons de l'équité, à l'épreuve des exemples du vice, ils ont adopté notre morale sans adopter nos mœurs. Lorsqu'on les découvrit, chaque bourgade étoit gouvernée par un *sagamo* ou chef, dignité élective dont on honoroit presque toujours le chef de la plus nombreuse famille. Chaque père comptoit ses enfans avec autant de fierté, qu'un héros compte ses victoires : c'étoit autant de titres pour mériter des suffrages dans une élection. La polygamie étoit tolérée en faveur des plus robustes. Le *sagamo* jouissoit de la pêche & de la chasse des jeunes gens qui n'étoient pas mariés, & même après leur mariage, il levoit un tribut sur eux. Il les conduisoit à la guerre ; & ces soldats, avant de partir, s'exerçoient en luttant contre leurs femmes : si celles-ci triomphoient, l'augure étoit favorable pour le succès de l'expédition : si elles étoient battues, on désespéroit de la victoire, mais on partoît toujours. Après la mort d'un père de famille, on mettoit le feu à sa cabane, & l'on ornoit son tombeau de choses qu'il avoit le plus aimées. La naissance d'un mâle, l'apparition de sa première dent, son premier coup d'essai à la chasse, étoient marqués par autant de fêtes. Les femmes y étoient traitées avec autant de dureté que de mépris, chose étonnante chez des hommes qui travailloient avec tant de zèle à la propagation de l'espèce. Quant à leur religion, à leurs mariages, à leur manière de vivre & de combattre, ils ressembloient aux autres Sauvages du Canada. *Voyez CANADA, Suppl.*

Ce fut en 1598 que le marquis de la Roche, que Henri IV. avoit choisi pour continuer les découvertes de Jacques Cartier, aborda sur les côtes d'Acadie. En 1604, Pierre de Guast, sieur de Monts, & Samuel Champlain pénétrèrent jusqu'à l'isthme qui joint cette péninsule au continent. Les François ne demeurèrent pas tranquilles dans leur établissement : les Anglois leur enlevèrent leur conquête ; mais elle fut bientôt restituée, soit que le conseil britannique ignorât les richesses de cette contrée, soit qu'il fût effrayé par l'impossibilité d'ouvrir une communication par terre entre l'Acadie & la Nouvelle Angleterre. Les François rentrèrent donc dans cette péninsule, & renouvelèrent leur alliance avec les Sauvages, qui, charmés de leur douceur, les caressoient malgré les oracles de leurs jongleurs. Ceux-ci ne cessoient de leur prédire que leur

destruction entière seroit l'ouvrage des François : il étoit plus à craindre que les François & les Anglois ne se détruisissent les uns les autres dans cette contrée. La Tour y commandoit au nom du roi de France. Son père, qui avoit passé au service du roi d'Angleterre, promit à ce prince de lui livrer l'Acadie, & crut que le jeune homme, séduit par l'espérance d'une haute fortune, ne résisteroit pas aux sollicitations d'un père qu'il aimoit tendrement. Il s'embarqua donc chargé de riches promesses & de magnifiques présents que S. M. B. prodiguoit au gouverneur. Trois fois il tenta de corrompre son fils, & trois fois le jeune homme lui répondit avec autant de noblesse que de fermeté. Le père, devenu furieux, l'assiégea dans son fort. Ses armes ne réussirent pas mieux que sa politique. Enfin, craignant de trouver en Angleterre une mort ignominieuse pour prix d'une tentative inutile, il rentra dans son devoir, demeura en Acadie, & renvoya les Anglois.

Le gouvernement de La Tour auroit fait le bonheur de la colonie, si on ne lui avoit pas donné des collègues avides, qui ennemis l'un de l'autre, le furent bientôt aussi de cet officier. Le partage des terres, les limites de leur juridiction causerent des débats très-vifs ; la querelle s'échauffa de plus en plus, & devint une guerre civile. Tandis qu'on étoit aux mains, les Anglois, toujours attentifs à profiter de nos fautes, firent une nouvelle irruption dans l'Acadie. Les places évacuées leur offroient des conquêtes faciles. Le seul Montorgueil, à la tête de quatorze soldats, osa leur résister dans le fort de Chedabouctou. Il reçut cinq sommations consécutives, & répondit toujours qu'il étoit François, qu'il savoit combattre & mourir, mais qu'il n'avoit point appris à capituler. Phibs livre plusieurs assauts, & n'est pas plus heureux en guerre qu'en négociation. Enfin, craignant de perdre, devant une mafure défendue par quatorze malheureux, une réputation acquise par des victoires navales & des conquêtes importantes, il fit mettre le feu à la place. Montorgueil, sur le point d'être consumé avec ses compagnons, dit qu'il capituleroit, si on le laissoit maître des conditions ; & il le fut. Enfin l'Acadie restituée à la France en 1680, reconquise par les Anglois dans la même année, reprise ensuite par les François, retombée en 1690 sous la domination britannique, partagée ensuite entre les deux nations, puis entièrement subjuguée par nos rivaux, vainement attaquée par nos flottes, a été pendant long-tems un théâtre de révolutions, & dans l'espace d'un demi-siècle, a changé sept ou huit fois de maîtres & de cultivateurs. Le traité d'Utrecht en a depuis assuré aux Anglois la tranquille possession. Les Sauvages, assez indifférens sur le choix de leurs voisins, avoient été paisibles spectateurs de nos débats avec les Anglois : ces changemens fréquens sembloient moins les allarmer que les récréer. Ils caressoient tour-à-tour les vainqueurs, sans insulter les vaincus. Enfin, les Anglois, par une libéralité politique, étoient parvenus à les refroidir à notre égard, & à leur inspirer une amitié durable. Pendant toutes ces guerres, l'agriculture languissoit en Acadie ; & cette province, peu féconde en objets de luxe, mais qui produit avec abondance les denrées de première nécessité, n'a fleuri que depuis la paix d'Utrecht. Les Anglois l'ont appelée *Nouvelle Ecosse*. (*M. DE SACY.*)

ACAFRAN, (*Géogr.*) rivière considérable dans le royaume de Tremecen en Afrique. Elle prend sa source du mont Atlas, & se jette dans la mer près de Tenès. On la nommoit autrefois *Celes* ou *Quinalaf*, & aujourd'hui *Veixilef*. (*C. A.*)

ACAMACU, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espèce de gobemouche huppé du Brésil, figuré par Séba, vol. II. page 93, planche 87, n^o. 2, sous le nom de

avis paradisiaca Brasiliensis seu cuiriri acamaku cristata. Il est appelé *turdus cristatus* par Klein, *avi. p. 70, n. 31*; *monedala*, par Moehring. *avi. genre 11*; *gobemouche huppé du Brésil*, par M. Brisson, qui le désigne ainsi: *muscicapa cristata, supernè dilutè spadicea, infernè alba; capite nigro-viridescente; rectricibus alarum superioribus aureis; rectricibus dilutè spadiceis.... muscicapa Brasiliensis cristata*. Ornithologie, vol. II, p. 416.

Cet oiseau ressemble tellement à une espèce qui est commune au Sénégal, & qu'on apporte aussi quelquefois de Madagascar, qu'il est probable que Séba a été trompé lorsqu'on lui a dit qu'il se trouvoit au Brésil. Au reste, il a à-peu-près la grandeur de l'alouette huppée; sept pouces & demi de longueur du bout du bec au bout de la queue; un pouce & demi d'épaisseur vers les épaules; la queue longue de trois pouces & demi, comme les ailes, & le bec long de dix lignes.

Sa queue forme une ellipse ou un ovale allongé au moyen de la dégradation des douze plumes qui la composent, dont les deux extérieures ou latérales sont d'un tiers plus courtes que les autres qui vont toujours en augmentant de grandeur jusqu'à la paire du milieu, qui est plus longue que les autres. Le sommet de la tête est orné de dix à douze plumes étagées, étroites, plus longues, plus menues que les autres, & redressées de manière qu'elles forment une espèce de crête haute de près d'un pouce qui regne sur toute sa longueur, à-peu-près comme dans la huppe. Son bec est si aplati de dessus en-dessous, qu'il a plus de largeur que de profondeur. Les narines sont très-apparences sous la forme d'une ellipse, un peu au-devant de son origine, d'où partent de chaque côté jusques vers les coins de la bouche huit à dix poils noirs, tournés en avant, longs & roides comme des moustaches.

La couleur dominante de l'*acamacu* en-dessus du cou, du dos, des ailes, du croupion & de la queue, est un beau fauve, mais terne. En-dessous le cou, la poitrine, le ventre, les côtés & le dessous du croupion sont blancs. Son bec est rouge-pâle; sa tête & sa gorge sont d'un noir d'acier changeant en verd très-brillant, ses épaules jaune d'or, ses pieds noirs, ses yeux rouges de feu très-vif.

Les mangliers qui bordent les marigots & les rivières dans les lieux solitaires & peu fréquentés du fleuve Niger & du Gambie, sont l'habitation ordinaire de ce joli oiseau. (M. ADANSON.)

§ ACAMBOU, (*Géogr.*) royaume d'Afrique sur la côte de Guinée, à l'occident de celui d'Akra ou Acara. Le roi y est absolu. Quelques voyageurs nous disent que les peuples de ce pays sont insolens & orgueilleux. Cette manière d'avoir vu, n'est peut-être que l'effet d'une circonstance; ce qui ne doit point décider le caractère d'une nation. On tire beaucoup d'or de ce pays. *Longit. 15. 18. latit. 7. 10.* (C. A.)

ACAMANTE ou ACAMAS, (*Géogr.*) ville & promontoire de l'île de Chipre dans la partie de l'Occident. Cette ville fut autrefois épiscopale, & eut quelques évêques qui assistèrent à divers conciles. Elle est aujourd'hui réduite en un petit village, qu'on nomme *Crusocco*; & le promontoire est appelé *Capo di San-Epifanio*. *Long. 50. lat. 35.* (C. A.)

ACAMPTE, adj. (*Optique.*) mot hasardé par Leibnitz. (*Actes de Leipsick pour le mois de sept. 1692*), qui appelle figure *acampite* celle qui étant opaque, polie, en un mot, douée de toutes les propriétés nécessaires pour réfléchir la lumière, n'en réfléchit point. (J. D. C.)

ACANGATARA, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) nom que les habitans du Brésil donnent à une espèce

de coucou huppé dont Marcgrave & Pison son copiste, ont donné une assez mauvaise figure, page 216, sous le nom de *guira acangatara*, laquelle a été copiée par Jonston, planche 60, page 148. M. Moehring lui donne le nom de *trogon*, *avi. genre 114*; & M. Brisson en fait, d'après Marcgrave, la description sous le nom de *coucou huppé du Brésil*; *cuculus, cristatus, ex albo pallidè flavescens; cristà, capite, collo & rectricibus alarum superioribus fusco & flavescente variegatis; rectricibus fuscis, apice albis... Cuculus Brasiliensis cristatus*. Ornithologie, volume IV, pag. 144.

Selon Marcgrave, cet oiseau ressemble à la pie pour la grandeur. Du bout du bec à celui de la queue, il a quinze pouces de longueur, & jusqu'au bout des ongles dix pouces. Son bec a un pouce, & sa queue, huit pouces de longueur: celle-ci est arrondie & composée de dix plumes. Ses doigts, au nombre de quatre, sont disposés comme dans le perroquet ou le coucou, c'est-à-dire, deux devant & deux derrière, de manière que les deux plus longs se trouvent placés sur le côté intérieur de chaque pied; le bec est à-peu-près conique, & a la mâchoire supérieure courbée en crochet; les plumes du milieu de la tête sont plus longues que les autres, brunes au milieu, jaunes sur les côtés, & s'élevaient en forme de huppe.

Un jaune pâle ou blanchâtre est la couleur dominante du dos & du ventre de l'*acangatara*. Ses ailes & sa queue sont brunes, excepté un bord blanc qui termine celle-ci. Les plumes de la tête sont, ainsi que celles de la crête, brunes à leur milieu & jaunes aux bords, au contraire de celles du cou & des ailes, qui ont le milieu jaune & les bords bruns. Le bec est d'un jaune obscur; les pieds sont d'un verd d'eau.

L'*acangatara* habite particulièrement les forêts au Brésil: il est fort criard, & se fait entendre de très-loin. (M. ADANSON.)

ACANOS, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom ancien que Théophraste & les Grecs donnoient à un genre de chardon que M. Linné a changé en celui d'*onopordon*, *acanthium, calicibus squarrosis; squammis patentibus, foliis ovato-oblongis sinuatis*. *Systema nat. edition. 12, pag. 531. Species plantarum, pag. 827.* Dodoens en a donné une figure très-médiocre, sous le nom d'*acanthium*, *Pemptad. 721*; & Loësel, sous le nom de *spina alba sylvestris*. *Flor. Prussica, pag. 261, pl. 82.*

Cette plante est un des plus grands chardons, ou au moins celui qui porte les plus larges feuilles & les plus grosses têtes de tous ceux qui croissent dans nos campagnes: on la trouve communément le long des chemins, & dans les terrains abondans en bousin & en pierre marneuse à bâtir.

Elle ne diffère du genre du chardon qu'en ce que le receptacle de ses fleurs ou fleurons, au lieu d'être rempli de poils comme dans le chardon, est creusé de fossettes bordées d'une membrane, & qui reçoivent chacune un fleuron surmontant son ovaire; elle est bisannuelle, c'est-à-dire, que la première année avant l'hiver, sa racine, qui ressemble à une carotte blanche d'un à deux pieds de longueur, ne porte que des feuilles qui, au nombre de six à dix, se répandent circulairement sur la terre. Ces feuilles sont elliptiques, longues de six à huit pouces, trois à quatre fois moins larges, onduées, sans découpures sur les bords qui sont garnis d'épines, & couvertes par-tout d'un duvet court, léger & blanchâtre.

A la seconde année, vers les mois de mai & juin, du centre de ces feuilles, sort une tige garnie d'aileurons d'un bout à l'autre, & de feuilles à-peu-près semblables, mais moins grandes & un peu moins velues. Cette tige, dont la hauteur ordinaire n'est que de deux à trois pieds, va quelquefois jusqu'à quatre ou cinq pieds dans un bon terrain, & ne se divise guère

qu'au-dessus du milieu de sa longueur en quinze à trente branches très-divergentes, terminées chacune par une tête sphéroïde du diamètre d'un pouce & plus.

Chaque tête n'est qu'une enveloppe composée de deux cens écailles environ, plates, fort peu velues, terminées par une pointe simple, posées en recouvrement les unes sur les autres en cinq à six rangs à-peu-près comme les tuiles d'un toit. Cette enveloppe contient & porte sur son fond ou sur son receptacle creusé de fossètes, bordées d'une membrane, environ deux cens fleurons hermaphrodites rouges, divisés en cinq denticules égaux, & posés chacun sur un ovaire couronné d'une aigrette de poils dentés, lequel devient par la suite une graine ovoïde, anguleuse, chagrinée, brune, d'environ deux lignes de longueur.

Usages. On fait très-peu d'usage de cette plante en médecine, quoique ses feuilles soient vulnérables, astringentes, & que ses racines soient diurétiques, ainsi que ses graines. Chacun fait que l'âne en fait ses délices, aussi-bien que des autres chardons, & que ses feuilles nourrissent pareillement la chenille épineuse grise du papillon appelé *belledame*.

Remarques. Il n'est pas douteux que cette plante ne soit l'*acanos* des anciens, qui ont cru le désigner suffisamment par la largeur de ses feuilles, qui surpassent celles de tous nos autres chardons. Consultez Plin qui dit (*Hist. nat. livre XXII, chap. 22.*) *sunt qui & acanon eryngio adscribant, spinosam brevemque ac latam herbam, spinisque latioribus, hanc impositam sanguinem mirè sistere. Alii eryngen falso eandem putaverunt esse.* On ne pouvoit donc appliquer à cette plante un plus grand nombre de dénominations fausses, qu'en la désignant, comme M. Linné, par les noms d'*onopordon*, *acanthium*, dont le dernier appartient à l'espece de *cirsium*, que ce botaniste appelle *carduus eriophorus*, comme il va être dit ci-après à l'article ACANTHION. (M. ADANSON.)

ACANTHE, (*Mythol.*) jeune Nymphé qui, pour avoir plu à Apollon, fut changée en la plante qui porte ce nom. (+)

* § ACANTHE, (*Architecture.*) dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, &c.* on lit *villapaupe*; dans l'article ARCHITECTURE, *villapendre*, & dans l'*errata*, à la tête du vol. II, *villapende*. Il faut lire *villapand* dans ces trois endroits. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ACANTHION, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de plante du genre du *cirsium*, que Dioscoride & Plin comparent à l'échinope. *Huic (spina alba, id est echinopo) similis est spina illa quam græci acanthion vocant, minoribus multò foliis, aculeatis per extremitates: & araneosâ lanugine obductis: quâ collectâ etiam vestes quadam bombycinis similes sunt in Oriente. Ipsa folia vel radices ad remedia opisthotoni bibuntur.* Plin, *Histoire naturelle, livre XXIV, chap. 12.* Nous n'avons point d'autre plante, de la famille des chardons, qui ait les feuilles de l'échinope, mais plus étroites, couvertes comme ses têtes d'un duvet blanc en filets tendus comme une toile d'araignée, que celle que Lobel a figurée sous le nom de *carduus tomentosus, coronâ fratrum herbariorum.* (*icon. 2. pag. 9.*) & Bauhin & Parkinson sous celui de *carduus capite rotundo tomentoso*. Or cette plante n'est point une espece de chardon, mais une espece de *cirsium*; car, selon nos remarques, *Familles des plantes, page 116*, ses graines portent une aigrette velue, au lieu que l'aigrette du chardon est composée de poils simplement dentés: donc M. Linné auroit dû ne le pas confondre avec les chardons, & il a eu tort de changer son nom ancien d'*acanthion* en celui de *carduus eriophorus foliis sessilibus bifariam pinnatifidis: laciniis alternis erectis, calycibus*

globosis villosis. (*Systema natura, édition 12, page 530, n°. 16.*) C'est sous ce nom que M. Miller en a donné une figure à la *planche 293* de son *Dictionnaire*. Dodoens l'appelloit *eriocephalus*, nom qui lui convenoit beaucoup mieux.

L'*acanthion* est, comme l'*acanos*, une plante bisannuelle qui croît dans les terres fortes & humides jusqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Sa tige est rouge-brune, garnie tout-autour de feuilles dont la figure singulière lui donne une apparence plus élégante que celle de tous les autres chardons; elles sont longues de huit à neuf pouces, d'un verd noir à côtes rouges, découpées très-profondément de chaque côté en un rang d'ailerons qui sont alternativement relevés verticalement, & forment à leur origine une espece de collet ou de manchette découpée qui environne la tige, sans cependant y former une gaine. Ce n'est qu'au dessus du milieu de sa longueur que cette tige se partage en plusieurs branches peu divergentes, terminées chacune par une tête sphérique de huit à neuf lignes de diamètre.

Chaque tête est une enveloppe composée de deux cents feuilles ou écailles pointues, imbriquées, recouvertes & comme entrelacées de fils blancs croisés, semblables à une toile d'araignée, dont l'intérieur contient une centaine de fleurons purpurins, hermaphrodites, à cinq découpures égales, portés sur un ovaire couronné d'une aigrette de poils velus qui lui tiennent lieu de calice. Chaque ovaire devient une graine ovoïde, lisse, d'une ligne environ de longueur, qui est séparée de ses voisines par nombre de poils aussi longs que l'enveloppe des fleurs.

Usages. Quoique l'on ne fasse aucun usage du duvet cotonneux extrêmement fin, qui abonde entre les écailles des têtes ou enveloppes de fleurs de l'*acanthion*, il semble qu'on ne devoit pas négliger la remarque de Plin qui dit que de son tems on en faisoit certaines étoffes semblables aux étoffes de soie, mais il faut se donner de garde d'appliquer cette propriété avec le nom d'*acanthion* à l'*acanos*, comme a fait M. Linné, qui induit tous les jours en erreur les modernes qui emploient indistinctement ses dénominations, ignorant que cet auteur a négligé entièrement l'exactitude dans cette partie, qui, étant la base de toutes nos connoissances naturelles, doit essentiellement être fixe & invariable.

Remarque. Nous remarquerons que M. Van-Royen & M. Dalibard qui l'a copié fidèlement, se sont trompés quand ils ont dit que les feuilles de cette plante se prolongeoient le long de la tige, qui, par ce moyen, devenoit ailée. *Carduus foliis sinuatis decurrentibus; denticulis superficieque spinosis, calicibus lanigeris.* Van-Royen. *Flora Leyd. 133.* Dalibard, *Flora Parisiensis, page 247.* (M. ADANSON.)

ACARA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom que les habitans du Brésil donnent à un poisson dont Marcgrave a publié une bonne description & une figure passable au *chapitre 14 du IV. livre* de son *Histoire naturelle du Brésil*. Ruifch, à la *planche 34, n°. 8, page 134*, a copié cette figure qui est de grandeur naturelle.

Ce poisson a trois pouces de longueur du bout du nez au bout de la queue; en tout sept nageoires, dont deux ventrales au-dessous de deux pectorales, toutes quatre de grandeur médiocre; une dorsale à rayons épineux, plus longue que profonde, & plus courte devant que derrière; une anale ou derrière l'anus, plus profonde que longue; enfin une à la queue qui est tronquée au bout, mais légèrement fourchue ou creulée en arc. Par sa figure il ressemble assez à la perche ou au sparailon, ayant le corps fort comprimé, médiocrement long, le

dos arqué & élevé, les écailles assez grandes, la bouche petite, les dents fines, ferrées comme celles d'une lime, & les yeux grands.

En général, il est d'un blanc argentin, qui brunit en approchant du dessus du dos & de la tête, & il porte sur chacun de ses côtés deux grandes taches noires orbiculaires, l'une proche de la queue, l'autre vers le milieu du corps. Ses nageoires sont d'un cendré-brun. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris jaune doré.

L'acara vit dans les rivières d'eau douce au Brésil; il se mange, & a la chair de fort bon goût.

Remarques. Ce poisson approche beaucoup de celui que les Negres appellent *ouas*, & les François *carpet* au Sénégal; il forme avec lui un genre particulier dans la famille des Sparaes. (M. ADANSON.)

ACARAAJA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil dont Marcgrave a donné une figure médiocrement bonne dans son *Histoire naturelle du Brésil*, livre IV, chap. 14, que Jonston & Ruifch ont copiés, planche 34, n^o. 7, page 133. On le nomme aussi par corruption *garanha*, selon Marcgrave. Il vit dans l'eau douce des rivières, on le mange frais, & on le sale pour le conserver.

Il prend jusqu'à trois pieds de longueur. Il a à peu près la figure de la carpe ou du spare, les yeux grands, la bouche petite, les dents de la mâchoire inférieure menues comme des aiguilles, celles de la mâchoire supérieure beaucoup plus petites, mais deux sur le devant beaucoup plus grandes; les écailles de moyenne grandeur. Ses nageoires, au nombre de sept, sont disposées comme celles de l'acara ou du spare, savoir: deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales; une derrière l'anus un peu plus profonde que longue, avec une épine; celle de la queue tronquée & légèrement fourchue; mais celle du dos, qui est fort longue, semble se diviser en deux parties dans son milieu, étant composée, dans sa moitié antérieure, de rayons épineux, simples, roides, qui se couchent à volonté dans une rainure, pendant que la moitié postérieure consiste en rayons mous, articulés, ramifiés & flexibles.

Sa couleur est argentine, mêlée d'une teinte sanguine. Ses nageoires sont pareillement couleur de sang, excepté celles du ventre qui ne le sont qu'à l'extrémité & blanches d'ailleurs. La prunelle de ses yeux est cristalline, entourée d'un iris dont le cercle intérieur est sanguin & l'extérieur argentin.

Remarques. L'acaraaja me paroît être une espèce du poisson appelé *giabar* par les Negres du Sénégal, & que les François nomment *capitaine*. Il forme un genre particulier dans la famille des spares. (M. ADANSON.)

ACARAMUCU, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom d'un poisson du Brésil qui se range naturellement dans la famille de ceux que l'on appelle *coffres*, *orbes*. Marcgrave en donne, au chapitre 22 du livre IV de son *Histoire naturelle du Brésil*, une figure assez médiocre que Jonston & Ruifch ont copiée à la page 141, planche 37, n^o. 3 de leur *Histoire universelle*.

Son corps est fort applati par les côtés, de figure elliptique, à peu près trois fois aussi long qu'il a de profondeur. Sa longueur ordinaire ne passe guère huit à neuf pouces. Sa bouche est ronde, petite, incapable d'admettre à peine le bout du petit doigt; garnie au-devant de petites dents taillées en pointe triangulaire. Ses yeux sont pareillement petits relativement à sa grandeur. Il n'a que six nageoires, dont deux pectorales fort petites; deux dorsales, dont l'antérieure consiste en une épine conique, roide, mobile, longue de trois pouces, plantée directement au-dessus des yeux où elle peut se coucher

dans une rainure, au lieu que la postérieure est assez basse & longue, composée de plusieurs rayons mous, flexibles; une assez longue derrière l'anus; enfin celle de la queue qui est quarrée & peu sensiblement échancrée: les nageoires ventrales manquent absolument. On apperçoit à l'origine des nageoires pectorales, au-devant d'elles, une petite fente oblique qui sert d'ouverture aux ouies. Sa peau n'est nullement écailleuse; elle ressemble à un cuir épais peu souple, tout hérissé de petites pointes, à-peu-près comme celles des jeunes requins ou chiens de mer, mais infiniment plus fines & plus ferrées.

Sa couleur approche aussi de celle du chien de mer; c'est un gris-blanc ou gris-cendré, un peu plus foncé vers le dos. La prunelle des yeux est noire & l'iris cristallin.

L'acaramucu est commun dans la mer du Brésil où il vit de fucus & autres plantes marines. Il ne se mange point. Suspendu dans les appartemens il paroît lumineux pendant l'obscurité de la nuit. (M. ADANSON.)

ACARA-PATSJOTTI, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) plante du Malabar dont on voit une figure assez bonne, mais incomplète au volume V, page 15, planche 8 de l'*Hortus Malabaricus*. Les brames l'appellent *tilo-sameno*, les Portugais *salaõ-femaa*, les Hollandois *lerick-wifken*.

C'est un arbrisseau de sept à huit pieds de hauteur, dont le port approche assez du port de l'anona. Ses branches sont alternes & cylindriques. Ses feuilles sont pareillement alternes, épaisses, entières, disposées horizontalement & parallèlement sur deux côtés opposés le long des branches, elliptiques, pointues aux deux extrémités, concaves sur leur surface supérieure, longues de quatre à cinq pouces, deux fois moins larges, & portées sur un pédicule assez court.

Ses fleurs terminent les branches, disposées au nombre de quinze à vingt sous la forme d'une grappe. Elles sont hermaphrodites, blanches, de très-bonne odeur, composées d'un calice d'une seule pièce, divisée jusqu'au bas en quatre parties assez égales, concaves, épaisses, arrondies, ou fort peu plus longues que larges, & qui accompagnent l'ovaire jusqu'à sa maturité. Ce calice contient quatre pétales, blancs, oblongs, obtus, presque une fois plus longs que lui & que les étamines qui semblent le remplir, au nombre de deux cents, sous la forme d'une houppie au centre des étamines; on voit sur le fond du calice quatre ovaires distincts, terminés chacun par un style & un stigmate conique, & qui deviennent par la suite autant de capsules ovoïdes, verdâtres, contenant chacune une graine de même forme.

Qualités. Cet arbrisseau est toujours verd; il fleurit en août & fructifie en septembre & en octobre. Il n'a ni saveur ni odeur, si ce n'est dans ses fleurs. Il croît abondamment dans les rochers, sur les montagnes du Malabar.

Usages. On le regarde comme un remède souverain pour guérir les aphtes & les ulcères de la bouche; pour cet effet on prend en gargarisme la décoction de ses feuilles bouillies avec l'eau dans laquelle on a fait infuser du riz.

Remarques. Cette plante peut former, comme l'on voit, un genre nouveau voisin du fagara, dans la famille des anones. (M. ADANSON.)

ACARAPINIMA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson du Brésil figuré un peu au-dessous de sa grandeur naturelle par Marcgrave, liv. IV, chap. 6 de son *Histoire naturelle du Brésil*, & copié par Jonston & Ruifch, page 126, planche 32, figure 11 de l'*Histoire naturelle des poissons*.

Celui-ci ressemble assez à une perche qui n'auroit que cinq pouces de longueur; mais, au lieu d'avoir huit nageoires comme elle, il n'en a que sept, celle du dos étant continue, quoique plus basse à son milieu, qui sépare les rayons antérieurs épineux des postérieurs qui sont mous; la nageoire de l'anus porte une forte épine sur le devant; celle de la queue est sensiblement fourchue; du reste les autres nageoires ressemblent à celles de l'acaraaja, dont ce poisson est une espèce. Ses yeux sont assez grands, sa bouche petite, avec des dents extrêmement fines, ses écailles de grandeur moyenne.

Sa couleur est un argentin mêlé d'or qui est pur sur toutes les nageoires. Il regne sur chacun de ses côtés sept bandes longitudinales brunes, mêlées quelquefois d'un peu de jaune doré, & qui s'étendent de la tête à la queue: deux autres bandes transversales noires descendent outre cela l'une sur la tête derrière les yeux, l'autre sur le corps, au-devant de la nageoire dorsale, jusqu'aux nageoires pectorales; celle de la tête est souvent bordée de bleu. La prunelle des yeux est cristalline, entourée d'un iris argentin bordé de brun.

C'est un poisson de rocher fort commun dans la mer du Brésil: il se mange, & est de fort bon goût.

Remarque. On ne peut s'empêcher après cette description, de regarder l'*acarapinima* comme une espèce de l'acaraaja qui vient naturellement dans notre sixième famille des spares. (M. ADANSON.)

ACARAPITAMBA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil dont Marcgrave donne une figure passable, fort au-dessous de sa grandeur naturelle, liv. IV, chap. 8, laquelle est copiée par Jonston, page 128 de son *Histoire générale des poissons*, planche 33, figure 3.

Son corps est allongé, & formé à-peu-près comme celui du mullet ou du barbeau; il acquiert jusqu'à deux pieds & plus de longueur; il a la bouche petite, les dents fines, les yeux grands; sept nageoires, dont deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales; une sous l'anus petite, un peu plus profonde que longue; une dorsale très-longue, qui s'étend depuis les pectorales jusqu'au-devant de la queue, dont les rayons antérieurs sont épineux, & plus longs que les postérieurs qui sont mous; & celle de la queue qui est fourchue ou fendue jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Ses écailles sont de médiocre grandeur, comparables à celles de la carpe.

La prunelle de ses yeux est d'un blanc cristallin entouré d'un iris rouge de vermillon. La couleur générale de son corps est un purpurin bleuâtre, qui est coupé des deux côtés par une bande couleur d'or, de la largeur du doigt, étendue des yeux à la queue: au-dessus de cette ligne les côtés du corps vers le dos sont marquetés de grandes taches dorées; au-dessous d'elle ce sont des lignes longitudinales très-subtiles d'un jaune d'or.

L'*acarapitamba* vit dans la mer. Ses nageoires seules sont lumineuses pendant la nuit: il est de fort bon goût, mais meilleur rôti sur le gril que bouilli ou cuit au court bouillon.

Il est sujet à une espèce de pou assez semblable à un cloporte qui se glisse dans l'intérieur de sa bouche, s'attache à son gosier, & se cramponne si bien en y enfonçant ses ongles, qu'aucuns efforts du poisson ne peuvent l'en détacher. Cet insecte a un pouce environ de longueur. Il est figuré en demi-oval, convexe sur le dos, concave sous le ventre, composé de sept articulations, dont l'antérieure beaucoup plus large forme une espèce de casque, sous lequel la tête se trouve cachée, au lieu que la postérieure est moins grande, & forme une petite queue composée de trois écailles. Sous cette espèce de couverture crustacée, se trouve le corps qui est

mou. On ne lui apperçoit ni yeux, ni bouche, ni antennes; toutes ces parties sont cachées avec la tête au-dessous du casque que forme la première articulation du corps; mais au-dessous du corps, on voit quatorze jambes courtes articulées, sept de chaque côté attachées sur les bords de chaque écaille ou articulation du corps.

Remarque. L'*acarapitamba* doit former un genre particulier de poisson dans la famille des spares. (M. ADANSON.)

ACARAPUCU, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson du Brésil dont Marcgrave a donné une courte description sans figure au liv. IV, chap. 2 de son *Histoire naturelle*.

Suivant lui, ce poisson est fluviatil, de bon goût; & se mange. Il a la forme comprimée d'un barbeau ou d'une perche d'un pied & demi de long, & trois à quatre pouces seulement, c'est-à-dire, quatre à cinq fois moins de largeur ou de profondeur; les écailles petites, les yeux grands, la bouche petite, prolongée en une espèce de museau long de près de deux pouces, qui a la facilité de pousser les lèvres en avant, & de les retirer en dedans & les cacher entièrement à volonté. Il paroît absolument sans dents: ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux pectorales; deux ventrales au-dessous; une derrière l'anus; une qui s'étend le long du dos jusqu'au-devant de la queue, mais peu élevée, composée de rayons dont les antérieurs sont épineux, un peu plus longs, & peuvent se coucher en arrière dans une rainure: la septième, ou celle de la queue est fourchue & longue de trois pouces à trois pouces & demi.

Les nageoires sont cendré clair, à l'exception des deux ventrales, & de celle de l'anus dont la couleur est blonde ou jaunâtre. Son corps est argentin, un peu mêlé d'or vers le dos: on apperçoit aussi de chaque côté six taches oblongues bleu-roussâtres, mais d'une teinte fort légère, & peu apparentes.

Remarque. On ne peut guère douter, d'après cette description, que ce poisson ne soit une espèce du genre de l'*acarapitamba* dans la famille des spares. (M. ADANSON.)

ACARAUNA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson ainsi appelé au Brésil, & qui se trouve pareillement au Cap-Verd, où on le pêche autour des rochers. Marcgrave en a fait graver, au livre IV, chap. 2 de son *Histoire naturelle du Brésil*, une figure qui n'est pas trop bonne, & qui a été copiée par Jonston & Ruifch, page 123, planche 32, figure 1 de son *Histoire générale des poissons*. Artedi & M. Linné, après lui, l'appellent *chatodon caudâ bifurcâ aculeo in utroque latere ad caudam*.

La forme de ce poisson est très-comprimée par les côtés, fort haute du dos & peu allongée. Il a environ huit pouces de longueur, les yeux grands, la bouche petite, bien garnie de dents très-fines & languettes; les écailles petites. Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir: deux pectorales de moyenne grandeur, deux ventrales étroites au-dessous d'elles; une derrière l'anus fort longue; une plus longue encore étendue sur le dos de la tête à la queue, dont les rayons antérieurs sont plus épineux & plus courts que les postérieurs; une septième enfin à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu.

Sa couleur générale est un cendré noir, rougeâtre aux deux côtés du corps près de la queue; on voit une espèce d'aiguillon ou d'osselet cartilagineux comme les autres os de poisson, ovoïde, long de six lignes environ, couleur de corne, lisse, luisant, très-pointu à ses extrémités, attaché par son milieu dans une rainure pratiquée dans le corps où il est ordinairement couché comme dans une gaine, mais dont il peut sortir à volonté, pour attaquer ses ennemis

ou se défendre contr'eux. Cet aiguillon lui a fait donner aussi les noms de *lancette* & de *chirurgien*.

Remarques. L'*acarauna* peut donc, par ce caractère, faire un genre particulier de poisson dans la famille des spares avec lesquels il a tant d'autres rapports, & il est étonnant qu'Artesi & M. Linné aient changé ce nom en celui de *chatodon*, qui veut dire *dents en cheveux*, d'autant plus que ce nom peut s'appliquer également à nombre d'autres genres de poissons de cette même famille, qui ont, comme celui-ci, les dents menues, & pour ainsi dire capillaires. (M. ADANSON.)

§ ACARICOBA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) On fait aujourd'hui que cette plante est une espèce d'écuelle d'eau, *hydrocotyle*, qui diffère particulièrement de celle de l'Europe, en ce que son ombelle porte plus de cinq fleurs qui sont d'un blanc jaunâtre. Sa racine principale, qui ressemble à celle du persil, a une saveur agréable, aromatique, piquante & échauffante, d'où dépend sa vertu apéritive & débarrassante des reins & du foie. Le suc de ses feuilles n'est un antidote que comme vomitif, qui débarrasse aussitôt l'estomac du poisson qu'on auroit avalé.

Remarques. C'est par corruption qu'on lit dans quelques dictionnaires *acaricaba* au lieu d'*acaricoba*, nom que les Brésiliens donnent à cette plante, selon Marcgrave qui en fait la description à la page 27 de son *Histoire naturelle du Brésil*. Les Portugais l'appellent *herbe de capitaine*, *erva do capitão*, à raison de ses propriétés. M. Linné la désigne sous le nom d'*hydrocotyle*, *umbellata*, *foliis peltatis*, *umbellis multifloris*. (*Systema. nat. edition. 12, page 202, n° 2.*) L'écuelle d'eau est, comme l'on sait, de la famille des plantes ombellifères. Voyez-en les caractères généraux dans nos *Familles des plantes*, page 100. (M. ADANSON.)

ACASTE, (*Mytholog.*) fils de Pélus, roi de Thessalie, & parent de Jason, fut un des Argonautes: il a passé pour un grand chasseur, habile sur-tout à tirer de l'arc, *jaculo insignis Acastus*, dit Ovide. A son retour de l'expédition de la Colchide, ayant trouvé son père mort, il engagea les Argonautes à descendre avec lui en Thessalie pour y célébrer des jeux funèbres en l'honneur de Pélus. Pline veut qu'*Acaste* soit le premier qui ait fait célébrer des jeux funèbres. Ce prince voulut ensuite venger la mort de son père sur ses sœurs qui l'avoient égorgé; mais Hercule s'opposa à sa vengeance. (+).

ACATECHICHITLI, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espèce de tarin du Mexique, que Fernandez décrit sous le nom d'*acatechichitli*, seu avis confriens se ad arundines (*Histoire de la nouvelle Espagne*, chap. 13, pag. 17.). M. Brisson le nomme *tarin* du Mexique: *Carduelis supernè ex fusco-virescens, infernè ex albopalescens; remigibus rectricibusque fusco-virescentibus. . . . Ligurinus Mexicanus.* (*Ornithologie*, vol. III, pag. 70.)

Cet oiseau est un peu moins grand que le chardonneret. Il est par-tout d'un brun verdâtre, excepté sous la gorge; le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les cuisses, les jambes, les plumes tectrices du dessous de la queue, & celles du dessous des ailes qui sont d'un blanc jaunâtre.

Il reste communément dans les roseaux qui bordent les marécages au Mexique. Il se nourrit de grains; fait son nid, élève ses petits & chante de même que le tarin de l'Europe. (M. ADANSON.)

ACATSJA-VALLI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante parasite du Malabar, dont on voit une figure assez bonne, quoiqu'incomplète, dans l'*Hortus Malabaricus*, vol. VII, planch. 44, pag. 83. Les Brames l'appellent encore *medica-tali* & *mudila-tali*; les Portugais *ramos daservi*; les Hollandois *meer vlecht*

wortel. C'est le *cassytha filiformis* de M. Linné. *Systema nat. edit. 12, pag. 281, n° 1.*

C'est à Cochin, & dans d'autres endroits des Indes, que croît communément cette plante. Elle couvre, sous la forme d'un peloton de ficelle bien mêlée, les arbres des forêts les plus épaisses, entortillant irrégulièrement autour de leurs branches ses tiges qui sont cylindriques, du diamètre d'une ligne, & qui s'y attachent au moyen d'un nombre considérable de suçoirs hémisphériques, qui tirent & pompent la sève de leur écorce, ainsi que nombre de branches qui se subdivisent en d'autres encore plus petites, alternes, & du diamètre d'un tiers de ligne au plus. Le long de ces tiges & branches sortent çà & là de petites feuilles verd-jaunes comme elles, en forme d'écailles fort espacées, & écartées les unes des autres.

De l'aisselle de chaque feuille, à la distance de 3 à 4 pouces, sort un pédicule cylindrique, ordinairement finueux ou tortillé, long d'un pouce sur un tiers de ligne de diamètre, qui porte dans sa moitié supérieure six à dix fleurs disposées en épi, fécondes, blanches, de deux lignes de diamètre, accompagnées chacune d'une écaille une fois plus courte, assez semblable aux feuilles des tiges. Chaque fleur consiste en un calice d'une seule pièce, renflé en sphéroïde ou en bourse, à petite ouverture bordée de six denticules, disposés sur deux rangs, de manière que les trois intérieurs, qui sont fourchus, sont alternes avec les trois extérieurs, & semblent tenir lieu de la corolle qui lui manque: il accompagne & enveloppe le fruit jusqu'à sa parfaite maturité. Sur les parois intérieures de ce calice sont disposées sur trois rangs neuf étamines, entre les filets desquelles on aperçoit neuf tubercules jaune-rougeâtres: les anthères de ces étamines sont à deux loges, qui s'ouvrent de bas en haut par une valvule elliptique, comme dans le laurier. Du fond du calice s'élève un ovaire sphéroïde, surmonté d'un style épais cylindrique, dont le bout est tronqué, & forme un stigmate velouté. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule membraneuse, sphéroïde, mince, verte d'abord, ensuite noire, enveloppée entièrement dans le calice, qui est verd d'abord, ensuite blanchâtre & épais. Cette capsule ne s'ouvre pas; elle est à une loge, & contient une graine sphéroïde à deux enveloppes, composée de deux lobes ou cotyledons plats, terminés & réunis par une radicule assez courte, qui pointe en haut vers le ciel.

Qualités. Les fleurs de cette plante sont sans odeur, ainsi que ses autres parties. Elle a une vertu astringente vulnérable.

Usages. Les Indiens la font sécher ou rôtir avec le nirvalli pullu, qu'ils pulvérisent avec le gingembre; puis ils font de cette poudre, mêlée avec du beurre, un onguent, qu'ils appliquent sur les vieux ulcères, pour les nettoyer. On l'emploie pareillement pour les ulcères de la tête, après l'avoir séchée au feu avec l'écorce de l'arc & le tsjangelam parendi, pulvérisée & mêlée avec l'opium ou le suc du pavot. Pilée & réduite en consistance liquide avec le cardamome, le lait & l'huile de sésame, elle apaise les ardeurs de la tête. Son infusion & sa décoction, prise en forme de bain, soulage la migraine; & son suc, uni au sucre, tempère les chaleurs & dissipe l'embaras des yeux.

Remarques. L'*acatsja-valli* est donc un genre de plante bien différent de la cuscute; & c'est pour ne pas tomber dans le défaut de M. Linné, qui a voulu lui approprier le nom grec *cassytha*, de la cuscute, que nous lui avons laissé son nom spécifique Malabare, en la rangeant sous le genre du rombut d'Amboine, que nous avons placé dans notre quarantième famille des garous, où elle vient naturellement. (M. ADANSON.)

ACAWERIA,

ACAWERIA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de l'isle de Ceylan, dont M. Burmann donne une figure assez bonne, mais incomplète, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, planch. LXIV, sous le nom de *ligustrum foliis ad singula internodia ternis, lignum colubrinum officinis creditum*, pag. 141. Les habitans de Ceylan l'appellent *acawerya*, selon Hermann, (pag. 4.) & *rametul* ou *cametul*, selon Garzias & Grimm. C'est le *lignum colubrinum primum & laudatissimum* de Garzias, *aromat.* pag. 163; le *clematis indica persica foliis, fructu perichlymeni*. Bauhin. *Pinax*, pag. 304; & *Pophionylon foliis quaternis* de M. Linné, *flora Zeylanica*, n°. 398; *ophioxylum serpentinum*. *Systema nat. edit.* 12, pag. 667, n°. 1.

C'est un arbrisseau de cinq pieds de hauteur, peu rameux, & d'une forme élégante & agréable à la vue, dont la racine noueuse serpente, comme une couleuvre, sous terre, est ligneuse, blanche, & couverte d'une écorce cendrée. Ses branches sont menues, triangulaires, cannelées, & comme articulées à chaque nœud, d'où les feuilles sortent trois à trois, étagées ou verticillées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, & deux fois moins larges, entières, portées sur un pédicule assez court.

Du bout de chaque branche sort un pédicule long d'un pouce environ, terminé par un corymbe de trente à quarante fleurs, longues de deux lignes au plus, portées sur un péduncule un peu plus long. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice fort petit, hémisphérique, d'une seule pièce, à cinq dents, d'une corolle d'une seule pièce, en entonnoir, à cinq divisions régulières, & de deux étamines courtes. Du fond de ce calice sort un ovaire ovoïde, surmonté d'un style terminé par deux stigmates en lames. Cet ovaire devient en mûrissant une capsule sphéroïde comprimée, de cinq lignes de diamètre, un peu moins longue, fourchue en deux cornes, comme une mitre, à deux loges qui contiennent chacune une graine ovoïde de trois lignes environ de longueur.

Qualités. Toute la plante a une saveur amère, & elle possède les mêmes vertus que le mungos ou le grand arbre des serpens.

Usages. Les habitans de l'isle de Ceylan emploient la poudre de sa racine à la dose d'une demi-drugme jusqu'à une dragme dans toutes les maladies soupçonnées de poison, & contre les morsures des bêtes venimeuses.

Remarques. Il y a une grande contradiction entre les auteurs au sujet du rang que doit occuper cette plante parmi les quatre qui passent pour être le contre-poison des serpens les plus venimeux. Garzias paroît lui donner le premier rang; & son nom dans les boutiques, est celui de racine aux serpens, *serpentum radix*, autant parce que sa racine serpente sous terre, que parce qu'elle seule est d'usage contre les morsures venimeuses des serpens; c'est donc à tort que M. Linné lui donne le nom d'*ophioxylum* ou *bois de serpent, lignum colubrinum*. Le vrai bois de serpens, *lignum colubrinum*, des boutiques, est l'arbre que Rumphé appelle *caju-ular*, qui ne croît point dans l'isle de Ceylan, où sont les trois autres especes, & dont le bois, très-amer, est l'antidote des morsures venimeuses aux isles de Timor, Rotta, &c. où il est commun.

L'*ophiorrhiza*, ou *serpentum radix* de M. Linné, *Systema natura*, pag. 153, comprend le mungos des Persans & le mitra de l'Amérique, qui sont deux plantes de genres fort différens. Nous donnerons aux articles MUNGOS, BOIS DE SERPENT, RACINE DE SERPENT, des notions plus certaines, & capables de lever la confusion qui regne, & que M. Linné a augmentée, sur les quatre ou cinq plantes qui portent le nom de *bois de serpent*, ou *racine de serpent*.

L'*acaweria* forme un genre particulier voisin du lilas dans la famille des jasmins, qui est la vingt-neuvième de nos familles, pag. 223. (M. ADANSON.)

§ ACCAREMENT, f. m. ou ACAREMENT, ou

§ ACCARIATION, f. f. (terme de palais.) Il n'est point synonyme à *confrontation*. Celle-ci consiste à présenter l'accusé aux témoins. L'*accariation*, au contraire, est la confrontation qui se fait d'un accusé à son co-accusé: on la nomme quelquefois *affrontation*. Ferrière dit que « ce mot vient de *cara*, qui signifie en Espagnol la tête ou le visage de l'homme ». *Accarement* ou *accariation* seroit donc au sens littéral, l'action de mettre un accusé tête à tête ou face à face avec son co-accusé. (AA.)

ACCARER, v. a. (terme de palais.) n'est pas précisément synonyme à *confronter*, quoiqu'il signifie littéralement & suivant l'étymologie Espagnole, *mettre tête à tête* ou *face à face*. *Accarer* ne se dit que d'un accusé que l'on présente à son co-accusé; au lieu que l'on dit *confronter des témoins*, ou les présenter les uns aux autres: *confronter un accusé avec les témoins*, *confronter des accusés*. *Accarer* ne se dit que dans le dernier sens, lorsque l'on confronte plusieurs accusés ensemble. On ne dit point *accarer des témoins*; ce qui rectifie ce qu'on lit dans le *Dict. des Sciences*, &c. au mot ACCARIATION. (AA.)

ACCASTILLAGE, f. m. (*Architect. navale.*) Par *accastillage* on entend toute la partie du vaisseau qui est hors de l'eau, depuis sa ligne de flotaison jusqu'au sommet des châteaux d'arrière & d'avant; mais il désigne plus particulièrement la partie du vaisseau comprise depuis la ligne supérieure de la lisse de plat-bord, jusqu'à ce même sommet des châteaux; ce qui forme les gaillards & les différens étages qui sont au-dessus du gaillard d'arrière.

Ce mot devoit se prononcer *accastellage*, de *castel* ou *château*; mais l'usage a prévalu, & on doit s'y tenir: on dit en effet d'un vaisseau qui n'a point de gaillard ou château d'arrière, qu'il n'est point *accastillé*. Cette partie du vaisseau qui se nomme par préférence *accastillage*, est bordée en bois de sapin, par le double avantage de coûter moins & d'être plus légère: mais il en résulte qu'elle est foible; & c'est pour cela qu'on la renforce, en substituant aux planches de sapin des rangs de bordages de chêne, prolongés, comme elles, le long de l'*accastillage*, mais plus épais qu'elles. On appelle ces rangs de bordages, lisses d'*accastillage*.

Les constructeurs placent presque toujours les lisses d'*accastillage* suivant leur fantaisie, & ne s'assujettissent guère à un nombre limité: plus ordinairement cependant ils en placent trois dans les gros vaisseaux, à quelque distance les unes des autres: on arrondit leur faillie; &, par quelques molures que l'on trace dessus, on les fait servir aussi à l'ornement du vaisseau. La première ou la moins élevée des lisses d'*accastillage* se nomme quelquefois *grande rabattue*: on ne la fait point parallèle à la lisse de plat-bord, mais sa ligne supérieure fixe tant qu'on peut la hauteur des feuilletés des sabords du gaillard; & on a soin qu'elle ne soit point coupée, afin qu'elle conserve toute sa force pour fortifier cette partie. Cette lisse commence avec l'*accastillage* à deux ou trois pieds en avant du gaillard d'arrière, & ne se terminoit autrefois qu'à l'extrémité de l'arrière du vaisseau: aujourd'hui les constructeurs la terminent quelquefois par le travers à-peu près du mâit d'artimon, afin de satisfaire davantage le coup-d'œil, & donner plus de grace à l'*accastillage*. Elle a de largeur un neuvième de moins que la lisse de plat-bord.

La seconde lisse d'*accastillage* est parallèle à la première. Par sa distance égale, de la première lisse à la troisième, elle est toujours coupée par les

fenêtres des claveffins & de la chambre de conseil: c'est pourquoi les constructeurs la terminent quelquefois par le travers du mât d'artimon. Elle s'étend vers l'avant du vaisseau, jusqu'aux deux tiers de la distance qui se trouve entre le mât d'artimon & le grand mât. Sa largeur est moindre d'un pouce que la largeur de la première lifse.

La troisième lifse d'*accastillage* termine la hauteur du château d'arrière. Son extrémité vers l'avant du vaisseau, finit à trois ou quatre pieds en avant du mât d'artimon; sa largeur est un pouce de moins que la largeur de la seconde lifse.

Tous les vaisseaux n'ont qu'une lifse d'*accastillage* de l'avant; elle commence dans la direction du fronton du gaillard d'avant, & se termine vers l'avant du vaisseau sur le membre de coltis; quelquefois cependant elle dépasse le fronton du gaillard vers l'arrière du vaisseau, d'un pied ou dix-huit pouces: elle se place parallèlement à la lifse du plat-bord; & sa ligne supérieure est déterminée par la hauteur des feuillettes des canons du gaillard. Ses dimensions sont les mêmes que celles de la première lifse de l'arrière. (M. DULAC.)

ACCASTILLÉ, adj. & part. passif. (*Architect. navale.*) Le mot *accastillé* s'applique au côté entier du vaisseau, depuis sa ligne de flottaison jusqu'au sommet des châteaux, des gaillards d'avant & d'arrière; & il veut dire que l'on a fini entièrement de border les côtés du vaisseau, & de placer les préceintes & les lisses. C'est en ce sens que l'on dit qu'un vaisseau est bien *accastillé*, lorsque la tonture ou courbure de ses préceintes & de ses lisses forme un coup-d'œil agréable, & fait bien augurer des qualités du vaisseau.

Accastillé s'applique aussi aux seuls châteaux d'avant & d'arrière, & il sert à désigner qu'un vaisseau a ou n'a point de château sur son avant & sur son arrière. *Accastillé* devoit se prononcer *accastellé*, par la même raison que l'on devoit prononcer *accastillage* pour *accastillage* (Voyez ci-devant ce mot). Dans l'usage, *accastillé* diffère cependant d'*accastillage*, en ce que *accastillage* désigne plus particulièrement les seuls châteaux d'avant & d'arrière, & qu'*accastillé* s'applique plus particulièrement au côté entier du vaisseau. (M. DULAC.)

§ ACCÉLÉRATEUR, (*Anatomie.*) c'est le nom d'un muscle qui mérite d'être décrit plus exactement, étant, sans comparaison, le principal muscle de la génération dans l'homme.

Ce muscle paroît assez simple au premier abord; c'est une espèce de gaine musculaire qui couvre entièrement la bulbe de l'uretère, & dont la convexité inférieure est partagée par une ligne cellulaire, d'où se répandent à droit & à gauche des fibres parallèles qui se réunissent, & forment deux queues attachées à l'enveloppe des corps caverneux, avant que ces corps se réunissent, & au-delà de leur réunion.

Ces muscles ont plusieurs communications avec les muscles voisins: deux faisceaux de fibres y viennent depuis le sphincter: des fibres des muscles transversaux de l'uretère accompagnent ces faisceaux: un autre paquet de fibres part du sphincter, & se termine au milieu de l'extrémité de l'*accélérateur*: quelques fibres du levateur s'y réunissent quelquefois.

Le point fixe de l'*accélérateur*, c'est le sphincter; pour que l'*accélérateur* puisse déployer sa force, il faut que le sphincter soit ferme. L'*accélérateur* comprime alors, en se contractant, la bulbe de l'uretère; il le vuide entièrement, & on sent, dans cette action, le sphincter qui se durcit, quelle que soit la liqueur qui sort de l'uretère.

De grosses branches de l'artère & de la veine du

penis passent entre les fibres de l'*accélérateur*, & se rendent à la bulbe. Ces vaisseaux sont comprimés dans l'action de ce muscle, & il contribue par là à l'érection. Comme il est soumis à la volonté, & que l'érection ne l'est pas, il n'est qu'accessoire dans cette action, dont les causes se dérobent à nos sens. L'*accélérateur* agit par secouffes & par intervalles. (H. D. G.)

ACCÉLÉRATION diurne des étoiles, (*Astronomie.*) c'est la quantité dont leur lever & leur coucher avancent chaque jour, ainsi que leur passage au méridien; elle est de $3' 55'' \frac{2}{3}$ en tems moyen, quoiqu'on dise communément $3' 56''$, parce qu'on néglige un dixième de seconde. Cette *accélération*, dont les astronomes font un usage continuel, vient du retardement effectif du soleil; son mouvement propre vers l'orient, qui est de $59' 8'' \frac{2}{3}$ de degré tous les jours, fait que l'étoile qui passoit au méridien hier en même tems que le soleil, est plus occidentale aujourd'hui de $59' 8''$, ce qui exige $3' 56''$ de tems; elle passera donc plutôt de la même quantité.

Pour calculer rigoureusement la quantité de cette *accélération*, il faut faire la proportion suivante $360^\circ 59' 8'' 204$, sont à $24^h 0' 0''$, comme $360^\circ 0'$ sont à $23^h 56' 4'' 908$; c'est la durée moyenne de la révolution diurne des étoiles fixes, qui diffère de 24 heures solaires moyennes de $3' 55'' 902$.

Il y a eue des astronomes célèbres qui se sont mépris à cet égard, & qui faisoient l'*accélération* de $3' 56'' 55$; ils commençoient la proportion par 360° , & des-lors ils supposoient implicitement que l'*accélération* étoit comptée en heures du premier mobile ou des étoiles fixes, au lieu que tous les tems doivent se compter en heures solaires moyennes; ou bien, ils supposoient que l'*accélération* se comptoit sur l'horloge du tems moyen, mais au moment où le soleil passe par le méridien, au lieu de la compter au moment du passage de l'étoile: c'est le retardement du soleil qu'ils prenoient, au lieu de l'*accélération* des étoiles. Le P. Hell, qui avoit défendu longtemps ce système dans ses *éphémérides*, y a renoncé depuis quelques années, & il adopta la table de l'*accélération* diurne telle qu'elle est dans la *Connaissance des tems*, que je publie chaque année pour l'utilité des astronomes & des navigateurs.

L'*accélération* diurne se rapporte, comme je l'ai dit, au tems moyen & non pas au tems vrai; ainsi le vrai passage d'une étoile au méridien, n'avance pas tous les jours de $3' 56''$, ni tous les jours également, par rapport au soleil vrai qui règle nos cadrans, mais seulement par rapport à un soleil moyen supposé uniforme, que les astronomes imaginent pour construire leurs tables & pour régler leurs horloges: le tems moyen diffère d'un quart-d'heure du tems vrai en certain tems de l'année, & il s'en faut de la même quantité que les *accélération* diurnes des étoiles fassent des sommes toujours égales. L'*accélération* diurne sert à régler des pendules; si je vois une étoile fixe se coucher derrière une montagne ou un clocher, lorsque ma pendule marquoit $7^h 4' 0''$, & que le lendemain, mon œil restant à la même place, l'étoile disparoisse à $7^h 0' 4''$, j'en conclus que la pendule est bien réglée quant à son mouvement, ou à sa marche d'un jour à l'autre; mais pour la mettre à l'heure, il faut favoir le tems vrai par des hauteurs correspondantes, par une méridienne ou par quelque autre moyen. (M. DE LA LANDE.)

ACCENT, (*Art de la parole.*) ce terme désigne une modification de la voix qui sert à distinguer certains tons dans le discours, ou dans le chant, & à y mettre plus de variété, si l'on prononçoit toutes les syllabes sur un même ton, & d'une voix également forte, le discours n'auroit ni agrément ni clarté; on ne pourroit même plus faire la distinction des

mots. Car, si l'oreille les distingue dans un discours qu'elle entend prononcer, ce n'est que l'*accent* qui les lui fait discerner.

Il y a différentes espèces d'*accens*; ils ont lieu dans le discours ordinaire qui est la langue artificielle, & dans le chant qui est le langage naturel. Nous allons traiter de chaque espèce séparément.

Chaque mot qui a plus d'une syllabe reçoit un *accent* dans la prononciation, même lorsqu'on le prononce seul, & hors de sa liaison avec d'autres. L'effet de cet *accent* est de détacher ce mot de ceux qui pourroient le précéder ou le suivre, & d'en faire un tout qui ait un commencement & une fin, une élévation, & un abaissement. Cet *accent* se nomme l'*accent grammatical*. C'est l'usage seul qui le détermine dans chaque langue, & il seroit difficile de rendre raison de sa détermination. Il contribue à rendre les périodes sonores, en ce qu'il les divise en membres, & qu'il donne de la variété à ces membres. Dans des mots qui ont un nombre égal de syllabes, l'*accent* est tantôt sur la finale, tantôt sur la pénultième, tantôt sur quelqu'une des autres.

L'*accent oratoire* compose la seconde espèce. Il est destiné à indiquer plus précisément le sens du discours, & à exprimer plus fortement l'idée principale. Les monosyllabes n'ont point d'*accent grammatical*, mais ils peuvent avoir un *accent oratoire*, lorsque c'est sur l'idée qu'ils expriment que l'orateur veut diriger l'attention de son auditoire. Dans les mots polysyllabes, l'*accent oratoire* renforce ou affoiblit l'*accent grammatical*, quelquefois même il fait disparaître ce dernier, en appuyant sur d'autres syllabes.

L'*accent pathétique* est une espèce particulière de l'*accent oratoire*. Il donne le ton au discours, & ajoute un nouveau degré de force à l'*accent simplement oratoire*, qu'il détermine plus précisément. On peut en effet prononcer les mêmes discours, avec les mêmes *accens* oratoires, en des manières si différentes, qu'ils changent totalement de caractère.

C'est de l'observation exacte des *accens* que dépend en grande partie l'harmonie du discours. L'orateur ou le poëte qui fait arranger les mots & les phrases de manière que les *accens* agréablement variés se présentent d'eux-mêmes à la lecture, & répondent si exactement aux pensées qu'on ne puisse les transporter, sera à coup sûr harmonieux. Car il n'est pas douteux que l'harmonie ne tienne plus à la belle variété des *accens*, qu'à une prosodie scrupuleuse.

Ce que nous avons dit sur la nécessité des *accens* dans le langage ordinaire peut s'appliquer encore aux *accens* dans la musique. Le chant est un langage qui a ses pensées & ses périodes. Si les tons isolés ne diffèrent point entr'eux par le degré & la variété de l'emphase, il n'y a point de chant. Il faut que, sans rien changer au genre de l'expression, ou à la note, l'oreille soit tantôt excitée, tantôt relâchée; qu'elle reçoive successivement des impressions plus fortes, & plus foibles; or ce sont les *accens* qui produisent ces divers effets, soit en rendant les simples tons plus forts ou plus foibles, soit en donnant plus de vivacité, ou plus de douceur à des passages entiers.

L'*accent musical* est, comme dans le langage ordinaire, ou grammatical, ou oratoire, ou pathétique. C'est au compositeur à les bien placer, & au chanteur ou au musicien à les observer avec la plus grande exactitude. A l'*accent grammatical* répondent les tons forts & soutenus de chaque accord, qui par leur tenue, & l'impression qu'ils font, se distinguent sensiblement des tons transitoires du même accord. Ces tons marqués tombent sur le tems *bon* de la mesure; mais dans les ariettes il est absolument nécessaire qu'ils coïncident aussi avec l'*accent* des paroles.

On exprime en musique les *accens* oratoires &

Tome I.

pathétiques par les mouvemens figurés qu'on fait sur les mots qui désignent l'idée principale; on y déploie toutes les ressources de l'art pour rendre ces endroits saillans, expressifs & énergiques.

Ainsi dans l'*aria*, le compositeur doit avant toutes choses étudier soigneusement les *accens* de son texte, afin d'y faire exactement correspondre les siens. La chose n'est pas aisée sans doute, parce qu'il faut encore concilier avec cela l'harmonie & la mesure, qui imposent au compositeur une gêne pénible. Mais un homme de génie ne manque pas de ressources. Il en trouve dans les pauses de chant pendant que les instrumens achevent la période; la répétition des mots, & d'autres expédiens semblables, le tireront d'embarras, pourvu qu'il sache les employer à propos.

La musique a incomparablement plus de moyens que le langage ordinaire, pour modifier & varier ses expressions; cela veut dire qu'elle a un grand nombre d'*accens* oratoires & pathétiques, au lieu que le langage simple n'en a que très-peu. C'est-là une des principales raisons de la supériorité que la musique a sur la poésie, dans la force de l'expression, lorsque le compositeur sait surmonter les difficultés, & combiner heureusement les *accens* avec les autres propriétés essentielles du chant.

La danse a aussi ses *accens*: c'est ce qui la distingue du simple marcher, & d'une suite irrégulière de pas, ou de sauts sans liaison; ainsi par exemple le frappé, le plié, le saut simple, sont dans la danse ce que seroit l'*accent grammatical* dans le langage. La figure du pas & ses accompagnemens répondent aux *accens* oratoires & pathétiques. L'application bien combinée de ces *accens* rencontre ici les mêmes difficultés qu'elle a dans la musique, & il est aisé de comprendre que les qualités essentielles de la danse la rendent encore plus difficile. (Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SÜTZER.)

ACCENT, f. m. (Belles-Lettres.) Il y a dans la parole une espèce de chant, dit Cicéron. Mais ce chant étoit-il noté par la prosodie des langues anciennes? On nous le dit; on nous assure que dans le grec & le latin, l'*accent* marquoit l'intonation de la voix sur telle & sur telle syllabe; & c'est ce qu'on appelle l'*accent prosodique*, distinct de l'*accent oratoire*, ou des inflexions données à la parole par la pensée & par le sentiment. Il est pourtant bien difficile de concevoir cet *accent* prosodique adhérent aux syllabes, à moins que dans la prononciation, animée par les mouvemens de l'éloquence, il ne cédât la place à l'*accent oratoire*; & voici la difficulté.

Qu'on donne à un musicien des paroles déjà notées par l'*accent* de la langue; il est évident que, s'il veut laisser aux syllabes leurs intonations prosodiques, il fera dans l'impossibilité de donner du naturel & du caractère à son chant; & que, s'il veut au contraire plier le son des paroles à l'expression que l'idée ou le sentiment sollicite, il faut qu'il les dégage de l'*accent* prosodique, & se donne la liberté de les moduler à son gré. Or il en est de la prononciation oratoire comme de la musique: *Est in dicendo etiam quidam cantus.* (Cicer.)

L'*accent* prosodique qui nuiroit à l'une, s'il étoit invariable, nuiroit donc également à l'autre: des paroles, déjà notées par la prosodie, suppleroient & menaceroient avec les mêmes inflexions.

Il ne faut pas confondre ici la quantité avec l'*accent*. La durée relative des syllabes peut être fixe & immuable dans une langue, sans que l'expression en soit gênée, au moins sensiblement. Par exemple, que l'on prolonge la pénultième, ou qu'on appuie sur la dernière, la différence n'est que dans les tems, & non pas dans les tons. La quantité peut donc être fixe & prescrite; mais les intonations, les

* O ij

inflexions de la parole doivent être libres, & au choix de celui qui parle; sans quoi il ne sauroit y avoir de vérité dans l'élocution.

Dans la langue françoise, telle qu'on la parle à Paris, il n'y a point d'accent prosodique. Il est vrai que la finale muette n'est jamais susceptible de l'élevation de la voix, & qu'on est obligé ou de l'abaisser, ou de la tenir à l'unisson; mais c'est la seule voyelle qui de sa nature gêne la liberté de l'accent oratoire. C'est le repos, le sens suspendu, le ton suppliant, menaçant, celui de la surprise, de la plainte, de la frayeur, &c. qui décide de l'élevation ou de l'abaissement de la voix, sur telle ou sur telle syllabe; & quelquefois le même sentiment est susceptible de différentes inflexions. Je n'en citerai qu'un exemple, pris du rôle de Phedre dans la tragédie de Racine;

Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche?

ce vers peut se déclamer de façon que la voix élevée sur la première syllabe de *malheureuse!* s'abaisse sur les trois dernières; que la voix se relève sur la première de *quel mot*, & descende sur la seconde; qu'elle remonte sur la troisième de ce nombre, *est sorti*, & retombe sur la fin du vers.

Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche?

On peut aussi, & peut-être aussi bien, le déclamer dans une modulation contraire, en abaissant les syllabes que nous venons d'élever, & en élevant celles que nous avons abaissées.

Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche?

Le choix de ces intonations fait partie de l'art de la prononciation théâtrale & oratoire; & l'on sent bien que, s'il y avoit dans la langue un accent prosodique déterminé & invariable, le choix des intonations n'auroit plus lieu, ou seroit sans cesse contrarié par l'accent.

Ce qu'on appelle l'accent des provinces, consiste, en partie, dans la quantité prosodique, le normand prolonge la syllabe que le gascon abrège. Il consiste encore plus dans les inflexions attachées, non pas aux syllabes des mots, mais aux mouvemens du langage: par exemple dans l'accent du gascon, du picard, du normand, l'inflexion de la surprise, de la plainte, de la prière, de l'ironie, n'est pas la même. Un gascon vous demande, *comment vous portez-vous?* d'un ton gai, vif & animé, qui se relève sur la fin de la phrase; le normand dit la même chose d'un son de voix languissant qui s'éleve sur la pénultième, & retombe sur la dernière, à-peu-près du même ton que le gascon se plaindroit.

Ce que nous disons de la langue françoise, doit s'entendre de toutes les langues vivantes. Leur prosodie est dans la durée relative des syllabes; leur accent est dans les inflexions de la parole, relativement à l'idée, au sentiment, à la passion qu'elle exprime, au mouvement de l'ame qu'elle imite; mais d'accent prosodique adhérent aux sons, immobile & invariable, aucune langue n'en peut avoir, sans renoncer à toutes les nuances de l'expression, qui doit pouvoir sans cesse varier, & se plier dans tous les sens. (M. MARMONTEL.)

ACCENT, (*Musiq.*) On appelle ainsi, selon l'acception la plus générale, toute modification de la voix parlante, dans la durée, ou dans le ton des syllabes & des mots dont le discours est composé; ce qui montre un rapport très-exact entre les deux usages des accents, & les deux parties de la mélodie, savoir, le rythme & l'intonation. *Accentus*, dit le grammairien Sergius dans Donat, *quasi ad cantus*. Il y a autant d'accens différens, qu'il y a de manières de modifier ainsi la voix; & il y a autant de genres d'accens, qu'il y a de causes générales de ces modifications.

On distingue trois de ces genres dans le simple discours, savoir, l'accent grammatical qui renferme la règle des accens proprement dits par lesquels le son des syllabes est grave ou aigu, & celle de la quantité, par laquelle chaque syllabe est breve ou longue. L'accent logique ou rationnel, que plusieurs confondent mal-à-propos avec le précédent, cette seconde sorte d'accent indiquant le rapport, la connexion plus ou moins grande que les propositions & les idées ont entr'elles, se marque en partie par la ponctuation: enfin l'accent pathétique ou oratoire, qui, par diverses inflexions de voix, par un ton plus ou moins élevé, par un parler plus vif ou plus lent, exprime les sentimens dont celui qui parle est agité, & les communique à ceux qui l'écoutent; l'étude de ces divers accens & de leurs effets dans la langue, doit être la grande affaire du musicien; & Denis d'Halicarnasse regarde avec raison l'accent en général comme la semence de toute musique; aussi devons-nous admettre pour une maxime incontestable, que le plus ou moins d'accent est la vraie cause qui rend les langues plus ou moins musicales; car quel seroit le rapport de la musique au discours, si les tons de la voix chantante n'imitoient les accens de la parole? D'où il suit que, moins une langue a de pareils accens, plus la mélodie y doit être monotone, languissante & fade, à moins qu'elle ne cherche dans le bruit & la force des sons, le charme qu'elle ne peut trouver dans leur variété.

Quant à l'accent pathétique & oratoire, qui est l'objet le plus immédiat de la musique imitative du théâtre, on ne doit pas opposer à la maxime que je viens d'établir, que tous les hommes étant sujets aux mêmes passions, doivent en avoir également le langage; car autre chose est l'accent universel de la nature, qui arrache à tout homme des cris inarticulés, & autre chose l'accent de la langue qui engendre la mélodie particulière à une nation. La seule différence du plus ou moins d'imagination & de sensibilité qu'on remarque d'un peuple à l'autre, en doit introduire une infinie dans l'idiome accentué, si j'ose parler ainsi. L'Allemand, par exemple, hausse également & fortement la voix dans la colère, il crie toujours sur le même ton: l'Italien, que mille mouvemens divers agitent rapidement & successivement dans le même cas, modifie sa voix de mille manières. Le même fond de passion regne dans son ame; mais quelle variété d'expressions dans les accens & dans son langage! Or, c'est à cette seule variété, quand le musicien fait l'imiter, qu'il doit l'énergie & la grace de son chant.

Malheureusement tous ces accens divers, qui s'accordent parfaitement dans la bouche de l'orateur, ne sont pas si faciles à concilier sous la plume du musicien, déjà si gêné par les règles particulières de son art. On ne peut douter que la musique la plus parfaite, ou du moins la plus expressive, ne soit celle où tous les accens sont le plus exactement observés; mais ce qui rend ce concours si difficile, est que trop de règles dans cet art sont sujettes à se contrarier mutuellement, & se contrarient d'autant plus que la langue est moins musicale, car nulle ne l'est parfaitement, autrement ceux qui s'en servent chanteroient au lieu de parler.

Cette extrême difficulté de suivre à la fois les règles de tous les accens, oblige donc souvent le compositeur à donner la préférence à l'une ou à l'autre, selon les divers genres de musique qu'il traite: ainsi, les airs de danse exigent sur-tout un accent rythmique & cadencé, dont en chaque nation le caractère est déterminé par la langue. L'accent grammatical doit être le premier consulté dans le récitatif, pour rendre plus sensible l'articulation des

mots, sujette à se perdre par la rapidité du débit, dans la résonnance harmonique ; mais l'accent passionné l'emporte à son tour dans les airs dramatiques, & tous deux sont subordonnés, sur-tout dans la symphonie, à une troisième sorte d'accent, qu'on pourroit appeler *musical*, & qui est en quelque sorte déterminée par l'espèce de mélodie que le musicien veut approprier aux paroles.

En effet, le premier & le principal objet de toute musique est de plaire à l'oreille ; ainsi tout air doit avoir un chant agréable : voilà la première loi qu'il n'est jamais permis d'enfreindre. L'on doit donc premièrement consulter la mélodie & l'accent musical dans le dessein d'un air quelconque ; ensuite, s'il est question d'un chant dramatique & imitatif, il faut chercher l'accent pathétique qui donne au sentiment son expression, & l'accent rationnel, par lequel le musicien rend avec justesse les idées du poëte ; car, pour inspirer aux autres la chaleur dont nous sommes animés en leur parlant, il faut leur faire entendre ce que nous disons. L'accent grammatical est nécessaire par la même raison, & cette règle, pour être ici la dernière en ordre, n'est pas moins indispensable que les deux précédentes, puisque le sens des propositions & des phrases dépend absolument de celui des mots ; mais le musicien qui fait sa langue a rarement besoin de songer à cet accent : il ne sauroit chanter son air sans s'apercevoir s'il parle bien ou mal, & il lui suffit de savoir qu'il doit toujours bien parler. Heureux toutefois, quand une mélodie flexible & coulante ne cesse jamais de se prêter à ce qu'exige la langue. Les Musiciens françois ont en particulier des secours qui rendent sur ce point leurs erreurs impardonnables, & sur-tout le traité de la Prosodie françoise de M. l'abbé d'Olivet, qu'ils devroient tous consulter : ceux qui seront en état de s'élever plus haut, pourront étudier la Grammaire de Port-Royal & les savantes notes du Philosophe qui l'a commentée ; alors en appuyant l'usage sur les règles, & les règles sur les principes, ils seront toujours sûrs de ce qu'ils doivent faire dans l'emploi de l'accent grammatical de toute espèce.

Quant aux deux autres sortes d'accens, on peut moins les réduire en règles, & la pratique en demande moins d'étude, & plus de talent ; on ne trouve point de sang-froid le langage des passions ; & c'est une vérité rebattue, qu'il faut être ému soi-même pour émouvoir les autres. Rien ne peut donc suppléer dans la recherche de l'accent pathétique à ce génie qui réveille à volonté tous les sentimens, & il n'y a d'autre art dans cette partie que d'allumer en son propre cœur le feu qu'on veut porter dans celui des autres. Voyez GÉNIE (Musiq.) Suppl. Est-il question de l'accent rationnel, l'art a tout aussi peu de prise pour le saisir, par la raison qu'on n'apprend point à entendre à des sourds. Il faut avouer aussi que cet accent est moins que les autres du ressort de la musique, parce qu'elle est bien plus le langage des sens que celui de l'esprit : donnez donc au musicien beaucoup d'images ou de sentimens & peu de simples idées à rendre, car il n'y a que les passions qui chantent, l'entendement ne fait que parler. (S.)

ACCENT MUSICAL, (Musiq.) Dans l'article précédent, M. Rousseau indique l'accent musical, dont on n'avoit pas parlé encore (dans le sens dont je l'entends). Encouragé par le peu qu'il en dit, je veux tâcher d'en donner quelque idée qui, sans doute, sera bien au-dessous de celle qu'en auroit donnée M. Rousseau, s'il avoit voulu.

Dans la musique, l'intonation de la voix ou de l'instrument étant déterminée, ce n'est pas là qu'il faut chercher l'accent, mais dans la manière de faire cette intonation. Je m'explique : sur les instrumens

à cordes & à archet (le violon, par exemple), on peut donner un coup d'archet sec & détaché, ou un coup d'archet long & traînant sur la même note ; on peut même, sans tenir la note plus long-tems, faire toucher une plus grande partie d'archet à la corde, en le tirant avec plus de vélocité. Dans les instrumens à vent, les coups de langue font le même effet, & les différens coups d'archet & de langue constituent en partie l'accent musical.

On peut commencer une note *piano* & la finir *forte*, en enflant graduellement le ton ; on peut au contraire la commencer *forte* & la finir *piano* en diminuant le ton : autre partie de l'accent musical.

Enfin on peut détacher certaines notes dans un trait de chant, & lier les autres ; ce qui achève de compléter l'accent musical.

La phrase (fig. 8, planche I. de Musiq. Suppl.) prendra des expressions différentes, suivant qu'on y appliquera l'accent musical. Remarquez que les marques par lesquelles j'ai tâché d'indiquer les différens accens, ne les expriment que très-imparfaitement.

C'est au choix de l'accent musical propre à la pièce qu'on exécute, qu'on reconnoît le bon musicien, l'homme de goût ; c'est de ce choix que dépend toute l'expression : c'est ce choix qu'un bon maître peut donner jusqu'à un certain point, mais qu'on sent mieux qu'on ne peut l'indiquer, & qu'il faut tenir de la nature pour le bien posséder.

C'est l'accent musical qui fait qu'une musique expressive pour un Allemand, ne l'est point pour un François. Je me souviens à cette occasion d'avoir entendu raconter à un compositeur distingué, que Hase eut peine à reconnoître ses airs exécutés à Paris par des François.

Outre cet accent musical indéterminé, lorsque le compositeur ne l'a pas marqué expressément, il y a un accent déterminé, & à quoi le compositeur a droit de s'attendre sans le marquer.

Pour les instrumens à corde, cet accent consiste à marquer d'un nouveau coup d'archet chaque note, à moins qu'elles ne soient d'une valeur trop courte pour que cela se puisse ; ainsi on passera sous le même coup d'archet les doubles croches dans un *alla breve* ; les triples croches dans un *allegro* à 2, à 3 ou à 4 tems dans un *vivace* ou dans un *presto* de mêmes mesures ; mais dans un *vivace* ou dans un *allegretto* à $\frac{3}{8}$, les triples croches demandent chacune un nouveau coup d'archet : il en est de même de l'*allegretto* à 2 ou à 4 tems. Dans les pièces où il y a des trois pour deux, chaque note demande ordinairement un nouveau coup d'archet. Quant aux siciliennes, dont la mesure est $\frac{6}{8}$, le tems lent ; & la première de trois notes, une croche pointée ; la seconde, une double croche ; & la troisième, une croche, on donne un nouveau coup d'archet à chaque note.

Je ne parlerai point ici du tems de la mesure où l'archet doit descendre ou monter, quoique cela fasse une partie considérable de l'accent musical, parce que c'est un de ces principes fondamentaux que tout exécuteur connoît.

Quant aux instrumens à vent, ils ne donnent le coup de langue qu'à la première de deux notes vites, & coulent l'autre, en observant de faire la première plus longue & plus forte que la seconde : 1°. parce que cela facilite l'exécution, & la rend beaucoup plus moëlleuse ; 2°. parce que la première des deux notes est celle qui est effectivement dans l'harmonie, & que l'autre n'est qu'une note de goût ; cette seconde raison devroit porter tous les instrumens à observer cette règle. Dans les siciliennes, on donne un coup de langue, comme le coup d'archet.

Les hauts-bois & les bassons coulent ordinairement jusqu'à huit notes vites, à cause de la difficulté du jeu.

Quant aux chanteurs, l'accent musical est déterminé par les paroles mêmes : toutes les notes qui passent sous la même syllabe, doivent aussi passer sous le même coup de gosier, à moins que ce ne soit une roulade, alors cela dépend du bon goût & de l'habileté de l'exécuteur. (F. D. C.)

ACCENT, (Musiq.) Sorte d'agrément du chant françois, qui se notoit autrefois avec la musique, mais que les maîtres de goût du chant marquent aujourd'hui seulement avec du crayon jusqu'à ce que les écoliers sachent le placer d'eux-mêmes. L'accent ne se pratique que sur une syllabe longue, & sert de passage d'une note appuyée à une autre note non appuyée, placée sur le même degré : il consiste en un coup de gosier qui élève le son d'un degré pour reprendre à l'instant sur la note suivante le même son d'où l'on est parti ; plusieurs donnoient le nom de *plainte* à l'accent. Voyez le signe & l'effet de l'accent, fig. 9, planche I. de Musiq. Suppl. (S.)

Bien des musiciens appellent, ou du moins appelloient autrefois *accent* un agrément consistant à faire entendre la note immédiatement au-dessus ou au-dessous de celle qui est notée, suivant que la note qui la précède est au-dessus ou au-dessous, & en diminuant la valeur de la note, sur laquelle on fait l'accent, de la valeur de ce même accent. Quelques anciens musiciens françois indiquoient cet accent par un crochet, les Allemands par un petit trait, aujourd'hui on le marque par une petite note de la valeur que l'on veut donner à l'accent. Voyez ces signes & ces effets de l'accent, fig. 10, planche I. de Musiq. (Suppl.)

Un autre accent, dont j'ai trouvé la marque & l'expression dans quelques auteurs, est celui fig. 2, planche I ; & remarquez que le premier est celui qui est encore usité aujourd'hui.

Les auteurs qui ont écrit en allemand & en latin au 16^e & 17^e siècles, divisent l'accent en trois différentes sortes : 1^o. *accentus intendens*, qui est celui fig. 10, n^o. 2 : 2^o. *accentus remittens*, qui est celui du n^o. 1, fig. 10 : & 3^o. *accentus varius* ou *circumflexus*, composé, pour ainsi dire, des deux précédens, & qui n'est que le *flatté* d'aujourd'hui. Voyez **FLATTÉ**, (Musiq.) Suppl. (F. D. C.)

ACCENT DOUBLE, (Musiq.) Cet agrément que l'on note aujourd'hui tout du long, consiste à retrancher la moitié de la valeur d'une note en anticipant celle qui la suit ; on le marquoit autrefois par deux petits traits verticaux parallèles. Sur la première note, voyez la marque & l'effet de l'accent double, fig. 12, planche I. de Musiq. Suppl. (F. D. C.)

ACCENS, (Musiq.) Les poètes emploient souvent ce mot au pluriel, pour signifier le chant même, & l'accompagnent ordinairement d'une épithète, comme *doux*, *tendres*, *tristes accens*. Alors ce mot reprend exactement le sens de sa racine, car il vient de *canere cantus*, d'où l'on a fait *accentus*, comme *concentus*. (S.)

ACCENS ECCLÉSIASTIQUES, (Musiq.) On appelloit ci-devant ainsi les différentes inflexions de voix qu'on faisoit dans les églises catholiques en psalmodiant. Il y avoit,

1^o. L'accent *immuable*, lorsque la voix restoit toujours sur le même ton.

2^o. Le *moyen*, quand on abaissoit la voix de tierce sur une syllabe.

3^o. Le *grave*, quand la voix tomboit de quinte.

4^o. L'*aigu*, qui avoit lieu lorsqu'après avoir abaisé la voix de tierce pendant quelques syllabes, on reprenoit le premier ton.

5^o. Le *modéré*, quand, après avoir élevé la voix

de seconde pendant quelques syllabes, on reprenoit le premier ton.

6^o. L'*interrogatif*, pour exprimer une interrogation ; on élevoit la voix d'une seconde pour les derniers mots.

7^o. Enfin le *final*, quand la voix tomboit de quarte sur la dernière syllabe.

Il paroît qu'aujourd'hui ces noms de ces *accens* ne sont plus d'usage, & quelques *accens* sont dans le même cas. Au moins je n'ai trouvé aucun de ces noms dans le *Traité historique & pratique sur le chant ecclésiastique* de l'abbé le Boëuf, que je crois le plus récent sur ce sujet ; & cet auteur n'admet que le premier, le second, le troisième & le quatrième de ces *accens*, sans en rapporter les noms. (F. D. C.)

ACCENS, (Musique des Hébreux.) Quelques auteurs veulent que les *accens* des Hébreux leur servissent aussi de notes. On peut voir l'opinion de Kircher à ce sujet, dans sa *Musurgie*, liv. II. Nous ne mettons point ici ces *accens*, ni les traits de chant qu'ils indiquent suivant ce savant, parce que certainement jamais les anciens Juifs n'ont eu une musique si variée. (F. D. C.)

ACCESSOIRE, f. m. (Droit nat.) La plupart des choses qui entrent en propriété, ne demeurent pas dans le même état. Il y en a dont la matière se dilate intérieurement & grossit par ce moyen leur substance, comme celle des mines, des carrières, les arbres, &c. D'autres reçoivent des accroissemens extérieurs, comme il arrive dans les alluvions. Voyez ce mot. D'autres produisent des fruits ou des revenus de différente nature. Plusieurs enfin acquièrent, par un effet de l'industrie humaine, une nouvelle forme qui leur donne un plus grand prix. C'est ainsi qu'avec du grain on fait de la farine, & avec de la farine du pain. Un peintre avec ses couleurs & son pinceau, fait d'un morceau de toile fort commune, un tableau rare & de grand prix.

Tout cela est compris sous le nom général d'*accessoires*, qui se réduisent en général à deux sortes : l'une de ceux qui proviennent uniquement de la nature même des choses, sans que les hommes aient aucune part à leur production : l'autre de ceux qui doivent leur origine, ou en tout, ou en partie, au fait des hommes & à quelque travail ou quelque industrie.

Pour décider aisément ces sortes de cas assez difficiles, voici des principes fort simples :

1^o. Il faut voir si c'est de bonne ou de mauvaise foi que quelqu'un a mêlé son bien ou son travail avec le bien d'autrui ; car s'il y a de la mauvaise foi de sa part, il mérite de perdre sa peine ou son bien ; autrement un propriétaire se verroit tous les jours exposé, par la malice d'autrui, à ne pouvoir disposer à sa fantaisie de ce qui lui appartient. Si donc quelqu'un a, par exemple, planté des arbres ou semé des grains dans un fonds qu'il savoit bien n'être pas à lui, le maître du fonds n'est point obligé de lui laisser reprendre les arbres, ni de partager les grains avec lui : & il est au contraire en droit de se faire dédommager du préjudice qui peut lui être revenu de ce que sa terre a été occupée & employée à d'autres usages qu'à ceux auxquels il l'avoit destinée. Il y a néanmoins ici une exception à faire ; c'est lorsque la chose appartenante à autrui est de très-petite valeur & en elle-même, & en comparaison du prix de la forme qu'on lui a donnée. Supposé, par exemple, que quelqu'un ait pris une main de papier, ou une planche de bois commun, ou un morceau de toile, qu'il savoit être à autrui, & y ait écrit des choses de conséquence, ou fait quelque belle peinture : en ce cas-là il ne peut guère y avoir de mauvaise foi considérable : il y a lieu de présumer que celui qui a pris de son chef le papier, la

planche ou la toile, a cru que le propriétaire y consentiroit aisément, sur-tout si on lui rendoit une quantité de même sorte, ou la valeur; ainsi celui-ci ne peut pas s'approprier les écrits ou le tableau.

2°. Celui au bien duquel une chose d'autrui a été jointe & incorporée, soit par le fait innocent de celui-là même à qui elle appartenoit, ou sans que celui-ci y ait eu aucune part, doit, toutes choses d'ailleurs égales, avoir l'ouvrage ou le composé qui en résulte. Car il y a pour l'ordinaire quelque imprudence dans celui qui s'est mépris: & quand même il n'auroit contribué en aucune manière au mélange, s'il lui en revient du préjudice, ce n'est pas la faute de l'autre. Ainsi, par exemple, si l'eau ayant emporté un morceau de terre, l'ajoute au champ voisin, le maître de ce champ peut s'approprier ce morceau de terre, à moins que celui à qui il appartenoit ne le retire incessamment de-là. Et le premier n'est pas obligé de payer à l'autre la valeur du morceau de terre qui reste dans son champ, parce qu'il ne lui en revient aucun profit; au contraire il peut se faire qu'il en reçoive quelque préjudice dont l'ancien maître du morceau de terre ne doit pourtant pas le dédommager, parce qu'il n'en est pas la cause, comme nous le supposons. Mais lorsque quelqu'un a, par exemple, semé de bonne foi dans le champ d'autrui, le propriétaire du champ doit lui rembourser la valeur de la semence & de la peine prise pour semer, parce qu'il en profite, à moins qu'il n'eût résolu de semer dans son champ quelque graine de plus grand prix, ou d'y mettre quelque autre chose qui lui auroit été de plus grand revenu.

3°. Si la chose ou la peine de l'un des deux est susceptible de remplacement, & que celle de l'autre ne le soit pas, sans qu'il y ait d'ailleurs aucune mauvaise foi de part & d'autre, celui à qui appartient cette chose, ou cette peine, doit se contenter qu'on lui en rende une autre toute semblable de même espèce, ou la valeur en argent. Car alors le dernier ne perd rien; au lieu que l'autre pourroit quelquefois y perdre beaucoup, & il perdrait beaucoup, en ce qu'il ne recouvreroit rien qui pût tenir lieu de son bien ou de sa peine. C'est en vertu de ce principe, que ce qui a été planté ou semé demeure ordinairement au maître du fonds; les actes ou les écrits à celui qui les a faits, & non pas à celui à qui étoit le papier; le tableau au peintre, & non pas au maître de la toile ou de la planche; le cachet à celui qui l'a gravé, ou qui l'a fait graver, &c. Mais par la même raison, si quelqu'un avoit fait tracer quelque méchante peinture sur une table ou une toile rare & de grand prix qui m'appartient, ou si l'on avoit gravé quelque chose sur une pierre précieuse qui est à moi, je devrois recouvrer ma table, ma toile ou ma pierre précieuse. (D. F.)

ACCESSOIRE, (*Jurisprud.*) On appelle *accessoire* d'une chose léguée, ce qui, n'étant pas de la chose même, y a quelque liaison qui fait qu'on ne doit pas l'en séparer, & qu'il doit la suivre. Ainsi les fers & le licou d'un cheval, & le cadre d'un tableau, en sont des *accessoires*.

On peut distinguer deux sortes d'*accessoires* des choses léguées: ceux qui suivent naturellement la chose, & qui, sans qu'on les exprime, demeurent compris dans les legs, & ceux qui n'y sont ajoutés que par une disposition particulière du testateur. Ainsi le legs d'une montre en comprend la boîte, & le legs d'une maison en comprend les clefs. Au contraire, le legs d'une maison ne comprendra pas les meubles qui s'y trouveront, à moins que le testateur ne l'ait exprimé.

Il y a des *accessoires* de certaines choses qui n'en sont pas séparés, tels que sont les arbres plantés

dans un fonds: & ces sortes d'*accessoires* suivent toujours la chose léguée, s'ils n'en sont exceptés; & il y a des *accessoires* qui, quoique séparés des choses, les suivent aussi, comme les harnois d'un attelage de chevaux de carosse & autres semblables. Il peut même y avoir un progrès d'*accessoires* des *accessoires*, comme des pierreries à la boîte d'une montre. Et il y a enfin de certaines choses dont on peut douter si elles sont *accessoires* d'autres, ou ne le sont point. Ce qui peut dépendre de la disposition du testateur, & de l'étendue ou des bornes qu'il donne à ses legs, comme bon lui semble. Ainsi il n'y a pas d'autre règle générale dans les doutes de ce qui doit suivre la chose léguée comme son *accessoire*, que l'intention du testateur, dont l'expression jointe aux circonstances & aux usages des lieux, s'il y en a, peut faire juger de ce qui doit être *accessoire* ou non. Que si la disposition d'un testateur laisse la chose en doute, on peut en chaque cas juger de ce qui doit être compris dans les legs comme *accessoire*, ou ne l'être pas, par les règles particulières sur les divers cas expliqués dans les articles suivans.

Si un testateur lègue une maison sans rien spécifier de ce qu'il entend comprendre dans ce legs, le légataire aura le fonds, le bâtiment & ses dépendances, comme une cour, un jardin & autres appartenances de cette maison, avec les peintures à fresque & autres ornemens ou commodités, qui tiennent à fer & à clou, ou sont scellés en plâtre pour perpétuelle demeure; car ces sortes de choses ont la nature d'immeubles. Mais il n'y aura aucun meuble compris dans ce legs, à la réserve des clefs & autres choses, s'il y en avoit qu'un pareil usage rendit aussi nécessaires.

Si celui qui avoit légué un fonds par son testament y fait ensuite quelque augmentation, comme s'il ajoute quelque chose à son étendue, ou s'il y fait quelque bâtiment, ces augmentations font partie du fonds & sont au légataire, si ce n'est que le testateur en eût disposé autrement.

Il en seroit de même d'un legs d'une terre, si le testateur l'ayant léguée y ajoutoit de nouveaux bâtimens, & même de nouveaux droits, ou s'il achetoit des fonds pour augmenter l'étendue ou d'un parc, ou de quelques héritages dépendans de la terre. Car toutes ces sortes d'augmentations seroient des *accessoires* qui suivroient le legs, soit par leur nature d'*accessoire*, ou parce qu'on ne pourroit présumer que le testateur eût voulu séparer ces sortes de choses pour les laisser, sans la terre, à son héritier.

Si le legs étoit d'un seul héritage, & qu'après le testament le testateur y eût ajouté quelque fonds joignant, cette augmentation pourroit appartenir ou au légataire, ou à l'héritier, selon que cette nouvelle acquisition pourroit être considérée comme un *accessoire* du legs, ou qu'elle seroit autre. Car si, par exemple, c'étoit une acquisition d'une parcelle de terre pour quarrer un champ, ou pour servir à une prise d'eau ou autre servitude, ou même pour augmenter seulement le fonds de quelque étendue; ces acquisitions seroient des *accessoires* qui suivroient le legs, de même que ce qui s'y trouveroit naturellement ajouté par quelque changement que seroit le cours d'une rivière joignante. Mais si le fonds acquis & joignant à l'héritage légué étoit d'une autre nature, comme un pré joint à une vigne que le testateur auroit léguée, ou que cet héritage acquis par le testateur fût également joignant, & à celui qu'il auroit légué, & à un autre qu'il laisseroit à son héritier, ces sortes d'acquisitions ne seroient pas des *accessoires* du legs, à moins qu'on ne dût en juger autrement par la disposition du testateur, & les circonstances qui pourroient expliquer son intention.

Si, un testateur qui auroit légué un fonds, y fait

un bâtiment, cet *accessoire* du fonds sera au légataire, s'il ne paroît que le testateur ait voulu révoquer le legs; & si, par exemple, un testateur ayant légué un place à bâtir dans une ville, y fait une maison, ou si, ayant légué quelque jardin, verger ou autre lieu, il l'accommode d'un logement, ces bâtimens dans ces circonstances seront au légataire. Mais s'il avoit bâti dans un fonds légué une maison ou d'autres commodités nécessaires pour une ferme à laquelle il joindroit ce fonds, donnant cette ferme à un autre légataire, ou la laissant à son héritier, on jugeroit par l'usage de ce bâtiment qu'il auroit révoqué le legs.

Si pour l'usage d'un fonds dont le testateur auroit légué l'usufruit, la servitude d'un passage étoit nécessaire sur un autre fonds de l'hérédité, l'héritier ou autre légataire à qui appartiendroit l'héritage qui devoit être sujet à la servitude, la devoit souffrir. Car le légataire doit jouir de l'héritage sujet à l'usufruit, comme en jouissoit le testateur qui prenoit son passage dans son propre fonds: & cet *accessoire* est tel qu'il est de l'intention du testateur qu'il lui ve le legs.

Si un testateur qui avoit deux maisons joignantes, en legue une à un légataire, & l'autre à un autre, ou en legue l'une & laisse l'autre à son héritier; le mur mitoyen de ces deux maisons, qui n'avoit pour seul maître que le testateur, deviendra commun aux deux propriétaires de ces deux maisons. Ainsi la servitude réciproque sur ce mur commun sera comme un *accessoire* qui suivra le legs.

Si de deux maisons d'un testateur, l'une laissée à l'hérédité, l'autre donnée à un légataire, ou les deux données à deux légataires, l'une ne pouvoit être haussée sans ôter le jour de l'autre, ou y nuire beaucoup; l'héritier ou le légataire qui auroit la première, ne pourroit la hausser que de telle sorte, qu'il restât pour l'autre ce qui seroit nécessaire de jour pour pouvoir en jouir. Car le testateur n'auroit pas voulu que son héritier ni ce légataire pussent rendre inutile le legs de l'autre maison.

Le legs d'une maison dans la ville n'en comprend pas les meubles, s'ils n'y sont ajoutés par le testateur. Et le legs d'une maison de campagne ne comprend pas non plus ce qu'il peut y avoir de meubles nécessaires pour la culture des héritages & pour les récoltes. Mais ce legs comprend les choses qui tiennent au bâtiment, comme en certains lieux les pressoirs & les cuves.

Le legs d'une maison de campagne, avec ce qui s'y trouvera nécessaire pour l'usage de la culture des héritages & pour les récoltes, comprend les meubles qui peuvent servir à ces usages. Et s'il y a quelque doute de l'étendue que doit avoir ce legs, il faut l'interpréter par les présomptions de l'intention du testateur qu'on pourra tirer des termes du testament & des circonstances: & on peut aussi se servir des éclaircissements que pourroit donner l'usage des lieux.

Si un testateur avoit légué une maison & tout l'ameublement qui s'y trouveroit, ce legs comprendroit tout ce qu'il y auroit de meubles destinés pour l'ameublement de cette maison, comme les lits, les tapisseries, les tableaux, les tables, les fauteuils & autres semblables: mais s'il s'y trouvoit des tapisseries ou autres meubles en réserve destinés, ou pour vendre, ou pour l'usage d'une autre maison, le légataire n'y auroit aucun droit. Et si au contraire quelques meubles de cette maison se trouvoient ailleurs au tems de la mort du testateur, comme si des tapisseries avoient été prêtées ou données à raccommo-der, ce qui seroit hors de la maison pour de telles causes ne laisseroit pas d'être compris dans le legs.

Si, dans le legs d'une maison, le testateur avoit compris en termes généraux & indéfinis tout ce qui pourroit se trouver dans cette maison au tems de sa mort, sans en rien excepter, ce legs, qui contiendroit toutes les choses mobilières, & même l'argent, ne comprendroit pas les dettes actives, ni les autres droits de ce testateur, dont les titres se trouveroient dans cette maison. Car les dettes & les droits ne consistent pas en papiers qui en contiennent les titres, & n'ont pas de situation en un certain lieu; mais leur nature consiste dans le pouvoir que la loi donne à chacun de les exercer. Ainsi les titres ne sont que les preuves des droits, & non pas les droits mêmes.

Les *accessoires* qui doivent suivre la chose léguée; ne sont jugés tels que par l'usage qu'on leur donne, & non par leur prix. De sorte que l'*accessoire* est souvent d'une bien plus grande valeur que la chose même dont il est l'*accessoire*; & il ne laisse pas d'être à celui à qui elle est léguée. Ainsi, par exemple, des pierreries enchâssées dans la boîte d'une montre n'en font qu'un ornement & un *accessoire*, mais elles suivront les legs de la montre. (D. F.)

ACCESSOIRE, adj. (terme de Logique.) C'est tout ce qui ayant quelque liaison avec le sujet dont il s'agit, n'est cependant point essentiel à ce sujet, quant à la manière actuelle de le considérer, ni nécessaire à l'intelligence de ce qu'on en dit; en sorte qu'on peut le passer sous silence comme non existant, sans altérer l'idée que l'on doit s'en faire, ni diminuer la clarté du discours qui doit l'expliquer. Dans ce sens l'*accessoire* est l'opposé du fond, de l'essentiel, du principal de la chose dont il est question.

Dans l'exposition d'un sujet, on fait souvent entrer des idées *accessoires* qui ne font qu'allonger le discours, distraire l'attention de ceux qu'on veut instruire, & donner le change à des esprits peu justes qui prennent l'*accessoire* pour le principal, & ne retiennent rien de ce qui devoit les mettre au fait du fonds de la chose.

Dans les disputes, il arrive souvent que l'on attaque l'*accessoire*, & que l'on perd de vue l'essentiel. (G. M.)

ACCIACATURA, (Musique) ce mot italien qui n'a, que je sache, aucun correspondant en françois signifie un agrément qui ne peut avoir lieu que dans l'accompagnement du clavecin, ou quand celui-ci a une partie obligée à exécuter où il y a des arpegges. L'*acciatura* consiste à frapper dans un accord une ou plusieurs notes qui n'y appartiennent pas, mais qui se trouvent entre les notes qui font l'accord. On comprend aisément qu'il faut avoir des doigts de reste, & qu'il faut d'abord laisser échapper les notes qui font l'*acciatura*. Il me semble qu'on ne doit faire aucun agrément dans l'accompagnement, il n'est fait que pour faire valoir la partie principale, comme l'observe M. Rousseau dans l'article ACCOMPAGNER. Voyez l'*acciatura*, fig. 13, planche I. de Musique dans ce Supplément.

D'autres appellent encore *acciatura*, lorsqu'à une cadence parfaite on double l'accord de $\frac{4}{4}$ qui se trouve sur la dominante, c'est-à-dire qu'on le prend des deux mains & qu'on ne prend l'accord de $\frac{1}{2}$ suivant, que de la main droite. Voyez fig. 14. (F. D. C.)

ACCIDENT, ACCIDENTEL, (Musique.) On appelle *accidens* ou signes *accidentels* les bémols, dièses ou béquarres qui se trouvent par *accident* dans le courant d'un air, & qui par conséquent n'étant pas à la clef, ne se rapportent pas au mode ou ton principal. Voyez DIESE, BÉMOL, SON, (Musique.) dans le Dictionnaire des Sciences, &c. (S.)

ACCIDENT, (Méthaphysique) ce mot se prend en différens sens par les philosophes.

1°. Dans son acception la plus générale, il désigne

désigne tous les modes ou les manières d'être d'une chose, par opposition à la substance considérée abstraitivement. C'est dans ce sens que les Aristotéliens emploient le mot *accident* lorsqu'ils divisent tous les êtres en substances & *accidens*. C'est aussi dans ce sens que Wolf & ses disciples s'en servent, renfermant sous ce mot les modes & les attributs des substances. L'*accident*, dit Wolf, *Phil. prima* §. 779, est tout ce qu'on ne sauroit attribuer à un sujet sans supposer auparavant quelque chose dans ce sujet. Or il faut toujours supposer l'existence du sujet; avant que de lui attribuer quelque manière d'être, & cette existence ou cette substance de la chose, est la seule idée qu'il faille nécessairement supposer. C'est-là aussi l'idée que Locke en donne dans son *Essai sur l'entendement humain*, liv. II. chap. 23. Avec quelque soin, dit-il, que nous fassions l'analyse de l'idée que nous avons de la substance, nous devons toujours reconnoître que nous n'en avons point d'autre que celle de je ne sais quel sujet inconnu, que nous supposons être le soutien des qualités qui sont capables d'exciter en nous des idées simples; qualités qu'on nomme communément des *accidens*. Le pere Buffier, un des métaphysiciens qui a le plus simplifié les idées abstraites, & qui me paroît avoir pour l'ordinaire répandu le plus de jour sur ces objets obscurs, est dans les mêmes idées à cet égard que les philosophes que nous venons de citer: il prend aussi le mot *accident* dans ce sens général, peut-être même lui donne-t-il plus d'étendue encore, *Traité des premières vérités*, part. II. chap. 21, §. 334. Je cherche ici, dit-il, quelles idées l'esprit humain peut se former naturellement sous ces termes *substance* & *accident*. Après y avoir pensé, je n'ai pu rien concevoir par substance, sinon ce qui répond à l'idée d'être, que je dépouille de toutes modifications ou manières d'être, pour le considérer seulement en tant que susceptible de ces modifications ou manières d'être. La substance donc, considérée précisément en tant que substance, n'est qu'une idée abstraite; car il n'existe point naturellement & réellement de substance qui ne soit que substance, sans être revêtue de ses modifications, lesquelles, suivant les idées que nous en pouvons naturellement avoir, ne sont que la substance considérée par ses divers endroits. C'est ce qui s'appelle tantôt des qualités, tantôt des modes ou des modifications, tantôt des attributs ou adjoints, tantôt des circonstances ou *accidens* de la chose.

Dans ce premier sens du mot *accident*, opposé à celui de substance, il paroît que nous ne connoissons dans chaque chose que les *accidens*; & que l'idée de la substance, n'est dans le fond que la simple idée abstraite de l'existence: sous ce point de vue il faut prendre garde de ne pas confondre la substance avec l'essence; car dans l'idée de l'essence réelle d'une chose, entre nécessairement celle des attributs, modifications, manières d'être & celle de tous les *accidens* essentiels de cette chose; au lieu que dans l'idée de substance telle que nous la considérons ici, par opposition aux *accidens*, nous ne pouvons rien distinguer que la seule idée d'existence, puisque nous en séparons celle de toute espèce de modification. Une autre attention qu'il faut avoir en traitant de la substance & des *accidens*, consiste à se souvenir que ce sont ici des idées abstraites, qui n'ont point hors de nous d'objet réel correspondant, & existant à part, comme existent à part dans l'écriture ou le discours les mots *accident* & substance. En effet, nulle substance n'existe qu'elle n'existe d'une certaine manière, avec telle modification, qualité, attribut, relation. Nulle manière d'être, nul attribut, nul *accident* ne peut exister sans une substance dont il est l'*accident*, la modification. Les *accidens* ou les mo-

difications ne sont donc réellement que la substance elle-même modifiée; & la substance n'est réellement que l'être même modifié de telle ou telle manière. La substance ne peut donc pas exister sans les *accidens*, ni les *accidens* sans la substance. Je ne nie pas cependant qu'une substance ne puisse exister dans un lieu, sans que j'en apperçoive les *accidens*. Si la lumière est un être répandu par tout dans l'espace, mais dont l'effet lumineux ne se fait appercevoir qu'autant que cet être reçoit un ébranlement qui parvient jusqu'à mes yeux, cette lumière existera autour de moi sans que j'en apperçoive les *accidens*, aussi long-tems qu'il n'agiront pas sur mes yeux; mais la substance de cette lumière n'existera pas sans les *accidens*. La forme de ses parties, leur position respective, subsiste avec la substance, quoique je ne l'apperçoive pas; car si une substance existoit quelque part sans ses propres *accidens*, mais avec ceux d'une autre, elle ne seroit plus telle substance que l'on annonçoit d'abord, mais elle seroit la substance dont elle auroit les *accidens*, puisque les *accidens* ne sont que la substance modifiée, c'est-à-dire un être qui existe de telle manière. Un cercle ne peut pas exister cercle & avoir les *accidens* d'un triangle; car si l'espèce renfermée dans la circonférence a les *accidens* d'un triangle, c'est un triangle & non pas un cercle. Si ce qui existe en tel lieu a les *accidens* d'une pierre, ce n'est pas de l'or c'est une pierre. Mais, dira-t-on, la toute-puissance divine ne peut-elle pas faire que de l'or existe avec les *accidens* d'une pierre, en sorte que les *accidens* de l'or & la substance de la pierre soient anéantis, & qu'il n'existe plus dans ce lieu que la substance de l'or & les *accidens* de la pierre? Je me garderai bien de dire, la toute-puissance peut ou ne peut pas faire une telle transmutation; mais je dirai toujours. 1°. Il n'y a point d'*accidens* là où rien n'existe. 2°. Rien n'existe là où il n'y a aucune manière d'être, aucun *accident*. 3°. Les *accidens* qui existent ne sont que la substance même modifiée. 4°. Ce qui constitue l'essence d'une substance, c'est la manière d'être, ou la réunion de ses *accidens*. 5°. Ce sont les *accidens* seuls d'une substance qui pour moi constituent un tel être, & non un autre. Là où il n'y a que les *accidens* d'une pierre, il n'y a pour moi qu'une pierre, & il est impossible que j'y conçoive autre chose qu'une pierre, en sorte que si là où existoit un morceau d'or, c'est-à-dire un être dont les *accidens* sont ceux de l'or, on fait exister les *accidens* d'une pierre, cet être n'est plus pour moi de l'or, c'est une pierre. Je terminerai ces réflexions par la pensée du pere Buffier: la modification de la substance n'étant que la substance même modifiée, demander si la modification peut se trouver sans la substance, c'est demander si la modification peut être sans la substance, si la substance peut se trouver sans la substance. *Chap. 21 de la II. partie*, §. 338.

2°. Pour répandre plus de jour sur cette matière, il faut considérer que le terme *accident* se prend souvent dans un sens plus restreint, pour désigner les attributs non essentiels d'une chose; c'est-à-dire ces qualités, attributs, modifications, manières d'être, sans lesquelles une chose reste la même pour le fond. Le mouvement dans une boule d'or, peut continuer, cesser, se ralentir, s'accélérer, changer de direction, sans que pour cela cette boule cesse d'être une telle boule d'or. Du papier peut être bleu, blanc, rouge ou noir sans cesser d'être du papier. On peut nommer ces manières d'être *modifications accidentelles*. Une chose peut exister sans telle ou telle modification de cette espèce, la recevoir ou la perdre sans cesser d'être la même substance.

Si au contraire la modification à laquelle je pense fait partie de ce qui est essentiel à la chose, celle-ci

ne peut pas exister sans cet *accident*, parce qu'alors il est un *accident* essentiel.

On auroit moins disputé sur les *accidens*, si l'on avoit bien distingué dans tous les cas ces deux genres de modifications. Je doute au moins que l'on eût jamais agité de part & d'autre avec vivacité cette question ; la substance peut-elle exister sans ses modifications, ou les modifications sans la substance ? La réponse eût été aisée. S'agit-il des modifications essentielles, des *accidens* en général ? nulle substance n'est possible sans eux, à moins que vous n'admettiez la possibilité de l'existence, là où vous ne supposez aucune manière d'être. S'agit-il des modifications accidentelles ou non essentielles ? une substance peut en être dépouillée sans cesser d'être la même. Remarquez cependant que cette assertion n'est pas vraie absolument. On peut ôter à une substance un attribut non essentiel, une modification accidentelle sans la détruire ; mais vous ne pouvez détruire un de ces *accidens* sans le remplacer par un autre. On peut bien concevoir une substance dont on ne considère que l'essence, ou les attributs essentiels, mais ce n'est que par l'abstraction de toutes les modifications accidentelles qui n'en existent pas moins, & sans lesquelles il n'est pas possible que la substance existe. On peut les changer ; mais la destruction de l'une est toujours la production d'une autre. La boule d'or reste la même, quoiqu'elle cesse d'être en mouvement, mais la cessation du mouvement est le commencement du repos. La couleur, la figure, la solidité de l'or ne peuvent cesser d'être, que parce qu'une autre couleur, une autre figure, un autre degré de solidité, succèdent à ces premières.

Si la substance ne peut exister sans les *accidens*, les *accidens* de quelque nature qu'ils soient, ne peuvent pas non plus exister sans la substance, sans un être dont ils soient les modifications essentielles ou accidentelles ; là où rien n'existe, il ne sauroit y avoir de manière d'exister.

Ici on aperçoit dans les raisonnemens de certaines personnes l'abus des abstractions. S'étant accoutumés à penser abstractivement à la substance & aux *accidens* de la substance, quelques-uns ont regardé ces derniers comme des êtres à part qui pouvoient exister sans la substance, & pour preuve, ils ont dit que la blancheur d'un tel lis existoit sans lui, puisqu'elle existoit dans un autre lis, ou dans quelque autre objet qui a, dit-on, la blancheur du lis. Mais je dirai ici avec le pere Buffier, que la blancheur du premier lis n'est pas la blancheur du second, puisque celle-là n'est que le premier lis qui est blanc, celle-ci n'est que le second lis qui est blanc aussi, sans qu'il y ait rien de commun entre l'un & l'autre, mais seulement une entière ressemblance de couleur. La blancheur de l'un n'est que sa substance même modifiée d'une telle manière : la blancheur du second n'est que la substance même du second modifiée d'une même manière. Pour que l'*accident* de l'un fût l'*accident* de l'autre, il faudroit que la substance de celui-ci fût la substance de celui-là, puisque la modification de la substance n'est que la substance même modifiée. Mais les substances ne se communiquent pas ; la substance d'un être n'est pas la substance d'un autre être. Les *accidens* de l'un ne peuvent donc pas être les *accidens* de l'autre, ils peuvent seulement être semblables.

3°. Je ne fais pas trop ce que quelques théologiens ont voulu dire quand ils ont parlé d'*accidens* absolus, c'est-à-dire d'*accidens* ou de modifications qui ont une existence propre, qui leur permet de subsister lors même que la substance qu'ils modifioient n'existe plus, à moins qu'ils n'entendent par-là les *accidens* qui consistent dans l'application d'une substance modifiée, sur une autre substance aussi modifiée, dont

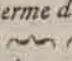
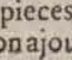

la première devient une nouvelle modification ; comme quand sur mon corps je mets des habits dont il se trouve alors revêtu ; en conséquence de quoi je dis de mon corps, qu'il est habillé ; dans ce cas l'habillement est un *accident* du corps habillé, un *accident* qui peut subsister, séparé de la substance qu'il modifioit lorsqu'il lui étoit joint ; il en est même de tout mélange d'une substance avec une autre qu'on lui unit, ou qu'on incorpore en elle pour lui donner une nouvelle modification ; comme quand je mélange des couleurs différentes ; mais alors cette nouvelle modification, n'est que l'union de deux ou plusieurs substances, dont chacune a ses propres *accidens* aussi-bien que sa propre substance. Dépouillé de mes habits, je reste nud, & j'existe encore ; mes habits séparés de moi ne me revêtent plus, cependant ils subsistent encore : mais s'ils subsistent, c'est qu'ils sont eux-mêmes une substance, qui a ses *accidens* : détruisez-en la substance, vous en anéantissez les *accidens*, vous ne pouvez plus m'en revêtir : ils ne sauroient subsister sans elle, ni elle sans eux. La difficulté se retrouve donc par rapport aux substances modifiantes, tout comme quand il n'étoit question que de la substance simplement modifiée ; & on ne donnera jamais à l'esprit l'idée d'un *accident* qui existe sans une substance.

Ces différens sens qu'on peut donner au terme *accident*, rentrent tous dans l'idée générale qu'Aristote attachoit à ce mot, lorsque considérant tous les êtres, il les divisoit en deux classes, la substance & les *accidens*. Cette dernière, savoir celle des *accidens*, se subdivisoit en neuf autres qui, en y ajoutant celle de la substance, formoient dix classes d'objets d'idées : classes que les Aristoteliciens nommoient *catégories*, & qui sont connues dans l'école sous le nom des dix catégories d'Aristote ou des dix prédicamens, qui sont, 1°. la substance ; 2°. la quantité ; 3°. la qualité ; 4°. la relation ; 5°. l'action ; 6°. la passion ; 7°. le lieu ; 8°. le tems ; 9°. la situation ; 10°. les accompagnemens extérieurs : les neuf derniers prédicamens étoient renfermés sous le terme d'*accidens*.

4°. Enfin le terme *accident* s'emploie pour désigner le cinquième des universaux, c'est-à-dire la cinquième & dernière classe des idées abstraites métaphysiques. Ces cinq classes ou degrés d'abstractions métaphysiques, en commençant par les idées les plus universelles, pour descendre à celles qui le sont le moins, sont le genre, l'espèce, la différence, le propre & l'*accident*. On entend ici par ce dernier des universaux, ces attributs des choses que nous avons nommés *modifications accidentelles*, & dont le caractère consiste en ce que ces attributs peuvent être détruits, sans que la substance cesse d'être la même, soit que ces modifications soient des substances telles que les habits, les cheveux, soit qu'ils soient des modifications inhérentes à la substance, comme la couleur du papier, la rondeur par rapport à de la cire, le mouvement dans une pierre.

Dans le langage ordinaire des philosophes qui n'emploient pas les termes scholastiques, le mot *accident* se prend toujours dans ce dernier sens, pour désigner ce qui n'est pas essentiel à la chose dont il s'agit.

Dans le cours ordinaire de la vie le mot *accident* se prend dans un sens différent, pour marquer un événement que l'on n'avoit pas cherché à procurer, auquel on ne s'attendoit pas, & qui cause quelque dommage. Une chute, un incendie, une rencontre funeste, sont des *accidens*. (G. M.)

ACCOLADE, s. f. (terme d'Imprimerie & de Fonderie de caractères.) ce sont , ou des assemblages de différentes pièces qui font une pièce de milieu , à laquelle on ajoute des pièces droites .

de différente épaisseur ou longueur, qui sont multipliées suivant le besoin, & terminées par des crochets —

Cet assemblage décrit dans l'impression, les lignes courbes ou mixtes qui servent pour accoler toutes les différentes parties d'une chose à son tout, qui se trouve nommé en-dehors de l'*accolade*. (+)

§ ACCOLÉ, ÉE; part. & adj. *torquatus, a, um*, (terme de Blason.) se dit des animaux qui ont des colliers ou couronnes passées au col; des fusées, macles, losanges, lorsqu'elles se touchent de leurs flancs ou de leurs angles sans remplir l'écu.

Accolé, ée; se dit aussi d'une bisse entortillée à une colonne, à un arbre, à une plante; d'un cep de vigne attaché à un échalas.

Accolés, se dit encore de deux écus ou écussons joints ensemble par les côtés.

Accolé, se dit de même des colliers des ordres de chevaleries qui environnent l'écu.

Les chevaliers des ordres *acolent* leurs armoiries de l'ordre de Saint-Michel & de celui du Saint-Esprit.

L'ordre de Saint-Michel *acole* de plus près l'écu, parce qu'il est de plus ancienne création.

Les prélats associés à l'ordre du Saint-Esprit *acolent* leurs armoiries du ruban bleu, d'où pend la croix du Saint-Esprit.

Les grand-croix & commandeurs de l'ordre de Saint-Louis *acolent* leur écu d'un ruban rouge où est attachée la croix du Saint.

De Valbelle de Meirargues, de Tourve, en Provence; *d'azur au lévrier rampant d'argent, accolé de gueules.*

Nagu de Varennes en Beaujolois; *d'azur à trois fusées d'argent, accolées en fasce.*

Chauvelin de Grifenoir, de Beauféjour, à Paris; *d'argent au chou sauvage de sinople à cinq branches, posé sur une terrasse de même, la tige du chou accolée d'une bisse d'or.*

Voyez la planche VIII, fig. 429, du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*. (G. D. L. T.)

* ACCOLER, v. a. (terme d'Agriculture.) se dit particulièrement des pampres & des bourgeons de la vigne, quand on les rapproche ensemble, & lorsqu'on les lie à l'échalat, ainsi qu'à tout ce qui lui sert de support.

§ ACCOMPAGNÉ, ÉE; adj. (terme de Blason.) se dit lorsqu'un ou plusieurs chevrons, une ou plusieurs fasces, ont en chef, en pointe ou ailleurs en sautantes positions, un ou plusieurs meubles.

Une ou plusieurs bandes sont dites *accompagnées*, lorsqu'elles ont à leurs côtés des pièces ou meubles de longueur en sautantes positions, & perpendiculaires; mais si ces pièces ou meubles sont posés en diagonales, c'est-à-dire, dans le sens de la bande, alors on dit que cette bande ou ces bandes sont *accotées*.

Accompagné, ée; se dit aussi du lion, du léopard, & autres quadrupèdes, de même que de l'aigle & autres volatils & reptils, lorsque quelques meubles ou pièces se trouvent en sautantes positions au-dessus, au-dessous ou à leurs côtés.

Les croix & fautoirs, dont les vides sont remplis de quelques pièces ou meubles, sont dits *cantonnés*, & non *accompagnés*.

Si dans un écu, un animal occupoit le milieu, & qu'il y eût quatre pièces ou meubles aux angles, on se serviroit du terme *cantonné*.

Laurencin de la Buffière en Bourgogne; *de sable, au chevron d'or, accompagné des trois étoiles argent.*

Ranchin d'Amalry, de Frontfede, en Languedoc; *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'un puits d'argent.*

La Bruyère, de Caumont, en Champagne; *d'azur*

au lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'hermine d'argent. (G. D. L. T.)

ACCOMPAGNEMENT, s. m. (*Poésie lyrique.*) Dans la musique vocale, tout doit avoir son analogie avec la fiction poétique, & sa vraisemblance comme elle. Les vers, le chant, la symphonie qui l'accompagne, forment ensemble une hypothèse, dont le principe est dans la nature. Voyez dans les articles AIR, DUO, CHANT, LYRIQUE, RÉCITATIF, *Suppl.* en quoi consiste la vraisemblance de l'expression musicale.

La vraisemblance de l'*accompagnement* est moins aisée à concevoir; & de toutes les licences que la musique s'est données, la plus grande est sans contredit le concours des instrumens avec la voix. Il ne laisse pourtant pas d'être indiqué par la nature, & d'être analogue au système de la fiction poétique, dont la musique est une branche du côté de l'expression.

1°. On a observé dans la nature du corps sonore qu'il n'y a point de son pur & simple, comme il n'y a point de rayon pur & simple dans la lumière du soleil. Chaque rayon de lumière est formé, comme l'on fait, d'un faisceau de rayons qui, séparés, donnent les couleurs primitives. Chaque son est composé de même de ses élémens qui donnent la basse & ses accords. Ce n'est pas ici le moment d'en faire l'analyse; mais de cela seul que dans la nature le son principal est toujours accompagné de ses harmoniques, la voix humaine est en elle-même un composé de sons qui forment ensemble un accord. Le premier modèle de l'*accompagnement* est donc ce composé harmonieux, & sa première règle est d'imiter l'accord donné par la nature.

Quel est donc l'emploi de la symphonie dans cette espèce d'*accompagnement*? C'est d'imiter le retentissement harmonieux de la voix, & de le rendre plus sensible. L'oreille même la plus exercée ne distingue pas dans le timbre de la voix les sons harmoniques & fugitifs; la symphonie les exprime, & l'oreille qui en est frappée, reconnoît leur analogie avec la voix dont ils sont émanés. Ainsi une voix soutenue par des accords de tierce & de quinte, n'est qu'une voix dont la résonance est distinctement prononcée. Voilà dans l'*accompagnement* le premier procédé de l'imitation: pour rendre cela plus sensible, on n'a qu'à supposer un peintre qui, au microscope peindroit en grand des objets imperceptibles à la vue; l'image, quoiqu'exagérée, en seroit correcte & fidèle; l'hypothèse est la même à l'égard des sons. Le musicien nous donne, s'il est permis de le dire, une oreille microscopique, & nous fait entendre dans la nature des sons que notre simple organe n'auroit pas aperçus sans lui. Delà, guidé par son oreille, l'artiste a étendu les procédés de l'harmonie; mais il n'en est pas moins vrai que la nature du corps sonore lui a indiqué les premiers accords.

2°. La force, l'énergie, la délicatesse, les nuances de la pensée & du sentiment sont bien souvent au-dessus de l'expression de la parole & de la voix. La musique a imaginé de donner à l'âme un nouvel organe, & comme une seconde voix qui mêle aux sons articulés des sons plus confus & plus vagues, mais dont la sensibilité se communique à la voix même, & rend plus vive & plus touchante l'impression commune que l'oreille en reçoit. Tantôt la voix fictive ne fait que soutenir & seconder la voix réelle; tantôt elle y supplée, en achevant pour elle les parties du chant les plus délicées, & en donnant à l'expression ses nuances les plus délicates ou ses traits les plus énergiques; tantôt, dialoguant avec elle sur un dessein qui lui est propre, elle exprime les accidens, les variétés, les différences simultanées

des sentimens qui agitent l'ame, ou des pensées qui l'occupent; & alors même l'accompagnement a son motif dans la nature. Quoi de plus ordinaire en effet que d'éprouver, dans l'instant qu'on exprime un sentiment ou une pensée, le besoin d'exprimer aussi une foule d'idées qui se croisent, de mouvemens qui se combattent, ou d'images qui viennent en foule se présenter à l'esprit? Il n'est personne alors qui ne voulût avoir plus d'une voix, pour embrasser dans une expression commune l'ensemble & les rapports de ses perceptions diverses; l'accompagnement satisfait à ce desir impatient: c'est le supplément de la voix. La parole, si j'ose le dire, est un miroir uni; l'accompagnement est un miroir à plusieurs faces, où tous les accessoires de la pensée & du sentiment, & leurs relations diverses, se retracent en même tems. Et quel charme de plus pour la musique, que de pouvoir exprimer non-seulement les alternatives, mais le mélange des différentes affections de l'ame? La voix exprime le desir, la symphonie exprime la crainte; l'une fait voir l'ame irritée, l'autre l'appaise & la désarme par un mouvement de pitié; l'une éclate en reproches, l'autre y mêle des plaintes qui, sous les dehors de la haine, décelent un reste d'amour. Une femme ordonne à son amant de la sacrifier à son devoir & à sa gloire; mais la constance qu'elle affecte, son cœur la désavoue, il en soupire, il en gémit; sa voix dira donc: *je l'ordonne de me quitter*; & l'accompagnement dira: *mais j'en mourrai*. Tels seroient en musique les adieux de Bérénice & de Titus: ainsi, de toutes les situations où l'ame est en contradiction avec elle-même.

L'expression de l'accompagnement ne sert pas moins dans la dissimulation à trahir le secret de l'ame; & lorsque Phedre, aux genoux d'Hippolyte, l'imploreroit pour ses enfans, lorsque Médée, aux genoux de Creuse, la suppleroit d'avoir pitié des siens, l'emploi sublime de la symphonie seroit, par des traits échappés, de faire éclater, comme des étincelles, les mouvemens de l'amour de Phedre & de la rage de Médée, à travers leur humble priere; & alors le jeu du visage & l'accent de la voix n'auroient pas besoin d'exprimer la dissimulation; le caractère en seroit assez marqué par l'accompagnement, qui est l'infidèle confident de la passion, & comme la voie indiscrete de la pensée & du sentiment.

3°. La déclamation même la plus animée a ses silences, dont les tems sont remplis dans l'ame, ou par des réflexions, ou par des sentimens que la parole n'exprime pas; & l'accompagnement sert alors à révéler ses réticences. Dans le dialogue, cela est moins fréquent; mais dans le monologue, où l'on ne parle qu'à soi-même, les développemens ne sont jamais complets, & c'est alors que les silences plus fréquens & plus longs, laissent à l'accompagnement une partie de l'expression, & donnent lieu à une espece d'alternative & de dialogue des instrumens & de la voix. Armide prête à percer le cœur de Renauld, se demande à elle-même: *qui me fait hésiter? Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire?* C'est à la symphonie à lui répondre; & voilà ce qui fait la magie & le charme du récitatif obligé.

On a cru que cette sorte de récitatif, entrecoupé par la symphonie, étoit moins propre à notre langue, qu'à la langue Italienne, parce que notre prononciation naturelle est moins détachée que celle des Italiens. Mais il ne s'agit pas de détacher les mots qui doivent être liés ensemble; il s'agit d'articuler chaque phrase, & d'y attacher le trait de chant & d'harmonie qui lui convient. Or notre déclamation simple, dans les momens passionnés, a des articulations aussi marquées, des pauses, des interrup-

tions, des silences aussi fréquens que peut l'exiger la musique, pour entrelacer l'expression de l'accompagnement à celle de la voix. Du reste, c'est au poète à savoir prendre alors un style rapide & concis; & rien au monde n'est plus facile.

4°. Une hypothèse encore sur laquelle est fondée la vraisemblance de l'accompagnement, c'est la même qui, dès long-tems reçue en poésie, a donné lieu à de si douces illusions; savoir, que tout dans la nature est animé, sensible, & que tout parle son langage. Ainsi, toutes les fois que dans le poème lyrique, il s'établit une communication, une correspondance, une influence réciproque entre l'ame de l'acteur, & les objets qui l'environnent, l'accompagnement devient l'organe de ces objets supposés sensibles; & entre l'homme & la nature intéressée à sa situation, se forme alors un dialogue dont l'illusion nous enchante.

5°. Enfin, parmi ces objets correspondans à la situation de l'ame, il y en a qui ont eux-mêmes une espece de voix: un vent doux murmure à travers le feuillage, un ruisseau gazouille à travers les cailloux; les flots mugissent, le tonnerre gronde, la foudre éclate, les monstres des forêts rugissent, les oiseaux chantent leurs amours; la symphonie alors n'est pas absolument fictive, elle est imitative ou du bruit, ou des sons qui, dans la réalité, se feroient entendre, & porteroient dans l'ame la mélancolie ou la joie, la volupté, le calme ou la terreur.

Ce qui prouve que l'accompagnement est supposé tantôt faire partie de l'expression, comme supplément de la voix, tantôt représenter une voix étrangère, c'est que dans la première hypothèse, celui qui chante est censé ne pas entendre la symphonie, & qu'en effet il ne paroît jamais s'apercevoir qu'il est accompagné; au lieu que dans la seconde, il est censé l'entendre & en être ému, ou dialoguer avec elle.

On voit par-là tout ce qu'embrasse le système hypothétique de l'accompagnement, & jusqu'où s'étend sa magie. Mais on ne doit jamais oublier que la mélodie en est l'ame; qu'elle seule peut lui donner un caractère, un charme, un attrait continu; que, s'il n'est lié par le chant, ses traits épars, ses passages brusques, ses idées incohérentes, ne feront bientôt pour l'oreille qu'un bruit monotone & pénible, & pour l'ame, que des lueurs de pensée & de sentiment. (Article de M. MARMONTEL.)

ACCOMPAGNEMENT sans chiffres, (Musique.) On entend par accompagnement sans chiffres, celui où l'on n'a pour guide que la partie de la basse, sans chiffres, & sans la partie du chant écrite au-dessus. Tout bon accompagnateur doit pouvoir accompagner une basse non chiffrée, lorsqu'il a toute la partition, ce qui n'est pas fort difficile, & même lorsqu'il n'a que la partie principale au-dessus de la basse; les récitatifs italiens sont ordinairement dans ce dernier cas. Mais il est impossible, j'ose le dire appuyé de bons maîtres, il est impossible d'accompagner bien, lorsqu'on n'a que la basse seule; en voici un exemple convainquant. Que dans une piece en *ut majeur*, la basse ait les deux notes *ut, ut* ✕; quel accord portera l'*ut* ✕? Il en peut porter au moins trois; l'accord de sixte-quinete, qui est le plus naturel; l'accord de septieme ordinaire, qui l'est moins; & l'accord de septieme diminuée, qui est presque aussi naturel que le premier. Par le moyen des deux premiers accords, on fait une excursion dans le relatif de la quinte *sol*; par le dernier, on tombe dans le mode relatif de la seconde *re*. Un autre cas encore plus embarrassant, c'est lorsque la basse a une longue tenue: dans ce cas le compositeur peut faire sur cette tenue nombre d'accords en forme de

points d'orgue. Cependant, comme on a quelques regles bonnes dans les cas ordinaires, nous les donnerons ici; mais, nous le répétons, elles sont insuffisantes: & c'est une chimere qui prouve l'ignorante présumption de celui qui la soutient, que de croire qu'on puisse bien accompagner une basse continue, seule & non chiffrée.

Pour pouvoir se servir des regles suivantes, il faut accompagner bien les basses continues chiffrées, être assez ferme pour parcourir rapidement des yeux, jusqu'à quatre & même cinq mesures, pour savoir d'avance la suite des accords; il faut enfin bien savoir tout ce que l'on trouve dans les articles REGLE DE L'OCTAVE, (Musique.) *Dict. des Sciences*, &c. CHANGER, (Musique.) *Suppl.* & ANTICIPATIM, (Musique.) *Suppl.*

Celui qui accompagne d'après une basse continue non chiffrée, doit encore être bien attentif, & surtout quand la basse continue reste long-tems sur la même note, parce que souvent, dans la musique italienne & allemande, le compositeur change pour un instant la tierce majeure & mineure.

Enfin remarquons que, pour les regles suivantes, toutes les fois qu'on parle d'un faut de tierce mineure ou majeure en montant, on entend aussi parler du faut de sixte majeure ou mineure en descendant. Dans les exemples en notes, on indiquera cela par des notes doubles.

Premiere regle. Lorsqu'une note, portant l'accord parfait majeur ou mineur, descend d'un semi-ton majeur, ou monte d'une tierce majeure ou mineure sur la note suivante, cette dernière porte l'accord de sixte majeure ou mineure avec sa tierce majeure ou mineure, suivant que les dieses ou bémols de la clef l'indiquent; ce dont nous avertissons ici une fois pour toutes.

Deuxieme regle. Lorsqu'une note, portant accord parfait majeur, monte d'un semi-ton majeur, ou descend d'une tierce majeure sur la note suivante, celle-ci porte l'accord de sixte.

Troisieme regle. Mais lorsque cette même note descend d'un ton sur la suivante, cette dernière porte l'accord de seconde.

Quatrieme regle. Lorsqu'une note, portant accord parfait mineur, descend d'une seconde, ou d'une tierce majeure sur la suivante, celle-ci porte l'accord de sixte.

Cinquieme regle. Quand une note, portant accord de sixte, & tierce mineure, monte d'un semi-ton majeur, ou descend d'une tierce majeure sur une note, celle-ci porte l'accord parfait majeur ou mineur suivant le mode.

Sixieme regle. Mais si cette même note monte d'un ton sur la suivante, cette dernière porte accord de sixte.

Septieme regle. Lorsqu'une note, portant accord de sixte, & tierce majeure, monte ou descend d'un ton sur la suivante, celle-ci porte l'accord de sixte.

Huitieme regle. Mais si elle descend d'une tierce mineure sur la suivante, celle-ci porte l'accord parfait mineur.

Nuvieme regle. Lorsqu'une note, portant accord de sixte majeure & tierce mineure, descend d'un ton sur la suivante, cette dernière porte l'accord parfait majeur ou mineur, suivant le mode.

Dixieme regle. Mais cette même note venant à descendre de tierce mineure, ou à monter d'un semi-ton majeur, d'un ton, ou d'une tierce mineure sur la note suivante, cette dernière porte dans tous ces quatre cas l'accord de sixte.

Onzieme regle. Lorsque de deux notes à la tierce majeure ou mineure l'une de l'autre, l'une porte un diese, béquarre ou bémol accidentel, il faut que celui-ci se trouve aussi dans l'accord de l'autre note.

Deuxieme regle. Enfin toute note marquée d'un diese ou béquarre qui l'élève d'un semi-ton mineur, porte l'accord de sixte, quelle que soit sa marche. Voyez des exemples de toutes ces regles, fig. 1. *planche II. de Musique, Suppl. (F. D. C.)*

ACCOMPAGNER, (Musique.) c'est, en général, jouer les parties d'accompagnement dans l'exécution d'un morceau de musique; c'est, plus particulièrement, sur un instrument convenable, frapper avec chaque note de la base les accords qu'elle doit porter, & qui s'appellent l'accompagnement. J'ai suffisamment expliqué le *Dict. rais. des Sciences*, &c. en quoi consiste cet accompagnement: j'ajouterai seulement que ce mot même avertit celui qui accompagne dans un concert, qu'il n'est chargé que d'une partie accessoire, qu'il ne doit s'attacher qu'à en faire valoir d'autres; que, si-tôt qu'il a la moindre prétention pour lui-même, il gêne l'exécution, & impatiente à-la-fois les concertans & les auditeurs. Plus il croit se faire admirer, plus il se rend ridicule. Si-tôt qu'à force de bruit ou d'ornemens déplacés, il détourne à soi l'attention due à la partie principale, tout ce qu'il montre de talent & d'exécution, montre à-la-fois sa vanité & son mauvais goût. Pour accompagner avec intelligence & avec applaudissement, il ne faut songer qu'à soutenir & faire valoir les parties essentielles; & c'est exécuter fort habilement la sienne, que d'en faire sentir l'effet sans la laisser remarquer. (S.)

§ ACCON, s. m. (Marine.) c'est un bateau ayant la forme d'un quarré long & à fond plat, dont on se sert dans différens pays. Les accors ne sont point faits pour aller à la voile: ils sont plus ou moins grands, suivant l'usage auquel on les destine. Ces bateaux sont commodes, en ce qu'ils portent beaucoup sans avoir un grand tirant d'eau. La raison en est facile à saisir: un bâtiment de cette construction ne peut point caler, sans déplacer un volume d'eau considérable: mais aussi un inconvénient de leur forme, est de ne pouvoir naviger que dans les rades, & encore lorsque la mer n'y est point trop agitée.

Les accors ne sont point pontés. Ceux dont on se sert à Saint-Domingue pour faire l'eau des vaisseaux, & pour le transport des denrées du pays, ont de longueur au bord inférieur ou portant sur terre, 15 à 18 pieds.

Au bord supérieur ou de tête en tête, 25 à 30
De sorte que leur saillie ou quète, est à chaque bout de 5 à 6
De largeur, environ 12
De hauteur totale ou creux entier, 3
De tirant d'eau, sans être chargé, 1 pied à 8 pouces.

(M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ACCORD, (Musique.) Outre les accords qu'on trouve à l'article ACCORD, (Musique.) *Dict. rais. des Sciences*, &c. il y en a encore nombre d'autres, dont les grands maîtres se servent & se sont servis. L'accord de sixte superflue, par exemple, se renverse très-bien, quoiqu'on dise le contraire à l'article cité. J'ai vu dans quelques pieces l'accord de tierce diminuée, fausse quinte & petite sixte qui en résulte. Comme les connoissances augmentent journellement en musique, & qu'on a déjà commencé à se servir d'accords composés de cinq tons différens, par exemple celui de quinte superflue; un jour viendra, peut-être, où l'on se servira d'accords composés de six, sept & plus de tons différens. On ne peut donc pas déterminer au juste le nombre d'accords possibles. Ce que je viens de dire paroitra peut-être surprenant; mais cette surprise disparaîtra, si l'on fait attention que

probablement, & plusieurs musiciens, entr'autres M. Rameau, l'ont déjà soupçonné, tous les tons de la gamme résonnent avec le corps sonore, mais dans un grand éloignement: c'est dans l'étendue de trois octaves que résonne l'accord parfait; ce sera dans la quatrième qu'on trouvera la gamme. Effectivement le cor de chasse, qui représente assez bien le corps sonore, ne donne la gamme que dans la quatrième octave. Une autre preuve moins équivoque, ou plutôt décisive, c'est le mélange qu'on fait de différents jeux d'orgue, qui ensemble font résonner, outre le ton principal, sa tierce majeure, sa quarte & sa quinte, mais dispersées dans différentes octaves, & qui alors, loin de blesser l'oreille, renforcent considérablement le son fondamental. (F. D. C.)

ACCORD, (*Musique.*) On appelle encore accord, l'état d'un instrument dont les sons fixes sont entre eux dans toute la justesse qu'ils doivent avoir. On dit, en ce sens, qu'un instrument est d'accord, qu'il n'est pas d'accord, qu'il garde ou ne garde pas son accord. La même expression s'emploie pour deux voix qui chantent ensemble, pour deux sons qui se font entendre à-la-fois, soit à l'unisson, soit en contre-parties. (S.)

ACCORD DISSONNANT, FAUX ACCORD, ACCORD FAUX, (*Musique.*) sont autant de différentes choses qu'il ne faut pas confondre. Accord dissonnant, est celui qui contient quelque dissonnance; accord faux, celui dont les sons sont mal accordés, & ne gardent pas entr'eux la justesse des intervalles; faux accord, celui qui choque l'oreille, parce qu'il est mal composé, & que les sons, quoique justes, n'y forment pas un tout harmonique. (S.)

ACCORD, (*Musique.*) Ce terme, pris dans un sens général, désigne l'assemblage de divers sons entendus tout-à-la-fois; mais dans le sens propre & ordinaire, c'est l'assemblage de sons régulièrement combinés, qui conviennent au genre de la pièce de musique. Dans la musique moderne, chaque pièce a une suite régulière d'accords fondamentaux, qui aident à déterminer la mélodie. Les accords supposent une musique à plusieurs parties: de là vient que les anciens n'en ont point parlé.

La première & la plus essentielle partie de la composition moderne, roule sur la connoissance de tous les accords dont la musique peut faire usage, & sur la manière la plus avantageuse de les combiner. Nous ne parlerons ici que de la nature des accords en particulier; leur combinaison concerne l'article de la MODULATION.

On trouve chez les auteurs qui ont écrit sur la musique, une grande diversité d'opinions, quand il s'agit de déterminer le nombre, l'origine & l'usage des accords. Cette matière est si embrouillée, qu'il semble presque impossible de la traiter méthodiquement. Ce qui paroît le plus probable, c'est que les premières compositions à trois parties, n'avoient pour base qu'une suite d'accords consonnans. Le desir de rendre cette harmonie plus attrayante, aura sans doute engagé les compositeurs à placer par-ci par-là quelques accords dissonnans entre ces premiers. Ils auront apparemment commencé par des accords où il n'entroit qu'un ton discordant ajouté aux consonnances, ou substitué à l'une de celles-ci. Peu-à-peu ils se feront apperçus, peut-être, qu'on pouvoit altérer plus d'un ton, & même tous les tons de l'accord consonnant, d'une manière qui rendoit la musique plus agréable. Par une longue suite d'essais, il s'est enfin introduit un très-grand nombre d'accords différents, sur la légitimité & l'usage desquels on dispute encore; & la dispute finit, pour l'ordinaire, par un appel à l'oreille des experts.

Il étoit donc à souhaiter qu'on pût découvrir une méthode sûre de déterminer tous les accords admissi-

bles. De grands hommes s'en sont occupés; & nous ne pouvons mieux faire ici, que de renvoyer aux ouvrages de MM. Rameau, d'Alembert, Euler, Tartini, Rousseau & Marpurg. Après une étude réfléchie de ces auteurs, voici ce que nous avons à dire de plus clair & de plus simple sur cette matière.

Nous supposons d'abord que toute pièce de musique n'est fondée que sur une suite d'accords consonnans, & qu'il s'agit de trouver ces accords: ensuite il faut rechercher les raisons qui ont dû introduire les dissonnances, & voir si, d'après ces raisons, on peut déterminer la nature & le nombre des accords dissonnans.

Notre supposition n'a rien de forcé: il est plus que probable que les premières pièces à plusieurs parties n'avoient que des consonnances; & l'on a encore aujourd'hui de bons morceaux de musique sans accords dissonnans. C'est d'ailleurs une remarque également vraie & essentielle, que, pour qu'une pièce de musique soit parfaite, il faut qu'on puisse en effacer toutes les dissonnances, & que le reste soit encore un tout bien harmonique. Une partie essentielle de l'art du compositeur, c'est de savoir composer un morceau entier, en n'y faisant entrer que des accords de consonnances.

Tous ceux qui ont écrit sur la musique admettent; comme un principe d'expérience, qu'un accord consonnant n'est qu'à trois parties. M. Euler croit à la vérité que cet accord pourroit admettre un quatrième ton consonnant (*Voyez les Mém. de l'Acad. Royale de Berlin, année 1764, page 177 & suivantes*). Mais comme nous ne parlons ici que de l'usage pratique, cela n'influe point sur notre recherche.

Nous savons de plus, tant par le témoignage de l'oreille, que par l'examen des sources de l'harmonie, que, de tous les accords possibles à trois parties, celui qui est composé de la tierce, de la quinte & de l'octave du ton fondamental, produit l'harmonie la plus complète; & c'est par cette raison qu'on l'appelle l'accord parfait.

Or M. Rameau a observé le premier, & sa remarque a été généralement adoptée, que tous les accords consonnans à trois parties naissent de l'accord parfait: car pour former un triple accord, il faut encore joindre deux tons différents à l'octave du ton fondamental; & ces tons doivent être pris de la suite naturelle des tons de cette octave, qui renferme la seconde, la tierce, la quarte, la quinte, la sixte & la septième: mais la seconde & la septième sont exclues, par la raison qu'elles font dissonnance avec l'octave du ton fondamental. Il ne reste donc que la tierce, la quarte, la quinte & la sixte. De ces quatre, on ne peut point prendre à-la-fois deux tons qui se succèdent immédiatement, parce que le ton supérieur feroit avec l'inférieur un accord dissonnant celui de seconde. Ainsi on ne peut avoir que trois combinaisons de deux à deux, savoir, 3 & 5; 3 & 6; & 4 & 6. La première de ces combinaisons donne l'accord parfait, & les deux autres en font les permutations. Il n'y a donc qu'un seul accord primitif de consonnance; & il suffira d'en connoître les diverses espèces, pour avoir une connoissance complète des accords consonnans. *Voyez ci-après l'article ACCORD PARFAIT.*

La recherche des accords dissonnans, ou l'énumération complète de tous ceux qui peuvent être employés, a un peu plus de difficulté: il faut d'abord remonter à l'origine, & à l'usage des dissonnances. (*Voyez DISSONNANCE, Suppl.*) On trouvera que l'accord de septième est l'unique accord primitif ou fondamental à quatre parties, qui soit de nécessité absolue. Il n'y a donc qu'à développer toutes les combinaisons & les permutations de cet accord,

pour avoir l'énumération exacte de tous les *accords* de dissonance essentielle.

En considérant enfin la seconde espèce de dissonance, celle que nous nommons *dissonance accidentelle*, on verra que, pour en trouver tous les *accords* admissibles & leurs combinaisons, on n'a qu'à altérer successivement un, deux ou plusieurs tons de chaque *accord* consonnant & de chaque *accord* de septième.

L'*accord complet* est celui qui renferme tous les tons qui lui appartiennent originairement. Il est *incomplet*, lorsque quelques-uns de ces tons n'y entrent pas. Ainsi l'*accord complet* de septième, par exemple, est composé de la tierce, de la quinte, de la septième & de l'octave; mais quelquefois on omet l'octave, & aussi l'une des deux autres consonnances, & alors c'est un *accord* de septième incomplet. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-arts de M. SULZER.*)

ACCORDS IMMÉDIATS. Nous appellerons de ce nom, ceux dont les tons sont séparés par des intervalles simples; & nous nommerons *accords médiats*, ceux dont les intervalles sont composés.

C'est une règle établie dans la théorie des sons, que tout intervalle composé est réputé de la nature de l'intervalle simple qui lui répond; c'est-à-dire que, dans quelque octave que l'on compte l'intervalle, il est censé être le même, & conserver le nom qu'il a dans la première. Ainsi, par exemple, le ton *mi*, fait avec le ton *ut* une tierce majeure, soit qu'on prenne ces deux tons sur la même octave ou sur des octaves différentes. Une tierce peut donc être éloignée du ton fondamental, de trois, ou de dix, ou de dix-sept, ou de vingt-quatre degrés de l'échelle diatonique, sans cesser d'être la tierce. Jusques-là il n'y a point de difficulté; mais, dès qu'il s'agit d'*accords* réels dans un chant à plusieurs parties, ces intervalles ne sont plus équivalens, & l'on se tromperoit beaucoup, si l'on pensoit qu'on pût indifféremment substituer le simple au composé ou le composé au simple, & prendre un *accord* médiate au lieu d'un immédiat: car, pour qu'une musique produise tout l'effet qu'elle peut produire, il faut que les différentes parties dont elle est composée, soient renfermées dans une certaine étendue exactement déterminée, dont elles ne s'écartent ni en se rapprochant, ni en s'éloignant davantage. Et il en est de même à l'égard des orgues ou du clavecin qui servent d'accompagnement.

La nature semble avoir fixé elle-même ces limites, en établissant le fondement de l'harmonie. On fait (*Voyez CONSONNANCE, Suppl.*) qu'en pinçant la plus basse corde 1. on fait résonner les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{8}$, &c. & que c'est l'assemblage de tous ces tons qui constitue proprement le son du ton le plus bas. Il résulte donc de cette observation, 1°. que entre le ton le plus bas, c'est-à-dire entre le fondamental de la basse accompagnante, & son octave au-dessus, il ne doit point y avoir de tons intermédiaires. 2°. Que l'*accord* parfait complet a sa place naturelle dans la troisième octave du ton fondamental, puisqu'il n'y a que la quinte, ou plutôt la douzième de ce ton, qui tombe sur la seconde octave. 3°. Que lorsque le ton fondamental est dans l'octave la plus basse, les tons de l'octave au-dessus ne peuvent guère se rapprocher de plus près que de la quarte; mais que, s'il y avoit encore une basse au-dessous, ces tons pourroient être rapprochés à l'intervalle de la tierce. 4°. Que les premiers dessus chantans, soit en concert ou en *solo*, ne doivent pas être accompagnés de sons trop graves; & qu'en général, la basse qui accompagne les voix ne doit descendre qu'à la seconde octave au-dessous, ni se rapprocher de ces voix, de plus près qu'à la distance d'une

octave. Ce n'est que lorsqu'il y a des tailles, que la basse peut encore descendre d'une octave plus bas au-dessous des premiers dessus.

C'est en observant la juste proportion des distances, que chaque partie fait son effet en plein, & que l'ensemble est complètement beau. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-arts de M. SULZER.*)

ACCORD PARFAIT, (*Musique.*) C'est le nom qu'on donne aux *accords* qui renferment les trois principaux intervalles consonnans, savoir, la tierce, la quinte & l'octave.

On compte trois espèces d'*accords parfaits*, 1°. l'*accord* majeur, qui joint la tierce majeure à l'octave, & à la quinte juste. 2°. L'*accord* mineur, où ces deux intervalles sont accompagnés de la tierce mineure. Et 3°. l'*accord* diminué, composé de l'octave, de la quinte diminuée, & de la tierce mineure.

La première espèce détermine le mode majeur, ou le ton dur; la seconde détermine le mode mineur, ou le ton mol; la troisième espèce n'établit point de mode particulier, parce que cet *accord* n'a pas, comme les deux autres, son échelle diatonique; il pourroit l'avoir si l'on introduisoit dans la gamme ordinaire la consonnance 6, 7, ou la tierce diminuée, que le plus habiles musiciens d'aujourd'hui mettent au rang des consonnances (*Voyez CONSONNANCE, Suppl.*) Si on l'avoit admise dans le système, il y auroit eu une corde que nous nommerons *B*, à placer entre *la* & *si*; elle donneroit avec le ton *sol* la tierce diminuée, & l'*accord* *E, G, B*, seroit l'*accord* parfait de ce nouveau mode. Cet *accord* est très-peu différent des *accords parfaits* qui, dans les modes majeurs, tombent sur la septième, & dans les modes mineurs sur la seconde de l'échelle diatonique. En effet, l'*accord* *H, d, f*, ne diffère pas sensiblement de l'*accord* diminué, puisque la tierce $d-f = \frac{17}{12}$, ne diffère de la tierce diminuée que d'une soixante-quatrième.

Quelques musiciens font dans l'idée que tout *accord*, dont les intervalles portent les noms de tierces & de quintes, fait une consonnance parfaite. Suivant cette idée il faudroit que l'*accord* de *ut, mi, sol dièse*, fût parfait, tandis que la quinte superflue *ut, sol dièse* fait une dissonnance désagréable. Les noms ni les lignes des notes ne décident pas de la consonnance des *accords*, elle résulte de la juste proportion des intervalles.

Par la même raison, bien que la quinte diminuée fasse consonnance avec la tierce mineure, on ne peut jamais la joindre dans l'*accord* parfait à la tierce majeure. Car l'une ou l'autre des deux tierces qui résultent de cette jonction, n'appartiendroit pas au mode principal. C'est ce qu'observent tous les bons musiciens, qui, aussi souvent que la tierce majeure est notée accidentellement au-dessus de la basse, ne manquent pas d'y joindre la quinte parfaite, quoiqu'elle ne soit indiquée par aucun signe.

On emploie l'*accord* parfait, 1°. d'abord à l'entrée de la pièce de musique, & précisément sur la tonique, pour que l'oreille saisisse, dès le commencement, le ton fondamental, & le mode principal. Dans ce seul *accord* l'oreille non-seulement discerne les trois tons les plus essentiels de ce mode très-distinctement, mais elle entend encore confusément la quinte de chacun de ces tons, & par conséquent elle connoît déjà cinq des sept tons de l'échelle. 2°. A la fin de la pièce, parce que cette harmonie fait une conclusion parfaite; à l'ouïe de cette cadence l'oreille pleinement satisfaite ne désire plus rien. 3°. Au commencement d'une nouvelle période, lorsque le chant passe dans un mode relatif, afin que l'ouïe soit frappée par les principaux tons qui appartiennent à ce mode, & qu'elle

se les imprime fortement. Enfin 4°. en terminant une des parties du chant, pour que l'oreille entendant cette cadence de repos sente la conclusion de cette partie du tout.

L'accord parfait n'exige pas nécessairement les trois consonnances qui le composent. Il n'y a que la tierce dont il ne peut jamais se passer, parce que c'est elle qui indique le mode, & qui le détermine; l'un des deux autres intervalles peut être omis, & l'on substitue un intervalle double à sa place. Quelquefois même cette omission devient nécessaire pour éviter la répétition vicieuse des quintes & des octaves. Ainsi l'accord *UT, mi, ut, mi*, est un accord parfait sans la quinte, avec deux tierces; celui de *UT, ut, mi, ut*, est sans la quinte avec deux octaves; celui de *UT, mi, sol, mi*, est sans l'octave avec deux tierces; & celui de *UT, sol, mi, sol*, est sans l'octave avec la quinte redoublée.

Mais il n'est pas indifférent dans les cas particuliers, lequel des deux intervalles on choisisse pour le répéter à la place de celui qu'on veut omettre. Il y faut de la circonspection pour ne pas tomber sur des progressions vicieuses. On ne sauroit, par exemple, redoubler la tierce majeure sur la dominante du mode dans lequel on fait l'accord, parce qu'il en résulteroit des octaves défectueuses.

L'accord parfait admet une double transposition. Car sans lui faire perdre sa consonnance, on peut en mettre la tierce ou la quinte dans la basse; le premier cas produit les accords de sixte, & le second donne les accords consonnans de quarte & sixte.

Comme l'accord parfait produit une cadence harmonieuse, l'oreille, qui en est satisfaite, n'a plus d'attente à remplir. On peut par conséquent passer de cet accord à d'autres, sans aucune préparation. Mais si l'on passe d'un accord parfait à un autre accord parfait, c'est comme si l'on faisoit entendre une suite de cadences finales, puisque chaque accord fait un repos. On aura une telle suite en montant ou descendant, par exemple, de quarte & de quinte. Mais de telles progressions sont trop uniformes, pour être d'un grand usage. Afin de rendre les repos moins sensibles, on peut redescendre de tierces, on peut même sauter un des accords de tierce, & de cette manière il est quelquefois praticable de monter par degré à l'aide d'une suite d'accords. Mais deux accords qui, en se succédant immédiatement, feroient monter d'une tierce majeure, ont quelque chose de dur pour l'oreille. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

ACCORDER, v. a. (*Marine.*) signifie agir ensemble, se mouvoir de concert. On ordonne à un patron de faire accorder les avirons de sa chaloupe. Un matelot donne la voix pour accorder l'effort que font ceux qui halent sur une manœuvre. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ACCORDEUR, f. m. (*Musique.*) On appelle accordeurs d'orgue ou de clavecin, ceux qui vont dans les églises ou dans les maisons accommoder ou accorder ces instrumens, & qui, pour l'ordinaire, en font aussi les facteurs. (*S.*)

ACCORDO, f. m. (*Luth.*) instrument des Italiens, du genre des basses, mais ayant douze ou quinze cordes. (*D. C.*)

§ ACCORDOIR, f. m. (*Musique. Luth.*) Les contre-basses ont aussi un accordoir. (*F. D. C.*)

§ ACCORE, f. m. (*Marine.*) Les accores sont de fortes pièces de bois placées d'une manière presque perpendiculaire, & dont l'usage est de soutenir & d'appuyer un vaisseau, particulièrement lorsqu'on le construit, & lorsqu'on le met dans un bassin. On distingue alors plusieurs fortes d'accors, qui tous prennent leur nom de l'endroit du vais-

seau qu'ils appuient: c'est ainsi que l'on dit les accores de l'étrave & les accores de l'étambot. Ceux placés dans la longueur du vaisseau prennent de même leur nom, mais on les range avec un certain ordre que voici: chaque couple de levée (ceux de remplissage n'en ont point) est soutenu par trois accores de différentes grandeurs. Le plus court, ou le plus près de la quille, porte sur le fond du vaisseau, & se nomme *accore de fond*; le second se nomme *accore du milieu* ou *d'entre-deux*; & le plus élevé, qui porte sur le fort du vaisseau, se nomme *accore de fort*. Tous les bâtimens de guerre ayant ordinairement seize couples, il s'ensuit qu'un grand vaisseau n'est pas soutenu par un plus grand nombre d'accors qu'une frégate; & la différence ne porte que sur leur force. On ne s'assujettit pas à cette règle pour les petits bâtimens. Tous les accors de fond doivent être rangés en ordre, & former une ligne qui porte aussi le nom de premier rang d'accors; il en est de même des autres, qui outre le nom de la partie qu'ils appuient, sont aussi désignés par second & troisième rang d'accors. Tous ces accors ont leurs bouts assujettis sur le vaisseau & sur le chantier ou le bassin par des taquets, afin qu'ils ne puissent glisser. Les accors sont ordinairement faits avec les bois de démolition, ou avec des matériaux qui ne peuvent servir à autre chose. Lorsque le tems vient de border & de calfater le vaisseau, on leve tour-à-tour chaque accore pour travailler au-dessous de l'endroit où il porte, & on les remet ensuite en place à mesure que l'ouvrage est terminé.

Il y a une autre sorte d'accore que l'on nomme *clefs*. (*Voyez ce mot dans ce Supplément.*)

ACCORE, adj. (*Marine.*) *côte accore*, c'est une côte dont le fond augmente considérablement dès l'instant où l'on s'en éloigne, ou dont l'élévation assez considérable, & presque perpendiculaire au-dessus de l'eau, la rend d'un accès très-difficile pour celui qui voudroit descendre ou monter le long de cette côte. Il est difficile de se sauver lorsqu'on s'échoue à une côte accore; outre la difficulté de s'y accrocher & de la franchir, pour peu qu'il y ait de mer, les vagues poussent & brisent les corps des naufragés contre les rochers qui toujours forment une côte pareille. Ce nom d'accore lui est donné par le rapport qu'elle a avec la position presque perpendiculaire des accors dont nous avons parlé. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCORER, v. a. (*Marine.*) signifie appuyer, soutenir, ébrançonner. On accore une chose pour la tenir d'une position qu'elle ne garderoit pas si elle n'étoit point soutenue. On accore un vaisseau que l'on a mis dans le bassin. On accore les couples d'un vaisseau que l'on construit. On accore un poids pour qu'il ne soit point renversé par le roulis. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCOSTER, v. a. (*Marine.*) signifie approcher, aller à, mettre côté à côté, ou côte à côte. Un vaisseau craint de trop accoster la terre. Un canot accoste son vaisseau. Une barque accoste le quai.

On se sert assez souvent de ce verbe à l'impératif; *accoste à bord; accoste ici.* (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ ACCOTÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'une bande, d'une lance & autre pièce de longueur posées diagonalement, qui ont à leurs côtés des billettes, losanges, étoiles, &c. aussi posées en diagonale.

Les bandes qui ont des pièces rondes à leurs côtés, soit bésans, tourteaux & autres, ne sont point dites accotées, mais accompagnées.

Nerestang de Gadagne, à Paris, d'azur à trois bandes d'or, accotées de trois étoiles d'argent; les étoiles

étroites posées entre la première & la seconde bande. (G. D. L. T.)

§ ACCOUCHEMENT, Mécanisme de l'accouchement. Les anciens attribuoient la sortie du fœtus à lui-même. C'est dans cette vue qu'ils n'admettoient d'autre *accouchement* naturel, que celui dans lequel la tête passe la première, & qu'ils tentoient de réduire à cette situation les *accouchemens* dans lesquels l'enfant présentoit quelque autre partie de son corps. C'est le fœtus qui est l'unique cause de sa propre sortie dans les animaux ovipares.

Dans les animaux vivipares, la nature suit une méthode différente : leur utérus est musculéux; il est très-irritable, il rampe sur la table de l'anatomiste, quand on l'a arraché au corps de la femelle, & ses mouvemens sont des plus vifs. La plus grande partie de ces animaux a son diaphragme & son enveloppe musculéuse du bas-ventre, capables l'un & l'autre d'un très-grand effet, & dont le travail est visible dans les quadrupèdes, & sur-tout dans l'espèce humaine.

Les accoucheurs ont remarqué d'ailleurs qu'on n'aperçoit pas dans l'enfant des mouvemens qui puissent concourir à le faire sortir; que très-souvent il est immobile dans le moment même qu'il va paroître au jour; que des enfans morts viennent souvent aussi facilement au monde, que des enfans en vie.

On a donc cherché la cause de l'accouchement dans la structure musculéuse de l'utérus. Les accoucheurs ont attesté qu'ils ont aperçu la contraction de cet organe, & dans l'accouchement, & dans l'extraction du placenta; contraction assez puissante pour endormir la main, & pour rendre l'accoucheur incapable d'agir.

Ruisch ayant parlé avec assurance d'un muscle de l'utérus, & les anatomistes modernes ayant donné un peu plus d'ordre aux fibres de cet organe, un habile anatomiste a élevé un système sur ces fondemens. Les fibres de la matrice s'étendent peu-à-peu avec la matrice même, qui grossit; elles s'épanouissent sur son fond; & delà vient la constance de l'épaisseur de l'utérus qui, sans ces fibres, devroit s'amincir à proportion de sa dilatation. Par ce même mécanisme, l'orifice interne & le cou de la matrice s'affoiblissent, & l'accouchement survient. Lorsque toutes les fibres de ce cou se sont épanouies, & que les fibres de l'utérus ne peuvent plus prêter, elles commencent alors à sentir l'irritation du fœtus: elles se contractent, le fond descend, & l'orifice est dilaté dans le même tems qu'il s'élève.

La beauté de ce système nous a frappés; mais la réflexion nous a bientôt privés du plaisir que nous avoit donné la solution d'une énigme, également importante & difficile.

On doit proposer un mécanisme de l'accouchement, qui puisse avoir lieu dans tous les quadrupèdes: mais ces animaux n'ont pas la même structure que la femelle; leurs petits sont logés dans les cornes de l'utérus, qui elles-mêmes n'ont point de fond, sur lequel puissent s'étendre les fibres de l'orifice ou du cou de la matrice. Dans ces animaux il n'y a que des fibres longitudinales & transversales, comme dans les intestins. Le mécanisme proposé ne leur est donc pas applicable.

Dans la femelle même, les fibres longitudinales de l'utérus sont trop confondues avec les transversales, pour agir sans elles, & le plus grand nombre de ces fibres nous a paru transversal avec plus ou moins d'obliquité.

Les fibres de l'utérus nous ont donc paru devoir agir comme celles de l'intestin, en rétrécissant les diamètres de cette cavité, & en poussant devant elles tout ce qui est contenu dans l'utérus; l'enfant, le

Tome I.

placenta, des grumeaux de sang, de l'eau, de l'air même. Cette contraction paroît se terminer à l'orifice, parce que cette partie cède, & que le fond de l'utérus étant fermé, ne cède point.

Nous ne rejettons pas cependant la facilité qu'apporte à l'accouchement l'amincissement successif du cou de la matrice, qui se confond avec l'utérus; & qui, de cylindrique qu'il étoit, n'est plus qu'un bourlet de peu d'épaisseur.

Mais la force avec laquelle l'enfant est mis au monde, la distraction des os pubis, & quelquefois des autres os du bassin; la demi-luxation du coccyx, le déchirement de la fourchette & d'une partie du périnée; l'extension prodigieuse du vagin & des tégu-mens; tous ces effets supérieurs à la force de l'utérus, ne nous permettent pas de le regarder comme la cause principale de l'accouchement. Elle est évidemment dans la respiration, & dans les efforts prodigieux que fait la femelle. Ce qu'on appelle travail, est purement volontaire, & n'est que la force du diaphragme jointe à celle des muscles du bas-ventre. Si c'étoit l'utérus qui fit le travail, ce travail ne seroit plus volontaire. La force des muscles de la respiration suffit pour produire les effets que nous avons exposés, & pour défunir des os liés par un cartilage: c'est la même force qui agit dans l'expulsion des excréments, lorsqu'ils sont durs, & d'un volume supérieur à celui de l'anus.

L'utérus concourt sans doute dans l'accouchement, comme l'intestin concourt dans l'action que nous venons de nommer; mais il ne joue certainement que le second rôle. Si l'enfant avance dans le travail, c'est que les forces réunies de la respiration pressent l'utérus de tous côtés, & que les muscles de l'abdomen le serrent comme une fangle vivement ferrée.

Peut-être la principale fonction de l'utérus est-elle d'aider la pression latérale, d'empêcher que l'utérus ne s'applatisse, & ne se dilate par la pression de son fond, & de rendre la compression universelle, & dirigée de toute la surface, perpendiculairement à l'axe de l'utérus. C'est une conjecture appuyée sur l'exemple du rectum, la pression du diaphragme est un fait.

La cause irritante de l'accouchement est apparemment dans les incommodités de la mere poussées au plus haut point. Delà les *accouchemens* presque toujours prématurés des jumeaux; delà les fausses couches des femmes trop délicates.

On n'a qu'à suivre une femme qui accouche, & sur-tout pour la première fois: elle sent des douleurs qu'elle appelle coliques; mais ces douleurs augmentent de quart d'heure en quart d'heure, elles deviennent à la fin insupportables; elles forcent la femme à travailler, à employer toutes ses forces à se délivrer de son fardeau; & plus elle a été ignorante, plus elle a négligé les premières douleurs, & mieux elle se délivre. Il est évident que la marche de la nature n'a été qu'une irritation de l'utérus toujours accroissante, qui a forcé à la fin la mere à employer les organes de la respiration, pour faire sortir ce qui l'irritoit au-delà de toute patience. C'est ordinairement la chute de la tête dans le bassin, qui porte l'irritation au degré qu'on appelle les douleurs de l'accouchement.

Terme de l'accouchement. Mais le terme de l'accouchement a-t-il une époque fixe? C'est une question qui a été agitée avec beaucoup de vivacité en France, & qui a donné lieu à des discussions utiles.

Il est sûr que chaque animal a son terme, pour se délivrer; que ce terme est très-exact; que les grands animaux étant moins sensibles, se délivrent plus tard, & les petits plus vite; que les carnivores se délivrent plus vite que les herbivores; que les

Q

poulets même des oiseaux ont leur jour fixe pour éclore; que les œufs de la cigogne éclosent le trentième jour; ceux de la poule le vingt-unième, & ceux du serin le treizième; que dans la Romagne & en Suisse, le jour qu'éclore le poulet est le même.

L'analogie de cette exactitude s'étend sur toute la nature. Les arbres ont leur tems pour fleurir, on en a formé des fastes; & les arbres mêmes, qui d'un pays placé au-delà de la ligne ont été transportés dans le nôtre, font des efforts pour fleurir en hiver, qui est l'été de leur pays natal.

Il y a donc une règle pour le terme de l'accouchement; & bien des femmes, attentives à ce qui se passe dans l'acte de fécondation, savent prédire le jour de leur délivrance.

On ne doit cependant pas exiger de la nature une exactitude mathématique. La chaleur du climat avance de quelques jours le terme de l'exclusion du poulet. Un tempérament chaud & irritable, des incommodités plus fortes, des jumeaux, comme nous venons de le dire, de fortes passions, des chûtes précipitent le terme de l'accouchement: & pourquoi ces causes ne le déplaceroient-elles point du neuvième mois au huitième, puisqu'elles amènent bien ce terme à la sixième semaine ou à la douzième; en d'autres mots, puisqu'elles sont assez puissantes pour produire de fausses couches?

Une grande perte de forces quelconque, une longue mélancolie, la foiblesse ou la mort du fœtus, ou même son accroissement retardé, si visible dans le poulet renfermé dans l'œuf, peuvent également reculer le terme naturel de la délivrance.

Mais il doit y avoir des bornes à cette irrégularité. Un fœtus de cinq mois est trop imparfait pour supporter le changement de la température de l'air & de la nourriture, trop foible même pour respirer. Nous savons que l'irritabilité des muscles n'est produite dans le poulet, qu'à la moitié de son séjour dans l'œuf: ces mêmes muscles ne paroissent devenir irritables dans le fœtus humain, que dans le courant du cinquième mois. La poitrine à ce terme est trop courte, & le poumon trop petit pour suffire à la circulation du sang. Nous avons vu dans le poulet le poumon ne devenir visible que le sixième jour; il est très-petit encore le treizième, qui répond à-peu-près au cinquième mois du fœtus de l'homme. Dans la brebis, il est très-petit le quarante-deuxième jour. Il est aisé d'ailleurs de reconnoître un fœtus de cinq mois par la petitesse de sa taille, qui n'excede pas de beaucoup un demi-pied, & ne passe pas neuf pouces; la petitesse des extrémités inférieures, l'imperfection de la bouche, l'étendue de l'espace entre les os du crâne.

On commence à admettre la possibilité d'un enfant capable de vivre avec la fin du sixième mois; c'est une règle que nous a laissée un auteur, dont les livres ont passé pour être de la main d'Hippocrate, & toute l'antiquité en a adopté les idées. Nous n'admettons qu'avec peine ce terme. Si jamais une femme a été délivrée à cent quatre-vingt-deux jours, il doit y avoir dans la mere des causes suffisantes & apparentes d'un accouchement aussi prématuré, & dans le fœtus des marques également manifestes d'imperfection. Les loix naturellement favorables à l'enfant, les législateurs, à qui il répugne de déclarer une mere adultere, ont été plus faciles à admettre ce terme de cent quatre-vingt-deux jours, qu'un physicien guidé par la nature seule des choses, & auquel les suites morales & civiles de sa décision sont indifférentes. Chez des femmes mariées, qu'aucune nécessité ne réduit à des fictions, l'erreur peut être dans la maniere de fixer le terme de la conception. L'interruption d'une évacuation naturelle du sexe admet une latitude de trois semaines: & il n'y a que quelques

particuliers qui diminuent cette incertitude. Pour les femmes, qui accouchent trop vite pour leur réputation, ou qui sont intéressées à trouver un pere à leur fruit, qu'une autre époque pourroit libérer, leurs témoignages ne trouvent pas de crédit chez un homme qui ne cherche que la vérité.

Le terme le plus avancé de l'accouchement paroît être à la fin du septième mois. Une Princesse d'une maison royale vient d'accoucher le 24 d'octobre 1769, & le 24 de Mai 1770. En accordant à l'intervalle nécessaire depuis la délivrance jusqu'à la nouvelle conception, seulement quinze jours, il ne reste que deux cens jours d'intervalle entre la conception & la naissance de la princesse née en 1770. C'est l'exemple le plus décisif que nous ayons trouvé d'un accouchement qui devance la fin du septième mois. Pour sept mois accomplis, on convient depuis vingt-deux siècles à l'admettre comme le premier terme assuré de l'accouchement naturel, & nous avons devant les yeux des citoyens nés à ce terme, sans qu'il y ait lieu de soupçonner de l'erreur.

Plus on avance vers le neuvième mois, & plus l'accouchement est naturel; & il est difficile de trouver la cause de l'erreur des anciens, qui ont regardé les enfans nés à huit mois, comme plus foibles, & moins propres à vivre que ceux du septième.

Le terme du neuvième mois est celui de l'accouchement le plus naturel. Ce seroit cependant une rigueur peu fondée, que de vouloir refuser à ce terme une certaine latitude. Les grands animaux, la cavale surtout, chez laquelle le jour de la conception est assuré, ne mettent pas les petits qu'avec une latitude d'une dizaine de jours. La femme, beaucoup plus sujette aux maladies & aux accidens, & beaucoup plus irrégulière dans sa nourriture, est sujette à bien des causes capables de reculer de quelques jours au-delà du 270^e, le jour de la délivrance.

Mais on a étendu cette latitude jusqu'au onzième, douzième & dix-huitième mois & même au-delà, & à des termes triples de la durée ordinaire de la grossesse. Les meres qui accouchent plus de neuf mois après la mort de leurs maris, & les femmes que le mari absent n'a pas revu plus de neuf mois avant leurs couches, ont donné lieu à une infinité de procès sur la légitimité de ces naissances tardives. Les juges, par un effet de leur humanité, ont étendu ce terme à onze & même à treize mois. Des physiciens se sont opposés à ce relâchement, & toute la France a retenti de cette querelle.

Il n'est pas possible de fixer le terme où doit finir cette latitude, que nous avons adoptée; mais la remarque, déjà faite à l'occasion des naissances précoces, revient ici avec plus de force. Il paroît bien plus probable, il est bien plus ordinaire, qu'un accident, une violence précipite le terme de la naissance: le retardement ne peut être l'effet que d'une cause lente & continue, & qui empêche ou l'accroissement du fœtus ou l'irritabilité de l'utérus.

La première cause existe dans le poulet: nous avons vu très-souvent la poule négligeante refuser des soins trop assidus à ses œufs; le froid les a gagnés, le mouvement du cœur en a été affoibli, & nous avons vu des œufs de neuf jours moins avancés que des œufs de six. Rien n'empêche, que dans la femme une langueur du corps & de l'ame ne cause de même dans le fœtus un retardement proportionné de son accroissement. Toutes choses égales, une femme moins irritable, plongée dans de profonds chagrins, & dans une indifférence pour toute chose, peut également ressentir avec moins de vivacité les mouvemens du fœtus, & ne point se prêter au travail. Les deux causes réunies, la foiblesse & la petitesse du fœtus, & la langueur de la mere, doivent naturellement éloigner le terme de la délivrance.

Mais il doit confter de ces caufes, quand la naiffance a été retardée d'un mois ou de deux. Il doit y avoir dans la mere cette langueur, ce défaut de fenfibilité, & dans le foetus retardé au-delà du terme naturel, des indices d'un endurciflement plus parfait que n'eft celui d'un enfant à terme. Les os du crâne doivent être plus rapprochés, les ongles & les poils plus formés, la voix plus forte, les mouvemens plus robustes. Ce n'eft qu'avec ces indices que nous pourrions donner de la confiance aux excufes d'une mere. (H. D. G.)

§ ACCOUCHEUR, (*Zoologie.*) Ajoutons ici le développement de la génération du pipa. M. Fermin ayant profité de l'occafion favorable pour voir la délivrance de cet animal, s'eft convaincu que le mâle ne prêtoit pas fon dos aux œufs; que fon dos n'a même que de petites verrues, incapables de loger des embryons; que la femelle a ces verrues grandes & enduites d'une viscofité; que le mâle distribue de fes mains les œufs de la femelle fur fon dos, & qu'il les arrose enfuite de fa liqueur fécondante. On a cru jufqu'ici que c'étoit le mâle qui recevoit fur fon dos les œufs de la femelle.

La grenouille la plus commune aide auffi le mouvement des œufs; elle comprime pendant quarante jours entiers la femelle, & force les œufs épanchés dans le bas-ventre, d'entrer dans le conduit qui les mene hors du corps de l'animal. (H. D. G.)

§ ACCOUPLEMENT, (*Zoologie.*) Pour traiter avec ordre cette partie importante de l'histoire naturelle des animaux, il faut commencer par les animaux les plus fimples, & s'élever peu à peu aux animaux les plus composés.

Nous n'admettons pas la génération équivoque; & nous ne croyons pas que des animaux naiffent par une fimple végétation d'une matiere tombée en pourriture. Nous aurons occafion de nous étendre fur cette queftion, & de dire nos raifons.

Tous les animaux, autant que nous en connoiffons la nature, tirent leur origine d'un animal femblable à eux, ou qui leur a été femblable; mais la maniere dont le nouvel animal fe forme de l'ancien, eft très-différente dans les différentes classes d'animaux.

Les animaux les plus fimples multiplient à la maniere des plantes. Ils fe divifent, & leurs parties fe forment & deviennent de nouveaux animaux. Tels font plusieurs polypes cylindriques, ovales ou en cloche; ils fe partagent en deux, chaque partie fe divife encore, & chaque fraction redevient un animal. Tels font les animaux des infufions, felon M. Needham: telle eft apparemment la multiplication du tania. Ces animaux font extrêmement fimples & fimilaires; ils font tous de la classe aquatique, & leur vie eft bornée à l'eau dans laquelle ils nagent, ou du moins dans laquelle ils rampent; car le polype de Trembley ne nage point.

Ce dernier polype fe multiplie à-peu-près de même; il eft vrai qu'il a des bras, mais ces bras font de la même nature que fon tronc. Il ne paroît qu'un intefiin, dont la membrane eft gélatineufe, irritable & vivante. Il fe multiplie par une branche, qui fort de fon corps, & qui redevient un animal à plusieurs cornes. Le nouveau polype eft attaché pendant quelque temps au corps de la mere; plus parfait, il s'en détache, & fait bande à part. Presque toutes les corallines & les plantes de la classe des coraux font habitées par des animaux de cette efpece. Tous ces animaux fe refusent à toute diftinction de sexe; chaque individu produit, fans être fécondé par un autre. Ils n'ont point d'œufs. L'œuf differe de l'animal; c'eft une enveloppe différente de l'animal, que celui-ci quitte quand il a atteint fa maturité.

Les étoiles marines, les ourfins, les glands de mer, paroiffent être de la classe des polypes. Ces animaux

possèdent le privilege de réparer leurs pertes; mais on ignore jufques ici la maniere dont ils fe multiplient.

D'autres animaux microscopiques, & fur-tout le protée, dont M. Joblot a donné tant de figures différentes, & l'animal à boule de Rœfel, accouchent, d'une maniere un peu différente, de leurs petits. On voit dans l'intérieur de l'animal l'embryon tout formé; au lieu que celui des polypes n'eft qu'un tubercule, qui fort de la furface. La mere s'ouvre; & des animaux très-fimples, qui lui font parfaitement femblables, font de la cavité unique de fon corps. Ces animaux commencent à fe rapprocher des ovipares, ou des animaux qui engendrent fans mâle un animal qui leur eft femblable.

L'animal à roue & quelques polypes font un pas de plus pour atteindre les ovipares; ils multiplient à la vérité par des rejettons, mais ils ont en même temps des œufs. Les fertulaires font de la même classe.

Un grand nombre d'animaux marins engendrent de véritables œufs, fans avoir de mâle, & fans avoir des organes des deux sexes. On ne connoît pas d'autre génération aux hydres, à la mentule marine, à plusieurs coquillages; on trouve à tous les individus des œufs, avec l'embryon qui y eft enfermé, fans vésicules féminales. Tous ces animaux font généralement plus composés que les classes précédentes; on y diftingue des muscles, un eftomac & des intefins; il y en a même dans lesquels on diftingue le cœur. La puce d'eau, qui eft couverte d'une écaille, eft de cette classe; & cependant tous les individus font femelles & ovipares.

Arrêtons-nous ici un moment. Un vaste nombre d'animaux, à la vérité tous aquatiques, fait fe multiplier fans le fecours du mâle. Ce sexe n'eft donc pas d'une néceffité abfolue pour la confervation de l'efpece; & la nature fait l'art de multiplier les animaux en plusieurs manieres différentes, fans qu'il foit néceffaire d'aider le développement des embryons par une liqueur fécondante: c'eft donc le sexe féminin qu'elle emploie essentiellement à la multiplication des animaux. Nous appellons femelle, l'animal d'où fort ou l'embryon, ou l'œuf dans lequel l'embryon eft enfermé.

Les coquillages commencent à donner l'exemple des deux sexes, réunis à la vérité dans le même animal. La plus grande partie a des œufs, dans lesquels on apperçoit les embryons & même leurs coquilles; mais outre ces œufs, ils ont des vésicules féminales, dont la liqueur fécondante peut s'épancher fur ces œufs: on a même cru voir les animalcules de cette liqueur. Les moules, les huitres, & plusieurs coquillages peu mobiles font de cette efpece.

Une nouvelle partie, qui fait dans les classes fuivantes le principal organe de l'accouplement, commence à s'introduire dans les animaux dont nous allons parler. C'eft celle qui caractérife le mâle; non pas uniquement parce qu'elle eft le canal de la liqueur fécondante, mais parce qu'elle s'introduit dans une cavité proportionnelle de la femelle, non pour y répandre fa liqueur, mais fouvent uniquement pour être l'organe du plaifir, & pour exciter dans la femelle une émotion néceffaire pour faire fortir les œufs de l'ovaire. Mais il eft essentiel, pour qu'un animal puiſſe porter le titre de mâle, que cette liqueur vienne de lui, & que les œufs en foient arrosés, foit que ce foit dans l'ovaire même, foit que cette fécondation ne fe faſſe que fur des œufs déjà fortis de la mere, foit d'ailleurs que cette liqueur paffe par l'organe de la volupté, foit qu'elle s'épanche fimpement d'un canal féminal, qui ne forte pas du corps de l'animal.

Il y a bien sûrement un nombre confidérable de

coquillages & d'animaux hermaphrodites, doués des deux sexes, jouissans des organes femelles d'un autre animal de leur espece, dans le temps qu'ils offrent aux organes mâles de ce même animal la jouissance de leurs organes femelles : c'est ici que commence l'accouplement. On en doit la connoissance à la patience infatigable de Swammerdam. Les limaçons, les buccins, les nacres de perle, une partie des puces d'eau, plusieurs coquillages, sont de cette classe.

Il y a parmi cette classe, des animaux dont l'accouplement est très-composé, & dont plusieurs individus sont attachés entr'eux par les chaînes du plaisir. Tel est le coquillage que M. Adanson nomme *corel*; tels sont en partie les buccins. Les animaux placés au milieu du groupe jouissent des deux manieres; les plus extérieurs sont moins heureux, & ne sentent le plaisir que par un seul sexe.

Le lievre marin est androgin; mais il ne jouit de l'organe mâle, que pour exciter la liqueur féminale de l'épididyme, & pour la répandre par l'ovaire.

Bientôt les sexes cessent d'être confondus dans le même individu.

Dans chaque espece des animaux dont nous allons parler, il y a des individus qui fournissent uniquement la liqueur fécondante, & d'autres individus n'ont que les œufs, qui doivent être fécondés par cette même liqueur. Plusieurs coquillages, presque tous les poissons, & une partie des quadrupedes à sang froid, ont des individus absolument mâles, & d'autres uniquement femelles, mais sans organe extérieur de plaisir. Leur liqueur féminale s'épanche sans canal apparent au-dehors, & féconde les œufs de la femelle, déjà sortis du corps de la femelle; & sans ce mélange, les œufs ne donnent jamais de foetus. Ces animaux connoissent cependant les attraits de l'amour; les poissons mâles suivent avec fureur les femelles prêtes à répandre leurs œufs; ils s'exposent à la mort même pour les atteindre, pour se frotter contr'elles, & pour arroser leurs œufs de la liqueur fécondante, que le plaisir leur a fait répandre, & dont ils étoient remplis. On a prétendu que ces poissons ne cherchent point les femelles, & qu'ils ne s'attachent qu'aux œufs; mais d'autres naturalistes ont vu le frottement voluptueux des deux sexes. Plusieurs mâles suivent certainement la même femelle, & ne la suivroient pas, s'ils n'en espéroient du plaisir. Il y a même des poissons que la nature a doués d'un organe particulier pour s'attacher à la femelle. Il est vrai que dans les poissons la force fécondante de la liqueur du mâle subsiste long-temps; & M. de Weltheim est parvenu à se procurer des saumons, en mettant dans un vase, rempli d'eau & fourni de sable, le sperme du mâle avec les œufs de la femelle. J'en insiste d'autant moins sur l'expérience de M. Sran qui a cru voir dans cet animal l'organe fécondateur.

Il y a plusieurs remarques à faire sur cette classe. Comme elle a généralement deux ovaires & deux pénis, il arrive assez fréquemment que les poissons soient hermaphrodites, femelles d'un côté, mâles de l'autre.

Il y a d'ailleurs dans les insectes un sexe différent de celui des autres classes. Différentes especes d'abeilles & les fourmis, tous insectes sociables, ont des femelles en très-petit nombre, des mâles un peu plus nombreux, & un peuple entier d'individus sans sexe. On a voulu prendre les abeilles ouvrières pour des femelles imparfaites; on a même cru avoir découvert des manoeuvres propres à en aider le développement, à la faveur desquelles ces ouvrières se perfectionnent & deviennent des femelles. Mais ces procédés n'ont pas réussi à des personnes intelligentes, & ils manquent de probabilité. L'analogie n'offre aucun exemple de femelle, dont les organes

particuliers à son sexe ne paroissent pas aussi-tôt qu'elle est née.

Il nous reste à parler des animaux dont les individus n'ont qu'un sexe, mais qui l'ont complet. L'organe du plaisir se trouve ici dans tous les mâles. Si dans quelques oiseaux on a peine à l'appercevoir, c'est qu'ils sont trop petits: il est très-visible dans les grands oiseaux. Cet organe est dans cette classe le canal de la liqueur fécondante; il l'introduit dans l'organe de la femelle, fait pour le recevoir, & il la répand dans l'intérieur de cet organe femelle; car on n'est pas bien sûr encore de la place exacte à laquelle cette liqueur peut parvenir. Les animaux s'acquittent de cette fonction si nécessaire avec enthousiasme. Une sagesse supérieure récompense une fonction nécessaire pour la conservation de l'espece, par une volupté supérieure à toutes les autres.

Suivons cette action dans quelques-unes de ces variétés. La nature est sage & de sang froid; ce qui, pour le vulgaire, est un objet de badinage, a chez elle une dignité proportionnée à son importance.

Dans le mâle, du moins dans le quadrupede, c'est la présence d'une quantité suffisante de liqueur fécondante, qui produit la passion avec laquelle il poursuit & subjugué la femelle. Un sentiment obscur le force à chercher ce plaisir, lors même qu'il n'en connoît pas encore la douceur par l'expérience. C'est presque toujours le mâle qui poursuit la femelle: cela est dans l'ordre. Le mâle ne fournit que la liqueur fécondante; s'il n'en a pas une quantité suffisante à fournir, l'accouplement est sans utilité, & la nature vise toujours à l'utile. C'est donc le mâle seul qui sent sa force; il n'attaque la femelle que sur ce sentiment. Si c'étoit elle qui poursuivît le mâle, elle le trouveroit souvent hors d'état de la satisfaire, & de remplir les vues de la nature. Aussi la femelle, quoique subjuguée elle-même par des desirs, & par une inflammation dans le vagin, ne se prête-t-elle qu'avec quelque peine aux efforts du mâle.

La nature emploie une autre précaution, pour que l'accouplement soit toujours efficace. Les femelles ne sentent généralement qu'une fois l'année cette inflammation, qui excite leurs desirs. C'est alors que leur ovaire est à son point de maturité, & qu'une ou plusieurs de ses vésicules gonflées est prête à se rompre par l'effort de l'accouplement, & à répandre dans la trompe la matiere dont l'embryon se forme. Le mâle est averti, par la nature, de cet état, le seul dans lequel l'accouplement répond à ses desseins. Des exhalaisons remarquées par le mâle de la même espece, & sensibles à lui seul, l'enflamment, & le forcent à chercher la femelle pour l'accouplement, dans le moment qu'il ne peut qu'être fécond. Ces exhalaisons mettent le mâle en fureur; il expose sa vie pour jouir. Le tems de l'inflammation passagere de l'organe de la femelle est-il passé; le mâle est aussi indifférent pour elle, que pour un animal d'une autre espece.

Le desir de l'accouplement ne domine l'animal, que lorsqu'il est en état de répondre aux vues de la nature, par la quantité de liqueur féminale nécessaire. La femelle ne sent ces feux inconnus, qui la forcent à admettre le mâle, que lorsque son ovaire est dans un état capable de concevoir. Les animaux trop jeunes & trop vieux ne desirent plus l'accouplement. Un ordre exact regne jusques dans les fureurs de l'instinct.

Dans les classes d'animaux dont les mâles surpassent le nombre des femelles, c'est la femelle qui sollicite l'accouplement. Elle ne pourroit pas suffire à ce grand nombre de mâles, s'ils avoient la même ardeur qu'ils ont dans les autres classes; elle en seroit excédée, & peut-être y perdrait-elle la vie,

Elle évite cet inconvénient, en ne recherchant le mâle qu'autant que ses desirs, toujours proportionnés à ses forces, le lui permettent & le lui conseillent.

Plus un animal est lent, & plus son *accouplement* a de durée. Les limaçons sont accouplés pendant plusieurs heures. Plus l'animal est vif, & moins le moment critique dure. Il est extrêmement court chez les oiseaux.

Nous n'entrerons pas dans le détail des moyens dont la nature se sert pour favoriser l'*accouplement*. Dans la plus grande partie des animaux, les organes des deux sexes sont disposés d'une manière à se répondre: quand ils ne se répondent pas, elle leur enseigne la manière de se joindre. La demoiselle femelle a cet organe placé à la queue, & le mâle à l'extrémité du corselet; mais elle se prête & se recourbe, jusqu'à ce que les organes puissent se joindre. Plusieurs insectes font sortir de leur corps l'organe femelle, qui vient s'offrir à celui du mâle. Aristote a connu cet excès de facilité dans ces femelles des insectes. (H. D. G.)

ACCOUPLER, en terme d'Agriculture, signifie attacher deux bœufs sous un même joug à une charue ou à une charrette. Il faut qu'ils soient de même corps & de même force; autrement le plus foible ruineroit le plus fort. Il y a des pays où on les attache par les cornes; en d'autres pays on les attache par le cou: on prétend que cette dernière méthode est meilleure, parce que ces animaux ainsi attachés ont plus de force. Ils doivent être *accouplés* ferrés, afin qu'ils tirent également. (+)

ACCROCHER, v. a. (Marine.) c'est arrêter, saisir, attacher quelque chose à un croc ou avec un croc. L'usage, dans la marine, a fait *crocher*; & le mot *accrocher* ne s'emploie guère que pour exprimer la chose suivante.

Accrocher signifie jeter les grappins à bord d'un vaisseau ennemi que l'on veut aborder. (Voy. ci-devant ABORDAGE.) Les grappins doivent tenir à une chaîne de quelques brasses de longueur; & l'autre extrémité de cette chaîne doit se terminer par un anneau, sur lequel on frappe un bon cordage que l'on garnit au cabestan, ou que l'on roidit à force de bras, pour faire joindre les vaisseaux & les tenir liés ensemble, lorsque les grappins ont saisi quelque chose de solide. On élève un grappin, ainsi préparé, au bout de chacune des deux basses vergues du vaisseau, & on l'y tient suspendu par une corde en simple, frappée sur une de ses pattes, & passée dans une des poulies qui sont à l'extrémité des vergues. Lorsqu'on veut faire tomber le grappin à bord de l'ennemi, on attend que les vaisseaux soient abordés & que les vergues se croisent, & on file & bande cette seconde corde, qui doit pouvoir servir aussi à rehiffer le grappin, s'il n'avoit rien accroché. Il n'est pas toujours nécessaire que les vergues se croisent pour *accrocher* l'ennemi; on peut le faire à l'aide des deux cordes, & du balancement que les gens adroits & au fait savent leur donner, quoique jamais on n'aborde, pour peu que la mer soit agitée, à cause du risque mutuel que courroient les vaisseaux de s'écraser ou de s'endommager: cependant il y a toujours, en pleine mer, un mouvement dont on peut encore profiter pour l'élanement des grappins.

Le plus souvent on ne place des grappins que d'un seul bord; mais il faut alors que tout soit disposé pour les pouvoir passer facilement & promptement d'un bord à l'autre. On doit aussi en préparer de rechange, pour le cas où les premiers viendroient à manquer. Les deux cordes, telles qu'on vient de les représenter, peuvent descendre sur le pont d'une manière directe à leur situation; mais on peut aussi, si l'on craignoit qu'elles ne gênassent pour la manœu-

vre, & pour les exposer moins à être coupées, les prolonger sur les vergues, jusqu'au moment d'*accrocher*, & les faire descendre le long du grand mât. La plus foible ou celle qui tient le grappin suspendu au bout de la vergue peut même avoir cette position à demeure, en passant dans une poulie placée vers le milieu de la vergue, & dans laquelle elle essuieroit peu de frottement: pour l'autre, elle ne doit tenir sur la vergue, que par un simple amarrage de fil de caret que l'on puisse rompre facilement.

Outre ces grappins du bout des vergues, on en place de légers sur le passé-avant & les gaillards, également garnis de chaîne, & faits pour être lancés à la main, à bord & dans les manœuvres de l'ennemi. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

* ACCROISSEMENT, s. m. (Algebre.) on appelle *calcul des accroissemens* celui où l'on considère les rapports des quantités après qu'elles sont formées, c'est-à-dire où l'on emploie des quantités finies au lieu des quantités infiniment petites. *Dict. de l'Ingén.*

§ ACCROISSEMENT, (Economie animale.) L'animal commence à croître dès les premiers momens de son existence. Le poulet fait partie du jaune dans l'ovaire de sa mere; il y existe en tout tems, puisque la membrane du jaune se continue avec le canal vitellaire, & que ce canal est la continuation des intestins de l'embryon.

On trouve dans l'ovaire de la poule, des œufs de toute grandeur: les plus gros ont été petits; ils se sont accrus sans le secours du mâle, & dans une poule privée de toute communication avec le coq. Le fœtus, inséparablement attaché au jaune, s'est donc accru avec lui, même avant que le mâle eût répandu dans l'utérus de la poule la liqueur qui force le développement du poulet. Cet embryon étoit absolument invisible, & d'une petitesse dont nous ne connoissons pas le terme, dans l'œuf à peine visible lui-même: car cet embryon est apparemment à l'œuf parvenu à sa grandeur naturelle, dans la même proportion qu'il avoit à l'œuf visible. Ce fait mène à une conséquence importante.

Si le cœur est l'unique agent de l'*accroissement*, comme nous allons le démontrer, le cœur du poulet a donc agi avant les approches du mâle, & dans l'œuf presque invisible renfermé dans l'ovaire de la poule vierge: c'est la pulsation de ce petit cœur qui a porté successivement le fœtus à un *accroissement* proportionné à celui de l'œuf dont il fait partie.

Cet *accroissement* est lent: il devient rapide par l'irritation que la liqueur fécondante cause dans le cœur de l'embryon. Tout combiné, il est extrêmement probable que la partie volatile de la liqueur du mâle est, à l'égard du cœur, le stimulus le plus efficace. Cet organe redouble ses pulsations, quand il est irrité par la chaleur, par l'air, par l'eau même. La force irritante des parties volatiles de la liqueur fécondante du mâle est prouvée, par la force supérieure des animaux entiers, comparés à ceux qu'on a privés des organes qui préparent cette liqueur; par l'épanouissement des cornes dans plusieurs animaux, & de la barbe dans l'homme; par l'état de vigueur dans lequel l'abondance de cette liqueur met les parties génitales; par les phénomènes mêmes de l'amour, toujours physique dans le fonds, & dont le premier effet est l'accélération du mouvement du cœur, déjà apperçu par Descartes.

L'*accroissement* du fœtus, animé par le secours du mâle, devient très-considérable. Le cœur lui-même, jusqu'ici invisible, commence à paroître depuis l'heure douzième de l'incubation. Les premières vingt-quatre heures de cette douce chaleur, portent l'embryon au-delà même du quadruple de sa grandeur. On ne sauroit donner plus de quatre centièmes de pouce au fœtus qui n'a pas encore

joui des avantages de l'incubation, & il en a dix-huit à la fin des vingt-quatre heures.

Pour donner une idée de l'accroissement de l'animal, nous nous servons de celui du poulet, parce que c'est le seul fœtus dont nous ayons les époques & les mesures. On ne découvre que fort tard l'embryon du quadrupède, & on n'a pas encore assez d'observations pour former l'échelle de ses accroissemens. Pour l'espèce humaine, nous n'avons presque aucune certitude sur ses premiers commencemens : le jour de la conception n'est presque jamais bien connu ; & les occasions de fixer les accroissemens des premiers trente jours sont si rares, qu'on ne peut donner aucune confiance aux mesures que quelques auteurs ont cru assigner au fœtus dans ces premiers tems de sa vie. Les accroissemens du fœtus quadrupède sont très-lents pendant les premiers vingt jours : à peine l'embryon d'une chèvre est-il visible le dix-huitième jour ; au lieu que le poulet passe, à cet âge, la longueur de trois pouces. Le vingt-unième jour le poulet est long de quatre pouces. Si sa première longueur a été de quatre centièmes, l'accroissement de ces vingt-un jours a donc porté le fœtus à une longueur cent fois plus grande ; & l'accroissement entier étant comme le cube de ce nombre, est de 1000,000 fois le poids original d'un fœtus qui vient d'être soumis à l'incubation. Cet accroissement rapide n'a pas été distribué également ; le plus grand accroissement a été celui du premier jour ; il a diminué de vitesse, à mesure que le poulet s'est approché de sa maturité : l'accroissement des premières vingt-quatre heures a été exactement du quatre-vingt-huituple ; celui des secondes vingt-quatre heures, du quintuple ; & le dernier jour, il n'est plus que de 5 à 6.

Exposé à l'air & privé de la chaleur favorable de l'incubation, le poulet ne grandit plus que lentement ; & l'accroissement des premiers quarante jours de sa vie, ne surpasse pas l'accroissement moyen d'un seul jour de l'incubation.

Le fœtus humain, évalué à sa conception à $\frac{1}{100}$ de grain, se trouve, le jour de sa naissance, peser 48640 grains, ce qui feroit l'accroissement entier de deux cens soixante-dix jours, de 4,864,000 fois la grandeur originale, trois fois moins rapide que l'accroissement du poulet, puisque le fœtus humain a eu à-peu-près treize fois plus de tems pour croître.

Ce calcul n'est pas exact & ne feroit l'être. Il est impossible, d'un côté, de déterminer la grandeur de l'embryon qui vient d'être conçu ; & de l'autre, le poulet, soumis à l'incubation, a presque toujours été conçu quelques jours auparavant, & a pris une partie de son accroissement avant d'être sorti de la poule.

La longueur de l'homme qui vient de naître, peut être mise à 18 pouces. Elle est de 72 pouces dans un jeune homme de vingt-cinq ans d'une taille avantageuse. Ces vingt-cinq années n'ont produit qu'environ le vingtuple du poids, si l'on met celui du nouveau né à 8 livres & celui de l'homme fait à 160. En repartissant cet accroissement sur les vingt-cinq années qu'il a exigé, l'accroissement moyen d'un jeune homme sera de $\frac{1}{5}$ du poids original. Il est vrai que la nature ne distribue pas cet accroissement avec égalité ; l'enfant a 36 pouces à trois ans ; il en a 45 à dix ans, 56 à treize, & 60 à dix-huit. L'accroissement devient graduellement plus lent, jusqu'à ce que l'homme ait atteint la taille qu'il ne passe jamais : car nous ne trouvons pas d'exemples d'hommes qui aient grandi après vingt-cinq ans.

Cet accroissement est très-inégal dans les parties du corps humain. On peut, sans craindre de l'erreur, se servir, dans les commencemens de l'animal, des expériences faites sur le poulet. Rien n'est plus sem-

blable que l'embryon d'un oiseau & celui du quadrupède ; & si l'homme en diffère, c'est uniquement par la grandeur de la tête, par laquelle le poulet lui ressemble plus que le quadrupède.

L'embryon du poulet qui commence à devenir visible, n'est presque que tête & cœur : tout ce qui est sous le cœur ne forme qu'un filet très-mince, quand on le sépare de l'amnios : car les auteurs ont généralement confondu cette partie inférieure du corps du poulet, avec l'amnios qui en fait la gaine.

Dans l'homme nouveau-né, la tête est au reste du corps comme 1 à 3 ; elle est comme 1 à 8, 9 & 10 dans l'adulte.

L'accroissement de la tête du fœtus visible est donc plus petit que celui de l'abdomen, du bassin & des extrémités : le cœur s'accroît de même moins vite que le foie ; il est plus grand que lui dans le poulet de 120 heures d'incubation, dans la raison de 4 à 3. Il est trois fois plus petit que le foie dans l'homme adulte. Le cœur, dans le fœtus, est au corps entier comme le cube de 12 à celui de 72, au cœur de l'homme fait comme 12 à 800 ; il est quatre fois plus grand dans le fœtus que dans l'adulte, en comparaison du reste du corps. Cette grandeur supérieure du cœur est une des causes principales de l'accroissement rapide du fœtus.

Les yeux sont extrêmement grands dans le fœtus. Le poumon est le plus petit des viscères ; il ne devient visible qu'à 120 heures complètes : il n'a alors qu'une ligne de longueur, en y comprenant la membrane qui le renferme, & qu'on n'en distingue pas encore : son accroissement est rapide dans la suite ; dès le vingt-unième jour, la longueur du poumon passe les quatre dixièmes d'un pouce.

Le bassin est très-petit dans le fœtus humain ; aussi l'utérus & la vessie s'élèvent-ils considérablement au-dessus de ses bords supérieurs. Il s'élargit & s'approfondit incontinent après la naissance, & reçoit, du tems de la puberté, ces viscères dans sa capacité.

Les extrémités, invisibles dans les trois premiers jours de l'incubation, & dans les embryons des brebis au-dessous du vingtième jour, sont courtes encore dans le fœtus humain qui vient de naître. Leur proportion au reste du corps s'augmente ensuite, & les jambes acquièrent la moitié de sa longueur. Dans l'œuf, le fœtus passe, depuis le sixième jour jusqu'au vingt-unième, de la longueur de 8 centièmes à celle de 75. Il est neuf fois plus grand à la fin de ces quinze jours, dans le tems que les accroissemens de la tête & du cœur sont très-médiocres.

Les accroissemens des os suivent les mêmes règles que ceux du reste du corps. Ils commencent à paroître le sixième jour de l'incubation, & le fémur avec le tibia, sont parfaitement formés, quoique dans un état gélatineux, à 125 heures. Le fémur a alors huit centièmes de pouces de longueur : le tibia un peu davantage. Le 21 le fémur en a 83, il est devenu dix fois plus long & mille fois plus pesant dans moins de seize jours. De là au trentième jour, après que le poulet est éclos, le fémur a acquis une longueur de 202 centièmes, ce qui fait pour chaque jour, du poulet éclos, un accroissement qui est à celui du tems de l'incubation comme 1 à 50. Le reste de la vie d'une poule triple cette longueur.

La membrane ombilicale du poulet, qu'on a pris autrefois pour l'allantoïde, a des accroissemens beaucoup plus rapides. Elle commence à paroître le troisième jour de l'incubation ; elle ressemble alors à une vessie vasculaire, soutenue par un péduncule. Son plus grand diamètre est alors de 11 centièmes de pouce. Elle a jusqu'à 158 de ces centièmes le sixième jour. Vers la fin de l'incubation elle occupe l'œuf entier ; elle renferme également le blanc &

le jaune. Son *accroissement* en longueur est plus grand que celui du fœtus, mais elle n'acquiert pas autant de masse.

La figure veineuse occupe une partie de l'enveloppe du jaune; elle présente le coup-d'œil le plus agréable, & elle est formée par un réseau de vaisseaux terminé par un orle de cercles veineux. Elle est annoncée par des taches jaunes, qui forment un arc de cercle, & qui ferment un espace des la trente-sixième heure de l'incubation: le diamètre en est alors de 35 centièmes: elle est rouge & de 52 centièmes à la fin du second jour: à la fin du troisième jour le grand diamètre est de 112 centièmes; à la fin du huitième de deux pouces; sa longueur est alors six fois plus grande qu'à 36 heures. Mais cette membrane a un point de rebroussement. Elle diminue continuellement depuis la fin du huitième jour, & disparaît presque entièrement le vingtième jour.

Il y a dans l'homme & dans les animaux des *accroissements* particuliers qui n'ont lieu qu'à certaines époques. Tel est l'*accroissement* de la barbe, celui des cornes du cerf, l'enflure du sein, celle des vésicules de l'ovaire, de l'utérus après la conception, des dents dans les premières années de l'enfance.

Il y en a d'autres qui n'ont lieu dans l'homme que par une maladie. Les gonflemens des glandes lymphatiques de la gorge, du mésentère, celui de la glande thyroïde dans le goître, les tumeurs de toute espèce, les skirrhes, les enflures causées par l'air, par une liqueur épanchée, & ces *accroissements* vicieux étendent peu-à-peu la peau, les membranes, & sur tout les vaisseaux. Les artères & les veines d'une tumeur adipeuse deviennent d'un diamètre prodigieux.

Après l'énumération des *accroissements* que nous avons exposés avec beaucoup de réserve & de brièveté, nous allons tâcher de développer les causes & le mécanisme dont elles dépendent.

Parmi les causes, il y en a d'extérieures, & qui n'ont pas leur siège dans l'animal. La chaleur, seul moteur de l'*accroissement* des plantes, précipite celui des animaux. Les animaux croissent plus vite dans les pays chauds, il y faut moins de jours au poulet pour éclore. Les femmes parviennent plutôt à la puberté, les hommes ont l'esprit formé plus vite dans l'Amérique septentrionale, dont la chaleur est plus forte & plus constante, que dans les provinces tempérées de l'Europe. La chaleur ranime les insectes aux printems, & elle rend la vie & la circulation aux animaux, qui ont passé l'hiver dans un état d'assoupissement. La chaleur du fumier accélère la mue des oiseaux & donne de la vivacité aux couleurs de leurs plumes.

Ce n'est cependant pas par elle-même, que la chaleur procure l'*accroissement*. Le poulet doit le sien à des causes plus prochaines. Dès que son cœur a cessé de battre, la même chaleur, qui paroît accélérer l'*accroissement* & le développement des parties de l'animal, ne produit plus qu'une infection détestable dans l'œuf couvé; les liqueurs deviennent d'un verd sale & opaque, & le fœtus demeure tel qu'il a été dans le moment que le cœur a perdu son mouvement, sans avoir augmenté de volume, & sans que la figure veineuse, composée des vaisseaux du fœtus, se soit élargie le moins du monde. Mais le fœtus de la baleine croît sous les glaces du Spitzberg, & dans un froid qui fait du mercure un métal solide: le cœur, dont la force seule reste au baleinon, lui suffit pour résister au froid meurtrier des eaux, pour dilater ses vaisseaux, & pour procurer à son corps les *accroissements* nécessaires. Otez-lui son cœur, ne touchez rien au reste de l'animal, il ne fera bientôt qu'un glaçon immobile.

Les plantes croissent par l'absorption des suc de la terre, & la cause la plus prochaine de cette absorption est l'attraction des tuyaux capillaires, dont la racine est composée. Mais l'animal diffère essentiellement de la plante, parce qu'il a au-dedans de lui-même les tuyaux absorbans, qui attirent la nourriture, & qui sont analogues aux racines des plantes. Il y a eu des auteurs modernes qui ont attribué à la vapeur pompée des intestins, & portée par son propre mouvement au cœur, le mouvement & la vie de l'animal. Mais il est aisé de voir que les intestins remplis de chyle, & le mésentère plein de vaisseaux lactés, ne donnent aucun mouvement à l'animal dont le cœur est devenu immobile.

La forte contraction des élémens des parties solides du corps animal, & de la membrane cellulaire en particulier, & l'attraction des vaisseaux capillaires peuvent modifier l'*accroissement* & diriger la conformation des parties de ce corps: mais ces forces ne sauroient donner aux humeurs animales une impulsion qui prolonge les vaisseaux.

Comme on a tâché d'enlever de nos jours au cœur l'honneur d'être le premier mobile de la machine animale, il ne fera pas inutile de rapporter les raisons qui nous ont portés à lui reconnoître ce privilège. Le cœur agit avec une vivacité surprenante dans le poulet renfermé dans l'œuf, dès la quarante-deuxième heure de l'incubation. Rien n'égale son irritabilité; il résiste à l'action de l'eau froide; on l'a vu dans un œuf plongé sous cet élément, continuer ses pulsations pendant 12 heures entières.

Dans le tems que le cœur agit avec tant de vigueur, le reste du poulet n'est qu'une gelée immobile: le cerveau a la fluidité d'une eau un peu troublée: les jambes & les ailes, encore invisibles, ne sont long-tems après qu'une gelée: les intestins, également invisibles, sont sans irritabilité, ils n'en montrent que plusieurs jours après. A cette époque il n'y a encore aucun vestige des autres muscles, & moins encore du diaphragme, qui, dans les oiseaux, ne devient, à la vérité, jamais musculéux. Aucun viscère ne paroît encore.

Si, dans cet état, il n'y a rien dans l'animal qui soit susceptible de mouvement; si le reste de l'animal n'est qu'une glu incapable d'en produire; si le cœur seul, avec la veine cave, s'agit & pousse le sang dans les artères; si la chaleur sans le cœur ne peut rien pour produire de l'*accroissement* au fœtus; si l'animal s'accroît dans l'air le plus rigoureux: il paroît que le cœur est le seul moteur du corps animal.

Dans une brute plus formée, vive & agissante, quadrupède, oiseau, poisson ou amphibie, il reste du mouvement dans les artères tant que le cœur continue de battre. S'il ne suffit plus pour pousser le sang dans les vaisseaux éloignés, & s'il ne le fait aller que jusqu'à quelque distance, dès-lors tout est immobile dans les parties de l'artère, qui ne reçoivent plus le mouvement du cœur; le microscope ne découvre plus que des monceaux de globules sans mouvement.

Quand le mouvement du sang s'éteint dans l'animal mourant, on le rappelle en irritant le cœur par la chaleur ou par le souffle; il recommencera dans ce moment à battre, & toute la machine reprendra le mouvement. On verra les globules arrêtés enfilés de nouveau les branches des vaisseaux, les amas immobiles de ces globules se dissiperont, & tout rentrera dans l'ordre. On n'a rendu cependant à l'animal que le mouvement du cœur. Dans l'homme même qu'on retire de l'eau sans chaleur & sans pulsation; dans une femme qu'une défaillance

paroît avoir privée de la vie, le cœur rappelé au mouvement, ranime lui seul la machine entière, & lui rend la chaleur & la vie.

Quand, au contraire, le mouvement circulaire du sang se fait avec la plus grande promptitude; quand les globules glissent avec aisance par les veines capillaires, dont un seul suffit à remplir le diamètre; quand toute la machine joue avec aisance, on n'a qu'à lier l'aorte, ou qu'à arracher le cœur; il y aura un moment où le mouvement du sang sera renversé, où le sang reviendra par les artères, se rendra au cœur; mais ce ne sera qu'un moment, & incontinent après il n'y aura plus de mouvement dans le nombre infini de vaisseaux, dans lesquels la circulation offroit le spectacle le plus intéressant.

Nous n'ignorons pas que le poids du sang, son attraction aux amas des globules, qui se font après la mort, son rebroussement contre l'ouverture d'une veine, rendront un peu de mouvement au sang. Mais il est bien aisé de distinguer ces oscillations confuses & momentanées d'avec le mouvement ferme, régulier, constant & rapide, que le cœur fait imprimer au sang.

On a voulu donner au cœur des forces auxiliaires; on a cru en trouver dans les artères, & sur-tout dans les artères capillaires. Mais il est démontré, par des expériences décisives, que ces artères sont immobiles, & qu'à la fente la plus fine, faite à l'artère du méfentère de la grenouille, avec la pointe d'une lancette, elle restera immobile sous le microscope de l'attentif observateur, & il n'y appercevra pas le plus petit degré de dilatation, qui devroit être l'effet & la mesure de la force contractive de l'artère.

La chaleur & l'air ne fauroient être les agens de l'accroissement; leur action ne suit aucune direction, & la dilatation des humeurs, qui seroit leur seul effet, résisteroit autant au courant du sang, qu'elle l'aideroit. Si la chaleur accélère l'accroissement, c'est en irritant le cœur que le sang chaud affecte plus vivement; c'est en poussant dans l'oreillette le sang, rassemblé dans le tronc de la veine cave par l'effet du froid, plus puissant sur les vaisseaux de la circonférence du corps, & moins fort dans le voisinage du cœur, source de la chaleur de l'animal. Le cœur irrité par une quantité plus abondante de sang chaud, multiplie ses contractions dans la proportion du stimulus; il bat & plus souvent dans un tems donné, & avec plus de force, & toute la circulation s'accélère dans la raison du nombre & de la force des battemens de son moteur.

Un jeune physicien de beaucoup de mérite a cru découvrir dans le poulet soumis à l'incubation, une force agissante, indépendante du cœur, & qui sans son secours, avant même qu'il soit formé, prolonge les vaisseaux de la figure veineuse, & qui en arrange les réseaux & le cercle termineur.

Il est sûr que la couleur de rouille, & bientôt après la couleur rouge paroît dans les veines de la figure veineuse avant que le cœur ait rougi lui-même. Il existe cependant, il est même assez remarquable, quoique blanc. Il ne pousse apparemment encore dans les artères invisibles, qu'une liqueur transparente; & la rougeur commence par les veines qui paroissent pomper une partie du jaune par les branches fines, qui regnent le long du tranchant & sur les côtés des valvules du jaune.

N'est-ce pas la grandeur supérieure du cœur du fœtus & son irritabilité extrême, qui, avec la flexibilité des parties, est la cause de l'accroissement rapide du fœtus? Sa force n'est-elle pas plus grande dans le fœtus que dans l'adulte, parce que les deux ven-

tricules du cœur concourent à pousser le sang dans l'aorte, au lieu que dans l'adulte, le poumon seul emploie la force du ventricule droit?

Nous allons parler dans la suite de plusieurs causes particulières de l'accroissement, qui ne dépendent pas immédiatement du cœur, mais qui cependant en prennent leur origine plus ou moins éloignée.

Pour celui du fœtus en général, son mécanisme ne paroît pas douteux. Le cœur pousse le sang dans les artères: elles sont encore dans un état de gelée, elles cèdent aisément à l'impulsion du cœur, elles s'allongent & s'élargissent en même tems. Tel est l'effet du ciphon anatomique sur les artères du cadavre.

La force continuée des battemens du cœur passe jusques dans les veines naissantes, & les étend dans la même proportion.

Mais un embryon, dont l'accroissement ne seroit qu'une dilatation, ne deviendroit jamais un animal. Ses vaisseaux s'affoiblissent à mesure qu'ils se prolongeroient, & déjà gélatineux par eux-mêmes, ils seroient bientôt incapables de résister à la pression des corps qui les environnent, & à l'impulsion même du cœur.

Il n'en est pas de même dans l'animal: ses vaisseaux acquièrent de la consistance à mesure qu'ils s'étendent, ils deviennent en même tems plus longs, plus larges, plus épais & plus solides.

Le mécanisme, dont se sert la nature, ne peut être que fort simple, puisque l'accroissement s'exécute à-peu-près également dans la plante & dans l'animal, & que dans la plante il n'y ait que des tuyaux & de la substance cellulaire, sans aucun moteur visible.

En comparant la membrane ombilicale du poulet dans les différentes périodes de son accroissement, on est convaincu par le témoignage des yeux, que les vaisseaux sont extrêmement serrés & presque parallèles dans les premiers tems de leur formation, & qu'ensuite les artères s'épanouissent, s'éloignent les unes des autres, forment des angles plus considérables & des intervalles qui n'existoient point. Le même changement s'aperçoit dans la figure veineuse.

En jugeant des vaisseaux invisibles par ceux que l'œil ou le microscope distinguent, il arrive dans les vaisseaux les plus fins le même changement; & les élémens mêmes de la substance solide de l'embryon, entraînés par les vaisseaux, s'éloignent les uns des autres & forment des intervalles.

On voit dans la figure veineuse les vaisseaux couverts de cellulosités, & repliés sur eux-mêmes, s'étendre successivement, s'allonger & former des réseaux, dont les angles sont considérables. Le même mécanisme domine dans les parois des vaisseaux, leurs élémens solides s'écartent dans leur allongement en formant des intervalles.

Il naît donc par l'impulsion du cœur des vuides entre les élémens solides du corps animal; ces vuides remplis d'une liqueur fort atténuée n'opposent aucune résistance à l'exhalation des particules gélatineuses que charient les vaisseaux, & qui, quoique molles & peu consistantes, le sont plus cependant qu'une simple liqueur aqueuse.

Cette exhalation est la sécrétion la plus générale du corps animal. Qu'on pousse une liqueur aqueuse dans une artère quelconque, qu'on y pousse même une huile éthérée ou une graisse fondue un peu fluide; ces liqueurs s'écouleront à travers toute la longueur de l'artère, qui se trouvera enveloppée d'une gaine de colle de poisson ou de graisse de porc, qui a suinté par les pores de l'artère, & qui s'extravase dans la cellulosite. Si ces liqueurs grossières trouvent des pores dans les artères de l'homme adulte, l'humeur gélatineuse atténuée, qui de la mere passe dans

dans le fœtus, trouvera bien plus de facilité encore à passer par les pores de ces vaisseaux, dont la substance est beaucoup moins ferrée, & à se répandre dans les intervalles des élémens solides, dans un tems où la proportion de la terre & du solide est encore si petite.

La goutte gélatineuse, qui remplit un petit vuide, s'épaissit & devient solide par le battement des arteres voisines, & par la résorption des parties aqueuses. L'air qui dissipe ce qu'il y a de plus fluide dans les ailes d'un papillon, en forme une membrane solide en peu de minutes; & la foie du bombyx fort liquide des intestins, qui en font les filieres, pour durcir aussitôt que l'air l'a frappée. Dans l'animal, dont l'air ne pénètre pas l'intérieur, de petits vaisseaux pompent ce qu'il y a de plus fluide dans la colle animale, & le reste acquiert à chaque moment un nouveau degré de solidité. C'est ainsi que du suc osseux épanché dans le callus on voit naître, sous les yeux de l'observateur, les noyaux, qui dans un petit nombre de jours, passent de l'état de glu à celui de cartilage & d'os.

La liqueur épanchée autour des vaisseaux, forme par-tout une substance cellulaire. Dans le poulet, & même dans le fœtus humain, on voit la gelée répandue sous les tégumens se prendre, se figer & devenir une cellulose, que bientôt une graisse encore ambiguë remplit, & dont il naît une membrane adipeuse.

Dans le péricarde & dans la poitrine, l'eau gélatineuse s'épaissit très-souvent & forme des fibres & de petites lames qui attachent le cœur & le poumon à cette membrane.

Pour former ces fibres & ces lames, il suffit que quelques particules de la glu animale aient plus de consistance que le reste; les parties moins solides s'attacheront & formeront des lignes & des lames autour de ces centres, en laissant des vuides entre elles. La matiere glutineuse des plantes se fige & forme une cellulose dans l'intérieur des tiges qui se dessèchent.

C'est une liqueur glutineuse qui forme les petits boutons par lesquels la nature répare ses pertes dans les bleitures de la dure-mere. Ces bourgeons prennent de la consistance, se forment, & sont bientôt une cellulose rougeâtre, qui paroît de la chair. Une gelée pareille suinte de chaque extrémité d'un tendon divisé; elle devient une cellulose bleuâtre, qui les réunit.

La cellulose se prolonge & s'accroît de concert avec les troncs des arteres, qui la parcourent. Elle s'étend avec elles, & elle grossit par les parties glutineuses, qui suintent des parois de l'artere. Elle se forme en filets ou en lames; soit par le plus ou le moins de prolongement des arteres; soit par la figure des pores, qui filtrent la glu dont elle naît: larges, ils donnent des lames; étroits, ils produisent des fibres.

Le fœtus n'est qu'une glu, même lorsque plusieurs de ses parties sont formées, même quand les os, à la vérité encore gélatineux, ont pris leur forme. Un observateur attentif distingue un fémur & un tibia parfait dans une jambe du poulet renfermé dans l'œuf, lors même que tout y est encore une colle tremblante.

Un degré d'accroissement de plus, fait naître des membranes. Elles sont sans exception des tissus cellulaires rapprochés, dont les vuides ont disparu par l'abstraction de ses parties solides, par le battement des arteres, & par la pression des muscles. Le poulet dans les premiers jours ne paroît pas avoir de peau; une gelée un peu consistante est le seul tégument qu'on y distingue, & qui couvre les os. Mais bientôt une cellulose prend la place de la glu, &

sa surface extérieure ne tarde pas à devenir une membrane solide. Dans l'homme adulte même, l'intérieur de la peau dégénere par degrés en tissu cellulaire, & la partie de la peau, qui paroît la plus solide, redevient cellulaire uniquement par la macération. L'eau s'imbibe dans les intervalles des filets & des lames de la peau; elle les défunit; elle lui rend l'état primitif de l'embryon.

Cette formation des membranes n'est point une hypothese. On la voit tous les jours dans les membranes qui se forment de la cellulose & qui font l'enveloppe des kistes, dont le noyau est une humeur épaissie.

On pourroit soupçonner que le mécanisme du corps animal pourroit aller jusqu'à former des vaisseaux. Il s'en forme très-sûrement dans le calus. Il n'est pas hors d'apparence, que l'impulsion de la liqueur poussée par l'orifice d'une artere pourroit s'ouvrir une voie dans le tissu cellulaire, & que cette voie, une fois ébauchée, deviendroit un vaisseau par la compression du tissu cellulaire, battu par la force du cœur, & condensé jusqu'à devenir une membrane. Nous nous ferions pourtant de la peine d'adopter ce mécanisme. Les arteres ont elles-mêmes des vaisseaux, des nerfs, des fibres musculaires, le tout trop proportionné & trop arrangé pour être l'effet d'une pression aveugle.

Les tendons se forment des fibres musculaires, privées de leur liqueur & condensées par la pression des muscles & des arteres. On pourroit même soupçonner qu'ils ne sont qu'une cellulose très-ferrée. Il est sûr que le tendon du plantaire se laisse étendre & devient une membrane, large de deux pouces, qui elle-même n'est évidemment qu'une cellulose fort ferrée. Le luisant des tendons naît dans l'animal adulte; les tendons du fœtus sont mats; & ce même luisant paroît dans les simples tissus cellulaires des grands animaux.

La continuité des nerfs avec le cerveau, & la grandeur de la tête dans l'embryon le plus tendre, ne permet pas de croire que les nerfs se forment dans les parties & hors du cerveau. Pour leur accroissement, ils le tirent, comme le reste des parties du corps humain, des vaisseaux, qui déposent leur humeur gélatineuse dans l'intervalle des élémens solides. Pour leur prolongement, les arteres en peuvent être la cause: elles sont presque par-tout accompagnées de nerfs qui leur sont attachés par un tissu cellulaire, & l'artere prolongée étend les nerfs avec elle.

Les muscles naissent, comme les membranes, d'une gelée épaissie. Il est aisé de voir dans un poulet les degrés, par lesquels cette gelée se sépare & forme de petites masses qui, peu-à-peu, deviennent de véritables muscles. Le terme dans le poulet en est fixé le septieme jour de l'incubation. Il est très-probable cependant que ces muscles ne sont pas l'effet de la pression: ils n'observent aucun rapport avec les troncs des arteres, & les plus gros muscles ne reçoivent ordinairement que des branches des vaisseaux, dont les troncs ont une autre direction. Il est plus probable qu'il y a dans cette gelée apparente des membres de l'embryon, des élémens de muscles, encore invisibles, qui ne deviennent des objets sensibles pour nous que par l'exhalation de l'eau, par le battement des arteres & par l'action même des muscles. Il est sûr que le mouvement gonfle les muscles & les rend apparens & faillans, & que les athletes devoient l'expression marquée de leurs muscles à l'usage fréquent qu'ils en faisoient; comme les femmes conservent la mollesse & la gracilité de leurs extrémités, parce qu'elles s'en servent avec moins de force. La fille sauvage, qu'on soupçonna être née dans la nation des Esquimaux, & qui se

procuroit sa nourriture par la force seule de ses mains, avoit dans le pouce des muscles gonflés à un volume extraordinaire; rendue aux fonctions sédentaires du sexe, elle perdit cette marque de distinction. On a cru trouver de la probabilité à l'adhésion de la liqueur nerveuse, qui s'attachant aux élémens solides, les gonfle par une répétition fréquente de son impulsion dans la fibre.

Il est bien difficile d'expliquer la naissance de l'irritabilité. Cette qualité est de toute ancienneté l'appanage du cœur; il est irritable aussi-tôt qu'il est visible. L'estomac, si robuste dans les oiseaux granivores, ne donne des marques d'irritabilité que le quatorzième jour de l'incubation: les intestins, presque aussi irritables que le cœur dans l'animal adulte, ne le sont que depuis le quinzième, encore leur contraction est-elle très-lente, & presque imperceptible. On voit bien qu'il faut un degré de solidité, pour que la fibre musculaire soit irritable; peut-être est-il nécessaire que les élémens solides de la fibre soient rapprochés pour s'attirer. C'est ainsi que l'aimant n'agit plus, quand il est à une trop grande distance du fer: &, selon toutes les apparences, l'attraction des élémens se multiplie dans une raison inverse de leur distance.

Le mouvement des muscles des extrémités commence à se rendre sensible vers la fin du sixième jour.

Les viscères paroissent plus tard que le cœur: ils sortent de la main de la nature dans le même tems, mais leur état gélatineux & leur transparence les cache aux yeux de l'observateur.

Le cerveau occupe apparemment, dès les premiers commencemens du fœtus, la même place qui lui est préparée dans la tête, mais il est fluide encore; ce n'est que le neuvième jour qu'il acquiert quelque consistance dans le poulet.

Le foie naît plus tard que le cœur, ses commencemens sont transparens, il paroît comme un brouillard mal terminé vers la fin du quatrième jour; bientôt, & dès la fin du sixième jour, des vaisseaux nombreux s'y font appercevoir; le foie jaunit, il gagne l'ascendant sur le cœur, & en surpasse la grandeur le septième jour.

L'estomac paroît, mais sous une figure différente & plus semblable à celle de l'estomac du fœtus de l'homme, depuis le quatorzième jour: il est formé, & ses fibres ont un luisant tendineux le onzième.

Le rectum se distingue avec ses appendices à la fin du cinquième jour, & le reste des intestins dans le courant du quatrième. Les testicules ou les ovaires le treizième jour, les reins le huitième, les capsules rénales à la fin du dixième.

Dès le troisième jour on distingue les trois grandes artères, qui paroissent sortir du cœur, & qui sont en effet les trois grandes racines de l'aorte. Ces artères s'épanouissent bientôt après. L'aorte conserve son nom, les deux autres troncs sont les deux conduits artériels, car les oiseaux en ont deux, dont le premier fournit des branches aux poumons qui ne sont visibles que depuis la fin du sixième jour.

Les cartilages, qui vont former les os de la tête, paroissent dans un état membraneux, & ressemblent à des vessies pleines d'eau dans le courant du troisième jour. Il n'est pas douteux, à leur égard, que l'état membraneux ne précède celui de cartilage, comme l'état de cartilage précède celui d'os. Pendant le courant du quatrième jour, ils ont des vaisseaux rouges répandus sur leur surface. Le neuvième jour le bec, qui étoit obtus, est formé, il y a même une partie dure dans sa partie supérieure: le crâne commence à devenir cartilagineux à la fin du dixième jour, & l'est entièrement le quatorzième.

Cette formation du crâne mérite d'être exposée avec plus de circonstances, parce qu'elle sert de règle pour la formation de tous les os plats, qui diffère assez essentiellement de celle des os ronds.

La membrane, qui sert de base aux fibres osseuses de l'os du front, est différente de la dure-mère & du péricrâne; c'est une partie essentielle de cet os, qui disparoît quand il est entièrement formé.

On commence à appercevoir le quatorzième jour de l'incubation, sur cette membrane, des tubercules cartilagineux, séparés par des espaces arrondis ou allongés. Le quinzième jour ce sont déjà des filets plus solides, séparés par des fentes. Le seizième on voit les filets osseux sortir de leur centre, au-dessus des yeux: ils sont fort ferrés en sortant, mais ils s'épanouissent & se séparent les uns des autres vers la circonférence. Il y a des fentes & des espaces entre ces fibres; on découvre dans ces espaces la membrane sur laquelle les fibres osseuses s'étendent. Elles commencent à s'anastomoser. Ces fibres osseuses sont encore élastiques alors, & elles plient sous le doigt.

Elles sont même encore flexibles le vingtième jour, mais elles sont plus ferrées; les fentes, qui les séparent, sont plus petites, elles ne forment cependant pas encore un réseau: la membrane, qui leur sert de base, ne peut plus être apperçue, & les fibres ne se quittent plus, quand on les allonge. Le vingtième jour la membrane est disparue, il n'y a plus que de petites lignes & des points entre les fibres, qui cependant ont conservé une partie de leur flexibilité. Les coquilles des animaux testacés se forment comme les os plats, & ont également un tissu cellulaire pour base. On a vu dans les os planes le tissu cellulaire primordial assez lâche encore pour admettre l'air, & pour s'enfler par le soufflé.

Les *accroissemens* des os longs différent considérablement de ceux des os plats. Ces os n'ont aucune membrane pour base, du moins que l'œil puisse distinguer. La gelée tremblante, qui sera un fémur, est parfaitement formée le sixième jour, elle a toute la figure, la tête & les condyles du fémur parfaits, mais elle est sans aucune dureté encore, elle s'étend sous le doigt qui la presse, & se reprend quand on la rend à elle-même, elle prend toutes les figures & se courbe en cercle. La membrane qui enveloppe cette gelée est alors d'une finesse extrême, elle ne tient que légèrement à l'os. Si elle lui est attachée, c'est à l'union du corps de l'os avec l'épiphyse.

Un peu plus de solidité donne à cette gelée le caractère de cartilage qui ne diffère de la gelée ordinaire que par la répugnance qu'il montre contre les courbures qu'on voudroit lui faire prendre, & par son retour élastique à sa figure naturelle. Ce cartilage est parfaitement transparent, on n'y distingue ni fibre, ni lame, ni vaisseau.

Pour passer à l'état osseux le tibia n'a qu'un pas à faire. On distingue dans le milieu, entre les deux extrémités, un peu d'opacité, une couleur légèrement jaunâtre, quelques fillons semés premièrement au hasard, & plus exprimés les jours suivans. Ce centre osseux paroît à la fin du huitième jour, il s'étend continuellement, l'opacité & les fillons gagnent sur le corps de l'os encore cartilagineux, & s'approchent des deux extrémités. Pendant que la partie osseuse s'étend, le cartilage prend encore quelque *accroissement*, mais plus lentement.

Elle perd tous les jours de sa proportion à la partie osseuse, elle n'a plus que quatre centièmes de ligne d'épaisseur le quinzième jour, & que deux le vingt-deuxième.

La dureté, l'opacité & les fillons forment le

caractere de l'ossification, & l'accompagnent inseparablement.

Mais les os longs ne sont pas faits d'une seule piece. Les deux extremités sont presque toujours des parties separées, dès les premiers jours de leur nature cartilagineuse. L'œil ne distingue pas de ligne de separation entre le corps de l'os & l'epiphyse, mais dès le huitieme jour l'os se plie plus aisément à l'endroit de l'epiphyse, elle quitte même avec facilité le corps de l'os, & demeure attachée au perioste; les lignes de ce corps ne s'étendent jamais sur l'epiphyse.

La maniere dont le corps s'ossifie est entièrement differente de celle dont l'epiphyse se change en os. Dans le corps de l'os deux anneaux rouges paroissent vers le quatorzieme jour; ce sont les places par lesquelles les arteres nourricieres entrent dans le tuyau de l'os. Dès le onzieme jour les sillons de la partie ossifiée paroissent remplis de sang, & le corps de l'os est couvert d'une plaque de gouttes rouges. Ces gouttes sont cachées peu-à-peu par les lames de l'os qui se forment, & qui deviennent opaques; ce sont des vaisseaux innombrables qui parcourent l'os par l'intervalle des lames & des fibres, & qui sont logés dans de profonds sillons.

Le tuyau medullaire paroît le huitieme jour, la partie osseuse est legere alors & tendre comme des coccons, spongieuse & pleine de pores. Le tuyau medullaire s'étend, se perfectionne & gagne le voisinage de l'epiphyse. Il est conique, & la pointe du cone est dans le milieu de l'os & dans sa partie la plus epaisse. Lisse au commencement, ce tuyau commence le treizieme ou le quatorzieme jour à être sillonné par des lignes qui s'elevent de l'extremite du tuyau; les sillons sont bientôt après de véritables lames qui abandonnent le corps de l'os depuis sa partie moyenne, & qui l'amincissent continuellement en avançant vers l'extremite.

Dans l'epiphyse la marche de la nature est toute differente; elle forme, vers le tems auquel le poulet quitte l'œuf, & même le jour d'après, un noyau dans le milieu du cartilage, qu'un autre accompagne bientôt dans l'extremite inferieure du tibia. Ce noyau est un os presque rond, extrêmement spongieux, dont la surface est plus solide à mesure qu'elle approche de la surface. Ce noyau s'accroît, il prend sur le cartilage qui l'environne, & s'approche de la ligne par laquelle l'epiphyse est attachée à l'os. Cette ligne s'efface dans la suite, & l'epiphyse se joint inseparablement au corps de l'os. Ce changement ne s'acheve dans l'homme que vers la vingtieme année. De semblables noyaux se forment dans toutes les epiphyses qui terminent les os longs, & ces os sont dans l'animal adulte un composé du corps de l'os ossifié, & soudé aux deux noyaux des deux epiphyses, agrandis & ossifiés. Il ne reste alors d'autre cartilage que la croûte articulaire qui termine l'epiphyse.

Pour lier la cause de la formation de l'os à la cause generale de l'accroissement, il faut donner une idée des vaisseaux interieurs de l'os & du cartilage encore peu connus, parce que les observateurs ne se sont pas assez fixés aux premiers periodes de la formation du fœtus.

Dans les os longs il y a un grand tronc, & quelquefois deux, que nous appellons l'artere nourriciere. Dans le poulet enfermé dans l'œuf, elle se distingue le onzieme jour; ce n'est alors qu'une tache rouge, mais on la reconnoît en suivant son developpement. Elle entre dans le tuyau medullaire, une cellulosite sanglante l'y suit. Le quatorzieme jour on la voit se diviser, elle envoie une branche à chacune des extremités de l'os, l'une remonte & l'autre descend.

Tome I,

C'est de ce tronc principal que naissent les vaisseaux du corps de l'os. Il y en a de nombreux dont nous avons parlé, & qui rampent entre les lames osseuses; ces vaisseaux sont presque à découvert les premiers jours, & se couvrent peu à peu de lames osseuses, nées de ce qui étoit cartilage, & dont l'opacité les fait disparoître vers le vingt-unieme jour. Ces vaisseaux donnent à l'os un œil rouge, qui se perd dans la suite. Dans les commencemens du corps de l'os ils ne paroissent que comme des gouttes de sang, mais on n'a qu'à les suivre pour trouver des vaisseaux entiers logés dans leurs sillons entre les lames osseuses.

D'autres branches se rendent à la moëlle du grand tuyau de l'os.

D'autres encore forment un nombre de vaisseaux droits, renfermés dans la cavité, qui s'étendent vers l'extremite de l'os, ou sans branches, ou faisant simplement les fourches. Ces vaisseaux forment, sur les limites du cartilage, un cercle vasculaire, qui est très-distinct le douzieme jour. Ils sont plus gros que les vaisseaux distribués dans les intervalles des lames osseuses. Tous les os longs ont deux cercles vasculaires, formés comme ceux du tibia, que nous venons de décrire.

Le nombre de ces vaisseaux augmente avec les jours de l'incubation. Il y en avoit une quinzaine le quinziesme jour; ils passent le nombre de quarante le vingt-un, ils diminuent ensuite de nombre & de diametre.

Leur extremité, arrêtée par le cartilage, forme une massue, elle est plus grosse que le tronc; des enveloppes cellulaires les accompagnent, & bientôt il s'eleve, comme nous avons eu occasion de le dire, des lames osseuses qui les separent, & qui, recouvertes d'un tissu cellulaire spongieux, forment la substance alveolaire. Cette substance spongieuse recouvre de plus en plus les vaisseaux droits, & paroît en resserer le diametre.

Alors les vaisseaux, au lieu de former une circonférence de cercle, remplissent l'aire d'un cercle entier, percent l'extremite du corps de l'os par des troncs trop nombreux pour être comptés, percent également & en ligne droite la partie encore cartilagineuse du corps de l'os, & font l'hémisphere vasculaire du condyle, ou deux hémispheres quand l'extremite de l'os est divisée.

Un phenomene inattendu donne le dix-septieme jour à cet hémisphere vasculaire un prolongement qui seroit à peine croyable, si le fait n'étoit parfaitement avéré par des recherches multipliées. Nous avons dit que l'epiphyse est separée essentiellement de l'os, & qu'elle s'en detache sans fracture, quand les tubercules engrénés du corps & de l'epiphyse sortent de leurs excavations reciproques par une flexion graduée. C'est cependant dans cette epiphyse cartilagineuse que se continuent les vaisseaux de l'hémisphere, ils percent le cartilage termineur, le divisent en parallepipedes, & entrent dans le cartilage de l'epiphyse. Ils charient du sang dans le corps de l'os, & sont très-souvent transparens dans le cartilage de l'epiphyse. Dans le poulet plus avancé ils sont remplis de sang dans ce cartilage même. Ils s'y partagent, y donnent des branches, & se courbent souvent en forme d'arc pour donner de leur convexité de nouvelles branches qui s'avancent dans l'epiphyse, & qui s'approchent du noyau.

L'epiphyse a cependant des vaisseaux qui lui sont propres, & dont les petits troncs y entrent dans le voisinage des articulations. Une branche principale penetre dans le noyau, & bientôt toute la surface de ce nouvel os est hérissée de vaisseaux qui en sortent, & qui se repandent dans toute la substance du cartilage de l'epiphyse. D'autres petites branches

R ij

de ces troncs articulaires se trouvent à la surface du cartilage articulaire de l'épiphyse, y forment des tissus réticulaires, & communiquent avec les vaisseaux nés de l'hémisphère vasculaire.

Ruysh n'a connu que les vaisseaux extérieurs du cartilage de l'épiphyse, il n'a jamais vu les vaisseaux de l'intérieur, que nous avons découverts, & que depuis nous on a injectés dans les cartilages de l'homme.

Qu'on suive à présent les phénomènes de la formation de l'os, on trouvera par-tout que le cartilage naît de la gelée primordiale, qu'il conserve sa nature simple & élastique pendant tout le temps qu'il est sans vaisseaux rouges, que la nature osseuse est accompagnée de l'apparence de ces vaisseaux, que par-tout où ils se font voir la nature cartilagineuse cede à l'osseuse.

C'est la même progression dans l'os qui renaît après une fracture. Le calus passe de l'état de gelée à celui de cartilage, il ne devient osseux que lorsque la rougeur s'y développe, & la garence lui communique sa couleur dans le temps même que la nature osseuse y a pris le dessus. Le noyau paroît dans le calus le jour même qu'on découvre une artère rouge dans l'épiphyse. Dans les cartilages du larynx on retrouve la même liaison inséparable de l'ossification, & des artères rouges devenues visibles dans les cellules du larynx.

Sur ces phénomènes nous croyons pouvoir fonder, avec quelque assurance, la théorie des causes & du mécanisme de l'accroissement des os. La gelée primordiale, le cartilage, qui en est une coagulation, n'ont point encore de vaisseaux visibles. A mesure que ces vaisseaux s'élargissent par l'impulsion du cœur toujours plus agissant, des particules plus opaques se font jour dans les vaisseaux, elles passent par les degrés de simple opacité, de couleur pale, de jaune & de rouge. Quand les globules rouges y sont admis, ces vaisseaux ont atteint le diamètre qui ne refuse plus les particules les plus grossières de la masse du sang; ce sont des parties terrestres & crétacées, elles se déposent dans les intervalles des petites fibres dont l'os est composé, & dans les vuides qui naissent entre les élémens solides, alongés dans toutes les directions. De-là l'ossification & la liaison intime avec la rougeur.

Ces mêmes artères forment dans les os longs deux branches, dont l'une remonte vers l'épiphyse supérieure, & l'autre descend à l'extrémité inférieure. Ce sont deux forces qui alongent de deux côtés l'os à chaque battement; & qui, agissant sur des fibres & sur des lames souples, éloignent les extrémités du centre, & augmentent la longueur de l'os. Dans les expériences du poulet, le cœur moins agissant rend l'ossification plus tardive.

Les artères, qui rampent entre les lames & les fibres des artères, sont la cause des sillons qui annoncent l'ossification. Deux artères parallèles s'élèvent & se dilatent, & l'intervalle fait un long vallon entre deux collines. Les mêmes artères forment des fibres osseuses, en battant dans toute leur longueur le cartilage qui les sépare: ces fibres forment des lames, quand un cercle entier de fibres s'est formé. Les lames intérieures du tuyau médullaire s'élèvent également entre les artères, & deviennent de petites lames. A mesure que les petites branches des artères voisines des épiphyses se dilatent, il se forme entr'elles des lames d'une longueur proportionnée, & le corps alvéolaire naît de ce mécanisme. Dans l'adulte, les vaisseaux de cette partie de l'os conservent leur diamètre, & sont visibles; au lieu que les vaisseaux, qui parcourent les intervalles des fibres & des lames de l'os même, pressés par une substance plus dure & plus ferrée, disparaissent entièrement: ils subsistent

cependant avec des calibres diminués, & le tissu cellulaire continue de les accompagner.

Les vaisseaux des épiphyses sont les branches les plus éloignées du tronc de l'artère nourricière; ils se développent les derniers: mais enfin le sang s'y ouvre un passage, & dès-lors le cartilage de l'épiphyse recevant des particules plus grossières de la masse du sang, s'endurcit & devient osseux.

Les os plats sont un plan unique de fibres, analogue à l'une des lames, dont une suite nombreuse & concentrique forme le corps de l'os. De leur artère nourricière, comme d'un centre, se répandent des branches qui s'étendent entre les filets osseux: elles les forment ces filets, en comprimant le cartilage qui les sépare, & en y répandant un suc terreux qui suinte de toute leur longueur. Le parenchyme, que M. Herissant regarde come la base des os, & qu'il rétablit par la dissolution des particules crétacées de l'os, n'est que le système vasculaire de l'intérieur de l'os, avec toutes les cellulosités qui le suivent, rendu visible par la destruction des parties terreuses, dont ce système est recouvert.

L'accroissement & le développement des os est simple; celui du cœur paroît beaucoup plus composé, il ne l'est cependant point, dès qu'il est bien connu. Nous n'entreprendrons pas de le suivre jusque dans les tems fabuleux, dans lesquels il est invisible, & nous n'en commencerons le développement qu'à la trente-huitième heure: c'est alors qu'il paroît sous la figure d'un corps rond qui sort de la poitrine.

C'est à l'heure quarante-cinquième qu'on aperçoit deux, & immédiatement après, trois vésicules remplies alternativement de sang, & entièrement vuides, qui forment le *point saillant d'Aristote*.

Dans cet état, les parties du cœur ne sont pas jointes encore; cet organe ressemble à un laq ou à un huit de chiffre ouvert. L'oreillette unique en fait la première cavité: on la distingue de la veine cave à la fin du troisième jour, car elle en paroît faire partie avant cette époque. Mais à l'heure soixante-dix & soixante-douzième, la veine cave supérieure paroît, & borne l'oreillette contre la veine. L'oreillette unique est large alors, & placée transversalement. La seconde partie du cœur est un canal, qui se distingue au milieu du troisième jour, & qui disparoît dans le cœur devenu plus parfait; c'est le conduit auriculaire, qui de l'oreille se rend par les derrières dans le ventricule. Il n'y a à cette époque qu'un seul ventricule; il est ovale: c'est le ventricule gauche; il pousse son sang dans le bulbe de l'aorte, troisième cavité du cœur. Ce bulbe formé dès la fin du deuxième jour, sort du cœur par sa face antérieure: étroit en sortant, il se gonfle bientôt, & forme comme une tête d'oiseau, dont le bec produit les trois racines de l'aorte. Malpighi s'est trompé dans la dénomination des parties du cœur, qu'il a bien vues, mais il a pris le bulbe pour le ventricule gauche, & celui-ci pour le ventricule droit.

Le cœur ne reste pas long-tems dans cet état; ses parties se rapprochent & s'unissent bientôt: à la fin du quatrième jour, le canal auriculaire s'accourcit, descend entre les chairs du cœur, & s'efface entièrement deux jours après.

Le bulbe de l'aorte se rapproche en même tems du ventricule; il rentre entre ses chairs, & disparoît depuis la fin du cinquième jour. Les trois grandes racines de l'aorte, qui en sortoient, partent alors immédiatement du cœur même.

Un changement plus surprenant s'offre à l'observateur à la fin du quatrième jour. Le ventricule gauche existoit seul; une petite bosse commence à paroître à cette époque; elle s'étend toujours

davantage après le cinquième jour ; c'est un second ventricule qui s'ajoute au premier : c'est celui qu'on appelle droit. Il n'y avoit qu'une goutte de sang dans ce ventricule unique ; il y en a deux à présent, que sépare une ligne blanche.

L'oreillette unique se partage peu-à-peu depuis la fin du quatrième jour. On commence à y distinguer deux demi-cercles ; cette séparation augmente, & on y distingue, à la fin du cinquième jour, deux gouttes de sang, & deux cornes à l'oreillette qui avoit été unique. L'oreillette gauche est la plus grande pendant presque tout le tems de l'incubation : dans l'animal adulte, c'est la droite qui a le plus de volume.

Un observateur exact ne trouve dans les phases successives du cœur, qu'une attraction continuelle des parties, & un rapprochement des trois vésicules originales. A mesure que les élémens solides se rapprochent, ils s'attirent avec plus de force ; & les parties les plus minces font du chemin pour s'unir aux parties plus épaisses : l'oreillette par conséquent, & l'aorte se rapprochent du cœur.

La naissance du ventricule droit paroît plus difficile à expliquer : elle dépend du rétrécissement du trou ovale. Il doit avoir été excessivement ample dans les quatre premiers jours, puisqu'il ne paroît encore que l'oreillette gauche. Le sang de la veine cave, sans s'arrêter dans l'oreillette droite, doit avoir passé dans la gauche, & lui avoir donné ce volume si supérieur à celui qu'elle conserve.

La même cause a retardé le développement du ventricule droit. Comme l'oreillette droite ne conservoit pas de sang, il n'en recevoit point.

L'oreillette droite, & le ventricule qui lui répond, se développent par une suite du rétrécissement du trou ovale : le sang n'y passant plus avec la même aisance, dilate l'oreillette droite, & par une suite nécessaire, le ventricule du même côté.

La cause du rétrécissement du trou ovale se trouve dans l'attraction des parties du cœur. Le canal auriculaire disparoît ; il faisoit partie de l'oreillette primordiale. Le trou ovale descend vers le cœur avec lui, il devient plus court ; & les chairs du cœur, entre lesquelles l'oreillette se retire ferment son diamètre, & en rétrécissent l'ouverture.

Après la naissance du fœtus, le trou ovale disparoît, & ne fournit plus rien à l'oreillette gauche ; le poumon s'ouvre ; les branches pulmonaires admettent avec facilité le sang du ventricule gauche. De là vient la supériorité que l'oreillette & le ventricule droits atteignent dans l'adulte. Plus le ventricule offre de facilité au sang de la veine cave, plus il en reçoit, & plus il se dilate.

Dans l'homme, on n'a pas d'observation exacte d'un ventricule & d'une oreillette uniques ; mais le trou ovale y diminue certainement de volume, pendant tout le tems que le fœtus est dans le ventre de sa mère.

La même force de l'attraction change entièrement la figure du poulet, & sa situation. Dans ses commencemens, ce petit animal étoit composé de l'animal lui-même, & d'un appendice énorme, qu'on nomme le *jaune*. Ce jaune se vuide peu-à-peu, & par le canal, par lequel il communique avec l'intestin, & par les vaisseaux rouges qui menent au cœur de l'animal la partie séreuse du jaune. A mesure qu'il se désemplit, le jaune se rapproche du poulet, il rentre dans son bas-ventre ; il y est absolument renfermé au tems que le poulet sort de l'œuf ; & bientôt il n'en reste qu'un petit tubercule.

Un changement considérable dans les intestins de l'homme, a de l'analogie avec ceux que nous avons décrits. Le colon du fœtus est un véritable cône ; il se rétrécit, se recourbe & se continue sans aucun

intervalle avec l'appendice vermiculaire, qui est l'extrémité rétrécie & cylindrique du colon.

Cet intestin, d'ailleurs, n'a point encore les trois ligamens qui parcourent sa longueur dans l'adulte. Peu-à-peu ces ligamens se forment, ils relevent le colon ; & de conique qu'il étoit, ils en font un cylindre obtus, relevé par trois bosses. Les excréments qui descendent avec facilité du côté extérieur de l'appendice, & qui ne trouvent pas la même aisance à étendre le colon du côté de l'iléon, dilatent peu-à-peu la partie du colon, qui est à la droite de l'appendice ; & cette appendice se trouve à la fin fortir de l'extrémité gauche du colon.

Un autre changement considérable se fait dans l'homme : ses testicules sont placés dans la cavité du péritoine, près des reins. Cette membrane est fermée ; mais la partie qui répond aux testicules, est rarement ouverte ; elle est fermée ordinairement par une cellulose un peu lâche. Vers la fin de la grossesse, le testicule s'ouvre un passage par cette cellulose ; il y trouve une continuation du péritoine, qui lui offre une gaine jusqu'au scrotum ; il descend le long des lombes, & arrive au scrotum, ou peu de tems avant sa naissance, ou même plus tard encore. La gaine qui lui a donné le passage, se ferme bientôt après à sa partie supérieure, & il reste à la place, par laquelle le testicule a passé, une trace légère de l'ouverture.

Il seroit trop long de suivre tous les changemens qui se font, pour substituer à la conformation du fœtus, celle de l'homme parfait. Nous avons quelques autres *accroissemens* à examiner, qui se font contre l'ordre de la nature, & nous chercherons ensuite les causes générales qui de l'embryon font un homme.

Il arrive très-souvent des prolongemens très-considérables des tégumens, par l'accumulation d'une humeur extravasée. C'est une espèce de gelée dans le fœtus ; elle produit des difformités dans son apparence extérieure, qui ont fait comparer un fœtus à un lion, à un crapaud, simplement parce que le visage en étoit élargi, le cou épaissi, & la tête comme attachée aux épaules. Nous avons vu des fœtus couverts de cornes & d'excroissances de toute espèce, uniquement formées par les tégumens remplis d'une gelée très-abondante.

Dans l'adulte, ce sont des graisses de différente consistance, qui forment des tumeurs. C'est tantôt une graisse un peu liquide, qu'on compare à du miel ; tantôt une graisse solide, semblable à du suif ; & tantôt une graisse fondue, marbrée de rouge, & qui ressemble à du pus ; d'autres fois c'est une graisse figée, dure & mêlée de filets cellulaires, qu'on croit ressembler à de la chair. Quelquefois des grains pierreux se mêlent à ces matières : elles n'étendent pas uniquement des tégumens ; mais elles se forment des enveloppes très-épaisses & très-solides, par le rapprochement des lames cellulaires, comprimées par l'humeur extravasée. Ces membranes deviennent souvent aussi dures que des cartilages.

Dans ces tumeurs, les artères & les veines se dilatent dans la même proportion. On en voit d'un diamètre étonnant dans quelques sarcornes considérables. Il paroît que les tégumens, en prêtant à l'humeur extravasée, prêtent aussi davantage au sang artériel.

Mais ce qu'il y a de plus difficile à expliquer, ce sont des morceaux osseux, des cheveux tout-à-fait semblables à ceux de la tête, des dents, que l'on trouve dans des tumeurs de cette espèce. Les fragmens osseux se trouvent par-tout ; ils sont moins organisés que les véritables os, & paroissent être formés par une humeur pâteuse, qui se fige, & qui devient successivement calleuse, cartilagineuse &

osseuse. Nous avons vu cette humeur extravasée entre les membranes des artères, dans tous ces différens degrés d'endurcissement : ce ne sont point des fibres endurcies, ni de véritables membranes ossifiées. On trouve quelquefois de ces imitations des véritables os dans des cavités qui ne contiennent aucune membrane, & qui n'ont pu naître que d'une humeur.

La naissance des cheveux est plus difficile à expliquer. On en a vu dans des tumeurs de l'omentum, éloignés de toute épiderme, mais toujours dans la graisse. Ce phénomène n'est pas encore assez éclairci, & se concilie difficilement avec l'accroissement & la structure des cheveux naturels.

Les dents sont bien plus difficiles encore à expliquer. En supposant qu'on n'en a trouvé que dans des ovaires, dans les trompes de Fallope, ou dans des tumeurs qui ont servi d'habitation à des fœtus ; en admettant que ces dents sont des restes d'un fœtus, dont les autres parties sont détruites, il reste encore bien des doutes à résoudre. Ces dents sont parfaites, presque toujours molaires, placées quelquefois dans une mâchoire ; ce ne sont pas les dents d'un fœtus qui n'a encore que des petites lames sans épaisseur, & non pas des dents solides avec leurs racines. Comment faire arriver à une dent isolée, sans cœur, sans artère, la nourriture nécessaire pour lui donner son accroissement ?

Pour trouver la solution de cette difficulté, on peut rassembler quelques faits. Une portion du placenta prend très-souvent des accroissemens dans l'utérus, sans fœtus & sans artères : il y en a de fibreux qu'on nomme *moles* ; il y en a de vésiculaires : les uns & les autres ne sont pas rares. Sans entrer dans un grand détail, il faut nécessairement que l'utérus ait fourni les humeurs nécessaires, pour donner à ces placenta dégénérés un volume souvent très-considérable, & qu'en même tems il ait donné à ces mêmes tumeurs l'impulsion nécessaire pour gonfler les vaisseaux du placenta, & pour en prolonger les fibres cellulaires.

L'utérus fait bien plus : on a plusieurs exemples de fœtus sans cœur, qui sont arrivés à un accroissement peu éloigné de la perfection, dont les membres se sont formés, & dont plusieurs viscères, & le cerveau sur-tout, ont reçu leur figure & leur volume naturel. On ne trouve ici que la veine ombilicale, qui ait pu porter dans les vaisseaux de ces fœtus, & l'humeur nourricière, & le mouvement.

L'artère d'une dent, ou de plusieurs dents, doit avoir échappé au naufrage général, & s'être inoculée à une branche artérielle de l'utérus ; alors elle aura pu fournir à la dent, & la nourriture, & le mouvement nécessaire pour développer le germe qui y est caché. Ce n'est qu'une conjecture ; mais nous n'apercevons rien de mieux.

Une autre irrégularité dans l'accroissement, difficile à expliquer, ce sont les accroissemens précipités de quelques personnes qui atteignent la puberté à trois, quatre ou cinq ans, & dont la taille & les forces sont très-proportionnées, & dont tout le corps gagne en peu d'années la solidité, & l'état qu'il ne devoit atteindre que dans un triple nombre d'années. L'ame ne se perfectionne ordinairement pas dans la même proportion ; & ces adultes prématurés sont des enfans pour l'esprit & pour le jugement. Il nous manque des dissections exactes de ces petits géants : nous nous souvenons cependant d'avoir vu un jeune homme croître de treize lignes en quarante-un jours. Il mourut : le cœur s'y trouva être d'une grandeur monstrueuse ; il remplissoit toute la poitrine. On sent bien que la supériorité des forces du cœur, & le peu de résistance des solides, ont pu accélérer l'accroissement.

Il nous reste quelques idées à exposer sur la manière & les causes de l'accroissement de ces progrès, & du développement des parties primitives de l'animal.

Nous avons parlé du cœur, & touché l'attraction. La dernière de ces causes agit sur la gelée animale, principal élément de l'embryon, & sur les élémens solides du corps animal, qui en naissent. Elles tendent toutes à se rapprocher ; c'est une force qui balance la force expansive qui part du cœur : elle donne en général de la consistance aux parties solides, qui, sans elle, s'affoibliroient en s'étendant : elle agit plus puissamment dans les muscles & dans le tissu cellulaire. C'est l'attraction qui forme de ce tissu des membranes, la peau même ; c'est elle qui réunit les vaisseaux, pour en faire des viscères. On la voit travailler sur le foie ; & d'un système d'arbrisseaux vasculaires, entourés d'une gelée transparente, former un viscère compact & solide. Cette force réunit également les petits os nombreux, qui font le squelette de l'embryon : elle forme le crâne.

C'est à elle & à ce tissu cellulaire, qu'elle anime d'un mouvement lent & constant, qu'il faut attribuer les courbures de toutes les parties animales : généralement simples & droites, elles sont ramassées par l'attraction, & forment des courbes différentes. C'est d'elle seule que naît la figure de bec d'oiseau, qu'on voit dans la vésicule du fiel, & que proviennent les cellules du cœcum, les plis de la vésicule séminale, les laqs de la carotide.

Les muscles agissent sur les os, ils les courbent. Le fémur de l'homme est arqué ; il étoit droit dans le fœtus. Ces muscles dilatent les petites cavités du diploë, & donnent naissance aux cellules maxillaires ; ils allongent les places de l'os, par-tout où ils y sont attachés ; ils y produisent de petites épines & des tubérosités : c'est leur force supérieure dans notre sexe, qui donne au squelette de l'homme un air plus raboteux, un nombre d'éminences & d'excavations, qui le distingue de celui de la femme. Les cellules que nous venons de nommer, sont beaucoup plus grandes dans le colporteur, que dans l'homme aisé & oisif.

La précision de ces muscles excave les os, & les rend triangulaires, de cylindriques qu'ils étoient dans le fœtus. Les muscles & les tégumens de la poitrine repoussent le cœur, & lui donnent une direction perpendiculaire, au lieu de la situation transversale qu'il avoit dans le fœtus. Cette pression est très-souvent la cause des ankyloses : c'est elle qui rejoint dans quelques animaux les osselets du métacarpe, qui commence par unir les faces qui se répondent, qui en fait un diaphragme percé de trous, & qui, peu-à-peu, efface ce diaphragme même.

La solidité & l'endurcissement des parties dépend principalement de la pression. Les artères battent la cellulose qui les entoure, les muscles & les os : elles font approcher à chaque instant les élémens solides les uns des autres ; elles chassent les élémens fluides ; elles forment des membranes, des parenchymes, des fibres, des lames osseuses. C'est la pression des muscles qui unit les lames extérieures des os, dans le tems que l'intérieur reste celluleux ; preuve évidente que ce ne sont pas les couches internes qui naissent les premières, & qui sont recouvertes par les couches du périoste : dans cette hypothèse, ce seroit la face intérieure de l'os, qui s'ossifieroit la première.

Nous rapportons à la pression les effets surprenans que les parties les plus molles du corps humain font sur les plus dures. Les sinus de la dure-mère, les veines, le cerveau même & la moëlle de l'épine impriment au crâne des routes & des excavations.

L'os frontal, qui fait le plafond de l'orbite, est souvent tout rempli de bosses, & de creux qui ne sont que la surface même du cerveau exprimée dans l'os. Ce qui peut surprendre davantage, c'est que ces traces s'excavent, non dans les os du fœtus, dont la surface est toujours unie, mais dans ceux de l'homme adulte. C'est l'effet de la pression d'une partie molle, qu'étendent des humeurs nourricières, & qui surmonte la résistance des parties dures, dont les vaisseaux sont plus petits & plus comprimés, & dont l'accroissement & l'impression des fluides ont moins de force & de vitesse.

Les hommes ont appris à imiter la nature. Plusieurs nations de l'Amérique pressent la tête encore molle des enfans, avec de l'argile ou même avec des planches : ils réussissent à leur rendre la tête plane, & les os plus minces & plus durs.

La figure du foie & des viscères, en général, est en partie l'effet de la pression que ces viscères éprouvent de la part des os, & même de la part des autres viscères leurs voisins.

Une puissance, dont la conformation du fœtus dépend en grande partie, c'est celle de la dérivation & de la révulsion. Nous appellons *dérivation* l'effet du courant du sang déterminé dans l'artere principale d'une partie, par une résistance nouvelle, ou par l'abolition d'une branche principale du même tronc.

L'exemple le plus commun, c'est l'épanouissement & l'accroissement du bassin, qui suit la naissance & qui est l'effet de la ligature des arteres ombilicales. Ces grandes branches de l'aorte ne recevant plus de sang, les arteres fémorales & les hypogastriques en reçoivent une nouvelle portion par ce surcroît, & les extrémités inférieures, le bassin & l'utérus se développent. Mais l'utérus ne parvient à sa maturité que lorsque l'artere fémorale trouve trop de résistance dans les pieds formés à la fin, & dans les cartilages endurcis des épiphyses; cette résistance augmentée, fait refluer le sang, suivant les loix de la dérivation, il se porte aux viscères du bassin vers la fin de l'accroissement. Delà les regles.

Dans le fœtus, le sang de l'aorte se porte au commencement de l'incubation par les vaisseaux de la membrane du jaune & par la membrane ombilicale; il est employé à donner un *accroissement* rapide à ces membranes extrêmement vasculées. Mais quand celle du jaune a atteint le blanc de l'œuf, que ses branches ne peuvent plus s'étendre vers le septième jour, & que la membrane ombilicale s'étant développée sur toute la surface de l'œuf, ne peut plus acquérir de volume, ce qui arrive au neuvième jour, alors le sang de l'aorte inférieure, ne trouvant plus la même facilité à étendre des vaisseaux qui ne peuvent plus s'allonger, se porte au foie, aux autres viscères du bas-ventre, & aux extrémités; celles-ci s'étendent à leur tour, le foie se remplit de vaisseaux rouges, les reins paroissent pleins de gros vaisseaux qui serpentent dans leur substance, & toutes les parties du fœtus se développent.

La révulsion fait un effet contraire. Elle rappelle d'une partie du corps animal le courant du sang, lorsque cette partie lui résiste davantage, & qu'une autre partie du même corps résiste moins qu'elle.

La tête est formée avant l'abdomen & avant les parties inférieures : elle est beaucoup plus grande que toute la partie du fœtus, qui est inférieure au cœur. Le cœur est également formé avant le reste des viscères, il est plus grand qu'aucun d'eux; ce cœur & cette tête plus parfaite & plus solide, offrent plus de résistance au sang que les parties inférieures, qui, nébuleuses le premier jour, sont plus molles & plus dilatables, par conséquent, que les parties supérieures dont l'accroissement & la solidité les ont devancés. Delà vient la disproportion de l'accroissement dans

ces parties vers les derniers jours de l'incubation; le volume du cœur cede bientôt à celui du foie, & l'abdomen, presque invisible le second jour, surpasse de beaucoup la tête les derniers jours de la ponte; la raison qui change ses proportions, est dans l'accroissement qui se ralentit dans les parties les plus solides, & s'accélère dans les parties qui prêtent davantage.

L'inégalité de la nourriture en général a beaucoup d'influence sur la figure des parties de l'animal. La tête du poulet peut servir d'exemple: sa figure est presque celle d'une massue, le premier & le second jour; c'est le crâne & le siège du cerveau qu'on aperçoit alors; bientôt après, les yeux se développent, ils ajoutent à la tête comme deux lobes latéraux. Le bec croît plus vite que le cerveau, il se prolonge & la tête devient alors plus longue. La mâchoire inférieure commence plus tard à croître; elle répare sa lenteur, & la tête de l'oiseau devient conique.

La nature de l'aliment peut beaucoup : non seulement il détermine très-souvent la taille des animaux, & donne aux chevaux frisons, nourris d'une herbe abondante, une supériorité constante sur les chevaux de l'Islande & des Orcades, élevés sur une pelouse maigre & fine, elle change quelquefois la figure même des parties qu'elle nourrit. On a remarqué que les atriplex du bord de la mer ne sont que l'espece commune, qui par la nourriture salée perd peu-à-peu les angles, & dont les dents des feuilles s'arrondissent & s'épaississent. On fait l'effet que font de certaines eaux sur les glandes de la gorge: la nourriture marécageuse des oiseaux amollit les œufs des poules dans les isles du Danube; l'usage fréquent de l'huile des poissons, rend flasque la gorge des filles Samoïedes; des pâturages particuliers donnent à la queue des moutons calmonques une graisse excessive.

Nous ne dirons plus qu'un mot des humeurs : leur premier état est d'être parfaitement diaphanes. Les élémens solides, dont la proportion est très-petite dans les commencemens du fœtus, pénétrés d'une eau parfaitement transparente, sont diaphanes comme eux; le crâne & même le tibia, & le fémur sont transparens. C'est cette transparence qui cache plusieurs parties du poulet, & qui les empêche d'être aperçues, non qu'elles n'aient pas assez de volume pour être visibles, mais parce qu'elles n'ont aucune couleur. Tel est le poumon, tels sont les intestins & le ventricule. Ces parties, en sortant de l'état invisible, ont trop de volume pour avoir été invisibles à cause de leur petitesse un jour auparavant. Les acides donnent de l'opacité aux parties albumineuses; aussi rendent-ils le cœur, le poumon & les intestins visibles avant le tems prescrit par la nature, & démontrent qu'ils ont existé.

Le blanc est la couleur générale des animaux qui commencent à vivre, il l'est de même dans les végétaux; il succède à la transparence, & précède les couleurs.

Les vaisseaux dilatés par la force du cœur, s'ouvrent bientôt à des particules moins fines, & la blancheur succède à l'opacité. La rougeur commence dans les vaisseaux de la figure veineuse dès l'heure 72, elle est parfaite le troisième jour.

Le cœur reçoit & donne une goutte de sang dès l'heure 42, successivement les vaisseaux des viscères & des extrémités se remplissent de sang. Par-tout, les premières apparences de couleur rouge ne forment que des points; ils s'étendent bientôt, & deviennent des lignes, & l'humeur transparente primitive dispaçoit enfin entièrement. Tout le fœtus devient rouge, quand il est parvenu à sa maturité. Le sang s'ouvre alors un passage aisé dans les plus petites arteres, tendres alors & sans résistance.

Les autres couleurs, le noir des yeux, le jaune du foie, le verd de la bile, naissent beaucoup plus tard;

le noir vers la fin du quatrième jour ; le jaune le neuvième, le verd le dixième ; la bile ne devient amère que le quatorzième. Les particules colorantes sont plus grossières que les diaphanes ; les particules, que le goût distingue, sont plus grossières que les corpuscules colorés ; les particules qui sont l'objet de l'odorat, se forment les dernières, & les excréments même n'acquièrent de l'odeur qu'après la naissance.

Le mouvement est invisible aussi long-tems que regne la transparence. Il se fait appercevoir avec la couleur, non que le cœur n'ait battu pendant qu'il étoit transparent & blanc : l'accroissement de l'embryon prouve qu'il a agi sur les artères ; mais parce qu'un corps transparent n'est apperçu ni dans sa première place d'où il part, ni dans la seconde qu'il va s'occuper. (H. D. G.)

ACCULÉ, ÉE, adj. (*Architecture navale.*) on donne ce nom aux varangues qui ont de l'acculement. Voyez ci-après ACCULEMENT. Quoique la maîtresse varangue d'un vaisseau ait de l'acculement, on ne dit cependant jamais qu'elle est *acculée*, à moins qu'on ne la compare à la maîtresse varangue d'un autre vaisseau ; mais *acculé* s'applique à toutes les autres varangues qui s'éloignent d'elle pour aller sur l'avant ou sur l'arrière. La quantité d'acculement des varangues fait modifier ou augmenter l'idée que l'on attache au mot *acculé* : ainsi, l'on appelle *varangues demi-acculées* celles dont les branches forment entr'elles un angle obtus ; les varangues *acculées* sont celles dont les branches forment un angle aigu, ou même droit ; & la dernière des varangues, tant de l'avant que de l'arrière du vaisseau, se nomme *fourcat*, nom qu'elle tire du peu d'ouverture de ses branches qui lui donne du rapport & de la ressemblance avec une fourche.

On donne aussi le nom *acculé* aux genoux qui sont joints aux varangues *acculées*. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ACCULEMENT, f. m. (*Architecture navale.*) terme de construction qui fixe l'idée sur la quantité de courbure, que les constructeurs donnent aux deux branches de chacune des varangues d'un vaisseau. Les varangues sont appuyées sur la quille par leur milieu, & les deux branches s'étendent à droite & à gauche d'une manière symétrique. Vers le milieu du vaisseau, se place la maîtresse varangue, celle de toutes qui est la plus plate ou dont les branches ont le moins de courbure. Plus les autres varangues s'éloignent de celle-ci, pour aller sur l'avant ou sur l'arrière, & plus leurs branches se courbent pour prendre la configuration ou les façons que le constructeur a fixées au vaisseau.

D'après ces connoissances, on peut prendre une idée nette de l'acculement, en disant que c'est la distance perpendiculaire prise de l'extrémité extérieure des varangues, à un plan horizontal, que l'on conçoit passer par la surface supérieure de la quille. Ainsi, l'acculement des varangues est d'autant plus grand, que cette distance est plus considérable, & cette distance elle-même est d'autant plus considérable, que les branches des varangues ont plus de courbure.

Dans la fig. 1, (*Pl. d'Archit. nav. Suppl.*) si *AB* est considéré comme représentant la maîtresse varangue d'un vaisseau, les quantités *AC*, *BD*, qui s'élèvent du plan aux extrémités de la varangue, se nomment *acculemens de la maîtresse varangue*. Dans la fig. 2, *AC*, *BD*, sont l'acculement d'une autre varangue *AB*, prise du même vaisseau, mais placée en arrière de la maîtresse varangue.

L'acculement de la maîtresse varangue est ordinairement la vingt-quatrième partie de sa longueur, dans les gros vaisseaux ; de la dix-huitième, dans les vaisseaux d'une grandeur moyenne ; & de la dou-

zième, dans les petits vaisseaux (il n'est ici question que des vaisseaux de guerre) ; en sorte que les gros vaisseaux ont moins d'acculement, & sont plus plats par-dessous que les petits. Ces règles ne sont cependant point fixes, & même il est rare que les constructeurs s'y conforment. Ils ont quelquefois donné d'acculement à la maîtresse varangue jusqu'à la sixième & même cinquième partie de sa longueur. (M. DULAC.)

ACCUSATION SECRÉTTE, (*Polit.*) est la délation d'un crime ou délit, vrai ou faux, faite à un ministre de la justice, par une partie privée, qui n'a point d'intérêt particulier à la poursuite du crime, & dont on reçoit la délation sans preuves. L'on sent assez par cette définition, que les *accusations secrètes* sont un abus manifeste, quoique consacré chez plusieurs nations. Elles n'y sont nécessaires qu'en conséquence de la foiblesse du gouvernement. Elles rendent les hommes faux & perfides. Celui qui peut soupçonner un délateur dans son concitoyen, y voit bientôt un ennemi : on s'accoutume à masquer ses sentimens, & l'habitude que l'on contracte de les cacher aux autres, fait bientôt qu'on se les cache à soi-même. Malheureux les hommes dans cette triste situation ! ils errent sur une vaste mer, occupés uniquement à se sauver des délateurs, comme d'autant de monstres qui les menacent ; l'incertitude de l'avenir couvre pour eux d'amertume le moment présent. Privés des plaisirs si doux de la tranquillité & de la sécurité, à peine quelques instans de bonheur répandus çà & là sur leur malheureuse vie, & dont ils jouissent à la hâte & dans le trouble, les consolent-ils d'avoir vécu. Est-ce parmi de pareils hommes que nous trouverons d'intrepides soldats, défenseurs du trône de la patrie ? Y trouverons-nous des magistrats incorruptibles, qui sachent soutenir & développer les véritables intérêts du souverain avec une éloquence libre & patriotique, qui portent au trône avec les tributs, l'amour & les bénédictions de tous les ordres des citoyens, pour en rapporter au palais des grands, & à l'humble toit du pauvre, la sécurité, la paix, l'espérance industrie se d'améliorer son sort, levain utile de la fermentation & principe de la vie des états ?

Qui peut se défendre de la calomnie, quand elle est armée du bouclier impénétrable de la tyrannie, le secret ? Quel misérable gouvernement que celui, où le souverain soupçonne un ennemi dans chacun de ses sujets, & se croit forcé pour le repos public de troubler celui de chaque citoyen ?

Quels sont donc les motifs par lesquels on prétend justifier les *accusations* & les peines secrètes ? la tranquillité publique, le maintien de la forme du gouvernement ? Il faut avouer que c'est une étrange constitution, que celle où le gouvernement, qui a déjà pour lui la force & l'opinion, craint encore chaque particulier. La sûreté de l'accusateur ? les loix ne le défendent donc pas suffisamment : il y a donc des sujets plus puissans que le souverain & les loix. La nécessité de sauver le délateur de l'infamie ? c'est-à-dire, que, dans le même état, la calomnie publique sera punie, & la calomnie secrète autorisée. La nature du délit ? si les actions indifférentes, ou même utiles au bien public, sont déferées & punies comme criminelles, on a raison : l'accusation & le jugement ne peuvent jamais être assez secrètes. Mais peut-il y avoir un crime, c'est-à-dire, une violation des droits de la société, qu'il ne soit pas de l'intérêt de tous de punir publiquement ? Je respecte tous les gouvernemens, & je ne parle d'aucun en particulier. Telle est quelquefois la nature des circonstances, que les abus sont inhérens à la constitution d'un état, & qu'on peut croire qu'il n'est pas possible de les extirper sans détruire le corps politique.

M. de Montesquieu a déjà dit que les *accusations* publiques

publiques sont conformes à la nature du gouvernement républicain, où le zèle du bien public doit être la première passion des citoyens : & que dans les monarchies, où ce sentiment est plus foible par la nature du gouvernement, c'est un établissement sage que celui des magistrats qui, faisant les fonctions de partie publique, mettent en cause les infractions des loix. Mais tout gouvernement, soit républicain, soit monarchique, doit infliger au calomniateur la peine décernée contre le crime dont il se porte accusateur. (D. F.)

ACCUSE, f. m. (*Jurisprudence criminelle.*) On donne ce nom à toute personne qui est déférée aux vengeurs des loix d'un état, comme ayant enfreint ces mêmes loix. Ainsi l'on peut être criminel, sans être accusé; l'on peut de même être accusé, sans être criminel. Mais cette dernière considération, qui doit faire trembler tout homme chargé de juger son semblable, lui impose du moins l'obligation indispensable de traiter l'accusé avec toutes sortes d'égards, tant qu'il n'est qu'accusé ou prévenu; sans quoi, il seroit dangereux qu'il ne fit supporter à l'innocent des peines qui ne sont dues qu'au coupable. Peut-on se flatter que la procédure criminelle suive toujours cette règle dont l'humanité lui crie de ne s'écarter jamais?

Où l'accusé est présent, ou il est fugitif. Au dernier cas, la poursuite se fait contre lui par contumace. Si au contraire l'accusé n'a pas pris la fuite, l'usage, le croiroit-on, dans un pays où l'on se pique de douceur, de sensibilité, d'amour pour ses semblables, l'usage est de le jeter dans une prison, de le charger de fers, de lui interdire toute communication avec des conseils, d'entendre en secret des témoins dont on lui cache jusqu'au nom, de renvoyer à la fin de l'instruction du procès, l'examen des faits qu'il allégué pour sa défense; de traiter, en un mot, à son insu, de sa fortune, de sa vie, de son honneur, & même de l'honneur de sa famille.

Lorsque le juge a de la sorte accumulé les dépositions & les preuves, il examine ce qui en résulte. S'il n'y voit rien qui charge l'accusé, alors il le renvoie quitte & absous; souvent même il lui réserve ses dommages & intérêts, contre l'accusateur. Mais s'il sort des dépositions, d'assez puissans indices pour faire présumer légalement que l'accusé est coupable, alors le juge ordonne que les témoins seront ouïs de nouveau sur les faits qu'ils ont attestés, & qu'ils seront présentés au prévenu; c'est ce qui s'appelle régler la procédure à l'extraordinaire. Dès ce moment, il y a présomption légale que l'accusé est criminel.

C'est aussi dès ce moment seul que la justice est pardonnable d'agir avec rigueur contre lui. Mais jusques-là pourquoi le traiter avec sévérité? Pourquoi le précipiter dans un cachot où il est confondu avec les plus vils des humains? Pourquoi l'arracher à ses biens, à son domicile, à ses amis, à une épouse chérie, à des enfans qui ont besoin de ses secours? c'est-à-dire, pourquoi le punir d'avance par l'endroit le plus sensible de notre être? Quelque solennelle que soit ensuite la réparation, si cet accusé est déclaré innocent, elle ne lui rendra jamais ce qu'une rigueur précipitée lui a ravi. Par conséquent cette rigueur ne paroît pas juste.

Pour qu'elle fût excusable, il faudroit qu'elle fût nécessaire; il faudroit conséquemment qu'il n'y eût pas d'autre moyen d'assurer la punition du crime, supposé que le prévenu fût criminel. Mais comment faisoit-on dans Athènes, où les plus grands criminels même jouissoient d'une liberté pleine & entière pendant tout le tems que duroit l'instruction de leur procès? Comment faisoit-on à Rome, où nul accusé

ne cessoit d'être libre, que lorsqu'il étoit convaincu & condamné? Comment fait-on en Angleterre, où la loi *habeas corpus* défend tout-à-la-fois de tenir un citoyen en prison au-delà de vingt-quatre heures sans l'interroger, & veut qu'après cet intervalle on le relâche sous caution, jusqu'à ce que son procès lui soit fait?

L'impératrice de Russie, dans cette belle instruction que la raison semble avoir dictée pour le bonheur de l'humanité, & qui devoit être le manuel des législateurs & des juges, a si bien dit, art. 157: « C'est » une différence d'arrêter quelqu'un ou de le mettre » en prison..... Il ne faut pas que le même lieu serve » à mettre en sûreté un homme accusé d'un crime » avec quelque vraisemblance, & un homme qui » en est convaincu, &c. »

Il seroit donc à désirer qu'il y eût pour les prévenus un lieu de détention ou de sûreté qui ne fût point la prison; je voudrois qu'au lieu d'y rencontrer la misère & le déshonneur, ils y trouvaient presque les mêmes commodités que dans leurs domiciles, qu'ils n'y perdissent rien de l'estime publique; qu'on ne les y retînt, qu'autant de tems qu'il en faut pour constater leur crime, ou vérifier leur innocence: peut-être même devoit-on les laisser vaquer à leurs fonctions, s'ils fournissoient caution de se représenter lorsque la justice les réclameroit. Il est à propos de réserver la punition, & la prison en est une, pour les seuls criminels.

Et même, comme il n'existe jamais, avant la condamnation, que des présomptions du crime; comme l'accusé peut encore prouver son innocence, il faudroit écarter des prisons & de l'instruction des procès criminels, toute sévérité que les circonstances ne rendroient pas nécessaire. Par exemple, à quoi bon les cachots, puisque la détention n'y est pas plus assurée que dans toute autre chambre de la prison? Ou si l'on veut absolument qu'il y en ait, est-il besoin d'y mettre les prisonniers aux fers? Ne suffit-il pas aussi, n'est-ce pas même trop de les y priver de la lumière, sans leur y faire respirer un air corrompu, &c.?

Il est une chose sur-tout qui fait peine aux âmes sensibles, c'est qu'un accusé soit dénué de conseils; c'est qu'on lui cache le nom & les dépositions des témoins qu'on a rassemblés contre lui. Il ne les voit, on ne lui fait part de ce qu'ils ont dit, qu'au moment où ils lui sont confrontés: moment qui n'est jamais long, & où l'accusé ne sauroit jouir de sa présence d'esprit, parce que cette formalité lui annonce que son procès est réglé à l'extraordinaire.

Terrasson, dans son *Histoire de la Jurisprudence Romaine*, observe qu'à Rome on donnoit à l'accusé jusqu'à quatre défenseurs; que les dépositions se lisoient tout haut; qu'on laissoit au prévenu le tems d'y répondre, & de se concerter avec les hommes généreux qui s'étoient chargés du soin de le justifier.

Quel inconvénient trouveroit-on à suivre parmi nous cette procédure noble & franche qui respiroit, comme on l'a si bien dit, toute la magnanimité Romaine, tandis que la nôtre semble n'annoncer que la timidité, la défiance, l'envie de surprendre? D'où vient ne nommeroit-on pas tout de suite les témoins à l'accusé, & ne lui donneroit-on pas une copie de leurs dépositions? D'où vient lui seroit-il défendu d'en conférer avec un conseil?

L'article 8 du titre 14 de l'ordonnance de 1670 ne le permet pas, si ce n'est dans le cas du péculat, concussion, banqueroute frauduleuse, &c. « Quoi! » s'écrie là-dessus l'illustre auteur du *Commentaire* » sur le traité des délits & des peines, votre loi per- » met qu'un concussionnaire, un banqueroutier frau- » duleux ait recours au ministère d'un avocat, &

» très-souvent un homme d'honneur est privé de ce secours ! S'il peut se trouver une seule occasion » où un innocent seroit justifié par le ministère d'un » avocat, n'est-il pas clair que la loi qui l'en prive » est injuste » ?

Il faut le dire à la gloire des rédacteurs de l'ordonnance : cet article 8 ne passa point de toutes les voix. Le premier président de Lamoignon le combattit avec une force qui auroit bien dû persuader ses collègues. Les générations les plus reculées ne liront qu'avec attendrissement les réflexions sages qu'il fit contre cet article. « Il est vrai, disoit-il, que quelques criminels se sont échappés des mains de leurs » juges & exemptés des peines, par le moyen de » leur conseil. Mais si le conseil a sauvé quelques » coupables, ne peut-il pas arriver aussi que des » innocens périissent faute de conseil ?.... Or il est » certain qu'entre tous les maux qui peuvent arriver dans la distribution de la justice, aucun n'est » comparable à celui de faire mourir un innocent ; » il vaudroit mieux abfondre mille coupables, &c. » Voyez le Procès-verbal de l'Ordonnance.

Je ne doute point que ces réflexions ne déterminassent le législateur à donner un conseil aux accusés, si l'on venoit à réformer aujourd'hui cette ordonnance criminelle qui a tant besoin de réforme. L'impératrice de Russie, dans cette instruction qui doit diriger les rédacteurs de son code, fait une observation digne tout-à-la-fois de Socrate & de Titus. « Sous un gouvernement modéré, dit-elle, art. 105, » on n'ôte la vie à personne, à moins que la patrie » ne s'éleve contre lui ; & la patrie ne demandera » jamais la vie de personne, sans lui avoir donné » auparavant tous les moyens de se défendre ». Le roi de Sardaigne, dans le code qu'il a publié en 1770, n'a pas hésité à suivre cette route, & à donner aux accusés des défenseurs plus propres à éclairer le juge & à tranquilliser sa conscience, qu'à favoriser les coupables. Il y laisse à ceux-ci la liberté de choisir leurs avocats & leurs procureurs ; il y prend même des moyens pour leur en assurer le ministère.

Une disposition pareille tourneroit à la gloire de notre législation. L'honneur & la vie des hommes sont quelque chose d'assez précieux, pour qu'on ne doive les leur ravir qu'après avoir épuisé tous les moyens de les leur conserver. (A. A.)

ACEMELLA ou **ACMELLA**, (*Mat. méd. & Bot.*) Cette plante décrite par Vaillant sous le nom de *ceratoccephalus ballotes foliis, verbesina acmella* par Linné, est originaire de l'île de Ceylan, d'où elle a été apportée en Europe. Sa tige est parfumée de feuilles opposées deux à deux, légèrement dentelées, en fer de lance, portées sur un pédicule qui fournit trois côtes, elles ressemblent aux feuilles de la mélisse ; de l'aisselle de chaque feuille s'éleve un pédicule allongé, qui porte une fleur rayonnée, jaune, & presque conique. Le calice de cette fleur est simple, chaque fleuron qui a cinq petits rayons porte des semences applaties & comme tranchantes sur les deux côtés ; ces côtés sont couverts de cils ou poils, & portent deux petites arêtes très-fines. Rumphius lui avoit donné le nom d'*abécédaria*.

Les éloges qu'on avoit faits de cette plante à la société royale de Londres, comme étant très-propre à briser ou dissoudre le calcul de la vessie urinaire ou des reins, & les observations multipliées qu'on rapportoit de différens malades qui avoient rendu des morceaux de calcul ou des amas de gravier par les urines après l'usage de cette plante, déterminèrent M. Fantini à éprouver quels en seroient les effets sur les malades tourmentés par la présence d'un calcul considérable dans la cavité de la vessie.

Ayant trouvé un malade qui étoit dans ce cas, il filtra son urine à différentes reprises à travers un

filtre de papier ; il fit sécher ce filtre, & aperçut, sans l'aide du microscope, à la surface supérieure du filtre, une quantité considérable de tartre ou sédiment amoncelé en partie par pelotons, en partie en lames disposées par couches, & mêlées d'une matière visqueuse & presque desséchée. Le dessous du filtre ne lui présenta rien de pareil, même à l'aide du microscope. Ayant mis cet homme à l'usage de la plante dont il s'agit, il examina de nouveau son urine trois ou quatre jours après ; il aperçut alors sur le filtre, au moyen du microscope, un sédiment grenu, beaucoup plus fin, dépourvu presque de matière visqueuse, & le dessous du même filtre lui fit apercevoir de petits grains, friables, très-blancs & singulièrement disposés.

Ayant donné cette plante à différentes reprises à ce malade, il observa que pendant l'usage de ce remède les douleurs augmentoient considérablement ; mais il se portoit mieux, & souffroit beaucoup moins après l'avoir interrompu qu'avant d'en user. Ce malade vécut encore long-tems dans ces alternatives, sans beaucoup souffrir de son calcul ; & il ne périt dans la suite que par une fièvre maligne, alors épidémique dans Bologne.

Le même auteur répéta la même observation sur un pareil malade, & les résultats furent absolument les mêmes.

On est en droit de présumer que, si cette plante n'a pas la vertu de dissoudre entièrement les grosses pierres de la vessie, elle peut tout au moins empêcher l'accroissement, & préserver ceux qui sont affligés par cette terrible maladie, de l'augmentation successive des douleurs & de la promptitude de la mort.

La simple infusion de l'*acemella* dans de l'eau pure a quelque chose d'astringent & d'amer, qui paroît en constituer la partie médicamenteuse. *De Bononiens. Sc. & Art. Instit. tom. I. (Article de M. LAFOSSE, docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.)*

§ ACERNO ou **ACIERNO**, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté Citérieure, avec un évêché suffragant de Salerne. C'est la patrie d'Antoine Agellius, fameux hérétique Novatien. Elle est à sept lieues sud-est de Conza, & cinq nord-est de Salerne. *Long. 31, 38, lat. 40, 35. (C. A.)*

ACESINE, (*Géogr.*) rivière qui se décharge dans le fleuve Indus. On assure qu'il y croissoit des roseaux d'une grosseur si extraordinaire, que leurs entre-nœuds pouvoient servir de canot à ceux qui le vouloient passer. Arrien parle souvent de cette rivière. (*C. A.*)

ACESTE, (*Mythol.*) roi de Sicile, étoit fils du fleuve Crinifus & d'Egeste, fille d'Hippotas : c'est-à-dire, que ce Crinifus étoit le roi ou le seigneur d'un canton de Sicile où couloit ce fleuve, ou bien qu'il portoit le même nom. *Aceste*, qui étoit originaire de Troie par sa mère, accourut au secours de cette ville, lorsqu'elle fut assiégée par les Grecs ; mais voyant le pays ruiné par la guerre, il retourna en Sicile, & y bâtit quelques villes. (+)

ACÉTÈS, (*Mythol.*) étoit un des compagnons de Bacchus, c'est-à-dire, un des partisans de son culte. Dans un voyage qu'il faisoit par mer, les matelots de son vaisseau ayant aperçu sur le rivage un bel enfant qui dormoit, l'enleverent dans le dessein d'en retirer une rançon. *Acétès* s'y opposoit inutilement, lorsque Bacchus, qui étoit caché sous la forme de cet enfant, se fit connoître, & changea tous les matelots en monstres marins. *Acétès* racontoit cette merveille à Pentée, qui s'étoit déclaré ennemi de la divinité de Bacchus, & qui, irrité de la crédulité d'*Acétès*, le fit jeter dans un affreux cachot, pour le faire mourir ensuite ; mais tandis

qu'on préparoit les instrumens de son supplice, les portes de la prison s'ouvrirent d'elles-mêmes par la protection de Bacchus, & les chaînes, dont le prisonnier étoit chargé, tombèrent au même instant, sans que personne les eût brisées. Ces fables sont du nombre de celles dont on berçoit les adorateurs de Bacchus. (+)

ACHAB, (*Histoire sacrée.*) roi d'Israël, étoit fils d'Amri, auquel il succéda, signala son regne, qui dura 23 ans, par des actions impies & tyranniques. Il épousa Jézabel, fille d'Etbaal, roi des Sydoniens, femme cruelle, impérieuse, & tout-à-fait digne d'un si méchant prince. Elle fut complice & souvent l'instigatrice de tous ses crimes. Il commença par se livrer aux superstitions de l'idolâtrie, fit élever un temple & des autels à Baal, persécuta & fit mourir les prophètes; & pour agrandir ses jardins il s'empara de la vigne d'un bourgeois de Jezrahel, nommé *Naboth*, contre lequel Jézabel fit susciter de faux témoins pour le faire mourir. Enfin ce roi indigne du trône perdit la vie dans une bataille que lui livra Adad, roi de Syrie, l'an du monde 3107.

* § ACHAÏE, (*Géogr.*) cet article, du *Dict. des Sciences*, &c. a besoin d'être réformé, en ce qu'il semble confondre la Livadie avec le Péloponèse, & le Poloponèse avec le duché de Clarence, par une faute typographique qui s'y est glissée. Voici comme on doit lire cet article.

ACHAÏE, ancienne & grande province de la Grece, située entre la Thessalie, l'Épire, le Péloponèse & la mer Egée, & nommé aujourd'hui *Livadie*; c'étoit aussi le nom d'une province du Péloponèse, laquelle s'étendoit depuis le golfe de Corinthe ou de Lépante, le long de la mer Ionienne jusqu'à la province de Belvedere, & fait aujourd'hui partie du duché de Clarence. Petrasio y est situé. Les ducs de Savoie portent le titre de *prince d'Achaïe*, depuis le commencement du quatorzième siècle, que Philippe, comte de Savoie, épousa la fille unique & héritière de Guillaume, prince d'Achaïe & de Morée.

ACHAÏE, (*Hist. anc.*) contrée du Péloponèse, ne tint aucun rang dans la Grece tant qu'elle fut asservie à des rois. Accoutumée aux fers de l'esclavage, elle voyoit sans envie ses voisins jouir de leur indépendance, tandis qu'elle marchoit courbée sous le joug monarchique. L'habitude rend tout supportable, & si ses rois n'eussent abusé de leur pouvoir, les Achéens assoupis auroient toujours été esclaves obéissans. Leur liberté fut l'ouvrage de l'oppression. Ils sentirent la honte de n'avoir pour loix que la volonté d'un maître; & mieux instruits sur les droits de l'humanité avilie par le pouvoir arbitraire, ils osèrent être libres comme le reste de la Grece, & les tyrans furent détruits. On ignore combien l'Achaïe eut de rois depuis Acheus, qui donna son nom à cette contrée, jusqu'aux fils d'Ogigés, qui furent précipités du trône que leurs ancêtres avoient occupé depuis Oreste.

Après l'expulsion des tyrans, l'Achaïe forma une république composée de douze villes, dont chacune fut une république indépendante, qui eut son territoire, sa police & ses magistrats; mais elles eurent toutes le même poids, la même mesure & les mêmes loix; & comme elles avoient les mêmes intérêts à ménager, & les mêmes dangers à craindre, elles adoptèrent le même esprit & les mêmes maximes: les distinctions, sources de désordres & d'émotions populaires, furent supprimées: le citoyen le plus vertueux & le plus utile, fut le plus noble & le plus respecté; toute la puissance résida dans le peuple assemblé. Les Magistrats, à qui l'on confia l'exercice de la loi, furent assez puissans pour en faire respecter la sainteté, & leur autorité fut assez

limitée pour ne pouvoir l'enfreindre. Ainsi on ne vit naître aucuns de ces orages que forme la démocratie. L'union de ces villes confédérées fut moins l'ouvrage de la politique que de la nécessité. Les Achéens avoient pour voisins les Etoliens, qui, moins hommes qu'animaux farouches, cherchoient sans cesse une proie à dévorer. Sans respect pour les traités & les sermens, ils fouloient aux pieds les droits de l'humanité, & ne ménageoient les Grecs que quand les barbares n'offroient aucun aliment à leur cupidité. Tant qu'Athènes & Sparte furent redoutables, ils n'exercerent leurs brigandages & leurs pirateries que sur la Macédoine, l'Illyrie & les Isles; mais dès que ces deux villes, affoiblies par leur rivalité, ne servirent plus de rempart à la Grece, ils porterent la désolation dans le Péloponèse, & ce fut la crainte d'être leurs victimes qui cimentait l'union entre toutes les villes de l'Achaïe, qui avoient besoin de toutes leurs forces pour les opposer aux incursions d'un peuple de brigands.

Chaque république renonça au privilège de contracter des alliances particulières avec l'étranger. L'antiquité, la richesse & la population d'une ville ne lui donna aucune prééminence sur les autres moins favorisées de la fortune. Une parfaite égalité prévint les haines & les dissensions qui naissent de la rivalité. On établit un sénat national, où chaque république députoit un nombre égal de magistrats. C'étoit dans cette assemblée qu'on déliberoit de la paix ou de la guerre, & qu'on réformoit les abus. Ce sénat ne s'assembloit qu'au commencement du printemps & de l'automne; & s'il survenoit, en son absence, quelques affaires imprévues, les deux prêteurs, dont l'autorité étoit annuelle, étoient chargés de le convoquer extraordinairement. Ces deux magistrats, quand le sénat n'étoit plus assemblé, tenoient entre leurs mains les destinées publiques; mais comme ils ne pouvoient rien exécuter que du consentement de dix inspecteurs qui veilloient sur eux, ils n'avoient qu'une autorité dont il étoit difficile d'abuser, parce qu'ils auroient eu trop de citoyens à corrompre. C'étoit à la tête des armées qu'ils jouissoient du pouvoir le plus absolu. Leur commandement n'étoit pas assez durable pour écouter les vœux de l'ambition.

Les Achéens ingénieux dans la recherche du bonheur, le trouverent dans leur modération. Ils résistèrent avec constance à l'attrait des richesses & aux promesses de l'ambition. Satisfaits d'être libres, ils se firent un devoir de respecter la liberté de leurs voisins, & sans être aussi riches & aussi puissans, ils furent tranquilles & plus fortunés; il leur parut plus beau d'être choisis pour les arbitres des querelles, que d'en être les artisans ou les complices. Le Péloponèse & les autres provinces de la Grece, persuadés de leur intégrité & de leur modération, se soumirent avec confiance à leurs décisions. Philippe & Alexandre les laissèrent jouir de leur liberté & de leurs privilèges, dont ils ne savoient point abuser; mais sous leurs successeurs cette république de sages fut enveloppée dans la ruine de la Grece. Obligée de prendre part aux dissensions qui déchiroient la Macédoine, elle reçut dans son sein des tyrans parés du nom de protecteurs. Le lien qui unissoit les villes fut rompu, & des intérêts divisés préparèrent une commune oppression. Le sentiment de leur dégradation réveilla l'amour de la liberté: quatre villes donnerent aux autres un exemple qui fut suivi par les Egéens, qui firent, avec Dyme, Patras, Phare & Tritée, une république, où l'on vit renaître les mœurs, la police & l'union qui avoient fait respecter la première. Plusieurs autres villes massacrèrent leurs tyrans & briguerent la faveur

d'être admises dans cette association, dont le but étoit de maintenir sa liberté, sans attenter à celle des autres.

La Macédoine seule intéressée à arrêter les progrès de cette république fédérative, étoit agitée de troubles domestiques. Elle étoit trop affoiblie pour supporter le poids des guerres étrangères. Ainsi les Achéens auroient rendu à la Grece son ancienne splendeur s'ils avoient eu des prêteurs d'un courage assez élevé pour rappeler aux Grecs le souvenir de leur gloire & la honte de leur dégradation actuelle : mais au lieu de former des généraux & de cultiver les vertus militaires, ils n'exercerent que des vertus pacifiques, & firent consister leur gloire à n'être que citoyens. La défiance qu'ils avoient d'eux-mêmes étoit plus propre à inspirer le dédain que l'admiration des Grecs plus faciles à éblouir par des exploits militaires que par de paisibles vertus. Ils avoient besoin d'un chef qui élevât leur courage, ils le trouverent dans Aratus, qui après avoir affranchi Sycione, sa patrie, du joug des tyrans, la fit entrer dans la confédération. Pour prix de ses services, il n'exigea aucune distinction, ne se réservant que le privilege de donner l'exemple de l'obéissance aux loix. Les Achéens, charmés de sa modération, l'éleverent à la prêture, qu'il exerça sans collègue & qui fut pour lui une magistrature perpétuelle.

C'étoit un spectacle bien respectable qu'un chef sans ambition, qui ne prenoit les armes que pour affranchir les villes du Péloponese de la domination des tyrans, & pour mieux assurer leur indépendance, ils les associoit aux privileges de la confédération. Toute la Grece saisie de l'enthousiasme de la liberté, n'alloit plus former qu'une seule république, lorsqu'Athènes & Sparte, qui conservoient leur ancienne fierté sans avoir aucune de leurs anciennes vertus, murmurèrent hautement de voir l'*Achaïe* occuper la première place qu'ils croyoient usurpée sur eux. Aratus avoit besoin de toutes les ressources de son génie pour conjurer l'orage. Ce grand homme, si propre à gouverner une république, à manier les passions de la multitude, si sage dans ses projets, si actif dans l'exécution, étoit sans talens pour la guerre ; & quoique la Grece fut couverte de ses trophées, on doit moins attribuer ses victoires à ses connoissances dans l'art militaire, qu'à l'incapacité des généraux qu'il eut à combattre. Convaincu lui-même de la mesure de ses talens, il n'en fit usage que pour négocier. Les Achéens avoient un ennemi redoutable dans le roi de Macédoine. Aratus pour se faire un rempart contre son ambition, rechercha l'alliance des rois d'Egypte & de Syrie, qui se regardoient comme les successeurs d'Alexandre, quoique les rois de Macédoine prétendissent avoir seuls des droits à ce riche héritage. Il profita de cette rivalité pour obtenir la protection des rois d'Egypte & de Syrie : l'*Achaïe*, avec un tel appui, fut respectée par Antigone & Démétrius, son fils ; mais lorsqu'ils furent attaqués par Cléomene, roi de Sparte, ils éprouverent la différence des deux rois leurs alliés, qui n'avoient intérêt de les défendre que contre les Macédoniens dont ils redoutoient l'agrandissement, & non contre les Spartiates, plus belliqueux & plus propres à défendre la liberté de la Grece, que la ligue des Achéens, qui n'avoient que des inclinations pacifiques. Aratus, convaincu de l'inutilité de leur alliance, fut forcé, par les événemens, à recourir aux Macédoniens. Cléomene étoit sur les terres des Achéens, & plusieurs villes étoient déjà soumises à sa domination. Antigone charmé de l'occasion de s'immiscer dans les affaires de la Grece, parut à la tête de vingt mille hommes de pied & de quatorze cens chevaux. Les deux armées en vinrent aux mains près de Sélacie, avec

un courage opiniâtre. La phalange Macédoine s'avancant, piques baissées, sur les Spartiates, les met en désordre, & de six mille Lacédémoniens, il n'y eut que deux cents qui se déroberent au carnage. Sparte ouvrit ses portes aux vainqueurs, qui abolirent les loix établies par Lycurgue. C'étoit trop la punir, puisqu'on étouffoit le germe de ses vertus.

Les Achéens triomphans n'eurent point à se féliciter de leur victoire : en se procurant un allié si puissant, ils se donnerent un maître. Il mit des garnisons dans Corinthe & dans Orchomene, qu'ils furent obligés de soudoyer. Les statues des tyrans renversées par Aratus, furent rétablies par Antigone ; la crainte qu'il inspira les fit descendre dans la plus basse adulation, & dans le tems qu'ils commencent à le détester, ils se dégradèrent jusqu'à lui offrir des sacrifices. Ce fut par cet avilissement qu'ils conservèrent leur gouvernement, leurs loix & leurs magistrats. S'ils s'étoient montrés plus magnanimes, on auroit moins respecté leurs privileges. Les Achéens, épuisés par la guerre, ne songerent qu'à réparer leurs pertes. Les Etoliens, instruits de leur foiblesse, firent des incursions sur leurs terres. Ce peuple féroce, après avoir porté la désolation dans tout le Péloponese, taille en pieces les Achéens commandés par Aratus. Philippe, jeune roi de Macédoine, est appelé au secours de la Grece : il entre dans l'Etolie, où il s'empare de plusieurs places importantes, & il eût poussé plus loin ses conquêtes, si les Etoliens humiliés n'eussent demandé la paix aux Achéens. Philippe, que tout système pacifique rendoit moins puissant, auroit bien désiré continuer la guerre ; mais ses alliés s'étoient épuisés pour en soutenir le poids. Chio, Rhodes & Byfance, se joignirent aux Achéens pour le faire consentir à mettre bas les armes. La paix fut conclue, & chaque parti garda les places dont il étoit en possession.

Philippe, né avec toutes les qualités qui forment les grands rois, étoit capable de relever de dessous ses débris l'empire conquis par Alexandre. Son esprit naturel étoit orné des plus belles connoissances. Ennemi de l'injustice, ambitieux de la gloire, il tempéroit par ses manieres affables & populaires l'envie que fait naître la supériorité des talens. Ses alliés n'eurent point d'inquiétudes de la rapidité de ses succès, parce qu'il ne sembla vaincre que pour eux. L'aurore de sa vie fut pure & brillante, mais cet éclat disparut dans son midi. Entouré de lâches corrupteurs, il se laissa persuader que celui qui peut tout, a droit de tout enfreindre. L'ivresse de la fortune égara sa raison, il s'érigea en tyran de ses alliés. Aratus eut l'intrépidité de lui remontrer que si la Grece avoit besoin de lui contre les étrangers, il avoit également besoin d'elle pour assurer sa grandeur, & que s'il persévéroit à la regarder comme sa conquête, il la forceroit d'appeler les barbares pour se venger de son oppression. Les tyrans ne sont jamais plus furieux que quand on leur démontre qu'ils ont tort. Philippe ne vit plus dans Aratus qu'un censeur importun, & pour s'en débarrasser il le fit empoisonner. Les Achéens & les Sycioniens se disputèrent la gloire de lui ériger un tombeau, & d'être les dépositaires de ses cendres. On lui fit des funérailles dignes du libérateur de la patrie, & pour mieux honorer sa mémoire, on lui fit des sacrifices. L'édifice que ce grand homme avoit élevé fut soutenu par Philopœmen, le dernier que produisit la Grece qui fut digne d'elle. Formé à l'école d'Arcésilas, il avoit appris que la véritable gloire consistoit à servir son pays. Ses premiers penchans se déclarerent pour la guerre. Les exercices militaires furent les jeux de son enfance, & les momens qu'il leur déroboit étoient consacrés à la chasse.

& à l'agriculture. Son application à la philosophie n'avoit point pour but de satisfaire une curiosité stérile ; il étudioit les moyens de gouverner une république en lui donnant des mœurs, & le goût des talens utiles. Il fit de grands progrès dans la tactique ; & quand dans la suite on l'éleva au commandement, il introduisit un nouvel ordre de bataille & une discipline militaire plus exacte. Le luxe des villes fut réprimé, mais il introduisit dans le camp une certaine magnificence qui sembloit nécessaire dans ces tems orageux où tout citoyen étoit soldat : & persuadé qu'un militaire étoit sans courage sous les livrées de l'indigence, il tourna les penchans vers la pompe de l'équipage de guerre. On vit naître l'émulation d'avoir les plus beaux chevaux & les plus belles armes. Les cottes furent brodées, & les panaches des casques furent teints de différentes couleurs. Philopœmen, qui avoit pris Epaminondas pour son modèle, fut le seul qui conserva la simplicité des mœurs antiques, & c'étoit par ce dédain du luxe qu'on le distinguoit de l'officier subalterne & du soldat. Dès qu'il fut nommé général, il visita les villes, leva des troupes, marcha contre les Spartiates, qu'il vainquit à Mantinée. Cette victoire, qui coûta quatre mille hommes aux vaincus, ne fut point meurtrière pour les Achéens, qui érigèrent une statue de bronze à leur général.

Il étoit deshonorant pour les Achéens d'être les artisans de la grandeur de Philippe ; être ses alliés, c'étoit se rendre les complices de ses fureurs. Ce prince aigri par ses revers, devint le tyran le plus abhorré & le plus digne de l'être ; cruel dans la victoire, il réduisoit les villes en cendres avec leurs habitans. Les temples étoient profanés & détruits ; les statues des dieux & des bienfaiteurs de la patrie étoient renversées. Les villes qui lui ouvroient leurs portes n'étoient pas plus épargnées que celles qu'il prenoit d'assaut. Il parut indifférent de l'avoir pour ennemi ou pour allié. Abydos, ville située sur l'Hélespont, aujourd'hui les Dardanelles, fut assiégée par terre & par mer. La résistance fut opiniâtre. Les habitans voyant leurs murailles sapées, demandent à capituler. L'invincible Philippe ne veut les recevoir qu'à discrétion. Les Abydoniens refusent de souscrire à l'arrêt de leur mort, en se soumettant à un vainqueur qui ne savoit pas pardonner. Il leur semble plus doux de mourir les armes à la main. Ils conviennent ensemble qu'aussitôt que Philippe seroit maître de l'intérieur de la muraille, cinquante des plus anciens citoyens égorgeroient leurs femmes & leurs enfans dans le temple de Diane, qu'on consumeroit par les flammes les effets publics, & qu'on jetteroit dans la mer tout l'or & l'argent. Après s'être engagés par serment à ce barbare sacrifice, ils s'arment & montent sur la breche, résolus de s'enfouir sous ses ruines ; & tandis qu'ils combattent avec cette intrépidité qu'inspire le désespoir, deux citoyens parjures livrent la ville aux assiégeans. Les habitans s'abandonnant à la férocité, égorgent leurs femmes & leurs enfans. Philippe veut en vain arrêter ce carnage. Tous se tuent aux yeux du vainqueur.

Le désastre de cette ville souleva toute la Grece. Les Achéens honteux d'avoir Philippe pour allié, se détachèrent de ses intérêts. Ils s'unirent aux Etoiliens & aux Athéniens pour délivrer leur commune patrie de ce fléau de l'humanité. Mais trop foibles pour se soustraire à ses fureurs, ils implorèrent l'assistance des Romains, qui saisirent cette occasion d'être les arbitres de la Grece. Philippe, sans amis & sans alliés, succomba sous les coups de tant d'ennemis, & vaincu dans la Thessalie, il fut obligé de souscrire aux conditions que le vainqueur daigna lui imposer. Le général Romain se rendit aux jeux

Isthmiques pour en faire publier les articles dont le plus intéressant déclaroit libres toutes les villes de la Grece, & les autorisoit à se gouverner par leurs loix & leurs usages.

Quand le héraut fit sa proclamation, tous les Grecs, saisis de joie, ne savoient si c'étoit un songe ou une réalité. Ils prient le héraut de répéter l'article qui faisoit d'un peuple asservi un peuple libre. Tout retentit alors d'applaudissemens. Les Grecs, toujours extrêmes, font éclater des transports de joie qu'on eût plutôt pris pour les vapeurs de l'ivresse que pour des témoignages de reconnaissance envers le général Romain : chacun s'empressoit de lui baiser la main & de le couronner de fleurs. On ne pouvoit concevoir qu'il y eût un peuple assez généreux pour traverser les mers, pour immoler son repos, & sacrifier ses richesses, sans autre motif que de rendre à l'humanité son indépendance & ses prérogatives naturelles. La même proclamation fut faite aux jeux Néméens. La justice fut réformée dans toutes les villes, les bannis furent rappelés. Cette politique bienfaisante étendoit la gloire des Romains, & préparoit leur puissance. Leur modération s'étendit jusques sur Nabis, tyran de Lacédémone, & sur les Etoiliens, également détestés dans la Grece. Mais le système de la république Romaine, étoit de laisser leurs vices aux peuples qu'elle vouloit asservir ; & dans le tems qu'elle donnoit à chaque ville sa liberté, elle leur défendoit de former des alliances ensemble, afin qu'étant divisées par l'intérêt elle pût se servir des unes pour faire la loi aux autres. Rome, enrichie des dépouilles de Carthage, s'en servit pour acheter des traîtres qui devinrent les artisans des fers de leur patrie. Tous les différends furent soumis à la décision de ces fiers tyrans, qui, sous le titre de protecteurs des Grecs, les accoutumoient à les reconnoître pour arbitres. Les Achéens conserverent encore quelque tems une ombre de liberté ; mais on craignoit qu'en les laissant plus long-tems jouir de leurs prospérités, ils ne fissent souvenir la Grece de son ancienne indépendance, & leur exemple contagieux allarma les Romains, accoutumés à traiter leurs alliés en sujets ; comme c'étoit le seul peuple à qui il restât des vertus, il parut suspect. Les Achéens s'aperçurent trop tard que pour se venger d'un ennemi dont ils pouvoient balancer la puissance, ils s'étoient donné un maître à qui il falloit obéir. Persée, monté sur le trône de Macédoine, laissa concevoir à la Grece l'espérance de se relever de sa chute. Mais ce prince, assez ambitieux pour former de grands projets, & trop foible pour les exécuter, servit d'ornement au triomphe de Paul-Emile. La Macédoine, dominatrice autrefois de l'Asie, fut réduite en province Romaine. Ses habitans dispersés firent craindre aux Grecs une pareille destinée, s'ils osoient réclamer leurs droits. Les Achéens, seuls libres & vertueux, en voulurent user pour réprimer les Spartiates, oppresseurs de leurs alliés. Rome leur ordonna de mettre bas les armes, & de ne plus troubler la tranquillité de la Grece. Cet ordre étoit un attentat contre un peuple libre. Les Achéens aigris par les clameurs séditieuses de Diéus & de Critolaüs, se dissimulèrent leur foiblesse, pour n'être sensibles qu'aux atteintes données à leurs privilèges. Rome, ayant besoin de toutes ses forces contre Carthage, leur parut peu redoutable. Métellus usa de la plus grande modération pour leur inspirer des sentimens pacifiques. Ils crurent qu'ils étoient craints, parce qu'ils se virent recherchés. Métellus, réduit à la nécessité de combattre, les joint dans la Locride, & leur fait essuyer une honteuse défaite. Critolaüs perdit la vie. Diéus, son collègue, rassemble les débris de son armée, &

fait prendre les armes aux esclaves. Mummius, nouveau consul, marcha contre lui. Les Achéens furent taillés en pièces. Diéus, désespéré de sa défaite, s'enfuit avec précipitation à Mégalopolis, sa patrie, & sa femme met le feu à sa maison, & s'empoisonne elle-même. Les Achéens, sans chef, se dispersent & cherchent un asyle; les habitans de Corinthe profitent de l'obscurité de la nuit pour sortir de leur ville qui est livrée au pillage. Le farouche Mummius fait passer au fil de l'épée tout ce qui y reste. Ce général, qui avoit l'austérité des premiers Romains, étoit sans goût pour les arts; & tous les monumens, qui embellissoient cette ville superbe, furent enfévelis sous ses débris avec la liberté de la Grece. Toutes les villes, qui s'étoient liguées avec elle, furent demantelées. Le gouvernement populaire fut aboli; chaque peuple conserva ses loix & son gouvernement. Mais ce fut Rome qui se réserva le droit de nommer les magistrats. Toute la Grece, devenue province Romaine, fut gouvernée par un préteur annuel. Elle porta le nom de province d'*Achaïe*, parce que les Achéens furent les derniers défenseurs de sa liberté mourante. (T-N.)

ACHALALACTLI, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) oiseau du Mexique, qu'Eusebe Nièremberg appelle *avis torquata*, liv. X, chap. 47 à 48 de son *Histoire naturelle*. Fernandez le désigne sous le nom d'*achalalactli seu avis piscium vibratix* (*Hist. nov. Hisp. chap. 3, pag. 13.*). Les Mexiquains l'appellent encore *michalalactli*, selon ces auteurs, & M. Brisson en donne une description & une bonne figure, sous le nom de *martin pêcheur hupé* du Mexique: *Ispida cristata, supernè cinereo carulescens, infernè castanea, terque albo versùs dorsum in acumen producto; gutture & maculâ utrinque rostrum inter & oculum candidis; remigibus minoribus & rectricibus nigricantibus, maculis transversis albis notatis, exterius cinereo carulescente marginatis. . . . ispada Mexicana cristata.* (*Ornithologie, vol. IV, pag. 518, planch. XLI, fig. 1.*)

Cet oiseau a à-peu-près la grandeur & la forme du pigeon, quinze pouces & demi de longueur du bout du bec à celui de la queue, treize pouces jusqu'au bout des ongles, & deux pouces trois quarts de largeur aux épaules. Son bec est grand à proportion de son corps, ayant une forme pyramidale à quatre angles, trois pouces deux tiers de longueur, & neuf lignes de diamètre. Sa queue a quatre pouces & demi de longueur; elle est arrondie, & composée de douze plumes, dont les deux extérieures sont à peine d'un travers de doigt plus courtes que celles de son milieu. La longueur de ses ailes, prises des épaules jusqu'à leur extrémité, est de sept pouces; leur envergeure ou leur vol est de deux pieds deux pouces; & lorsqu'elles sont pliées pendant leur repos, elles s'étendent jusqu'au milieu de la longueur de la queue. Sa tête est couverte de plumes étroites, plus longues que les autres, pendantes pour l'ordinaire sur le cou, mais qui se relevent à volonté en forme de hupe ou de bosse hémisphérique.

La hupe de la tête, le dos & le croupion, sont d'une couleur cendré-bleu. La partie inférieure du cou, la poitrine & le ventre, sont d'un rouge brun ou châtain-clair, qui tire sur l'aurore, au-dessous du cou. Les plumes qui recouvrent le dessus des ailes sont cendré-bleu, avec une tache noire à leur milieu: celles qui approchent plus des épaules, sont outre cela bordées de jaune; au lieu que celles qui avoisinent le bout de l'aile ont ce même bord blanchâtre. Le bec est brun, excepté à son origine en-dessous, qui est rougeâtre. Les côtés de la tête ont une petite ligne blanche au devant des yeux. Le cou, à son origine, a un collier blanc, qui, commençant à la gorge au-dessous du menton, va se terminer en pointe

au-dessous de la hupe. Les deux grandes plumes extérieures de la queue & des ailes sont noires, pendant que les intermédiaires & supérieures sont cendré-bleu, traversées de quatre à cinq bandes blanches. Les plumes qui recouvrent le dessous de la queue sont d'un fauve clair, traversé de raies noires; celles du dessous des ailes sont châtain-brun ou d'un beau marron. Les pieds sont rouges & les ongles noirs. La prunelle des yeux est noire, & leur iris blanchâtre.

L'*achalalactli* est un oiseau de passage, qui n'arrive qu'en certain temps au Mexique, où il fréquente les étangs, les marais & les rivières bordées d'arbres, du haut desquels il peut plonger sur les petits poissons, dont il fait sa seule nourriture. Suivant Hernandez, cet oiseau se mange, mais sa chair a le mauvais goût huileux de la plupart des oiseaux aquatiques, qui, comme lui, ne vivent que de poissons. Les voyageurs nous apprennent qu'il se trouve à la Martinique; & je puis ajouter qu'il se trouve aussi, mais assez rarement, au Sénégal, dans les Marigots, voisins de l'embouchure du Niger.

Remarque. Nièremberg & Fernandez disent que l'*achalalactli* a le bec noir, la hupe d'un bleu-noir, & le ventre blanc, ainsi que le dessous des ailes. Ne pourroit-on pas soupçonner que l'oiseau que M. Brisson a décrit, & qu'il dit avoir été envoyé de la Martinique à M. l'abbé Aubry, venoit du Sénégal; & que le vrai *achalalactli* du Mexique, est différent de celui qu'il donne sous ce nom? (M. ADANSON.)

* § ACHAM ou ASEM, (*Géogr.*) royaume d'Asie, &c. & ASEM, royaume de l'Inde au-delà du Gange, dont on fait un autre article dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. sont le même. Voyez la carte des *Indes orientales*, par M. de Lisle, le *Dictionnaire géogr.* de la Martinière, &c. *Lettres sur l'Encycl.*

ACHARNA, (*Géogr.*) ville d'Attique, à soixante stades ou près de huit milles d'Athènes vers l'occident, du côté d'Eleusis. Les habitans de cette ville gaignoient leur vie à vendre du charbon; ce qui donna lieu au poète Aristophane de les railler, dans la comédie intitulée de leur nom, *Acharnenses*. On remarquoit aussi que les ânes des environs d'*Acharna* étoient de la plus belle taille, & que les habitans étoient fort grossiers de leur naturel. (C. A.)

ACHASSE ou ACHASSIA, (*Géogr.*) rivière de France en Vivarais. Elle a sa source dans les montagnes voisines de Viviers, passe à gauche du village de Teil, & va se jeter à quelques milles de-là dans le Rhône. (C. A.)

ACHATBALUC ou ACHBALUCH, ou ACHBALUCH-MANGI, autrement VILLE-BLANCHE, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Catay, dans la grande Tartarie. Elle donne son nom au petit pays qui l'environne. (C. A.)

ACHATES, (*Géogr. anc.*) rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, & se jette dans la mer, entre Terra-Nova & Camarana. Les anciens ont cru que cette rivière produisoit des pierres précieuses. Pline parle de celle qu'on y trouva, & dont on fit présent à Pyrrhus, roi des Epirotes. On y voyoit gravées naturellement les neuf Muses avec Apollon, qui tenoit sa lyre à la main. Les lithologistes de notre siècle auroient bien de la peine à croire une telle merveille. Cette rivière se nomme aujourd'hui *Drillo* & *Cantara*. C'est la même que Fazel place sous le nom d'*Acesines*, au nord du Mont-Etna. (C. A.)

ACHAZ, (*Histoire sacrée.*) roi de Juda, fils & successeur de Joatham, porta la barbarie & la superstition jusqu'à immoler son propre fils aux faux dieux. Il fit lever le siège de Jérusalem à Phacée, roi d'Israël, & à Rasin, roi de Syrie, qui s'étoient ligués contre lui. Il fut vaincu ensuite par ce même Phacée dans un combat, où il perdit un fils, deux généraux, & cent vingt mille hommes. Après

ce désastre, il implora le secours de Theglath-Phalasar, roi d'Assyrie, qui le délivra de tous ses ennemis. *Achaz*, pour reconnoître ce bienfait, lui donna les richesses immenses que renfermoit le temple de Jérusalem, ferma ce temple, & en éleva un autre aux idoles du roi d'Assyrie, son libérateur; & se soumit de plus à payer un tribut à ce monarque. *Achaz* mourut après un regne de seize ans, l'an du monde 3278.

ACHAZIA ou OCHOSIAS, f. m. (*Hist. sacr.*) nom propre, qui signifie, celui que l'Éternel a pris. C'est le nom du fils & successeur d'Achab, roi d'Israël, dont il est parlé au *IV^e liv. des Rois, j. 2. II. Chron. xxx. 35.* Imitateur de son pere & de sa mere, il rendit un culte à Baal, & s'attira l'indignation de Dieu. Il voulut entreprendre une association de commerce & de navigation avec Josaphat, roi de Juda; mais le prophete Eliéser dénonça à celui-ci que l'entreprise n'auroit aucun succès à cause de la malice de son associé. Dans le tems qu'*Achazia* étoit occupé des moyens de soumettre les Moabites, qui, après avoir été réunis au royaume d'Israël, s'étoient révoltés contre lui, un accident fatal, joint à son imprudence, vinrent déconcerter ses projets. Le ressentiment d'une chute qu'il fit d'un endroit élevé de son palais, lui rappella l'idée de la mort; idée qui le remplit de crainte. Pour calmer ses frayeurs, il envoya des messagers à Hekron, chargés de consulter Beelzebub, & de s'informer si cet accident ne seroit point mortel. Elie eut ordre d'aller au devant de ces messagers, de leur reprocher leur crime à l'égard du Dieu d'Israël, & de leur annoncer la mort de leur maître. Tout ayant été fidèlement rapporté à *Achazia*, il comprit que celui qui leur avoit parlé étoit Elie, & il envoya un détachement de cinquante hommes, avec un capitaine, pour le saisir & l'emmenner. L'action étoit trop injuste & cruelle, pour n'être pas punie d'une maniere éclatante, telle que l'exigeoit l'endurcissement d'*Achazia*. Elie fit tomber le feu du ciel sur deux troupes de soldats qu'*Achazia* avoit envoyées successivement; & il en eût fait autant envers la troisième, sans l'humiliation du capitaine, & la révélation de l'ange de l'Éternel, qui lui ordonna de descendre avec cet officier, pour aller parler lui-même au roi. Il répéta à celui-ci ce qu'il avoit déjà dit de la part de Dieu aux messagers envoyés à Hekron; & *Achazia* mourut effectivement après deux années de regne, laissant le royaume à son frere Joram. Voyez *Flav. Jos. liv. IX. des Antiquités Judaïques.*

Il est fait mention d'un autre *Achazia*, fils de Joram, roi de Juda & d'athalie, *IV. Rois, viij. 24. ix. 16. II. Chron. xxij. 1.* qui est aussi appelé *Jehoachaz*, *III. Chron. xxj. 17. & Hazaria, v. 6.* Conduit par les mauvais conseils de sa mere, & de ceux de la maison d'Achab, qui furent ses conseillers après la mort de son pere, il s'abandonna à l'idolâtrie & à toutes sortes d'excès. Il eut aussi l'imprudence de s'associer avec Joram, roi d'Israël, pour faire la guerre à Hazaël, roi de Syrie, à l'occasion de la ville de Ramoth, que Joram prétendoit recouvrer après la mort de Benhadad, selon le rapport de Joseph. Blessé par les Syriens, Joram vint se faire traiter de ses blessures à Jisréel; & là il reçut la visite de *Achazia* ou *Hazaria*, qui coûta cher à celui-ci; puisqu'elle fut la cause de sa ruine entiere, dont Dieu lui-même avoit préparé les voies, en punition de ses crimes. *Achazia* en effet partit avec Joram, pour aller au devant de Jehu, que l'Éternel avoit choisi pour exterminer la maison d'Achab, *IV. Rois, ix. 21. 27.* & l'ayant trouvé au champ de Naboth Jisréelite, ils lui demanderent s'il venoit dans des dispositions pacifiques; mais Jehu leur apprit bientôt quelles étoient ses intentions, puisqu'il tua Joram

de sa main, & fit frapper *Achazia* sur son chariot, lorsqu'il s'enfuyoit vers une métairie dans la montée de Gur, qui est auprès de Jibleham. Il mourut à Meggiddo de ses blessures. Il est dit, *II. Chron. xxij. 8. 9.* que Jehu, après avoir tué ceux qui étoient à la suite d'*Achazia*, fit chercher celui-ci, qui s'étoit caché à Samarie; & après l'avoir trouvé, le fit périr. Il n'y a rien dans ce récit qui ne puisse se concilier avec le précédent, si l'on suppose qu'*Achazia*, après s'être séparé de Joram, se retira d'abord à Samarie, d'où ayant découvert qu'on l'y cherchoit, il prit le parti de se réfugier dans un endroit écarté, à la montée de Gur; que là étant saisi, il fut amené à Jehu, qui ordonna de le frapper sur son char, d'où il fut transporté à Meggiddo, où il mourut. (C. C.)

§ ACHE, (*Mat. méd.*) Il est utile d'ajouter à cet article du *Dictionnaire des Sciences*, &c. que les semences de cette plante en sont la partie la plus usitée en médecine. Elles sont petites, cannelées, d'une couleur obscure, tirant sur le jaune; leur odeur est vive, & leur goût âcre & aromatique. On en tire, par l'analyse chymique, une huile en partie essentielle ou éthérée, en partie grasse ou onctueuse, quelque peu de substance résineuse, & encore moins de substance gommeuse. Cette dernière substance paroît la moins médicameuteuse; elle n'a point d'odeur, & ne retient qu'une amertume plus ou moins piquante.

La semence d'*ache* est l'une des quatre semences chaudes des pharmacopées. Elle est carminative, apéritive, diurétique. On s'en sert dans les obstructions des viscères, dans les flatuosités, l'asthme pituiteux ou séreux, l'hydropisie ascite, dans le poil des mammelles, &c. On la donne le plus souvent en infusion dans du vin, & quelquefois en poudre, depuis trois grains jusqu'à un scrupule. (*Cet article est de M. LA FOSSE.*)

ACHELOUS, (*Mythol.*) fils de l'Océan & de Thétis, combattit contre Hercule pour la possession de Déjanire qui lui avoit été promise en mariage; & voyant que son rival étoit le plus fort, il eut recours à la ruse: d'abord il se transforma en serpent, croyant épouvanter son ennemi par d'horribles sifflements; mais le vainqueur de l'hydre à cent têtes n'en fit que rire, & lui serra la gorge avec tant de roideur qu'il alloit l'étouffer, lorsqu'*Acheloüs* se métamorphosa en taureau: mais en vain; Hercule le prit par les cornes, le renversa, & ne quitta prise qu'après en avoir arraché une. Les Nymphes la ramassèrent; & l'ayant remplie de fleurs & de fruits, elle devint la corne d'abondance. Cet *Acheloüs* étoit un fleuve de Grece, qui couloit entre l'Étolie & l'Acarnanie, dont les inondations fréquentes désoloient les campagnes de Calydon, & portant de la confusion dans les limites, obligeoient souvent les Etoiliens & les Acarnaniens de se faire la guerre. Hercule, avec le secours de ses troupes, fit faire des digues, & rendit le cours du fleuve si uniforme, que les deux peuples n'eurent plus dans la suite aucun sujet de dispute sur les bornes de leur territoire. Voilà le combat d'Hercule contre *Acheloüs*. Sa métamorphose en serpent marquoit son cours tortueux, & celle en taureau exprimoit ses débordemens furieux, & les ravages qu'il causoit dans les campagnes. Hercule, après l'avoir vaincu, lui arracha une corne, c'est-à-dire qu'il remit dans un seul lit les deux bras de ce fleuve; & cette corne devint une corne d'abondance, parce qu'en effet il porta dans la suite l'abondance dans les campagnes. (+)

§ ACHEM ou ACHEN, (*Géogr.*) ville capitale d'un royaume de même nom, aux Indes orientales, dans l'isle de Sumatra. Cette ville, située à la pointe septentrionale de l'isle, dans une vaste plaine, au bord d'une riviere, est la résidence du roi du pays, dont le palais même est une citadelle, & dont les

états s'étendent jusqu'à l'équateur. Ces états obéissent jadis à une reine, & fleurissoient par un commerce considérable; mais une révolution arrivée l'an 1700, y changea tout. Un Sayd, prêtre ou prêcheteur, assez habile pour se faire nommer roi d'*Acham*, ne le fut pas assez pour en conserver le lustre. Soit prévention contre l'usurpateur, soit méfiance inspirée par son caractère, les nations étrangères n'allèrent plus, comme auparavant, aborder sur ces côtes. L'on en tiroit de l'or en poudre. C'est un des pays où l'extrême sévérité des loix n'empêche & ne prévient pas les crimes. L'on en cite pour exemple le larcin, qui, bien que puni avec la dernière rigueur dans *Acham*, ne laisse pas d'y être fréquent, ainsi que le meurtre. A quelques lieux de mahométisme & de christianisme près, que les Indiens, les Anglois & les Hollandois peuvent y avoir jettées comme au hasard, les ténèbres du paganisme couvrent encore *Acham* & le reste de Sumatra. Long. 113. 30. lat. 5. 30. (D. G.)

ACHÉRON, (*Mythol.*) fils de Titan & de la Terre, eut tant de peur des géans, qu'il se cacha sous terre, & descendit même jusques dans l'enfer, pour se dérober à leur fureur. D'autres disent que Jupiter le précipita dans l'enfer, parce que son eau avoit servi à éteindre la soif des géans. Selon Boccace, *Achéron* étoit un dieu qui naquit de Cérès dans l'île de Crète, & qui ne pouvant soutenir la lumière du jour, se retira aux enfers, & y devint un fleuve infernal. L'*Achéron* étoit un fleuve de la Thesprotie, qui prenoit sa source au marais d'Achéruze, & se déchargeoit près d'Ambracie dans le golphe Adriatique. Son eau étoit amère & mal-saine: première raison pour en faire un fleuve d'enfer. Il demeure long-tems caché sous terre; ce qui a fait dire qu'il alloit se cacher aux enfers. Le nom d'*Achéron* a aussi contribué à la fable, car il veut dire, *angoisse, hurlement.* (+)

* § ACHÉRUZE, (*Mythol.*) On lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*; le *Cocytus* & le *Cirsis*, pour le *Cocytus* & le *Léthé*, qui étoient deux fleuves (& non deux marais) des enfers. (*Lettres sur l'Encyclopédie.*)

ACHÉRUSIADE, f. f. (*Mythol.*) péninsule près d'Héraclée du Pont, par laquelle Hercule passa pour descendre aux enfers. Xénophon dit qu'on montrait encore de son tems des marques de cette descente. (+)

ACHEVEMENT, f. m. (*Belles-Lettres.*) Dans la poésie dramatique, on appelle ainsi la conclusion qui suit l'événement par lequel l'intrigue est dénouée.

L'art du poète consiste à disposer sa fable, de façon qu'après le dénouement il n'y ait plus aucun doute, ni sur les suites de l'action, ni sur le sort des personnages. Dans *Rodogune*, par exemple, dès que le poison agit sur Cléopâtre, tout est connu: ce vers,

Sauve-moi de l'horreur de mourir à leurs pieds,

finit tragiquement la pièce.

Mais souvent il n'en est pas ainsi; & la catastrophe peut n'être pas assez tranchante pour ne laisser plus rien attendre.

Britannicus est empoisonné; mais que devient Junie? C'est cet éclaircissement qui alonge & refroidit le cinquième acte de *Britannicus*.

L'action des *Horaces* est finie, au retour d'Horace le jeune, & même avant sa scène avec Camille; cette scène & tout ce qui suit fait une seconde action dépendante de la première, & qui en est l'*achèvement*.

L'*achèvement* de *Phèdre* & celui de *Mérope* est long; mais il est passionné, & il ne fait pas duplication d'action comme celui des *Horaces*,

Si l'*achèvement* a quelque étendue, il faut qu'il soit tragique, & qu'il ajoute encore aux mouvemens de terreur ou de pitié que la catastrophe a produits.

Œdipe, dans la tragédie de Sophocle, après s'être reconnu pour le meurtrier de son père & pour le mari de sa mère, & s'être crevé les yeux de désespoir, est encore plus malheureux lorsqu'on lui amène ses enfans.

Le poète françois n'a pas osé risquer sur notre scène ce dernier trait de pathétique: il a fini par des fureurs. Œdipe, les yeux crevés & encore sanglans, étoit souffert sur un théâtre immense; sur nos petits théâtres il eût révolté. Le tragique, en s'affoiblissant, a observé les loix de la perspective; & pour savoir jusqu'à quel degré on peut pousser le pathétique du spectacle, il faut en mesurer le lieu. Voyez THÉÂTRE, *Dict. rais. des Sciences, &c. & Suppl.*

Comme l'*achèvement* doit être terrible ou touchant dans la tragédie, il doit être plaisant dans la comédie & d'une extrême vivacité. Pour peu qu'il soit lent, il est froid. C'est un défaut qu'on reproche à Molière.

Le poème épique est susceptible d'*achèvement*, comme le poème dramatique; & comme lui, il peut s'en passer.

L'*achèvement* de l'Iliade est long, & trop long, quoiqu'il renferme le plus beau morceau du poème, la scène de Priam aux pieds d'Achille. L'Enéide finit au moment de la catastrophe: dès que Turnus est mort, le sort des Troyens est décidé; & l'on ne demande plus rien.

Quelques critiques ont prétendu que l'Enéide étoit tronquée. Ils auroient voulu voir Enée donnant des loix au Latium. Ces critiques ne savent pas que lorsqu'on cesse de douter & de craindre, on cesse de s'intéresser, & que l'action doit finir au moment que l'intérêt cesse, sans quoi tout le reste languit. Rien de plus importun que le faux bel-esprit, quand il veut juger le génie. Voyez DÉNOUEMENT, INTRIGUE, &c. *Suppl. (M. MARMONTEL.)*

ACHIA, (*Hist. sacrée.*) fils du grand-prêtre Achitob, lui succéda dans cette dignité, qu'il laissa en mourant à son frère Achimelech.

ACHIAB, (*Hist. des Juifs.*) neveu du grand Hérode. Pendant la maladie de son oncle, il empêcha la reine Alexandra, mère de Marianne, de s'emparer d'une des forteresses de Jérusalem, dont il étoit gouverneur, en faisant avertir à propos le roi de ce qui se tramait. Il sauva plusieurs fois la vie à Hérode. Un jour, entr'autres, ce prince demanda une pomme, & un couteau pour la peler; mais *Achiab* s'étant aperçu que c'étoit pour se percer, tant la vie lui étoit à charge, lui arracha le couteau, & lui épargna ce suicide.

ACHILLE, (*Mytholog.*) étoit fils de Thétis & de Pélée, roi de Thessalie. La déesse, pour éprouver si ses enfans étoient mortels, les mettoit dans une chaudière d'eau bouillante, ou les jettoit dans le feu, & les faisoit tous périr ainsi. *Achille* auroit eu le même sort, si Pélée ne l'eût tiré des mains de sa mère, il n'eut qu'un talon de brûlé. On raconte encore autrement cette fable: Thétis avoit plongé son fils dans l'eau du Styx, & l'avoit rendu invulnérable, excepté au talon par où elle le tenoit. Ces fictions n'ont pour fondement que quelques purifications dont Thétis avoit coutume de se servir.

Achille fut d'abord nommé *Pyrifois*, comme qui diroit *sauvé du feu*. Chiron, son gouverneur, lui donna le nom d'*Achille*; & parce que ce nom peut signifier *qui n'a jamais tété*, on débita la fable qu'il avoit été nourri de moëlle de lion, ce qui avoit aussi rapport à la force & au courage de ce héros.

Lorsque Thétis fut informée qu'on assembloit toute la noblesse de la Grèce pour la guerre de Troie, elle

elle envoya secrètement son fils chez Lycomedé à Sciros, pour éviter l'accomplissement d'un oracle, qui avoit prédit que cette guerre lui feroit funeste : cet oracle n'étoit peut-être que la crainte maternelle. Pour mieux cacher sa marche, elle le déguisa en fille sous le nom de *Pyrrha*, à cause de ses cheveux blonds. Mais comme une des fatalités de Troie portoit que cette ville ne pouvoit être prise sans la présence d'*Achille* : du moins Calchas imagina ce prétexte pour attirer à cette guerre le jeune prince avec ses troupes, on le fit chercher de tous côtés. Ulysse à la fin découvrit sa retraite, & pour le reconnoître parmi les femmes qui l'environnoient, se servit d'un stratagème qui lui réussit : ce fut de présenter à ces femmes plusieurs bijoux, parmi lesquels étoient de petites armes ; *Achille* se jeta aussitôt dessus, négligeant tout le reste, & se découvrit par cette mâle inclination. Sa retraite à Sciros est une fiction postérieure à Homère, qui dit que Pélée accorda de bon cœur son fils aux princes grecs.

Achille, à la tête de ses Mirmidons, fit plusieurs belles actions pendant le siège de Troie, prit plusieurs villes de la Troade ; mais ayant eu querelle avec Agamemnon au sujet de Briseïs, il demeura dans sa tente dans l'inaction pendant près d'un an, & n'en sortit qu'après la mort de son ami Patrocle. Pour le venger, il tua Hector, le plus vaillant des Troyens, & comme il étoit fier & emporté, non-content d'avoir ôté la vie à son ennemi, il fit mille indignités à son cadavre, & le vendit ensuite à Priam.

Après la mort d'Hector, les princes Grecs furent appelés chez Agamemnon à un grand festin, dans lequel ils examinèrent les moyens qu'ils mettroient en œuvre pour se rendre maîtres de Troie : sur cela *Achille* & Ulysse eurent une grande dispute ; le premier voulant qu'on attaquât la ville à force ouverte ; Ulysse au contraire qu'on eût recours à la ruse : ce dernier avis prévalut. Mais Agamemnon vit avec plaisir cette dispute entre les deux princes, parce que c'étoit l'accomplissement d'un oracle de Delphes, qui avoit promis que Troie seroit prise, lorsque deux princes, qui surpassoient tous les autres en valeur & en prudence, seroient en dispute à un festin.

L'amour fit périr *Achille*, suivant Ovide. Amoureux de Polixène, fille de Priam, il accepta un rendez-vous qu'elle lui donna dans un temple d'Apollon, voisin de la ville ; mais tandis que Déiphobe l'embrassoit, Paris le tua en trahison. Il le blessa, dit la fable, au talon, le seul endroit où *Achille* n'étoit pas invulnérable, & Apollon guida le coup ; car il falloit bien un dieu pour ôter la vie à un si grand homme. La fleche lui coupa un tendon du pied dont la blessure est très-dangereuse : ce tendon, depuis ce tems-là porte le nom de *tendon d'Achille*. Homère ne dit rien de cet amour, ni de cette trahison : *Achille*, selon lui, fut blessé en combattant, & les Grecs soutinrent autour de son corps un sanglant combat qui dura tout un jour.

Thétis ayant appris la mort de son fils, sortit du sein des eaux, accompagnée d'une troupe de nymphes, pour venir pleurer sur son corps : les Néréides environnerent le lit funebre en jettant des cris lamentables, & revêtirent le corps d'habits immortels : les neuf Muses firent entendre tour-à-tour des gémissements & leurs plaintes lugubres. Pendant dix-sept jours les Grecs pleurerent avec les déesses, & le dix-huitième on mit le corps sur le bûcher. Ses cendres furent enfermées dans une urne d'or, & mêlées avec celle de Patrocle : & après qu'on lui eut élevé un magnifique tombeau sur le rivage de l'Hellepont, au promontoire de Sigée, la déesse sa mere fit exécuter des jeux & des combats par les

plus braves de l'armée, autour de ce tombeau.

Achille fut honoré comme un demi-dieu : on lui éleva un temple à Sigée, on institua des fêtes en son honneur, & on lui attribua jusqu'à des prodiges. La mort d'*Achille* fait le sujet de cinq tragédies Françaises, dont la dernière est de Thomas Corneille ; il y a aussi un opéra de Campistron qui a pour titre : *Achille & Polyxène*. (+)

ACHIMAAS, (*Hist. sacrée.*) fils du grand prêtre-Sadoc, succéda à son pere l'an du monde 3000, sous le regne de Salomon. Pendant la révolte d'Absalom, il informa David des résolutions que ce fils rebelle prenoit contre son pere ; & ce fut lui qui annonça le premier à ce prince le gain de la bataille dans laquelle le jeune ambitieux subit le juste châtement de ses crimes. *Achimaas* épousa Semach, une des filles de Salomon.

ACHIMBASSI, (*Hist. mod.*) nom d'un office, ou plutôt d'un officier du grand Caire. Il signifie le chef ou le préfet des médecins. Son office est de s'informer du mérite de ceux qui exercent la médecine dans cette ville, & de leur accorder des privilèges. On a fort peu d'égard au mérite & au savoir de celui qu'on honore du titre d'*achimbassi* ; car le bacha du Caire en revêt toujours celui qui le paie le mieux. Celui-ci à son tour ne s'embarrasse pas davantage du mérite de ceux qui se présentent pour obtenir leurs licences ; & ils en savent toujours assez, pourvu qu'ils ne se présentent pas les mains vuides. (+)

ACHIMELECH, (*Hist. sacrée.*) fils d'Achitob & frere d'Achia, succéda à celui-ci dans la souveraine sacrificature. David, fuyant la colere de Saül, se trouva sans provisions, & en demanda à *Achimelech*, qui ne put lui donner que les pains de proposition. David étoit sans armes : le grand-prêtre lui donna l'épée de Goliath. Saül le fut ; & pour l'en punir, il le fit mourir avec quatre-vingt-cinq hommes de sa tribu.

Je remarquerai ici qu'*Achimelech* est appelé *Abiathar* dans l'évangile selon S. Marc, chap. xj. v. 26.

ACHINTOIR, (*Géogr.*) petite ville d'Ecosse, dans la province de Braid-Albain, sur la riviere de Karfwick, & non loin des montagnes de l'Ochabyr. Quoiqu'elle ne soit pas bien considérable, elle ne laisse pas que de faire un certain commerce. Long. 12. 30, lat. 57. 10. (C. A.)

ACHIS, (*Hist. sacr.*) roi de Geth, donna retraite à David lorsqu'il fuyoit les poursuites de Saül. Deux ans après, la guerre s'étant allumée entre les Israélites & les Philistins, *Achis* voulut engager David dans son parti ; mais les princes des Philistins craignant que David ne les trahit dans le combat, porterent le roi à le congédier : ce qu'il fit avec tous les égards dûs à une personne de son rang, & de qui il n'avoit qu'à se louer.

ACHITOB, (*Hist. sacr.*) Les Juifs ont eu deux grands-prêtres de ce nom. Le premier, fils de Phinéas, succéda à son aïeul Héli, l'an du monde 2888, son pere ayant été tué à la bataille où l'arche fut prise par les Philistins ; le second, fils d'Amarias, lui succéda dans la même dignité.

ACHITOPHEL, (*Hist. sacr.*) conseiller de David, homme dont les avis étoient regardés comme les oracles de Dieu même, fut cependant assez lâche, assez infidèle à son prince pour se joindre à Absalom dans la conjuration que celui-ci forma à Hébron contre son pere. On croit qu'il y entra par animosité contre le roi, pour venger l'affront qu'il avoit fait à Bethsabée, sa petite-fille. Voy. ci-après BETHSABÉE. Quoi qu'il en soit, il conseilla à Absalom de s'emparer du trône & des femmes de son pere. Il s'offrit même à aller lui-même à la tête de douze cens hommes attaquer David, & le tuer. Mais Chusai ayant été d'un avis contraire, qui prévalut dans le

conseil d'Absalom, *Achitophel* outré de voir que le sentiment d'un autre fût préféré au sien, alla se pendre de dépit : digne fin d'un ministre qui, dans sa vieillesse, déshonora la sagesse de sa vie passée.

ACHLAT, (*Géogr.*) ville de la grande Arménie, en Asie. Elle est située sur le lac d'Acramar ou Van, presque à l'opposé de la ville d'Acramar, sur la côte septentrionale du lac. Cette ville n'est pas fort grande ; mais elle est fort importante pour les Turcs, comme frontière de leur empire. Il y a des fortifications assez bonnes. *Long. 76. lat. 39. (C. A.)*

ACHMETSCHED, (*Géogr.*) petite ville de la presqu'île de Crimée, au nord-ouest de Caffa, & à quelques milles de la mer. Elle fut bâtie en l'honneur d'Achmet I, empereur des Turcs, par un prince des petits Tartares du Précop. *Long. 51. 20. lat. 45. (C. A.)*

ACHOMBENE, (*Géogr.*) ville capitale du royaume d'Axim, sur la côte d'Or en Afrique. Ce n'est proprement qu'un gros village qui est sous le canon d'un fort Hollandois. Elle a par derrière un bois qui s'étend sur le penchant de la montagne. Entre la ville & la mer, le rivage est spacieux & d'un beau sable. Les maisons d'*Achombene* sont séparées par un grand nombre de cocotiers, & d'autres arbres plantés à égale distance. La petite rivière d'Axim, qui vient du pays d'Enguira, traverse la ville. L'air est fort mal-sain, sur-tout dans la saison des pluies. Les Hollandois font presque tout le commerce du pays. *Voyez ci-après, AXIM. Long. 13. 30. lat. 5. (C. A.)*

ACHONRY, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Letrim, près du lac Aline. Elle n'est considérable que parce qu'elle est épiscopale, dépendante de la métropole de Tuam. *Long. 12. 30. lat. 54. (C. A.)*

ACHRIDA, (*Géogr. anc.*) ville de la province Prévalitaine, & qui fut le lieu où naquit l'empereur Justinien qui la rétablit, & lui donna le titre de métropole sur quelques provinces, au désavantage de Thessalonique. Les évêques Grecs de cette ville prennent aujourd'hui le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Serbie, de l'Albanie, &c. (*C. A.*)

ACHROMATIQUE, adj. (*Optique.*) mot tiré du grec, & qui signifie sans couleur. J'ai employé pour la première fois ce terme dans mon *Astronomie*, & il a été adopté pour les lunettes, où l'on corrige les iris, ou la différente réfrangibilité des rayons, qui nuisoit beaucoup à la perfection des lunettes. La première trace de cette idée ingénieuse se trouve dans un mémoire du célèbre M. Euler, (*Acad. de Berlin, tom. III.*) Voici ce qu'il en disoit en 1747. « Il est reconnu parmi les Astronomes, que les verres objectifs, dont on se sert ordinairement dans les lunettes, ont ce défaut, qu'ils produisent une infinité de foyers, selon les différens degrés de réfrangibilité des rayons. Les rayons rouges, souffrant la plus petite réfraction en passant par le verre, forment leurs foyers à une plus grande distance du verre, que les rayons violets, dont la réfraction est la plus grande. Delà vient que si la lumière, qui passe par le verre objectif, est composée de plusieurs sortes de rayons, ce n'est plus dans un point que les rayons rompus se rassemblent, comme on le suppose communément dans l'optique ; mais le foyer sera étendu sur un espace qui sera d'autant plus considérable, que le foyer sera plus éloigné du verre objectif. . . . M. Newton a déjà soupçonné que des objectifs composés de deux verres, dont l'espace intermédiaire seroit rempli d'eau, pourroient servir à perfectionner les lunettes, par rapport à l'aberration des rayons qu'ils souffrent à cause de la figure sphérique des verres. Mais il ne paroît pas qu'il eût l'idée que, par ce même moyen, il seroit possible de rétrécir l'espace par

lequel les foyers des divers rayons se trouvent dispersés. Or il m'a paru d'abord très-probable, qu'une certaine combinaison de différens corps transparens pourroit être capable de remédier à cet inconvénient ; & je suis persuadé que, dans nos yeux, les différentes humeurs s'y trouvent arrangées, en sorte qu'il n'en résulte aucune diffusion du foyer. C'est à mon avis un sujet tout nouveau d'admirer la structure de l'œil ; car s'il n'avoit été question que de représenter les images des objets, un seul corps transparent y auroit été suffisant, pourvu qu'il eût eu la figure convenable : mais, pour rendre cet organe accompli, il y falloit employer plusieurs différens corps transparens, leur donner la juste figure, & les joindre selon les règles de la plus sublime géométrie, pour que la diverse réfrangibilité des rayons ne troublât point les représentations. C'est ainsi que la considération de ce qui se passe dans nos yeux, conduisoit M. Euler à chercher un moyen d'imiter la nature, & lui faisoit espérer d'y parvenir par la combinaison des fluides entre deux verres.

En conséquence, M. Euler chercha les dimensions des objectifs formés de verre & d'eau, de manière à pouvoir imiter la combinaison qui se fait naturellement dans l'œil ; mais toutes les ressources de la plus profonde géométrie ne pouvoient compenser ce qui manquoit alors à nos connoissances, par rapport à l'effet des différentes substances, pour la dispersion des rayons colorés. Les lunettes qui furent exécutées sur ces principes, ne réussirent point.

Dès que le mémoire de M. Euler parut, feu M. Dollond le père, célèbre opticien de Londres, voulut en tirer parti ; mais il crut reconnoître que sa théorie ne s'accordoit point avec celle de Newton, ni avec ses expériences, & l'on ne juroit en Angleterre que par Newton. On disputa quelque tems sur cette matière ; mais en 1755, M. Klingenshierna fit remettre à M. Dollond un écrit qui le força de douter de l'expérience de Newton, qu'il avoit si long-tems opposée à M. Euler. Dans cet écrit, qui fut communiqué en 1761 à M. Clairaut, par M. Ferner, digne collègue de M. Klingenshierna, l'expérience de Newton n'est attaquée que par la métaphysique & la géométrie, mais c'est en suivant une route qui montre au premier coup d'œil la légitimité de l'usage que l'auteur en a fait.

La proposition expérimentale de Newton, que l'on trouve, page 145 de son *Optique*, édition Française in-4°, est énoncée ainsi : « toutes les fois que les rayons de lumière traversent deux milieux de densité différente, de manière que la réfraction de l'un détruise celle de l'autre, & que par conséquent les rayons émergens soient parallèles aux incidens, la lumière sort toujours blanche ». Cette proposition, que l'on soutenoit obstinément en Angleterre, n'est point vraie ; & c'est ce qui a long-tems retardé les progrès de la vérité.

M. Dollond voulant reconnoître la vérité ou la fausseté de cette proposition, en fit l'épreuve de la manière que Newton indique lui-même : dans un prisme d'eau renfermé entre deux plaques de verre, le tranchant tourné en bas, il plaça un prisme de verre, dont le tranchant étoit en haut ; & comme il avoit disposé les plaques de verre, de manière que leur inclinaison pût être changée à volonté, il parvint facilement à leur en donner une, telle que les objets regardés au travers de ce double prisme, parussent à même hauteur, que lorsqu'on les regardoit à la vue simple ; ce qui apprenoit que les deux réfractions s'étoient mutuellement détruites ; cependant, au contraire de ce qu'avançoit Newton, les objets se trouvoient teints des couleurs de l'iris, comme on sait que le sont tous les objets qu'on